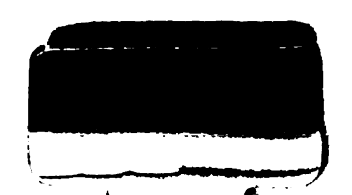
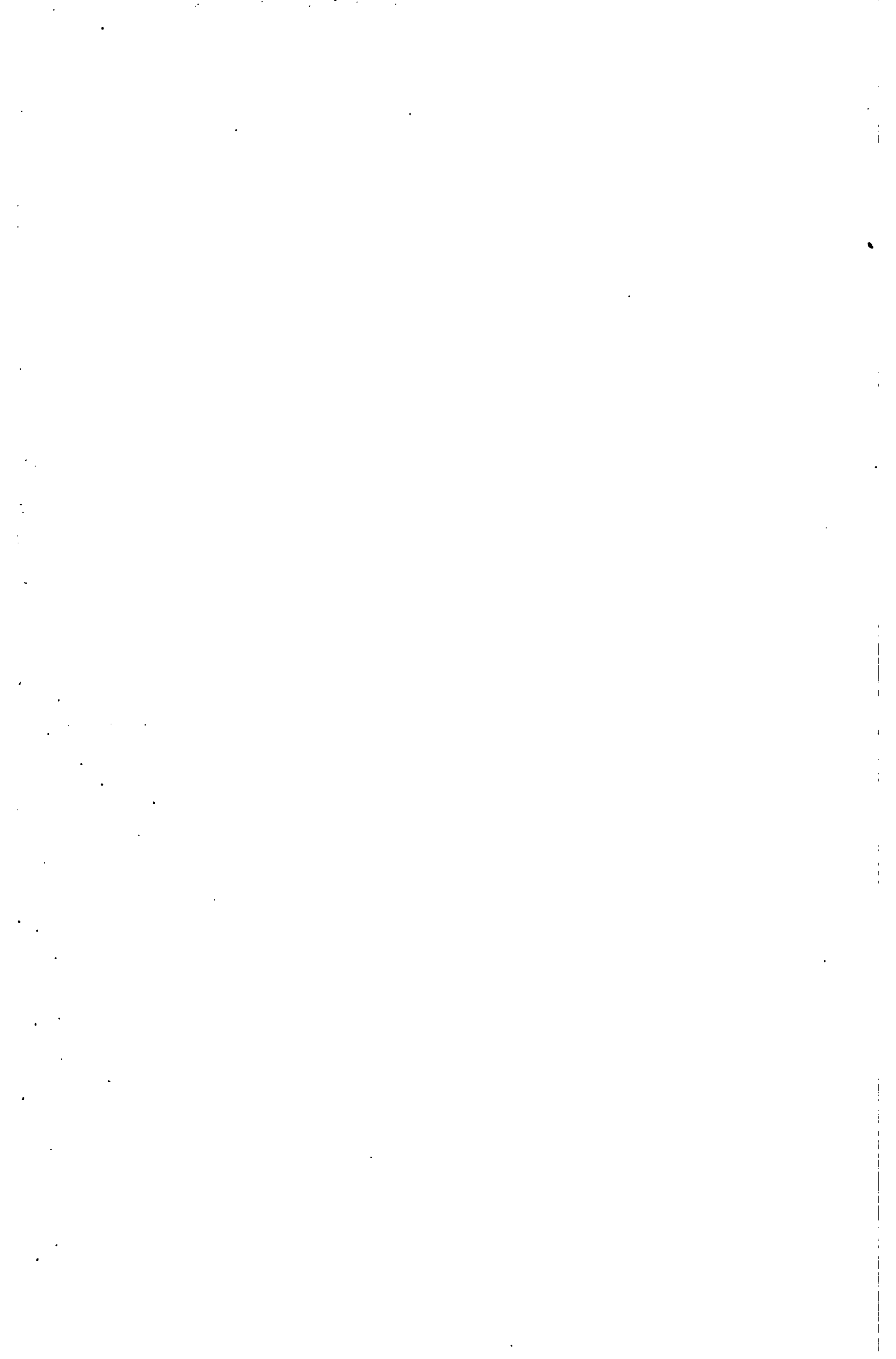
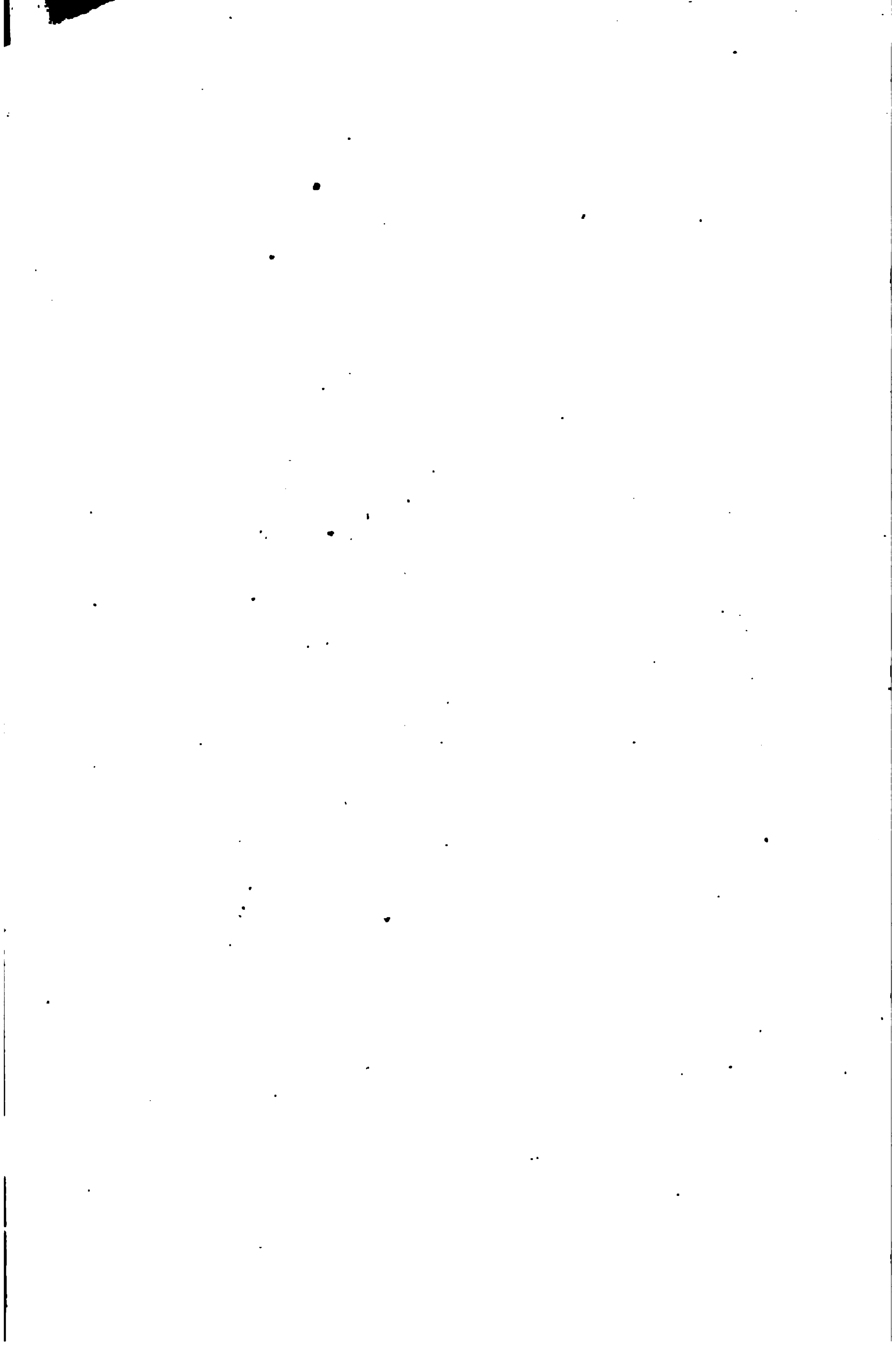

B 49457 7





MAURICE COMTE DE SAXE



MAURICE COMTE DE SAXE

ET

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

DAUPHINE DE FRANCE

LETTRES ET DOCUMENTS INÉDITS

DES ARCHIVES DE DRESDE

PUBLIÉS

PAR

M. LE COMTE C.-F. VITZTHUM D'ECKSTAEDT

„Pour moi, qui n'ai pour moi que le bouclier de la vérité, l'on me craint; le roi m'aime, et le public espère en moi."

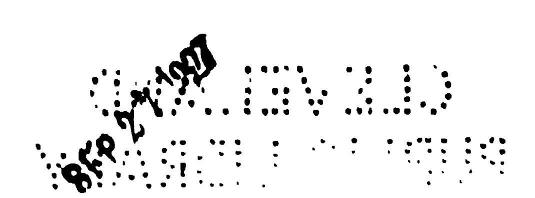
Maurice de Saxe.
(Lettre du 18 décembre 1746.)

LEIPZIG
LUDWIG DENICKE
ÉDITEUR

PARIS
FRIEDRICH KLINCKSIECK
LIBRAIRE DE L'INSTITUT
11 RUE DE LILLE

LONDRES
WILLIAMS & NORGATE
14 HENRIETTA STREET
COVENT GARDEN

1867



Dresde. C. C. Meinhold & fils, Impr. de la Cour de Saxe.

PRÉFACE

Grâce au travail de révision que poursuit la critique moderne, l'histoire du dix-huitième siècle commence à se dégager peu à peu des brouillards de la tradition.

Une des figures les plus sympathiques et les plus mâles de ce siècle est bien celle du seul grand capitaine que la France ait vu à la tête de ses armées, depuis la mort de Turenne jusqu'à l'arrivée de Napoléon: la figure de Maurice, comte de Saxe, maréchal-général des camps et armées de Sa Majesté très-chrétienne. Les campagnes du maréchal de Saxe ont été étudiées; ses dépêches, ses ordres du jour, les incidents de sa carrière militaire sont connus; il avait pris soin que les chroniqueurs ne l'oubliassent pas. Dernièrement encore M. Charles de Weber, directeur des archives de Dresde, se proposant surtout d'étudier la jeunesse de Maurice, a publié un ouvrage intéressant qui comble les lacunes des nombreuses biographies existantes [1]).

Cependant l'histoire n'a pas encore dit son dernier mot sur le vainqueur de Fontenoy, et la critique moderne lui doit une réparation. Le maréchal a eu, on le sait, le sort de ceux qui font de grandes choses en ce

[1]) Moritz Graf von Sachsen, Marschall von Frankreich. Nach archivalischen Quellen von Dr Karl v. Weber. Leipzig, 1863.

monde: la calomnie s'est attachée à ternir la gloire de son nom.

En Allemagne, où il est à peine connu, on l'accuse d'avoir renié sa patrie, en se faisant Français de coeur et d'âme. On oublie que le „principe des nationalités“ n'était pas encore inventé à l'époque où Maurice, de l'assentiment de son père, vint offrir sa jeune épée au Régent; on oublie que les hommes de guerre, au commencement du dix-huitième siècle, ont tous encore un air de famille avec les chevaliers errants du moyen âge; que chaque époque, comme chaque nation, a ses us et coutumes, ses préjugés et ses croyances, je dirais, son code d'honneur et de moralité publique, et que c'est d'après ce code que les individus doivent être jugés. Il y a cinquante ans qu'on eût honni, en Angleterre, le *gentleman* qui aurait décliné un duel; Pitt ne s'est-il pas battu, pour vider une querelle politique? L'opinion publique, aujourd'hui, condamne le duel, et un ministre, se battant comme Pitt, se couvrirait de ridicule. A l'époque de Maurice, où l'on servait le prince bien plus que l'État, on abandonnait sans scandale, pour chercher fortune ailleurs, le service dans lequel on ne se plaisait plus. Le maréchal de Schomberg, Allemand comme Maurice, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, pour aider Guillaume d'Orange à conquérir l'Angleterre. Le prince Eugène de Savoie, dont Louis XIV n'avait pas deviné le génie, alla s'enrôler en Autriche, pour

combattre la France qu'il avait servie d'abord. Personne n'a songé et ne songe aujourd'hui à reprocher au prince Eugène d'avoir sauvé l'Autriche; pourquoi en voudrions-nous à Maurice d'avoir sauvé la France?

Les écrivains français, partant de leur point de vue, ont jugé plus sévèrement encore la conduite du maréchal de Saxe: ils l'accusent presque de trahison. Ils lui reprochent d'avoir fait durer la guerre par égoïsme; d'avoir préféré son intérêt personnel au bien de l'État; d'avoir, enfin, effacé le souvenir de ses services par le „scandale de ses prétentions."

Nul ne doit être condamné qu'il n'ait été entendu et jugé par ses pairs. Ce droit, que la loi anglaise accorde au dernier des criminels, le refuserons-nous au maréchal de Saxe? Laissons aux soldats le soin de juger le soldat; laissons aux pairs de Maurice le soin de lui assigner le rang qui lui appartient dans la hiérarchie des grands capitaines; interrogeons Frédéric II et Napoléon Ier, pour savoir ce que le maréchal valait à la tête d'une armée. Pour savoir ce que vaut l'homme, interrogeons-le lui-même.

Le but que je me propose en publiant ce recueil de lettres inédites, est de montrer Maurice tel qu'il était, de lui donner la parole, et de lui laisser le soin de confondre ses détracteurs. Ces lettres, confiées pour la plupart à des courriers spéciaux, et destinées, sinon aux flammes, du moins à être soigneusement cachées

aux yeux des profanes, dévoilent, dans l'abandon d'une correspondance intime, le travail de sa pensée et les véritables mobiles de ses actions.

On retrouve dans ces feuilles, griffonnées à la hâte au milieu des graves préoccupations du camp ou des fastidieuses distractions de la cour, cette „justesse dans le jugement“ et ce „courage d'esprit,“ si hautement appréciés par le duc de Luynes. On y retrouve Maurice tout entier, „avec sa belle et bonne figure qui semble toujours dire: En avant, tambour battant, mèche allumée!“ — mais sous un jour nouveau, dans un rôle que personne ne lui a connu. C'est l'homme politique, caché sous „l'éblouissante cuirasse“ dont parle George Sand — que nous venons de citer —, c'est l'homme d'État qui, pour la première fois, se révèle dans ces lettres intimes; c'est plus encore, c'est l'homme de génie qui, durant trois ans chef véritable d'une puissante nation, a exercé en France une dictature plus occulte, mais tout aussi réelle, que celle des majordomes sous les rois fainéants. Cette dictature que, sur le champ de bataille de Fontenoy, les circonstances lui avaient imposée, Maurice l'a conservée jusqu'à l'armistice qui précéda la paix d'Aix-la-Chapelle; de 1745 à 1748, le maréchal, chargé du commandement suprême des armées du roi de France, dirigea en grand la politique de ce prince, et gouverna, en vérité, le souverain et le royaume. Un aventurier eût abusé de cet immense

pouvoir, et la vanité l'eût probablement poussé à s'en glorifier; fils de roi, Maurice était trop grand seigneur pour compromettre la royauté en dévoilant au peuple, et au „peuple de cour“ surtout, la faiblesse du monarque qui, avec son épée, lui avait confié la garde de son sceptre. L'honneur de la France n'a pas périclité entre les mains de Maurice de Saxe. L'opinion publique ne s'était pas trompée lorsqu'elle avait forcé la cour à remettre le bâton de maréchal à ce „huguenot étranger.“ Tant que Maurice tint le gouvernail, la France fut satisfaite, le sentiment national appuya le gouvernement, et le gouvernement sut se faire respecter en Europe.

Fragments détachés de la correspondance que Maurice, durant les treize dernières années de sa vie, de 1737 à 1750 [1]), a entretenue avec son frère, le roi Auguste III de Pologne, électeur de Saxe, les lettres qu'on va lire furent adressées à ce prince tantôt directement, tantôt par l'entremise du ministre, comte de Bruhl. Fils du même père, nés le même mois — Auguste le 17, Maurice le 28 octobre 1696 —, ces deux frères possédaient, l'un et l'autre, deux grandes qualités de leur race: la loyauté et la bienveillance; cette noble loyauté qui ignore la méfiance, et cette noble bienveillance qui ignore l'envie, et qui ne connaît ni le fiel, ni la rancune. Ils partageaient aussi deux goûts, deux passions, si l'on veut, également héréditaires dans la maison de Saxe: l'amour des beaux-

[1]) Les cinq premières lettres seules sont d'une époque antérieure.

arts et celui de la noble vénerie. Mais, en dehors de cela, leur caractère n'offre que des contrastes tout aussi frappants que la condition dans laquelle chacun d'eux était né.

Auguste, pour son malheur, était fils unique, le seul enfant que le roi Auguste II eût jamais de la reine Éberhardine. Le prince royal électoral, héritier présomptif de deux couronnes, fut, dès sa plus tendre enfance, entouré de toutes les adulations qu'on n'épargne pas aux princes sur lesquels la succession repose. Il voyagea; il vit Paris et Venise, Francfort et Vienne; mais l'étiquette, les tendres soins de sa mère et le faste de son père l'accompagnaient partout, à la cour de Louis XIV, comme dans les musées italiens. Maurice, au contraire, bâtard d'un roi et d'une grande dame, fut jeté tout jeune dans la vie active; le camp devint son école; à l'âge de treize ans, trente-six ans avant Fontenoy, il entendit siffler les premières balles dans les tranchées de Tournay, et déjà à ce début le prince Eugène de Savoie avait à lui rappeler „qu'il ne fallait pas confondre la témérité avec la valeur.“

Cette éducation si différente eut des conséquences inévitables. La bonté naturelle de l'enfant légitime dégénéra en faiblesse; tandis que la bonté et le courage du lion, cette noble et généreuse ardeur du coeur qui s'allie si bien avec la force, échurent en partage à l'enfant de l'amour. La bonté même, mais sans volonté, timide

et hésitant toujours, d'un esprit cultivé, mais étroit, Auguste, qui avait toutes les qualités d'un époux modèle et d'un père excellent, fut un roi indolent jusqu'à la paresse, dominé et gouverné par un ministre courtisan qui, durant trente années, n'a fait qu'abuser de la confiance de son maître. Maurice, coeur d'or comme son frère, mais d'une volonté de fer; toujours résolu, toujours sûr de lui-même; esprit moins cultivé, mais plus juste et beaucoup plus large; doué d'un bon sens imperturbable et d'une indomptable activité, Maurice sut se frayer une voie nouvelle: né pour commander, il sut se faire obéir, en communiquant à toute une nation le feu sacré de son génie. Un trait touchant qui caractérise Maurice, c'est l'attachement tendre et respectueux qu'il conserva à son frère porphyrogénète; jamais il n'oublia la distance qui les séparait; il resta le vassal et le sujet de son suzerain et de son roi. Le tact qui le guidait dans ses rapports de sujet mixte coule de la même source que la délicatesse dont il fit preuve en cachant aux yeux de la nation française l'insuffisance du monarque qui, entre ses mains, n'était qu'une figure de l'échiquier sur lequel se décidaient les destinées du monde.

Les lettres d'un homme tel que Maurice ne sauraient avoir un intérêt purement psychologique. On ne saurait le suivre à travers les péripéties de cette sanglante épopée que l'histoire appelle la guerre de la succession d'Autriche — depuis la mort de Charles VI jusqu'à la

mort de Charles VII; depuis la prise de Prague jusqu'à celle de Maestricht — sans obtenir des lumières nouvelles sur les hommes et les choses de son temps. Initié, dès le début de cette crise européenne, aux secrets d'État dont le cardinal de Fleury et les frères Belleisle furent les dépositaires; lieutenant-général, pendant les campagnes de 1741, de 1742 et de 1743, en Bohème, en Bavière, enfin, en Alsace; maréchal, commandant en chef, en Flandre, dans quatre glorieuses campagnes, le héros de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld est un témoin oculaire dont les historiens ne dédaigneront pas le témoignage.

Toutefois il ne suffit pas qu'une page soit signée d'un nom illustre pour la rendre intéressante ou caractéristique. Nous ferons un choix parmi les deux cents lettres du comte de Saxe, retrouvées jusqu'à présent dans les archives saxonnes.

Il ne serait pas impossible que des autographes de Maurice, ignorés aujourd'hui[1]), se cachassent encore dans

[1]) Du vivant de Maurice, on n'attachait pas à ses lettres toute l'importance qu'elles méritent. On ne prenait pas le soin de les coter comme les dépêches officielles; on les éparpillait, et, au fur et à mesure qu'elles arrivaient, on les joignait, en pièces à l'appui, à des dossiers dont le hasard ou le caprice d'un commis déterminaient souvent le choix. Des lettres écrites le même jour se trouvent parfois dans des dossiers différents. Rien n'indiquant que le maréchal se fût jamais mêlé de politique, M. de Weber, en 1863, ne put songer à chercher des autographes de Maurice dans des dossiers d'affaires. C'est là cependant que le hasard m'a fait découvrir les pièces les plus intéressantes. Grâce à la complaisance infatigable de M. de Weber, et aidé des lumières de ce savant archiviste, j'ai pu étendre mes recherches et compléter cette première glane.

les cinquante mille dossiers et parmi les quelques millions de lettres particulières que l'on conserve à Dresde de l'époque du comte de Bruhl. Cependant la collection que j'ai pu réunir est déjà assez complète pour remplir, j'ose l'espérer, le but de cette publication. Ce recueil se compose de cent deux lettres, dont vingt-sept sont insérées dans le texte de l'Étude historique qui peut servir d'introduction. Cette étude dévoile, dans son ensemble et dans ses détails, une négociation conduite par le maréchal de Saxe, et renferme le récit d'un épisode peu connu du règne de Louis XV. On sait que le dauphin, fils unique de ce monarque, épousa, en 1747, la princesse Marie-Josèphe de Saxe, mère de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X; mais on n'a pas su jusqu'à présent que ce mariage fut l'oeuvre de Maurice, oncle de la dauphine, et le marquis d'Argenson, alors ministre des affaires étrangères, en rendant compte de cette négociation secrète, a oublié, dans ses *Mémoires*[1]), de parler de celui qui la dirigea.

Les lettres de Maurice étant écrites en français[2]), ainsi que le fragment de ses *Mémoires* et tous les documents que je publie, j'ai cru devoir me servir de cette langue,

[1]) Voyez „Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV. (Paris 1857.)" T. III, p. 135, chapitre XVII: *„Saxe; Mariage de M. le Dauphin."*

[2]) Pour éviter au lecteur la peine de deviner des rébus, nous rectifions l'orthographe de Maurice, et, pour plus d'uniformité, nous modernisons, autant que possible, l'orthographe des autres documents publiés dans l'étude historique et dans les notes explicatives.

bien qu'elle ne soit pas la mienne, pour rédiger le commentaire: l'Étude historique, les Notes explicatives du recueil, et l'Appendice. Je ne me dissimule pas la témérité de l'entreprise; mais de deux maux je choisis le moindre, en invoquant les priviléges de l'hospitalité et cette indulgence que l'urbanité française n'a jamais refusée aux étrangers.

DRESDE, le 3 août 1867.

Vitzthum.

TABLE DES MATIÈRES.

**

Pages

MAURICE COMTE DE SAXE
PEINT PAR LUI-MÊME.

LE MARIAGE

DE

MARIE-JOSÈPHE DE SAXE

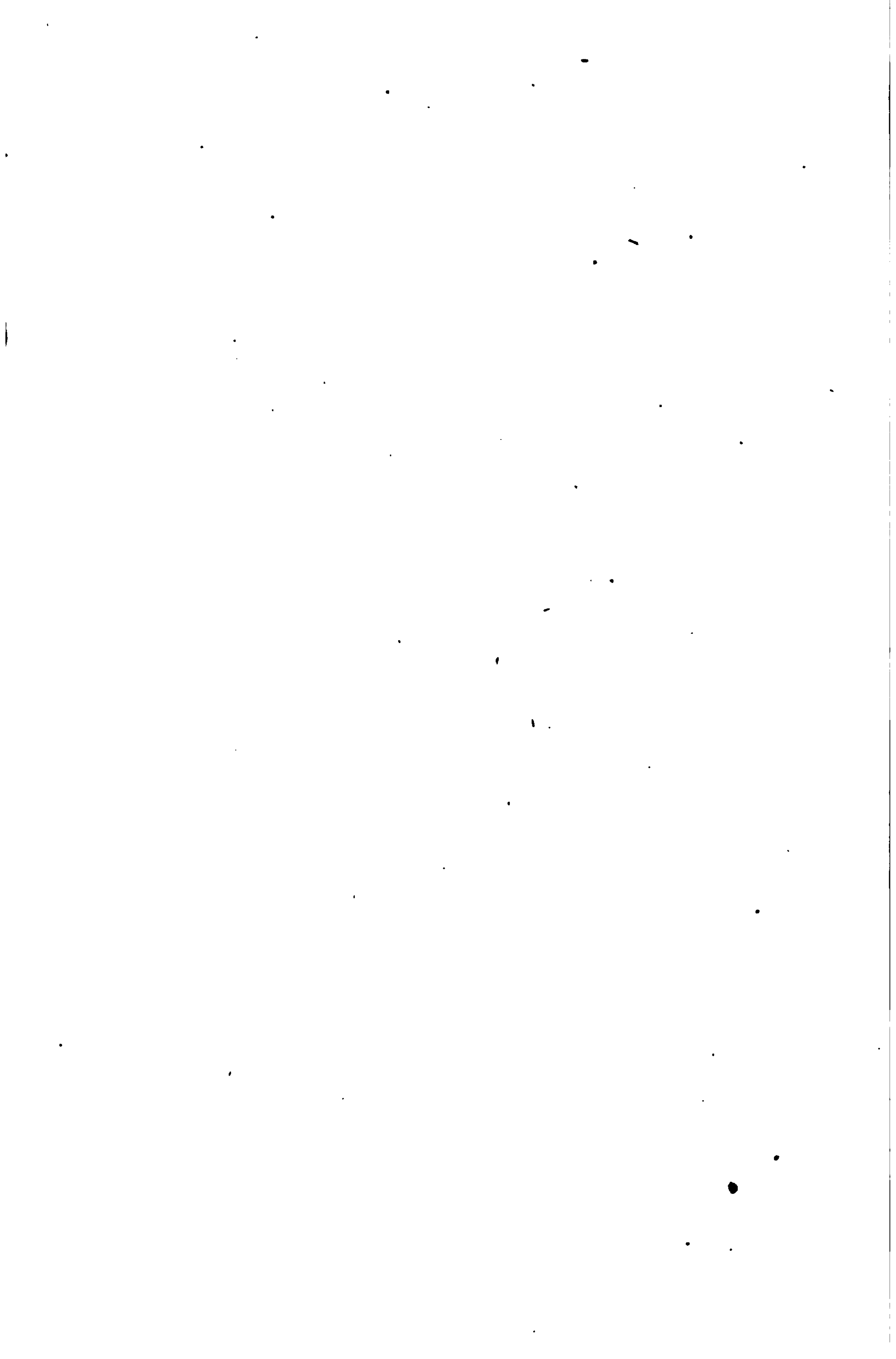
DAUPHINE DE FRANCE

ÉTUDE HISTORIQUE

„Comme rien n'est stable dans ce bas monde les circonstances fournissent toujours matière à changement; mais les liaisons qu'on prend par des mariages jettent des racines si profondes, qu'il en repousse toujours des rejetons.“

MAURICE DE SAXE.

(Lettre du 12 octobre 1746.)

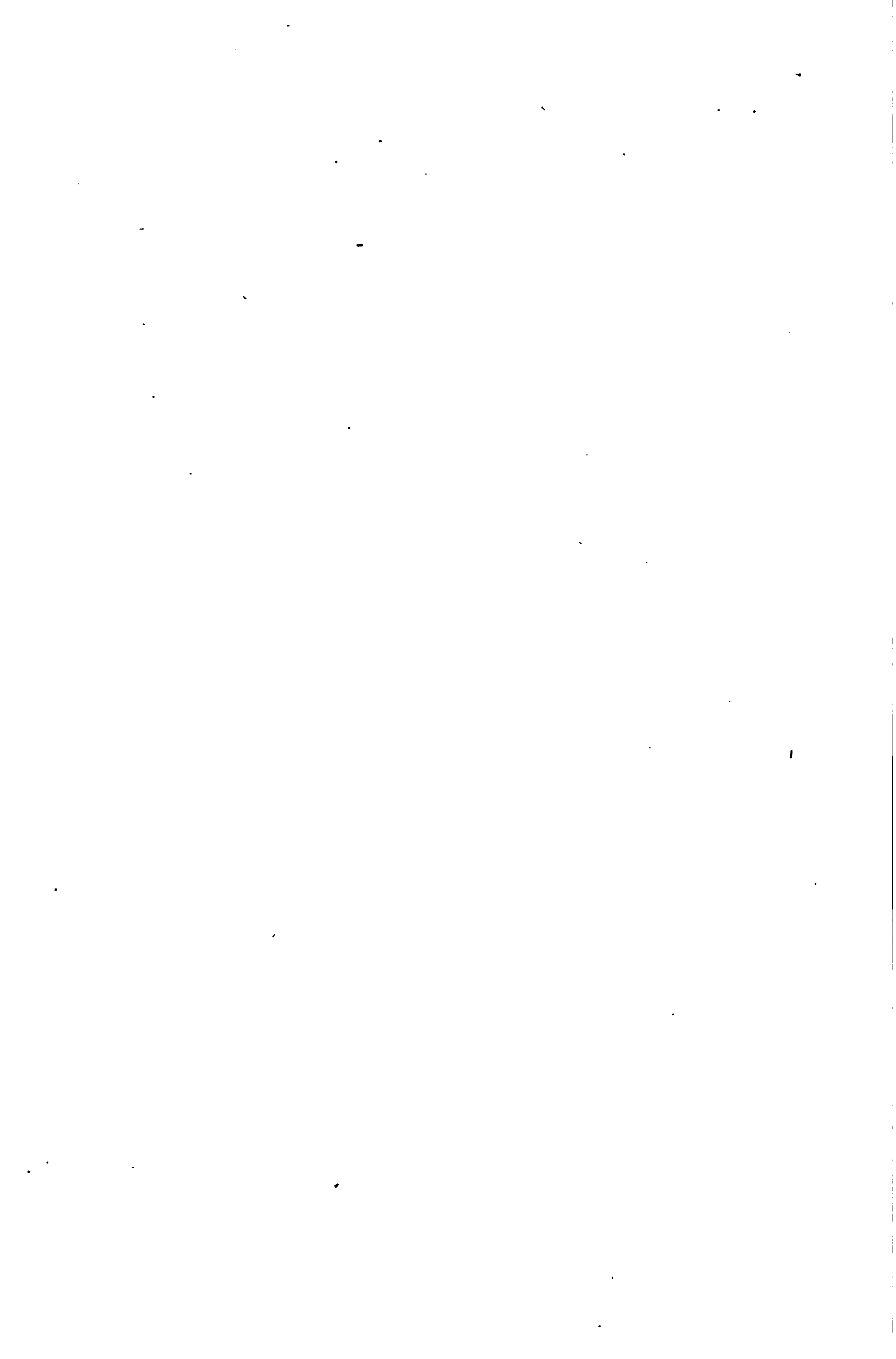


I.

LA DAUPHINE EST MORTE! VIVE LA DAUPHINE!

Juillet et Août

1746.



Un des plus curieux, un des plus saisissants contrastes de l'histoire, c'est le contraste entre la prodigieuse activité du XIX[e] siècle, et la torpeur somnolente qui caractérise les allures des hommes et des choses dans la première moitié du XVIII[e]. Dans ce *dolce far niente* qui était à l'ordre du jour en Europe il y a cent ans, les peuples sommeillaient, et c'est à peine si les gouvernements se tenaient éveillés, en ourdissant de petites intrigues dont chacun, voulant jouer au plus fin, devenait la dupe à tour de rôle. L'opinion publique, dans le sens que nous attachons à ce mot, n'existait ou plutôt ne se manisfait pas encore. On commençait tout au plus, en Angleterre, et fort timidement encore, de se servir de la presse comme d'un levier politique. A Paris, les idées nouvelles que l'on couvait dans les salons des *philosophes,* étaient encore des lettres mortes pour les masses. Tout en préparant la révolution de longue main, on ne faisait que du platonisme. Le télégraphe et les chemins de fer n'avaient encore, en rapprochant les pays, ni amoindri l'importance des États,

ni diminué leur prestige. On s'entrevoyait encore à travers le prisme de la distance. De rares courriers, attardés sur des routes presqu'impossibles, employaient, pour aller d'un endroit à l'autre, autant de jours que nous mettons d'heures maintenant pour aller et revenir. Menacés que nous sommes sans cesse de tourmentes ou de tempêtes révolutionnaires, l'art de gouverner devient de jour en jour plus difficile, et l'on peut aujourd'hui comparer la politique à une mer agitée et toujours houleuse, dont on n'ose affronter les périls, si ce n'est dans un navire solide, bien armé, chauffé à toute vapeur et dirigé par les pilotes les plus expérimentés. Au commencement du XVIIIe siècle, les affaires d'État ressemblaient aux eaux dormantes d'un lac paisible, dont nul encore ne soupçonnait les dangers. On y naviguait, paresseusement couché, comme à Venise, dans de somptueuses gondoles, à coups de rames cadencés et un peu au hasard, car c'étaient presque toujours des femmes capricieuses et coquettes qui, en souriant, tenaient les cordons de soie du gouvernail. La guerre se faisait comme une partie de chasse, où tout était réglé par l'étiquette et où chaque manoeuvre paraissait prévue et ordonnée d'avance. Une fois commencées, ces guerres de cabinet, mollement conduites, avec des armées peu nombreuses et mal disciplinées, duraient ou plutôt, puisqu'on se reposait en hiver, se renouvelaient sans cesse, jusqu'au moment souvent où per-

sonne ne savait plus au juste pourquoi l'on avait pris les armes. D'interminables congrès interrompaient ou accompagnaient ces luttes indécises; on perdait des mois en vaines disputes d'étiquette et, comme jamais on ne parvenait à s'entendre sur les questions de préséance, des réserves sans fin compliquaient la plus simple transaction internationale.

Quoi de plus grotesque que ces fastidieuses pédanteries que l'on prenait au sérieux; quoi de plus étrange que ces pompeuses futilités dont on remplissait la vie, à cette époque que nos grand'mères appelaient: *le bon vieux temps!* Le bon vieux temps, où le maréchal de Saxe faillit perdre la bataille de Fontenoy, par un excès de politesse des gardes françaises qui auraient cru manquer à l'étiquette et se déshonorer, en tirant les premières! Le bon vieux temps, où le philosophe par excellence, M. de Voltaire, n'était encore que gentil'homme de la chambre du roi très-chrétien et mendiait un sourire de la favorite du jour, en chantant la victoire d'hier ou en composant le ballet du lendemain! Le bon vieux temps, où la grave question qui préoccupait la France et la diplomatie européenne, était de savoir quand et comment la dame d'Etioles, marquise de Pompadour, parviendrait à être présentée à la reine! Le bon vieux temps, âge d'or des *mouches,* des *vertugadins* et des porcelaines de Saxe, où les perruquiers seuls prêchaient l'égalite — nous ne disons pas la

sagesse — en prêtant des cheveux blancs à tout le monde, et où il n'y avait encore de rouge à Paris que les joues des grandes dames et les talons des courtisans!

Plus il est difficile de se reporter à cette époque, dont trois ou quatre grandes révolutions nous séparent, et plus il faut de courage presque pour débrouiller le grimoire séculaire des chancelleries, dans l'espoir d'y retrouver le secret d'un mariage. Ne dira-t-on pas que nous méconnaissons l'esprit du siècle et que nous perdons notre temps, puisqu'il ne s'agit, en vérité, que du mariage d'une princesse qui n'a ni régné, ni joué aucun rôle dans l'histoire et dont on ne sait rien, ou à peu près rien, si ce n'est qu'elle a été la mère de trois rois, des trois derniers rois de France et de Navarre?

Si nous écrivions ces pages en 1747, l'année où la dauphine vint en France, ou bien en 1767, l'année de sa mort, nous aurions pu invoquer, car le goût du classique dominait alors, de hautes et antiques autorités, pour prouver l'importance et l'attrait que les mariages des princes ont eus, de tout temps, aux yeux des hommes d'État et des historiens, pour ne pas parler des poëtes. Nous aurions pu citer Moïse, qui rattache au mariage d'un prince nomade, la prophétie devenue la clef de voûte des traditions juives et la source des révélations chrétiennes; ou bien rappeler que les épopées d'Homère et les tragédies de Sophocle n'ont d'autre cadre que des

mariages princiers. Que deviendrait l'Iliade, en effet, sans l'union mal assortie du roi Ménélas et de la trop belle Hélène? que deviendraient, les *dissolving views* de l'Odyssée, voulût-on retrancher le fond du tableau: l'hymen-modèle du prince d'Ithaque et de la patiente Pénélope? que deviendrait enfin la tragédie grecque, sans l'union incestueuse du roi Oedipe et sans les sanglantes hyménées des Atrides?

Pour compléter nos citations classiques, nous aurions pu ajouter que la nation qui finit par gouverner le monde, se vantait de descendre du mariage d'un prince exilé, et que le sobre Tacite lui-même, tout bref qu'il était, ne dédaignait pas de peindre d'un trait de sa plume d'airain les femmes des Césars.

Mais le temps n'est plus, où l'on croyait pouvoir élever des rois en contant aux dauphins les innocentes aventures d'un Télémaque de fantaisie, et nous préférons invoquer des témoignages moins classiques et plus rapprochés, pour répondre à ceux qui voudraient douter de l'influence que les mariages des princes ont toujours exercée sur les affaires humaines. Or l'histoire de l'Europe moderne, monarchique par excellence, ne deviendrait-elle pas un dédale de faits inintelligibles, sans le fil conducteur des généalogies et des alliances princières? Ouvrez les annales du XVIII[e] siècle, remontez à l'origine d'une guerre, d'une complication quelconque, ou bien encore, étudiez les causes qui ont amené tel

traité, tel arrangement international, vous trouverez presque toujours, en y regardant de près, un mariage au bout; mariage fait ou défait ou mariage à faire, mariage stérile ou trop fécond. N'est-ce pas grâce aux mariages des filles du dernier Stuart, que l'aristocratie anglaise a pu clore, en la légalisant, la révolution de 1688? On peut dire que les libertés anglaises, que l'existence de l'empire britannique, sont placées officiellement sous la garantie d'un mariage princier, puisque le parlement a conféré aux descendants de la princesse Sophie, le droit exclusif de succéder à la dynastie déchue. Et l'Autriche, que ne doit-elle pas aux mariages de ses princes! *Belligerant alii, tu felix, Austria, nube!* disait-on dans le temps, comme on pourrait le dire des Cobourg aujourd'hui.

La France, au contraire, n'a pas été heureuse en mariages. Catherine de Médicis et Anne d'Autriche, il suffit de nommer ces deux reines, pour évoquer le sanglant souvenir des guerres et des révolutions dont elles ont doté la France.

Le mariage clandestin — puisque mariage il y a — de Louis XIV et de Me de Maintenon, ne peint-il pas d'un trait, la fin tragique du règne de ce superbe égoïste couronné? „L'État c'est moi,“ avait-il dit, et plus vrai qu'il n'avait pensé: l'État entre ses mains était devenu, en effet, un vieillard décrépit qu'attendaient déjà les fossoyeurs de la Terreur.

Le faible enfant, héritier des prétentions et des déceptions de ce long règne, débuta par un mariage malencontreux. En mariant Louis XV, en 1725, à la fille d'un piaste polonais, réfugié en France, Me de Prie lui avait fait épouser une double querelle: sa propre querelle d'abord, avec la reine d'Espagne, blessée à mort par le renvoi de sa fille, la fiancée du roi; puis la querelle de Stanislas Lesczinsky qui, devenu beau-père de Louis XV, voulait par la protection de la France, enlever la couronne de Pologne à la maison de Saxe. Cette double querelle engendra une guerre, dans laquelle la France n'obtint pas tout ce qu'elle désirait. L'électeur de Saxe demeura roi de Pologne et Stanislas, oublié du monde, oublia, à son tour, à Lunéville, ses courtes et turbulentes grandeurs.

A peine la France fut-elle remise de cette guerre, amenée par l'alliance de Louis XV avec Marie Lesczinska, qu'un autre mariage l'entraîna dans une guerre plus longue et plus désastreuse.

Philippe V, ce triste roi que la France, au prix de son sang, avait donné à l'Espagne, avait eu le malheur d'épouser, en secondes noces, une Italienne intrigante et ambitieuse. Elisabeth Farnèse, furieuse de voir deux fils du premier lit du roi, son époux, barrer la voie du trône à ses propres enfants, ne reculait devant rien, dût-elle mettre l'Europe à feu et à sang, pour établir ses Infants. Brouillée d'abord avec Louis XV, comme

nous l'avons dit, à cause du mariage manqué de l'Infante Marie-Anne, qu'elle fit reine de Portugal, ne pouvant la placer sur le trône de France, Elisabeth s'était réconciliée avec Louis XV moyennant un double mariage: elle avait obtenu pour son second fils, l'Infant Don Philippe (de Parme), la main de Madame, fille aînée de Louis XV et, pour sa seconde fille, l'Infante Marie-Thérèse [1]), la main du Dauphin [2]), fils unique de ce souverain.

Cette double alliance, qui fut le prélude du *pacte de famille*, coûta cher à la France; car, sans le mariage de Madame et sans l'intérêt qu'avait Elisabeth, et de conquérir un établissement en Italie, pour son fils puiné, devenu le gendre de Louis XV, et de soutenir son fils aîné, l'Infant Don Carlos, devenu, grâce à la France, roi de Naples, il est permis de se demander si les frères Belle-Isle eussent réussi à entraîner le cardinal de Fleury dans la longue guerre dont la mort de l'empereur Charles VI, le dernier des Habsbourg, fut le signal. Toujours est-il que la France n'avait absolument rien à voir dans cette querelle d'Allemands. Ayant une fois reconu la *pragmatique sanction,* son véritable intérêt, comme d'Argenson le marque après coup dans ses *mémoires,* eût été de rester simple spectateur, d'observer une stricte neutralité et d'empêcher l'Espagne et l'Angle-

[1]) née le 11 juillet 1726.

[2]) né le 4 septembre 1729.

terre de bouger. On connaît le tableau des désastres dont la France paya la faute de s'être laissé entraîner dans la guerre de la succession d'Autriche, tableau frappant tracé de la main du seul ministre de Louis XV qui eût le courage de lui dire toute la vérité.

„Malgré les succès de Votre Majesté en Flandre," écrivait le vieux maréchal de Noailles au roi de France, le 15 décembre 1746 [1]) „et quelque grande que soit la gloire qu'elle s'est acquise à la tête de ses armées, on ne doit pas oublier le sort des alliés de la France: Charles VII, dépouillé deux fois de ses États et prêt à l'être pour la troisième, lorsque ce prince est mort accablé de malheurs; les Espagnols chassés d'Italie, la République de Gênes envahie et sous le joug autrichien, le roi des Deux-Siciles menacé et peut-être à la veille de perdre ses royaumes; le duc de Modène errant, et réduit aux dernières extrémités; le prince Edouard fugitif et une partie de ses partisans morts sur l'échafaud. Le seul roi de Prusse, qui a été heureux, n'a cru pouvoir s'assurer ses succès que par des infidélités. Votre Majesté connaît trop bien le caractère de la nation française pour ne pas prévoir les suites funestes et rapides" . . . . . .

Ainsi pensait le Nestor de la cour de Louis XV, en décembre 1746, et ses noires prévisions ne se réalisèrent

[1]) Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, par Camille Rousset. Paris 1865, t. II. p. 271.

que trop. En prodiguant, pendant de longues années, le sang et l'or de ses enfants, dans une guerre injuste et impolitique; en se battant, en Italie, pour les fils de la reine d'Espagne, et en Allemagne, pour le roi de Prusse, la France sacrifia son prestige, sa puissance maritime, ses plus belles colonies et dilapida ses finances de manière à rendre la révolution inévitable, après les nouveaux désastres que lui valut la guerre de sept ans, la conséquence de celle de 1740.

Si, dans cette débâcle, la France a sauvé l'honneur du drapeau et l'intégrité de son territoire, c'est au maréchal de Saxe qu'elle le doit; mais, quelque glorieuses que fussent ses victoires, elles demeurèrent stériles, car ses conquêtes, à son grand regret, furent rendues, en 1748, lors de la paix d'Aix-la Chapelle.

A l'époque où notre récit commence, la guerre de la succession d'Autriche durait toujours, malgré la mort de Charles VII [1]), cet électeur de Bavière que la France et la Prusse avaient fait empereur d'Allemagne, sans avoir pu jamais lui conquérir un empire.

La guerre durait toujours, malgré la seconde *défection* du roi de Prusse qui, sans s'inquiéter de ses alliés, après avoir atteint son but, avait signé à Dresde, en décembre 1745, une paix séparée avec l'Autriche et la Saxe.

[1]) 20 janvier 1745.

La guerre, tout en ayant cessé en Allemagne, durait toujours, ou plutôt s'était rallumée en Italie et en Flandre, malgré la victoire de Fontenoy [1]) par laquelle Maurice de Saxe avait vengé Dettingen, et malgré la conquête des Pays-Bas autrichiens, assurée par la prise de Bruxelles [2]). La guerre s'était rallumée parceque l'armée Anglaise, défaite à Fontenoy et rappelée après cette bataille, était redevenue disponible à la suite de la victoire de Culloden qui mit fin à la *rébellion* Ecossaise suscitée par le *Prétendant* Charles-Edouard, le protégé de la France. L'Autriche de son côté, victorieuse en Italie et en paix avec la Prusse, avait pu détacher le Prince Charles de Lorraine en Flandre, pour y faire, de concert avec le duc de Cumberland, cette campagne de 1746, si malheureuse pour les alliés et si glorieuse pour Maurice, campagne dont nous rappellerons quelques phases dans le cours de ce récit.

Voilà, en peu de mots, où en étaient les choses en Europe, lorsque Louis XV, après avoir fait son entrée à Bruxelles, quitta l'armée qu'il avait confiée au maréchal de Saxe. Désirant assister à la délivrance de la dauphine qui, en ce moment, attendait ses premières couches, le roi revint à Versailles, le 14 juin 1746. On venait d'y chanter le *Te Deum* pour la prise d'Anvers et l'on y sut, par le roi, que l'armée du

1) 11 mai 1745.

2) 20 février 1746.

prince de Conti investissait en ce moment la forteresse de Mons.

Le roi ayant pris goût à la vie des camps, paraissait, malgré les larmes de Me de Pompadour, impatient de retourner en Flandre. On eut de la peine à le retenir en lui réprésentant, qu'étant venu pour l'accouchement de la dauphine, il serait singulier de repartir à la veille de ce grand événement. Or c'était, en vérité, un grand événement pour le roi et pour la France; car, depuis tantôt dix ans, tout le monde avait abandonné l'espoir que le dauphin, fils unique depuis la mort du duc d'Anjou [1]), eût des frères. On savait, que lors de la naissance de Madame Louise, sa huitième fille, en 1737, le roi avait dit: „Madame huitième et *dernière.*" On savait aussi que Madame de Mailly et ses soeurs, ayant relevé ce mot, avaient pris soin que le roi ne l'oubliât pas. On savait enfin que la reine Marie Lescinska, plus âgée que son époux, et vieillie avant l'âge, à la suite de dix couches terribles, froide, dévote et quelque peu capricieuse, ayant perdu l'affection du roi, n'était pas parvenue à la reconquérir, en 1744, à Metz, dans la grave maladie qui valut à Louis XV le surnom de *Bien aimé* payé si cher, du renvoi de la belle et entreprenante duchesse de Châteauroux. Toutes les espérances de la branche royale des Bourbons de France reposaient donc,

[1]) né en 1730, mort en 1733.

en 1746, sur le dauphin et la dauphine qui, on y comptait pour sûr, allait donner à la France un prince, un duc de Bourgogne. Au milieu des préparatifs pour les réjouissances qui devaient célébrer ce grand événement, une nouvelle grave et inattendue vint frapper les esprits des habitants de Versailles, comme d'un funeste présage. Le prince de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne reçut, le 16 juillet 1746, la nouvelle de la mort de Philippe V, décédé à Buen Retiro, le 9 juillet. Le nouveau roi, Ferdinand VI, avait écrit lui-même à Louis XV pour le prier de cacher la nouvelle de la mort de son père à Marie-Thérèse, la dauphine, dont l'état réclamait tous les ménagements. On obtempéra à ce désir; Marie-Thérèse accoucha, d'une fille, au grand désappointement du roi et de la cour, le 19 juillet. Trois jours après, la dauphine n'était plus! Elle expira subitement, après avoir fait les plus tendres adieux à son époux, qui l'adorait, bien qu'elle fût d'une incontestable laideur, rousse et d'humeur triste.

Il y avait, à l'époque dont nous parlons, deux ou trois ans que le roi Auguste III de Pologne, électeur de Saxe, avait accrédité à la cour de Versailles un ministre qui y faisait bonne figure. Le comte Jean-Adolphe de Loss, envoyé extraordinaire de Sa Majesté polonaise, avait eu le temps de se créer une excellente position en France; témoin le traité de subsides, si avantageux pour la Saxe, qu'il venait de signer avec le marquis

d'Argenson; témoin encore l'intimité dans laquelle il vivait avec les frères Pâris, les Rothschild de l'époque, les amis et les conseillers intimes de Mᵉ de Pompadour. *Sans être nourri dans le sérail* Loss en *connaît les détours.* Il nous contera les intrigues et les cabales de cour; il nous dira aussi comment il s'y prit pour les déjouer et comment il parvint à assurer à la fille de son maître, le plus grand établissement que l'Europe eût à offrir alors à une princesse jeune et féconde.

Loss, il faut lui rendre cette justice, ne perd pas son temps: „La Dauphine est morte! Vive la Dauphine!“ voilà le texte de la dépêche dans laquelle il annonce la mort de Marie-Thérèse d'Espagne.

> La douleur est presque générale — écrit-il au comte de Brühl le 24 juillet, deux jours après l'événement — mais en même temps que chacun pleure la mort de Mᵉ la Dauphine, le public dispose déjà de la main du Dauphin, pour lui donner promptement une autre épouse et je suis extrêmement flatté de voir que tous les voeux qu'on forme à cet égard se réunissent en faveur de S. A. R. notre Princesse Marie-Anne, car on ne fait point de difficulté de dire qu'elle mérite, préférablement à toute autre Princesse, de partager un jour le trône de France avec Mʳ le Dauphin. Nos politiques donnent l'exclusion à l'Infante d'Espagne, soeur de la défunte [1]), puisqu'un tel mariage choquerait la bienséance,

[1]) Marie-Antoinette-Ferdinande, la même qui plus tard épousa le roi Victor-Amédée III de Sardaigne.

> outre que ce serait mettre de nouvelles entraves à la France, et ils ne paraissent pas portés non-plus pour une Princesse de la maison de Savoie, attendu que leur mère est morte étique et qu'ils prétendent que le mal est héréditaire dans la maison.

Le 28 juillet, Loss rend compte d'un premier entretien confidentiel avec le marquis d'Argenson. Ce ministre ne lui cache pas la nécessité „où la cour de France se trouve de remarier incessamment le Dauphin;" d'Argenson ajoute même que lui, pour sa personne, désirerait que le choix du roi, son maître, „pût se fixer sur une princesse de Saxe."

Loss s'empresse d'expédier un courrier à sa cour. Que pense-t-on à Dresde de cette ouverture? Loss tient à le savoir aussi tôt que possible, afin, dit-il, „de pouvoir dresser ses batteries et faire diversion" à celles qu'il appelle déjà „*nos* rivales." Trois princesses avaient été ajoutées, en attendant, à la liste des Dauphines possibles. C'était d'abord Marie-Antoinette de Bavière, fille de feu l'empereur Charles VII. Loss ne s'en inquiète guère, „parceque," dit-il, „le roi très-chrétien est rebuté de cette alliance par les sujets de mécontentement que la Bavière lui a donnés, l'électeur étant regardé comme entièrement dévoué à la cour de Vienne, sans aucune espérance de retour." La seconde „rivale," la princesse de Bayra, fille du prince du Brésil, n'avait que douze ans. Loss l'écarte parcequ'elle lui paraît trop jeune. La

troisième enfin, la princesse Amélie de Prusse, soeur du roi Frédéric II, ne le préoccupe pas non plus. Elle a vingt-trois ans, six ans de plus que le dauphin, sans compter l'embarras inévitable qu'il y aurait à lui faire changer de religion. Il n'y a donc que *les Piémontaises* qu'il redoute. Le maréchal de Noailles les protège, dans l'espoir de détacher le roi de Sardaigne de l'alliance autrichienne, rêve que le marquis d'Argenson poursuit, de son côté, dans une négociation secrète [1]) révélée au diplomate saxon par l'ambassadeur d'Espagne.

Cependant le projet de mariage, à peine ébauché, péchait par la base. Loss avait travaillé pour la princesse Marie-Anne de Saxe, seconde fille de son maître et, à son regret, il devait appendre, peu de jours après avoir informé le comte Bruhl des bonnes dispositions du marquis d'Argenson, que l'on avait déjà promis la main de cette princesse. Elle devait épouser, et épousa en effet, l'électeur de Bavière dont la soeur, Marie-Antoinette, que nous avons vue sur la liste de *nos rivales*, venait d'accepter en même temps la main de Frédéric-Chrétien, prince électoral de Saxe, fils aîné d'Auguste III. Cependant Loss ne se tient pas pour battu. Puisque la princesse Marie-Anne ne peut épouser le dauphin, ce sera, pense-t-il, la princesse Marie-Josèphe qui l'épousera. Elle est bien jeune, il est vrai;

[1]) Voyez: „Mémoires et Journal inédit du Marquis d'Argenson." Paris 1857. T. III p. 26.

elle est née en 1731, et n'aura que quinze ans le 4 novembre prochain. N'importe! Proposons la toujours. Le comte Bruhl ne dit pas non; il en cause avec le roi, Auguste, et „Sa Majesté serait bien aise", mande Bruhl, „de donner au dauphin veuf, la princesse Josèphe en mariage, supposé que la cour de France s'y prête convenablement" [1]).

Loss n'en demande pas davantage. Il retourne chez d'Argenson. Le ministre trouve Marie-Josèphe bien jeune; cependant il désirerait avoir quelques détails exacts sur son caractère et sur sa personne. Comment faire? Perdre un temps précieux pour en écrire à Dresde? Loss n'y songe pas; et il y a pourtant trop longtemps qu'il n'a vu la princesse pour pouvoir prendre sur lui d'en faire le portrait. L'idée lui vient de s'adresser au comte de Vaulgrenant, ambassadeur de France, qui, rappelé de Dresde, serait bien aise d'y retourner. Vaulgrenant ne se fait pas prier. Un matin, chez Loss, il trace en quelques lignes le portrait de la jeune princesse. Loss fait copier la note de Vaulgrenant et la donne à d'Argenson, sans lui en nommer l'auteur. D'Argenson consent à remettre le papier au roi de France „comme une pièce anonyme, qui aurait été envoyée au ministre dans une enveloppe cachetée d'un cachet inconnu."

[1]) Dépêche du comte Bruhl du 10 août 1746.

Ce petit artifice, écrit Loss le 21 août, a eu tout le succès que je m'en étais promis, car, comme j'avais caché au ministre le nom de l'auteur de mon portrait, le comte de Vaulgrenant fut mandé pour en dire son sentiment et eut ordre de donner un mémoire plus étendu au roi de France, dans lequel il a rendu encore plus justice aux bonnes qualités de notre princesse. Sa Majesté a gardé l'un et l'autre dans son bureau, faisant les mêmes recherches à l'égard des autres princesses qui se présentent pour remarier le Dauphin . . . ., le principal objet du roi étant de lui choisir une princesse qui ait de la santé et qui soit propre à lui donner une prompte succession, sans s'arrêter d'ailleurs trop, aux raisons politiques.

La cour de Dresde fut „très-satisfaite du stratagème“, fort innocent comme on voit, dont Loss s'était servi „pour donner une juste idée du caractère et de la personne de la princesse Josèphe“ [1]. Voici le *portrait* que le comte de Vaulgrenant, en août 1746, fit de la future dauphine:

La princesse Josèphe est d'une taille proportionnée à son âge, parfaitement bien faite, le port noble, l'air doux et engageant, marchant bien et de bonne grâce; elle croît et se forme à vue d'oeil; elle est blonde, elle a les yeux bleus, grands, vifs et doux en même temps, et la physionomie très-spirituelle. On ne peut pas dire qu'elle soit belle, mais on peut la regarder comme jolie, et elle plaît généralement; elle a beaucoup d'esprit et

[1]) Dépêche du comte de Bruhl, du 4 septembre 1746.

tout du meilleur, une grande pénétration, elle a l'esprit juste et orné de sens droit, le caractère excellent, beaucoup de douceur; elle est remplie de sentiments, de piété et de religion et elle a eu la meilleure éducation que l'on puisse donner.

La partie était engagée, mais Loss sentait bien qu'elle n'était pas encore gagnée. L'habile diplomate, certain de l'appui du ministre des affaires étrangères, n'oublia pas de mettre Me de Pompadour dans ses intérêts. L'alliance piémontaise avait toujours encore des partisans; Loss va nous dire comment il s'y prit pour les décourager [1]:

> J'insinue, aux courtisans de l'un et de l'autre sexe que le choix d'une Savoyarde les expose à devenir les esclaves de Me de Carignan et d'un nouveau parti qui se formerait sous la protection d'une dauphine de cette maison, ou bien qu'ils n'auraient pas le même inconvénient à craindre d'une princesse saxonne qui, étant isolée et ne tenant à personne, aurait pour principe de gagner l'affection d'un chacun.

Il ajouta [2]:

> Il est sûr que l'on n'avancerait rien par trop d'empressement. Pour faire les insinuations qui sont nécessaires, je me sers de plusieurs canaux souterrains sans qu'il paraisse même, qu'elles viennent de moi. Il faut laisser mûrir les choses sans se laisser endormir par les cabales des autres.

[1] Dépêche du comte de Loss du 25 août 1746.

[2] Dépêche secrète du même du 1 septembre 1746.

Disons un mot des cabales que Loss signale. La mort de Philippe V avait éloigné du pouvoir l'intrigante reine Elisabeth Farnèse. Le faible Ferdinand, sous l'influence de sa femme portugaise, n'aimait guère sa belle mère, et pour cause. Cependant, l'ambitieuse reine n'avait pas encore été renvoyée à Ildefonse. Elle se cramponnait encore à l'espoir de rentrer au pouvoir par l'appui de la France. On s'en méfiait, on la craignait même un peu à Versailles, mais on la ménageait. La mort de la dauphine, sa fille, avait été un coup de foudre pour Elisabeth. Il est vrai qu'elle possédait encore une alliée fidèle, Madame Infante, sa belle-fille; mais Madame Infante vivait à Madrid et la reine douairière tenait surtout à avoir à Versailles une personne dévouée à ses intérêts. L'ancienne maîtresse du cardinal Alberoni remuait donc ciel et terre pour remplacer la défunte dauphine, par sa soeur cadette, et se riait des scrupules du clergé français qui combattait, comme incestueuse, l'idée de donner successivement au dauphin deux soeurs en mariage.

Déjà l'énergie de la reine douairière s'était fait regretter en Italie; les généraux espagnols donnaient de grands ennuis au maréchal Maillebois, qui s'excusait de ses revers, par l'inaction des Espagnols. Les Austro-Sardes venaient de passer le Var et allaient s'emparer de Gênes, sans que les *Gallispans* — comme on appelait alors les armées combinées de la France et

de l'Espagne — songeassent à les arrêter. Plus on était mécontent, à Versailles, de la marche des affaires en Italie, et plus le parti espagnol travaillait à cimenter l'alliance. Les Noailles et la petite coterie de la reine de France s'agitaient dans ce sens. La reine avait du reste ses raisons à elle, pour ne pas désirer le mariage du dauphin avec la *Saxonne.* Elle n'avait pas oublié les griefs et les rancunes des Lesczinski. Elle espérait enfin rencontrer, dans la soeur de la défunte, une bru tout aussi dévote et tout aussi dévouée.

Voilà en deux mots le dessous des cartes, que Loss dévoile dans ses dépêches. On comprend l'inquiétude avec laquelle il surveillait les premières démarches du duc d'Huescar, le nouvel ambassadeur que la cour de Madrid venait d'envoyer à Paris. Loss regrettait, bien plus que d'Argenson, le rappel de cet excellent Campo-Florido qui n'avait pas eu de secrets pour son collègue de Saxe. Or le duc d'Huescar avait débuté à Paris en proposant officiellement l'Infante Antonia; la cour de Madrid n'avait pas voulu contrarier, sur ce point, les désirs de la reine douairière. Voici ce que Loss pensait de cette démarche [1]:

> Le duc d'Huescar, a ordre de proposer l'infante pour épouse à Mr le Dauphin. Il s'est déjà acquitté de sa commission et se donne de grands mouvements pour y

[1] Dépêche du 1er septembre 1746.

réussir, mais jusqu'ici sans apparence de succès. Le préjugé où l'on est généralement en France contre ce mariage, m'a fait espérer que Huescar ne viendra pas à bout de changer les dispositions du roi très-chrétien à cet égard. Tous mes avis confirment que Sa Majesté penche personnellement plus pour notre princesse Josèphe que pour toute autre, et que sans les raisons politiques, par lesquelles ce monarque est retenu, il ne balancerait pas entre une princesse de Savoie et la nôtre. Je suis averti qu'on attend avec impatience le rapport que le marquis des Issarts a ordre de faire au roi très-chrétien sur la princesse Josèphe.

Loss avait bien jugé la situation, car, la veille du jour où il expédia la dépêche qu'on vient de lire, le 31 août, Louis XV, de son côté — ce que Loss ne pouvait savoir — avait décliné l'offre de l'infante Antonia, dans une lettre adressée au roi d'Espagne [1]: „La religion, ma conscience, et la crainte de l'avenir“, avait dit le roi de France, „ne me le permettent pas, ce dont je suis en désespoir, et il est impossible de me vaincre là-dessus ...... Le clergé et le peuple pensent comme moi, ou, pour mieux dire, je ne pense que d'après eux, et la voix du peuple est la voix de Dieu.“

Louis XV dit déjà dans cette même lettre: „Il y a aussi *une princesse de Saxe, qui est la seule restante*

[1]) Voyez la lettre du 31 août, Rousset: „Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles.“ T. II, p. 245.

qui puisse nous convenir." Quant au marquis des Issarts, l'ambassadeur de France qui venait d'être accrédité à Dresde [1]), dont parle Loss, c'était un gentil'homme de Provence, à peine âgé de vingt-huit ans, qui devait ce brillant début dans la carrière, à la protection de la maison de Conti. D'Argenson dit, en partant de lui: „Il est aussi délié qu'il paraît épais dans sa grosse figure . . . . . il me parut le moins mauvais de tous ceux qui se présentaient alors pour des emplois étrangers . . . ." [2]).

Sur la recommandation du comte Loss, on fit bon accueil, à Dresde, au marquis des Issarts et le jeune ambassadeur y répondit en secondant, de son mieux, les vues de son antipode diplomatique, comme le prouve la dépêche que Loss écrivit à sa cour, après l'arrivée du courrier français attendu avec tant d'impatience:

Secrète. PARIS, ce 8 septembre 1746.

Le Marquis d'Argenson m'a dit que Mr des Issarts a mandé du 28 d. p., qu'ayant été avec le Très-Révérend Père Guarini [3]) dans sa loge à l'opéra, il avait vu de loin notre princesse, et que le portrait qu'il avait fait de sa figure était conforme à l'idée que je lui en avais donnée. Il m'a ajouté confidemment, et seulement comme de lui à moi, qu'il croyait que la chose s'acheminait ici. Les circonstances présentes me font moins redouter une Pié-

[1]) Le 28 août 1746.

[2]) D'Argenson Mémoires. T. III, p. 137.

[3]) Le confesseur du roi de Pologne.

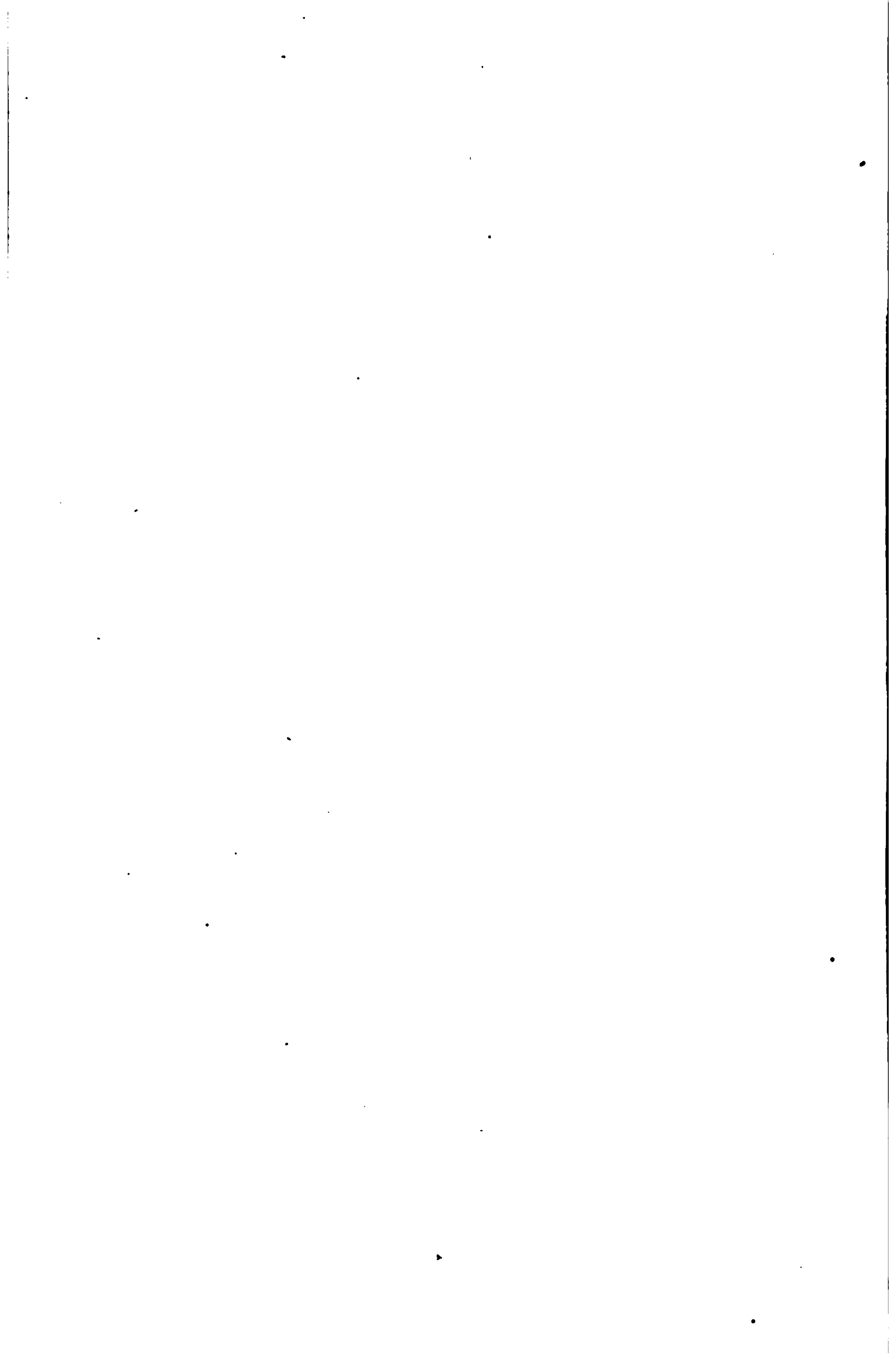
montaise que l'Infante, puisque le roi d'Espagne s'intéresse pour la dernière. Mais, encore une fois, nous avons jusqu'à présent plus d'espérance qu'aucune des autres, s'il ne survient quelque événement qui fasse pencher le roi T. C. d'un autre côté.

II.

„DEMAIN BATAILLE!“
L'ÉNORME PAQUET DE MAURICE.

Septembre et Octobre.

1746.



Telle était la situation des affaires, lorsque le maréchal de Saxe, occupé alors à diriger le siège de Namur et à surveiller les mouvements du prince Charles de Lorraine, reçut le premier avis du mariage projeté. Or, peu de jours avant l'arrivée des bonnes nouvelles de Dresde, dont nous venons de parler, Loss, pénétré de l'urgence de combattre le parti espagnol, s'était adressé à Maurice pour lui demander aide et appui. Loss savait Maurice intimément lié avec le vieux maréchal de Noailles qui n'avait rien à refuser à Maurice; et Noailles, à tort ou à raison, passait pour le chef et l'oracle de la coterie qui, à Versailles, travaillait pour l'Infante Antonia. Le crédit de ce ministre avait un peu baissé depuis Dettingen; cependant il venait de rendre un grand service à Louis XV, en cimentant, à Madrid, d'où il revenait précisément à cette époque, l'alliance un peu refroidie depuis la mort de Philippe V. Loss savait aussi que Maurice ne demanderait pas mieux que de travailler pour la cour de Saxe, dans une affaire surtout, où son intérêt personnel était si évidemment d'accord avec les intérêts de famille

qu'on allait lui recommander. La position exceptionelle que le vainqueur de Fontenoy s'était faite en France, était, on le sait, difficile à soutenir. Le seul général qui, dans cette longue guerre, eût été toujours *heureux* et eût su, après tant de désastres, relever le courage du soldat français, en dorant les drapeaux du roi très-chrétien d'un rayon de gloire, n'était pas français de naissance; et on ne l'oubliait pas, bien que la victoire l'eût naturalisé. Il était, qui plus est, protestant et n'avait pas voulu changer de religion pour ne pas avoir l'air d'y être poussé par ambition. C'était un grand défaut aux yeux des dévôts, et une arme dont ses ennemis usaient et abusaient. La guerre avait élevé Maurice; la paix, ou même une intrigue de cour, pouvait le renverser. Le mérite seul ne suffisait pas toujours pour réussir à la cour de Louis XV. Dédaignant les petits moyens, prenant partout, sans dire gare à personne, les *grandes entrées* que le roi lui avait données au Louvre, Maurice, par l'insouciante indépendance de son caractère, avait augmenté le nombre des jaloux et des envieux qui ne faisaient pas défaut au fils de la belle Aurore de Koenigsmark. Un prince du sang, le prince de Conti, s'était ouvertement placé à la tête des mécontents. Il possédait l'oreille du roi; la princesse, sa mère, passablement intrigante, l'appuyait à la cour; tandis que, dans le conseil, un ministre courtisan et peu capable, le comte d'Argenson, s'était fait le trop humble esclave de ses vo-

lontés et de ses caprices. Furieux d'avoir vu le plan de campagne de Maurice préféré au sien; furieux surtout d'avoir dû réunir son armée à celle du maréchal, le prince de Conti venait de donner, tout dernièrement encore, une preuve publique de sa haine et de sa puissance. Ayant brusquement quitté l'armée, il était venu à Versailles arracher au roi un brevet de généralissime, brevet qui renouvelait, en sa faveur, l'ancien privilège des fils de France, de commander en chef, lorsqu'ils se trouvaient devant l'ennemi, avec une armée commandée par un maréchal de France. On verra comment Maurice fut mis à l'abri de ce brevet que la marquise de Pompadour n'avait pas su refuser au fils de la princesse qui avait daigné la présenter à la cour. Toujours est-il que le prince de Conti avait obtenu une satisfaction en apparence humiliante pour Maurice. Les amis du maréchal regrettaient vivement que la guerre le retînt encore éloigné de la cour. Les absents ont toujours tort; c'était aussi l'avis du comte Loss qui, dans ses dépêches, ne cache pas son impatience de voir arriver Maurice. Loss avait pensé suivre, selon son habitude, le roi en Flandre; il espérait y voir le comte de Saxe pour l'avertir, et des menées de la maison de Conti, et du projet de mariage. Mais le roi, au commencement de septembre, abandonna définitivement l'idée de retourner à l'armée et Loss, ne pouvant parler à Maurice, résolut de lui écrire. Voici sa lettre:

Monseigneur! Paris, le 3 septembre 1746.

Me voyant frustré de l'espérance de vous faire ma cour à l'armée par la résolution que le Roi T. C. a prise de n'y point retourner pendant cette campagne, j'ai recours à la plume, pour me donner l'honneur de m'expliquer avec une entière confiance envers vous sur certains passages que vous aurez trouvés, Monseigneur, dans mes précédentes, où je vous ai marqué l'empressement que j'avais de m'entretenir avec vous pour vous demander vos conseils et votre appui dans une affaire importante, qui était sur le tapis. Je ne dois donc pas vous cacher, Monseigneur, que parmi les différents partis qui se présentent pour remarier Mr le Dauphin, il est question bien sérieusement de notre Princesse Royale Josèphe, l'idée qu'on a donnée au Roy T. C. de ses belles qualités lui ayant attiré une attention particulière de la part de S. M.

De mon côté, je ne fais point de difficulté de vous dire, Monseigneur, que le Roi mon maître, aussi bien que la Reine, serait bien flatté d'avoir pour gendre Mr le Dauphin et j'en parle avec assez de fondement pour n'avoir pas à craindre d'être désavoué; mais vous jugez mieux que personne, que pour ne me point compromettre, je suis obligé d'user de beaucoup de circonspection dans une affaire si délicate. Il me suffira de vous faire remarquer, qu'il s'agit de fixer l'esprit du Roi T. C. en faveur de notre Princesse Royale préférablement à ses rivales. Vous y pouvez beaucoup contribuer par votre crédit et par des insinuations convenables. Je vous supplie, Monseigneur, de m'honorer d'un mot de réponse dont vous pourrez, s'il vous plaît, charger un de vos courriers, pour que cette lettre me parvienne avec plus de sûreté etc.

L'esprit pratique du maréchal embrassa du premier coup d'oeil la fin et les moyens. Il vit que l'affaire était excellente. Placer sa nièce si près du trône de France, c'était rendre un service éclatant à la maison de Saxe, c'était, en même temps, assurer son propre avenir. Aussi Maurice s'empare-t-il de l'idée que Loss lui suggère, avec toute l'ardeur et tout le bon sens qui le distinguent. „En avant! tambour battant! mèche allumée!“ — sa petite fille l'a bien deviné — Maurice ne connaissait par d'autre allure. Il aimait à aller droit au but, comme le boulet de canon à la guerre; et, en diplomatie, à prendre, comme on dit, le taureau par les cornes. Les lettres qu'il expédia, le 10 septembre, au roi son frère et au comte de Bruhl, nous donneront une première idée de son savoir faire.

Voici d'abord le billet d'envoi à Bruhl:

Au camp sous Tongres, ce 10 septembre.

Je dépêche ce courrier à Votre Excellence pour que les choses contenues dans la lettre que j'écris au Roi ne passent pas par des mains profanes; je n'en ferai pas une répétition ici parceque j'imagine qu'elle vous sera communiquée. Ayez la bonté de faire payer la course a mon courrier; vous me payez trop mal mes pensions pour que je puisse vous faire de ces galanteries, et ce que je vous mande vaut le courrier. J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

M. de Saxe.

Dans la lettre adressée au roi de Pologne, son frère, le maréchal entre dans les détails. Les excellents conseils qu'il y donne méritaient bien les frais du courrier: „Je tiens l'affaire, elle est bonne; gardez le secret et fiez Vous à moi. Laissez moi faire. La France voudrait se réconcilier avec la Russie. Le roi est brouillé avec l'Impératrice Elisabeth, depuis qu'elle a renvoyé ce brouillon de La Chétardie. Vous êtes bien avec le cabinet de St Pétersbourg. Vous pouvez nous y être utile. Je ferai sonner cela. Vous avez marié votre fille aînée au Roi de Naples, qui sera Roi d'Espagne un jour, car Ferdinand VI n'a pas d'enfants et n'en aura pas. Nous ne l'oublierons pas; nous ajouterons, que vous mariez votre seconde fille à l'Electeur de Bavière, ce qui vous donne voix au chapitre, c'est-à-dire la voix de la Bavière à la diète de Ratisbonne. On vous aura écrit, que je n'ai plus de crédit, parce que le petit Conti a obtenu son brevet. Balivernes! n'en croyez pas un mot. Voici ce que m'écrit Me de Pompadour. Je la tiens, vous le voyez.“ Voilà ce qu'on lit entre les lignes, et voici la lettre et la pièce à l'appui:

Au camp sous Tongres, le 10 de septembre 1746.

Sire,

Je n'importune pas souvent Votre Majesté de mes lettres, je respecte trop ses occupations; mais les grandes circonstances forcent mon silence et peuvent autoriser la liberté que je prends.

Vous savez, Sire, que l'on songe à remarier Monsieur le Dauphin; je suis assez à même de savoir l'intrinsèque de la cour de France, et je ne laisse pas que d'avoir quelques liaisons. Le Roi incline pour la Princesse Josèphe par des raisons particulières; la santé et la fécondité lui paraissent préférables à des raisons politiques. La Maison de Savoie est soupçonnée depuis longtemps de ne pas posséder ces deux qualités si néçessaires pour la postérité et l'affermissement du trône; d'ailleurs je cherche à faire valoir les vues politiques qui ne laissent pas d'être d'un grand poids. Les liaisons dans lesquelles Votre Majesté se trouve avec la Russie, l'établissement de la Reine des Deux Siciles un jour sur le trône d'Espagne et la dernière alliance qu'Elle vient de conclure avec la Maison de Bavière, sont des raisons que je ne manque pas de faire valoir dans l'occasion. Le Roi de Prusse fera bien tout ce qu'il pourra pour traverser cette affaire, mais l'on s'en méfie ici; il a peu d'accès dans l'intérieur de la Cour et il lui sera difficile de traverser cette négociation, pour peu que le secret soit observé et que l'on précipite la conclusion. L'affaire est bonne; ainsi il ne faut y admettre aucune formalité qui l'allonge, si elle vient au point que je la désire. Il suffit, pour le présent, que Votre Majesté soit informée de la manière dont S. M. T. C. pense. Je prends la liberté d'envoyer une lettre que m'a écrite ces jours passés Me de Pompadour, qui pourra faire juger Votre Majesté que je ne suis pas mal dans les petits cabinets. L'on était aux informations et je crois même qu'il est parti quelqu'un pour voir la Princesse Josèphe et au rapport duquel on se confie; cela a passé par les mains d'un de mes

amis[1]), qui est au fait de ce qui se passe et qui lui a fourni des lettres de change sur Dresde et Varsovie. Voilà, Sire, tout ce qui m'est parvenu de cette circonstance, qui ne laisse pas que d'être intéressante. Nous faisons le siège de Namur; j'y ai envoyé Mr le Comte de Clermont Prince et Mr de Loewendal avec 62 bataillons et 50 escadrons. Je suis ici à observer les mouvements de Mr le Prince Charles, avec 100 bataillons et 250 escadrons. Son armée est fondue d'un tiers, dans la marche pénible qu'il a été obligé de faire, pour se retirer de la situation gênée, où je l'avais insensiblement réduit.

Recevez, Sire, avec Votre bonté ordinaire, les assurances du respect et de la soumission avec laquelle je suis toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus fidèle et le plus soumis serviteur et sujet

M. de Saxe.

Inutile de dire que les savantes manoeuvres, que le grand capitaine indique si modestement, en passant, amèneront peu à peu le Prince Charles de Lorraine, qui commandait l'armée des alliés, combinée de troupes autrichiennes, anglaises, hollandaises, hanoveriennes, bavaroises etc., à accepter la bataille de Raucoux, pour laquelle le maréchal de Saxe prépare le terrain; car déjà il médite une nouvelle bataille, une nouvelle victoire, n'en déplaise à Me de Pompadour. La marquise détestait tout ce qui pouvait la séparer du roi; elle détestait par conséquent la guerre, et ne s'en cachait pas

[1]) Évidemment Mr Paris de Montmartel.

dans le tendre billet que Maurice envoya à son frère. Lorsqu'on se donne la peine d'examiner de près ces pattes de mouche d'une jolie femme, on y démêle la ratification d'un pacte secret, d'un traité d'alliance offensive et défensive, entre ces deux grandes puissances, le général qui défendait le royaume, et la maîtresse qui gouvernait le roi: „Je ne veux pas que le roi me quitte; arrangez-vous de manière à ne pas me l'enlever; si vous me faites ce plaisir, le roi fera ce que vous voudrez et vous serez content de moi." Voilà ce qu'elle voulait dire, en écrivant le petit mot que l'on va lire:

> Je veux me flatter, mon cher maréchal, que le reproche que vous vous faites de ne m'avoir point écrit, vient d'amitié pour moi, et, en vérité, si cela n'était pas, vous seriez un ingrat, car vous savez que je vous aime beaucoup. Je crois ce que vous me dites comme l'évangile; dans cette croyance, j'espère qu'il n'y aura point de bataille et que notre adorable maître ne perdra pas une occasion d'augmenter sa gloire. Il me semble qu'il fait assez ce que vous voulez; je suis bien sûre que vous serez content et que vous continuerez à le bien servir; je mets toute ma confiance en vous, mon cher maréchal; en faisant la guerre comme vous la faites, je me flatte d'une bonne et longue paix. Adieu, mon cher maréchal, je vous aime de tout mon coeur.
>
> La Mise DE POMPADOUR.

Dites, je vous prie, quelque chose pour moi à mon grand nigaud [1]) et au Cte de Noailles.

Ce 10 (août? 1746) au soir.

Auguste III reçut ces lettres à Varsovie, où il était allé, accompagné de la reine, des princesses et du comte de Brühl, ouvrir une de ces diètes de Pologne que le *liberum veto* devait, selon l'habitude, dissoudre bien vite. Retenons, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que le roi Auguste quitta Dresde, le 12 septembre et qu'il revint de Varsovie, à Dresde, le 17 décembre. Les princesses Marie-Anne, la future électrice de Bavière et Marie-Josèphe, la future dauphine, furent de ce voyage.

Pendant que le courrier de Maurice traversait l'Allemagne et la Pologne, le ministre de Saxe à Paris, ne resta pas les bras croisés; Loss s'empressa d'abord de signaler la défaite d'une *rivale* à la quelle il avait fait peu attention jusqu'ici [2]):

Tout Paris a été rempli, depuis quelques jours, d'un bruit qui s'était répandu, que M^{r} le Dauphin se mariait avec la princesse de Prusse. Cette princesse, que le roi de Prusse son frère a proposée au roi de France, n'a pas laissé de trouver des partisans. J'ai représenté à nos amis, qu'indépendamment de la disproportion d'âge, le

[1]) Le *grand nigaud* était le petit nom de M. Pâris Duverney. Me de Pompadour lui écrit entre autres, le 2 novembre 1751, un billet qui commence ainsi: „J'ai oublié, mon cher *nigaud*“ .... Voyez Mémoires de Grimm, traduits par M. Linmany (Paris 1830), p. 105.

[2]) Dépêche du comte Loss au comte Bruhl du 16 septembre 1746.

roi très-chrétien ne tirerait aucun avantage réel d'un tel mariage, puisque le roi de Prusse, ayant pour unique objet son intérêt particulier, n'en ferait ni plus ni moins pour celui de la France; outre que la nouvelle alliance que la cour de Vienne venait de contracter avec la Russie, liait tellement les mains à Sa Majesté prussienne, que son amitié ne saurait être d'une grande utilité au roi de France, supposé même que son inclination et ses vues particulières le poussassent à accorder de nouveaux secours à la France, contre l'impératrice reine. A la vérité je ne crois pas que ce mariage soit fort à redouter.

Inutile de dire que Loss parle du fameux traité de St. Pétersbourg; traité d'alliance défensive, que l'Autriche venait de signer avec la Russie, afin de se mettre à l'abri des entreprises du roi de Prusse, dont la *défection* avait sourdement irrité le cabinet de Versailles, sans que le marquis d'Argenson, tout dévoué au protecteur de son ami Voltaire, voulût le ressentir officiellement. La princesse Amélie dont il est question, était, on le sait, la soeur favorite de Frédéric II, la même qui épousa plus tard le margrave de Baireuth et dont tout le monde connaît les *mémoires.*[1] Notons en passant, que le roi de Prusse, le *protecteur des protestants,* n'eût pas hésité à faire changer de religion à sa soeur qui pensait probablement comme Henri IV, que le trône de France valait bien une messe.

Les autres intrigues allaient leur train; la reine de France penchait toujours pour *l'Espagnole* et le duc

d'Huescar *se donnait toujours des mouvements infinis;* mais Loss, après avoir mis le comte de Maurepas dans ses intérêts, sut combattre, par ce ministre fort goûté dans la coterie de la reine, les rancunes et les préjugés de cette princesse.

Le 22 septembre, rien n'était décidé encore; Louis XV toutefois, avait, dans la conversation familière, „lâché certains propos“ qui réjouissaient Loss, d'autant plus qu'il était dans le secret de la correspondance de Maurice avec le roi, et dans le secret, aussi, des espérances que le maréchal fondait sur ses insinuations. Ce que Loss ignorait encore, c'était la „conversion“ du duc de Noailles, jusqu'ici un des partisans zélés de l'Infante. Ce ministre, désireux avant tout de ne pas contrarier son ami Maurice, avait déclaré sa neutralité dans la question du mariage. „Tout ce que je souhaite à M. le dauphin“, avait-il écrit au roi, „c'est une princesse aimable, saine de corps et d'esprit, et qui puisse donner à la France un bon nombre d'enfants mâles, robustes et bien conditionnés“ [1]).

Des Issarts continuait à rendre „entière justice“ à la princesse Josèphe et à écrire „comme un homme qui désirait beaucoup son alliance avec M^{r} le dauphin.“

Le secrétaire de légation, Durand d'Aubigny enfin, qui revenait de Dresde après y avoir rempli les fonctions

[1]) Lettre du maréchal de Noailles du 23 septembre 1746. Voyez *Rousset,* Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles, T. II, p. 241.

de chargé d'affaires, depuis le rappel du comte de Vaulgrenant et jusqu'à l'arrivée du marquis des Issarts, confirma verbalement les rapports favorables de l'ambassadeur; d'Aubigny rédigea même un mémoire secrètement concerté avec Loss, sur les avantages politiques de l'alliance avec la Saxe, document dont nous parlerons en son temps.

Bref, les choses marchaient au gré des désirs du diplomate saxon, qui n'a pas l'air de trop se préoccuper, ni de Madame de Carrignan, qu'il représente comme „capote“, ni „des différentes factions qui travaillaient, soit pour l'infante, soit pour la Prussienne“; ni enfin de M[e] de Modène qui, „appuyée de la maison de Toulouse et du palais royal, faisait jouer toutes sortes de ressorts secrets et d'intrigues pour marier sa fille à M[r] le dauphin.“

L'infante Antonia était la seule rivale sérieuse. L'ambassadeur d'Espagne, dans les premiers jours d'octobre, „commençait à le prendre d'un ton bien haut“; il parlait „de froideur et de mésintelligence, comme des conséquences inévitables d'un refus de la part du roi de France“[1]). Le comte Loss fut tenu au courant par ses

[1]) Loss ignorait que ces menaces produisaient sur l'esprit du roi l'effet contraire à celui qu'on avait voulu produire. L'excès de zèle que témoigna Madame Infante, impatienta Louis XV au point qu'il dit au marquis d'Argenson, après lui avoir montré une lettre pleine de menaces de cette princesse: *„En voilà trop.“* D'Argenson mémoires. T. III, p. 144.

amis qui, sans lui cacher que la reine n'avait pas encore abandonné l'espoir de voir triompher l'alliance espagnole, le consolaient en lui représentant le peu de crédit dont jouissait cette princesse délaissée.

L'extrait que voici, de la dépêche du 6 octobre, nous initiera aux craintes et aux espérances du diplomate saxon:

> Mr le duc de Huescar commence à le prendre d'un ton bien haut. Il parle de rien moins que de froideur et de mésintelligence qu'il fait envisager comme les suites inévitables d'un refus de la part du Roi de France. Ces menaces n'ont produit jusqu'ici aucun changement dans l'esprit du Roi de France; mais elles ne laissent pas de ralentir l'ardeur de nos amis, et surtout des deux d'Argenson qui craignent l'Espagne, quoiqu'ils soient entièrement portés pour notre Princesse. On paraît persuadé que les ordres que le duc de Huescar reçoit, de pousser cette affaire avec tant de chaleur, sont soufflés secrètement par le Maréchal de Noailles et sa cabale, et que le Roi d'Espagne ne s'y prête que par complaisance pour sa belle-mère, ne désirant pas le mariage de sa soeur avec le Dauphin, avec la vivacité qu'on voudrait le faire accroire au Roi de France. Nos amis font usage auprès du Roi de France de ce raisonnement. La Reine de France se maintient toujours dans la répugnance qu'Elle a montrée jusqu'ici, mais son opposition n'est pas à appréhender à cause du peu de crédit qu'elle a sur le Roi. Mr le Dauphin manifeste assez qu'il penche vers la Princesse Josèphe, et Vaulgrenant tâche de le confirmer dans ces bonnes dispositions. J'ai tout lieu de croire que le Roi

de France à répondu avec confiance à la lettre du Maréchal de Saxe dont j'ai fait mention dans une de mes précédentes, et, si je suis bien informé, le dernier doit avoir expédié tout récemment un courrier à Varsovie, chargé de dépêches importantes, concernant le mariage en question. Je tiens cette particularité d'un Ministre qui est dans nos intérêts.

Le 9 octobre, il peut mander au comte de Brühl, dans une apostille secrète, des nouvelles encore plus rassurantes:

On a remarqué une certaine agitation et un air de tristesse à la reine de France, qui, joint à d'autres circonstances dont on ne m'a pas fait le détail, font supposer aux courtisans, qui se sont trouvés à Choisy, que le roi T. Ch. lui a parlé dernièrement du mariage de Mr le dauphin avec notre princesse Josèphe, et que Sa Majesté ne tardera pas à faire éclater ses intentions à cet égard.

Sur le théâtre de la guerre, en Flandre, les affaires avaient pris, en attendant, une tournure décisive. Grâce à ces *belles manoeuvres* dont il avait, en passant, dit un mot à son frère et qui furent si hautement appréciées par un contemporain illustre [1]), Maurice avait enfermé les alliés dans *l'encoignure entre le Jaar et la Meuse,*

[1]) *„J'ai suivi pas à pas votre campagne de Flandre* — écrivait le roi de Prusse au maréchal de Saxe, le 3 octobre 1746, huit jours *avant* la bataille de Raucoux — *et sans que j'aie eu la présomption pour me fier à mon jugement, je crois que la critique la plus sévère ne peut y trouver prise."* Lettres et mémoires du maréchal de Saxe. Paris 1794. T. III, p. 240.

comme dans un étau, et, par un mouvement qu'il exécuta le 10 octobre, les força d'accepter, le lendemain, la bataille de Raucoux. Le 10 au soir, personne ne soupçonnait encore, dans le camp français, qu'on était à la veille d'en venir aux mains; lorsque Maurice, sûr de la victoire, l'annonça d'avance au théâtre, en faisant ajouter ce quatrain au texte du vaudeville que l'on donnait:

„Demain bataille! jour de gloire!
Que dans les fastes de l'histoire
Triomphe encor le nom français
Digne d'éternelle mémoire“[1]).

Madame Favart qui avait chanté ce couplet au grand étonnement des assistants, les étonna encore davantage en ajoutant: „Demain, messieurs, *relâche,* à cause de la bataille. Après demain, nous aurons l'honneur de vous donner le *Coq du village.*“

„Demain bataille!“ répétèrent les officiers en se précipitant avec enthousiasme dans la loge du maréchal qui reçut en souriant cette ovation anticipée que l'événement devait pleinement justifier. Déjà Loewendal s'était ébranlé pour tourner et envelopper l'aile gauche de l'armée composée des troupes bavaroises, hessoises et hollandaises; les Anglais et les Hanoveriens étaient au centre; le prince Charles de Lorraine et les Autrichiens, à l'aile droite. L'infortuné beau-frère de l'impéra-

[1]) Mémoires et correspondance de Favart. T. 1, p. XXV.

trice Marie-Thérèse fut ***battu à plate couture,*** avant d'avoir pu brûler une amorce; car, la clef de la position, le village de Raucoux, que les Anglais avaient vaillamment défendu, ayant été enlevé dans une charge ***avec la bayonette au bout du fusil,*** une inspiration de Maurice, la déroute du centre et de l'aile gauche entraîna les Autrichiens qui se retirèrent en bon ordre et presque sans coup férir. La poursuite, commencée avec vigueur et dirigée par le maréchal en personne, ne fut arrêtée que par la nuit tombante. On connaît la lettre que, le lendemain de la bataille de Raucoux, le vainqueur adressa au comte de Bruhl; cette lettre est la seule de 1746 qui se trouve dans l'ouvrage de M. de Weber [1]). Nous sommes obligé de reproduire ce fragment détaché de la correspondance que nous publions; c'est non seulement le meilleur commentaire que nous puissions donner de la lettre inédite que Maurice envoya le même jour au roi, son frère, mais aussi l'explication d'une affaire de famille dont il sera question dans les lettres suivantes.

Sur le champ de bataille, sous Liège, le 12 octobre 1746.

Monsieur,

J'ai battu hier M. le prince Charles à plate couture, et si j'avais eu deux heures de plus de jour, il ne se serait rien sauvé, parce que je le tenais dans l'encoignure entre

[1]) Voyez *von Weber:* Moritz, Graf v. Sachsen, p. 223 et la préface.

le Jaar et la Meuse. Mais[1]) Dieu ne l'a pas voulu. La nuit nous a surpris au bout de deux lieues de poursuite. L'attaque de Loewendal, que j'avais détaché à ma droite et que j'attendais depuis dix heures du matin (car j'étais en présence[2]) dès cette heure là), n'a commencé qu'à trois heures après midi. Ainsi l'on ne peut compter le commencement de la bataille que de trois heures après midi; à cinq, tout était en déroute, et à six, il a fallu s'arrêter[3]). Heldreich[4]) que j'envoie au roi, pourra rendre un compte plus détaillé à Votre Excellence.

Mais tout cela n'est pas le sujet de cette lettre. Quoique je ne compte guère sur l'amitié de Votre Excellence, je prends cependant la liberté de Vous demander un service. J'ai permis l'an passé à la princesse de Holstein de venir me voir, parce que je comptais ne pas vivre longtemps et que la pitié m'avait pris pour son fils auquel je voulais faire tomber un de mes régiments. J'avais cependant mis dans le marché qu'elle s'en retournerait à Venise en printemps et elle me l'avait promis. J'ai fait avoir à son fils le régiment de *Royal Allemand* et j'ai proposé à Madame sa mère de retourner à Venise, ce qu'elle m'a refusé à plat; et lorsque je l'en ai pressée, elle m'a

[1]) M. de Weber imprime *Mon*, le manuscrit dit *Mes*, ce qui dans l'orthographe de Maurice veut dire *Mais*. M. Saint-René Taillandier (p. 310) supprime la phrase *Mais Dieu ne l'a pas voulu*. Nous préférons la placer là où, dans la pensée du maréchal, elle aurait dû être placée, après le mot *Meuse* et non après le mot *poursuite*.

[2]) c. à d. *en présence de l'ennemi*.

[3]) c. à d. *dans la poursuite*.

[4]) le major de Heldreich, officier Saxon qui assista, comme volontaire, à la bataille de Raucoux.

montré les dents. J'aurais avalé la sottise que j'ai faite, sans dire mot; *mais nous sommes dans des circonstances* où il serait à propos qu'elle fût à Venise et non à Paris, car elle ne saurait y vivre d'une manière convenable. D'ailleurs je crains qu'elle ne tombe dans le cas de donner à jouer, ce qui entraîne à des affronts et ne ferait pas bien. Il n'y a que des femmes perdues qui tombent dans ce cas ....

Vous me direz que Vous n'y savez que faire; mais voici ce que Vous pouvez faire si Vous voulez me rendre un service essentiel: la princesse de Holstein était à Venise du consentement du roi; Vous pouvez lui ordonner d'y retourner. Je Vous envoie un modèle de lettre que Vous pouvez lui écrire et lui faire remettre par M. de Loss avec ordre de lui parler de la part du roi ......

Nous ajoutons ce *modèle de lettre*, cette minute autographe de Maurice:

MADAME,

Le Roi m'a ordonné de Vous écrire qu'il avait appris avec surprise que Vous aviez quitté Venise, où il Vous avait permis de Vous retirer, et que Vous songez à fixer Votre séjour en France. Sa Majesté a des raisons pour ne point approuver cette conduite .... Elle désire que Vous retourniez à Venise au plus tôt. Je suis fâché, Madame, d'être obligé de Vous faire savoir la volonté du Roi, mon maître, sur une chose qui Vous n'est peut-être pas agréable, mais mon attachement doit Vous répondre de mon regret et m'engage à Vous conjurer de ne point différer Votre départ; il serait désagréable pour Sa Majesté de demander au Roi très-chrétien des ordres là dessus....

Le maréchal met en marge:

> Votre Excellence peut ajouter, dans le courant de la lettre, de l'*Altesse* où elle le jugera à propos.

La princesse de Holstein dont il s'agit, était Anne-Catherine comtesse Orzelska, fille naturelle du roi Auguste II et de Madame Drian, la danseuse. Née le 23 novembre 1707, Anne fut légitimée le 19 septembre 1724. Voici le portrait qu'en trace, à cette époque, le ministre de cabinet, comte de Manteuffel:

> Dresde le 15 juin 1725.
>
> . . . . . . Un troisième rejeton de la même tige dont vous dites ignorer le nom est apparemment la comtesse Orzelska. Elle est légitimée comme les autres (le comte Maurice de Saxe, le comte Rutowski et sa soeur), et sa mère, que vous pouvez avoir connue sous le nom de Madame Drian ou sous celui de la *Franzos*, est morte. Cette comtesse est encore fille et n'a pas encore envie, dit-on, de cesser de l'être. C'est une brune d'une taille très-fine et au-dessus du médiocre; elle a le teint beaucoup plus clair et plus uni que les brunes ne l'ont ordinairement; les yeux noirs, beaux et parlants, la chevelure riche et d'un très-beau châtain, les bras beaux et arrondis, bon aïr, etc.; en un mot, ce sera ce qu'on appelle un morceau de roi, lorsqu'on aura achevé à corriger l'éducation que *Franzos* lui a donnée . . . .

On la maria, en 1730, à l'âge de vingt-trois ans, au prince Charles-Louis de Holstein-Beck, général au service de Saxe. En 1733, après la mort d'Auguste II, le

mariage fut rompu et la princesse se retira à Venise, où elle vivait d'une pension que lui faisait Auguste III, son frère, lorsque Maurice, son autre frère, l'invita, en 1745, à s'installer *aux Pipes,* petite terre qu'il possédait dans les environs de Paris. *Dans les circonstances où l'on était,* c'est-à-dire au moment de conclure le mariage du dauphin avec Marie-Josèphe, Maurice ne se souciait pas de mettre en contact avec la dauphine une tante qui pouvait avoir la fantaisie d'ouvrir à Paris une maison de jeu. Bruhl le comprit, et obtempéra au désir du maréchal, tout en modifiant son *modèle de lettre;* ce qui était nécessaire, parce qu'à l'insu de Maurice, la cour de Dresde avait autorisé l'établissement de la princesse en France. Disons, pour ne plus y revenir, qu'elle refusa de retourner à Venise, mais que, du consentement d'Auguste III et de Maurice, elle alla s'établir à Avignon [1]).

Le jour même où il demanda ce *service essentiel* à Bruhl, Maurice, qui attendait encore la réponse à son expédition du 10 septembre, informa le roi, son frère, *„qu'il ne tenait presque qu'à lui, de conclure un assez bon mariage pour la princesse Josèphe.“* Le vainqueur de Raucoux, avant la bataille déjà, avait reçu de Louis XV et de Mᵉ de Pompadour, des lettres fort encourageantes

[1]) La princesse est morte à Grenoble, en 1769. Voyez les *Lettres de Maurice de Saxe à la princesse de Holstein, sa soeur,* déposées à la bibliothèque de Strasbourg, imprimées pour la société des bibliophiles français (Firmin Didot 1831).

pour le projet de mariage; le lendemain de la victoire, il sentait bien qu'on n'aurait rien à refuser à celui qui venait de délivrer la France du danger d'une invasion étrangère.

Avant de donner la parole au maréchal, nous rappelerons que le prince Charles de Lorraine, grâce au rôle qu'il avait joué dans la bataille de Raucoux, encourut les reproches qu'on ne ménage pas, en pareil cas, avec les généraux battus; on l'accusa d'avoir sauvé l'armée autrichienne, aux dépens de ses alliés. Malheureusement pour lui, le même reproche lui avait été fait, avec plus de raison, l'année précédente, à Kesselsdorf, où les Prussiens avaient écrasé l'armée saxonne, grâce à l'inconcevable irrésolution des Autrichiens.

C'est à cettc même bataille de Kesselsdorf que Maurice fait allusion dans la lettre suivante, quand il parle de *„la conduite sans exemple qu'a tenue, auprès de Dresde, M. le prince Charles, il y a environ un an“:*

Sur le champ de bataille, sous Liège, le 12 octobre 1746.

Sire,

La date de cette lettre m'oblige de dire à Votre Majesté, que j'ai vengé hier V. M. de la conduite sans exemple, qu'a tenue, auprès de Dresde, M. le Prince Charles, il y a environ un an. Soit dit en passant.

J'envoie à Votre Majesté, par Heldreich, cette lettre qui en contient deux, qui ne sont pas indifférentes. Vous verrez, Sire, qu'il ne tient presque qu'à V. M. de conclure un assez bon mariage pour la Princesse Josèphe.

sur le

la dé

a Vo

Votre

exam

mr B

soit

jénvo

qui e

eindi

presq

bon

je ne

de se

a vostre

Bruhl,

à ce qu

quil v

soit un

et jes p

permi.

Lon ne s

respect

ma vye

Majes tes pour Mr la l. de

, comme il na rien de cachés

e je crois pour V.M. je pense

res en feras part sire,

petit service que je Luy demande

aire quil en obtiendras la

tion de V.M.

ourrit rien adjouter au profond

avec le quel je seras toute

Sire

De vos he Majes tes

Le plus humble le plus
soumis et le plus hobeisent
servi teur et sujet

M. de Sore

Je ne vois pas ce que l'on peut exiger de ce côté-ci de V. M. qu'Elle ne puisse promettre. Toutes les promesses ont toujours des explications, mais le mariage est un lien indissoluble et reste toujours, même à la postérité. La couronne de Pologne en sera vraisemblablement une suite dans la maison; du moins serez vous certain, Sire, que vous avez tous les voeux de cette cour; et cette alliance vous fait un bouclier contre le voisin, qui[1]) ne peut donner aucun ombrage à vos alliés. Ce même voisin n'en sera peut-être pas fâché, à cause de la Russie qu'il craint; quant à ce pays-ci, je crois que le même objet est ce qui les intéresse le plus. Quoique je ne sache pas encore positivement, ce que le Roi de France désire, je me doute que c'est cela; il compte par votre moyen, Sire, gagner la cour de Russie. Je ne vois pas ce qu'il pourrait exiger de V. M. contre la Reine de Hongrie. En tout cas les choses peuvent se promettre d'une manière à interprétation, et, comme rien n'est stable dans ce bas monde, les circonstances fournissent toujours matière à changement; mais les liaisons que l'on prend par des mariages jettent des racines si profondes, qu'il en repousse sans cesse des rejetons.

Je prends la liberté d'adresser une lettre à V. M. pour M. le Comte de Bruhl. Comme il n'a rien de caché, à ce que je crois, pour V. M., je pense qu'il vous en fera part, Sire; c'est un petit service que je lui demande, et j'espère qu'il en obtiendra la permission de V. M.

L'on ne saurait rien ajouter au profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le plus

[1]) *Qui* se rapporte à *bouclier* et non pas à *voisin* (le Roi de Prusse).

humble, le plus sommis et le plus obéissant serviteur et sujet

M. de Saxe.

Nous n'avons retrouvé qu'une seule des deux lettres que le maréchal joignit à la sienne: c'est encore un autographe, non signé cette fois-ci, de Me de Pompadour, un billet qui indique clairement que Maurice avait employé la belle marquise à décider Louis XV en faveur de Marie-Josèphe. Or ces paroles: *„J'espère que ce que vous désirez, réussira“*, se réfèrent évidemment au mariage, et la lettre qui nous manque était, sans doute, cette lettre du roi de France, cette *réponse* que Me de Pompadour dit avoir attendue, avant de répondre elle-même à Maurice. En habile tacticienne, les femmes le sont toujours en pareil cas, la marquise commence par mettre *son cher maréchal* de bonne humeur, afin de lui dorer la pilule du brevet qu'elle n'a pu refuser au prince de Conti. Ses excuses sont d'une habileté consommée. Dire: „La princesse de Conti m'ayant présenté à la cour, le moyen de refuser ce brevet à son fils?“ eût été la vérité qu'elle ne se soucie guère d'avouer; elle aime mieux faire sa paix avec Maurice, aux dépens de celui qui vient d'être favorisé: „On lui a donné sa patente à ce pauvre Conti; il y tenait tant; c'est une patente pour rire; vous n'y perdrez rien; au contraire, vous ne rencontrerez plus sur votre chemin, devant l'ennemi, ce généralissime de fantaisie; soyez-en bien

sûr, on ne l'emploiera plus"; voilà comment elle tourne la chose dans le *poulet* que voici:

Ce 3 octobre 1746.

Vous serez sans doute étonné, mon cher Maréchal, d'avoir été aussi longtemps sans recevoir de mes nouvelles; mais vous ne serez pas fâché, quand vous saurez, que j'ai toujours attendu une réponse, que le Roi voulait faire à la lettre que vous m'écriviez; j'espère que ce que vous désirez, réussira; le Roi vous en dira plus long que moi. Vous savez qu'il a donné à M. le Prince de C.... une patente. Soit dit entre nous. Cette patente l'a satisfait et a réparé sa réputation qu'il croyait perdue. Voilà ce qu'il pense, et moi je crois que c'est une chose embarrassante pour le Roi et qui empêchera que l'on ne se serve de lui autant qu'il le croit. En tout cas, cela ne ferait rien pour vous et l'on vous mettra toujours à l'abri de sa patente. Ne dites mot de cela à âme qui vive. Adieu, mon cher maréchal, je vous aime autant que je vous admire, et c'est beaucoup dire.

Peu de jours après l'envoi de ces missives, le valet de chambre que Maurice avait expédié à Varsovie, le 10 septembre, lui rapporta enfin la réponse qu'il attendait avec impatience. Maurice la trouva telle qu'il la désirait et l'envoya sur le champ à Louis XV. Nous la reproduisons:

Monsieur le comte Maurice de Saxe, Vous auriez tort de douter que Vos nouvelles ne me fussent pas toujours agréables, et Vous sentez bien qu'elles doivent me

devenir même plus chères, lorsque Vous joignez, comme Vous faites par Votre dernière, l'intérêt à l'agrément. Sensible à l'attention que Vous avez de procurer à la princesse Josèphe, Ma fille, un établissement aussi avantageux que serait celui avec le Dauphin, Je vous tiendrai bon compte des soins que Vous apporterez pour faire réussir ce dessein. Et comme il y a déjà eu là-dessus quelques pourparlers, J'ordonne au comte Bruhl de Vous en informer, Me contentant de Vous réitérer les sentimens d'affection et d'estime que Je vous porte, et priant Dieu qu'il Vous ait, Monsieur le comte Maurice de Saxe, en sa sainte et digne garde.

Écrit à Varsovie, ce 28 septembre 1746.

A. R.

Nous insérons également la lettre que le comte Bruhl, par ordre du roi de Pologne, adressa le même jour à Maurice:

Monseigneur, A Varsovie, ce 28 septembre 1746.

Le Roi m'ayant ordonné de Vous informer, Monseigneur, des pourparlers qu'il y a déjà eu entre les deux Cours, au sujet de l'idée d'un mariage entre notre Princesse Josèphe et Mgr le Dauphin, j'aurai l'honneur de dire à Votre Excellence que M. le Marquis d'Argenson s'en est déjà entretenu à plusieures reprises, quoique sur le pied d'une idée particulière seulement, avec M. le Comte de Loss. Nous savons aussi, que l'Ambassadeur à notre Cour, M. le Marquis Des Issarts, a eu ordre d'en faire un portrait juste et naturel, de quoi il doit s'être acquitté, peu de jours avant notre départ de Dresde. Or il est bon que Votre Excellente sache que cette Princesse, depuis

que Votre Excellence ne l'a vue, a extrêmement changé à son avantage. Elle a beaucoup grandi et embelli; son humeur, qui de tout temps a été enjouée et spirituelle, se forme de plus en plus; elle a de belles dents, de beaux yeux, et est d'une constitution forte. Il y aurait à ajouter à cela, pour accomplir les qualités qu'on désire en France pour la future Dauphine, la réflexion que la race est féconde, témoin notre Sérénissime famille Royale et les enfants qu'a déjà eus la Reine des Deux Siciles.

Je ne doute aucunement que M. le Marquis des Issarts, n'ait rendu un compte exact de toutes ces belles qualités qui parlent en faveur de notre Princesse, et il faut attendre l'effet que cela produira.

En attendant, rien ne pourra mieux seconder un ouvrage si salutaire, que les ressorts que Votre Excellence est à même, par ses liaisons et son crédit, de faire jouer, pour mener l'affaire à une heureuse et prompte fin.

Le secret de cette négociation sera soigneusement gardé chez nous, et, pour dépayser les curieux sur l'envoi du courrier, j'ai dit que sa commission ne concernait uniquement que les intérêts particuliers de Votre Excellence. J'espère qu'il retourne content de la gratification qu'il a eue pour sa course, sans qu'il ait besoin d'en demander le remboursement de Votre Excellence.

Votre argent, Monseigneur, Vous sera aussi, dorénavant, plus exactement payé de nos caisses. S'il y a eu du manque à cet égard pendant quelque temps, il y va en partie de Votre propre faute, en ce que Vous avez permis à Votre ami et allié le plus intime[1]), de ravager ainsi notre pays et de piller nos caisses. Avec cela j'ai cru que Votre

[1]) Le roi de Prusse.

Excellence, dans la situation où Elle se trouve, regorgerait tellement de trésors qu'Elle songerait plutôt à envoyer de l'argent en Saxe pour s'y faire des capitaux, qu'à en retirer ce qui lui est dû ....

Ces lettres, par suite d'un accident qui avait retardé le retour du courrier, ne parvinrent à Maurice que le 17 octobre. Il les reçut dans son camp devant Tongres. Le 19, Maurice en accusa réception, informant le roi, son frère, de son prochain départ pour Paris, où Loss l'appelait avec instances. Le maréchal avait cru pouvoir y être le 5 novembre déjà, mais ce ne fut que le 14 qu'il arriva à Fontainebleau. Sa lettre au roi était conçue en ces termes:

Au camp de Tongres, le 19 octobre 1746.

Sire,

J'ai reçu la lettre que V. M. m'a fait la grâce de m'écrire le 28 du mois passé, et que mon valet de chambre m'a remise avant-hier. Il a été arrêté pendant huit jours par des vents contraires au passage du .....[1])

Je pars demain avec l'armée et me replie sous Louvain, où je la séparerai et congédierai. J'espère que la dernière journée du 11 donnera quelque force à mes paroles, du moins me le fait-on espérer. Je serai le 4 ou le 5 du mois prochain à Paris. Loss m'a écrit et désire fort que j'y arrive. Je mettrai de côté tout ce que je puis désirer et obtenir d'avantageux pour moi, et ne serai occupé que de ce qui peut intéresser les affaires de V. M. Je vous supplie, Sire, d'en être persuadé et je n'ai demandé mon rappel de mon commandement du Bra-

[1]) Nom illisible.

bant, qu'à cette fin. J'ai envoyé, il y a huit jours, Heldreich à V. M. avec des lettres de conséquence; j'espère qu'il arrivera à bon port; il a passé par Liège, c'est la route la plus courte.

L'on ne saurait être avec un respect plus profond, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet M. DE SAXE.

Oserai-je prendre la liberté d'assurer la Reine de mes respects les plus profonds, et de l'extrême désir que j'ai de pouvoir faire quelque chose qui Lui soit agréable.

Voici ce qu'il ajouta à l'adresse du comte Bruhl:

Au camp sous TONGRES, le 19 octobre (1746).

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 du passé et que mon valet de chambre m'a remise il y a peu de jours. Je pars demain avec l'armée, pour la conduire dans ses quartiers, et je serai le 5 du mois prochain à Paris. J'ai demandé et obtenu mon rappel à la cour; ainsi mon commandement de Flandre ne me vaudra pas grand'chose cet hiver. Car, outre qu'ils ont trouvé en France la détestable invention de faire les mois de 45 jours pour les militaires, ils ne paient que les présents; et, à moins que je ne sois là en chair et en os tout le mois, point d'argent. Votre Excellence me badine sur les capitaux que je vais assembler à la *Steuer*[1]). Je sais bien qu'ils seraient fort bien là. Je Lui promets que j'y mettrai mon argent, quand j'en aurai; mais, jusqu'à présent, je n'ai pas fait venir un sol de Saxe, et tout ce que vous m'avez

[1]) C. à d. placer en bons du trésor de Saxe.

fait payer a été employé en casques, cuirasses, etc. M. Muldener pourra vous en rendre compte et l'on ne m'accusera pas d'avoir fait monter le change. Quoi qu'il en soit, je suis bien éloigné encore de faire le grondeur. Je partirai donc pour Paris en peu de jours. M. Loss m'a écrit qu'il désire mon arrivée; cela me hâte encore. Je vous ai écrit, il y a quelques jours et j'ai envoyé ma lettre par Heldreich; j'espère qu'il arrivera sans aventure. Je prie Votre Excellence de vouloir bien songer à la prière que je Lui fais touchant la Princesse de Holstein, et d'être persuadée de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Maurice de Saxe.

Le maréchal, on le voit, ne dit ni au roi Auguste, ni à Bruhl, l'usage qu'il avait fait de la lettre du 28 septembre; il ne voulait pas se compromettre avant de savoir l'effet de sa démarche auprès de Louis XV. Cette démarche eut un plein succès. Or le 21, au moment d'écrire à Bruhl, M. de Loss fut interrompu par un courrier qui lui apporta, de la main du marquis d'Argenson, le billet non signé, que voici:

J'ai de bonnes et agréables choses à vous dire, Monsieur. Ayez la bonté de revenir à Fontainebleau quand Vous le pourrez. Toujours mystère, s'il Vous plaît. Adieu Monsieur.

A Fontainebleau, ce 21 octobre 1746.

Loss courut à Fontainebleau. L'affaire était faite. De loin, Maurice l'avait emportée d'assaut. D'Argenson

dit à Loss que le roi venait de recevoir, par *l'entremise du maréchal de Saxe, une réponse favorable de Varsovie;* que Sa Majesté, après en avoir causé avec la reine, s'était décidée à faire demander la main de la princesse Josèphe pour le dauphin; enfin, qu'on allait expédier un courrier au marquis des Issarts, pour lui ordonner de faire, au nom du roi de France, la première proposition. Le ministre ajouta qu'on se réservait, pour faire la demande formelle, d'envoyer plus tard, dès que la cour de Saxe serait revenue à Dresde, le duc de Richelieu, premier gentil'homme de la chambre, revêtu du caractère d'ambassadeur extraordinaire.

Loss fut informé, en même temps, qu'on s'occupait déjà du contrat de mariage; qu'on y ferait abstraction de toute vue politique, en n'exigeant rien, du roi de Pologne, qui pût être sujet à discussion; mais qu'on verrait avec plaisir, que la cour de Saxe voulût insérer, dans la réponse, un passage promettant ses bons offices pour le maintien de la neutralité de l'Empire dans la guerre actuelle.

Le marquis d'Argenson exhiba, en même temps, des lettres du roi de Prusse. Déçu dans l'espoir de marier sa soeur au dauphin, et voyant que Louis XV penchait pour l'alliance saxonne, Frédéric II s'était donné le mérite de „solliciter“ lui-même le mariage du dauphin avec la princesse Josèphe, en exprimant le désir d'arriver à une réconciliation sincère avec la cour de

Dresde et d'obtenir d'elle „la promesse de ne pas lui attirer de nouveaux ennemis, nommément les Russes.“ D'Argenson ne manqua pas de faire valoir ces insinuations, qui furent peu goûtées à Varsovie.

Loss ajouta deux paragraphes, en chiffres, à la dépêche dans laquelle il rendit compte de cette importante conversation; les voici:

„Je suis averti, d'un endroit sûr, que la reine de France a fort bien pris la chose“; et:

„Je suis fort content aussi de Maurepas.“

C'est donc Maurice, le marquis d'Argenson l'avoue lui-même, qui fixa le choix de Louis XV, en transmettant à ce monarque la *réponse favorable de Varsovie.* Nous le constatons, puisque d'Argenson oublie d'en parler dans ses *mémoires.*

Le roi de France, sachant quel plaisir il ferait à *son cher maréchal,* lui répondit sur le champ à peu près en ces termes[1]):

„Après avoir vaincu mes ennemis, il faut bien que tout vous cède. J'ai pris mon parti. Ne serez-vous point fâché de ce mariage, mon cher maréchal? Que votre princesse sache bien, qu'il ne tiendra qu'à elle de faire notre bonheur et la félicité de mon peuple.“

[1]) La lettre de Louis XV n'a pas été envoyée à Dresde et ne se trouve pas dans nos dossiers; l'extrait que nous donnons est tiré des lettres du maréchal qu'on va lire.

Le roi ajouta encore quelques considérations politiques pour préciser ce que d'Argenson avait insinué à Loss à cet égard. Tout ce que Louis XV demandait, c'était que la Saxe, comme nous l'avons dit, aidât la France à maintenir l'Empire germanique et la Russie dans la neutralité observée jusqu'ici. N'ayant pu, après la mort de Charles VII, empêcher l'élection de l'empereur François I[1]), la France craignait que l'impératrice-reine n'entraînât le Saint Empire Romain dans la guerre. Si l'Autriche y parvenait, toute chance d'un prompt rétablissement de la paix que désirait Louis XV, disparaissait. C'était dans le but de neutraliser l'Allemagne surtout, que la France ménageait le roi de Prusse, et que le roi très-chrétien prenait, en *philosophe chrétien*[2]), la *défection* de ce monarque. En choisissant une princesse de la maison de Saxe, la plus puissante dans l'empire, après l'Autriche et la Prusse, Louis XV avait en vue de consolider le système de ses alliances allemandes. En avril déjà, il avait signé, avec la Saxe, un traité de subsides, imposant, à cette dernière, l'obligation de ne pas prêter ses troupes, comme le fit la Bavière, aux ennemis de la France. En octobre, au moment de cimenter, par une alliance de famille, l'alliance politique déjà existante, Louis XV ne demandait au père de la

[1]) L'époux de Marie-Thérèse, élu empereur d'Allemagne le 13 septembre 1746.

[2]) D'Argenson, mémoires, T. III, p. 91.

future dauphine que ses bons offices pour la pacification générale; à cet effet, une bonne entente entre la Saxe et la Prusse, l'alliée de la France, était indispensable; ne fût-ce qu'*en apparence,* ajoutait confidentiellement Louis XV, prévoyant qu'entre le loup et l'agneau, l'alliance ne serait jamais bien solide.

Voilà l'ordre d'idées de la missive royale que Maurice reçut à Bruxelles, le 26 octobre, quinze jours après la bataille de Raucoux. Ni Loss, ni la marquise de Pompadour, ne lui parlèrent de la décision prise dans les lettres que le même courrier lui apporta de Fontainebleau. S'imaginant que Loss n'en savait rien encore, Maurice crut devoir, sans perte de temps, informer directement, son frère, de ce que Louis XV lui mandait; il le fit, le 27, dans une lettre qui résume brièvement et les difficultés vaincues et les avantages que, selon lui, le mariage de Marie-Josèphe assurerait à la cour de Saxe. Le *petit coin de Stanislaïsme* de la reine Marie Lesczinska figure en première ligne dans ces difficultés. Nous prenons acte de l'argument dont Maurice s'était servi pour faire la *conversion du Noailles;* argument qui paraît avoir fait une grande impression sur le vieux maréchal, puisqu'il le reproduit dans sa lettre au roi. Parmi les avantages que Maurice fait entrevoir, on retrouve le projet qui, en effet, préoccupait alors la diplomatie saxonne; le projet de rendre héréditaire, dans la maison de Saxe, la couronne élective de Pologne.

On sait que d'Argenson, très-opposé aux visées du prince de Conti, pensait que, pour tenir la Russie en échec et pour assurer le bonheur de la Pologne, le moyen le plus sûr était la solution indiquée par Maurice[1]).

A BRUXELLES, le 27 Octobre (1746).

SIRE,

J'ai reçu hier une lettre du Roi Très-Chrétien par laquelle il m'écrit qu'il envoie un courrier au Marquis des Issarts pour faire faire la première demande de la Princesse Marie-Josèphe à Votre Majesté; il me mande toutes les contradictions qu'il a essuyées et qui lui ont été suggérées par la Reine, sa femme, qu'il a fallu vaincre; en quoi Me de Pompadour nous a beaucoup servi, car elle est au mieux avec la Reine, qui a toujours le petit coin de Stanislaïsme. Nous avons eu un autre assaut à repousser: ce sont les Espagnols qui ont été jusqu'aux menaces; mais nous avons tout vaincu; le maître et la favorite étaient pour nous. J'ai eu, en mon particulier, une conversion à faire, qui est le Noailles. Comme il m'aime plus que ses enfants, je l'ai attaqué du côté de la religion, et lui ai fait sentir que si ce mariage n'était pas heureux, on s'en prendrait à lui[2]); que Rome donnait des dispenses auxquelles bien des honnêtes gens, dans le

[1]) D'Argenson, mémoires, T. III, p. 140.

[2]) „A Dieu ne plaise", écrivait le maréchal de Noailles à Louis XV le 23 septembre 1746, „Sire, que je m'ingère jamais à me mêler, ni à entrer dans un point aussi délicat..... Le bonheur ou le malheur de la vie dépend des mariages bien ou mal assortis. J'ai toujours été persuadé que tout homme sensé devait éviter avec soin d'avoir aucun reproche à se faire à ce sujet." *Rousset,* Correspondance, etc. T. II, p. 243.

royaume, ne donnaient pas leur approbation; enfin je me suis retourné de tant de manières, que le Roi m'écrit qu'il a pris son parti et qu'après avoir vaincu ses ennemis, il faut bien que tout me cède (c'est une galanterie de sa part). Je vois par la lettre de Loss, que mon courrier me rapporte avec celle du Roi et de Me de Pompadour (et qui est de même date) — qu'il n'en sait pas encore un mot, et c'est ce qui m'engage à dépêcher ce courrier à Votre Majesté. Je ne sais ce que le Marquis d'Argenson, qui est une bête [1]), dira à M. le Comte de Loss, et je crois bien faire de vous faire passer, Sire, en droiture, ce qui me vient de la personne du Roi et de mon amie. Le Roi T. C. désire que Votre Majesté le favorise pour que l'empire ne se déclare point contre lui; que vous contribuiez, Sire, à la paix, et que vous vous liiez avec la Prusse, quand ce ne serait qu'en apparence. *Ce sont ses termes.* Toutes ces choses ne sont que momentanées. Ainsi j'ose me jeter aux pieds de Votre Majesté, pour La supplier de n'apporter aucune difficulté sur rien. Le Roi désire plus; il voudrait que Votre Majesté lui rendît tous les bons offices à la cour de Russie (sur laquelle l'on est persuadé ici que nous influons beaucoup), pour qu'elle ne se mêle point de la présente guerre. Quoique je doute que les Russes se mêlent efficacement de cette querelle, vu la répugnance que cette cour a d'envoyer ses troupes si loin, je n'ai pas cherché à le rassurer là-dessus; et le Roi de Prusse, qui a l'alarme à son quartier, sera charmé, Sire, de l'alliance que vous contractez avec S. M. T. C., par la crainte qu'il a des Russes. Quant à vous, Sire, je

[1]) D'Argenson raconte lui-même dans ses mémoires que les courtisans l'avaient surnommé „*la Bête.*“

considère et j'estime que ce mariage: primo, établit magnifiquement la princesse Josèphe; en second lieu, qu'il assure la couronne de Pologne à la postérité de Votre Majesté, du moins par les bons offices de la France, ainsi que toutes les choses avantageuses auxquelles elle peut influer dans le nord. Le roi de Prusse, d'un autre côté, est hors de toute portée de vous nuire, Sire, parce-qu'il ne peut se soutenir que par ses liaisons avec la France.

Enfin, Sire, que vous dirai-je? je trouve cette affaire avantageuse de tout point pour votre maison, et je descendrai sans regret au ténébreux empire, après l'avoir vue terminée; j'aurai rempli ma carrière. J'ai joui des délices de ce monde; la gloire me comble de ses bienfaits; il ne me restait plus qu'à vous être utile, et toute ma destinée aura été remplie d'une manière bien satisfaisante. Mais j'en reviens là, Sire, n'admettez aucun délai, ni aucune difficulté; on ne veut pas vous lier les mains, mais on veut espérer. Je prends la liberté de joindre ici une lettre pour la reine.

Il me paraît superflu d'entretenir ici Votre Majesté de mes respects et de tous les sentiments que vous savez, Sire, que je vous ai voués.

M. de Saxe.

(Postscriptum.)

Le Prince Charles ne sait où prendre des quartiers; cela me retient encore ici. Je compte cependant partir pour Fontainebleau, le premier du mois prochain, où l'on me presse extrêmement d'arriver. J'ai oublié de vous dire, Sire, que les Pâris m'ont extrêmement aidé dans

toute cette affaire: ils sont amis intimes de la favorite, et, comme ce sont eux qui ont fait le mariage de la reine, ils ont tout pouvoir sur elle. L'aîné est à la cour[1]: le cadet est mon munitionnaire-général[2], avec lequel j'ai disputé ici pendant toute la campagne qui a fait agir mon frere; l'affaire de nos subsides a passé par leurs mains, et c'est eux qui l'ont fort avancée. *Ce sont deux personnages, qui ne veulent point paraître, et qui, dans le fond, sont fort considérables dans ce pays-ci, parcequ'ils font mouvoir toute la machine. Ce sont mes amis intimes de tous les temps, et ce sont les plus honnêtes gens et les meilleurs citoyens; ce que sont peu de Français.*

Non content d'avoir exposé, au roi Auguste, le côté politique de l'alliance, Maurice n'oublia pas d'ajouter quelques excellents *avis au lecteur,* en donnant à la reine de Pologne *la carte du pays;* la carte de cet étrange pays, que Maurice connaissait bien mieux qu'il n'en a l'air et qu'on appelait la cour de France. Sa lettre à la mère de la future dauphine est, selon nous, un chef-d'oeuvre de bon sens, de tact et de finesse. C'est, si l'on veut, un portrait, peint en rose, de la cour de Louis XV; un portrait, *in usum Delphini.* Mais le moyen de mettre les points sur les i, en écrivant à une princesse vertueuse, élevant *bourgeoisement* ses enfants, comme dit d'Argenson; à une tendre mère, un peu effrayée sans doute, des dangers et des tentations qui

[1]) M. Pâris de Monmartel, conseiller d'État et garde du trésor royal.
[2]) M. Pâris du Vernay ou Duverney.

attendaient sa fille, dans la nouvelle Babylone? Il s'agissait d'atténuer les tons, d'éviter les couleurs trop vives et trop tranchantes, afin de ne pas effaroucher la reine, tout en lui faisant la leçon et en lui indiquant ce que sa fille aurait, soit à faire, soit à éviter, pour réussir dans sa nouvelle position:

MADAME, à BRUXELLES, le 26 octobre 1746.

Le roi très-chrétien m'a écrit hier qu'il avait fait la demande de la princesse Marie-Josèphe pour Monseigneur le Dauphin à Votre Majesté. Je me flatte que cette proposition ne déplaira ni à la princesse, ni à Votre Majesté, car, en vérité, Monseigneur le Dauphin est un fort bon parti, et je voudrais vivre assez de temps pour voir notre divine princesse reine de France. Je crois que cela lui ira fort bien. Elle a toujours été mon inclination, et il y a longtemps que je lui destine la couronne de France, qui est un morceau assez beau; et le prince, qui la portera un jour, est beau aussi. La princesse Josèphe n'aura pas à s'ennuyer pendant qu'elle l'attendra. Le roi beau-père est charmant. Il aime ses enfants, et, aux caresses qu'il faisait à Madame la Dauphine défunte, je juge de celles que notre princesse aura à souffrir. Voici ce que le roi très-chrétien m'écrit, mot pour mot, dans la lettre que j'ai reçue hier, et qui est de sa main d'un bout à l'autre:

„Ne serez vous point fâché de ce mariage, mon cher Maréchal? que votre Princesse sache bien qu'il ne tiendra qu'à elle de faire notre bonheur et la félicité de mon peuple.“

Votre Majesté pourra juger, par cette échantillon, comme ce prince pense et comme il s'exprime. La princesse Josèphe n'a qu'à l'aimer, pour être la plus heureuse princesse du monde, car le roi est susceptible d'amitié; il est tendre pour sa famille, et il joint à ces avantages qui font le vrai bonheur de famille, tous les agréments et les prévenances qui peuvent rendre un prince aimable. Il ne se passe d'ailleurs pas un jour qu'il ne voie sa famille. Outre l'inclination qui l'y porte, il s'en fait un devoir, et cela est louable. Il y a une chose sur laquelle il faudra prévenir la princesse, et qui est fâcheuse, qui est l'étiquette de France. On ne lui laissera pas une de ses femmes, pas un domestique; mais il est impossible de changer cela. J'ai cependant vu, ce me semble, à Me la Dauphine[1]), une camériste, et je m'en informerai mieux, dès que je serai à la cour, ce qui sera dans quatre ou cinq jours.

Nous sommes terriblement pressés ici d'avoir la princesse, car nous voulons avoir un Duc de Bourgogne avant la fin de l'année prochaine, et j'ai engagé ma parole que cela serait; la princesse n'a que faire comme il lui plaira, mais il ne faut pas qu'elle fasse mentir un général d'armée qui a engagé sa parole. Je parle de tout cela à Votre Majesté, comme si c'était une affaire faite, et c'est peut-être parce que je le désire ardemment. Ce qu'il y a de certain, c'est que les difficultés ne viendront pas de ce côté-ci, et j'ose conjurer Votre Majesté de faire son possible pour que l'on n'apporte aucun délai de la part de notre cour. Les bonnes choses, il faut les conclure vite. J'ai eu ici les Espagnols à combattre, et ils ont poussé les

[1]) Marie-Thérèse d'Espagne.

choses jusqu'aux menaces. Je crains toujours quelque contre-temps; ainsi j'ose me jeter aux pieds de Votre Majesté, pour la conjurer de faire en sorte que l'on n'apporte aucun délai, ni chose propre à longueur et discussion. J'écris à Votre Majesté dans la confiance que mon bavardage ne l'importune pas. Elle m'a accoutumé à tant de bonté que je pourrais bien en abuser sans le vouloir. Je dirai encore un mot sur la princesse. Il ne faut, pour réussir ici, ni hauteur, ni familiarité. La hauteur tenant cependant de la dignité, elle peut plus aisément pencher de ce côté-là. Les femmes de la cour ont toutes de l'esprit comme des diables, et sont méchantes de même. On ne lui manquera jamais de respect, mais elles chercheront à l'embarquer dans les querelles qu'elles ont continuellement ensemble; et c'est de quoi elle ne doit que rire et s'amuser. Le roi fait de même; et, s'il arrivait que quelque chose lui déplût, qu'elle s'adresse directement au roi. Il la conseillera et la conduira très-bien. Cette confiance lui plaira, et elle fera tout ce qu'elle voudra du roi, et, par conséquent, toute la cour la craindra et la respectera. La princesse parle librement; il faudra seulement qu'elle s'accoutume bien (à dire?) tout au roi, et qu'elle lui marque de la confiance; il ira au-devant, et fera ce qu'il pourra pour la faire naître et pour la mettre à son aise. C'est la seule personne à la cour avec laquelle elle ne doit avoir aucune réserve. Elle doit le regarder comme son asile, son père, et lui tout dire, bien ou mal, comme cela viendra, et ne lui rien déguiser. Avec tout le reste, de la réserve. Si elle fait cela, il l'adorera. La reine est une bonne princesse qui, souvent, a eu de petites fantaisies, mais qui n'a jamais su comment s'y prendre pour les faire réus-

sir. Elle a voulu mettre Monseigneur le Dauphin en jeu quelquefois, mais cela n'a point du tout réussi et aurait donné beaucoup d'éloignement pour elle, si des personnes plus sages et plus habiles n'y avaient mis la main. Pour M. le Dauphin, il a beaucoup d'esprit, et plus qu'il n'en paraît avoir. Le roi l'aime plus par sagesse, je crois, que par d'autre raison. J'ai vu qu'on lui avait donné, l'année passée, de l'éloignement pour le roi. Il s'en est aperçu, et n'a cessé de lui faire des avances et des caresses jusqu'à ce qu'il l'ait ramené à lui, et cela prouve bien un génie supérieur. Ils sont bien ensemble à présent, et il faut, pour le bien de l'État et pour le bien de toute chose, que la princesse ne s'écarte jamais de ce point de vue, et qu'elle travaille sans relâche à la concorde et à l'union entre le père et le fils. Elle s'en trouvera bien, et s'attirera la confiance de l'un et de l'autre et le respect de tout le monde; surtout il sera nécessaire qu'elle ne marque jamais rien à la reine de la menée qu'elle a faite pour empêcher cette alliance. Il sera même, je crois, à propros de la lui laisser ignorer, je dis, à notre princesse. Il y a des devoirs qu'il faudra qu'elle remplisse envers la reine avec exactitude, et n'en marquer aucune répugnance; mais voilà tout, car cette princesse, comme je l'ai déjà dit, ne peut rien, et n'a pas assez de génie pour pouvoir quelque chose. J'abuse aussi trop longtemps des bontés de Votre Majesté et je finirai cette trop longue lettre en la suppliant d'agréer avec bonté les humbles assurances de la soumission et du respect profond avec lesquels je ne cesserai d'être toute ma vie, Madame, de Votre Majesté le plus humble, le plus soumis et le plus obéissant serviteur et sujet. Maurice de Saxe.

Je demande bien des pardons à Votre Majesté de mon griffonnage. Elle aura peine à lire ma lettre, mais ce sont choses que je ne puis confier à personne.

Voilà, pour nous servir de l'expression de Maurice, *l'énorme paquet* qui lui coûta quatre heures; quatre heures, dans ce moment où, occupé à choisir les quartiers d'hiver pour son armée victorieuse, le général en chef comptait les minutes, interrompu qu'il était, à chaque instant sans doute, par les dépêches et les rapports de ses aides-de-camp. Et le moyen pourtant de se servir de la main d'un secrétaire pour écrire ces *choses qu'il ne peut confier à personne?* La reine parviendra-t-elle à déchiffrer *son griffonnage?* Il se le demande; et il préfère, dans le doute, expédier son *paquet* par l'entremise du comte de Bruhl. C'est un pauvre homme d'État; Maurice ne l'ignore pas; mais c'est l'homme de confiance de son frère, et un rusé courtisan qui, malgré la petitesse de son esprit et de sa taille, sait se retourner et affecter les allures et le luxe d'un grand seigneur. Comme Maurice le traite du haut de sa grandeur ce *cher petit Bruhl,* ce ministre tout puissant qui gouvernait, tant bien que mal, la Saxe et la Pologne!

A BRUXELLES, le 27 octobre 1746.

Je n'ai que faire d'écrire à Votre Excellence, après l'énorme paquet qui est ci-joint, et auquel j'écris depuis quatre heures. En vérité je n'en peux plus; je pense que le Roi et la Reine vous communiqueront tout. Loss me

demande à Paris; le Roi, à Fontainebleau, et ce diable de prince Charles que j'ai laissé là avec son armée, de l'autre côté de la Meuse, y reste, sans savoir où il ira prendre des quartiers d'hiver. Personne ne veut lui en donner, et on lui ferme partout la porte au nez. Il ne fait pas bon être battu; mais cela me retient ici, et je devrais être à Fontainebleau pour veiller de près (à) notre affaire.

J'ai eu des assauts terribles à essuyer de la part de la reine, des Espagnols, du Noailles; mais nous sommes venus à bout de tout, et le roi m'écrit fort obligeamment, qu'il faut bien que je triomphe partout, et qu'il a envoyé un courrier à M. des Issarts pour faire la demande. Il ne tient donc plus qu'à vous de conclure l'affaire qui est grande, belle et magnifique, et aura des suites encore plus grandes; mais, pour l'amour de Dieu, concluez, et n'apportez ni délais, ni difficultés. Ce que l'on vous demande n'est rien; et vous savez vous retourner, quand même vous promettriez plus que vous ne voulez tenir. Adieu, mon cher petit Bruhl; je vous aimerai à la folie si vous finissez cette affaire. Jusque là, je me méfierai toujours de vous, car vous êtes un *allerliebst Schelmchen*[1]). Donnez-nous votre princesse, et je dirai du bien de vous. Laissez-moi faire. Je finirai ce billet sans compliment.

M. de Saxe.

Le succès ayant couronné l'intervention du maréchal de Saxe, Loss avait tout lieu de se féliciter d'avoir eu l'idée de s'assurer, par sa lettre du 3 septembre[2]),

[1]) Un charmant petit drôle.

[2]) Voyez page 32.

„de l'appui de ce seigneur.“ Il transmit copie de cette lettre à sa cour, et récapitula brièvement la négociation dans une dépêche que nous reproduisons. On y retrouve la preuve de l'ascendant qu'exerçait Maurice sur l'esprit du duc de Noailles:

Le comte DE LOSS au comte DE BRUHL.

PARIS, le 31 octobre 1746.

La copie ci-jointe de la lettre que j'écrivais, le 3 septembre, à M. le maréchal de Saxe, informera Votre Excellence de la première démarche que je crus devoir faire, pour m'assurer de l'appui de ce seigneur contre le parti espagnol. Ce fut là-dessus que le maréchal écrivit au roi très-chrétien, ainsi qu'il me le manda dès lors, dans une lettre du 16 du même mois .... Votre Excellence est déjà si bien instruite des influences favorables que le dit seigneur a eues depuis dans cette importante affaire, qu'il serait superflu de m'étendre là-dessus. Je me contente d'y ajouter qu'ayant observé que le maréchal de Noailles poussait trop loin son penchant pour l'Espagne, j'écrivis au maréchal de Saxe pour le prier *de se servir de son ascendant sur l'esprit du premier,* afin de lui inspirer de meilleurs sentiments. Le maréchal de Saxe ayant écrit sur cela une lettre, à ce que dois présumer, un peu forte, au maréchal de Noailles, je fus fort étonné de me voir accosté dernièrement à Fontainebleau par ce ministre, *qui se plaignit à moi que le maréchal de Saxe l'avait grondé* et qui, sur cela, eut avec moi la confidente explication, dont j'ai eu l'honneur de faire mention, dans ma lettre du 27, aboutissant à me faire comprendre que,

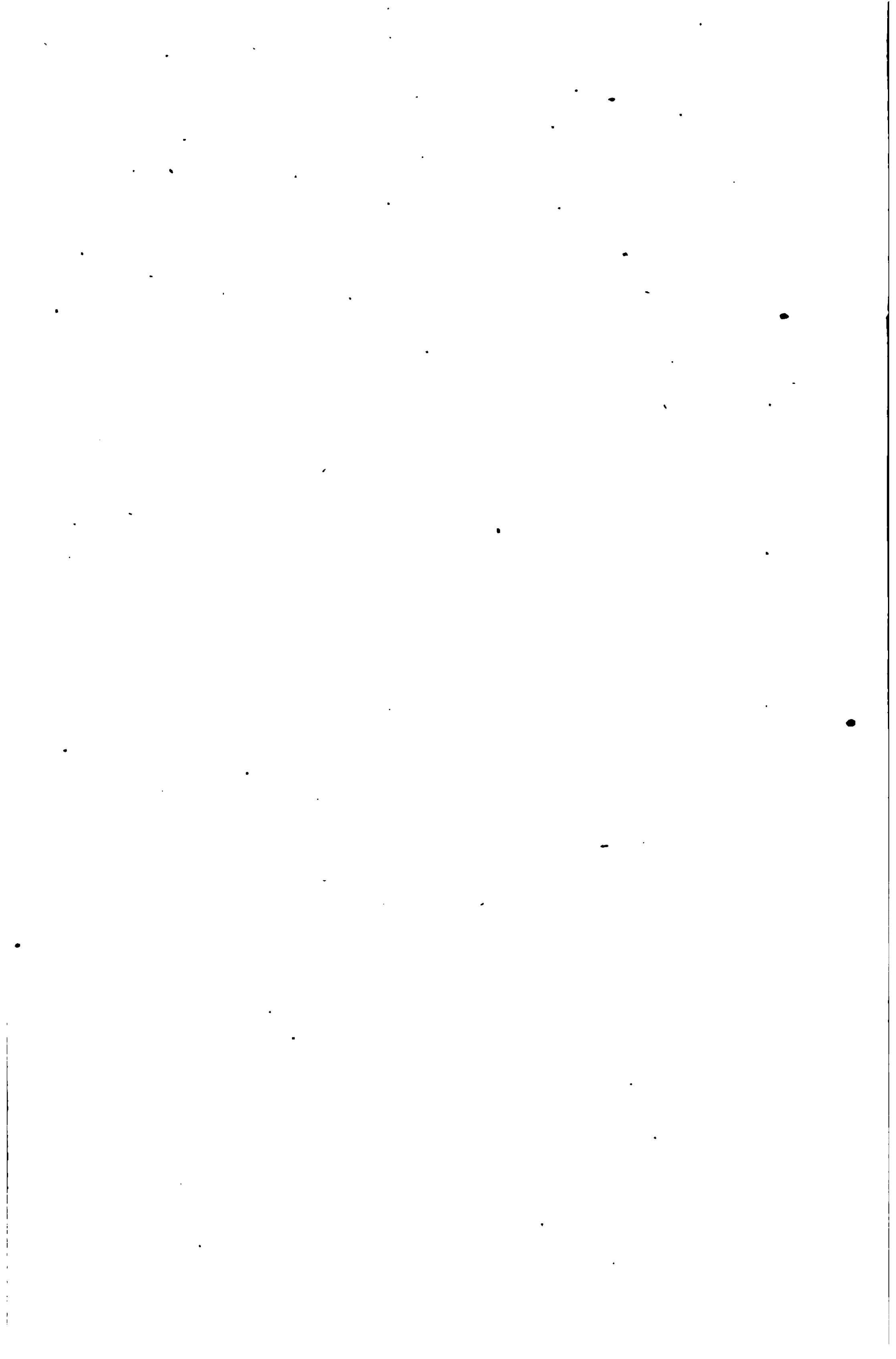
s'il avait été, dans le commencement, pour une princesse espagnole, c'était parce qu'il avait cru que ce mariage convenait le plus à l'intérêt de son maître; mais que, voyant le scrupule que le roi de France se faisait à cet égard, il serait le premier à conseiller Sa Majesté de se décider pour notre princesse. Là-dessus beaucoup de protestations de son attachement pour le roi de Pologne et une infinité de questions curieuses pour savoir où j'en étais. . . . . .

III.

LE COURRIER DES MODES
ET LE PÉTARD DE MAURICE.

Novembre et Décembre.

1746.



Dès que la décision du mariage fut prise, on en pressa, autant que possible, la conclusion. Le courrier expédié, le 24 octobre, au marquis des Issarts, n'avait pas eu le temps d'arriver à Varsovie, que Loss fut déjà invité à hâter le départ de la princesse. Il manda, le 31, au comte de Bruhl, que le roi de France „souhaitait avec beaucoup d'empressement que le mariage se fît au plus tôt et avant le commencement de carême.“ On dressa un projet de contrat, et d'Argenson et Richelieu harcelèrent le ministre de Saxe de questions relatives à l'étiquette: elle jouait un si grand rôle du temps de nos grand'mères. Le comte de Loss ayant répondu, de son mieux, jugea à propos, le 9 novembre, de rejoindre la cour à Fontainebleau. Il voulait être à portée et suppléer à l'absence prolongée du maréchal de Saxe, retenu à Bruxelles par „les mouvements des Autrichiens.“

Le maréchal arriva enfin, le 14, et Loss nous dira comment le vainqueur de Raucoux fut reçu à Fontainebleau [1]:

[1] Dépêche du comte Loss au comte de Bruhl, en date de Fontainebleau, le 19 novembre 1746.

Le maréchal de Saxe arriva ici le 14 au soir, après que le roi très-chrétien s'était déjà retiré. Mais Sa Majesté ayant été informée de l'arrivée de ce seigneur, impatiente de le voir, le fit appeler sur le champ dans ses petits appartemens et le retint à souper, en lui faisant tout l'accueil qu'il pouvait espérer. Depuis ce temps, il a vu souvent Sa Majesté en particulier, et il est admis à tous les petits soupers du roi très-chrétien chez Me de Pompadour, qui lui témoigne pareillement toute l'amitié et toute la confiance qu'il peut désirer. Quoi qu'il en soit, le brevet accordé au prince de Conti faisant murmurer le maréchal avec une sorte de justice, on cherche des tempéraments pour adoucir cette amertume, d'une façon, néanmoins, qu'il ne semble pas qu'il y ait de la contradiction dans les décisions de Sa Majesté. Cependant on voudrait trouver un expédient pour combiner cette démarche avec l'autorité que l'on veut conserver au maréchal, afin de ne pas le réduire à la nécessité de demander à se démettre de son commandement en Flandre. Outre les grands services qu'il a rendus à l'État, son habileté et le besoin que l'on a de lui, sont des motifs assez forts, pour obliger le ministre de la guerre à se précautionner contre les reproches, que toute la nation lui ferait, d'avoir sacrifié l'intérêt de l'État à son envie de plaire au prince de Conti, si le maréchal se cabrait et prenait le parti de se retirer à Chambord; comme il a menacé de le faire, en cas qu'on n'eût pas égard à ses justes plaintes. Le maréchal aura pleine et entière satisfaction, quant au nombre de troupes qu'il a demandé pour la campagne prochaine; on lui laissera 150 bataillons et 250 escadrons, non compris les milices dont il a besoin dans les places

fortes, et son armée ne souffrira aucune diminution par celle que l'on forme au maréchal de Belleisle. Le maréchal de Saxe m'a mis au fait de tout ce qui lui a passé par les mains, concernant l'auguste mariage qui est sur le tapis, m'ayant montré, en original, la lettre que le roi, notre maître, lui à écrite de sa propre main à ce sujet [1]), et dont le maréchal a fait usage pour déterminer le roi très-chrétien à se décider, sans plus de délai, pour S. A. R. la princesse Josèphe. Il m'a pareillement fait voir celle que le roi très-chrétien lui a écrite, aussi de sa propre main, pour lui donner part de cette résolution; je crois superflu d'en rapporter le contenu à Votre Excellence, parce que le maréchal m'a dit qu'il en avait envoyé un extrait au roi, par le courrier qu'il a dépêché, le 27 du mois passé, à Varsovie.

On attend avec la plus grande impatience le retour de celui que l'on a envoyé d'ici le 24 d. p. et, dans la ferme persuasion où l'on est qu'il apportera une réponse favorable de Sa Majesté, le ministère de France ne se cache plus sur les intentions du roi très-chrétien et sur les démarches que le marquis des Issarts est chargé de faire, en conséquence, à notre cour.

Les préparatifs que le duc de Richelieu fait pour son ambassade, ne servent pas moins à ouvrir les yeux au public sur sa commission, et la joie est universelle, à la cour et dans tout le royaume, de la détermination que le roi très-chrétien a prise de faire demander en mariage, pour le dauphin, notre princesse royale, puisqu'on est persuadé qu'elle fera les délices de la France. Le duc

[1]) Voyez page 53.

susmentionné, voulant paraître avec un certain éclat à Dresde, amène avec lui une suite de près de quatre-vingt personnes avec autant de chevaux . . . .

Le courrier attendu arriva le 20, le lendemain du jour où Loss avait expédié la dépêche qu'on vient de lire.

On sut alors que l'ambassadeur de France avait, le 6 novembre, remis au roi de Pologne, à Varsovie, la lettre que voici:

A FONTAINEBLEAU, le 24 octobre 1746.

Monsieur mon frère. Tout ce qui m'est revenu des bonnes qualités, des vertus et de la noblesse du caractère de la princesse Marie-Josèphe, Votre fille, m'engage à ne pas différer de Vous marquer le désir que j'ai de l'obtenir pour épouse du dauphin. Je serai charmé que cette alliance entre nos familles rende indissoluble et perpétue l'union et la confiance mutuelle que je suis dans la résolution d'entretenir avec Votre Majesté; Elle doit être persuadée que ce sera un nouveau motif pour m'engager à regarder les intérêts de Sa maison, comme les miens propres, et à donner, en toutes occasions, à Votre Majesté les témoignages les plus distingués de mon amitié. Je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté, bon frère LOUIS.

Au Roi de Pologne, Electeur de Saxe.

La réponse ne s'était pas fait attendre. Le lendemain de la proposition, le 7, Auguste III avait écrit la lettre suivante à Louis XV:

Monsieur mon frère. Le marquis des Issarts, ambassadeur de Votre Majesté, de la conduite duquel je

ne saurais assez me louer, m'a remis la lettre qu'Elle m'a écrite le 24 d'octobre, et par laquelle Votre Majesté me témoigne le désir qu'Elle a d'obtenir la princesse Josèphe, ma fille, pour épouse du Dauphin. Plus je sens le prix et l'avantage d'une telle alliance, plus la résolution prise de Votre Majesté me fait-elle de plaisir. J'y consens volontiers, et souhaite, comme Elle, que ce lien de nos familles rende indissoluble et perpétue l'union et la confiance mutuelle que je désire entretenir constamment avec Elle. L'assurance que Votre Majesté veut bien me donner d'avance, qu'Elle regardera dorénavant les intérêts de ma maison, comme les siens propres, me fait espérer toutes sortes d'avantages dans la suite. Je chercherai, à mon tour, à les rendre communs et à aller au-devant des désirs de Votre Majesté, persuadé que je suis qu'Elle n'exigera rien de moi que ma situation et la nature de mes intérêts ne me permettent de faire. Je tâcherai surtout, indépendamment de la neutralité à laquelle je me suis engagé par le dernier traité de subsides, de détourner que l'Empire ne déclare la guerre, et *je travaillerai, au contraire, avec empressement au rétablissement de la paix générale. Il ne dépendra que de Votre Majesté de me mettre en état de m'y employer d'autant plus efficacement, en me mettant confidemment au fait de ses derniers sentimens.*

Je suis avec une considération et amitié très-sincères, etc., etc.

VARSOVIE, le 7 novembre 1746. AUGUSTE Roi.

Auguste, le même jour, adressa une lettre de remercîments au marquis d'Argenson, et le comte de Bruhl

ne manqua pas d'en faire autant, pour le féliciter „de l'heureuse terminaison de ce salutaire ouvrage.“ Loss ne fut pas oublié; le roi de Pologne l'honora d'une lettre des plus gracieuses; Bruhl le combla d'éloges, l'avertit en même temps du prochain départ de la cour pour Dresde, et lui donna les instructions suivantes [1]:

> Le roi verrait volontiers que Votre Excellence pût détourner, de bonne manière, l'envoi de Monseigneur le duc de Richelieu en qualité d'ambassadeur extraordinaire ..... Outre le ménage (c. à d. l'économie) que nous y trouverions, cela nous épargnera aussi quantité d'embarras, et M. le marquis des Issarts, dont nous sommes très-contents, serait plus flatté en restant seul chargé de cette commission. Toutefois vaudrait-il mieux, dans le cas qu'on voulût envoyer quelqu'un exprès pour cette commission, que ce fût le comte de Saxe qu'aucun autre.
>
> On fera d'ailleurs fort bien de ne point mêler, comme vous le dites, de la politique dans le contrat de mariage. Le roi fera, sans cela, d'inclination, et par tendresse pour la dauphine, sa fille, tout ce qu'il pourra pour complaire au roi de France. Tout irait bien, si l'on voulait laisser le roi de Prusse hors de jeu, et user à notre égard de la confiance et déférence qu'on a eues jusqu'ici pour lui, et dont on a déjà deux fois été la dupe. L'empressement que le roi de Prusse a marqué pour faire réussir ce mariage, après que son premier dessein eut échoué, est de la plus fine politique, mais le roi de France ne devrait pas s'y méprendre. En attendant, nous ne manquerons

[1]) Dépêche du comte Bruhl, Varsovie, le 7 novembre 1746.

pas de témoigner notre reconnaissance au roi de Prusse et de cultiver son amitié."

Loss s'empressa d'accuser réception de cette dépêche, en ces termes [1]):

„J'ai été dans une joie inconcevable à la réception de la lettre de Votre Excellence, du 7 du courant, que le courrier m'a apportée, et qui arriva cet après-midi à 3 heures. Comme il ne me reste que peu de temps avant le départ de cet ordinaire, je ne puis que répondre en peu de mots aux articles principaux contenus dans sa dernière lettre:

1°. On est entièrement content de la façon dont le roi s'est expliqué dans sa réponse [2]) au roi très-chrétien, relativement à ce que j'ai eu l'honneur d'insinuer à ce sujet dans ma dépêche du 24 d. p. [3]).

2°. Le mariage ne sera déclaré qu'après le service qu'on doit faire, à Notre Dame à Paris, pour feu Me la dauphine, le 24 de ce mois.

3°. Il ne paraît pas possible de détourner l'envoi du duc de Richelieu. Sa nomination a fait trop d'éclat, et, tous les arrangements à cet égard étant déjà pris . . . . ., sa mission ne saurait faire aucun tort au marquis des Issarts, puisque leur plein pouvoir sera commun, à l'un comme à l'autre, et que leur commission s'étend à tous les deux. Outre qu'on croit qu'il est de la dignité du roi très-chrétien et que c'est marquer plus de considération

[1]) Dépêche du comte Loss, Fontainebleau, 20 novembre 1746.

[2]) Voyez page 80.

[3]) Voyez page 59.

pour le roi, notre maître, de joindre à M. le marquis des Issarts un Seigneur titré, pour cet acte solennel, on m'a dit qu'on ne pouvait pas se passer du maréchal de Saxe, qui retournerait bientôt en Flandre où le roi avait besoin de ses services, même pendant l'hiver.

4°. Quant au cérémonial, on est content qu'on se modèle, dans ce cas, sur celui qui s'est observé à l'occasion du mariage de la reine des Deux Siciles[1]). . . . .

5°. On voudrait toujours que M^e la dauphine pût arriver ici avant le 15 février. Mais je ne vois, à la vérité, point comment cela sera possible, puisque le roi, notre maître, ne peut être de retour à Dresde qu'au commencement de janvier."

Le bruit que le second mariage du dauphin était arrêté, se répandit à Fontainebleau, le jour même de l'arrivée du courrier de Varsovie. Ce fut ce jour là que Louis XV, à son grand couvert, fit appeler le ministre de Saxe et l'honora d'une conversation, dont le duc de Luynes parle dans ses *mémoires*[2]). Les courtisans saisirent quelques paroles qui confirmaient leurs suppositions. Le roi cependant quitta Fontainebleau, et ce ne fut que deux jours après le service funèbre pour la défunte dauphine que le mariage fut déclaré, à Versailles, le 26 novembre.

Le 25, le roi envoya à Marie-Josèphe le portrait du dauphin et quelques ouvrages historiques qu'elle

[1]) Marie-Amélie de Saxe, soeur aînée de la dauphine.

[2]) Mémoires du duc de Luynes, T. VIII, p. 18.

avait demandés pour s'instruire dans l'histoire de France.

Loss profita de l'occasion pour écrire à Bruhl. L'extrait suivant de sa longue dépêche, nous suffira[1]):

„Le comte de Saxe aurait été très-flatté de cette commission, sans les obstacles mentionnés dans ma précédente[2]), outre qu'il est à considérer qu'il n'y aurait aucune sûreté pour lui dans un pareil voyage, *qui pourrait faire naître l'envie aux Autrichiens de le faire enlever...* ..... Votre Excellence peut être persuadée qu'on n'exigera rien du roi qui puisse être contraire à ses intérêts. Le duc de Richelieu sera peut-être chargé de faire quelque démarche tendant à moyenner une meilleure intelligence entre notre cour et celle de Berlin; mais je crois qu'il se contentera que nous sauvions les apparences et que nous fassions des politesses au roi de Prusse, en faisant sentir à ce prince qu'il en est redevable aux bons offices de la France .....“

Nous avons tout lieu de croire que ce fut ce même courrier qui porta à Auguste III une lettre que nous n'hésitons pas à insérer ici; car, bien que Maurice ait oublié de la dater, son contenu se rapporte évidemment à cette phase de la négociation.

SIRE,

Je profite du départ du courrier pour présenter mes respects à Votre Majesté. Je suis au comble de la satis-

[1]) Dépêche du comte de Loss, du 25 novembre 1746.

[2]) Voyez page 83.

faction de voir terminer cette grande affaire au contentement de Votre Majesté.

Le roi très-chrétien s'est borné à ne pas pousser les demandes à un point qui vous aurait embarassé, Sire, et Votre Majesté, de son côté, a fait avec grâce tout ce que l'on a témoigné désirer de ce côté-ci. Il ne reste plus qu'à satisfaire le roi très-chrétien sur le désir extrême qu'il a de voir terminer (cette affaire?) et arriver bientôt ici Madame la dauphine; il désire fort que ce pût être avant la fin du carnaval, et Votre Majesté lui fera un sensible plaisir si Elle hâte le départ de la princesse. La dépense, à la vérité, ne saurait répondre à votre magnificence, Sire, dans un si court espace de temps; mais la satisfaction sera plus grande ici. J'ai été hier à Choisy [1]) où l'on m'a entretenu à plusieurs reprises sur ce chapitre. Je suis bien fâché de ne pouvoir aller moi-même en Saxe, pour offrir mes très-humbles respects à Votre Majesté, mais l'on croit dans ce pays-ci que l'on ne saurait se passer de moi. M. de Loss aurait eu le cordon bleu s'il avait été compatible avec la religion qu'il professe. Votre Majesté ne daignera-t-Elle pas le décorer? Il L'a servie avec zèle et intelligence, et je puis dire qu'il fait honneur ici et y est très-bien regardé.

Enfin c'est une très-grande affaire qui s'est terminée ici, et ce n'a pas été sans y trouver des obstacles.

[1]) On lit dans les Mémoires du Duc de Luynes T. VIII, p. 17. *„Du jeudi 24“* (Novembre 1746): „le Roi *partit hier* de Fontainebleau à dix heures et arriva à deux heures à *Choisy*.“ La lettre du maréchal de Saxe doit, par conséquent, avoir été écrite le 24; elle aura été expédiée, le lendemain, par le courrier porteur du portrait du dauphin.

Le parti espagnol[1]), celui de Sardaigne, ceux qui désirent la paix et qui espéraient l'obtenir au prix d'un mariage avec la maison de Savoie, se sont tous réunis; mais le roi a tenu ferme, et nos amis nous ont bien servis. Il faut compter parmi eux Me de Pompadour et les Pâris, avec qui je suis lié intimement, et qui sont des puissants personnages ici. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que l'on veut me mettre en ligne de compte ce mariage, pour les récompenses que mes services peuvent me faire mériter. Je n'ai pu m'empêcher d'en rire et d'en être cependant bien aise. Cette affaire aura des suites avantageuses, à ce que j'espère, et, quoique je n'en serai peut-être pas le témoin, l'idée m'en flatte extrêmement. Recevez avec bonté, Sire, les assurances de la soumission et du profond respect avec lequel je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet

M. DE SAXE.

A peine cette lettre était-elle partie, que Maurice reçut, le 27 novembre, à Versailles, les réponses aux trois courriers qu'il avait expédiés à Varsovie, le 12, le 19 et le 27 octobre. Il reçut, entre autres de Bruhl, plusieurs dépêches que nous sommes obligé de reproduire, pour l'intelligence de ce qui va suivre. Les voici:

MONSEIGNEUR, A VARSOVIE, le 8 novembre 1746.

Dans le temps que j'étais occupé, avant-hier matin, à écrire, pour vous renvoyer, Monseigneur, M. le major

[1]) „L'Espagne est piquée, et le duc de Huescar n'en fait pas le fin" dit Loss dans sa dépêche du 25 novembre.

de Heldreich, qui a été nommé à cette occasion lieutenant colonel [1]), l'ambassadeur de France, se fit annoncer chez moi pour me faire part des ordres qu'un coûrrier venait de lui apporter, avec commission de demander notre princesse Josèphe pour épouse du Dauphin. Il fut d'abord s'acquitter de cette agréable commission, tant auprès de L. L. M. M. qu'auprès de la princesse même, et il fut reçu, comme Votre Excellence juge bien, avec plaisir, et la proposition acceptée. Cette bonne nouvelle se communiquant bientôt, on vit paraître une joie générale sur tous les visages des personnes de la cour, des deux nations. Il n'y eut que quelques ministres étrangers qui n'y prirent pas la même part.

Nous savons, Monseigneur, tout ce que nous vous devons pour l'heureuse réussite de cette grande affaire. Elle nous est d'autant plus agréable, qu'on a fait la chose généreusement, et sans y attacher de conditions relatives à la politique. L'on n'y perdra rien, vu que tout ce que le Roi pourra faire pour complaire aux désirs de S. M. très-chrétienne, il le fera, sans cela, par amitié pour ce monarque, et par tendresse pour la princesse, future Dauphine. Comme je sais que cette lettre trouvera Votre Excellence de retour à Paris, Elle pourra s'y faire montrer, par M. le comte de Loss, celle que le roi de France a écrite au Roi, notre maître, et la réponse qui y a été faite. Le même ministre du Roi pourra aussi instruire plus particulièrement Votre Excellence, quels seraient nos sentiments, tant par rapport à ce qui regarde la demande solennelle qui doit encore suivre, que par rapport aux

[1]) Le major Heldreich avait été expédié du champ de bataille de Raucoux, le 12 octobre. Voyez page 50.

affaires générales du temps. Depuis ma lettre d'avant-hier, au comte de Loss expédiée, il est venu au Roi l'idée qu'on pourrait charger notre prince royal, de la procuration d'épouser Me sa soeur, pour le Dauphin. *Si d'ailleurs, par la quantité des différents intérêts, les conférences de Breda ne veulent point avancer, qu'on nous dise le dernier mot, et qu'on nous laisse le soin de ménager la négociation à la cour de Vienne. Ces deux cours une fois d'accord, le reste s'ensuivrait infailliblement. Nous nous y prendrions avec tant de précautions, qu'en tout cas que, contre meilleure attente, nous ne puissions pas réussir à souhait, nous ne commettrions du moins la France en rien.* Il est d'autant plus à souhaiter qu'on en vienne bientôt à des explications, qu'il y a, sans cela, si l'affaire traîne, à craindre que l'Angleterre, redoublant d'efforts auprès de la Russie, ne trouve moyen d'émouvoir cette grande machine; ce que nous ne serions pas en état d'empêcher, quelque volonté que nous en eussions; et nos représentations feraient d'autant moins d'impression que nous sommes, sans cela, déjà devenus suspects à cette cour, depuis la déclaration que M. D'Aillon doit y avoir faite, que nous étions en liaison avec la cour de France; nonobstant qu'on avait, comme Votre Excellence sait, stipulé qu'on se garderait un secret inviolable là-dessus [1]).

Quant au roi de Prusse, il n'aura guère à craindre, tant qu'il restera tranquille; mais la France devrait une

[1]) Cette *déclaration* du chargé d'affaires de France, à St Pétersbourg, n'était qu'une indiscrétion. D'Aillon n'avait pas fait mystère du traité de subsides que la France avait signé avec la Saxe (21 avril 1746) et la Russie, mal informée, en avait pris ombrage. Bruhl finit par communiquer ce traité anodin à cette puissance, et calma ces méfiances.

bonne fois ouvrir les yeux sur ce qui regarde ce prince. Rusé, comme il est, il flatte de nouveau de toute façon la France, mais l'exemple du passé, où il a deux fois fait sa paix particulière sous les auspices de l'Angleterre, sans se soucier des intérêts de cette couronne, cela ne devrait-il pas, dis-je, lui faire craindre *que le roi de Prusse pourrait fort bien, après que la France se serait de plus en plus épuisée, lui jouer un nouveau tour, plus sanglant encore que les précédents? en se tournant tout-à-fait du côté des puissances maritimes et de leurs alliés; par où la France se trouverait fort embarrassée de sa situation, pendant que le roi de Prusse obtiendrait par là, la plus forte garantie pour la Silésie, et peut-être encore d'autres nouveaux avantages* [1]). Or, si ce cas est possible, comme il l'est, pourquoi ne pas le prévenir, quand on le peut. Je remets ces faibles réflexions au jugement plus éclairé de Votre Excellence, y ajoutant seulement que, quant à nous, nous avons une fois trop chèrement payé l'alliance prussienne [2]), pour y retourner une seconde fois; *en attendant nous n'irons pas contre ce prince non plus, mais nous nous en tiendrons à une exacte neutralité, et à la bonne harmonie, rétablie entre les deux cours, par le dernier traité de Dresde.* Si vous voulez bien, Monseigneur, faire quelque usage de ces réflexions, je Le supplie que ce soit avec beaucoup de ménagement, et comme par manière de raisonnement de sa part, afin de ne nous point commettre.

[1]) Prédiction qui s'est accomplie, on le sait, par le traité de Westminster que la Prusse signa avec l'Angleterre, le 16 janvier 1756.

[2]) Lors de la première guerre de Silésie.

Selon ce que vous avez souhaité, Monseigneur, j'ai écrit à la princesse de Holstein, dans les termes de la copie ci-jointe. Je n'ai pu suivre tout-à-fait le projet que Votre Excellence m'avait envoyé à cet effet, puisqu'à sa réquisition, et, dans la supposition que Votre Excellence le désirait ainsi, elle avait obtenu la permission du Roi de passer de Venise à Paris [1]).

Je finis par où j'aurais dû commencer, c'est-à-dire, par vous féliciter, Monseigneur, des glorieux exploits que vous avez faits dans la dernière campagne, laquelle, après tant de places prises, vous avez encore terminée par une sanglante bataille et une victoire complète. Vous avez travaillé l'été à la guerre de la bonne façòn. *Tâchez donc d'en faire autant, pendant l'hiver, pour la paix, et vous mettrez le comble à votre gloire immortelle.* J'y prendrai assurément toute la part imaginable, comme je fais de tout ce qui vous regarde, Monseigneur, étant avec un profond respect et un attachement le plus inviolables, etc. BRUHL.

Postscriptum.

Comme l'usage porte, que la dauphine ne garde pas une seule personne de celles qui l'accompagnent, je dois m'informer, s'il ne serait pas possible d'obtenir une exception à cette règle, et de faire en sorte que notre princesse pût seulement garder une seule femme de chambre, ou bien un Père-confesseur allemand.

Apostille.

A VARSOVIE, ce 9 Novembre 1746.

Après avoir déjà expédié et signé ma lettre à Votre Excellence, Son courrier arrive et m'apporte celle dont

[1]) Voyez la lettre de Maurice, du 12 octobre page 47.

> Elle m'a honoré, en date du 27 d. p. Vos souhaits, Monseigneur, sont accomplis en tout, et les miens aussi, par l'heureuse réussite d'une si bonne et grande affaire, et en ce que j'ose me flatter d'être rentré dans vos bonnes grâces, Monseigneur. Si jamais vous avez eu tort en quelque chose, c'est bien lorsque vous avez mis mon amitié ou, pour mieux dire, ma vénération et mon attachement, en doute. Devant aller chez le Roi, pour lui apporter votre lettre, je finis et suis *ut in litteris.*

La dernière lettre, enfin, que Maurice reçut de Bruhl, le 27 novembre, était d'une date assez fraîche, et renfermait un avis confidentiel qui la rendait fort intéressante. Cet avis confidentiel influa très-sensiblement sur la conduite du maréchal, et précipita la crise ministérielle que nous verrons bientôt éclater à Versailles. Bruhl, dont le style ne brille pas toujours par la clarté, voulait dire: „Si vous adoptez notre manière de voir; si vous croyez, avec nous, qu'il soit temps de faire la paix, le moyen le plus sûr d'y arriver serait un arrangement confidentiel et préalable entre la France et l'Autriche. La Saxe serait trop heureuse de vous offrir ses bons offices, à cet effet; mais il serait urgent, avant tout, de vous débarrasser des frères Argenson, du moins de l'aîné, du ministre des affaires étrangères; car les sympathies trop prononcées que cet homme d'État affiche pour la Prusse, ne sont guère goûtées à Vienne, et on accuse son faux système d'empêcher tout accommodement.“ Tel est le fin mot de la lettre suivante:

A VARSOVIE, le 16 Novembre 1746.

MONSEIGNEUR,

Pour ne pas trop retarder le courrier de Votre Excellence qui m'a apporté Sa lettre du 27 d. p., laquelle j'ai eu l'honneur d'accuser par l'apostille à la mienne, du 9, je le renvoie aujourd'hui, et le charge, outre des ci-jointes du Roi et de la Princesse, future Dauphine, pour Votre Excellence, d'un autre paquet pour M. le comte de Loss, concernant quelques notions préliminaires touchant le mariage.

Comme le dit ministre du Roi *a ordre de vous communiquer*, Monseigneur, *tout*, et que vous serez convaincu par là de l'empressement que nous apportons à la prompte conclusion de ce mariage, j'espère aussi que Votre Excellence me fera en particulier une réparation entière sur ma façon de penser.

L'ambassadeur extraordinaire qu'on veut nous envoyer, nous embarrasse un peu; mais nous tâcherons de l'accommoder, le mieux que nous pourrons, si l'affaire n'est pas à changer. Ayant au reste, dans ma dernière, déjà tout dit ce qu'il y a à dire sur les affaires du temps, je ne puis que m'y rapporter, ajoutant seulement que, selon des notions toutes fraîches encore de la cour de Vienne, nos espérances augmentent de pouvoir acheminer les choses à un accommodement, *si la France veut bien nous déposer ses sentiments relativement à une paix.*

Je dois dire en secret à Votre Excellence que la cour de Vienne accuse Messieurs d'Argenson, et un faux système qu'ils auraient adopté, d'être cause qu'on n'en pouvait venir à un accommodement.

Je suis, avec l'attachement le plus respectueux et le plus sincère, etc.

BRUHL.

La minute de la *lettre du roi*, dont parle Bruhl, ne s'est pas retrouvée, mais le contenu se devine par le billet que la future dauphine adressa, le même jour, à Maurice; elle lui devait, disait-elle, *l'obligation de son bonheur:*

Monsieur le Maréchal, Comte de Saxe. Sachant l'obligation que je vous dois du bonheur qui m'arrive, par mon mariage avec le Dauphin, je ne veux pas différer jusqu'au temps que j'aurai le plaisir de vous voir moi-même en France, à vous en marquer ma reconnaissance. Elle est proportionnée au service que vous m'avez rendu. Je ne l'oublierai jamais, et suis, avec une considération et estime des plus parfaites, Monsieur le Maréchal Comte de Saxe,

Votre très-affectionnée
Marie-Josèphe.

A VARSOVIE, ce 16 Novembre 1746.

On hâta les préparatifs du mariage autant que possible. L'impatience qui régnait à Versailles, à cette époque, se trahit dans ce billet du marquis d'Argenson au comte Loss:

Le courrier que je dépêche à Dresde, Monsieur, part ce soir et va prendre vos ordres. Tâchons d'avancer le bonheur de M. le dauphin, et que la bénédiction soit avant le carême; le roi l'a fort à coeur. La maison de ... et les principaux officiers de Me la dauphine ont déjà ordre de partir le 2 janvier. Vous savez, Monsieur,

combien j'ai l'honneur d'être entièrement et parfaitement tout à vous

A Versailles, 2 décembre 1746. D'Argenson.

Nous nous dispensons d'insérer les dépêches officielles; leur contenu se devine par les lettres beaucoup plus intéressantes que le maréchal de Saxe expédia, par le même courrier, au roi, à la reine de Pologne et au comte de Bruhl.

Maurice répond d'abord au roi, son frère, avec toute la franche bonhomie de son caractère:

A Versailles, le premier de décembre 1746.

Sire,

J'ai reçu les deux lettres que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire, le 7, et le 15 du mois passé [1]).

Rien n'égalerait ma satisfaction, si j'avais pu profiter de cette occasion pour baiser la main à Votre Majesté; mais l'on a cru ici que l'on avait besoin de moi pour préparer nos opérations de la campagne prochaine, et pour calmer les inquiétudes que l'on a sur nos quartiers en Flandre, peut-être, pour opérer quelque chose avant le temps ordinaire.

J'ai été repoussé à la barricade, comme l'on dit, sur le chapitre du confesseur que Votre Majesté m'a recommandé; mais je ne me tiens point pour battu, et je reviendrai si souvent à la charge, que je l'emporterai. On m'a d'abord allégué l'Espagne, à qui l'on a refusé la même chose, et M. d'Argenson (qui n'est pas du tout aisé à gouverner) m'a dit que cela les brouillerait avec cette cour qui

[1]) Les minutes de ces lettres ne se sont pas retrouvées. On en devine le contenu par les lettres du comte de Bruhl p. 87 et 93.

est extrêmement pointilleuse, et qui, d'ailleurs, n'a pas encore digéré la préférence que nous avons eue. Le roi désirerait extrêmement que Madame la dauphine pût arriver vers le dix du mois de février, à cause de la fin du carnaval, et parce que l'on ne peut faire aucune fête dans le carême. Il voudrait répondre à la joie que Paris et la cour marquent de ce mariage, qui est généralement approuvé du public, et personne ne se cache là-dessus. Vos vertus, Sire, y sont connues et l'on envisage avec satisfaction que les souverains de la France en hériteront. C'est d'une partie de vous-même que ces peuples attendent leur bonheur, et je puis assurer à Votre Majesté que ce que j'ai l'honneur de lui en dire, n'est pas un compliment fade, mais une vérité constante. Enfin l'on ne parle, ici et à Paris, que de cette alliance, et les questions ne finissent pas là-dessus.

J'ai marqué quelque crainte à Votre Majesté sur les obstacles qui pourraient se former de notre part. Je prenais les mêmes précautions du côté de la cour de France, afin que les prétentions que des personnes mal intentionnées pourraient former, ne retardassent pas la conclusion d'une si grande et si bonne affaire. Enfin tout est terminé à souhait, grâce à Dieu. Il ne nous reste plus que l'article du confesseur à achever, et dont, j'espère, je viendrai à bout. Je dois la justice à M. le comte de Loss, de dire qu'il s'est conduit avec tout le zèle et l'intelligence possible ; il est cajolé à la cour, et on le traite déjà comme les ambassadeurs. Le cordon que Votre Majesté lui a accordé si gracieusement, le décorera bien ; il serait bon de le lui envoyer par le premier courrier.

Ma satisfaction est inexprimable de ce que Votre

Majesté veut bien me laisser croire qu'Elle regarde avec bonté ce que j'ai pu faire pour son service. L'idée que je m'étais formée d'avoir une maîtresse dans ce pays-ci, à laquelle je conserverais mes services, m'était déjà assez flatteuse, Votre Majesté y met le comble. Je ne puis que Vous prier, Sire, d'être persuadé que mon attachement égalera toujours le respect profond avec lequel je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet

M. de Saxe.

La longue missive que Maurice envoya, le même jour, à la reine, renferme des détails curieux sur les us et abus de l'ancienne cour de France, et amusera nos lectrices — si ce livre en trouve — par les connaissances profondes que le héros de Fontenoy y montre des secrets de la toilette féminine. On sait que le maréchal adorait le beau sexe; mais on aurait de la peine à croire que le „courrier des modes" qu'on va lire vînt de lui, si le style, que nous respectons, et l'orthographe, que nous rectifions, ne prouvaient l'authenticité de ce curieux autographe.

Madame, A Versailles, le premier Décembre 1746.

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire. Les marques de bonté dont Elle me comble, me pénètrent de respect et de reconnaissance. J'ai trouvé ici la cour au comble de la satisfaction de la conclusion de cette grande affaire; le roi et la famille royale ne se lassent pas de me questionner. Il a fallu que je fasse

venir le comte de Friesen[1]) et Saint Cernin[2]), pour satisfaire à l'empressement du roi, jusqu'à mon courrier, qui a été questionné pour savoir si un portrait de la princesse, qui est ici, lui ressemble, et ce portrait n'est pas à son avantage; de quoi je suis bien aise. J'ai passé hier la journée à choisir les présents avec le roi qui s'en fait une occupation tout-à-fait intéressante. M. le dauphin m'a pris en particulier et m'a fort réjoui par l'embarras intéressant avec lequel il m'a parlé, n'osant trop faire paraître à quel point il désire l'arrivée de M^e la dauphine future. Le roi a calculé le temps de son arrivée (que je prends la liberté de joindre à cette lettre), et désirerait que M^e la dauphine pût arriver vers le 10 de février, le tout, autant que cela pouvait se faire sans l'incommoder, car l'on craint ici qu'un si long voyage n'altère sa santé. La raison pourquoi le roi voudrait que M^e la dauphine pût arriver vers le 10 de février est la fin du carnaval, parce qu'en carême il ne peut y avoir ni fête, ni bal; ces réjouissances dureront trois ou quatre jours; et si l'on n'accompagnait ce mariage de quelque démonstration de joie publique, cela paraîtrait triste à un peuple qui ne respire que la joie.

Je me suis informé du trousseau et de l'usage accoutumé en pareil cas. Voici ce que l'on m'en a dit, et sur quoi Votre Majesté peut compter.

Madame la dauphine défunte a apporté une toilette,

[1]) Auguste-Henri Comte de Friesen. Voyez l'Appendice.

[2]) M. de St Cernin, officier saxon, avait fait la campagne, comme volontaire; Maurice écrit: *Seinsernein;* voyez, dans notre recueil, la lettre que Maurice adressa à Bruhl, le 5 décembre 1746.

deux ou trois robes brodées et quelques pièces d'étoffe; mais ses robes étaient trop lourdes. Elle en a mis une, et ensuite elle l'a quittée. Il en a été de même de sa toilette. Cependant elle aurait été la maîtresse de garder le tout autant qu'elle aurait voulu. En général, tout ce qui est garde-robe, appartient à la dame d'atours, qui est Madame la duchesse de Lauraguais; elle fournit toutes les parures, linge, dentelles, etc., et reprend ce qui ne sert plus; elle donne son compte, qui est arrêté et payé au trésor royal. C'est le plus grand bénéfice de sa charge. C'est elle aussi qui nomme et place toutes les femmes de chambre et autres domestiques, laquais de Me la dauphine; ordonne les équipages, carosses, chevaux, et donne pareillement son compte. Il en est de même des autres charges; et cela est presque totalement à la disposition de ceux qui possèdent les premières charges. Quant aux bijoux, diamants et pierreries, il y en a une quantité considérable pour le service de Madame la dauphine, mais dont elle ne peut pas disposer, qui sont pierreries de la couronne; quant à celles qu'elle apporte ou acquiert, elle en peut disposer comme bon lui semble, et cet article ne va pas à la dame d'atours.

Comme le temps presse, il est impossible que Votre Majesté compose le trousseau de Madame la dauphine, aussi magnifiquement qu'Elle le voudrait. Cependant Votre Majesté fera bien de donner à la princesse quelques pièces d'étoffe de Hollande, s'il y en a de belles, fond satin ou or, dans le goût des étoffes des Indes et de Perse, parce qu'ici l'on n'en a pas, et que l'entrée de ces étoffes est défendue; s'il s'en trouvait de belles chez les Arméniens à Varsovie, il serait bon d'en faire acheter.

J'écris à Debrosse à la Haye, pour qu'il envoie à Dresde tout ce qu'il pourra trouver de plus riche et de plus beau dans ce goût-là, et de l'envoyer par la poste à Dresde, afin qu'à l'arrivée de Votre Majesté, Elle le trouve, pour en choisir.

Comme l'on ne trouve point de belles fourrures ici[1]), il sera à propos aussi de donner à la princesse une belle palatine double de martre zibeline, comme l'on les porte en Russie, qui sont larges et chaudes, et font un bel ornement, avec le manchon assortissant. L'on ne fait nulle part les tours de robe, et surtout les corsets baleine, aussi bien qu'à Dresde; il faudra en donner quelques-uns qui pourront servir de modèle par la suite; il faut seulement observer une chose, qui est que le tailleur ne fasse pas la taille trop longuè. C'est un défaut dans lequel nos tailleurs tombent, ce qui donne un air gêné et rend les jupes trop courtes, ce qui n'est pas dans le goût du maître de ce pays-ci. Je ne sais si je me fais trop entendre en parlant ajustement, et ma façon de s'exprimer paraîtra peut-être ridicule à Votre Majesté, mais je la supplie de m'excuser, en faveur de ma bonne volonté.

J'en reviens à l'article des pierreries. Me la dauphine, de la maison de Bavière, avait apporté des pierreries qui furent énoncées dans le contrat de mariage; mais alors elles ne sont plus à la disposition de la princesse. Cela se réglera comme Votre Majesté le jugera à propos, avec le marquis des Issarts qui sera chargé de faire le

[1]) Loss écrit par le même courrier (dépêche du 30 novembre): „Me la duchesse de Brancas m'a insinué que S. A. R. Me la Dauphine ferait sa cour au roi très-chrétien si elle lui apportait une belle fourrure de renard noir ou de martre zibeline."

contrat de mariage. Quant aux habits et trousseaux, cela a été réglé diversement: au mariage de Mᵉ la dauphine de Bavière, elle en fit présent aux femmes qu'elle avait amenées de Bavière, sur la frontière; la dernière Infante l'a apporté avec elle, et ce trousseau est tombé entre les mains de la dame d'atours, à mesure que Mᵉ la dauphine défunte s'ennuyait de l'une ou l'autre de ses pièces. Ce qu'il y a de certain est que l'on envoie de tout au devant d'elle, et qu'elle a le choix de ses ajustements, sans s'en embarasser davantage; c'est à la dame d'atours à s'en faire payer.

Mais ce n'est le point intéressant de la lettre de Votre Majesté. J'ai commencé à parler du confesseur et de la femme de chambre; j'ai trouvé des obstacles sur l'un et sur l'autre, principalement sur la femme de chambre; mais je ne me tiens pas encore battu. M. d'Argenson, qui est une espèce d'ours, m'a dit que l'Espagne était pointilleuse là-dessus, et que ce serait une nouvelle matière à plainte, si l'on nous accordait ce que l'on avait refusé constamment à la reine d'Espagne; et qu'il n'y avait point d'exemple de cela; que c'était un principe du gouvernement; qu'il n'était pas en son pouvoir d'y consentir; qu'au contraire le devoir de sa charge était de s'y opposer constamment. Je compte cependant l'emporter sur l'article du confesseur, et je me fourrerai derrière le père Pérusseau, confesseur du roi, qui est un homme aimable, et qui me cajole beaucoup. Quant à la femme de chambre, ce ne peut être que par intrigue auprès de la dame d'honneur et de la dame d'atours; en faisant résigner la charge d'une de ses femmes de chambre, pour de l'argent ou quelque autre grâce, à celle que Votre Majesté

voudra placer auprès de la princesse. Mais ce ne pourra être que la petite Sylvestre [1]), parce que c'est une Française, et encore ce sera par miracle si j'en viens à bout. Par la suite, la princesse sera à peu près à même de faire tout ce qu'elle désirera là-dessus, parce que personne n'osera s'opposer à sa volonté. Ce n'est que pour le début que cela est difficile. J'ai vu un vieux domestique que la reine d'à présent avait amené, et qui l'avait suivie par affection, être renvoyé; ce qui lui parut fort dur; à présent elle a et confesseur, et autres domestiques polonais et fait à peu près ce qu'elle veut, en pareil cas. Toutes ces charges s'achètent à la cour, la finance en revient à la dame d'honneur et à la dame d'atours, celles des valets de pied, des cochers, etc., etc., reviennent au premier écuyer; celles de la cuisine et de l'office, au premier maître d'hôtel; et cela fait partie de leurs droits. Il en est de même chez le roi et M. le dauphin. C'est ce qui fait que ces grandes charges sont si chères et si lucratives. Il me semble que celle du grand écuyer, qui est M. le prince Charles de la maison de Lorraine, coûte deux millions de livres; et c'est le roi qui reçoit cette finance. Lorsque ceux qui sont pourvus de ces charges meurent, ceux qui leur succèdent paient une pareille finance. Cela paraîtra extraordinaire à Votre Majesté, mais c'est presque de même de toutes les charges en France, tant civiles que militaires; et cela est fort bien

[1]) La fille du fameux peintre, alors à Dresde; Loss en parle aussi dans sa dépêche du 25 novembre: „M. le maréchal de Saxe", dit-il, „a touché un mot à Me de Pompadour au sujet de Mlle de Sylvestre, mais on n'a pas trouvé la chose praticable . . . . ." Mademoiselle de Sylvestre obtint cependant la place de première femme de chambre de la dauphine.

imaginé; il n'est question que de trouver des gens aussi ambitieux et aussi riches pour faire de ces choses-là; et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il s'en trouve toujours mille pour une place, quelque chère qu'elle soit. Mais c'est entretenir trop longtemps Votre Majesté de ces choses; et je m'aperçois que j'abuse des Ses bontés. J'aurais bien désiré que cette occasion m'eût procuré celle de baiser la main à Votre Majesté; mais l'on n'a pas voulu me le permettre ici, et l'on s'est figuré que j'étais nécessaire, pour me porter en Flandre au moment qu'il serait nécessaire; car l'on a quelque soupçon que les alliés voudraient nous rendre ce que nous leur avons fait l'année passée, à quoi je ne vois cependant aucune apparence. J'ose prendre la liberté d'assurer Votre Majesté de ma fidélité à ma prochaine maîtresse, que je servirai avec le zèle que j'ai voué, pour toute ma vie, à Votre Majesté et à tout ce qui lui appartient. C'est avec ces sentiments, ainsi que ceux de mon très-profond respect, que je ne cesserai d'être, Madame, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Selon son habitude, Maurice confia ces lettres à Bruhl; il n'eut que le temps d'accuser réception des missives du 8 [1]) et du 16 novembre [2]) qu'il avait reçues trois jours auparavant. Cependant *le contenu qui demande un détail réfléchi,* le préoccupe déjà sérieusement, on le voit, et il n'est pas éloigné d'admettre

[1]) Voyez page 87.
[2]) Voyez page 93.

que *la cour de Vienne pourrait bien ne pas se tromper tout-à-fait*, en accusant, comme Bruhl l'avait écrit en secret, *Messieurs d'Argenson et un faux système qu'ils auraient adopté, d'être cause qu'on n'en pouvait venir à un accommodement.*

A VERSAILLES, le premier décembre (1746.)

MONSIEUR,

Je ne ferai qu'accuser aujourd'hui à Votre Excellence la réception des lettres dont Elle m'a honoré, du 8, et du 16 du mois passé, que mon courrier m'a remises.

Le départ de celui que la cour de France envoie à M. le marquis des Issarts est si précipité, que je n'ai pas le temps de répondre sur le contenu de ces deux lettres, qui demandent un détail réfléchi. La cour de Vienne pourrait bien ne pas se tromper tout-à-fait. *Basta.* —

Je prie Votre Excellence d'être persuadée que je suis avec Elle, comme on est avec une coquette aimable; on se brouille avec elle souvent, mais l'on se raccommode, et on s'aime toujours.

Je la remercie de la lettre qu'Elle a bien voulu écrire à Me la princesse de Holstein. Nous verrons ce qu'elle opérera. M. de Loss aura l'honneur de lui rendre compte, par ce courrier, que Sa Majesté très-chrétienne désirerait fort que Me la dauphine pût arriver vers le 10 février. J'en entretiens la reine fort au long par l'incluse que je prie Votre Excellence de vouloir bien lui remettre, et qu'elle voudra bien vous communiquer; la brièveté du temps ne me permet pas d'en faire ici une répétition. J'aurai l'honneur d'écrire plus amplement à Votre Excellence, par le premier courrier que M. le comte de Loss

lui dépêchera. Je prierai seulement dans celle-ci Votre Excellence d'être persuadée de mon sincère attachement. Je vous ai toujours aimé tendrement, et pourrais vous chanter cette chanson de feu M. le duc d'Orléans:

„Reviens, Philis, en faveur de tes charmes,
Je ferai grâce à ta légèreté."

M. DE SAXE.

En attendant, les négociations avaient marché à Varsovie. On était tombé d'accord sur les points principaux du contrat de mariage et il ne restait qu'a s'entendre sur quelques questions secondaires. Bruhl adressa, à cet effet, le 26 novembre, une volumineuse expédition au comte de Loss et écrivit par le même courrier au maréchal de Saxe:

A VARSOVIE, ce 26 Novembre 1746.

MONSEIGNEUR,

Je profite du retour d'un courrier de France, qui est porteur d'amples dépêches à M. le comte de Loss, pour vous renouveler, Monseigneur, les assurances de mes respects, et pour vous adresser ci-jointe une lettre du roi. Votre Excellence voudra bien agréer d'ailleurs que je La renvoie encore aux informations que M. le comte de Loss Lui donnera d'après les dépêches qu'il reçoit, au moyen desquelles presque tout est déjà arrangé. Le reste pourra aisément l'être de même, avec votre protection, Monseigneur. Epargnez-nous entre autres, si cela se peut, l'embarras de la visite du duc de Richelieu avec son monde.

Le départ de Leurs Majestés étant fixé au 12 du mois prochain, et celui des princesses 4 ou 5 jours après, les suites de la cour et les ministres étrangers commencent déjà à défiler, et nombre de seigneurs polonais nous suivront pour assister aux solennités des noces.

Rien ne nous serait plus agréable que d'y servir aussi Votre Excellence.

Je suis, avec le respect et l'attachement le plus parfait, etc.

Bruhl.

Le maréchal de Saxe et le comte Loss firent tout ce qu'ils purent pour détourner l'ambassade extraordinaire du duc de Richelieu. Mais leurs représentations arrivèrent trop tard; ni le marquis d'Argenson, ni la marquise de Pompadour, n'osèrent en parler au roi de France qui „avait pris son parti de cette mission" après avoir nommé son favori, le jour même où le courrier du marquis des Issarts avait apporté la réponse affirmative de Varsovie. Tout ce que l'on put faire, ce fut d'empêcher une visite que le duc avait pensé rendre préalablement à Berlin[1]); idée que lui avaient donnée M. de Voltaire et Me du Châtelet.

Le duc de Richelieu partit de Paris le 9 décembre,

[1]) Bruhl s'en montra enchanté: „Votre Excellence — écrivit-il à Loss — a très-bien fait d'avoir dissuadé M. le duc de Richelieu, du dessein que M. de Voltaire et Me du Châtelet lui avaient suggéré, de rechercher une commission, pour la cour de Berlin, relative à un entendement plus particulier avec nous."

emmenant, entre autres avec lui, le comte de Paulmy, fils aîné du marquis d'Argenson.

Ce fut le lendemain du départ de Richelieu que Maurice prit la plume pour expliquer, dans une dépêche secrète qu'il adressa au comte de Bruhl, la situation du gouvernement français et des affaires en général. Quoique cette pièce mémorable ait été publiée en extrait [1]), nous ne pouvons nous dispenser de la reproduire ici *in extenso,* en soulignant, pour tout commentaire, les passages qui nous ont paru les plus significatifs.

PARIS, le 10 décembre 1746.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois passé [2]) et qui m'est venue par la voie du courrier de M. le marquis des Issarts.

Il nous a été impossible d'empêcher le départ de M. le duc de Richelieu. Le temps était trop court et M. le duc de Richelieu avait déjà pris congé de tout le monde. Les dépêches de ce courrier l'ont fort alarmé. Il m'est venu voir, avant-hier, et m'a conté ses peines. Il m'a dit qu'il s'était chargé de cette commission, dans l'espérance qu'elle serait agréable, et qu'il voudrait que les hussards le prissent en chemin pour qu'il n'arrivât pas chez nous. (Cela pourrait bien arriver, car l'on n'a

[1]) Voyez „Die Geheimnisse des sächsischen Cabinets.“ Stuttgart 1866, T. I, p. 132.

[2]) Voyez page 105.

pas pris ici de précautions pour l'empêcher.) Ne pouvant pas parer à cet envoi, j'ai fait ce que j'ai pu pour le tranquilliser et pour vous mettre à l'aise. Je lui ai dit qu'il n'y avait rien contre lui personnellement; mais que comme c'était une ambassade solennelle, l'on craignait les prétentions de l'ambassadeur, et que M. de Monti nous avait si cruellement vexés que toute la cour en était encore farouche. „Hélas, mon Dieu!" m'a-t-il répondu, „je ne prétends rien; je me suis chargé d'une commission honorable et que j'ai crue agréable; je désire de plaire au roi, à M. le comte de Bruhl et à toute la cour; et voilà tout. Je ne suis chargé de rien de plus et je ne resterai que le temps qu'il faut pour amener cette princesse tant désirée, avec la dignité et les respects que je dois à Leurs Majestés et au roi, mon maître." Je lui ai dit à cela, pour me charger de l'inimitié qu'il pourrait concevoir contre des Issarts, que le roi, par bonté pour moi et par la crainte du cérémonial, avait désiré que je fusse chargé de cette commission. A quoi il m'a répondu: „Mais ce qui a donné l'exclusion à M. des Issarts, vous la donne aussi. Des Issarts n'est pas né Français; il est d'Avignon et sujet du Pape. Il faut que ce soit un Français né sujet du roi." On m'avait déjà donné cette raison avec celle de mes occupations militaires, qui ne sont point des inventions; *car je vous assure, entre nous, que s'ils ne m'avaient pas, ils ne sauraient où donner de la tête. Hommes, argent, rien ne leur manque,* aber sie wissen es nicht einzurichten[1]. *Outre cela, les troupes et l'Etat ont une confiance en moi, qui entretient tout dans*

[1]) Mais ils ne savent pas s'y prendre.

l'espérance, et cela fait beaucoup pour le maintien intérieur de l'Etat et la tranquillité de la monarchie. Vous voyez bien que je ne vous boude plus, puisque je vous parle comme cela.

Revenons à nos moutons. M. le duc de Richelieu part dans l'intention de plaire à la cour et de vous plaire en particulier. Il ne vous tourmentera pas sur le cérémonial. Le roi de Prusse avait désiré de le voir; il n'a pas voulu y aller, pour ne pas sentir le Prussien, en vous arrivant. Il veut faire sa cour; rendre la commission honorable, et amener la princesse, voilà tout; et tout cela ne doit ni vous effaroucher, ni vous déplaire. *Les d'Argenson branlent au manche, comme l'on dit. Celui des affaires étrangères est si bête que le roi en est honteux.* Celui de la guerre veut faire le généralissime et n'y entend rien. Les tracasseries et les intrigues de cour l'appuient uniquement. Il va à la parade partout et ne fait pas sa besogne, qui est immense; moyennant quoi, tout va au diable; les affaires ne s'expédient pas; il est noyé par les affaires et ne peut plus se mettre au courant; il est haï; ses bureaux ne le secondent pas; et il se noie dans ses crachats. Cela me fait rire quelquefois (hé bien, me direz-vous encore que je ne vous aime pas?).

Le roi, qui est sage et qui a plus de judiciaire qu'eux tous, le voit, et ne sait quel parti prendre, car nous avons de la gloire. *Pour moi, qui n'ai pour toute arme que le bouclier de la vérité, l'on me craint, le roi m'aime, et le public espère en moi.*

Voilà, mon cher comte, un tableau de ce pays-ci. Il est impossible que cela dure. Je ne veux point me fourrer dans la mêlée car mon poste est bon et honorable;

je ne le quitterai pas. *L'on commence à soupçonner ici Messieurs d'Argenson de ne pas vouloir sincèrement la paix. C'est un pétard. Si l'on y met le feu, ils sauteront: car tout le royaume la veût, le roi, la cour et le clergé. Tous sont persuadés que je la désire; et cela est vrai. Mais j'ai beau fairè, si ces Messieurs font naître des incidents, je ne puis rien. J'ai tâté le marquis sur ce que vous m'avez écrit en dernier lieu*[1]. *Il est éloigné d'entendre*[2] *à rien qui vient de la part de la cour de Vienne, et dit des choses là-dessus fort étranges.* Les deux frères paraissent toujours être brouillés, mais l'on commence à croire qu'ils s'entendent. Il faudra voir ce que tout cèci deviendra. *Ce qu'il y a de certain est, que nous pouvons faire la guerre encore longtemps, et que les autres s'en lasseront plus tôt que nous; mais, en même temps, le roi et la France désirent la paix;* le roi, parce qu'il ne songe pas à s'agrandir, et le royaume, pour être tranquille et jouir des délices de la vie.

Brûlez cette lettre, je vous en conjure, en présence du roi; je veux avoir un témoin comme lui. Vous voyez bien que mon attachement pour lui me fait sortir un peu des bornes de mon devoir[3].

Friesen plaît extrêmement ici; je crois que l'on lui donnerait volontiers le grade de brigadier. J'ai répondu à cela qu'il avait un régiment en Saxe et qu'il ne quitterait pas le service.

[1] Voyez la lettre de Bruhl, du 8 novembre, page 87.

[2] C. à d.: *Il fait la sourde oreille dès qu'on lui parle de Vienne.*

[3] Nous reproduisons cette pièce d'après la copie authentique que Bruhl en avait gardée, après avoir brûlé la lettre autographe de Maurice.

L'on m'a répondu, que cela n'était pas incompatible, que les Suédois servaient bien en France et en Suède en même temps, et que ce pouvait être la même chose pour la Saxe, tant que le roi de Pologne voudrait bien le permettre; sauf à le rappeler lorsqu'il le jugerait à propos. Réponse à cet article, je vous prie![1]) Adieu. Je finirai cette trop longue lettre sans cérémonie. J'espère qu'elle vous plaira, au moins autant qu'une où il y en aurait.

M. DE SAXE.

La lettre que Maurice écrivit le même jour au roi de Pologne est inédite, et se réfère à celle qu'on vient de lire:

A PARIS, le 10 de Décembre 1746.

SIRE,

J'écris une lettre très-ample à M. le comte de Bruhl, sur l'affaire dont Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire, le 26 du mois passé[2]). Comme nous allons toujours fort vite en besogne en France (c'est l'allure), aussi nous envoyons très-vite nos ambassadeurs, surtout lorsqu'il est question d'amener une princesse charmante que tout bon Français, à l'imitation de notre dauphin, désire extrêmement voir arriver bientôt; cela a fait que le départ de M. le duc de Richelieu a été pré-

[1]) On obtempéra au voeu du maréchal; le comte *Auguste-Henri de Friesen* (que les Français appellent *Frise,* en supprimant deux lettres de son nom) entra au service de France, tout en conservant son grade dans l'armée saxonne. Voyez l'Appendice.

[2]) La minute ne s'est pas retrouvée. Il s'agissait évidemment, dans la lettre d'Auguste III, de la mission de Richelieu.

cipité, et, lorsque j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, il avait déjà pris congé du roi et de toute la cour. Ainsi ce voyage ne pouvait pas être changé, sans causer un esclandre désagréable au roi et à toute la France, car ici tout prend part à la chose.

Au demeurant, Votre Majesté ne trouvera pas en M. de Richelieu un homme pointilleux sur le cérémonial. Son séjour sera très-court à la cour de Votre Majesté, et il ne désire que de revenir bientôt et d'amener sa princesse. J'aurais donné toute chose pour être chargé d'une commission qui, outre qu'elle m'aurait été glorieuse, m'aurait procuré le bonheur de baiser la main à Votre Majesté, chose que je désire extrêmement. Pour ma propre satisfaction, je supplie Votre Majesté d'en être persuadée, ainsi que du très-profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus obéissant et le plus fidèle serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Ces lettres, dont l'une avait paru si compromettante à Maurice, qu'il exigea qu'elle fût brûlée en présence du roi, ne purent être confiées ni au duc de Richelieu, ni à un courrier de cabinet ordinaire. Maurice en chargea un grand seigneur saxon qui se trouvait en ce moment à Paris et sur le point de retourner en Saxe, le comte Jean-Frédéric Vitzthum d'Eckstaedt, colonel des gardes-du-corps [1]. Loss profita de cette occasion pour transmettre

[1]) Quoique parti un jour plus tard que Richelieu, Vitzthum devança le duc et arriva à Dresde six jours avant lui, le 19 décembre 1746.

à sa cour, non seulement les explications que Bruhl lui avait demandées au sujet du contrat de mariage, mais aussi une pièce du plus haut intérêt pour la Saxe, le mémoire secret de M. Durand d'Aubigny dont nous avons déjà parlé.

Nous passons sous silence les explications qui portaient sur des points de détail, sur le douaire de la dauphine par exemple, fixé, selon l'usage de la cour de France, à *vingt mille écus d'or sol*[1]); antique monnaie, sur la valeur de laquelle ni les banquiers de Dresde, ni les dictionnaires que l'on avait consultés, n'avaient pu éclairer la chancellerie du comte de Bruhl. Loss eut le bon esprit de couper court à tous les embarras que la pédanterie tudesque allait faire naître, en se servant habilement du parlement comme d'un épouvantail. „Tenons-nous à l'usage — dit-il —; si nous allions faire des difficultés et demander des innovations, le parlement pourrait bien être tenté de refuser l'enrégistrement du contrat."

Ce qui était plus important que ces minuties, c'était la question que d'Aubigny avait traitée dans son mémoire secrètement concerté avec Loss et présenté au roi de France: *„Quels avantages la France peut-elle se promettre d'un mariage entre Monseigneur le dauphin et la princesse royale Josèphe de Saxe?"* L'auteur avait pris à tâche de combattre la politique du marquis

[1]) 160,000 livres d'après la dépêche de Loss.

d'Argenson, en prouvant que la Saxe était à même de rendre à la France, en ce moment, des services réels, plus que la Prusse, dont l'alliance platonique aurait été cultivée trop exclusivement jusqu'alors. D'Aubigny eut le courage de mèttre les points sur les i. Nous ne citons que le specimen que voici:

> ....„C'est la politique, à défaut de la force, qui préside toujours à la conduite d'un prince qui veut s'agrandir. Cette politique n'est que trop souvent nécessitée, par les conjonctures, de prendre des routes qui ne sont pas toujours vraies, parce que, quand on ne consulte et qu'on n'écoute que son intérêt, on y sacrifie ordinairement celui d'autrui. Cette maxime est assez familière aux souverains ambitieux; l'expérience nous apprend qu'ils ne se rendent puissants et redoutables qu'en la suivant. La marche du roi de Prusse a été mesurée sur elle. On n'en donnera d'autres preuves que le traité de Breslau, la convention de Hanovre et le traité de Dresde.
>
> L'on ne parle pas ici de ces projets vastes et critiques, pour ses alliés, trouvés dans les papiers qui lui furent enlevés à Sor, projets qui marquent qu'une âme comme la sienne, toujours occupée des plus grands objets, tels que d'agrandir, d'accréditer ou de maintenir sa puissance, y rapporte tout sans ménagement ni scrupule.“....

Il va sans dire que Loss recommanda à Bruhl le plus profond secret, „puisque,“ disait-il, „l'auteur du mémoire serait perdu, si l'on pouvait soupçonner que

le ministre de Saxe se doutât de l'existence d'un pareil écrit."

Nous n'avons pas à justifier la conduite de M. Durand d'Aubigny; mais nous signalons ce symptôme de l'anarchie qui règnait alors, en France, dans les hautes régions du pouvoir. La politique du ministre dirigeant ne fut pas toujours celle de Louis XV; on le sait; et on ne s'étonnera pas de voir un secrétaire de légation profiter de son congé, pour concerter avec un diplomate étranger et présenter au roi un mémoire en opposition directe avec le systême du secrétaire d'État pour les affaires étrangères. M. Durand d'Aubigny fut enrôlé plus tard dans la diplomatie secrète du roi; et ce mémoire appela peut-être l'attention de ce prince sur ce jeune ambitieux dont il se servit plus tard.

Cependant, ce n'est pas sur un employé subalterne que Maurice comptait *pour mettre le feu au pétard* dont il avait parlé à Bruhl.

Le maréchal disposait de moyens bien autrement puissants, pour se débarrasser d'un secrétaire d'État, qui ne voulait pas comprendre que la volonté de Maurice était, pour le moment, la loi du royaume. Les lettres du maréchal nous ont prouvé, qu'il avait la conscience de sa puissance, qu'il savait combien on avait besoin de lui. Mais il connaissait trop bien son terrain, pour laisser entrevoir aux courtisans, ce qu'il confiait à son frère, dans des missives destinées aux flammes.

Se posant en victime, et préparant, par une *fausse sortie,* une entrée triomphale, il disait aux désoeuvrés et aux curieux:

„Le roi me parle, il est vrai, mais il ne me parle pas plus qu'à l'Assematte (gentilhomme de la vénerie). Si j'étais actuellement dans la même situation où je me trouvais il y a sept ou huit ans, c'est-à-dire simple courtisan, je n'aurais pas sujet de me plaindre; mais, puisqu'il faut parler de soi, si l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la prise de Prague, je crois qu'on pourra dire que j'ai ranimé le courage et la valeur des troupes françaises qui paraissaient un peu endormies. Qu'on les examine à Dettingen et à Fontenoy, et l'on verra si le même esprit règne dans l'armée; c'est peut-être pour me flatter qu'elles prétendent être invincibles quand je suis à leur tête, mais, au moins, les ennemis du roi craignent-ils d'être battus lorsque je commande une armée vis-à-vis d'eux. Je sais le respect qui est dû aux princes de la maison de France, et je ne m'en écarterai jamais; que le roi les déclare tous généralissimes de ses armées au berceau, je n'ai rien à dire, mais que M. le prince de Conti ait acquis ce titre comme une récompense de services, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela, j'aime le roi, et je dois exécuter ses ordres; quand il voudra que je marche, il faudra bien marcher; mais, dans le fond, qu'ai-je à espérer? J'ai plus de bien qu'il ne m'en faut, j'ai tous les honneurs que je peux désirer; si les affaires

d'Etat devenaient pressantes à un certain point, je crois pouvoir dire qu'on aurait recours à moi. Je souhaite que cette situation malheureuse n'arrive jamais, et qu'on veuille bien me laisser jouir d'un repos dont ma santé a besoin. Je n'ai qu'à perdre; un événement malheureux flétrit les lauriers. On prétend m'avoir obligation du mariage de M. le dauphin, cela n'est pas juste; le roi l'a fait parce que cela lui a convenu, je n'y ai point de mérite“[1]).

Tout en s'armant ainsi d'une fine bonhomie, pour éconduire les jaloux et les curieux, Maurice, à la veille de s'éclipser pour une quinzaine de jours, n'oubliait pas son *pétard.* Il soignait Me de Pompadour; il employait les frères Pâris, comme on l'a vu; mais, il tenait en réserve, pour le coup décisif qu'il méditait, un ami plus capable d'exercer une influence directe sur le roi. C'était l'ennemi juré des frères d'Argenson, le vieux maréchal de Noailles, celui qui avait protégé Maurice, tant que le jeune étranger avait eu besoin d'un protecteur; celui qui *l'aimait plus que ses enfants*[2]) et qui avait donné à son élève, passé maître, une preuve de cette amitié plus que paternelle, en faisant, sous ses ordres, comme volontaire, la campagne de 1745, cou-

[1]) Mémoires du duc de Luynes, T. VIII, p. 26—28: „*Du jeudi 8* (décembre 1746) *Versailles,* M. le maréchal de Saxe part ces jours-ci pour aller passer une quinzaine de jours à Chambord.“

[2]) Lettre de Maurice à Auguste III, du 27 octobre. Voyez pag. 63.

ronnée par la journée de Fontenoy. Maurice eut recours à cet excellent ami; il lui communiqua ses idées, ses vues et ses désirs. Noailles n'était plus le factotum de Louis XV, nous l'avons dit; mais le roi aimait à consulter sa vieille expérience sur les affaires d'Italie, et sur les questions de famille qui compliquaient, en ce moment, les relations politiques avec l'Espagne.

Il y avait trois mois environ que le vieux maréchal avait écrit au roi, pour le supplier de ne pas fléchir en Italie, et d'y continuer la guerre contre l'Autriche, lorsque Maurice, à la veille de partir pour Chambord, vint lui demander de le débarrasser du marquis d'Argenson. L'insuffisance de ce ministre était manifeste. Tout en blâmant, en principe, la politique qui avait entraîné la France dans la guerre de 1741, l'auteur des *Considérations sur le gouvernement de France,* avait eu le sort des doctrinaires: arrivé au pouvoir, il n'avait jamais su se tirer d'affaires, ni comprendre qu'il était temps de sortir des ornières d'une diplomatie surannée. Il s'inspirait encore, en 1747, des idées du cardinal de Richelieu, et voyait toujours dans l'Autriche, qui depuis sept ans ne luttait que pour son existence, la rivale formidable du grand cardinal. Le marquis d'Argenson, même après la paix de Dresde, n'avait pas osé, de peur d'offenser la Prusse, prêter la main à un rapprochement avec l'Autriche. Il pensait *„que la position où se trouvait le roi de Prusse, et les liaisons que la France*

conserverait avec lui, pouvaient devenir plus utiles à la France, et à la liberté germanique, que ne l'avait été l'alliance de Gustave Adolphe et de ceux qui avaient le plus réprimé la tyrannie autrichienne." Il se flattait que le roi de Prusse, par *„l'influence qu'il possédait en Allemagne, pourrait procurer à la paix générale les mêmes avantages à la France, qu'on avait retirés du traité de Westphalie"* [1]).

Dans le système qu'il s'était fait, d'Argenson oubliait, que, comme il le dit lui-même, *„ce prince égoïste s'inquiétait plus de son propre agrandissement que de sa patrie allemande, qui lui était fort indifférente"* [2]); d'Argenson ne voyait pas que la France et l'Espagne étaient épuisées et demandaient la paix; que les coquetteries avec la Prusse étaient hors de saison; qu'il fallait oublier, enfin, d'anciennes rancunes et s'entendre avec l'Autriche, quand ce n'eût été que pour éviter que l'Angleterre — ce qui arriva en effet — fut la seule à recueillir les fruits de cette longue guerre. En vain Maurice avait-il essayé d'ouvrir les yeux au marquis d'Argenson. Un dernier effort de Loss échoua, le 14 décembre. Le ministre des affaires étrangères ne se laissa arracher que des propositions vagues et insuffisantes. Maurice, que Loss mit au fait de tout ce qui s'était passé dans cette entrevue, haussa les épaules; sa patience était épuisée:

[1]) D'Argenson, Mémoires. T. III, p. 92.
[2]) D'Argenson, Mémoires. T. III, p. 112.

„puisque d'Argenson ne veut pas entrer dans nos vues, on se passera de lui," se dit-il, „il s'agit de faire comprendre aux Autrichiens que s'ils veulent la paix, comme moi, il n'y a pas de temps à perdre; voilà l'essentiel"; et, se tournant vers Loss, il ajouta:

> „Ecrivez confidentiellement à Bruhl, *qu'il est temps de songer sérieusement à la paix, si la cour de Vienne la désire sincèrement;* que le parti est pris d'attaquer la Hollande, au printemps, si la paix ne se fait pas cet hiver; que la diversion des Autrichiens et des Piémontais en Provence ne diminue pas d'un seul homme les forces du roi très-chrétien dans les Pays-Bas; que, par conséquent, j'y aurai toujours la supériorité, malgré les troupes que l'Angleterre pourrait envoyer au secours des Hollandais; le grand objet de la France était de réduire ces derniers par une vigoureuse attaque à la nécessité de venir à jubé" [1]).

Cet avis au lecteur parvint à Bruhl, le 26 décembre, le lendemain de l'arrivée de Richelieu à Dresde. Maurice avait été très-franc avec Loss, on le voit; cependant il n'avait pas pu, *„sans sortir entièrement des bornes de son devoir,"* l'initier à un secret d'État qu'il partageait seul avec le maréchal de Noailles. Or, ce fut ce même jour, le 15 décembre, que Noailles, dans un mémoire présenté à Louis XV, demanda en toutes lettres

[1]) Apostille secrète à la dépêche du comte Loss, en date de Paris, le 15 décembre 1746.

le renvoi immédiat du marquis d'Argenson, motivant cette demande sur des arguments que Bruhl, dans ses lettres du 8 et du 16 novembre, avait développés au maréchal de Saxe, savoir: que le *faux système* des frères d'Argenson empêchait un rapprochement entre Versailles et Vienne, et que ce rapprochement était la condition *sine quâ non* pour le rétablissement de la paix.

Après avoir expliqué au roi que la mort de Charles VII dégageait la France et lui permettait de retirer son épingle du jeu, Noailles continuait en ces termes:

> „Tout devait donc alors déterminer à se *tourner du côté de la cour de Vienne et à renoncer à l'idée d'anéantir la maison d'Autriche, projet également injuste et chimérique* ....
>
> Les liaisons avec le roi de Prusse n'empêchaient point *qu'on ne pût traiter avec la cour de Vienne* .....
>
> *Jamais circonstance ne fut plus favorable.* La reine de Hongrie désirait passionnément l'élection du grand-duc. Elle aurait tout fait pour s'en assurer. Il n'y avait que deux partis à prendre, y concourir ou s'y opposer.
>
> *Le seul parti juste et raisonnable était de consentir à ce qu'on ne pouvait empêcher de droit, ni de fait.* De droit, la France n'en ayant aucun pour s'opposer à l'élection d'un empereur et pour gêner la liberté du corps germanique. De fait, faute de moyens d'influence dans les cours de l'empire et d'une armée assez puissante en Allemagne. L'expérience ne l'a que trop prouvé.
>
> Je n'ai point, Sire, à me reprocher de n'avoir pas fait, dans le temps, les représentations nécessaires; mais

on était *si fortement buté contre toute idée de conciliation avec la cour de Vienne* qu'on se hâta de faire confidence sur le champ à M. de Stainville [1]) et à M. Gross [2]).que Votre Majesté s'opposerait à l'élection du grand-duc, et qu'elle y emploierait jusqu'à son dernier soldat. Ce sont les termes dont on se servit, et qui ne me sont jamais sortis de la mémoire. On écrivit dans le même esprit à tous vos ministres dans les cours étrangères; *on voulut, Sire, embarquer Votre Majesté avant qu'elle eût eu le loisir de peser toute l'importance d'un parti qui pouvait avoir de si grandes conséquences.* Une pareille déclaration, inutile dans tous les cas, ne pouvait que produire de mauvais effets. Qu'il me soit permis de dire, Sire, que n'ayant point réussi, comme on devait le prévoir, on a compris bien légèrement la véritable gloire de Votre Majesté et *que l'on ne pouvait rien faire de plus contraire aux règles de la prudence et de la saine politique.*

Un faux système a été la cause de toutes ces erreurs. Au lieu d'agir avec l'impartialité qu'exigent le service du maître et le bien de l'État, *des conseils particuliers et intéressés ont prévalu sur l'esprit du ministre; il s'est laissé dominer par des sentiments étrangers qui ont formé en lui des antipathies sans raison et totalement déplacées. C'est ce qui lui a fait rejeter toutes ouvertures de paix avec la cour de Vienne faites avant, dans les cours, et depuis, l'élection de l'empereur*" [3]).

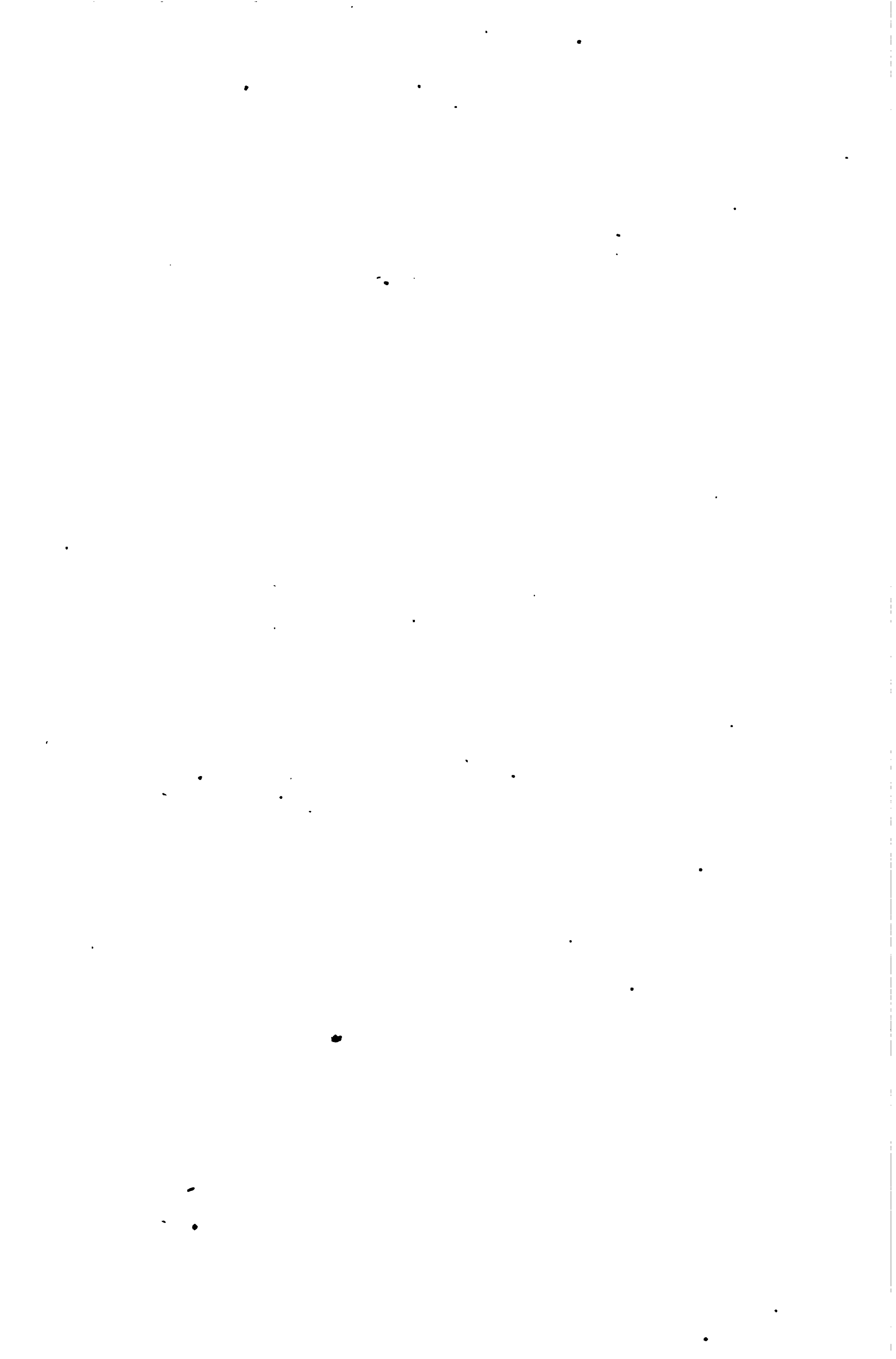
[1]) Ministre du grand-duc de Toscane, François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, élu empereur d'Allemagne, le 13 septembre 1746.

[2]) Ministre de Russie.

[3]) Rousset, Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles. T. II, p. 252—276.

Il suffit de rapprocher les lettres de Maurice et celles de Bruhl de cet extrait, pour deviner l'auteur de ce mémoire, signé en vérité par Noailles, mais évidemment dicté, ou du moins inspiré, par Maurice. On y retrouve les idées et jusqu'aux expressions de la correspondance que l'on vient de lire. Un ministre français eût-il, en écrivant au roi de France, taxé de *faux système* la politique officielle de ce prince, sans avoir la lettre de Bruhl sous les yeux?

Maurice ayant mis ainsi le feu à son *pétard,* alla en attendre l'effet à Chambord. „Au revoir en quinze jours," dit-il à Loss, en le quittant, le 15 décembre, „et peut-être plus tôt, si les circonstances l'exigent."

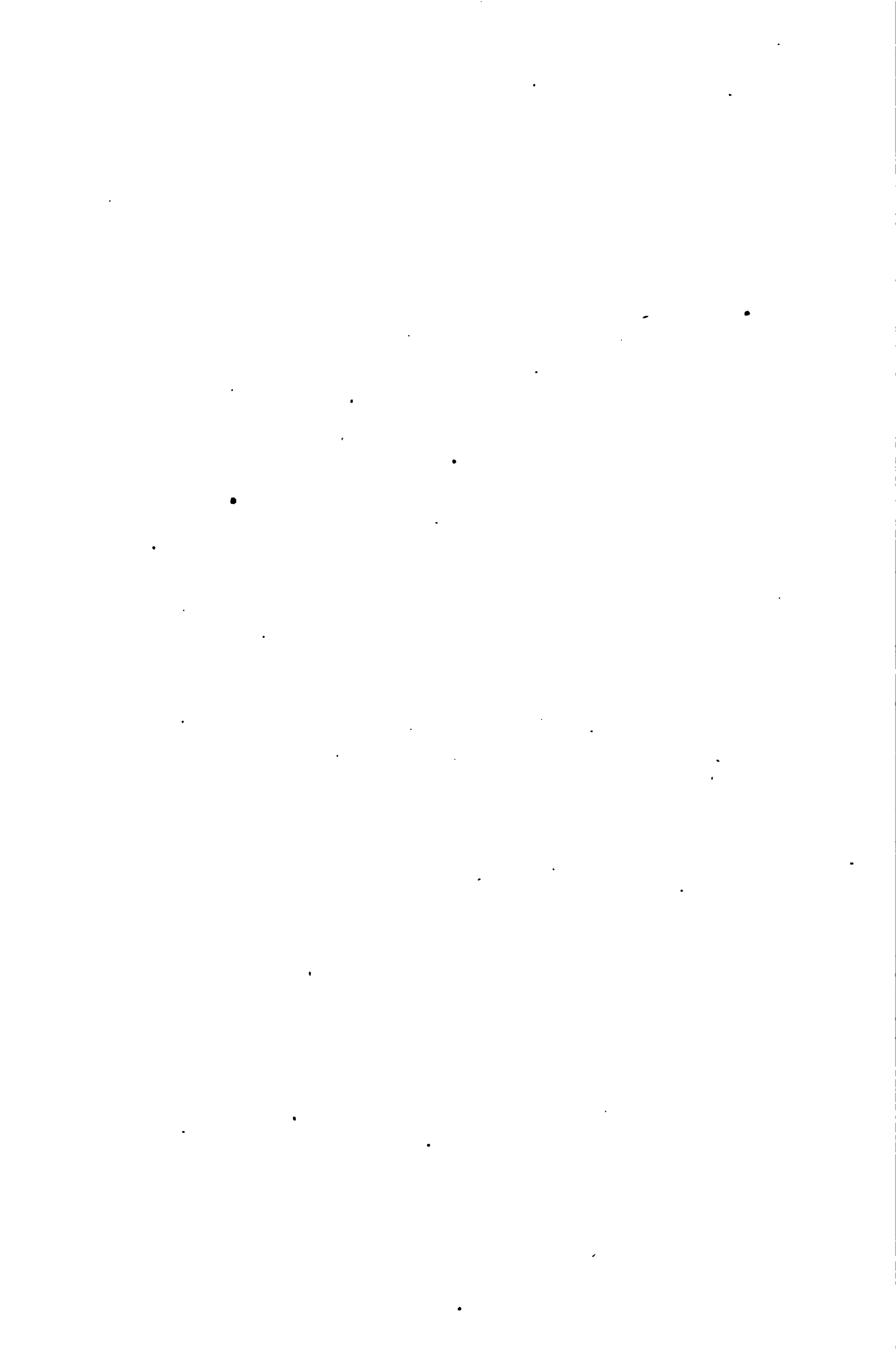


IV.

NOCES ET FESTINS.
„LE PÉTARD A SAUTÉ!“

Janvier et Février.

1747.



Revenu à Dresde avec le roi et la reine de Pologne, le 17 décembre 1746, Bruhl y reçut, le 19, les importantes lettres et dépêches, dont Maurice et Loss avaient chargé le comte Vitzthum. Le premier ministre en accusa réception, le 20, et informa Loss, le 22, de l'arrivée de Marie-Josèphe qui, voyageant avec sa soeur, avait quitté Varsovie quelques jours après ses parents.

„Rien n'empêchera donc," conclut Bruhl, „que la future dauphine soit rendue à Strasbourg avant la fin de janvier ou le 1er, ou le 2 février au plus tard."

Loss, nommé ambassadeur extraordinaire, reçut par le même courrier, ses nouvelles lettres de créance; son brevet de ministre de cabinet, et les insignes de l'ordre de l'aigle blanc, distinction que Maurice, comme nous savons, avait hautement approuvée d'avance.

Auguste III décora le marquis des Issarts du même ordre et fit remettre au marquis d'Argenson un beau service en porcelaine de Saxe. Le marquis n'oublie pas, dans ses *mémoires,* de parler de ce cadeau qui fut la

réponse à la galanterie que Louis XV avait faite au comte de Bruhl, en lui envoyant de magnifiques Gobelins [1]).

Ces politesses échangées, on se préparait à Dresde à recevoir le duc de Richelieu avec tous les honneurs dûs à son rang.

Des Issarts, un peu contrarié d'abord d'avoir été relégué au second plan, avait pris son parti. Il ne manqua cependant pas de relever, dans un billet adressé au comte Bruhl, „que le roi de France, n'ayant pas jugé suffisant son caractère d'ambassadeur et sa charge de chef de la noblesse de Provence, pour lui laisser seul l'honneur de la représentation, avait choisi le seigneur le plus distingué et le plus décoré de son royaume pour une occasion aussi auguste.“

Loss avait fait des insinuations semblables, dans les termes suivants:

> Les politesses que l'on fera au duc de Richelieu feront beaucoup d'impression sur son esprit; il a de la vanité; en le flattant et en applaudissant à ses magnificences, on le gagne aisément puisqu'il se pique de passer pour un des plus magnifiques seigneurs du royaume. Outre cela il est grand et fin courtisan ....“[2]).

[1]) Ces tapisseries, que Bruhl céda à son maître, représentent les douze mois d'après les dessins de maîtres Neerlandais. Retrouvés il y a quelques années dans le garde-meuble du château de Dresde, ces magnifiques Gobelins décorent en ce moment la salle à manger de S. M. le roi de Saxe.

[2]) Dépêche du 1er décembre 1746.

On n'oublia pas ces bons conseils à Dresde, et, rassuré, quant à l'étiquette, par les lettres de Maurice, on finit par attendre avec impatience l'ambassadeur français. Sachant que Richelieu avait quitté Paris le 9, la cour de Dresde, où il était annoncé pour le 20, commençait déjà à s'inquiéter; on craignait que les hussards ne lui eussent joué un mauvais tour, malgré le soin qu'avait pris Loss de lui procurer des passe-ports et des sauf-conduits autrichiens. Le duc arriva cependant sain et sauf, le 25 au soir, et on l'installa, avec sa nombreuse suite, dans un palais du roi[1]. Les mauvaises routes seules avaient ralenti son voyage.

Le favori de Louis XV réservait au premier-ministre de Saxe une agréable surprise:

„J'ai une double mission,“ dit Richelieu au comte de Bruhl, le lendemain de son arrivée; „la mission ostensible d'amener la dauphine, et la mission secrète de vous déclarer que nous songeons sérieusement aux moyens de mettre fin à la présente guerre; le roi de France, mu par une confiance sans bornes dans la droiture et dans l'équité du roi de Pologne, désirerait que Sa Majesté voulût se charger d'amener, par ses bons offices, un arrangement direct entre les cours de France et d'Autriche.“

[1]) Ce palais, qui n'existe plus, se trouvait sur le même emplacement que celui dans lequel les chambres saxonnes tiennent aujourd'hui leurs séances.

La matière fut „amplement épluchée,“ comme dit Bruhl. „Le roi,“ répondit ce ministre, „se chargera volontiers de la médiation, pourvu que Sa Majesté très-chrétienne veuille bien nous faire savoir son *dernier mot.* Nous n'abuserons pas de cette confidence, mais nous nous en servirons, à Vienne, sans dire que c'est de vous que viennent les ouvertures. Nous les représenterons, au contraire, comme venant de nous, comme un *plan d'accommodement* que, dans l'intérêt de l'Europe, la Saxe proposerait, afin d'amener une *explication,* jusqu'ici impossible, *personne ne voulant parler le premier.*“

Richelieu goûta fort l'idée; il promit de demander des instructions plus précises, c'est-à-dire le *dernier mot* de la France, et exprima la plus grande satisfaction des bonnes dispositions dans lesquelles il avait trouvé la cour de Saxe. Le lendemain, le 27 décembre, jour laborieux pour les ambassadeurs de France à Dresde et pour la chancellerie du comte Bruhl, Richelieu expédia son premier courrier qui arriva à Paris le 3 janvier 1747. Bruhl en profita pour informer Loss de l'entretien de la veille, le chargeant d'appuyer Richelieu et d'insinuer qu'au reçu des instructions demandées par le duc, la cour de Saxe inviterait l'Autriche à envoyer, à son tour, un négociateur à Dresde.

Bruhl communiqua la minute de cette dépêche au duc, avec ce billet:

Monsieur, étant convenu avec Votre Excellence que je lui communiquerais ce que j'allais écrire à M. le comte de Loss, au sujet de notre entretien d'hier au soir, j'ai l'honneur d'en joindre l'ébauche, vous priant, Monsieur, de me faire savoir si vous en êtes content, ou ce que Votre Excellence souhaiterait d'y voir changé ......

Bruhl.

Nous ne transcrivons pas la dépêche saxonne; l'entretien du 26 a été résumé plus clairement dans la lettre olographe que Richelieu adressa à Bruhl, et que nous reproduisons:

(Dresde), le 27 décembre 1746[1]).

Monsieur,

Je viens de lire avec grand plaisir le projet de dépêche que Votre Excellence veut bien écrire à M. le comte de Loss, sur la conversation que nous avons eue hier au soir ensemble, qui renferme parfaitement l'esprit de tout ce que nous avons dit; j'avoue cependant à Votre Excellence que l'on pourrait inférer des termes de sa dépêche, que je lui ai proposé formellement une médiation.

Je dois observer à Votre Excellence que je lui ai expliqué seulement les sentiments du Roi, mon maître, avec toute la force dont j'étais capable, aussi bien que la confiance que ma cour a dans la personne de Sa Majesté Polonaise et de Votre Excellence, et combien le Roi, mon maître, serait aise de la voir croître de jour en jour et confirmée par des effets solides.

[1]) Voyez l'annexe No. IV, deux lettres du duc de Richelieu au comte de Bruhl, sur le même sujet.

Ces sentiments du Roi, mon maître, que je connais parfaitement, et que je suis chargé de vous rendre, ne me permettent pas de douter de la sensibilité que le Roi aura en voyant les dispositions où est Sa Majesté Polonaise de seconder ses intentions pacifiques, et me fait espérer que la manière dont Votre Excellence a proposé de savoir secrètement et dans la plus grande confiance, les dernières volontés de notre cour et de celle de Vienne, pour se servir de son crédit dans l'une et l'autre cour pour les rapprocher et parvenir à leur reconciliation commune, sera bien agréable et aura même les plus heureuses suites, et que l'on prendra en même temps les mesures nécessaires pour continuer la négociation, à Paris et ici, et empêcher que la cour de Vienne ne puisse abuser des bonnes intentions de Sa Majesté Polonaise, pour détruire l'ouvrage de la paix, au lieu de l'avancer, tous les termes et toutes les démarches étant d'une délicatesse où la confiance dans Sa Majesté Polonaise et Votre Excellence peut seule rassurer. Je supplie Votre Excellence de me pardonner cette observation sur la dépêche dont elle m'envoie copie. J'attendrai, pour faire partir mon courrier, le paquet dont elle me fait l'honneur de me parler, avec la dépêche, comme j'espère qu'elle voudra bien la faire, et je la supplie de me croire avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

le duc de RICHELIEU.

Ce billet fut annexé à l'expédition du comte de Bruhl. On était encore à la préparer, lorsqu'on apporta au premier ministre les dépêches de Loss du

15, rendant compte de l'entretien que ce diplomate avait eu avec d'Argenson le 14 décembre[1]. Bruhl en prit connaissance, et ajouta à sa dépêche, approuvée et amendée par Richelieu, le post-scriptum suivant[2]:

Quoique les dépêches de Votre Excellence des 14 et 15, arrivées par l'ordinaire d'hier, mais dont je n'ai vu le déchiffrement que ce matin, contiennent déjà une sorte d'explication de la France, je n'ai cependant rien voulu changer à mon autre apostille, concernant l'entretien que j'eus hier au soir avec M. le duc de Richelieu, vu que, comme c'est lui-même qui y a donné lieu, je crois devoir laisser aller cette négociation comme il l'a entamée, dans l'espérance que cela pourra peut-être conduire à une explication plus particulière. En attendant, je ferai aussi l'usage convenable à la cour de Vienne, de ce que Votre Excellence m'a mandé des insinuations que le marquis d'Argenson vous a faites.

Voici, du reste, une réponse au comte de Saxe. N'ayant point de chiffre avec lui, ou, si même j'en avais, cette manière de correspondre pouvant donner lieu à toute sorte de soupçons, j'ai cru le plus expédient de vous envoyer, comme je fais, ma réponse dans une feuille chiffrée, laissant aux soins de Votre Excellence de quelle manière Elle pourra lui communiquer, en toute sûreté, le contenu, qui servira en même temps d'information pour la propre direction de Votre Excellence.

[1]) Voyez page 119.

[2]) *Post-scriptum secundum* à S. E. le comte de Loss à Paris, en date de Dresde, 27 décembre 1746.

Nous ne pouvons nous dispenser de transcrire également cette *feuille toute en chiffres, devant servir de réponse à la dernière lettre du comte de Saxe, du 10 décembre* [1]), feuille non signée qui renferme évidemment la pensée intime du comte de Bruhl:

Me voici entièrement rassuré sur les inquiétudes que Votre Excellence m'avait données de son amitié. Elle n'aurait pu me donner une marque plus convaincante de sa bienveillance, de sa bonté et de sa confiance, qu'en m'honorant de sa lettre du 10 d. c. que M. de Vicedom [2]) m'a apportée et dont la lecture a donné une satisfaction infinie au Roi qui m'a ordonné de vous remercier, Monseigneur, de la peine que Votre Excellence a prise de tracer un tableau si exact de la vraie situation des affaires en France. Elle est assez fâcheuse (cette situation), pour nous qui souhaiterions la paix et qu'on vît plus clair sur le sujet du roi de Prusse.

Je ne saurais que fort applaudir à la sage conduite que Votre Excellence tient dans le degré de gloire et de confiance qu'Elle s'est acquises; seulement souhaiterais-je que, comme Votre Excellence compare la négociation d'un accommodement à un pétard, Elle voulût le charger et l'allumer, pendant que je tâcherais de Lui procurer tout le canevas nécessaire à l'obtien du but dont il s'agit, pourvu que Votre Excellence pût me dire à quoi les désirs de la France se borneraient. L'ouverture que M. le marquis d'Argenson a faite en dernier lieu à M. le

[1]) Voyez page 107.

[2]) A cette époque, les comtes Vitzthum signaient encore, en français: *Vicedom.*

comte de Loss est encore trop vague, et le traité de Dresde, qu'on veut mêler dans cette négociation, n'y est aucunement nécessaire. Nous ferons cependant usage de ces ouvertures à la cour de Vienne, pour frayer toujours, peu à peu, le chemin à des explications ultérieures. Ce qui abrégerait infiniment cette importante et délicate négociation, serait que le roi très-chrétien, en nous faisant confidence de son dernier mot, relativement à un accommodement, autorisât en même temps soit le marquis des Issarts, soit tel autre qu'on voudrait choisir à cet effet et qui fût ici, à pouvoir d'abord conclure avec un plénipotentiaire autrichien; supposé, comme nous l'espérons, que la France fût modérée, qu'elle laissât le roi de Prusse hors du jeu, et que nous pussions accorder les deux partis.

Je remercie d'ailleurs très-humblement Votre Excellence de la manière dont Elle a su désabuser M. le duc de Richelieu sur le soupçon qu'il avait conçu, comme si nous avions personnellement quelque chose contre son envoi. Aussi me flatté-je qu'il en est actuellement entièrement guéri et qu'il est content de sa réception et de son traitement ici. Toujours l'est-il infiniment, comme tous ceux de sa suite, de la princesse, future dauphine, qu'ils trouvent tous plus jolie et plus spirituelle qu'ils ne l'ont attendu.

Pour ce qui est enfin de M. le comte de Friesen, le roi consent qu'il soit employé en France, suivant que Votre Excellence le trouvera convenable, sans qu'il sorte pour cela du service de Saxe et Sa Majesté se réserve de l'y appeler toutes les fois qu'Elle le trouvera à propos...

A Dresde, ce 27 décembre 1746.

Richelieu, en effet, se montra fort content et de la dauphine, et de sa réception à Dresde; témoin le billet suivant qu'il adressa à Loss:

J'ai été enchanté de Me la dauphine et n'osais pas m'imaginer la trouver comme je l'ai vue; j'en ai rendu un compte au Roi, qui, sûrement, lui fera grand plaisir. Je suis sûr que toute la France en aura beaucoup aussi, et qu'on ne s'attend pas à lui trouver tant de grâce et une figure aussi aimable.

J'ai été reçu ici avec une magnificence et une distinction si grandes, que je ne puis assez dire combien le Roi doit être sensible à ces distinctions singulières que Sa Majesté Polonaise veut bien faire à son ambassadeur....

En transmettant ce billet à Bruhl, Loss ajoute:

Le duc s'est non seulement exprimé dans ces termes dans ses dépêches à M. le marquis d'Argenson, que j'ai lues en original, mais le Roi très-chrétien m'a fait l'honneur de me dire que, dans la lettre particulière que ce ministre[1]) lui avait écrite de sa propre main, il lui avait dépeint le caractère, les belles qualités et la figure aimable de Me la dauphine d'une manière qui lui avait fait un très-grand plaisir. Sa Majesté s'est entretenue longtemps avec moi à son lever et, le soir, à son grand couvert, sur cette agréable matière. La seule chose que le duc de Richelieu prétend avoir remarquée, est que Me la dauphine ne s'expliquerait pas encore avec assez de facilité dans la langue française. J'ai dit à Sa Majesté que cette difficulté pouvait provenir d'un peu de timidité, et

[1]) Richelieu.

Sa Majesté m'a répondu que rien ne serait si aisé qu'à remédier à ce petit défaut, et que l'usage lui ferait bientôt apprendre ce qui lui manquait encore à cet égard.[1]

On se méfie toujours un peu des éloges officiels en pareil cas; cependant Richelieu les avait confirmés dans une lettre toute intime, que Loss se procura, pour l'envoyer à Bruhl, avec le billet suivant:

Monseigneur,

M. le marquis d'Argenson vient de m'envoyer dans l'instant le courrier qu'il envoie à Dresde. J'en profite pour faire venir mes dépêches à Votre Excellence et, en ayant averti M. le maréchal de Saxe qui revenait justement de Versailles, il m'a donné la lettre ci-jointe pour le Roi. *Ce maréchal m'a remis, en même temps, une lettre de M. le duc de Richelieu que ce dernier lui a écrite de Dresde, pour que Votre Excellence la puisse montrer au Roi,* mais il vous prie, Monseigneur, de ne point dire à M. le duc de Richelieu qu'il vous l'a envoyée.....

Paris, ce 6 janvier 1747,
à 6 heures du soir.

Loss.

Il est probable que Richelieu n'aurait pas écrit avec le même entrain et le même abandon, s'il avait pu se douter de l'usage que Maurice ferait de sa lettre. Quoiqu'il en soit, nous croyons y retrouver la vérité vraie, quant à l'impression que *les grosses lèvres fraîches et*

[1]) Dépêche du comte Loss, du 6 janvier 1747.

les yeux du monde les plus vifs et les plus spirituels de Marie-Josèphe avaient produite sur ce connaisseur expérimenté:

Le duc de RICHELIEU au maréchal DE SAXE.

A DRESDE, le 27 décembre 1746.

Je crois, Monsieur, devoir vous faire part et de la bonne réception que j'ai eue ici, et de la joie que j'ai eue d'y voir Me la Dauphine, telle que M. le comte de Friesen nous l'avait dépeinte et non pas telle que le portrait que le Roi en avait reçu nous en pouvait faire juger. Le Roi et la Reine de Pologne ont exigé que je n'en dise pas trop, mais j'ai beaucoup de peine à leur obéir, et je crois devoir vous dire que je l'ai trouvée réellement charmante; ce n'est point du tout cependant une beauté, mais c'est toutes les grâces imaginables: un gros nez, de grosses lèvres fraîches, les yeux du monde les plus vifs et les plus spirituels, et enfin, je vous aussure que s'il y avait de pareilles à l'opéra il y aurait presse à y mettre l'enchère. Je ne vous dis rien de trop, mais je n'en dis pas tant aux autres. Je n'ai d'ailleurs trouvé aucune trace de ce qui fit la matière de notre dernière conversation [1]). J'ai lieu de croire que j'avais déviné ce qui s'était passé, dont je n'ai pas fait le moindre semblant. Rien n'égale d'ailleurs la magnificence dont j'ai été reçu et dont je suis traité dans le plus beau palais du monde. Souffrez que la reconnaissance en aille jusqu'à vous, en vous re-

[1]) Voyez (page 107) la lettre de Maurice qui avait dit à Richelieu que l'on avait tâché de détourner son ambassade.

nouvellant les assurances de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur

le duc de Richelieu.

Voici enfin la lettre que Maurice, le 6 janvier, confia à Loss pour le roi Auguste:

Sire,

Versailles, le 6 janvier 1747 [1]).

M. d'Argenson, des affaires étrangères, vient de me dire qu'il partait dans l'instant un courrier pour M. le duc de Richelieu; je profite de son départ pour répondre à la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire le 28 du passé.

M. le duc de Richelieu a fait un portrait très-avantageux de Me la dauphine future. Le roi en est très-content, ainsi que M. le dauphin. C'est l'affaire la plus intéressante pour le moment présent; et l'on ne songe non plus à la Provence que si elle était en Chine .... M. le duc de Richelieu trouve que la princesse Josèphe ne parle pas parfaitement le français; „c'est un défaut,“ ajoute-t-il, „qui se réparera du reste.“ D'ailleurs il est enchanté d'elle et de la manière dont il a été reçu en Saxe. Il fait un portrait admirable de la magnificence qui brille dans la cour de Votre Majesté, des bontés que Vous lui avez marquées, Sire, et de celles de la reine à qui il a trouvé beaucoup d'esprit et de bonté. Il m'a écrit en particulier que si la princesse était une fille du commun elle serait fêtée. C'est, selon moi, dans notre langage, la plus grande

1) Maurice, par mégarde, date cette lettre du 6 janvier 1746; on voit par le contenu, qu'elle fut écrite le 6 janvier 1747.

louange que l'on puisse donner. Il y a là-bas avec lui un certain M. de Volvire [1]) de qui j'ai vu une lettre entre les mains de M. Binet, le premier valet de chambre de M. le dauphin, et qui est un homme de considération ici. Ce M. de Volvire fait un portrait de la princesse Josèphe qui est fort au mieux et la loue autant sur sa figure que sur son discernement et sur des observations fines qu'il a faites sur son discernement.

Le départ du courrier m'empêche de faire cette lettre plus longue. Votre Majesté agréera avec bonté les assurances du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant, très-fidèle et très-soumis serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Après avoir expédié son premier courrier, Richelieu, durant son court séjour à Dresde, laissa dormir la haute politique pour se vouer entièrement aux devoirs et aux déboires que lui imposait sa mission ostensible. Il fit la conquête de tout le monde, à commencer par le roi et la reine, et remplit son mandat si scrupuleusement, qu'il ne dédaigna pas d'écrire lui-même à Bruhl, pour lui recommander le tailleur envoyé par la duchesse

[1]) Le marquis de Volvire, brigadier, était venu à Dresde avec le duc de Richelieu; il est possible qu'on ait estropié le nom de ce gentil'homme dans nos dossiers. Maurice écrit: *Wolvir;* il veut parler de l'officier qui, avec le comte de Paulmy, fils du marquis d'Argenson, et le comte de Lally, brigadier, fut attaché à l'ambassade de Richelieu. M. de Volvire mourut de la petite vérole, pendant le voyage.

de Lauraguais pour *prendre la mesure* de la dauphine. Richelieu, dans ce même billet, soumit aussi au premier-ministre, quelques *questions secrètes* auxquelles la comtesse de Martinitz, la gouvernante, ou, comme on disait alors, *l'aya* de Marie-Josèphe, répondit consciencieusement.

Nous insérons quelques-unes de ces *réponses* pour donner une idée des habitudes et des goûts dans lesquelles la jeune princesse avait été élevée:

1. . . . .

2. . . . .

3. La boisson ordinaire est de l'eau fraîche de fontaine; à dîner, de la bière et après, du vin de Moselle avec de l'eau. Elle n'aime point à prendre du chocolat. Pour le vin de France, elle boit volontiers du vin de Bourgogne.

4. Pour le déjeûner, du thé vert, quelquefois du café au lait, rarement de la soupe. Pour le goûter, rien du tout.

5. Elle se sert d'une couverture de plumes, cousue par-ci par-là[1]) en hiver; en été, d'une couverture fort légère.

6. Elle mange de tout, mais plus volontiers des viandes qui ne sont pas trop substantielles. Pour les habillements, elle aime les couleurs sombres.

7. Elle lit toute sorte de livres pieux et des livres d'histoire; pour se divertir, des comédies; elle joue du clavecin.

[1]) Capitonnée.

8. De ce qu'on l'entretient, lui est agréable, rien ne lui est odieux, ce qui est véritable [1]).

9. Elle a eu la petite vérole, la rougeole, la petite vérole volante; elle n'est point sujette aux rhumes, ni aux fluxions.

Le tailleur qui avait eu l'honneur d'être recommandé au premier-ministre dans un billet autographe de l'ambassadeur de France, revint à Paris, enchanté de sa nouvelle cliente et de son voyage. Loss dit, en annonçant le retour de cet important personnage:

„Il ne cesse de prôner la figure et les grâces de Me la dauphine et de rendre bon témoignage de sa taille. Il a aussi apporté une boucle de ses cheveux qu'on a trouvés de la plus belle couleur du monde. Il se loue du reste infiniment des grâces qu'il a reçues, et parle beaucoup des magnificences de notre cour, disant que c'est un paradis en comparaison de celle d'Espagne où il avait été, il y a deux ans, pour prendre mesure à feu Me la dauphine" [2]).

La nouvelle année fut inaugurée à Dresde par la signature des articles du contrat [3]). Le comte de Bruhl fut le seul plénipotentiaire de Saxe; le duc de Richelieu et le marquis des Issarts signèrent pour la France.

[1]) Réponse à la question ainsi posée par Richelieu: „Enfin ce qui lui est agréable et des choses qu'il faut écarter et éviter?" La comtesse veut dire: *tout l'amuse et elle aime la franchise.*

[2]) Dépêche du comte de Loss, du 12 janvier 1747.

[3]) Voyez l'annexe No. I.

Le 7 janvier, à dix heures et demie du matin, les deux ambassadeurs eurent leurs audiences solennelles pour la *demande.* Le roi les reçut seul d'abord; ils furent conduits ensuite chez la reine, où Marie-Josèphe se trouvait, enfin, chez les princes et les princesses.

On conserve encore d'anciennes gravures représentant le cortège du duc de Richelieu. L'ambassadeur n'avait pas amené pour rien une suite de quatre-vingt personnes; il ne négligea rien pour éblouir la bonne ville de Dresde par ses magnificences. Le soir après la *demande,* le duc donna, entre autres, une fête somptueuse: on jeta de l'argent au peuple, et le vin blanc et le vin rouge coulèrent à flots des fontaines que Richelieu, qui possédait le secret de se rendre populaire, avait fait construire sur les places publiques [1]).

Le mariage par procuration fut béni par le nonce, le 10 janvier, à six heures du soir; le prince électoral représenta le dauphin. Après la bénédiction nuptiale, à la *table de cérémonie,* Marie-Josèphe jouit pour la première fois des honneurs dûs à une princesse étrangère; les *écuyers tranchants* firent *l'essai* pour elle, comme pour ses parents, et lui servirent à boire et à manger avec le cérémonial réservé aux têtes couronnées; seule enfin, avec le roi et la reine, elle eut le privilège de se laver les mains avant et après le repas, tandis que l'étiquette

[1]) Voyez l'annexe No. II.

n'accordait à ses frères et soeurs que la *serviette mouillée au bout.*

La gravité avec laquelle on exécutait ces formalités et l'importance qu'on y attachait sont des traits caractéristiques de l'époque.

Le dîner fut suivi du *bal de cérémonie* avec la fameuse *danse aux flambeaux* qui intrigua Louis XV, au point qu'il en demanda la description au maréchal de Saxe [1]).

Le 13 janvier enfin, las de toutes ces fêtes, on songea aux fatigues du long voyage que la jeune princesse allait entreprendre le lendemain. Nous avons devant nous un *journal* de ce voyage [2]) et de nombreuses lettres, expédiées de chaque étape, tant par le prince Lubomirski, porte-épée de la couronne faisant fonction de grand-maître, que par d'autres personnes de la suite. Ces lettres, quelque précieuses qu'elles fussent pour les parents, ne valaient guère les frais des courriers. Tout se passa sans accident; des galas et des fêtes

[1]) La *danse aux flambeaux* était une marche ou procession qui s'exécutait au son des trompettes et des timbales; les personnages les plus haut placés ouvraient la marche deux à deux, tenant à la main des flambeaux; la fiancée faisait un tour de salle avec chaque parent à tour de rôle. La cérémonie finissait par un menuet, que Marie-Josèphe dansa avec le roi, son père.

[2]) C'était une entreprise qu'un voyage pareil; la suite était si nombreuse, qu'il fallut, pour la transporter, deux cent quarante huit chevaux de poste à chaque relai.

attendaient la dauphine à chaque station; car tous les princes, dont on traversa les domaines, s'empressèrent de lui faire leur cour.

Partie de Dresde le 14, Marie-Josèphe prit le chemin de Hubertsburg, Leipzig, Merseburg, Eisenach, Grunberg, Friedberg, etc.; elle fit son entrée à Francfort, le 23, comme partout „au bruit du canon, et avec étendards et trompettes.“ L'empereur François, bien que l'Autriche fût en guerre avec la France, avait eu la galanterie de prévenir la ville impériale; le magistrat reçut Marie-Josèphe avec tous les honneurs dus à son rang et vint lui offrir une toilette en argent. De Francfort la dauphine passa successivement par Darmstadt, Heidelberg, Bruchsal, Durlach et Bade; le 27 janvier, elle traversa la forteresse de Kehl et gagna, le même jour, la maison de campagne qu'on lui avait préparée à la frontière et où devait avoir lieu la remise. Marie-Josèphe y trouva sa maison française[1]) qui l'attendait pour la conduire en triomphe à Strasbourg. Mais avant de parler de son voyage en France, voyons ce qui s'était passé, en attendant, à Paris et à Versailles.

Maurice était revenu à Paris, le 30 décembre; il ne se montra pas à la cour et garda l'incognito jusqu'au 2 janvier, *pour éviter les folies du jour de l'an,* écrivait-

[1]) Voyez l'annexe No. III, un extrait de l'État général des officiers de la maison de Me la dauphine.

il au comte d'Argenson [1]), mais, en vérité, pour avoir le temps de s'aboucher avec Noailles et de s'orienter. Avant de revoir le roi, il tenait à savoir ce que Louis XV pensait du mémoire du 15 décembre.

Le premier courrier de Richelieu arriva le 3 janvier à Versailles, apportant à Maurice la *feuille chiffrée* de Bruhl, et à Loss, les instructions que nous connaissons. Loss, que Maurice n'avait guère pu mettre dans le secret de la démarche décisive concertée avec Noailles; Loss, qui ne savait pas à quel point le marquis d'Argenson *branlait au manche,* alla trouver ce ministre, conformément aux instructions qu'il venait de recevoir [2]). Ce dernier effort de ramener le marquis d'Argenson aux idées de Bruhl et de Maurice, échoua. Le marquis se montra, comme toujours, méfiant envers l'Autriche et peu enclin à prêter la main à la négociation emmanchée par Richelieu. *„Il ne goûta pas l'idée de faire de Dresde le centre de la négociation"* [3]). Il formula, il est vrai, les conditions de paix, un peu plus clairement qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, mais, somme toute, Loss fut mécontent, et pria Maurice „de faire peur au secrétaire d'État, afin de le rendre plus docile, et de lui dire que le public était persuadé que c'était lui, qui, dans

[1]) Voyez: Lettres et mémoires du maréchal de Saxe, T. IV, p. 301, la lettre au comte d'Argenson, du 27 décembre 1746.

[2]) Voyez, page 133, les dépêches du comte de Bruhl du 27 décembre 1746.

[3]) Dépêche du comte de Loss, en date de Paris, le 6 janvier 1747.

des vues particulières, empêchait le roi très-chrétien de se prêter à la paix“ [1]).

En écrivant cela, le 6, Loss ajoute: „j'ignore si le maréchal a déjà fait ces insinuations au marquis.“ Nous avons raison de croire que le maréchal s'en garda bien. Maurice devait savoir à quoi s'en tenir; d'Argenson était devenu impossible. Son refus de se prêter aux négociations de Dresde fut peut-être la dernière goutte qui fit déborder le vase; mais sa chute était décidée. Les courtisans avaient pensé que Maurice était allé bouder à Chambord; ils furent bientôt détrompés. Le *pétard* du maréchal éclata à Versailles, au milieu des préparatifs pour les fêtes du mariage. Noailles avait fourni la mèche; Maurice y mit le feu. Le 10 janvier, le jour même où les épousailles du dauphin eurent lieu à Dresde, le marquis d'Argenson, à sa grande surprise, fut remercié. Ce fut une espèce de coup d'État, le coup d'État du maréchal de Saxe. Le duc de Luynes en avait eu vent, dès le 9, à Versailles; mais la nouvelle ne transpira à Paris que quelques jours après.

Voici ce que Loss savait, le 12 janvier, de la crise ministérielle:

> „M. le marquis d'Argenson m'a rendu, avant-hier, la visite que, selon l'usage, il devait me faire comme ambassadeur extraordinaire. J'en suis bien aise, car le

[1]) Ibidem.

bruit est général que ce ministre touche au dernier moment de son ministère, et on s'attend d'un moment à l'autre à son déplacement. Les choses sont venues au point qu'il faudra ou que le roi très-chrétien impose silence d'une manière éclatante à ces rumeurs, pour rendre à ce ministre l'autorité qu'il doit avoir dans le poste dont il est revêtu, ou que Sa Majesté effectue ce qu'on débite sur son compte. J'ai lieu de croire que c'est ce qui arrivera, et que le marquis de Puysieux est nommé, et est attendu de Bréda, encore aujourd'hui, pour succéder à l'autre.

Le comte de Maurepas, ministre de la marine et de la maison du roi, avait pour lui „un fort parti" qui désirait le pousser aux affaires étrangères; mais Maurepas ne se souciait guère de quitter le département de la marine. Loss attribue le choix de Puysieux „*aux frères Pâris qui ont un crédit infini et font agir Me de Pompadour, leur parente, qui suit aveuglément leurs consiels.*" Le fait est que Puysieux était le candidat du maréchal de Saxe, et que ce fut Maurice qui fit agir les frères Pâris et la marquise.

Dans un *post-scriptum* du même jour, Loss annonce le fait accompli de la démission du marquis et un autre événement non moins significatif, la revanche que le maréchal de Saxe avait prise sur le prince de Conti:

M. le maréchal de Saxe m'a confirmé ce que j'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence dans ma lettre, que nous ne perdrions rien au change, en m'assurant que

nous pourrions compter plus solidement sur le marquis de Puysieux qui lui avait montré, de tout temps, beaucoup d'attachement pour notre cour, et qui se louait beaucoup des grâces qu'il avait reçues de notre prince royal dont il avait l'honneur d'être connu particulièrement. Comme le nouveau ministre sera vraisemblablement dirigé par les frères Pâris, qui sont les intimes amis du maréchal et avec lesquels je suis aussi fort lié, il y a toute apparence que nous gagnerons à ce changement, bien loin que les intérêts du Roi, notre maître, dussent en souffrir. Le maréchal m'a chargé de dire à Votre Excellence que ce qui vient d'arriver faisait voir que l'on avait mis le feu au pétard . . . .

Ce seigneur vient d'avoir sa revanche sur le prince de Conti. Ce fut hier que le roi très-chrétien dit, à Choisy, au maréchal de Saxe, en présence de toute la cour, qu'ayant rendu des services aussi signalés à l'État que le maréchal de Turenne, il était juste qu'il jouît aussi de la même autorité et des mêmes distinctions, en le déclarant maréchal général des camps et armées de France. Le maréchal, en faisant une profonde révérence au roi, pour le remercier de cette grâce, lui répondit, qu'il souhaitait mourir au service de Sa Majesté, comme le maréchal de Turenne [1]). Cette nouvelle dignité, qui est l'équivalent de généralissime et qui ne connaît de grade supérieur que celui de connétable de France, supprimé par Louis XIV, donne le pas au maréchal sur tous les

[1]) Le duc de Luynes, en racontant cette scène dans ses *mémoires* T. VIII p. 83, ajoute que le roi aurait exhorté Maurice à suivre *en tout* l'exemple de Turenne, faisant allusion à la conversion de ce dernier. Si le fait est exact, la réponse de Maurice est assez piquante.

autres maréchaux de France et le met en droit de commander en chef partout où il se trouve, les princes du sang n'étant même pas exceptés de cette règle et lui étant subordonnés s'ils commandent des armées qui se joignent à la sienne.

La détermination que le roi très-chrétien a prise de récompenser les services du maréchal, en lui donnant une marque si éclatante de sa confiance, est généralement applaudie dans le public. Mais Votre Excellence juge bien que les partisans du prince de Conti ne pensent pas de même, et que ce prince et sa mère sont outrés de ce nouvel arrangement.

Le maréchal m'a assuré qu'il ne se doutait pas de ce que le roi très-chrétien allait faire pour lui, en arrivant à Choisy; il avait même résolu de ne point pousser la chose avec trop de vivacité, pour épargner des embarras au roi très-chrétien qui le traite d'ailleurs avec tant de bonté; Madame de Pompadour n'a pas desservi le maréchal dans cette occasion.

Quatre jours après [1]), au moment de quitter Paris pour aller au-devant de la dauphine, Loss est à même d'ajouter les données suivantes recueillies à Versailles:

Le marquis de Puysieux a accepté le poste de ministre d'État avec le département des affaires étrangères, sous certaines modifications qui le dispensent des fonctions attachées à ce département regardant les provinces . . . . C'est que le marquis de Puysieux aspire au cordon bleu, et, comme il n'y a que les gens d'épée

[1]) Dépêche du comte Loss, du 16 janvier 1747.

qui puissent l'avoir, il ne veut se charger d'aucun emploi de robe . . . .

Il passe pour un homme de probité, fort appliqué aux affaires, doux et poli, désirant la paix, mais d'une santé un peu délicate.

Le comte de Saint-Séverin, le même qui deux ans après représenta la France au congrès d'Aix-la-Chapelle, devait remplacer Puysieux à Breda. Loss, à qui ce choix déplaisait, mande à Bruhl:

J'ai prié le maréchal de Saxe de tâcher de faire nommer Vaulgrenant à la place de Saint-Sévérin, parce que je me méfie de ce dernier et que je ne le crois pas de nos amis. J'ai eu hier une conversation confidentielle avec les deux frères Pâris, messieurs de Monmartel et Duverney dont j'ai été extrêmement satisfait. *Ils sont les tout-puissants dans le moment présent* et j'ai lieu de me flatter que nous pouvons compter sur eux. *Si la cour de Vienne désire sincèrement la paix, et qu'elle veut s'en expliquer à nous sur les conditions, et entamer sérieusement une négociation avec la France par notre canal, je ne désespère pas de m'ouvrir un chemin qui puisse conduire à cette fin.* Les conférences de Breda languissent . . . . .

Il n'y a eu que M. d'Argenson qui ait ignoré l'orage qui le menaçait, jusqu'au moment où il reçut la lettre, écrite de la propre main du roi très-chrétien, par laquelle Sa Majesté lui annonçait sa démission.

Ces extraits, selon nous, renferment le fin mot sur la disgrâce du marquis d'Argenson. Ni le duc de Luy-

nes [1]), ni d'Argenson lui-même [2]), ne paraissent avoir eu le plus léger soupçon de la main qui avait fait agir le duc de Noailles, Me de Pompadour et les frères Pâris. Loss même ne sut pas, ou du moins ne dit pas en toutes lettres, que le maréchal de Saxe renversa d'Argenson. Mais, peut-il y avoir un doute à cet égard? Ce ne fut pas pour son insuffisance en général, que le marquis d'Argenson fut renversé, ni pour avoir oublié un jour d'ouvrir les dépêches de Gênes [3]); ce fut parce qu'il s'était entêté dans un *faux système*, dans un système que désapprouvait Maurice de Saxe qui, en ce moment, gouvernait la France. Rapprochons les dates pour constater le rôle que Maurice joua dans cette crise:

le 27 novembre, il reçoit de Bruhl l'avis, que l'on accuse à Vienne les frères d'Argenson et leur *faux système* d'empêcher tout accommodement;

le 1er décembre, Maurice répond: „la cour de Vienne pourrait bien avoir raison";

le 9, Richelieu quitte Paris mûni d'instructions secrètes, conformes aux voeux de Bruhl;

le 10, Maurice écrit: „Les frères d'Argenson branlent au manche; je prépare un pétard, pour nous en débarrasser";

le 15, à l'instigation de Maurice, le duc de

[1]) Mémoires du duc de Luynes. T. VIII, p. 80.

[2]) Mémoires du marquis d'Argenson. T. III, p. 149.

[3]) Mémoires du duc de Luynes. T. VIII, p. 81.

Noailles demande au roi le renvoi du marquis d'Argenson;

le 3 janvier 1747, Maurice apprend que la Saxe se charge de la médiation, proposée par Richelieu, mais désapprouvée par d'Argenson;

le 10, Louis XV écrit à son ministre pour lui annoncer sa disgrâce; et

le 12, le portefeuille des affaires étrangères est confié à un ami du maréchal de Saxe.

Le même jour le roi confère à Maurice le plus haut grade qu'il puisse lui donner, puisqu'il n'est pas en son pouvoir de le faire connétable de France; et l'oncle de la dauphine, sûr maintenant de l'avenir, et comblé d'honneurs, est porté au faîte du pouvoir, sans avoir à se préoccuper désormais, ni des tracasseries de ce *peuple de cour* qu'il méprise, ni même des intrigues que les princes du sang pourraient trâmer contre lui dans l'ombre des *petits cabinets* [1]).

[1]) Nous donnons, comme preuve de la victoire que Maurice avait remportée sur le parti de la reine, la lettre inédite que le roi Stanislas, père de cette princesse, adressa à Maurice, le 9 janvier. Il fallait bien *que tout lui cédât,* comme disait Louis XV:

> „Puis-je, mon très-cher Maréchal, commencer l'année sous des auspices plus favorables que ceux qui m'assurent la continuation de votre précieuse amitié? C'est un de mes sensibles désirs accomplis. Il ne me reste, pour ma satisfaction particulière, à souhaiter que de vous savoir toujours aussi parfaitement content que vous le méritez. Je ne saurais finir cette lettre sans toucher au noeud qui nous donne de nouveaux liens à rendre

Aussi sa joie est-elle grande; son triomphe éclate dans les lettres qu'il écrit à Bruhl pour l'informer de ces événements:

A VERSAILLES, le 24 janvier 1747.

Hé bien! mon cher comte, le pétard a sauté. M. de Puysieux est arrivé; il a la fièvre; je ne l'ai vu qu'un moment, le jour de son arrivée. Il est attaché au prince royal et m'a toujours paru dévoué au roi. On voulait d'abord envoyer Saint-Sévérin à Bréda. J'ai tâché de faire changer cette disposition et je crois que vous n'en serez pas fâché [1]. On y envoie un homme de troisième ordre, en attendant mieux. Dès que l'on pourra parler affaire à M. de Puysieux, *qui est mon ami intime,* je lui parlerai. On calcule ici tous les moments de l'arrivée de Me la dauphine et l'on fait des préparatifs dans tout le château; j'ai les oreilles rompues de coups de hache et de marteau. Le roi m'a demandé ce que c'était que cette danse de flambeaux, c'est-à-dire le *Fackeltanz.* Il a été curieux aussi de savoir pourquoi la princesse était partie toute seule dans un carrosse de Dresde. Je n'ai pu lui donner de bonne raison de cela, et j'ai dit que c'était l'étiquette. On ne songe et l'on ne parle ici que de ce mariage. Le roi me dit l'autre jour que le Père

notre amitié indissoluble, qui est l'alliance des deux augustes maisons par le mariage de M. le Dauphin. Cet heureux événement donne un nouveau titre à mon attachement pour vous, si bien que je suis, par toutes les raisons, inviolablement et de tout mon coeur, votre très-affectionné cousin

STANISLAS Roi."

A LUNEVILLE, le 9 de janvier 1747.

[1]) Voyez, page 151, la dépêche de Loss, du 16 janvier.

Guarini avait écrit au Père Pérusseau, et me fit quelques questions sur le Père Guarini; j'ai cherché depuis le Père Pérusseau, mais je n'ai pu le joindre.

Je vous fais mon compliment sur la charge de premier ministre. Vous l'aviez depuis longtemps, mais vous ne vouliez pas en convenir. Pour moi, l'on m'a fait maréchal-général des camps et armées, ce qui veut dire en allemand *General-Feld-Marschall.* Cela me fait le premier général du royaume et au-dessus de tous les maréchaux de France. Quant au militaire je ne puis monter plus haut, *oder es wird halsbrechende Arbeit daraus* [1]).

Je voudrais à cette heure que la paix vînt bien vite, pour m'en retirer avec honneur. Adieu mon cher comte, ma chère Excellence. Je vous écris sans compliments; soyez persuadé de mon attachement pour vous.

M. de Saxe.

Je vous prie de présenter mes profonds respects au roi et à la reine. Je partirai dans peu de jours pour aller au-devant de M^e la Dauphine. Loss doit l'avoir joint aujourd'hui à Heidelberg [2]).

Nous ajoutons à cette lettre celle du 30, qui n'en est que le complément:

A Paris, le 30 janvier 1747.

M. de Puysieux, ministre des affaires étrangères, a la petite vérole, et l'on craint beaucoup pour lui; ce serait

[1]) Ou bien je me casserai le cou.

[2]) Un extrait de cette lettre a été publié. Voyez: „Die Geheimnisse des sächsischen Cabinets,“ T. I, p. 146.

une perte pour le pays, pour l'État, pour nous, en Saxe, et, en particulier, pour moi, car il est mon ami, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire par ma précédente. M. Du Theil part après-demain pour Breda[1]; je compte partir demain pour aller au-devant de Me la Dauphine. Nous avons remporté un avantage en Provence; on a fait prisonniers quatre bataillons autrichiens dans une petite ville, et les corps que les ennemis avaient poussés en avant se sont repliés sur leurs troupes. Les Français, joints aux Espagnols, marchent aux Autrichiens. Il y aura vraisemblablement une affaire générale entre les deux armées, que je crois fort inutile de hasarder, car ni nous, ni les ennemis ne pouvons subsister dans les environs du Var. Vous connaissez mon attachement pour vous, ainsi je finis sans compliment.

M. DE SAXE.

Loss, comme Maurice l'annonce dans sa lettre du 24, était en effet allé rejoindre la dauphine „à la dernière couchée qu'elle devait faire en Allemagne;“ son intention était de donner à la jeune princesse „toutes les connaissances qui pourraient lui être utiles et dont il serait bon qu'elle fût instruite avant son arrivée en France.“

Loss quitta Paris, le 19; il rejoignit Marie-Josèphe, le 26, et l'accompagna jusqu'à Versailles.

[1]) M. Du Theil était commis au ministère des affaires étrangères; Maurice l'avait fait nommer à la place du comte Saint-Sévérin, qui d'abord avait dû remplacer Puysieux aux conférences de Breda.

Inutile de dire que l'étiquette fut fidèlement observée. Mais, que nous importe aujourd'hui de savoir comment se fit la *remise?* comment la duchesse de Brancas, la dame d'honneur, présenta le portrait du dauphin à la dauphine, et comment la dame d'atours le lui attacha à *la main droite?* Cette dame d'atours, on le sait, était la soeur de Mᵉ de Mailly et de Mᵉ de Châteauroux, la toute charmante duchesse de Lauraguais [1]), qui ne pardonnait pas à Mᵉ de Pompadour de lui avoir enlevé le roi. Mᵉ de Brancas, sa belle-mère, aurait eu mauvaise grâce à lui prêcher la vertu: elle ne l'avait pas toujours prêchée d'exemple, disaient les mauvaises langues. Mais c'était de l'histoire ancienne; et Marie-Josèphe, dans son innocence, ne se douta de rien; grâce à ses quinze ans, elle ne vit que de „bonnes vieilles“ dans ces grandes dames. D'ailleurs M. de la Fare, le chevalier d'honneur que le roi venait de nommer maréchal de France, était là pour veiller aux convenances. Tout se passa comme l'avait réglé M. de Maurepas sur les ordres du roi. Marie-Josèphe partit le 29 janvier de Strasbourg et mit

[1]) Voici le portrait que Loss fit de Mᵉ la duchesse de Lauraguais, deux ans avant l'arrivée de la dauphine, le 24 janvier 1745:

„A Versailles les fréquentes visites que le roi très-chrétien rend à la duchesse de Lauraguais, depuis son retour à la cour, font un nouveau sujet d'attention pour les courtisans, puisqu'on en infère que cette duchesse entrera dans tous les droits de feu sa soeur la duchesse de Châteauroux . . . . Il s'en faut de beaucoup que cette nouvelle favorite . . . . ait la beauté de l'autre, mais elle a plus de caquet, plus d'engouement, plus d'esprit“ . . . . . .

douze jours pour aller à Versailles. On lui avait fait quitter le costume polonais et Loss, qui n'oubliait pas de mettre Bruhl au fait des incidents du voyage, fut heureux de pouvoir écrire au ministre:

> „Elle est coiffée à la française aujourd'hui; le rouge qu'on lui a mis, va tout au mieux et donne plus d'éclat à son teint. Sa figure est toute charmante, et les acclamations ne cessent pas; elle est adorée de toute sa cour et de tous les Français" [1]).

Maurice vint à Nangis faire sa cour à Marie-Josèphe. Nous regrettons de n'avoir pu retrouver la lettre que le maréchal adressa, de Corbeil ou de Choisy, à la reine de Pologne; peut-être renfermait-elle quelques traits plus piquants que ceux que Loss rapporte dans ses volumineuses dépêches.

Un incident prépara la dauphine à ce qui l'attendait. La scène est à Nangis; nous ignorons si Maurice était déjà arrivé. On était à souper. Un courrier, venu de Versailles, apporte une lettre à la duchesse de Brancas; celle-ci reconnaît l'écriture raide et enfantine du dauphin et, sans la lire, tend la missive à la dauphine. Marie-Josèphe, espérant sans doute y trouver l'expression d'une tendre impatience, l'ouvre avec empressement; mais à peine l'a-t-elle lue qu'elle la laisse tom-

[1]) Post-scriptum à la dépêche de Loss, en date de Strasbourg, le 28 janvier 1747.

ber, puis, sans attendre la fin du souper, se lève et va se réfugier dans sa chambre pour y pleurer à son aise.

Cette lettre fatale renfermait des paroles d'amour, il est vrai, mais à l'adresse d'une autre. Avant de voir sa seconde femme, le dauphin avait voulu soulager son coeur en protestant à Me de Brancas que rien ne lui ferait oublier sa première épouse.

C'était, il faut l'avouer, un triste début. Cependant Marie-Josèphe sécha ses larmes et la pénible impression qu'elle venait de recevoir ne l'empêcha pas de faire le lendemain la conquête du roi, son beau-père, dans la première entrevue qu'elle eut avec lui et le dauphin, sur la grande route, entre Nangis et Corbeil. Elle fut gaie, simple, naturelle, et Louis XV s'amusa des agaceries (c'est le mot de Loss) qu'elle fit au dauphin „pour l'obliger à desserrer les dents et à ne plus la regarder fixement comme il le fit d'abord, sans prendre part à la conversation.“

On connaît les petites anecdotes que tous les annalistes de l'époque rapportent et que Loss n'oublie pas dans ses dépêches. Nous ne rappellerons que la réponse de la dauphine à la reine. La reine était accompagnée de ses deux filles, Madame Henriette [1]) et Madame Adélaïde [2]). Elle dit, en les présentant à Marie-Josèphe: „Henriette est sage et prudente; Adélaïde,

[1]) Née en 1727.

[2]) Née en 1732.

vive et toujours gaie.“ — „Je prendrai donc conseil de Madame Henriette,“ répondit la dauphine, „et je me divertirai avec Madame Adélaïde“ [1]). Ce mot fit fureur et fut prophétique.

Marie-Josèphe avait désarmé toutes les préventions par son ingénuité, jointe à une dignité au-dessus de son âge. Elle passa seule la nuit du 8 à Choisy, et n'arriva que le 9 février, de bonne heure, à Versailles. C'était son jour de noce. Le grand-aumônier, le cardinal de Rohan, n'ayant pu quitter Strasbourg à cause d'un accès de goutte, ce fut le coadjuteur qui bénit les augustes mariés. Il y eut bal paré le soir, mais la dauphine ne dansa pas. Elle avait grandement raison de ménager ses forces. Il lui fallut encore subir le banquet et, après le banquet, la toilette en public; enfin, la *mise au lit,* cérémonie *terrible,* comme l'appelle le maréchal de Saxe dans la lettre que, trois jours après, il adressa au roi, son frère, et dont M. de Weber [2]) a publié de longs extraits.

[1]) Voici le portrait que le duc de Luynes trace de Mesdames, le 3 mai 1747 (Mémoires T. VIII, p. 366.). .... „quoique Madame (Henriette) soit plus âgée et plus raisonnable, elle a un caractère doux et complaisant, et, sans être peut-être aussi gaie que Me Adélaïde, elle rit davantage. Me Adélaïde est extrêmement vive; elle ne tient point en place; elle fait en une demi-heure de temps, beaucoup de choses différentes; elle joue du violon, elle chante, et, malgré cette vivacité, elle est paresseuse en certaines occasions.“

[2]) *von Weber*: Moritz, Graf v. Sachsen, p. 229.

Nous croyons, pour compléter le tableau, devoir reproduire ici, cette pièce curieuse *in extenso*:

Sire, A Versailles, le 12 février 1747.

Je n'aurai pas de peine à dire des vérités agréables à Votre Majesté sur le compte de Madame la dauphine, et la renommée me servira de garant. Cette princesse a réussi ici on ne peut mieux; elle est adorée de tout le monde, et la reine l'aime comme son propre enfant; le roi en est enchanté, et M. le dauphin l'aime avec passion. Elle s'est démêlée de tout ceci avec toute l'adresse imaginable; je n'ai su que l'admirer. A quinze ans, il n'y a plus d'enfants dans ce monde-ci, à ce qu'on dit; et en vérité elle m'a étonné. Votre Majesté ne saurait croire avec quelle noblesse, quelle présence d'esprit Madame la dauphine s'est conduite; et M. le dauphin paraissait un écolier auprès d'elle. Aucune faiblesse, ni enfanterie n'a paru dans aucune de ses actions, mais une fermeté noble et tranquille a accompagné toutes ses actions; et certes il y a des moments où il faut toute l'assurance d'une personne formée pour soutenir avec dignité ce rôle. Il y en a un entre autres, qui est celui du lit, où l'on ouvre les rideaux lorsque l'époux et l'épouse ont été mis au lit nuptial, — qui est terrible, car toute la cour est dans la chambre; et le roi me dit, pour rassurer Madame la dauphine, de me tenir auprès d'elle. Elle soutint cela avec une tranquillité qui m'étonna. M. le dauphin se mit la couverture sur le visage, mais ma princesse ne cessa de me parler avec une liberté d'esprit charmante, ne faisant non plus d'attention à ce peuple de cour que s'il n'y avait

eu personne dans la chambre. Je lui dis en l'approchant, que le roi m'avait ordonné de m'approcher d'elle pour rassurer sa contenance et que cela ne durerait qu'un petit moment. Elle me dit que je lui faisais plaisir, et je ne l'ai quittée et ne lui ai souhaité la bonne nuit que lorsque ses femmes eurent refermé les rideaux et que la foule fut sortie. Tout le monde sortit avec une espèce de douleur, car cela avait l'air d'un sacrifice, et elle a trouvé le moyen d'intéresser tout le monde pour elle. Votre Majesté rira peut-être de ce que je lui dis là, mais la bénédiction du lit, les prêtres, les bougies, cette pompe brillante, la beauté, la jeunesse de cette princesse, enfin le désir que l'on a qu'elle soit heureuse, toutes ces choses ensemble inspirent plus de pensées que de rires. Il y avait dans la chambre tous les princes et princesses qui composent cette cour, le roi, la reine, plus de cent femmes couvertes de pierreries et d'habits brillants. C'est un coup d'oeil unique, et je le répète rien n'a plus l'air d'un sacrifice.

Il ne s'est cependant rien passé cette nuit malgré les entreprises de M. le dauphin, et le tout a abouti à se beaucoup tracasser et à ne point dormir.

Voilà les jours de fatigue à peu près passés, et il faut espérer que la tranquillité et le contentement répareront ces fatigues.

M. de Loss fait un détail fort étendu à M. le comte de Bruhl sur tout ce qui s'est passé, et sur l'affaire de la négociation ; ainsi je ne tomberai pas ici dans une répétition. Votre Majesté aura vu par la lettre que j'ai écrite à la reine et que le précédent courrier de M. de Loss aura

apportée, ce qui s'est passé à Choisy et à Corbeil [1]; je n'ai donc rien à ajouter à cette lettre que les assurances du très-profond respect avec lequel je suis et serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant serviteur et sujet

M. de Saxe.

Post-scriptum.

Je rends mille très-humbles grâces à Votre Majesté de l'attention pleine de bonté dont Elle veut bien me donner une marque par la lettre qu'Elle m'a écrite le 29 janvier, sur mon avancement au généralat. Il me toucherait bien plus sensiblement si cette dignité me mettait plus à portée de donner des preuves de mon zèle à Votre Majesté. Je me plais en attendant dans la flatteuse espérance de pouvoir travailler utilement pour la gloire et l'avantage de ma divine princesse et de sa postérité; ce qui m'est un motif plus intéressant que celui de la simple gloire qui m'a conduit jusqu'à présent.

Avant-hier, comme je travaillais avec M. de Loss et le duc de Richelieu à la grande affaire que M. de Loss m'a communiquée, le roi me fit appeler. Il était dans la galerie où il y avait appartement. Il me dit à l'oreille: „L'affaire est faite: elle est Madame la dauphine, cela s'est passé cet après midi.“ Je fus au souper, où Madame la dauphine ne mangea point. M. le dauphin me dit qu'elle n'avait pas dîné, et hier elle n'a pas mangé du tout à dîner. C'est la grande fatigue qui en est cause et j'ai dit au roi que, si on ne lui procurait pas du repos, elle tomberait malade. Effectivement je ne sais comment elle a

[1] Cette lettre à la reine ne s'est pas retrouvée.

pu résister. J'en suis sur les dents de l'avoir suivie. Il fait une chaleur, partout dans les appartements, qu'il y a de quoi en mourir, par la grande quantité de monde et de bougies le soir. Avec cela, ses habits ont été d'un poids que je ne sais comment elle a pu les porter. Ce qu'il y a de plus fatiguant encore, ce sont toutes ces présentations qui ne finissent pas; et elle veut retenir tous les noms, ce qui est un travail d'esprit terrible, sans cesse occupée d'ailleurs de plaire et d'attentions. Cela fait un labeur si considérable que je ne sais pas comment elle y résiste.

Le roi me fit prendre l'autre jour sa jupe qui était sur un canapé pendant que Madame la dauphine était à sa toilette. Elle pesait bien soixante livres. Il n'y a aucune de nos cuirasses qui en pèse autant. Je ne sais pas comment elle a pu tenir huit ou neuf heures sur ses pieds avec ce poids énorme.

M. de Loss fit en effet au comte de Bruhl, un *détail fort étendu,* de tout ce qui s'était passé dans la première nuit et dans la première journée. Avec cette naïveté que notre siècle a perdue, Louis XV lui-même initia Loss, comme Maurice, à toutes les confidences que le dauphin avait faites à son père. Ce que l'ambassadeur de Saxe ne sut pas par le roi, il l'apprit par l'ancienne nourrice du dauphin, Me Dufour, devenue première femme de chambre de la dauphine. Ces dépêches du 10 et du 11 février, auxquelles Maurice se réfère, coulent de source, et leur gravité drolatique ne laisse

rien à désirer; mais nous n'osons pas les publier la réponse du comte de Bruhl en fera deviner le contenu:

„Le courrier Paunasch arriva avant hier, à midi, avec les dépêches de Votre Excellence du 11. Au rapport que j'en ai fait au roi, Sa Majesté a autant ri de la vigoureuse défense de la forteresse assiégée, qu'Elle a témoigné de parfait contentement de la reddition et de la joie qu'en a éprouvée le vainqueur.“

La *grande affaire,* — la négociation secrète, entamée par le duc de Richelieu à Dresde, — n'avait pas été oubliée au milieu des fêtes du mariage. Le maréchal de Saxe, dans sa lettre du 12 février au roi, son frère, parle d'une *conférence* interrompue par Louis XV. Maurice annonce une autre *conférence,* dans la lettre qu'il adressa à Bruhl le même jour:

A VERSAILLES, le 12 février 1747.

MONSIEUR,

J'ai mille remercîments à faire à Votre Excellence et je ne sais par lequel commencer; l'article de la princesse de Holstein, celui du comte de Friesen sont autant de motifs à vous assurer de ma reconnaissance. La princesse de Holstein est partie d'abord pour Chambord, jusqu'à ce qu'elle ait fait meubler une maison à Avignon, où elle a promis de se rendre en ce moment. L'affaire du comte de Friesen finira ces jours-ci.

Je n'entretiendrai pas Votre Excellence des cérémonies du mariage et de quelle manière notre divine

princesse a réussi ici; la renommée le publiera de reste. Il me suffira de dire, qu'elle est adorée du roi, de M. le dauphin, de la reine et de toute la cour; elle s'est démenée aussi lestement qu'une personne de trente ans aurait pu faire, avec beaucoup d'esprit, et les faiseurs d'horoscope en tirent déjà des conjectures.

Quant à la grande affaire, nous avons déjà eu une séance dont M. le comte de Loss aura eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence. Je suis bien fâché que l'espèce de maladie qu'à eue M. de Puysieux m'empêche de conférer avec lui; c'est mon ami et un homme très-sensé et qui de plus est attaché à la maison de Saxe.

C'est après demain le mardi gras, *et mercredi nous reprendrons cette affaire; il n'a pas été possible de faire quelque chose de suite dans ce tumulte.*

Je finirai cette lettre en l'assurant de mon sincère attachement, ainsi que de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

M. DE SAXE.

Cette *conférence* eut lieu en effet; le mercredi des cendres, le 15 février, Maurice, Richelieu et Loss — Puysieux, le seul ministre français qui fût jamais dans le secret, étant malade — se réunirent à eux trois, afin de prendre en considération la réponse que l'Autriche venait de faire aux premières ouvertures de la Saxe. Or, tout en acceptant, en principe, la proposition d'une négociation secrète, et tout en remerciant le roi Auguste de ses bons offices, le cabinet de Vienne, qui

s'exagérait les succès des armées Austro-Sardes en Italie, avait répondu d'une manière passablement vague et peu satisfaisante. Ce qui déplut surtout dans la réponse autrichienne, ce fut la part trop large qu'on y avait faite aux récriminations. Richelieu rédigea une réplique à laquelle il donna la forme d'une dépêche secrète adressée à Bruhl. Cette pièce, qui formulait les conditions de la France, fut discutée dans la conférence du 15 février, paraphée le lendemain par Louis XV, et expédiée à Dresde, le 18 février.

Le maréchal de Saxe approuva et appuya dans la lettre remarquable qu'on va lire, la dépêche un peu roide de Richelieu. Maurice, tout en désirant la paix, ne la demandait pas à tout prix; il la voulait, avant tout, durable et honorable pour la France. Il voulait que Louis XV, fidèle à ses engagements envers l'Espagne, ne déposât pas les armes avant d'avoir assuré le sort de son gendre et de Madame Infante. Mais avait-on dépensé tant de sang pour un chétif établissement? Était-ce nécessaire d'établir Don Philippe en Italie? Les Pays-Bas autrichiens, si Louis XV ne préférait pas les garder lui-même, ne valaient-ils pas Parme et Plaisance? Les Belges, qui depuis longtemps n'aspiraient qu'à reconquérir leur ancienne indépendance, ne recevraient-ils pas à bras ouverts le gendre du roi très-chrétien? Appuyé de la France, ce prince, avec une armée de cinquante mille hommes, ne parviendrait-il

pas facilement à se maintenir dans cette nouvelle position? Délivrer l'Autriche de cette dépendance lointaine et toujours si difficile à défendre, n'était-ce pas asseoir la paix du monde sur des bases plus solides? — C'était rendre l'empire de Marie-Thérèse plus compacte et consolider les possessions de cette princesse en Italie. Soit. Mais en fait d'arrangements internationaux il n'y a de stables que ceux qui profitent aux deux parties. Et la France n'en retirerait-elle pas d'immenses avantages? Ne serait-ce pas dans son intérêt d'avoir une *telle barrière* entre elle et la Hollande [1]), et de n'avoir plus l'Autriche pour voisine? En voyant les provinces belges placées sous la dépendance directe ou indirecte du cabinet de Versailles, les puissances maritimes, — l'Angleterre et la Hollande, — ne renonceraient-elles pas forcément à leur alliance traditionnelle avec l'Autriche? et n'était-ce pas contre cette alliance que la France, sous Louis XIV, comme sous Louis XV, avait eu sans cesse à lutter? Voilà ce que Maurice se demandait, en écrivant au comte de Bruhl, le 15 février 1747. Le maréchal avait deviné l'avenir; sa solution a fini par triompher.. L'Autriche, par les traités de 1815, renonça définitivement à ces provinces qui forment aujourd'hui, ce que Maurice rêvait en 1747, un état indépen-

[1]) Maurice, l'année suivante (15 mai 1748), reproduit cette idée dans la lettre souvent citée qu'il adressa à Maurepas. *Lettres et mémoires*, T. V, p. 269.

dant. Adoptée alors, cette solution aurait changé la face de l'histoire de l'Europe; la guerre de sept ans n'aurait probablement pas éclaté. Le prince Kaunitz, l'homme d'État le plus éminent que l'Autriche ait possédé depuis la mort du prince Eugène de Savoie, fit, on le sait, de l'idée de Maurice, la clef de voûte de son système politique. Tout ce que Kaunitz désirait, c'était de débarrasser l'Autriche des Pays-Bas, pour l'arrondir en Italie et en Allemagne; c'est le projet qu'il poursuivait en 1756 et en 1757 dans les traités conclus avec la France, et surtout dans le traité secret de 1757; c'est ce même projet qu'entrava plus tard Frédéric II, lorsqu'il s'agissait d'échanger la Bavière contre les provinces belges.

Prévoyant cependant, que le temps n'était pas encore venu où l'on comprendrait, à Vienne, cette grande et belle conception, Maurice, qui désirait la paix, s'attachait à bien établir que la France était préparée à la guerre. Sa lettre qu'il représente modestement comme un exposé *de sa partie militaire,* est plus que cela: c'est un programme; c'est presque un manifeste. On voit dans chaque parole, que Maurice parle en maître; la paix et la guerre dépendent du général qui, après avoir vaincu les alliés à Fontenoy et à Raucoux, s'apprête à les écraser à Lawfeld. La France, en ce moment, c'est lui.

A VERSAILLES, le 15 de février 1747.

Je n'ai rien à ajouter à la lettre de M. le duc de Richelieu dont il m'a communiqué le contenu.

J'observerai seulement à Votre Excellence ce qui peut regarder ma partie militaire. Les alliés se flattent d'avoir une armée supérieure dans les Pays-Bas, et ils se trompent. J'ai actuellement sous mon commandement 250 mille hommes, dont je compte laisser quarante mille pour la garde des places, reste à 210 mille que je mettrai en campagne pour les opérations. Cette supériorité forcera peut-être les Hollandais à accepter une neutralité toute simple. Si cela arrive, le roi très-chrétien jouira jusqu'à la définition de la paix, du Brabant et du reste des Pays-Bas, qui lui rapportent 30 millions; c'est un objet. *Si les événements de la guerre lui sont favorables, comme il y a apparence, et qu'il veuille suivre le plan dans lequel il persiste, qui est de ne se point agrandir par des conquêtes nouvelles, il pourrait très-bien arriver que la cour de France songeât sérieusement à établir Don Philippe dans les Pays-bas; ce prince aurait toujours une armée de 50 mille hommes sur pied, lesquels, soutenus des armées de France pourraient se soutenir dans cette nouvelle position. Les peuples des Pays-Bas le recevraient à bras ouverts, et feraient tous leurs efforts pour se conserver une domination après laquelle ils aspirent depuis longtemps, et dont le bonheur des temps passés les fait souvenir.*

Cette position des choses entraînerait vraisemblablement dans une longue et sanglante guerre, mais Votre Excellence conviendra aussi que la France la soutiendrait avec bien plus d'aisance si elle avait une telle barrière entre elle et la république de Hollande.

Le point de vue que je présente à Votre Excellence n'est pas hors de la vraisemblance, *ainsi il n'y a pas un moment à perdre, pour un accommodement prochain, car, ces résolutions une fois prises, il sera difficile de les faire changer, et les négociations ne pourraient qu'en devenir plus difficiles.*

Voilà tout ce que j'ai à dire sur cette grande et importante affaire.

Votre Excellence sait apparemment déjà que M. de Broune a repassé le Var et a été obligé d'évacuer la Provence, non sans une diminution considérable de l'armée qui est sous ses ordres.

M. l'abbé Lardin[1]) m'a remis la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 24 de janvier et dont Elle l'avait chargé. Il y a une apostille de la main de Votre Excellence par laquelle vous paraissez douter, Monsieur, de mon attachement pour vous; je vous aime toujours, malgré les tours que vous me jouez quelquefois, mais je vous boude seulement et cela ne va pas plus loin, car le fond de mon coeur est toujours pour vous.

Madame la dauphine réussit ici, l'on ne peut pas mieux et cela va toujours en augmentant. C'est une voix universelle là-dessus et elle a gagné tous les coeurs. Je vous assure que je n'ai vu personne se tirer aussi lestement d'affaire qu'elle fait, et j'en suis toujours surpris; il n'y a plus d'enfants à quinze ans dans ce monde, et je suis bien trompé, si cette princesse ne fera dans peu de temps ce qu'elle voudra dans cette cour, par le crédit qu'elle s'y attirera. L'on n'est actuellement occupé que de l'attirer cha-

[1]) L'Abbé Lardin avait été à Dresde avec le duc de Richelieu.

cun dans son parti; car il y en a deux: celui de la reine, de M. le dauphin et des dévots, en compose un; les gens attachés au roi, un autre. Le Stanislas lui a détaché à Strasbourg M. et Me d'Ossolinski, cette dernière a dit à Madame la dauphine qu'il fallait qu'elle s'attachât à la reine, si elle voulait se faire aimer de M. le dauphin, et qu'elle disposait de la tendresse de son fils. La reine de son côté fait continuellement des caresses à Madame la dauphine qui y répond très-bien, mais qui sait déjà à quoi s'en tenir. Enfin toute la cour n'est occupée que des moyens de lui plaire, et cela fait fort bien. Je fais de mon mieux pour la mettre au fait de tout, et la petite princesse se démèle de tout cela aussi lestement qu'il est possible.

Je prends la liberté de prier Votre Excellence de me faire une galanterie, c'est de me faire passer six Tovarich tartares, mais vrais tartares mahométans, de ceux qui se trouvent parmi les uhlans. J'en ferai des officiers d'uhlans dans mon régiment. M. Muldener leur donnera 50 ducats à chacun pour faire leur voyage de Dresde par Francfort sur le Main à Strasbourg, où il leur donnera une adresse. Il peuvent venir sur leurs chevaux et amener chacun un valet monté. Je ne crois pas que ces six personnes donnent de l'ombrage à la cour de Vienne, mais j'ose encore supplier Votre Excellence qu'ils soient de religion mahométane.

J'ai l'honneur d'être plus que personne au monde, Monsieur, de Votre Excellence le plus humble et très-obéissant serviteur

M. DE SAXE.

J'ai bien des remercîments encore à vous faire, Monsieur, de la lettre que Votre Excellence a bien voulu

écrire à Me la princesse de Holstein et dont M. le comte de Loss m'a communiqué la copie aujourd'hui.

Nous ne saurions, sans sortir du cadre de cette étude, dévoiler les péripéties de la négociation secrète qui, entamée par le duc de Richelieu à Dresde, fut continuée à Versailles, sous la direction du maréchal de Saxe. C'est le fond sérieux de ce récit; Marie-Josèphe fut un gage de paix; son arrivée en France coïncida avec une ère nouvelle et inaugura un nouveau système politique.

Marchant de front d'abord avec les conférences de Breda, qui ne servirent qu'à amuser la galerie et les Hollandais, cette négociation, comme tant d'autres transactions mystérieuses du XVIIIe siècle, demeura sans résultat tangible et n'empêcha pas la guerre de se rallumer au printemps. Le secret en fut bien gardé; à Paris personne n'en sut mot, à l'exception du roi, du maréchal de Saxe et des négociateurs. Puysieux n'initia aucun de ses collègues, ni Maurepas, ni Noailles, à ces pourparlers, qui furent repris, après la bataille de Lawfeld, et continués, dans des conférences nocturnes, jusqu'à la veille du départ de Saint-Sévérin pour Aix-la-Chapelle; l'impératrice Marie-Thérèse avait fini par munir l'ambassadeur de Saxe de pleins-pouvoirs, en toute forme.

Des recherches toutes récentes ont fait retrouver dans les archives de Vienne[1]) et de Dresde[2]) les traces

[1]) *von Arneth: Maria Theresia's erste Regierungsjahre.* T. III, p. 479.

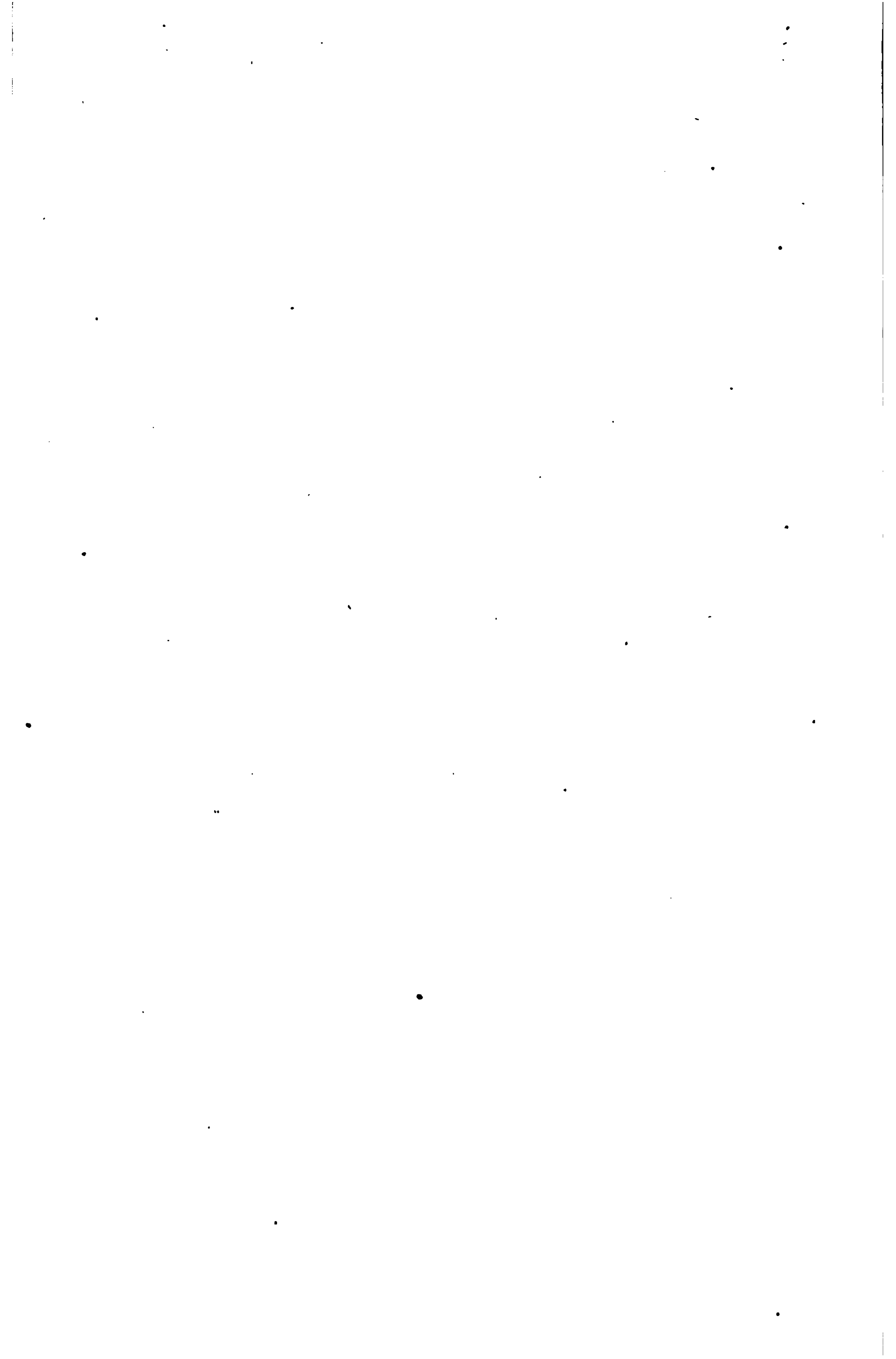
[2]) *Die Geheimnisse des sächsischen Cabinets.* T. I. p. 132.

de cette négociation, importante pour l'histoire, puisque ces pourparlers secrets déblayèrent le terrain pour la paix de 1748 et devinrent le germe du grand revirement dans les alliances européennes, inauguré par le fameux traité de Versailles que la France et l'Autriche signèrent le 1er mai 1756.

V.

LA LUNE ROUSSE, PUIS LA LUNE DE MIEL.

1747 — 1767.



Le mariage était conclu; mais la lune de miel se fit attendre. Le dauphin et la dauphine débutèrent par la lune rousse. Les premières années de leur union ne furent guère heureuses. Maurice passa ces années-là en Flandre, loin de la cour où il ne fit que de rares apparitions. Préoccupé qu'il était, du commandement de son armée d'abord, puis, du gouvernement des provinces conquises, le maréchal n'eut guère le loisir d'approfondir les secrets du jeune ménage. En défendant de son épée et de son génie le sol et les intérêts de sa patrie adoptive, Maurice était heureux de penser qu'il travaillait désormais pour la fille de son frère et pour les enfants qu'elle ne tarderait pas à donner à la France. Il était disposé à voir tout en rose; et, en fin de compte, il eut raison. Quand, après la paix, il revint finir sa carrière à Chambord, les brumes du matin s'étaient dissipées et ne troublaient plus le bonheur des jeunes époux. Le tendre intérêt que Maurice ne cessa jusqu'à la fin de ses jours de vouer à sa *divine princesse,* à sa *petite dauphine,* ne se démentit jamais. Ni la guerre, ni la

paix, ni la France, ni l'Europe ne purent le distraire de cette sollicitude paternelle. On le comprend; la figure gracieuse et sympathique de Marie-Josèphe exerce aujourd'hui encore, cent ans après sa mort, un charme irrésistible sur ceux même qui ne la connaissent que par ses lettres et par les pastels de La Tour. Sans vouloir raconter l'histoire de sa vie, nous n'avons pu nous refuser de glaner quelque peu dans nos dossiers, dans l'espoir d'y recueillir quelques traits oubliés de ce qu'elle appelait son *pélérinage* ici-bas.

Louis XV et le dauphin s'acquittèrent le jour même et le lendemain de la noce du devoir d'annoncer le mariage au roi et à la reine de Pologne.

Le roi de France écrivit à Auguste III:

> Monsieur mon frère, La satisfaction avec laquelle je m'occupe depuis longtemps du mariage de mon fils le Dauphin, avec la Princesse, fille de Votre Majesté, ne pouvait être augmentée, que par le plaisir que j'ai de le voir accompli. Il a été célébré aujourd'hui: je suis assuré que cette nouvelle causéra autant de joie à Votre Majesté, que j'en ai a lui en faire part. Les qualités que j'ai déjà eu occasion de reconnaître dans la Dauphine, ma fille, étant très-capables de fortifier l'amitié qu'elle m'a inspirée, Votre Majesté doit être persuadée du désir que j'aurai toujours de contribuer au bonheur de cette Princesse; je souhaite que Votre Majesté le soit également du plaisir avec lequel je profite de cette occasion, pour lui donner une nouvelle assurance de l'amitié que

j'ai pour elle. Je suis, Monsieur mon frère, de Votre Majesté bon frère

A VERSAILLES, le 9 février 1747. LOUIS.

Le dauphin envoya à son beau-père le billet olographe que voici:

MONSIEUR,

Je ne puis trop souhaiter que Votre Majesté soit parfaitement convaincue de mes sentiments pour elle. Ainsi ma satisfaction dans mon mariage avec la Princesse, fille de Votre Majesté, s'augmente infiniment par la considération que dorénavant j'aurai fréquemment lieu de vous en renouveler les témoignages. Votre Majesté y verra toujours l'attachement le plus sincère accompagné d'une tendre reconnaissance du titre, si cher pour moi, que par mon mariage j'acquiers auprès d'elle. Je suis, Monsieur, Votre très-affectionné frère et beau-fils

LOUIS.

A VERSAILLES, le 10 février 1747.

Ces lignes nous ont glacé, avouons le, tout en piquant notre curiosité. Ont-ils été heureux, nous sommes nous demandé, ces deux enfants qu'on avait mariés sans leur donner le temps de se connaître? — Que sait-on de la vie intime des parents de Louis XVI? La pourpre et l'hermine ont-ils suffi à les garantir des misères de l'humanité? ou bien ces enfants de rois ont-ils été soumis, eux aussi, à la loi commune qui condamne l'homme à souffrir et à lutter ici-bas?

Maurice avait dit vrai: ce fut un *sacrifice,* un double sacrifice, qui fut consommé dans cette chambre nuptiale,

remplie de femmes et de prêtres; et cette cérémonie de la *mise au lit*, fut de fait encore plus *terrible* qu'en apparence. On avait tellement précipité le mariage que les peintres et les tapissiers n'avaient pu achever l'appartement que le roi destinait aux jeunes mariés. Le dauphin fut obligé de passer sa seconde nuit de noces dans la chambre qu'il avait partagée avec la première dauphine. Il n'y avait que quelques mois que la *petite Madame* avait vu le jour dans cette chambre; il n'y avait que quelques mois aussi que, dans ce même lit, Marie-Thérèse avait rendu le dernier soupir. Qu'on se réprésente la cruelle position du jeune prince, se retrouvant en ces lieux, sanctifiés pour lui par des souvenirs si lugubres et si récents à la fois, avec une étrangère qu'on l'avait forcé d'épouser, sans lui donner le temps de sécher ses larmes.

„Rien ne me fera oublier Marie-Thérèse," avait-il écrit à Madame de Brancas. Il ignorait qu'une déplorable imprudence avait livré le secret de son coeur à la jeune femme, qui, dans toute la majesté de son innocence, se trouvait, seule pour la première fois, avec celui qu'elle avait juré d'aimer toute sa vie. Victimes tous deux d'une implacable raison d'État, la nuit de leurs noces, ils durent marier leurs larmes! Le dauphin, dès qu'il se vit débarrassé de cette foule qui avait envahi le sanctuaire conjugal, ne put se maîtriser; il pleura, et la dauphine, ne sâchant comment le con-

soler, fit comme lui; elle pleura, elle aussi, les beaux rêves de bonheur qui, pour elle et pour lui, semblaient s'envoler pour toujours.

Ne dirait-on pas, en lisant le récit de cette triste nuit de noces, que ceux qui devaient naître de cette union étaient prédestinés à vivre de larmes et à s'abreuver d'amertunes?

Cependant celle qui devait être un jour la mère de trois rois, ne démentit pas le sang qui coulait dans ses veines. Elle se souvint du rang, qui lui pesait, davantage peut-être que cette jupe que l'oncle Maurice avait trouvée si lourde. Trop fière pour se plaindre, même à sa mère qu'elle avait quittée pour ne plus la revoir, la vaillante enfant porta sa croix en silence, et but son calice, le sourire sur les lèvres, soutenue qu'elle était par le sentiment du devoir et par les principes religieux dont ses parents avaient doté son enfance. Elle sentait bien qu'elle aurait besoin de toutes ses forces pour traverser, la tête haute, les misères de cette vie dorée qui lui était tombée en partage. On ne lui avait que trop parlé d'intrigues et de cabales; on ne lui avait que trop prêché la prudence; l'ingénuité de ses quinze ans l'empêchait de comprendre les dangers réels qu'on lui signalait.

Loss avait poussé le zèle jusqu'à envoyer à Dresde un mémoire secret qu'il relut avec la dauphine, pendant le voyage de Strasbourg à Choisy. „Rien ne sera plus

facile," y lisait-on entre autres, „que de gagner le coeur du dauphin par la tendresse, et en se conformant à ses volontés. C'est le meilleur mari; la manière le prouve dont il s'est attaché à sa première femme, quoique triste et d'une laideur énorme."

L'ambassadeur recommandait à Marie-Josèphe de ne pas encourager le dauphin, comme on l'avait reproché à Marie-Thérèse, „dans le penchant de se tenir toujours seul et enfermé avec sa femme;" de menager la reine et, avant tout, de faire la conquête du roi, qui, un peu froid au premier abord, était, grâce à son bon coeur, très-sensible à la confiance qu'on lui témoignait. Le moyen de ne pas parler de Me de Pompadour dans ces instructions intimes? Le vieux diplomate aborde ce chapitre scabreux avec une naïveté qui fait honneur à son tact: „Madame de Pompadour," dit-il, „joue un grand rôle à la cour; l'amitié dont le roi l'honore, l'intérêt qu'elle a témoigné pour l'alliance du dauphin avec une princesse de Saxe, les insinuations qu'elle a faites au roi, pour fixer son choix, tout cela obligera la dauphine à des attentions et à de bons procédés. La marquise a un excellent caractère; elle s'attachera à plaire à la dauphine, qui fera sa cour au roi, en témoignant de l'amitié à une dame que la reine comble de politesses."

Ces conseils, que la politique avait dictés, s'accordaient avec ceux que Maurice avait donnés à la reine

de Pologne. Marie-Antoinette, trente ans plus tard, devait en retrouver de semblables dans les lettres de sa mère. Mais Marie-Josèphe qui n'avait d'autre ambition que de rendre son intérieur aussi heureux que celui de ses parents, qu'eût-elle fait de ces conseils? Ils ne s'appliquaient guère aux tristes réalités. Le dauphin ne se montrait pas tel que Loss l'avait dépeint dans son mémoire, et n'était certes pas aimable à cette époque; voici le portrait que trace de cet enfant gâté, un témoin prévenu en sa faveur, l'adorateur platonique de la reine:

> . . . . L'enfance est grande en lui, et lorsqu'on lui tient quelques discours de médisance, ce qui n'arrive que trop souvent, il les repête avec peu de discrétion. On a remarqué avec surprise un propos qu'il a tenu à une femme de ce pays-ci, qui n'est pas soutenable. On m'en a dit encore un autre depuis, qui n'est pas désobligeant, mais qui est peu convenable . . . . Ce n'est pas qu'il manque d'esprit, mais il est vif et ne fait pas assez de réflexions . . . . . .
>
> „Le caractère de M. le dauphin est de passer promptement d'une chose à l'autre. Il n'aime aucun amusement; la chasse à courre et à tire l'ennuie; il ne peut pas souffrir le jeu; il n'aime point les spectacles. Jusqu'à présent il paraît qu'il n'y a que la musique pour laquelle il a assez de goût; il joue du violon, il chante, il joue de l'orgue et du clavecin; il lit des livres de piété, mais il paraît qu'en tout il ne s'occupe pas assez.

D'ailleurs, comme je viens de le dire, toujours extrêmement enfant"[1]).

Placons à côté de ce portrait, celui que le même témoin fit de la dauphine, peu de jours après son arrivée à Versailles:

„Me la dauphine paraît fort vive et en même temps fort douce; elle aime à s'occuper continuellement ..... Elle connaît la chasse à tire; elle tirait même à Dresde; mais elle ne connaît pas celle à courre. A Dresde, elle était accoutumée à jouer après son souper. Ici, jusqu'à présent, il faut qu'elle s'accoutume à une vie différente. M. le dauphin n'aime ni le monde, ni les amusements. Il paraît qu'elle craint fort tout ce qui peut déplaire à M. le dauphin"[2]) .....

„Tout ce qu'on a annoncé des grâces de Me la dauphine se confirme tous les jours par l'expérience; on voit qu'elle a le désir de plaire et de se faire aimer."[3])

A quoi lui servait *le désir de plaire et de se faire aimer*, tant que son époux, rempli de l'image d'une autre, ne daignait pas s'en apercevoir?

Découragée; isolée en pays étranger; entourée d'embûches et d'intrigues; en butte à des jalousies dont elle ne sentit que l'effet sans en comprendre la cause; ne voyant le roi qu'en présence de la favorite que le dauphin détestait; froidement caressée par la reine; re-

1) Mémoires du duc de Luynes, le 3 mai 1747. T. VIII, p. 367.
2) Mémoires du duc de Luynes, T. VIII, p. 123, du 18 février 1747.
3) Ibidem, p. 134, du 1 mars 1747.

poussée enfin par son mari, est-il surprenant que Marie-Josèphe se soit refugiée dans les bras de la seule personne de son rang, qui lui témoignât de la sympathie? Ce fut Madame Henriette qui, avec une sollicitude toute maternelle, prit la jeune étrangère sous sa protection; la dauphine elle-même nous dira, en son temps, ce que cette belle-soeur fut pour elle. Loss ne le devina pas; il se méfiait de Madame Henriette, et l'amitié qui unissait les deux jeunes princesses lui paraisait pleine de dangers pour la dauphine.

Voici comment il envisageait la situation de Marie-Josèphe, un mois après son arrivée en France:

> Cette aimable princesse se fait adorer dans ce pays-ci . . . . Mais malgré la pénétration dont elle est douée elle se trouve dans une position bien délicate, dont les personnes bien au-dessus de son âge auraient de la peine à se tirer, sans heurter les uns ou les autres. Il s'agit d'une part, de suivre les inclinations de son époux, et de se conformer, autant qu'il est possible, aux sentiments de M. le dauphin, qui est dominé par la reine; et de l'autre part, de complaire au roi très-chrétien et de ménager la maîtresse; choses qui sont très-difficiles à concilier, les inclinations du premier ne s'accordant pas toujours avec celles de son fils, et la dernière étant détestée de la reine, quelque belle mine qu'elle soit obligée de lui faire extérieurement . . . . . . Je laisse à juger à Votre Excellence de l'effet que doit produire ce contraste sur l'esprit de cette jeune princesse, et, si l'embarras où elle se trouve ne doit pas la rendre timide, réservée et

incertaine dans ses démarches. . . . . Malgré tout cela elle se conduit comme un ange en tout ceci." [1])

. . . . . . „Nous appréhendons la jalousie de la reine et son mauvais caractère, ainsi que les artifices de sa chère favorite, Madame Henriette, qui est une caillette; nous craignons que Madame la dauphine ne se laisse emporter par ces caresses déguisées, que ces deux rivales emploient pour s'emparer de son esprit et la faire donner dans le panneau." [2])

Ces extraits expliqueront les lettres dans lesquelles le maréchal de Saxe rendit compte, à son tour, de ces tracasseries, de ces petits *chiffonnages*, comme il les appelle.

Maurice écrivit au roi, son frère:

A Paris, le 6 mars 1747.

Sire,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire le 21 février; et c'est avec une satisfaction, que je ne saurais exprimer, que j'y vois les marques du contentement que Votre Majesté veut bien me faire paraître sur la façon brillante dont Madame la dauphine a débuté dans cette cour, on peut même dire dans toute la France, car il n'y a province, ni ville si reculée dans ce royaume, où la satisfaction n'ait éclaté et je n'ai rien vu de si universellement approuvé.

Nous avons un petit peu de chiffonnage de cour, où chacun cherche à s'emparer de Madame la dauphine, et l'amour de ce peuple-là n'éclate que par des traits de ja-

[1]) Dépêche du comte Loss, du 2 mars 1747.

[2]) Dépêche du 5 mars 1747.

lousie les uns contre les autres; comme l'objet est le désir de plaire à cette princesse, elle[1]) n'est pas bien dangereuse. Cependant il y a des personnages desquels il faut que notre princesse se gare, et qui ont intérêt à ce qu'elle n'ait pas le crédit que je prevois qu'elle aura. Pour une part, c'est la reine, qui voit de jour en jour diminuer sa cour (il faut y comprendre toutes les personnes qui l'environnent); pour l'autre, c'est Madame Henriette, à qui Madame la dauphine fait tort par son rang, par le brillant de sa cour, et, sur toutes choses, par l'affection du roi. Cette princesse est autant haïe dans cette cour, que Madame la dauphine y est adorée. Elle a le caractère de la reine, sa mère, rempli de petites finesses et cherchant toujours à tracasser; elle s'est alléchée auprès de Madame la dauphine et lui a déjà fait faire quelques petites démarches, dont elle ne s'est pas défiée; cela a été au point que le roi à lavé la tête à Madame Henriette, et lui a dit, qu'il la priait de ne point donner des impressions fausses à Madame la dauphine, de l'aimer et de la respecter, mais de ne point s'aventurer à lui donner des avis et à la conseiller; que son discernement la conduisait très-bien, et que les femmes, qu'il avait placées auprès d'elle, étaient faites pour cela. Il a fait dire en même temps à Madame la dauphine par Madame de Pompadour, qu'il la faisait prier de s'adresser directement à lui, lorsqu'elle désirait quelque chose, et surtout de n'y jamais employer Madame Henriette qui ne cherchait qu'à se faire valoir auprès d'elle et peut-être à la gouverner; ce qu'il verrait avec peine, parcequ'il avait beaucoup

[1]) C. à d.: la jalousie.

meilleure opinion de son discernement que de celui de Madame Henriette; et qu'il la faisait prier aussi de prendre confiance en lui. Madame Henriette a pleuré deux jours de cette aventure, et la cour de la reine en a été en déroute.

Madame la dauphine est au mieux avec le roi, et comme les reproches qu'à essuyés Madame Henriette ne viennent point d'elle [1]), elle n'y a rien perdu du côté de la reine, au contraire, elle y a gagné un peu plus de considération. Je suis toujours émerveillé de la manière prudente et adroite avec laquelle Madame la dauphine se tire d'affaire dans tout cela. Elle fut, il y a deux jours, longtemps dans le cabinet du roi, Mesdames y étaient, et j'y étais aussi. Le roi ne cessa presque de lui parler; il ne dit rien à Madame Henriette, pour la mortifier, je pense; et notre princesse se conduisit avec tant de douceur, d'agrément et d'affection pour le roi, que j'en fus attendri. Je peux bien prédire à Votre Majesté, sans être devin, que Madame la dauphine jouera le rôle, que Madame la dauphine défunte, mère du roi, jouait du temps de Louis XIV. Cette princesse gouvernait toute la cour par son esprit et par l'affection que Louis XIV lui portait.

Voilà, Sire, une partie des choses qui se passent à la cour de France. Mon départ pour les Pays-Bas m'empêchera de voir les choses d'aussi près et d'en rendre compte à Votre Majesté avec la même exactitude; je serai cependant informé, de temps à autre, par Me de Pompadour, avec qui je suis en commerce de lettres.

[1]) Maurice veut dire, que la dauphine n'avait pas provoqué les reproches que le roi fit à Madame Henriette.

Madame la dauphine voudrait bien que le prince Xavier [1]) fît la campagne prochaine avec nous; et je crois qu'il le désire aussi. Le roi de France partira vers la mi-mai, pour venir dans les Pays-Bas; et ses équipages doivent y être arrivés, le premier de mai.

Il y a des soupçons assez forts pour croire que Madame la dauphine est enceinte, et le roi s'en flatte; cependant il n'y a encore rien de certain, et l'on se le dit seulement à l'oreille. Quelques peu de jours augmenteront ces soupçons. Il y a un temps critique qui est passé, et nous crachons assez; les maux de coeur augmentent même, et deviennent plus fréquents; ainsi nous pourrions bien avoir un duc de Bourgogne dans le mois d'octobre; c'est le voeu le plus ardent que fait toute la France; s'il a lieu, la considération que l'on a déjà pour Madame la dauphine, en sera fort augmentée. Je serais très-flatté, si mes relations pouvaient amuser pendant quelques moments Votre Majesté et La persuader de mon sincère attachement avec lequel je ne cesse d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet

M. de Saxe.

M. de Huescar a reçu ses pouvoirs d'Espagne pour traiter de la paix avec le comte de Loss [2]).

Le lendemain Maurice ajouta, dans la lettre suivante qu'il adressa à Bruhl, quelques détails sur la négociation

[1]) Le prince Xavier de Saxe, second fils d'Auguste III, entra en effet, mais en 1756 seulement, dans l'armée française.

[2]) Ce post-scriptum se refère à la négociation secrète, à laquelle l'ambassadeur d'Espagne à Paris avait été initié.

secrète. On y retrouve le grand Maurice aux prises avec le petit Bruhl :

MONSIEUR, A PARIS, le 7 de Mars 1747.

J'ai reçu les deux lettres dont Votre Excellence m'a honoré, dont la dernière était du 21 du passé.

J'ai tardé à Lui répondre pour profiter du départ de M. Le Fort, qui retourne en Saxe, et qui me fait espérer qu'il reviendra faire la campagne avec moi. C'est un honnête garçon, qui est fort aimé ici. Si Votre Excellence veut bien le charger de me faire passer les six officiers tartares, je lui ai donné toutes les indications nécessaires pour leur faciliter le voyage.

Je crois que notre dauphine est grosse, et le roi en est à la joie de son coeur, ainsi que tout le royaume. Cela n'est cependant pas encore déclaré ; l'on n'en sera certain que dans quelques jours d'ici.

M. Puysieux reparaîtra à la cour dans quelques jours ; *il est bien intentionné et s'est mon ami intime.* M. de Richelieu est bien intentionné aussi, et Votre Excellence aura pu le voir par la dépêche à laquelle nous attendons réponse. J'aurais communiqué la lettre que Votre Excellence m'a écrite, à M. de Puysieux (et qui l'aurait flatté extrêmement), si une fausse honte ne m'en avait empêché ; et il faut que je la confie à Votre Excellence. Le titre d'*Excellence* est une sorte de plaisanterie en France ; et lorsque le roi veut tourner en ridicule M. de Richelieu, il lui donne de l'Excellence. Exceptés les princes du sang, tout le monde me donne du *Monseigneur*, en France, *sans Excellence.* D'ailleurs on est accoutumé dans ce pays, ainsi que dans plusieurs autres, à regarder les en-

fants de roi légitimés, comme princes; voilà les raisons qui m'ont empêché de montrer la lettre que vous m'avez écrite. Je ne vous demande rien; votre amitié me suffit; mais lorsque vous voudrez que je ne montre pas vos lettres, vous n'avez qu'à m'y mettre de l'Excellence, et vous pourrez être certain d'un secrèt inviolable.

J'écris longuement au roi sur nos chiffonnages de cour; il vous montrera peut-être ma lettre; je suis trop paresseux pour vous répéter les mêmes choses. Il suffit, que tout va bien et que Madame la dauphine est adorée de M. le dauphin, du roi et de toute la France. Il y a un peu de jalousie dans la famille, mais, au fond, on la trouve très-aimable.

Le secret de notre négociation se maintient. Ni les ministres français, ni les étrangers n'en savent pas le mot, à l'exception de M. de Puysieux et de Huescar. La négociation de Portugal[1]) n'est rien, et n'est point du tout avancée, ainsi que M. de Loss aura pu vous l'expliquer plus amplement. Je pars, dans peu de jours, pour les Pays-Bas; nous verrons si le Cumberland aura les dents plus longues, qu'il y a deux ans.

Recevez les assurances de ma tendre et sincère amitié.

M. DE SAXE.

Ces lettres de Maurice, représentaient, *au naturel,* selon Loss, „la situation où se trouvait Me la dauphine.“

[1]) La *négociation de Portugal* était une négociation entamée entre l'Autriche et l'Espagne. Le cabinet de Lisbonne, après la mort de Philippe V d'Espagne, avait voulu jouer le rôle de médiateur; mais on s'en méfiait, en France, parce qu'on regardait le Portugal comme entièrement dépendant de l'Angleterre.

Ni Loss, ni Maurice ne se doutaient de toute la vérité; mais le peu qu'ils en savaient, suffirait pour expliquer la mélancolie dont à cette époque la correspondance de la dauphine est empreinte. Elle ne se plaignait pas ouvertement; mais, involontairement, en laissant courrir sa plume, il lui échappe des mots qui ne font que trop deviner la tristesse amère de son début. Le 15 avril, par exemple, peu de jours après une explication avec Me de Pompadour, elle écrit à son frère Xavier: „... que je te remercie de m'avoir prouvé, par ta bonne lettre, que tu n'as pas oublié entièrement la pauvre Pepa" [1]) .. .... „A toi jusqu'à la tombe, où je serai bientôt," dit-elle, en terminant. Une autre fois elle signe, en français, en toutes lettres: „Marie-Josèphe, la *triste.*"

Avec cela elle était enceinte; on l'espérait du moins, et „la faculté et les matrones" la tourmentaient de prescriptions et de précautions; ces espérances se soutenaient encore, lorsque le maréchal de Saxe, le 27 mars, quitta la cour pour ouvrir, en Flandre, sa quatrième campagne.

Peu de semaines après, le 4 mai, Maurice, au milieu des fêtes et des comédies dont il regalait ses officiers à Bruxelles, manda gaiement à son frère: ... „je tiens de nouveau le loup par les oreilles. Nous nous sommes amusés, en attendant l'ouverture de la campagne, à prendre la Flandre hollandaise ..... M. de Cumber-

[1]) ... „*die arme Pepa.*"

land est avec cent-vingt mille hommes dans les environs d'Anvers; il menace d'assiéger cette place. J'ai ordonné à Loewendal de s'y rendre, pour la défendre. Si le duc de Cumberland en entreprend le siège, il pourrait bien se faire qu'il n'en revînt pas à son honneur; ..... en attendant je n'ai pas encore voulu ...... assembler l'armée; je le laisse faire" [1]).

Lorsque Louis XV, le 1er juin, arriva à Bruxelles, les Anglais avaient abandonné le projet d'assiéger Anvers et les deux armées commencèrent les opérations qui aboutirent à la sanglante journée de Lawfeld. Le dauphin, dont Marie-Josèphe encourageait l'ardeur guerrière, aurait désiré accompagner le roi, mais les espérances dont nous avons parlé s'étant évanouies, on jugea trop précieux les jours du fils unique de Louis XV pour l'exposer une seconde fois aux hasards de la guerre, comme à Fontenoy.

Le jeune couple resta donc à Versailles. „M. le dauphin, Madame la dauphine et Mesdames ...... vivent tous quatre dans l'union la plus grande," inscrit le duc de Luynes dans son *petit journal* [2]); „il y a jusqu'à présent beaucoup d'enfance dans cette société." De paisibles promenades à Meudon formaient les événemens de cette existence, dont la monotonie n'était interrompue que

[1]) Voyez, dans notre recueil, la lettre de Bruxelles, en date du 4 mai 1747 (LXXXV).

[2]) Mémoires du duc de Luynes, T. VIII, p. 366, 3 mai 1747.

par les courriers de l'armée. Ces courriers arrivaient rarement sans une lettre de la main du roi pour Marie-Josèphe et, grâce à Me Dufour, première femme de chambre de la dauphine, nous possédons quelques fragments de cette correspondance. Le roi, dans le premier billet qu'il expédia de Bruxelles, le 5 juin, demanda à la dauphine la permission de l'appeler, comme le faisait le dauphin, du petit nom, diminutif de Josèphe, qu'elle avait porté à Dresde:

„Je vous embrasse, chère Pepa, de tout mon coeur," écrivit Louis XV, „je crois que je puis aussi vous appeler comme cela."

Cette faveur lui fut accordée avec joie, comme le fait deviner le petit mot suivant, que le roi adressa, le 11 juin, à sa belle-fille:

> Votre soeur [1]), chère fille, sera mariée quand vous recevrez cette lettre; ainsi je vous fais mon compliment de tout mon coeur. L'électeur sera bien heureux si elle vous ressemble. *Je suis aussi aise que vous de vous appeler ma chère Pepa.* Les bonnes nouvelles que vous me mandez de votre santé me font grand plaisir. Je ne serai pas fâché non plus de vous trouver, à mon retour, maigrie, surtout par en haut. L'on a bien fait de vous empêcher de suivre la procession. Adieu, ma très-chère Pepa, je vous embrasse de tout mon coeur et je vous prie de ne pas douter de ma tendresse extrême.....

[1]) Marie-Anne de Saxe, qui venait d'épouser l'électeur de Bavière.

Peu de jours après avoir reçu ce billet, Marie-Josèphe se montra pour la première fois aux Parisiens. Cette visite fut une fête tant pour la princesse que pour le peuple, et établit la popularité dont la dauphine jouit jusqu'à la fin de ses jours.

Loss, témoin oculaire de cette ovation, écrit:

„Madame la dauphine jouit, grâce à Dieu, d'une parfaite santé. Elle a été mardi passé à Paris, où elle s'est conduite comme un ange. Le peuple a fait éclater sa joie par des acclamations réitérées partout où elle a passé, et elle s'est attiré une approbation générale à Paris, par son affabilité et par ses manières gracieuses. Elle fut suivie, dans la promenade des Tuileries, d'un monde infini qui était accouru de tous côtés pour la voir, et, pour satisfaire la curiosité des Parisiens, elle fit plusieurs tours dans les allées de ce jardin et s'arrêta un gros quart d'heure sur la grande terrasse, du côté du pont-tournant, pour se montrer au peuple qui l'accompagna en foule jusqu'à son carosse où elle monta, à 8 heures du soir, pour retourner à Versailles. J'ai eu l'honneur de lui faire ma cour et de l'accompagner partout, et elle m'a paru fort contente de sa réception“ [1]).

Loss fit ce jour-là ses adieux à la dauphine, et se rendit à l'armée, où Maurice l'attendait [2]). Le 2 juillet, le maréchal de Saxe, comme on sait, répéta, en présence

[1]) Post-scriptum à la dépêche du comte de Loss, en date de Paris, le 30 juin 1747.

[2]) Voyez, dans notre recueil, la lettre de Maurice à Loss, en date du 17 juin 1747 (LXXXVI).

de Louis XV, la manoeuvre de Raucoux: il enleva, à la bayonnette, le village de Lawfeld qui donna son nom à la bataille; les troupes auxiliaires et les Anglais furent battus, mais les Autrichiens, commandés par le comte Batthyany, parvinrent cette fois encore, comme l'année précédente, à se retirer sans être entamés.

Le roi de France, coucha sur le champ de bataille, dans la commanderie „des vieux Joncs," maison qui, la veille encore, avait servi de quartier général au duc de Cumberland. C'est de là que Louis XV expédia un de ses pages à la reine pour lui annoncer la victoire. Bien qu'il n'eût le temps d'écrire ce jour-là ni à ses filles, ni à *sa très-chère Pepa,* le roi cependant n'oublia pas sa belle-fille dans la lettre qu'il envoya au dauphin pour le consoler de n'avoir pu assister à cette glorieuse journée:

A la commanderie, le 2 juillet 1747.

Je ne doute pas que Cabanac ne vous fasse plaisir à voir, peut-être du regret; mais, mon cher fils, vous avez de quoi vous consoler, si vous faites aussi bien que nous, d'une autre manière. Dites à vos soeurs qu'il ne m'est pas possible de leur écrire présentement, non plus qu'à votre femme: *dites lui que notre général n'a jamais été plus grand qu'en ce jour, mais de le gronder, en le complimentant, de s'être exposé comme un grenadier.* La vie que nous menons depuis trois jours n'est pas délassante;

je vais tâcher de me reposer. Je vous embrasse de tout mon coeur. Vous avez deux menins de blessés ....

Après avoir donné des détails sur ces blessés, le roi ajoute:

> Le Commandeur d'ici a changé d'hôte; hier c'était le duc de Cumberland, aujourd'hui c'est moi. Je crois ce duc bien fâché; je ne sais, cette fois-ci, ce qu'il mangera[1]).

Après cette troisième victoire, Maurice manifesta de nouveau le désir d'obtenir pour la France la paix honorable à laquelle il avait travaillé tout l'hiver. Le général anglais Ligonier, qui avait été fait prisonnier à Lawfeld, fut mis en liberté et dépêché au duc de Cumberland avec des propositions sérieuses. Maurice aurait préféré traiter avec le comte de Batthyany et renouer sur le champ la négociation secrète dont nous avons parlé[2]); son bon sens lui disait que l'Autriche désirait la paix, mais que l'Angleterre ne demanderait pas mieux que de continuer, aux dépens de ses alliés, une guerre qui lui assurait d'immenses avan-

[1]) Cabanac arriva le 5 juillet à Versailles. Le duc de Luynes parle de cette lettre dans ses mémoires (VIII, p. 258), sans en donner le texte. Il ne cite que le passage relatif au maréchal de Saxe. La dernière phrase fait allusion à un propos du duc de Cumberland qui, se croyant sûr de la victoire, avait dit, le jour de la bataille de Fontenoy: „*Je coucherai ce soir à Tournay, ou bien je mangerai mes bottes.*"

[2]) Voyez, dans notre recueil, les lettres du 14 août et du 16 septembre 1747 (LXXXVIII, LXXXIX et XC).

tages sur mer; il sentait qu'il serait, par conséquent, plus facile de s'entendre avec le cabinet de Vienne qu'avec celui de Saint-James; mais d'autres influences prévalurent en ce moment; le maréchal céda, et entama une négociation qui n'aboutit qu'à des pourparlers infructueux entre Lord Sandwich et M. de Puysieux. Maurice l'avait prévu, et, bien malgré lui, il fut forcé de continuer les opérations et d'entreprendre le siège de Berg-op-zoom.

En quittant l'armée, vers la fin du mois de septembre, le roi avait nommé Maurice commandant général des Pays-Bas. Cette grande position réveilla contre lui les haines et les jalousies des bureaucrates. On le chicana, on l'ennuya de petites tracasseries; pour en finir, il se rendit à Versailles, au mois de décembre, très-décidé à se retirer à Chambord, si on ne voulait lui donner dans son gouvernement les pouvoirs qu'il réclamait. Tout fut réglé à sa satisfaction [1]). Maurice nous dira lui-même le cas qu'il faisait des honneurs et des privilèges qu'on lui enviait. La lettre suivante qu'il adressa le 24 décembre 1747 au roi, son frère, réfute bien des calomnies:

[1]) Loss écrit de Versailles, le 21 décembre 1747: „M. le maréchal de Saxe est arrivé ici. J'ai été requis d'employer mes bons offices pour le faire acquiescer à certains arrangements qui regardent le gouvernement des Pays-Bas, que le roi très-chrétien lui a donné sous le titre de commandant général, et je ne désespère pas de m'acquitter de cette commission à la satisfaction réciproque.“

A VERSAILLES, le 24 décembre 1747.

SIRE,

J'ai tardé à répondre à la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire à la fin du mois passé, (et que j'ai reçue pendant le séjour que j'ai fait à Bruxelles) pour être en état de vous rendre compte, Sire, de la santé de Madame la dauphine et de l'augmentation de ses charmes. Cette princesse a grandi et embelli et est plus formée de tout point. Elle continue de plaire de plus en plus; M. le dauphin l'aime un peu trop; il y a des bouderies et des colères même dont elle sait très-bien profiter; et elle passe pour une personne habile, parmi les femmes; ce qui est un cours de philosophie qui leur est particulier et dont nous ne faisons que nous douter. Madame de Brancas l'aime à la folie. La reine m'a dit hier que plus elle la connaissait, et plus elle lui devenait chère et plus elle l'aimait; et réellement elle est charmante.

M. le duc de Gèvres m'a montré une belle boîte où est le portrait de Votre Majesté qui est très-bien; il m'a dit qu'il était de Mademoiselle Sylvestre; mais je n'en crois rien; il m'a paru trop bien peint. M. et Madame la dauphine m'ont montré les porcelaines que Votre Majesté leur a envoyées, dont ils font grand cas et qui sont belles. Je n'avais pas encore vu des peintures en camaïeu vert. Au reste l'on est plus fou de la porcelaine de Saxe dans ce pays-ci qu'on ne l'a jamais été, et j'en vois partout; l'on ne fait plus de cas de celle des Indes.

Je compte faire un tour à Chambord pendant le voyage de Marly; après quoi je ne tarderai pas à retourner dans mon commandement des Pays-Bas que l'on prétend m'arranger à ma satisfaction. Il y avait eu quel-

mes difficultés, par rapport au titre et à l'autorité, qui m'avaient empêché de l'accepter d'abord, mais il faut bien que la [illegible] où elle est attachée.

Je voudrais seulement que la paix se fît bientôt et que je pusse être débarrassé de tout ce fracas, pour aller faire ma cour à Votre Majesté. Ah!... que je préférerais l'état du comte Maurice à Hubertsbourg, à celui du gouverneur des Pays-Bas! Je n'aurais d'autre soin que de voir et de chercher à plaire à un roi que j'aime, et auquel je serai tendrement attaché toute ma vie. Dans le poste où je me trouve, j'ai des envieux, des jaloux; je ne puis faire que du mal, sans pouvoir faire le moindre bien. Je me déplais moi-même au mal que je fais, et tout cela n'est pas agréable à un homme qui est tourné à aimer et à plaire. Quand viendra l'heureux temps où je pourrai présenter mes hommages à Votre Majesté et vous assurer du très-profond respect et de la soumission avec lesquels je suis, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Marie-Josèphe avait beau „grandir et embellir,“ la lune rousse, les „bouderies et les colères,“ duraient toujours et les petites jalousies de cour continuaient à assombrir son existence. Ce fut, sans doute, dans un de ces moments de *spleen* que Maurice revit la dauphine, au mois de février 1748. Le maréchal ne parait pas avoir été trop bien reçu, cette fois-ci; il trouva sa nièce „un peu boutonnée avec lui“ et il s'en plaignit, avec sa bonhomie habituelle, dans la lettre suivante, curieuse sous plusieurs rapports:

A VERSAILLES, le 10 de février 1748.

SIRE,

J'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire au commencement de cette année. J'ai été faire un tour à Chambord, ce qui a fait que je ne l'ai pas reçue plus tôt; j'ai fait router[1]) ce pays-là comme Hubertsbourg, mais en petites routes et en plus grande quantité; il n'y a que deux cent pas d'un carrefour à l'autre, ce qui fera qu'on sera plus près des chiens. Cela n'a pas fait grand dommage au bois, car il n'y en a pas en grande quantité; ce sont tout des bruyères et des genêts si prodigieusement hauts que l'on n'y voit pas un homme à cheval. Cela plie partout sous la botte et l'on pourrait y courrir en bas de soie, comme l'on dit, si n'étaient les trous de lapins et les boutis de sangliers. Les perdrix y tiennent comme au mois d'août ailleurs, et j'en ai tué quelques-unes, devant le chien couchant, qu'il fallait faire piller pour les faire partir; mais ce sont des rouges, car les grises ne tiennent pas.

Je vois, par la liste que Votre Majesté m'a envoyée, que les routes n'ont pas chassé de la forêt les fauves et les sangliers, ainsi que le prétendaient les apôtres de la vénerie allemande qui n'aiment pas la *Französische Manier*[2]); je suis enchanté que les routes aient réussi et que Votre Majesté jouisse de l'agrément qu'elles donnent. Quand pourrai-je avoir le bonheur de faire ma cour à Votre Majesté à Hubertsbourg? J'espère que cette campagne sera la dernière, si elle nous est heureuse, car enfin

[1]) Maurice, employant ce verbe à sa guise, veut dire qu'il a fait percer la forêt de Chambord d'avenues pour la chasse à courre.

[2]) La manière française.

il faudra bien que la raison prenne le dessus. Je suppose que nous voulons tout rendre, comme nous le disons, et jusqu'à présent j'assurerais bien que cela est sincère; mais, en mangeant, l'appétit vient, comme l'on dit, et si enfin notre position est telle qu'on ne peut rien nous reprendre, je ne répondrais pas que, pour s'indemniser des frais de la guerre, l'on ne voulût rien rendre, ce qui serait assez raisonnable. Mais Dieu veuille m'en préserver, car je ne prévois point alors la fin de la guerre et j'en suis *satt,* comme l'on dit chez nous, *als wenn ich es mit Löffeln gefressen hätte*[1]).

Madame la dauphine se porte l'on ne peut pas mieux. Elle a grandi et engraissé; elle est un peu boutonnée avec moi et ses politesses sont froides. Cela passera, et je ne lui en suis pas moins attaché.

Elle est obsédée par des gens qui n'aiment pas le roi; elle est obligée de suivre le maintien de ce qui l'environne. C'est la faute du roi; il ne faut pas se conduire, dans sa famille, avec la délicatesse qu'on a avec sa maîtresse; il faut vouloir et ordonner; avec sa maîtresse on ne fait que souhaiter. Et si le roi ôtait de cette jeune cour deux personnes, que je sais bien et que tout le monde connaît, l'accord serait parfait et la tendresse réciproque.

Madame Adélaïde a la petite vérole; elle s'est déclarée hier; on la dit de la bonne espèce et cette princesse jouit de la santé la plus brillante, ainsi il faut espérer que cela ne sera rien. Je tremble cependant pour M. le dauphin; nous n'avons point de prince et ce serait un furieux malheur si vous venions à le perdre. Je crois que le roi

[1]) Je suis rassasié de la guerre comme si j'en avais mangé à petites cuillerées. (Proverbe allemand.)

ira à Choisy et amènera le dauphin avec lui pour le tirer du mauvais air.

J'ai une grâce à demander à Votre Majesté, c'est d'accorder à M. de Ponickau, qui est dans les gardes du corps, la permission de faire la campagne avec moi. Si Votre Majesté n'a la bonté de l'ordonner et de le lui faire dire, il ne pourra parvenir à Votre Majesté pour le demander: le chevalier de Saxe[1]) a une si furieuse jalousie contre mon régiment de cavalerie légère qu'il ne veut pas que Ponickau s'absente de la Saxe; il croit que je veux l'avoir pour colonel de ce régiment. Si Votre Majesté voulait me l'accorder pour deux ou trois ans, je le ferais effectivement colonel de ce régiment; mais je ne le ferai jamais sans sa permission, puisque c'est un sujet capable de la servir. Si je pouvais seulement l'avoir pour deux ans, il donnerait un bon tour à mon régiment; après cela je m'en passerais. C'est une petite grâce que Votre Majesté me ferait et à Ponickau, ainsi j'ose l'en supplier.

J'ai vu deux portraits chez Madame la dauphine, de Sylvestre, qui sont ceux de Votre Majesté et de la reine. Ils sont beaux et de grande force. Sylvestre ne baisse pas encore. Je suis bien aise que le fils de Mengs[2]) se distingue. Cela fera bien pour l'école de Dresde qui a déjà de la réputation, ainsi que la galerie de Votre Majesté qui passe pour la plus belle de l'Europe. Il ne se forme rien en France; il n'y a que La Tour, mais il n'est que pour le pastel.

[1]) Frère de Maurice.

[2]) Raphaël Mengs.

Je supplie Votre Majesté d'agréer les humbles assurances du très-profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. de Saxe.

Vers cette époque, la mort rompit le dernier lien qui attachait le dauphin au souvenir de sa première femme: la *petite Madame,* grêle et faible enfant, expira subitement, le 27 avril 1748. Cette mort paraît avoir rapproché les jeunes époux. Maurice les vit, trois mois après, au mois de juillet, à Compiègne où il était allé passer quelques jours. Revenu à Bruxelles, il rendit compte de ses impressions à son frère, en ces termes:

A Bruxelles, le premier août 1748.

Sire,

J'ai été, ces jours passés, à Compiègne où j'ai parlé à M. de Puysieux de l'affaire d'Erfurt[1]). Il m'a dit, que Votre Majesté ne devait pas douter que le roi très-chrétien ne s'employât avec plaisir pour tout ce que Votre Majesté pouvait désirer et qui pût tourner à son avantage; premièrement, par l'amitié et l'inclination que le roi, son maître, portait à Votre Majesté, et, en second lieu, par l'envie qu'ils ont ici de nuire à l'électeur de Mayence; que, si cette affaire ne pouvait pas être portée au congrès, il donnerait des ordres au ministre de France, qui est à la diète de l'empire, de la favoriser de tout son pouvoir, et que, pareillement, dans toutes les occasions où il pour-

[1]) La Saxe avait, sur la ville d'Erfurt, d'anciennes prétentions; Bruhl espérait pouvoir les faire valoir au congrès d'Aix-la-Chapelle.

rait rendre des services agréables à Votre Majesté, il le ferait.

J'ai vu M. le comte de Loss à Compiègne, à qui il (Puysieux) a dit les mêmes choses, et il (Loss) doit en avoir rendu compte à Votre Majesté.

J'ai trouvé le roi et ses ministres fort contents de la paix; puisqu'ils le sont, je le suis aussi, car me voilà dehors d'une grande tribulation et je ne crois pas qu'on m'embarque (de nouveau) dans un pareil labyrinthe; je ne désire qu'à vivre pour moi, et pour faire ma cour à Votre Majesté.

Madame la dauphine engraisse et est fort bien. M. le dauphin l'aime beaucoup; mais c'est encore un enfant; il lui rend quelquefois la vie un peu dure. Mais avec la raison cela viendra; elle a de l'esprit et s'en démêlera bien. Le roi lui parle avec amitié, et l'on voit qu'il l'aime autant, et plus peut-être, que ses propres enfants; du moins lui parle-t-il plus souvent et lui fait-il toujours la bonne mine.

Nous sommes ici dans l'incertitude de l'arrivée des Russes; s'ils restent en Bohême, notre évacuation pourrait bien se faire à la fin de l'été; s'ils viennent dans l'empire, nous hivernerons ici.

L'on n'est occupé que de réformes à la cour, et à chasser. Je fais de même; j'ai fait venir mes chiens et je me suis établi à Ter-Vuren, qui est à deux lieues d'ici, où je chasse le sanglier dans un parc qui est assez bon. C'est un ancien château que Saint Hubert a habité et où il est mort; on l'a exhumé d'ici et porté à Saint Hubert, abbaye qui est dans les Ardennes. Ce lieu me fait ressouvenir sans cesse de Hubertsburg où je désire bientôt faire

ma cour à Votre Majesté et lui présenter mes hommages et le très-profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. DE SAXE.

En somme, Maurice avait bien résumé la situation en disant: „Madame la dauphine est fort bien, et M. le dauphin l'aime beaucoup.“ Ce ne fut pas seulement à Aix-la-Chapelle qu'on signa la paix, en 1748; on peut dater de cette année-là la paix qui régna désormais dans le jeune ménage, la lune de miel qui dura, sans interruption, jusqu'à la mort du dauphin.

En 1749, au moment où Maurice quitta Chambord pour faire ses dernières visites à Dresde et à Berlin, la faculté envoya la dauphine à Forges, et son retour à Versailles coïncida avec celui de Maurice. Le maréchal fut enchanté de revoir Marie-Josèphe et la joie de la retrouver changée à son avantage, éclate dans la lettre suivante:

A VERSAILLES, le 26 août 1749.

SIRE,

Je suis arrivé ici le 15 de ce mois, ainsi que je l'avais promis à Sa Majesté très-chrétienne; mais je n'ai pas écrit plus tôt à Votre Majesté parce que ce n'est que depuis hier que j'ai pu entretenir Madame la dauphine; ayant été, depuis le lendemain de mon arrivée, avec le roi très-chrétien à la Meutte et à Choisy.

Cette princesse est revenue de Forges extrêmement changée à son avantage, tant à l'égard du corps qu'à

l'égard de l'esprit. Elle s'est fait adorer de tout ce qui l'a accompagnée dans ce voyage, et on l'a trouvée changée ici du noir au blanc, si l'on ose se servir de ce terme vulgaire. Ce changement singulier s'attribue à ce qu'elle n'a point fréquenté Mesdames. Elle caresse le roi et en est caressée à son tour, ce qui ne laisse pas de causer de la jalousie. Le roi a coutume de descendre chez Madame la comtesse de Toulouse lorsqu'il soupe à son grand couvert, et Mesdames s'y rendent. Il est là, à son aise, avec ses enfants. Madame la dauphine l'a engagé, depuis quelques jours, à passer ses après-soupers chez elle; cela cause de la jalousie peut-être à la reine, à Mesdames et à Madame de Toulouse. J'attribue ce changement de conduite de Madame la dauphine, aux sages conseils de Mademoiselle Sylvestre qui a la confiance de Madame la dauphine. Enfin elle est charmante, et tout le monde la trouve telle. Elle n'a pas encore habité avec M. le dauphin depuis son retour de Forges; la faculté et les matrones l'ont trouvé prudent ainsi. Cela se passera à Choisy où nous allons aujourd'hui; c'est-à-dire M. et Madame la dauphine y iront et y coucheront ensemble. L'on ne doute point qu'elle ne devienne incessamment enceinte. Je ne sais trop quelle raison ils ont pour le croire, mais apparemment ils ont (fait) des observations sur les effets de ces eaux.

Je me suis acquitté des autres commissions dont Votre Majesté m'a chargé, et le roi très-chrétien a été fort sensible aux assurances que je lui ai données des dispositions dans lesquelles Votre Majesté se trouvait à son égard.

Nous allons, le 10 du mois prochain, à Crécy, terre qui appartient à Me de Pompadour où le roi restera jus-

qu'au 20. Il partira le 2 octobre pour Fontainebleau, où je n'aurai pas l'honneur de le suivre. Je partirai quelques jours auparavant pour Chambord d'où je ne reviendrai qu'après la Saint-Martin, à moins qu'il n'y ait quelque chose au service de Votre Majesté où je puisse lui être utile, ne désirant rien au monde tant que les occasions qui peuvent me rendre digne des bontés de Votre Majesté et la convaincre de l'attachement et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus fidèle et le plus soumis serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Pour ce qui est des eaux de Forges, Maurice avait deviné juste; l'effet ne se fit pas attendre; un an après, le 26 août 1750, la dauphine accoucha de sa première fille. Ce fut alors que Maurice, trois mois avant sa mort, vit sa nièce pour la dernière fois et put lui rendre un dernier service.

Ecoutons le lui-même:

A VERSAILLES, le 5 septembre 1750[1]).

SIRE,

N'ayant pu avoir l'avantage d'écrire à Votre Majesté par le premier courrier de M. le comte de Loss, j'ai attendu le neuvième jour des couches de Madame la dauphine, terme après lequel il n'y a plus rien à craindre pour sa personne. Elle a été en danger le quatrième, mais, grâce à Dieu, tout s'est rétabli le lendemain et elle

[1]) M. de Weber: *Moritz, Graf von Sachsen*, p. 263, a donné cette lettre *in extenso*; c'est probablement la dernière que Maurice écrivit à son frère: le maréchal mourut à Chambord, le 30 novembre 1750.

se porte à souhait. Sa douceur, sa constance et le courage qu'elle a fait paraître pendant un travail assez pénible, lui ont attiré la tendresse du roi et de toute la cour. Le roi lui a constamment tenu la main pendant le travail et l'on peut dire qu'elle est accouchée entre ses bras, aussi en suait-il à grosses gouttes. Il faisait fort chaud ce jour-là et la quantité de monde qu'il y avait dans son appartement faisait que l'on y fondait. J'ai obtenu du roi et de la reine qu'il plût à Sa Majesté de lever toutes les entrées pendant neuf jours; ce qui a été du grand soulagement à Madame la dauphine, mais a fait crier tout le monde parce que cela est contre l'étiquette et n'a jamais été pratiqué. Ma principale raison a été le danger qu'il y a d'approcher une femme en couches avec des odeurs, et tout le monde en a ici peu ou beaucoup. Les habits en sont imprégnés, et les sentent toujours quoiqu'ils disent qu'ils n'en mettent point. Enfin, Dieu merci, la voilà bien portante, et en train de donner une postérité nombreuse à la France . . . .

Le duc de Luynes, en parlant de ces premières couches de Marie-Josèphe, trace du dauphin un nouveau portrait dans lequel on a de la peine à reconnaître l'enfant gâté et ennuyé de 1747:

„La santé de Madame la dauphine va aussi bien qu'on peut le désirer; elle commença hier à avoir un peu d'émotion et elle eut de l'étouffement. Ce sont des accidents ordinaires, mais M. le dauphin en était alarmé. On ne peut assez parler des marques d'attention et d'intérêt qu'il donne à Madame la dauphine; il passe la journée auprès

d'elle et est occupé de tout ce qui peut l'amuser; on peut dire, sans flatterie, qu'il a le coeur bon, l'humeur gaie, l'esprit vif et orné, la repartie prompte, beaucoup d'imagination, les manières agréables, un désir de plaire, naturel et simple, et beaucoup de piété [1]).

En se *pliant entièrement à l'humeur* du dauphin [2]), en se glissant insensiblement dans ce coeur blasé avant l'âge, en combattant de son angélique douceur, l'égoïsme qui allait engourdir son époux, Marie-Josèphe l'avait transformé; elle en avait fait un homme; et ce prince aurait dignement porté la couronne de Saint Louis, si la Providence avait voulu le soumettre à cette épreuve.

L'union des deux époux ne put que croître et se raffermir par l'événement qui, le 13 septembre 1751, combla les voeux de la nation française. Voici en quels termes le chargé d'affaires de France, annonça la naissance du duc de Bourgogne à la cour de Dresde:

> Madame la dauphine, en comblant les voeux du roi, mon maître, assure la gloire, le repos et le bonheur de la France. Cette princesse qui se porte parfaitement bien, est accouchée le plus heureusement du monde le 13 d. c., à une heure et demie du matin. Elle avait pris médecine le dimanche matin; elle se coucha à son ordinaire sans se plaindre. A une heure elle sent quelques legères dou-

[1]) Mémoires du duc de Luynes, T. X, p. 323, *du samedi* 29 (septembre 1750).

[2]) D'Argenson (mémoires T. III, p. 149) dit, en parlant de Marie-Josèphe: „Elle ne le gouverne pas comme l'autre (Marie-Thérèse d'Espagne), mais elle s'est pliée entièrement à son humeur."

leurs, et, sans dire gare, elle nous donne un prince. Le roi, la reine, Mesdames ne vinrent qu'au moment que Madame la dauphine était délivrée; tellement que M. le dauphin prit deux porteurs de chaises qui étaient à l'antichambre, pour être témoins [1]).

Une grande douleur vint frapper la dauphine peu de mois après la naissance de son fils: Madame Henriette mourut en février 1752. Le chagrin que Marie-Josèphe éprouva de la perte de sa meilleure amie lui fit oublier la réserve qui depuis son arrivée en France avait bridé sa plume. Sûre qu'elle est maintenant de l'affection de son époux, elle peut tout dire à sa mère. Écoutons ces confidences qui révèlent des années de luttes et de déceptions:

† Ce 19 février 1752.

Je suis bien fâchée, ma chère maman, de n'avoir pas pu vous écrire samedi dernier; mais la cruelle situation où j'étais ne me l'a pas permis. Outre la douleur où j'étais plongée par la perte de Madame, j'étais encore obligée d'en cacher la moitié pour ne pas augmenter celle du roi et de M. le dauphin. Non, ma chère maman, rien n'est comparable à l'état où je me suis trouvée dans ce moment. J'aimais tendrement ma sœur. Je m'étais liée avec elle d'une amitié très-étroite, pour ainsi dire, dès le premier instant. De plus, je lui dois le bonheur de ma vie; car, l'amitié que M. le dauphin a pour moi, je ne la dois qu'à ses soins, car je ne puis vous cacher que quand

[1]) Extrait de la lettre de M. Boyer, chargé d'affaires de France, à M. le comte de Wackerbarth, datée de Weissenfels, le 18 septembre 1751.

je suis arrivée ici, il m'avait dans la plus grande aversion. On l'avait prévenu contre moi. D'ailleurs il était très-fâché de me voir occuper la place d'une femme qu'il avait tendrement aimée; il ne me regardait que comme un enfant; tout cela l'éloignait de moi et me causait un chagrin mortel. Je tâchais, par une obéissance aveugle aux moindres de ses volontés, de lui prouver le désir que j'avais de lui plaire. Mais je n'avais pas beaucoup d'instants dans la journée, où j'aie pu le lui prouver, puisqu'il ne restait pas un moment seul avec moi; il faisait venir Mesdames, prenait Adélaïde avec lui et me laissait avec Madame. Elle voyait la douleur que me causait cette conduite. Elle ne m'en marquait rien, mais elle me conseillait sur ce que j'avais à faire, et puis, quand je n'y étais pas, elle parlait à M. le dauphin, lui peignait ma douleur et mon désespoir de ne pouvoir lui plaire; enfin elle fit tant qu'il prit pitié de moi et me traitait un peu mieux. Quand elle eut gagné ce point, elle continua ses tendres soins et fit tant qu'à la fin M. le dauphin prit de l'amitié pour moi, et jusqu'à la fin de sa vie elle l'a toujours cultivée et augmentée. Voyez, ma chère maman, ce que sa perte doit m'avoir coûté, et cependant je n'ai pas osé me livrer à ma douleur, et il ne m'était permis que de penser à celle du roi, ne lui permettant pas de donner aucun ordre. C'est moi, malheureuse, qu'il a chargée de tout; si bien que j'ai été obligée d'ordonner tout pour le transport de son corps, pour le deuil et pour toutes ces tristes cérémonies. Vous connaissez la tendresse et la sensibilité de mon cœur. Vous pouvez juger en quel état il est réduit. On a jugé à propos de me faire une petite saignée, parce que, depuis la mort de ma sœur,

j'ai eu des rages de tête affreuses et, depuis mercredi qu'on m'a saignée, elles sont passées. Je vous renouvelle la prière que je vous ai faite, de vouloir bien prier et faire prier le bon Dieu pour le repos de son âme, quoique j'espère qu'elle n'en aura pas grand besoin, la manière dont elle est morte étant très-consolante . . . .

Cette lettre, si touchante dans sa simplicité, prouve combien on avait eu tort de blâmer l'intimité de ces deux jeunes princesses; l'instinct avait mieux guidé Marie-Josèphe que tous les conseils. Louis XV lui-même éprouva le besoin de lui faire une réparation. Du moins ne trouvons-nous d'autre explication au passage relatif à la dauphine, dans la lettre suivante que le roi de France adressa à la reine de Pologne, pour lui faire part de la mort de Madame Henriette:

MADAME MA SOEUR,

L'accablement dans lequel m'a jeté la perte que je viens de faire de Madame ma Fille et dont je vous fais part, assuré de celle que vous y prendrez, *n'a point empêché mon coeur, inaccessible à tout autre sentiment que celui de la douleur, de rendre à la conduite de la dauphine, ma Fille, en cette occasion, toute la justice due aux motifs qui en ont été le principe;* ils seront celui de la tendresse que je conserverai pour elle et dans laquelle vous trouverez toujours le sûr garant de mon amitié pour vous. Je suis, Madame ma soeur, de Votre Majesté

bon frère

A VERSAILLES, le 23 février 1752.

LOUIS.

Sans vouloir amoindrir le beau rôle que Madame Henriette joua dans le jeune ménage, il est permis de se demander si Marie-Josèphe, comme elle en était persuadée, devait en effet *le bonheur de sa vie* à une autre? Madame Henriette eût-elle réussi, si Marie-Josèphe ne l'eût pas si bien secondée?

Peu de mois après la mort de sa soeur, au mois d'août 1752, le dauphin fut pris de la petite vérole. Les médecins le saignèrent et le ressaignèrent selon l'habitude du siècle. Ce fut à sa femme qu'il dut la vie; elle le soigna comme une soeur de charité et étonna tout le monde par son courage et son dévouement.

A cette époque, le 7 août 1752, la duchesse de Brancas fit à la reine de Pologne, le portrait suivant de Marie-Josèphe:

> Son visage est long, et ne contient que des yeux. Dieu qui nous rend un prince dont la perte eût été inexprimable, nous conservera de même une princesse, objet de l'adoration de la France. Outre les médecins de la cour, on a fait venir quatre des plus renommés de Paris, dont plusieurs ne connaissaient pas Me la dauphine [1]). Ils en sont dans un enchantement inexprimable et disent: il n'y a pas de femme qui lui soit semblable. Je réponds, sans vouloir rien démentir des vertus et des

[1]) „M. Sénac, voyant que la petite vérole n'était plus douteuse, jugea à propos de demander au roi que l'on fît venir de Paris les deux médecins qui sont le plus dans l'usage de voir des petites véroles, Ponce et Vernage, et ils furent mandés sur le champ.“ — Mémoires du duc de Luynes, du vendredi 4 (août 1752), T. XII, p. 83.

charmes de ma maîtresse: „C'est que vous ne connaissez pas les Allemandes et son auguste mère.“ Depuis cela, ils croient que la Saxe fera très-sagement de bien garder ses filles. Il pourrait fort bien arriver qu'une troupe de Français de toute espèce, allât dans vos États enlever deux ou trois mille Saxonnes, comme les Romains firent des Sabines. Votre Majesté jugera du style de cette lettre combien nos âmes sont tranquilles [1]).

„Eau bénite de cour;“ dira-t-on, „flatteries vaines et trompeuses! Qu'avait-elle fait, cette princesse pour mériter les éloges des médecins de Paris?“

Loss nous le dira:

.... Madame la dauphine continue à donner des marques d'une âme supérieure. Sa fermeté et la sagesse de sa conduite n'ont pas peu contribué à soutenir M. le dauphin dans son état dangereux. Tout ce que je pourrais en dire n'exprimerait que faiblement la gloire qu'elle s'est acquise et l'admiration qu'elle s'attire de toute la nation.

Hier, lorsque nous avons fait notre cour au roi très-chrétien, à son lever, Sa Majesté s'est étendue en éloges

[1]) Le 8 août 1752, la dauphine ajouta à la lettre de Me de Brancas, les paroles que voici:

„Je ne mets qu'un mot dans cette lettre, Ma (maman) chère, pour Vous confirmer le bon état de M. le Dauphin. Je ne suis pas aussi rassurée sur l'avenir que Me de B., mais j'espère en Dieu. Il nous a fait tant de grâces jusqu'à présent, que j'espère qu'il les comblera en nous donnant bientôt une parfaite guérison. Ma confiance est en la miséricorde infinie de Dieu, l'intercession de la Ste Vierge, de St Josèphe, de St Xavier, de Ste Anne, de St Louis et de tous mes Sts patrons.“

sur la conduite de cette princesse, et nous a confirmé lui-même tout ce que j'ai eu l'honneur d'en mander dans mes précédents.

Dans les moments les plus désespérés, elle n'a rien perdu de sa présence d'esprit. Quand elle pouvait se dérober un moment de l'appartement de son auguste époux, elle se retirait dans un coin, fondant en larmes sur la perte dont elle était ménacée et qu'elle sentait dans toute son étendue. Mais, dès qu'elle reparaissait auprès de M. le dauphin, à l'instant elle changeait de visage pour ne pas effrayer son époux par les marques de sa tristesse.

On avait voulu cacher à ce prince le genre de sa maladie, mais il ne laisse pas de s'en douter. Pour découvrir la vérité, il a souvent appelé la dauphine pour l'embrasser, et cette princesse, sans s'épouvanter, se prête avec plaisir à ses caresses, quoique son visage soit tout rempli de boutons et défiguré par la suppuration. Il s'est encore servi de plusieurs autres stratagèmes. Un jour il demanda la gazette de Paris. Comme dans cette feuille sa maladie était énoncée pour être la petite vérole, on en réimprima vite une autre dans laquelle on la fit passer pour une érésypèle boutonnée. Une autre fois, il se fit apporter une assiette d'argent avec une serviette ; lorsqu'on la lui eut présentée, il l'essuya bien de la serviette, dans l'intention de s'y mirer, mais comme les rideaux de son appartement sont tirés, il n'a rien pu voir qui aurait pu l'éclaircir sur son état. On assure qu'il ignore encore actuellement, mais il me paraît plus vraisemblable qu'il dissimule ce qu'il en pense.

Je ne dois pas oublier une petite particularité que le roi très-chrétien m'a fait l'honneur de me raconter et

qui l'avait beaucoup diverti lorsqu'on la lui a rapportée. M. le dauphin est accoutumé d'appeler Madame la dauphine par le nom de Pepa. Les médecins, ayant fort souvent entendu prononcer ce mot, se sont d'abord imaginé qu'un terme aussi inusité ne saurait partir que d'une cervelle troublée par la fièvre, ce qui leur a causé beaucoup d'alarmes, jusqu'à ce qu'on leur en eût expliqué la signification. Leur méprise a fait beaucoup rire le dauphin et la dauphine.

On a défendu les grandes entrées, parce qu'on veut absolument que M. le dauphin reste tranquille. On peut encore juger de la gaîté du malade par la réponse qu'il a faite aux médecins, lesquels lui ayant défendu de parler, il leur répliqua que du moins ils lui donneraient la permission de chanter.

Quant à Madame la dauphine, tous ceux qui la voient m'assurent, à la vérité, qu'elle se porte bien, mais que ses inquiétudes, ses veilles et le peu de nourriture qu'elle prend, n'ont pas laissé de la faire un peu maigrir. Cependant elle a dormi la nuit passée dans son lit, et le roi très-chrétien, aussi bien que la reine, font tout leur possible pour l'engager à prendre un peu plus de soin de sa santé, pour ne pas être accablée entièrement[1]. . . . .

Telle que nous venons de l'entrevoir au chevet du malade, telle elle fut toute sa vie. Dévouée jusqu'à l'abnégation à son mari; très-vive et très-douce à la fois; oublieuse d'elle-même; d'un caractère heureux et d'un naturel parfait; foncièrement bonne et vraie; pure sans

[1]) Extrait de la dépêche du comte de Loss au comte de Bruhl, en date de Paris, le 9 août 1752.

pruderie et pieuse sans ostentation; avec cela, attrayante et sympathique dans l'intimité, cette princesse n'avait-elle pas tout pour plaire et pour faire oublier à son époux, en les oubliant elle-même, les larmes qui avaient cimenté leur union?

Comment eût-il fait pour résister à ce que Maurice appelait la *philosophie*, à la sainte coquetterie de cette femme gracieuse qui passait pour si *habile*? Elle eut, en effet, l'habileté de le rendre heureux en dépit de lui-même. La glace une fois rompue, il se laissa aimer et il aima, tant que le lui permettait l'indolence de son caractère, cette *sainte paresse*, dont l'impétueuse dauphine sourit parfois dans ses lettres.

Appuyés l'un sur l'autre et tendrement unis dans la foi et l'amour, ces époux modèles traversèrent sans tache les saturnales du règne de Louis XV, donnant en vain l'exemple de leurs vertus à une noblesse qui avait pris pour règle de conduite le trop fameux cynisme de Me de Pompadour. Le *déluge* que la favorite avait annoncé en riant, vint en effet; le trône fut englouti dans ce terrible débordement de haines et de crimes, et les fils de Marie-Josèphe payèrent de leurs larmes et de leur sang les fautes de leurs ancêtres; mais il leur restait un héritage précieux que les révolutions ne pouvaient leur ravir: l'exemple de leur père et le gracieux souvenir de leur mère. Cet exemple et ce souvenir soutinrent Louis XVI jusque sur l'échafaud.

Qui eût prédit, en 1754, la tragédie de 1793? L'allégresse qui salua le roi martyr, lorsqu'il vint au monde, fut générale et d'autant plus vive que la santé du duc de Bourgogne donnait des inquiétudes et que la dauphine venait de perdre son deuxième fils[1]). Le comte de Bellegarde[2]), alors ministre de Saxe, écrivit au comte de Bruhl, deux jours après la naissance de Louis XVI:

Versailles, le 25 août 1754.

Monseigneur,

Suivant les ordres que m'avait donnés Votre Excellence, j'ai eu l'honneur de faire part avant-hier, par le courrier qu'on a envoyé à M. le comte de Broglie[3]), de la naissance de Monseigneur le duc de Berry et de l'heureuse délivrance de Madame la dauphine. Je n'eus que le temps d'écrire deux mots, mais aujourd'hui, Monseigneur, j'aurai l'honneur d'apprendre à Votre Excellence que cette auguste princesse se porte, grâce à Dieu, aussi bien qu'on puisse le désirer. Suivant le calcul qu'on avait fait, on ne comptait pas qu'elle accouchât avant le 1er septembre, et le roi très-chrétien avait arrangé ses voyages de façon à venir fixer son séjour à Versailles, le 28 août; ainsi il n'est arrivé ici que deux heures et un

[1]) Xavier, duc d'Aquitaine, né le 3 septembre 1753, mourut le 22 janvier 1754.

[2]) Claude-Marie, comte de Bellegarde, accrédité en qualité d'envoyé extraordinaire à Versailles (avril 1754), mourut à Paris peu de mois après son arrivée. Il avait épousé la soeur favorite du maréchal de Saxe, la comtesse Rutowska; alliance à laquelle il dut l'honneur d'être nommé légataire universel dans le testament de Maurice.

[3]) Alors ambassadeur de France à Dresde.

quart après les couches, ayant fallu tout ce temps-là pour lui faire savoir la nouvelle à Choisy, où il était. Le chancellier, le garde des Sceaux, le contrôleur général et M. de Puysieux sont les seuls ministres qui se sont trouvés présents à la naissance du prince. Ce fut à quatre heures du matin, la nuit du 22 au 23, que Me la dauphine, sentant quelques petites tranchées, se leva doucement, toute seule, sans réveiller M. le dauphin et sans appeler personne, ... après quoi, voulant se recoucher sans faire du bruit, M. le dauphin se réveilla; il appela du monde et, comme les douleurs augmentaient, on fit chercher l'accoucheur et, à six heures et trois quarts, elle mit au jour Monseigneur le duc de Berry. Ce prince paraît fort et robuste; on prétend qu'il est venu au monde plus gros et plus grand qu'aucun des enfants de Me la dauphine.

Il n'y a sorte de choses gracieuses et obligeantes que L. L. M. M. très-chrétiennes ne m'aient dites sur le compte de cette adorable princesse, et leur joie paraît bien complète, en ajoutant que notre maître leur a fait présent d'un trésor et d'un ange (ce sont leurs expressions). Outre les démonstrations de joie qui se sont faites à la cour, où on chanta le *Te Deum* au bruit du canon et des fanfares, (il y eut le soir, un feu d'artifice dans la cour de Versailles), le peuple et la ville de Paris firent le même soir des illuminations sans en avoir reçu l'ordre, et on y prépare un très-beau feu d'artifice qui sera tiré incessamment. Enfin, Monseigneur, je ne saurais assez exprimer à Votre Excellence combien Madame la dauphine est aimée. On rappelle, à cette circonstance, tout ce qu'elle a fait depuis qu'elle est en France; on attribue toutes

ses vertus à la bonne éducation qu'elle a eue; on se souvient de sa belle conduite à la mort de feu Madame [1]), de tout ce qu'elle a fait à la maladie de M. le dauphin; on ne cesse point de la louer et de l'admirer, et on peut dire qu'elle a gagné les coeurs de toute cette nation dans tous les états. Je ne puis m'empêcher de dire un bon mot de M. le marquis de . . . . . . [2]) parlant au roi: „On ne doit, dit-il, plus prendre de femmes qu'en Saxe et quand il n'y en aura plus, je les y ferai plutôt faire en porcelaine, pour en avoir une de ce pays-là, que d'en prendre ailleurs; les Saxonnes doivent servir d'exemple à toutes les femmes de l'univers.“ . . . . . .

Le comte DE BELLEGARDE.

La guerre de sept ans, qui ébranla l'Europe, en 1756, éprouva la dauphine dans ce qu'elle avait de plus cher, après son époux et ses enfants. La Saxe fut envahie et le roi Auguste obligé de se réfugier à Varsovie, laissant la reine quasi prisonnière à Dresde. Ces nouvelles causèrent à Marie-Josèphe de cruelles émotions qui tuèrent l'enfant qu'elle portait dans son sein. Ce fut à cette époque que, pour la première fois, elle se mêla de politique et qu'elle vérifia, jusqu'à un certain point, la prophétie de Maurice, qui avait prédit qu'il ne tiendrait qu'à elle de jouer un rôle à la cour de France. Les dépêches des ministres de Saxe à Paris, celles du comte Vitzthum, qui succéda au comte Bellegarde, comme

[1]) Madame Henriette.

[2]) Nom illisible.

celles du général de Fontenay, accrédité en 1757, sont remplies d'éloges de l'infatigable énergie que la dauphine déploya alors pour assister sa famille et pour sauver le pays qui lui avait donné le jour. Frédéric II lui-même attribua, on le sait, aux *larmes de la dauphine,* l'intervention imprévue de la France.

Ce serait un tort, cependant, de vouloir imputer à Marie-Josèphe les fautes commises par Louis XV, à cette époque si peu glorieuse pour ses armes. Maurice et Loewendal étaient morts; le maréchal d'Estrées, l'élève de Maurice qui promettait de devenir son émule, dédaignait de faire sa cour à Me de Pompadour, et l'armée fut sacrifiée aux intrigues de la cour et à l'incapacité des généraux. Ce que la dauphine put faire, elle le fit bien. C'est elle qui inspira l'idée de réunir, après la malheureuse capitulation de Pirna, les débris de l'armée saxonne et d'en former un corps auxiliaire [1]).

Ni les afflictions de famille, cependant, ni les émotions politiques n'empêchèrent la dauphine de justifier les espérances de ceux qui avait compté sur la fécondité de sa race. Elle donna à la France douze enfants, dont cinq lui survécurent; trois fils: Louis XVI, Louis XVIII et Charles X; et deux filles: la reine de Sardaigne

[1]) On sait que ce corps, commandé par le prince Xavier, se distingua pendant la guerre de sept ans. „Les débris de leur malheureux camp de Pirna," dit le prince de Ligne, en parlant des Saxons (Mélanges militaires etc. T. X, p. 95), „s'étaient partagés entre les Français et nous (les Autrichiens); et donnèrent aux deux armées des exemples de valeur. . . ."

et Madame Elisabeth, dont l'angélique sourire nous apparaît éclairant, à travers des larmes de sang, la sombre prison du Temple.

Le vide se fit promptement autour de Marie-Josèphe: elle perdit, en 1757, sa mère adorée; en 1761, sa soeur, la reine d'Espagne; en 1764, son père et son frère aîné. Le coup le plus terrible la frappa le 20 décembre 1765, jour où le dauphin lui fut enlevé. Veuve, à trente-quatre ans, Marie-Josèphe n'eut pas à attendre longtemps la fin de son „pélerinage;" elle mourut, quinze mois après son époux, le 12 mars 1767.

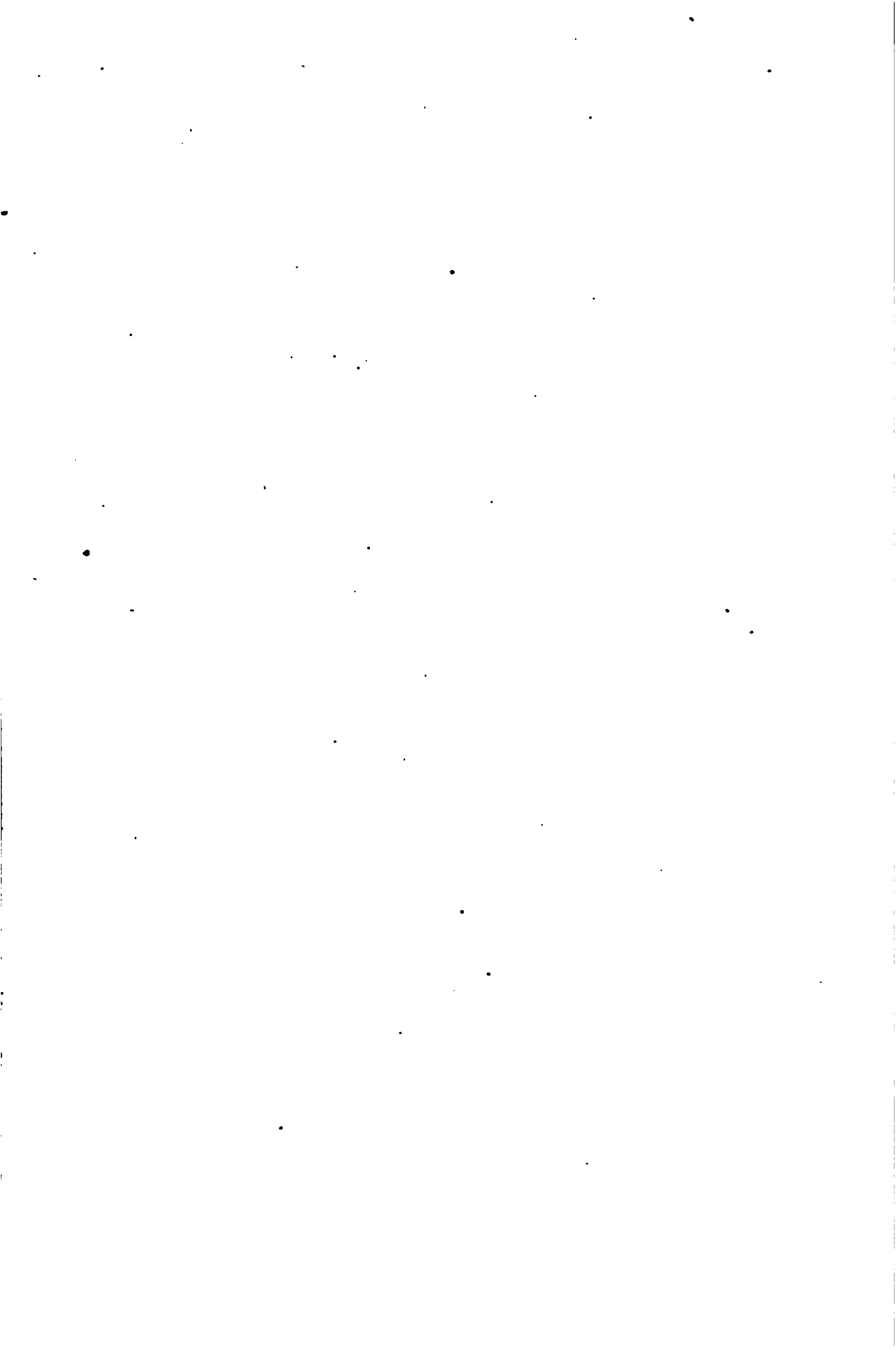
Neuf jours après la mort du dauphin, elle avait adressé à son frère Xavier les lignes suivantes:

† Ce 29 décembre 1765.

Le bon Dieu a voulu que je survive à celui pour lequel j'aurais donné mille vies; j'espère qu'il me fera la grâce d'employer le reste de mon pélerinage à me préparer, par une sincère pénitence, à rejoindre son âme dans le ciel, où je ne doute pas qu'il demande la même grâce pour moi.



ANNEXES.



I.

CONTRAT DE MARIAGE.

Au nom de la Sainte Trinité, Père, Fils et Saint Esprit, Trois Personnes en un seul Dieu.

Soit notoire à tous ceux, qui ces présentes verront, que, comme le Très Haut, Très Excellent et Très Puissant Prince Louis XV, par la grâce de Dieu, Roy Très Chrétien de France et de Navarre, pour perpétuer dans les Siècles à venir la félicité dont Ses peuples jouissent sous Son Règne, par des Successeurs qui puissent suivre le glorieux exemple que Sa Majesté Leur donne, auroit pris la résolution de remarier Monseigneur Louis, Dauphin de France, Fils unique de Sa dite Majesté, et de Très Haute, Très Excellente et Très Puissante Princesse, Marie, par la même grâce de Dieu, Reine de France, et que, pour Luy donner pour Epouse une Princesse, en qui la vertu et toutes les qualités dignes d'un si haut rang, soyent unis à celles d'une illustre naissance, Sa Majesté auroit jetté les yeux sur la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, Fille du Très Haut, Très Excellent et Très Puissant Prince Frédéric-Auguste, par la grâce de Dieu, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Russie, de Prusse, de Mazovie, de Samogitie, de Kyovie, de Volhynie, de Podolie, de Podlachie, de Livonie, de Smolenscie, de Severie et de Czerniechovie etc. Duc de Saxe, de Juliers, de Clèves, de Bergues, d'Angrie et de Westphalie etc. Archi-Maréchal

et Electeur du Saint Empire, Land-Grave de Thuringue, Marg-Grave de Misnie, de la Haute et Basse-Lusace, Bourg-Grave de Magdebourg, Prince Comte de Henneberg, Comte de la Marc de Ravensberg, de Barby et de Hanovie, Seigneur de Ravenstein, et de Très Haute, Très Excellente et Très Puissante Princesse Marie-Josèphe d'Autriche, aussi par la grâce de Dieu, Reine de Pologne, dans laquelle Princesse tous ces avantages se rencontrent également. Sa Majesté Très Chrétienne auroit envoyé en cette Ville de Dresde, Résidence de Sa Majesté Polonoise, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, le Duc de Richelieu, Pair de France, Chevalier de Ses Ordres, Premier Gentilhomme de Sa Chambre, Lieutenant Général de Ses Armées, et Commandant dans la Province de Languedoc, pour en faire, conjointement avec Son Ambassadeur Ordinaire, le Sieur de Galéan, Marquis des Issarts et de Saleme, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle blanc de Pologne, Syndic du Corps de la Noblesse du Comté de Provence, la demande formelle et solemnelle et pour convenir des articles du Contrat de mariage; Leurs Majestés Polonoises, sensibles à l'amitié, que Leur témoigne Sa Majesté Très Chrétienne, dont Elle Leur donne une marque si réelle par le choix, qu'Elle veut bien faire de la Princesse, Leur Fille, pour Epouse du Dauphin, considérant d'ailleurs tous les avantages, qui doivent revenir de cette Alliance à la susdite Princesse Marie-Josèphe, et à la Maison de Saxe, auroient, de même que la dite Princesse Royale Marie-Josèphe, donné Leur Pleinpouvoir au Sieur Henry, Comte de Bruhl, Baron de Forste et de Pfoerthen, Chevalier de l'Aigle blanc de Pologne, de St. André de Russie et de l'Aigle noir de Prusse, Premier Ministre de Sa Majesté le Roy de Pologne etc. Electeur de Saxe etc., Son Ministre de Cabinet, de Conférence et d'Etat, Général d'Infanterie, Grand-Maître de la Garderobe, Président de la Chambre

des Finances, Directeur Général des Tailles et des Accises, Commandant des Gardes Saxonnes, en Pologne, et Colonel d'un Regiment d'Infanterie, Prevôt du Chapitre de Boudissin; lesquels Ministres Plénipotentiaires de Sa Majesté Très Chrétienne et de Leurs Majestés Polonoises, usant de Leurs Pleinpouvoirs, dont Copie est attachée au présent Instrument, seroient convenus des Articles suivants, lesquels auroient déjà été conclus, arrêtés et signés par eux, en cette Capitale, le premier jour de la présente année.

Articles convenus entre les Commissaires députés par Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté Polonoise, en vertu de Leurs Pleinpouvoirs respectifs, à l'effet du mariage de la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, Fille de Très Haut et Très Excellent et Très Puissant Prince Frédéric-Auguste, par la grâce de Dieu, Roy de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, Electeur de Saxe etc. et de Très Haute, Très Excellente et Très Puissante Princesse, Marie-Josèphe d'Autriche, aussi par la grâce de Dieu, Reine de Pologne etc., avec le Sérénissime Dauphin de France, Louis, fils unique de Très Haut, Très Excellent et Très Puissant Prince Louis, 15ème du nom, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, et de Très Haute, Très Excellente et Très Puissante Princesse Marie, par la même grâce de Dieu, Reine de France.

Article 1er.

Il a été arrêté, qu'avec la grâce et bénédiction de Dieu, ce Mariage se célébrera incessamment dans cette Cour, par paroles de présent, selon la forme et solemnité prescrites par les Saints Canons et Constitutions de l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine, en vertu du pouvoir et commission qui aura été donné à cet effet par le Sérénissime Dauphin, lequel le ratifiera et ac-

complira, en personne, quand la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe sera conduite et arrivée en France, se joignant à la dite Sérénissime Princesse et recevant les bénédictions de l'Eglise.

Article 2ème.

En faveur et contemplation du dit futur Mariage, le Sérénissime Roy de Pologne donnera et constituera en dot à la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, et payera au Sérénissime Roy Très Chrétien, ou à celui qui aura pouvoir et commission de Sa Majesté Très Chrétienne, la somme de cent mille écus d'Allemagne ou leur juste valeur, immédiatement après la célébration de ce mariage, et ce, pour tous droits paternels et maternels et autres qui pourroient appartenir à la dite Sérénissime Princesse et écheoir par successions directes et collatérales telles qu'elles pussent être; à toutes lesquelles successions directes et collatérales la dite Sérénissime Princesse, procédant sous l'autorité de Leurs Majestés Polonoises, et aussi de l'autorité et consentement du Roy Très Chrétien et du Sérénissime Dauphin, renoncera en faveur du Roy de Pologne etc. Electeur de Saxe etc. et de Ses Successeurs, Electeurs de Saxe, selon les usages établis en pareils cas de la part des Princesses de la Maison Electorale de Saxe.

Article 3ème.

Le Roi Très Chrétien et le Sérénissime Dauphin assureront et stipuleront la dot de la dite Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, lors du payement d'icelle, sur bonnes rentes et sur fonds et assignations valables à la satisfaction du Roi de Pologne, ou des personnes qu'Il commettra pour cet effet au temps du payement, et ils envoyeront aussitôt à Sa Majesté Polonoise les Actes de la

dite assignation et hypothèque revêtus de toutes les formalités nécessaires pour leur validité selon les usages et loix de France; et, en cas de dissolution du dit Mariage, et que de droit la restitution de la dot ait lieu, elle sera rendue à la dite Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, ou à quiconque aura charge ou droit d'Elle, et, pendant le temps qui courra jusqu'au dit payement, la dite Sérénissime Princesse ou Ses Héritiers et Successeurs jouiront des revenus de la dite dot, à raison du denier vingt, qui seront payés en vertu des dites assignations.

Article 4ème.

La dite dot de cent mille écus d'Allemagne demeurera propre à la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe et aux siens; toutefois, en cas du décès de la dite Sérénissime Princesse sans enfants, ou même, qu'ayant des enfants au jour de son décès, ils décédassent tous en minorité sans laisser de postérité, en l'un ou l'autre cas seulement, la dite dot donnée par Sa dite Majesté Polonoise à la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, Sa fille, à l'exception de la somme, dont Elle auroit disposé par testament, ce qui ne pourroit excéder celle de soixante mille écus d'or, reviendra par droit de reversion à Sa Majesté Polonoise ou, à son défaut, à ses Successeurs, Electeurs de Saxe, à l'exclusion de tous héritiers collatéraux.

Article 5ème.

Outre la dite dot le Roi de Pologne à bien voulu faire présent à la dite Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, Sa Fille, pour la valeur de passé Cent mille écus d'Allemagne, de Bagues et Joyaux qu'il lui fera remettre entre les mains, soit le jour des épousailles, soit au temps de Son passage en France, lesquelles Bagues et Joyaux sortiront nature de propre et d'héritage à la

dite Sérénissime Princesse et Lui demeureront propres et aux Siens de Son côté et ligne.

Article 6ème.

Sa Majesté Très Chrétienne donnera pour le Sérénissime Dauphin à la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe pour Ses Bagues et Joyaux la valeur de cinquante mille écus d'or Sol, lesquels et tous autres qu'Elle portera avec Soi, Lui appartiendront sans difficulté après l'accomplissement de ce mariage, et sortiront pareillement nature de propre et d'héritage, à la dite Sérénissime Princesse, et demeureront propres à Elle, Ses Héritiers Successeurs ou à ceux qui auront Son droit et cause.

Article 7ème.

Suivant l'ancienne et louable coutume de la Maison de France, Sa Majesté Très Chrétienne assignera et constituera à la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, pour Son Douaire, vingt mille écus d'or Sol chacun an, qui seront assignés sur revenus et terres où il y aura justice, et dont le principal lieu aura titre de Duché, et consécutivement jusqu'à concurrence de la dite somme de $\frac{m.}{20}$ écus d'or Sol chacun an, desquels lieux ainsi donnés et assignés la dite Sérénissime Princesse jouira, par ses mains, de Son autorité et de celle de Ses Commissaires et Officiers, et aura la justice comme il a toujours été pratiqué. De plus à Elle appartiendra la Commission de tous les offices vacants, comme ont accoutumé d'avoir les Dauphins de France; bien entendu néanmoins que les dits offices ne pourront être donnés qu'à des naturels François, comme aussi l'administration et les fermes des dites terres, conformément aux loix et coutumes du Royaume de France, de laquelle susdite assignation la dite Sérénissime

Princesse Marie-Josèphe entrera en possession et jouissance sitôt que le Douaire aura lieu, pour en jouir toute Sa vie, soit qu'Elle demeure en France, ou qu'Elle se retire hors de ce Royaume.

Article 8ème.

Sa Majesté Très Chrétienne donnera et assignera à la dite Sérénissime Princesse Marie-Josèphe pour la dépense de Sa Chambre et entretènement de Son Etat et de Sa Maison une somme convenable, telle qu'il appartient à une Princesse de si haut rang, la lui assignant en la forme et manière qu'on a accoutumé en France de donner des assignations pour tels entretènements.

Article 9ème.

Le Roi de Pologne, aussitôt après les épousailles célebrées par procureur en Sa Cour, fera mener et conduire incessament à ses frais et dépens la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe jusqu'à la frontière de France, à Strasbourg, avec la dignité et appareil convenables au rang où Elle est destinée, et Elle sera reçue et accueillie de même de la part de Sa Majesté Très Chrétienne et du Sérénissime Dauphin.

Article 10ème.

En cas que le mariage vint à se dissoudre entre le Sérénissime Dauphin et la Sérénissime Princesse Marie-Josèphe, et qu'Elle survécut à ce Prince, en ce cas, il sera libre à la dite Sérénissime Princesse, ou de demeurer en France en tel lieu qu'il Lui plaira, ou de retourner en Saxe ou en tels autres endroits qu'Elle choisiroit plus convenables hors du Royaume de France, toutes fois et quantes bon Lui sembleroit, avec tous Ses biens, dot, douaires, bagues, joyaux, vêtements, vaiselle d'argent et tous autres meubles quelconques, avec Ses officiers et servi-

teurs de Sa Maison, sans que pour aucunes choses que ce fût ou qui seraient survenues, on puisse Luy donner aucun empêchement quelconque, ni arrêter Son départ, directement ou indirectement, ni empêcher la jouissance et recouvrement de Ses dites dot et douaire et autres assignations qu'on Lui aura données ou dû donner, et pour cet effet Sa Majesté Très Chrétienne et le Sérénissime Dauphin donneront à Sa Majesté Polonoise pour la susdite Princesse Marie-Josèphe, Sa Fille, telles lettres de sûreté, qui seront nécessaires, signées de Leur propre main et scellées de Leur sceau, et dès actuellement comme dès lors Sa Majesté Très Chrétienne le Leur assûrera et promettra pour Soi et Ses Successeurs Roys, en foi et paroles de Roy.

Article 11ème.

Les présents Articles de mariage, convenus et arrêtés entre les Soussignés Commissaires de Sa Majesté Très Chrétienne et de Sa Majesté Polonoise, en vertu de Leurs pouvoirs respectifs dûment échangés, seront ratifiés et les Actes de ratification, de même en bonne et due forme, échangés à Dresde, dans le terme de quatre semaines ou plutôt si faire se peut; en foi de quoi les dits Commissaires Plénipotentiaires ont signés les présents Articles et y ont fait apposer les cachets de leurs armes.

Fait à DRESDE, ce 1er de Janvier 1747.

(L. S.) Le Duc DE RICHELIEU. (L. S.) HENRI Comte DE BRUHL.
(L. S.) GALÉAN DES ISSARTS.

En conséquence de quoi, après la demande en forme, faite par les susdits Ambassadeurs de France, à laquelle Leurs Majestés le Roy et la Reine de Pologne auroient donné Leur consentement, de même que la Princesse Marie-Josèphe le Sien, du consentement de Leurs Majestés, Ses Père et Mère, comme

aussi de l'avis des Princes, Ses Frères, et de la Princesse, Sa Soeur, Sa Majesté le Roy de Pologne ayant désiré, que des susdits Articles de mariage il fût dressé un contrat en forme, et, pour plus grande confirmation des dits Articles stipulés, être signé par Lui, par la Reine, Son Epouse, et par la Princesse promise, de même que par les Princes, Ses Frères, et la Princesse, Sa Soeur, et par les susdits Ambassadeurs de Sa Majesté Très Chrétienne, ce jourd'huy ayant été arrêté pour la Signature du dit Contrat, en présence de Leurs Majestés le Roy et la Reine de Pologne, de la Princesse Marie-Josèphe, comme promise, des Princes, Ses Frères, et de la Princesse, Sa Soeur, des Ambassadeurs de France et du Comte de Bruhl, Premier Ministre de Sa Majesté Polonoise, lecture auroit été faite du présent contrat et des Articles y insérés et, après que les susdits Ambassadeurs ont promis, en vertu des Pleinpouvoirs de Leurs Majestés Très Chrétiennes et de Monseigneur le Dauphin, qu'ils approuveront et ratifieront, de point en point, le présent contrat de mariage, et qu'à cet effet ils en fourniront leurs Ratifications, en bonnes et dues formes, dans un mois, au plus tard, à compter du jour de la signature des dits Articles, avec promesse de faire entériner ce contrat au Parlement de Paris et enregistrer au Conseil d'Etat du Roi Très Chrétien, ainsi qu'il le sera ici au Conseil du Cabinet de Sa Majesté, Leurs Majestés le Roy et la Reine de Pologne ont déclaré avoir pour agréable le susdit contrat de mariage, en tous les points et articles, qui y sont contenus, Sa Majesté le Roy de Pologne promettant, en foi et parole de Roy, de l'accomplir, observer et faire observer de bonne foi, sans aller, ni souffrir qu'il soit allé, directement ni indirectement, au contraire.

En foi de tout quoi, Leurs Majestés le Roy et la Reine de Pologne, la Princesse Marie-Josèphe, Leur Fille, comme pro-

mise, les Princes, Ses Frères, la Princesse, Sa Soeur, de même que les Ambassadeurs de Sa Majesté Très Chrétienne, et le Comte de Bruhl, comme Premier Ministre de Sa Majesté Polonoise, ont signé, en présence de moi, Ignace Comte Accoramboni, prêtre noble de la ville de Spoletto, Conseiller d'Ambassade de Sa Majesté Polonoise, Notaire et Protonotaire Apostolique, à ce requis, qui après avoir reçu le présent Acte, en ai dressé deux Exemplaires uniformes, dont j'ai remis l'un à Sa Majesté Polonoise et l'autre aux Ambassadeurs, après les avoir signés, et y avoir opposé le sceau de mon Notariat.

Fait à Dresde, au Palais du Roy, dans l'appartement d'audience, le 9 de Janvier 1747.

AUGUSTE, Roi. MARIE-JOSÈPHE, Reine. MARIE-JOSÈPHE.
FRÉDÉRIC.
XAVIER. Le Duc DE RICHELIEU.
CHARLES. GALÉAN DES ISSARTS [1]).
MARIE ANNE.
Comte DE BRUHL.
(L. S.) IGNACE Comte ACCORAMBONI.

[1]) Deux protocoles furent dressés, le même jour, l'un, pour constater que l'usage de la langue française ne tirerait pas à conséquence, c'est-à-dire n'établirait pas de précédent contre la Saxe; l'autre, pour rectifier une erreur des ambassadeurs de France. Nous reproduisons ce dernier:

„A Dresde, le 9 janvier 1747. Au Cabinet. Après la Signature faite ce jourd'hui du contrat de mariage de S. A. R. Me la Princesse Josèphe avec Monseigneur le Dauphin, S. E. Monseigneur le Premier Ministre, Comte de Bruhl a ordonné au soussigné d'annoter aux Actes que Messieurs les Ambassadeurs de France s'étaient signés plus haut qu'il ne devaient; qu'il le leur a fait remarquer sur le champ, et qu'ils en avaient demandé mille excuses, protestant que ce n'était pas à dessein, mais par distraction et empressement qu'ils avaient commis cette faute. Datum ut supra. F. L. de Saul.“

II.

FÊTES DE MARIAGE A DRESDE.

A.

INSCRIPTIONS

ENTREMÊLÉES AUX ILLUMINATIONS FAITES
A DRESDE LE 7 JANVIER 1747
POUR LE

MARIAGE

DE

MONSIEUR LE DAUPHIN

AVEC

MADAME LA DAUPHINE

INSCRIPTIONS

AU PALAIS
DE SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR
LE DUC DE RICHELIEU
ET
SUR LA MAISON
DE SON EXCELLENCE
MONSEIGNEUR
LE MARQUIS DES ISSARTS
COMME AUSSI
POUR LES FONTAINES DE VIN
SUR LA PLACE.

A DRESDE
CHEZ JEAN GUILLAUME HARPETER
1747.

INSCRIPTIONS

AU PALAIS DE SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

LE DUC DE RICHELIEU.

Sur les quatres pyramides, en forme de médaillon.

1. D'un côté le nom du Dauphin **L.** en chiffre avec cette inscription au-dessus:

Jamque puer tanti mensuram nominis implet.

Il remplit dans l'âge le plus tendre toute l'étendue d'un si grand nom.

2. De l'autre, le nom de Madame la Dauphine, **M.-J.** aussi en chiffre avec ces mots au-dessus:

Eratque decus pompae.

Elle faisait tout l'ornement de cette fête.

3. Un Vaisseau, où l'on voïoit les emblêmes des principales vertus, avec un Dauphin, qui nage et s'efforce de l'atteindre, et pour devise ces mots au-dessus:

Quae vis est virtutis et formae.

Qui marquent le pouvoir souverain qu'ont les Grâces et les Vertus.

4. Un grand rocher, sur le cône duquel on voïoit en fleurs et en boutons des bouquets de Lys, qui y ont pris naissance, avec ces mots au-dessus:

Florent in amoeno lilia saxo.

Ce rocher leur donne une nouvelle vie et un nouvel éclat. La devise joue sur le mot latin **saxo.**

Entre les pyramides
étoient deux tableaux, l'un représentant le Dauphin, sous la forme d'un jeune guerrier que Mars conduit, et à qui ce Dieu montre une trophée, et pour devise ces mots au-dessus:

Tale rudimentum debes Patre sub duce.

Qui marquent que ce jeune Prince, combattant pour la première fois sous les ïeux, les ordres et les auspices du Roi, son Père, ne devoit faire d'autre apprentissage de la guerre que par la victoire même.

L'autre représentant Madame la Dauphine, conduite par Minerve, tenant le flambeau nuptial à la main, avec cette inscription au-dessous:

Pallas pronuba.

Qui marque que cette Déesse a voulu faire dans cette auguste cérémonie les fonctions de Junon, en faveur d'une Princesse, dont elle a formé le coeur et la jeunesse.

SUR LA MAISON DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE MARQUIS DES ISSARTS.

Les Armes de Monsieur le Dauphin et de Madame la Dauphine accolées et suspendues par un Las, sur lequel étoient ces mots:

Faustis jugalibus vinculis.

Qui marquent que cet auguste et sacré lien conjugal sera bien heureux.

AUX FONTAINES DE VIN SÛR LA PLACE:

Au milieu un soleil, qui est le Symbole de la France, avec ces mots d'Horace autour:

O! Sol pulcher, O! laudande.

Qui conviennent également et au Soleil, qui est représenté, et au jour heureux, où la Princesse est accordée aux Voeux du Roi, du Dauphin, et de la France.

B.

PROGRAMME DU CONCERT
DONNÉ PAR LE DUC DE RICHELIEU
LE 7 JANVIER 1747.

AMORE INSUPERABILE.

FESTA PER MUSICA, CANTATA ALL' OCCASIONE
DELLE FELICISSIME NOZZE
DEL
SERENISSIMO REAL PRINCIPE
LUIGI
DELPHINO DI FRANCIA
COLLA
SERENISSIMA
GIUSEPPA
DELPHINA DI FRANCIA
PRINCIPESSA REALE DI POLONIA ETC.
NEL PALAZZO
DEL SIGNOR
DUCA DI RICHELIEU,
PARI DI FRANCIA, CAVALIERE DELL' ORDINE DEL RÈ, LUOGOTENENTE GENERALE DELLE SUE ARMI, PRIMO GENTILUOMO DI CAMERA DI S. M. C. E SUO AMBASCIADORE ESTRAORDINARIO APPRESSO S. R. M. IL RE DI POLLONIA.

La Poesia è del Sig. Abbate Giov. Claudio Pasquini, Cav. del S. R. I., e Poeta di S. R. M.

La Musica è del Sig. Giovanni Alberto Ristori, Compositore de Camera di S. R. M.

DRESDA, DELLA STAMPERIA REGIA
PER LA VEDOUA STÖSSEL.
L'ANNO MDCCXLVII.

OMNIA VINCIT AMOR, ET NOS CEDAMUS AMORI.

VIRGIL. ECLOG. 10.

CANTANO.

Amore . . . . Sig. GIOVANNI BINDI.
Venere . . . . Sig. VENTURA ROCCHETTI.
Marte . . . . Sig. ANGELO AMOREVOLI.

C.

MENU DU DINER DE NOCES[1]).

MARDI, LE 10 JANVIER 1747.

POUR LES ÉPOUSAILLES DE S. A. R. LA PRINCESSE JOSÈPHE:

TABLE DE CÉRÉMONIE.

PREMIER SERVICE.

Le potage au riz, aux écrevisses.
Le potage rosol de perdreaux à nulle (?).
Le potage aux petits ognons, et aux ossellets de veau.
Le potage à la reine (de chapons).

---

4 PLATS DE MILIEU.

Le gigot de veau de Hambourg roulé.
Le roastbeaf.
Le jambon de Bayonne au vin de Pontac.
L'agneau en ballon farci.

---

8 PETITES ENTRÉES.

Terrine et hochepot de queues de boeuf aux navets.
Terrine et hochepot de mouton braisé aux choux.
Terrine d'oies fumées.

[1]) Nous avons parlé, page 143, de la *table de cérémonie,* du dîner de noces que le roi Auguste donna, en l'honneur de la dauphine, le jour des épousailles. Le menu de ce repas nous a paru assez curieux pour l'insérer ici. L'art culinaire, en 1747, se dégageait à peine des errements du moyen-âge; la quantité l'emportait encore sur la qualité; on remarquera cependant, parmi les 143 plats de ce menu, plusieurs mets que le duc de Richelieu n'aura pas dédaigné.

Terrine de filets de veau à l'étouffée.
Le chapon, garni de cochons-d'Inde, à la farce de veau.
Le carré de veau lardé, au jambon glacé, à la crême.
Les filets de boeuf, grillés à l'huile, sauce ravigotte.
Le mouton sauté au riz, en casserole.

---

12 GRANDES ENTRÉES.

Les saucisses blanches de dindon.
Les saucisses noires de sang de porc.
Les andouilles de ris de veau aux truffes.
Les ris de veau en filets.
Les poulets désossés, grillés, au restaurant.
Les chapons à l'Aurier.
Les poitrines d'agneau à St Menout.
Les queues de mouton grillées.
Les queues de boeuf au parmesan.
Les filets de dindon en salpicon, garnies de ris de veau et de palais de boeuf.
Le veau braisé à la quintessence.
Les filets de porc marinés à l'huile.

---

8 PETITES ENTRÉES.

2. Les rissoles de filets de veau grillé.
2. Le veau au beurre grillé.
2. Les petits pâtés de perdreaux.
2. Les petits pâtés au jus de filets de boeuf.

---

4 PETITES ASSIETTES.

2. Les poulets grillés.
2. L'agneau grillé.

4 PETITES ENTRÉES.

Les côtelettes de veau, au gratin de foie de veau.
L'oie à la purée verte.
Les pieds de mouton en hâtereaux.
Les tendrons de veau sautés au vin de champagne.

---

1 ASSIETTE.

Pain de queue de veau et farce de veau, en forme de melon.

DEUXIÈME SERVICE.

4 PLATS DE MILIEU OVALES.

Les dindons désossés, farcis et glacés à la béchamelle.
Les oies en salpicon, garnies de porc frais et d'huîtres.
Les filets de cerf, sauce poivrade liée.
Les filets de boeuf, garnis de gelée de jambon.

---

4 PLATS RONDS.

Les noix de veau lardés, garnis de lard fumé.
Le gigot de mouton à la braise.
La grenadine de pigeons.
La grenadine de poulets et de gigot de veau, aux écrévisses.

---

8 PETITES ENTRÉES.

Pâté de filets d'oie à l'Assia.
Pâté de lièvre à l'anglaise.
Pâté de perdreaux aux choux.
Pâté de lièvre, sauce de câpres.
Les ris de veau à la Villeroy.
Les ris de mouton grillés, sauce à l'Assia.

Les perdrix en capilotade.
Les poulardes découpées à la Flamande.

---

12 GRANDES ASSIETTES.

Les filets de perdreaux en salmi.
Les filets de faisans à la ravigotte.
Les filets de chapons aux truffes.
Les filets d'oie aux charlottes.
Pain de filets de chapons aux huîtres.
Pain de filets de veau aux fines herbes.
Les filets de lièvre grillés, sauce espagnole.
Les poulets découpés à demi, d'un coup de feu.
Les filets de canards, sauce d'oranges.
Les carrés d'agneau à l'étouffée.
Les filets de dindonneaux au blanc.
Pain de filets de boeuf à la quintessence.

---

8 ASSIETTES.

Les poulets en hâtereaux.
Les filets de boeuf à la broche émincés.
Les filets de chapon en hattelets (?) à la broche.
Les petites poupiettes de dindon.

---

4 PETITES ASSIETTES.

Les ailes de dindon, purée de navets.
Les profitroles en salpicon de ris de veau et de palais de boeuf.
Les oignons en salpicon de ris de veau et palais de boeuf.
Les tendrons de veau sautés au vin de champagne, aux asperges.

---

4 PETITES ASSIETTES.

Les poulets.
Les faisans, sauce périgord.
Les chapons désossés, à la gelée de jambon.
Les perdreaux écrasés aux huîtres.

---

1 ASSIETTE.

Le dindon en ballon à l'italienne.

TROISIÈME SERVICE.

6 PLATS DU MILIEU.

Le pâté froid de perdreaux et de veau, aux truffes.
Le pâté froid de jambon et de filets de boeuf fumés, au lard.
La tête de boeuf, garnie de jambons, de langues de boeuf, d'oreilles de porc et de veau, en Mordatelli, ornée de drapeaux.
La hure de sanglier en ballon, les oreilles de porc en pyramides.
Les oies fumées, désossées, farcies de porc, en ballon, garnies d'une roulade de cochons-d'Inde.

---

18 PETITES ASSIETTES.

2. Tourtes croquantes, glacées, garnies.
2. Tourtes de confitures, au sucre, garnies.
2. Tourtes aux amandes, garnies.

La selle de chevreuil La selle de laie Les perdreaux Les faisans garnis de grives Les chapons Les dindonneaux Les poulardes	rôts.

13 ASSIETTES.

La gelée en gobelets.
Les huîtres vertes.
Les foies gras en essence.
Les oreilles de veau en ragoût aux choux fleurs.
Les asperges, sauce blanche.
Les palais de boeuf en ragoût.
Les oreilles de porc en menus droits.
Les ris de veau à la Dauphine.
Les pis de vache, sauce d'oranges.

---

16 ASSIETTES.

Salade d'olives.
Salade cuite de chapons, écrévisses etc.
Salade italienne à l'Assia et aux tomates.
Salades diverses.

EXTRA.

PLATS RÉSERVÉS POUR LEURS MAJESTÉS.

Le potage au jus de veau en croûte.
Le potage aux poulets et aux oignons.
Le potage au coulis de perdreaux.
Les poulardes à la jardinière.
Les filets de chapon veloutés au four.
Les filets de mouton en chipolade.
Les filets de perdreaux aux huîtres.
Les filets de faisan aux truffes.
Les poulets désossés à la Choisy.
Les côtelettes d'agneau au coup de feu.
Les petits pâtés aux filets de perdreaux et aux huîtres.

Les petits pâtés en salpicon aux palais de boeuf.
La tourte croquante.
Les perdreaux
Les faisans
Les chapons
Les poulets
} rôts.
La moëlle de veau glacée.
Les foies gras à la cendre.

Les huîtres vertes.

III.

ETAT GENÉRAL

DES OFFICIERS DE LA MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

(EXTRAIT.)

PREMIÈREMENT.

DAMES.

Me la Duchesse DE BRANCAS,
Dame d'honneur.

Me la Duchesse DE LAURAGUAIS,
Dame d'atours.

DAMES
POUR ACCOMPAGNER MADAME LA DAUPHINE:

Me la Duchesse DE ROHAN.
Me la Duchesse DE CAUMONT.
Me la Marquise DE TESSÉ.
Me la Marquise DE FODOAS.
Me la Marquise DE BELLEFONDS.
Me la Comtesse DE ROURE.
Me la Comtesse DE LORGE.
Me la Comtesse DE CHAMPAGNE.
Me la Marquise DE PONS.

PREMIERS OFFICIERS.

M. le Maréchal DE LA FARRE,
Chevalier d'honneur.

M. le Comte DE RUBEMPRÉ,
Premier Ecuyer.

M. le Marquis DU MUY,
Premier Maître d'Hôtel.

M. BUOLA DE QUINEY,
Secrétaire des Commandements.

M. DE BEAUCHESNE,
Secrétaire des Commandements.

M. OGIER,
Sur-Intendant des Finances.

M. MESNARD,
Intendant des Finances.

CHAPELLE.

M. DE LUYNES, Evêque de Bayeux,
Premier Aumônier[1]).

M. l'Abbé DE ST. CYR,
Aumônier ordinaire.

AUMONIERS SERVANT PAR QUARTIERS:

M. l'Abbé DE NICOLAÏ.
M. l'Abbé DE SAILLY.
M. l'Abbé DE POUDENS.
M. l'Abbé DE BONNEGUISE.
Un Chapelain ordinaire.
Quatre autres Chapelains servant par quartier.
Un Clerc de Chapelle ordinaire..
Quatre autres servant par quartier.
Deux Sommiers de Chapelle.

etc. etc. etc.

[1]) Le cardinal de Luynes.

IV.

DEUX LETTRES DU DUC DE RICHELIEU AU COMTE DE BRUHL.

Monsieur. A Versailles, le 3 février 1747.

En arrivant ici, j'ai trouvé notre nouveau ministre avec la petite vérole, mais toutes mes lettres (regardant la négociation en question) dans la poche du Roi, à qui seul j'ai rendu compte de toutes mes conférences avec Votre Excellence et de la dernière lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire. Je Lui réitère les assurances du plus grand secret et surtout celles des sentiments dont j'ai pris la liberté, personnellement, de faire assurer l'Empereur, touchant le désir sincère que le Roi avait de trouver les moyens de faire la paix, pourvu qu'elle fût convenable à la dignité de Sa couronne et sur les principes dont j'ai eu l'honneur de conférer et de convenir avec Votre Excellence. Il aurait donc été fort à désirer que celui qui doit venir[1]) eût un peu plus hâté son voyage qu'il semble qu'il n'ait fait par la dernière lettre de Votre Excellence, mais, quoi qu'il en soit, s'il arrive avec des dispositions aussi favorables, je puis assurer Votre Excellence qu'il sera content de celles qu'il recevra de notre part.

Je me renouvelle avec joie dans l'honneur du souvenir de Votre Excellence, et, si j'osais, je la supplierais de me mettre

[1]) Le négociateur autrichien.

aux pieds de L. L. M. M. polonaises. L'on attend ici, avec la plus grande impatience, notre princesse et je suis plus persuadé que jamais du bonheur qu'elle procurera et dont elle jouira.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

le Duc DE RICHELIEU.

Post-scriptum.

Je confie à Votre Excellence que M. le maréchal de Saxe partira le lendemain des fêtes du mariage, pour aller en Flandre. Votre Excellence sait qu'il n'aime pas à rester oisif, Elle sait aussi que nous sommes convenus que les différents succès des armes pourraient changer les différents objets de pacification; ainsi les moments sont chers, mais si l'on en prôfite et que Votre Excellence puisse faire parvenir ici quelqu'un, animé des bonnes intentions de Votre Excellence, je puis L'assurer, avec vérité, que je suis persuadé que la conclusion peut être prompte.

A VERSAILLES, le 9 février 1747.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la lettre que j'avais écrite, immédiatement après mon arrivée, et le compte que j'avais rendu au Roi de ma commission. La difficulté d'envoyer un courrier, sans un sujet apparent, l'avait fait retarder jusqu'à aujourd'hui, où l'occasion en exige un, sans que personne en puisse être surpris. M. le Comte de Loss m'a remis hier la dernière lettre de Votre Excellence qui exige bien des réflexions et des conférences, même avec l'ambassadeur d'Espagne, que le tumulte des fêtes nous force de différer; mais je vous envoie toujours cette lettre pour faire voir à Votre Excellence les dis-

positions où on était avant les nouvelles du voyage de M. Saul[1]). La matière est trop importante pour que je puisse, de moi-même, rien dire aujourd'hui à Votre Excellence. *M. le maréchal de Saxe m'a dit être dans la confidence, ce qui ne peut faire qu'un très-bon effet par les bonnes intentions que je lui connais et par la confiance dont le Roi l'honore.* Je dois donc m'entretenir avec lui et le Comte de Loss, et je me suis chargé de faire un petit mémoire sur la réponse de la cour de Vienne et sur la dépêche de Votre Excellence qui l'accompagne, après quoi le Comte de Loss, ou notre cour, dépêchera un courrier à Votre Excellence, le plus promptement qu'il sera possible; mais les moments sont bien difficiles à trouver dans des jours aussi tumultueux, et ils sont cependant bien précieux dans une aussi grande proximité de l'ouverture d'une campagne qui semble devoir être aussi décisive et dont toutes les opérations semblent devoir déranger tous les projets de pacification qui n'avaient pas été arrêtés, car Votre Excellence ne perdra pas de vue que nous avons toujours traité sur ce pied-là.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de l'attachement le plus sincère, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

le Duc de Richelieu.

[1]) M. de Saul, le factotum de Bruhl, avait été envoyé en secret à Vienne, où il conféra avec l'impératrice Marie-Thérèse, en personne. Voyez: *Die Geheimnisse des Sächsischen Cabinets.* T. I. p. 139.

V.

CORRESPONDANCE DE MADEMOISELLE MARIE DE SYLVESTRE.

Marie de Sylvestre, fille du fameux peintre français, établi à Dresde, entra, nous l'avons dit, en qualité de femme de chambre, au service de Madame la dauphine. (Voyez la lettre de Maurice du 1er décembre 1746 et la note, page 102.) Le maréchal de Saxe (voyez sa lettre du 26 août 1749, page 207) parle des *„sages conseils“* de Mademoiselle de Sylvestre et de la *„confiance“* dont Marie-Josèphe honorait cette jeune artiste, distinguée sous tous les rapports. Trop heureuse de posséder auprès d'elle une amie d'enfance, la dauphine oubliait, dans l'intimité, l'humble position que l'étiquette assignait à la *„petite Sylvestre.“*

On faisait de même à Dresde; un vieux et fidèle serviteur de la maison de Saxe, entre autres, le ministre de cabinet, comte Joseph-Antoine-Gabaléon de Wackerbarth-Salmour, entretenait avec Mademoiselle de Sylvestre une correspondance régulière. Nous reproduisons quelques extraits de cette correspondance pour compléter les détails que nous avons donnés sur la vie intime du dauphin et de la dauphine.

Les cinq enfants dont Mademoiselle de Sylvestre parle dans ses lettres à Wackerbarth sont:

1. Madame (la princesse Zéphirine) qui, née le 26 août 1750, mourut le 1er septembre 1755.

2. Le duc de Bourgogne (né en 1751 et décédé en 1761).
3. Le duc d'Aquitaine (né en 1752 et décédé en 1754).
4. Le duc de Berry (Louis XVI), né en 1754, et
5. Le comte de Provence (Louis XVIII), né en 1755.

MADEMOISELLE DE SYLVESTRE A SON EXCELLENCE MONSIEUR LE COMTE DE WACKERBARTH-SALMOUR, MINISTRE DE CABINET, GRAND-MAITRE DE LA GARDEROBE DE S. A. R. LE PRINCE ÉLECTORAL DE SAXE.

1.

VERSAILLES, ce 8 avril 1751.

MONSEIGNEUR,

Vous êtes bien bon et bien obligeant de vous souvenir et de prendre la peine d'écrire la plus gracieuse lettre du monde à une fille qui semble n'avoir payé que d'ingratitude toutes les bontés dont vous l'avez comblée à Dresde; votre exemple, depuis que je l'ai devant les yeux, aurait dû m'apprendre que la sujétion la plus exacte auprès des maîtres ne dérange d'aucun autre devoir; mais il faut, pour cela, avoir l'esprit d'ordre, la patience et les vertus de Votre Excellence, dont je suis bien éloignée. Je vous supplie de croire que mon coeur n'entre pour rien dans ces sortes de fautes et que toute ma vie je serai pénétrée du plus parfait respect pour vous et de la plus vive reconnaissance. Madame la dauphine est dans un état de santé le plus désirable; un peu maigrie, mais gaie, fraîche, dormant bien, mangeant peu, mais avec appétit; son heureuse grossesse est constatée, elle avance, à ce que l'on croit, dans son quatrième mois; on peut compter pour la mi-septembre ou vers la fin. Comme elle se fait un vrai plaisir de vous écrire, je ne détaillerai point ce que je ressens à voir de jour en jour son esprit se

former et s'orner; il se fait des développements de son âme qui attirent l'admiration de tous ceux qui l'entourent; l'union avec Monseigneur le dauphin s'accroît de jour en jour et ils savent réciproquement se rendre aussi heureux qu'ils méritent de l'être; leur piété modeste et profonde a édifié, dans le saint temps, toute la cour et toute la maison. Le service de la chapelle de Versailles est la chose du monde la plus édifiante, et, si l'on est obligé d'avouer avec confusion qu'il se trouve bien de la liberté de penser sur la religion dans le pays et peut-être jusqu'à la cour, la vraie et sincère piété n'en est pas bannie. L'humilité de toute la famille royale prosternée devant son Dieu, les immenses charités qu'elle fait attireront, j'espère, les bénédictions les plus désirées, et nous verrons naître enfin cet enfant, l'objet de tous nos désirs . . . .

2.

VERSAILLES, 13 juin 1751.

. . . . . La santé de Madame la dauphine ne peut-être plus parfaite; elle se promène beaucoup; elle marche si légèrement qu'on ne remarque point qu'elle soit si avancée dans sa grossesse. Cependant on la croit passé cinq mois et demi. Dieu veuille combler les voeux ardents de la France, des Saxons et de l'Europe entière. . . . . Madame la dauphine est, pour tout ce qui regarde son auguste famille et son pays, comme si elle en était sortie hier; elle est pour le Roi, sa famille et la France, comme si elle y était née; elle est enfin comme vous avez désiré et prévu qu'elle serait . . . . . .

Madame a huit dents, elle est vive et jolie, se porte très-bien et nous donne le meilleur espoir pour tout ce qui va suivre . . . . . .

3.

VERSAILLES, le 12 décembre 1751.

..... J'ai porté tous vos voeux à Monseigneur le duc de Bourgogne, qui les a reçus avec toute la bonté et la dignité qui convient à un aussi grand prince; Madame, sa soeur, y a joint toutes les grâces de Madame sa mère, et je vois qu'elle vous aimera beaucoup; leur santé est parfaite ....

4.

FONTAINEBLEAU, ce 13 octobre 1752.[1])

..... Mais, bon Dieu, mettez-vous un moment à la place de ceux qui ont vu de si près le plus grand événement que nous eussions à craindre! Vous peindrez-vous jamais au juste nos terreurs, nos peines? Combien le temps nous a paru long et affreux! Si vous connaissiez ce que nous avons été sur le point de perdre! La tendre épouse ne lui eût pas survécu. Qu'elle était respectable dans le temps de douleur, et qu'elle nous donnait des alarmes! Je connais votre coeur, Monseigneur, il aurait succombé tout comme les nôtres......

5.

VERSAILLES, 24 mars 1753.

..... Madame la dauphine avance heureusement dans sa grossesse, et sa santé est parfaitement rétablie, à l'embonpoint près; mais le sommeil et l'appétit sont parfaits. Elle a profité de deux ou trois jours de beau temps pour commencer à se promener sur la terrasse qui est au rez-de-chaussée de son appartement, et, tout brave que vous êtes, Monseigneur, vous auriez,

[1]) Après le rétablissement du dauphin de la petite vérole.

pleuré de joie avec moi. Il y a aujourd'hui quinze jours, qu'elle sortit en négligé, tenant Monseigneur le dauphin sous le bras, suivis uniquement et pour tout cortège, de Madame la duchesse de Brancas et d'un valet de chambre qui la soutenait. Ils furent chercher Monseigneur le duc de Bourgogne, le prirent entre eux, le papa et la maman, le tenant chacun par une main et le promenèrent comme cela pendant une demi heure. Il semblait que cet aimable enfant partageât par sa gaieté, la joie et les acclamations du public. Je me fourrai dans la foule; je retins précieusement les applaudissements et les bénédictions, qu'une conduite si tendre, si bonne, leur avait attirés, et la joie universelle que répandait dans tous les coeurs une union si parfaite. Je fus bien contente et bien touchée qu'ils goûtassent, l'un et l'autre, le plaisir pur de faire, par de solides vertus, les délices d'une nation si nombreuse. J'ai nommé cette belle promenade le triomphe de la princesse Josèphe, et j'ai cru vous faire un vrai plaisir de vous en faire le récit ......

6.

Versailles, ce 13 septembre 1753.

On ne peut avoir de meilleures nouvelles à donner; nous voilà au neuvième jour des couches de Madame la dauphine, et, grâces à Dieu, sans le moindre accident; sa patience est sans exemple, sa douceur de même ...... M. le duc d'Aquitaine n'est pas tout à fait aussi fort qu'était Monseigneur le duc de Bourgogne, mais c'est que les os sont plus petits; il est gras, beau et pleine de vie. Demain, lundi, Madame la dauphine se fait une fête de se faire apporter ses trois enfants sur son lit. Je serais bien fâchée de manquer ce touchant spectacle. Elle a été comblée de caresses .... le roi et la reine lui ont fait régulière-

ment quatre visites par jour ..... Je puis dire que c'est la première fois que j'ai vu cette auguste princesse se livrer à la joie et à une joie bien vive .... La grossesse avait été fâcheuse et plus inquiétante que nous l'avons mandé à Dresde. Madame la dauphine était faible, triste, languissante, et elle a avoué qu'elle était très-inquiète, cette fois-ci, ce qui ne lui était point arrivé les autres fois; d'ailleurs je ne sais pourquoi personne ne se flattait d'avoir un prince. Enfin Dieu, qui l'aime et qu'elle sert si bien, l'a bénie de toutes les façons. Nous la regardons ici comme notre ange tutélaire. Elle est plus que jamais le trésor et l'idole de la nation .....

7.

VERSAILLES, 17 février 1754.

.... La grossesse de Madame la dauphine ne semble plus douteuse, et j'espère qu'au mois de septembre nos voeux seront entièrement exaucés et que Dieu nous donnera encore, pour surcroît de bonheur, un duc de Berry. L'heureux état où se trouve Madame la dauphine m'a empêchée de lui communiquer votre dernière, en date du 3 février, à cause de l'accident arrivé à Son Altesse Royale (la Princesse électorale de Saxe) dans les premières vingt-quatre heures de ses couches, et Monseigneur le dauphin, qui, d'ailleurs, l'a lue avec intérêt et plaisir, a jugé à propos qu'on ne lui en parlât point, pour lui ôter tout sujet d'inquiétude. Mais je lui ai rendu compte de la bonne santé de Son Altesse Royale et du jeune prince, son filleul, auquel elle me paraît s'intéresser beaucoup.... Madame la dauphine garde la chambre, depuis trois jours, pour un rhume qui ne me donne cependant nulle inquiétude, n'altérant ni son sommeil, ni son appétit, ni sa beauté. M. le duc d'Aquitaine en a eu un violent et

long, accompagné de fièvre; on se rassure, parce qu'on ne doute plus que ce soient quatre dents prêtes à percer, ce qui est bien violent pour un enfant de cinq mois, quelque bien portant qu'il soit d'ailleurs. M. le duc de Bourgogne et Madame jouissent de la plus parfaite santé et ont assisté en public aujourd'hui au dîner de Monseigneur le dauphin et de Madame la dauphine....

8.

Versailles, ce 12 mai 1754.

..... La santé de Madame la dauphine est parfaite. Cette grossesse est des plus heureuses, et elle ne ressent pas la moindre incommodité. Le duc de Bourgogne se fortifie, marche bien, grandit beaucoup et nous donne la plus belle espérance. Il n'en est pas de même de Madame; sans perdre le sommeil, ni l'appétit, avec les yeux et le teint excellents, en très-peu de temps, elle a cessé de marcher et ne se soutient nullement sur ses jambes. Cela donne beaucoup d'inquiétude, d'autant plus que les médecins ne disent pas positivement à quoi l'on peut attribuer un changement si prompt et si inquiétant. Cela est d'autant plus douloureux qu'il n'y a rien de plus intéressant et de plus spirituel que cette aimable et chère enfant. Tout nous épouvante depuis la perte que nous avons faite.

9.

Versailles, ce 13 août 1755.

J'ai remis, à l'instant que je l'ai reçue, la lettre de S. A. R. Monseigneur le prince électoral à Madame la dauphine qui l'a lue avec *il solito piacere*. La santé de cette auguste princesse

est, grâce à Dieu, parfaite. Elle n'a point encore eu de grossesse si heureuse que celle-ci; elle est grasse, blanche, belle et de la meilleure humeur du monde. Elle a témoigné toute la bonté et la sensibilité possible à notre bonne Frommin: la marque de zèle et d'attachement qu'elle lui a donnée, en entreprenant à son âge un si long et si pénible voyage, uniquement dans le dessein de se mettre à ses pieds et de voir son bonheur de près, lui a été extrêmement agréable; elle ne reçoit pas moins de marques de bonté de Monseigneur le dauphin et partira, j'espère, comblée de toutes sortes de grâces et de bienfaits de leur part. Il me semble que cela sera vers la mi-septembre, et, s'il y avait quelque chose pour le service de Votre Excellence, elle serait enchantée d'en être chargée. Sa conduite a été admirable; tout le monde la connaît et l'aime dans Versailles. On lui a accordé l'accès le plus intime et tout ce qu'elle a voulu. Grâce à Dieu, le plan de vie de Monseigneur le dauphin et de Madame la dauphine est si beau, leur union si tendre, que tous leurs bons serviteurs désireraient qu'il y eût sans cesse cent témoins prêts à raconter dans tout l'univers l'exemple des vertus qu'ils sont en état de donner aux personnes même les plus régulières. J'engage Votre Excellence, lorsque cette brave personne sera de retour à Dresde, à la faire venir et surtout à la bien questionner sur tous les points qui rendraient mes lettres trop longues. . . . .

Monseigneur le dauphin est revenu de Compiègne avec une santé parfaite; il a repris un peu d'embonpoint et la meilleure couleur du monde. M. le duc de Bourgogne est beau comme le jour; le duc de Berry ne lui cède en rien; Madame est toujours d'une délicatesse singulière; j'espère cependant qu'elle s'élèvera. . . . .

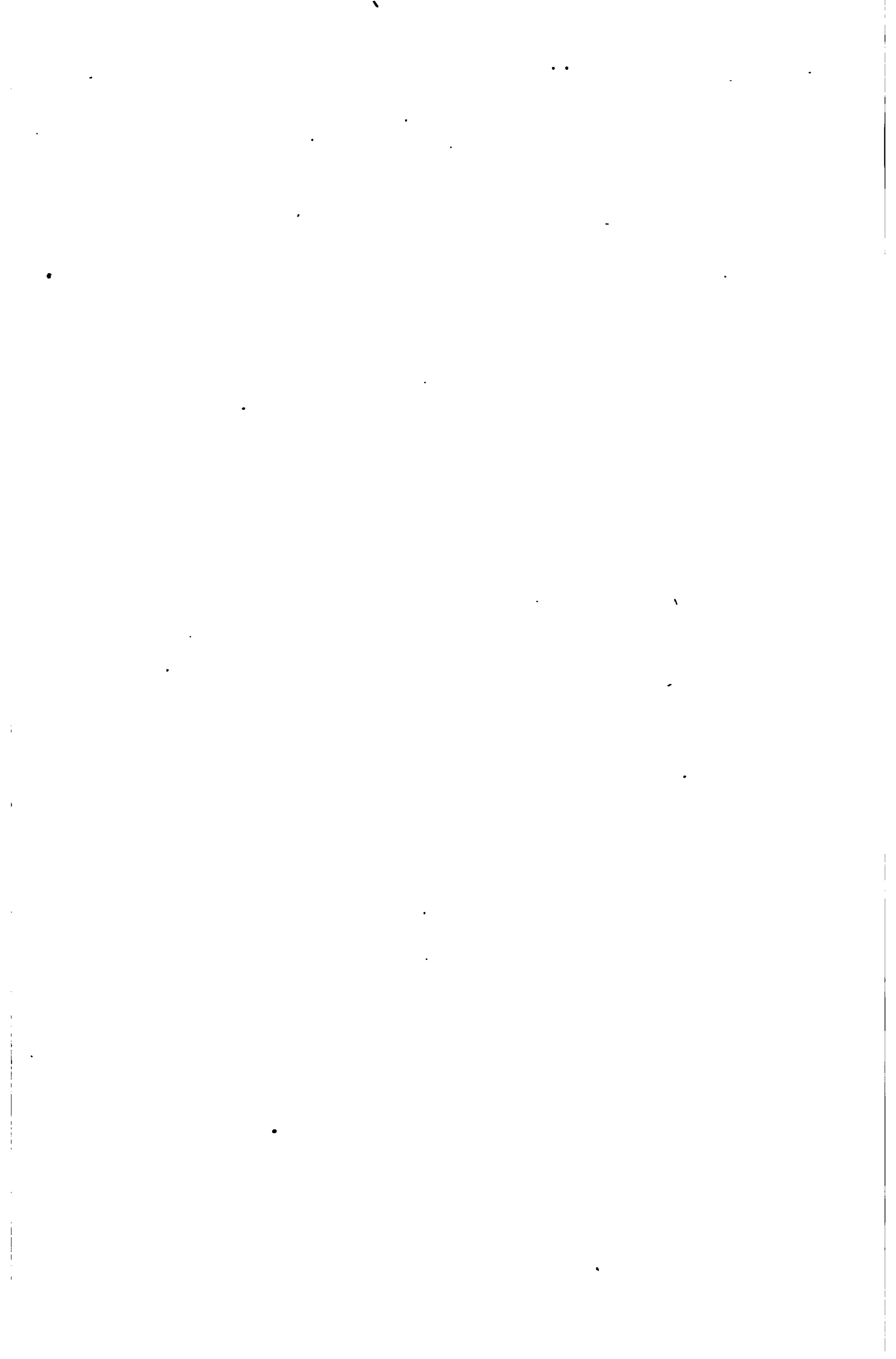
10.

MONSEIGNEUR, VERSAILLES, ce 1er (janvier) 1756.

Je rougis de tous les torts dont je suis chargée envers Votre Excellence, qui a la bonté de se souvenir si souvent de moi, qui me fait la grâce de m'écrire des lettres si remplies de sentiments qui me pénètrent de reconnaissance, qui entretiennent et augmentent sans cesse l'inviolable attachement que j'ai pour elle, depuis plus de trente ans et que je conserverai toute ma vie . . . Lundi dernier, Madame la Dauphine releva de ses couches en parfaite santé et plus belle que jamais. La joie de la voir paraître en public fut générale; elle est adorée et doit en être bien convaincue par les craintes que la petite incommodité qu'elle a eue, les premiers jours de ses couches, a causée à la famille royale et à toute la nation, et par la joie sincère et vive qu'a causé son parfait rétablissement. Cet intérêt qu'on prend à elle, est pour elle-même; elle ne peut plus le soupçonner d'être intéressé, depuis que sa fécondité a si bien assuré le repos de l'État. Nos trois princes sont beaux et bien portants; le troisième [1]) était né un peu délicat, mais, comme il s'est trouvé par bonheur avoir la meilleure nourrice du monde, il est embelli et a profité considérablement depuis sa naissance.

[1]) Le comte de Provence (Louis XVIII) dont la dauphine venait d'accoucher.

FIN DE L'ÉTUDE HISTORIQUE.



MAURICE COMTE DE SAXE
PEINT PAR LUI-MÊME

MÉMOIRES AUTOGRAPHES
ET
LETTRES INÉDITES.

„Partout on suit la routine; c'est un défaut pour un homme de passer pour un inventeur . . . . ; il n'est permis qu'à un souverain d'être créateur d'un nouveau système.

MAURICE DE SAXE.

(Lettre du 10 mai 1732.)

MÉMOIRES AUTOGRAPHES.

FRAGMENT INÉDIT[1]).

(1696 — 1709.)

Préambule. — Naissance de Maurice. — Portrait de la cour de Saxe en 1696. — Le comte Jacques-Henri de Flemming. — Origine de la guerre du Nord. — Bataille devant Riga. — Paix d'Altranstaedt. — Bataille de Kalisch. — Escliniac et Gersdorff. — Les Suédois en Saxe. — Lord Peterborough et le comte Piper. — Charles XII à Dresde. — Maurice et ses gouverneurs se rendent à la Haye. — Ses premières études. — Revenu en Saxe, en 1708, le roi le confie au comte de Schulenburg. — Départ de Dresde. — Maurice assermenté sur le champ de bataille de Lutzen. — Discours de Schulenburg. — Hannovre. — La tragédie du dernier comte de Koenigsmark, oncle de Maurice.

On dit que la fainéantise est la mère de tous les vices, et je ne me serais assurément jamais avisé d'écrire le journal de ma vie, si l'oisiveté ne m'en avait donné la démangeaison. Je me propose pourtant une apparence raisonnable (et il faut que je la dise pour faire amende honorable au lecteur) qui est qu'en pensant au passé on s'instruit pour l'avenir; la vérité des journaux, celle des plans, les dispositions pour les attaques, et les marches, et le détail exact de toutes les affaires où je me suis

[1]) Voyez: *von Weber,* Moritz Graf von Sachsen, page 7—18, et „Aus vier Jahrhunderten" (Leipzig 1858) T. II, p. 87, des extraits de ce document, traduits en allemand.

trouvé, peuvent me tenir lieu de quelque chose; après tout, je veux bien que le public s'en prenne à moi, si jamais cet ouvrage voit le grand jour, et, pour tout dire enfin, j'espère qu'il m'amusera, avec quelques vieilles guerres, dans un âge où le souvenir des plaisirs passés est l'unique ressource.

Je suis fils d'Auguste, Roi [1]; la Comtesse de Koenigsmark est ma mère. Je naquis dans l'île de Moene, sur les côtes de la Livonie [2], le 28 d'octobre de l'année 1696. J'ai été élévé à la cour d'Auguste et j'ai passé ma première jeunesse à Varsovie. A l'âge de douze ans, m'étant trouvé d'une constitution assez forte, on me fit soldat, dans la légion saxonne qu'Auguste donna à l'Empereur, l'année 1709, et je jurai aux enseignes, le 15 janvier, dans la plaine de Lutzen, en Saxe, fameuse par la mort du grand Gustave-Adolphe. Voilà d'où je compte le commencement de ma vie, et d'où j'en commence ce journal, le reste étant des puérilités que je ne toucherai qu'en général.

Mais il faut, auparavant, que je fasse le portrait de la cour d'Auguste, pour lors, et que je rapporte quelques faits de ce temps là; ce qui donnera une idée de toutes choses.

[1] Le copiste écrit *trois*, ce qui est évidemment une erreur. Frédéric-Auguste I, électeur de Saxe, comme roi de Pologne, Auguste II, avait l'habitude de signer *Augustus Rex*, en français *Auguste Roi*, et tout porte à croire que Maurice aura choisi cette signature, de préférence à toute autre, pour désigner son père.

[2] Erreur de Maurice qui naquit à Goslar.

Auguste, de cadet de la maison de Saxe, devint Electeur, par la mort de son frère, et d'Electeur — Roi de Pologne, comme tout le monde le sait. Auguste est le Prince le mieux fait que j'aie vu, d'une taille au-dessus de la médiocre, d'une force plus que naturelle, valeureux à la témérité, le plus fin et le plus dissimulé de tous les hommes; avec cela bon, doux, humain, mais dissipé, paresseux, et se livrant trop à ses plaisirs. Plusieurs disent qu'il jette le manche après la cognée.

Le général de ses armées était alors Steinau, homme d'expérience, vrai, franc, et honnête homme.

Son chancelier était Beuchling, habile, mais d'un orgueil insupportable. Le comte de Loewenhaupt, capitaine de ses gardes et chef de son conseil, était un homme froid, habile, et vrai en toutes ses actions; il était Suédois de nation et il avait épousé la soeur de ma mère.

Flemming, qui a depuis joué un si beau rôle et dont la fortune s'est élévée avec tant de rapidité, était aide-de-camp d'Auguste, et était venu par aventure à son service, ayant tué en duel un colonel des impériaux en Hongrie. Il est homme de condition et brave, très-laborieux, d'une ambition démesurée, le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel, aimant peu les honnêtes gens, implacable ennemi, et ne se souciant point par quelle voie il arrive à ses fins, pourvu qu'il y arrive;

brutal, comme un cheval de carosse; pillant, à prendre cent ducats, sans être naturellement avare; un peu fou, donnant dans la chimère, et, avec tout cela, d'un génie supérieur. Tels étaient, pour lors, les premiers sujets de la cour, lorsqu'Auguste fut élu Roi de Pologne. Flemming le servit heureusement; son beau-frère Prebendau, grand trésorier de Pologne, y a eu sans contredit la plus grande part, joint à quelques millions et quarante mille Saxons qui firent dédire les Polonais de l'élection de Monsieur le Prince de Conti. Dès lors Flemming se fit regarder comme un homme qui allait paraître sur la scène; on l'avança dans les grades militaires, et son ambition nouvelle ne le fit languir dans aucun. Il lui fallait pourtant la guerre pour jouer un plus grand rôle. Auguste y était porté naturellement, et Flemming prit, pour l'y déterminer, le temps que le chancelier était en Saxe et que le comte de Loewenhaupt était allé à Hannovre, pour l'affaire du comte de Koenigsmark que je mettrai dans son lieu. Flemming, auteur de tous nos malheurs, persuada au Roi de donner une guerre aux Polonais pour les amuser; ses raisons étaient, que cette inquiète nation ne resterait jamais en repos si on ne l'occupait au dehors. Il fut écouté, et il ne s'agissait plus que de savoir à qui faire la guerre, car personne ne nous disait mot. Flemming est sujet né du Roi de Suède, mais il ne jeta pas moins ses vues de ce côté-là, et il avait des relations avec la noblesse de Livonie, qu'il

animait, qui, d'ailleurs, n'était point contente du gouvernement de la Suède et qui en voulait secouer le joug. Le Roi de Suède, Charles XII, était embarqué d'un autre côté dans une guerre contre les Danois; il était extrêmement jeune. La Suède est sujette à des révolutions, et il parut à Flemming aisé de briller dans ces conjonctures, voyant bien que tout roulerait sur lui s'il pouvait faire résoudre Auguste à ce projet, sans qu'il ne le communiquât au chancelier et au comte de Loewenhaupt qui étaient ses deux personnes de confiance. Flemming jugea bien qu'ils feraient leur possible pour détourner le Roi de ce dessein, qu'outre cela, si on les faisait entrer en matière, ils se maintiendraient à la tête du ministère et ne lui laisseraient jouer qu'un très-petit rôle, ce qui n'était point son compte; au lieu que, s'il pouvait entamer cette affaire seul, tout roulerait sur lui, et, sous prétexte d'un secret inviolable, juré à la noblesse de Livonie, il persuada au Roi de ne leur rien communiquer. Il exagéra les liaisons et les engagements qu'il avait pris avec cette noblesse, et dit que, s'ils (les Livoniens) pouvaient jamais imaginer que les ministres (Saxons) fussent informés de leur secret, ils romperaient et se dédiraient de tout. Le Roi était chancelant, et je ne finirais jamais, si je voulais dire tous les tours de souplesse dont Flemming se servit pour l'amener au point qu'il désirait. Il le fit enfin consentir à ce projet, si fatal pour nous, en lui disant qu'il le conjurait de recevoir cette belle

province qui lui tendait les bras; qu'il ne lui en coûterait pas un homme et qu'il ne hasardait rien; que lui, Flemming, irait en Livonie; ferait soulever la noblesse; agirait en compatriote; se mettrait à leur tête; qu'ensuite il prendrait sur lui d'y faire entrer quelques troupes saxonnes qu'on disperserait exprès sur la frontière; qu'il se soutiendrait avec elles contre les garnisons suédoises; que, si tout cela ne réussissait pas, ou qu'il (Auguste) changeât d'avis, il était toujours à même de le désavouer et de dire que ces régiments avaient passé en Livonie sans ses ordres et sur la simple autorité que Flemming avait usurpée, qu'il lui en ferait rendre compte aussi bien qu'à ses troupes. Enfin, il fut résolu comme je le viens de dire, et Auguste, pour mieux cacher son jeu, partit pour la Saxe, sous prétexte d'y aller passer le carnaval. Pendant ce temps-là, Patkul, gentilhomme Livonien, qui avait fait des écrits séditieux contre le Roi et la régence de Suède, se réfugia en Pologne et fut envoyé au Czar par Flemming pour se ménager une retraite et tâcher de l'engager à cette guerre. Flemming partit de son côté pour la Livonie; elle se souleva en partie, les troupes saxonnes y entrèrent, les garnisons suédoises n'étaient pas assez fortes pour les chasser; ainsi tout allait bien. Cette affaire imprévue fit parler les nouvellistes. Le Roi Auguste, voyant qu'il ne servait à rien de la cacher davantage, la communiqua au chancelier et à Loewenhaupt, et demanda leur avis. Le chan-

celier fit un long discours, prédit en partie tout ce qui nous est arrivé, et dit que, si un Suédois mettait le pied en Pologne, il y aurait deux partis; que les Polonais nous abandonneraient avec leur légèreté ordinaire; que, si le malheur faisait que nous perdissions une bataille, toutes les deux nations nous tomberaient sur le corps, et qu'on se hasardait à voir entrer les Suédois dans la Saxe, comme le lieu d'où leur venaient leurs ennemis. L'opinion de Loewenhaupt fut semblable, et ils conclurent tous deux qu'il fallait désavouer Flemming, mais Auguste dit qu'il voulait lever le masque. On fit les apprêts de la guerre, et l'armée fut belle et brillante. Au printemps les troupes défilèrent en Pologne. Flemming avait mis le blocus devant Riga, en Livonie. Pendant tout ce temps, le Roi de Suède fit cette belle descente auprès de Copenhague, battit les Danois, se rembarqua, et arriva avec sa flotte et une armée victorieuse sur les côtes de la Livonie, mit pied à terre, et marcha à nous. Flemming leva le blocus, et repassa la Duna, pour attendre quelques troupes qui lui venaient à grandes journées. Mais le Roi de Suède, contre toute attente, passa la Duna. Flemming se laissa surprendre, et fut dispersé avec les Saxons. Auguste, qui venait avec un corps d'armée, les rencontra épars, et les rassembla auprès de Pinnehof; il choisit un terrain avantageux, et résolut d'y attendre le Roi de Suède. On fit une faute capitale, par l'avis de Flemming, qui fut de changer

d'ordre de bataille, en se mettant plus au large, espérant envelopper de tous côtés les Suédois. On mit les Saxons sur la droite, derrière un marais qui était guéable en quelques endroits, et Flemming prétendait battre les Suédois en détail, à mesure qu'ils passeraient. On avait mis dans une grande plaine, sur la gauche des Saxons, les Polonais, qui (à ce que j'ai toujours cru et crois encore) sont les plus belles et les plus mauvaises troupes qu'il y ait en Europe. Il y avait derrière les Polonais une chaîne d'étangs qui venaient jusque derrière les Saxons et faisaient un coin avec le marais qu'ils avaient devant eux. Le Roi de Suède marchait en trois colonnes, à égales distances, et, dès qu'il vint en présence, ces trois colonnes se formèrent en trois lignes; mais, ayant reconnu le marais qui était entre les Saxons et sa gauche, et jugeant bien qu'il leur serait difficile de venir à lui, et que ce n'était pas leur intention, il fit une contremarche à droite avec sa seconde et troisième ligne, de sorte qu'il débordait encore les Polonais. Il les fit attaquer en flanc, les culbuta d'abord les uns sur les autres, comme un jeu de cartes. Il longeait toujours entre la ligne suédoise et la chaîne d'étangs, dont le seigneur était dans le parti suédois (c'était le Castellan de Cracovie) et en avait fait percer les digues la nuit. Ils se renversèrent donc sur les Saxons, les rompirent, et les mirent en désordre. Le Roi de Suède poussait toujours sa pointe avec furie; le carnage fut horrible, et ce qui

ne fut pas étouffé ou noyé dans le marais, périt par le fer. Toute cette ordonnance fut faite sans demander l'avis à Steinau; aussi ne voulut-il rien faire ni dire pendant tout le temps de la bataille, et, quand on demandait ses ordres, il dit qu'il ignorait de tout, avait la jambe passée sous le cou de son cheval, et prenait du tabac. Lorsque tout fut culbuté, il tourna bride, et passa le marais avec quelques fuyards dont le nombre ne fut pas grand. Auguste, pendant l'affaire, fit ce qu'il put; mais il ne fut guère écouté, et, en voulant rallier un escadron de nos troupes et n'en pouvant venir à bout, piqué de rage et de colère, il distribua quelques coups d'épée; mais nos propres gens tirèrent sur lui. Flemming se fit tirer un coup de fusil, et voilà tout ce qu'il fit. Auguste perdit ainsi, ce jour-là, sa première bataille et une belle armée, sans qu'il ait eu la satisfaction de voir donner un coup de collier à ses troupes saxonnes, qui ne purent jamais en trouver l'occasion. On compte qu'Auguste ne put jamais rassembler que sept à huit mille hommes, de cinquante qu'ils étaient, parmi lesquels il y avait vingt mille Saxons des plus belles et des meilleures troupes qu'il y eût l'année d'auparavant sur le Rhin et en Hongrie.

Le comte de Loewenhaupt avait, dès le commencement de l'année, remercié le Roi, ne voulant pas servir contre son légitime maître. Flemming lui avait juré une haine éternelle, comme à la comtesse de Koenigsmark, ma mère, et cette haine a passé jusqu'à moi.

Le maréchal Steinau se retira aussi; il ne restait donc plus que Flemming à la tête des troupes. Il culbuta le chancelier; ainsi il se trouva en même temps à la tête du ministère, ce qui était le but où il désirait arriver, et où il s'est depuis si bien maintenu.

Nous perdîmes encore quelques batailles en Pologne, et fûmes absolument abandonnés des Polonais. Les Suédois entrèrent en Saxe, comme le chancelier et Loewenhaupt l'avaient prédit. Nous fîmes une grande faute en faisant la paix [1]). Auguste avait une belle armée victorieuse sur pied, par le gain de la bataille de Kalisch, où il commandait en personne; bataille complète si jamais il en fut, et où Auguste eut sa revanche, car il ne commanda, en personne, qu'à la première et à la dernière bataille, en cette guerre. On sait qu'il ne faut qu'un tel revers de fortune pour faire changer tout de face, et ce fut là l'inévitable terme de ce jeune héros dont les victorieuses armes avaient rempli jusqu'alors le Nord de carnage et de sang. Cette bataille fut pour les Suédois une fatale époque, car depuis ils ont toujours été écrasés, soit par nous, ou par les autres.

Le reste des Suédois était entré en Saxe, en petit nombre, accablé de misère, sans armes et sans chevaux; de sorte qu'ils se tenaient toujours ensemble et ne quit-

[1]) La paix fut signée le 14/24 septembre 1706, à Altranstaedt, près Leipzig, à l'insu du roi Auguste qui, en pure perte, gagna la bataille de Kalisch, en Pologne (29 octobre 1706).

taient leurs armes ni dans les lieux publics ni dans les églises.

Il est vrai qu'Auguste avait envoyé en Saxe deux de ses ministres avec carte blanche[1]) pour traiter de la paix avec le Roi de Suède, et qu'elle était presque conclue lors de la bataille de Kalisch; de sorte qu'il (Auguste) fit dire au maréchal de Reinschild[2]), qui commandait l'armée suédoise, qu'il croyait la paix faite entre son maître et lui, et que, s'il (le général suédois) pouvait se retirer ou éviter de donner bataille, il ferait bien; mais que, s'il restait, il (Auguste) serait obligé de le combattre, parce que le prince de Menzikoff était présent et qu'il en rendrait compte au Czar. Reinschild fit dire qu'il n'avait point d'ordre de se retirer du Roi, son maître, qu'il trouvait l'occasion trop belle, et se sentait honoré d'avoir un si grand Roi en tête; que ce serait le plus beau jour de sa vie et qu'il ferait son possible pour se rendre digne de sa présence.

Il arriva aux Suédois ce qui nous était arrivé à Pinnehof: ils furent absolument abandonnés des Polonais, et on les chargea ensuite, en flanc et en tête, et ils furent culbutés totalement. Nous n'avions que de la cavalerie et des dragons; et on fut obligé de leur faire mettre pied à terre pour forcer l'infanterie, qui, pendant le temps

[1]) Pfingsten et Imhof, auxquels on fit le procès pour cette malheureuse négociation.

[2]) Ce fut Mardefeld, et non pas Reinschild, qui commanda les Suédois à Kalisch.

qu'on poursuivait la cavalerie, s'environna de chariots et d'artillerie; ils se battirent comme des désespérés, bien avant dans la nuit. Le meurtre cessa, parce qu'on s'entre-tuait les uns les autres. Nous trouvâmes, le lendemain encore, le régiment de Joyeuse sous les armes, qui s'apprêtait à mourir en combattant. C'était un régiment français qui avait été à notre service, et qui passa du côté des Suédois avec drapeaux, officiers et tambours, le jour de l'affaire de Fraustadt. Le Roi leur fit grâce, parce qu'ils venaient de se battre en braves gens; il les reprit à son service, et les exhorta lui-même à le servir aussi bien qu'ils avaient servi les Suédois; que c'était là la reconnaissance qu'il leur demandait.

La nuit, Auguste resta sur le champ de bataille (parce qu'il avait suspendu le combat, comme je l'ai déjà dit), et il était assis avec ses généraux à l'entour d'un feu. Il arriva un homme qui ne l'aperçut pas et qui s'y mit aussi. Il était nu comme la main, avait la tête, les épaules et les bras tout tailladés de coups de sabre qui n'avaient pas percé bien avant. Il avait sur une de ses épaules une pertuisane, au bout de laquelle pertuisane il avait pendu un lièvre. Tout le monde se mit à rire, en voyant arriver cette figure; laquelle figure se mit dans une colère épouvantable. Le Roi lui demanda qui il était, et il dit, en radoucissant le ton, qu'il avait l'honneur d'être capitaine de dragons, depuis quelques années, à son service; qu'il s'appelait d'Escliniac, et qu'il était Gascon de

nation, mais non de profession, et qu'il avait ramassé cette pertuisane sur le champ de bataille pour se défendre, et le lièvre pour le manger; qu'il était venu à l'intention de le rôtir ou le griller auprès de ce feu, et qu'il ne croyait pas y trouver si bonne compagnie. Le Roi ordonna qu'on lui donnât des habits, et qu'on eût soin de lui. Le lendemain, le Roi se promena sur le champ de bataille; le valet de chambre de M. de Gersdorff, colonel d'un régiment de cuirassiers, qui cherchait le corps de son maître, le trouva parmi les morts. C'était un homme vieux, féroce et robuste. Le valet de chambre le retourna. Gersdorff avait un coup de sabre qui lui coupait les deux yeux, et deux coups de fusil à travers le corps; mais il vivait encore, et dit à son valet de chambre, lorsqu'il le retourna, avec une voix rauque: „qui est-ce qui trouble ma mort?“ Le valet de chambre se nomma. Gersdorff ne fit que lui demander: „qui a gagné la bataille?“ Le valet de chambre dit que c'était Auguste. „Je meurs content,“ dit-il, et expira en prononçant ces mots; cela se passa sous les yeux du Roi. Il le fit mettre dans son carrosse; on voulut le secourir, mais tout fut inutile.

Auguste, au lieu de marcher en Saxe, avec une armée victorieuse, soutenue de cinquante mille Moscovites qui le suivaient, s'en tint à la paix honteuse que ses ministres venaient de faire, qui le faisait renoncer à la Pologne et excluait le Czar de ce traité. Il le ratifia, et eut

grand tort; il est sûr que les Suédois étaient écrasés, mais la Providence ne le voulait point ainsi, et le temps de leur ruine n'était pas encore arrivé. Nous étions tous en Saxe, Suédois, Polonais et Saxons. Auguste était à Leipzig, et Charles XII à Altranstaedt, à deux lieues de là. Nous vivions tous pêle-mêle les uns avec les autres, de la meilleure amitié du monde; ma mère était à Leipzig, et je me souviens d'y avoir vu mylord duc de Marlborough, qui ne réussit point dans son expédition auprès du Roi de Suède. Il se jeta un froid entre lui et le comte Piper, premier ministre de ce prince, qui fit tout manquer. Quelque temps après arriva mylord Peterborough; il se fit présenter à ma mère, et devint, en peu de temps, si familier, qu'il ne sortait plus de la maison. On ne savait d'où venait cet homme ni ce qu'il voulait; il faisait le disgracié de sa cour; on le connaissait bien de réputation, mais il y avait quelque chose de si bizarre dans sa conduite, qu'on ne comprenait rien, et nos gros Allemands le jugeaient fou de leur pleine autorité et ne se mettaient pas autrement en peine de lui. Ma mère, qui avait plusieurs choses particulières à solliciter à la cour du Roi de Suède, et qui d'ailleurs, étant Suédoise, connaissait le ministre, allait souvent à Altranstaedt. Peterborough s'était fait donner la carte du pays, et c'était pourquoi il s'était attaché à elle. Quand ma mère allait au quartier du Roi de Suède, il lui donnait la main et l'attendait dans l'antichambre du comte Pi-

per, et quand elle sortait, et que le comte Piper la reconduisait, il prenait la parole, et lui disait les plus belles choses du monde, que l'autre avalait doux comme miel. Ma mère n'y fit pas d'abord attention, mais à la seconde entrevue elle remarqua que ses discours étaient tout autres que ceux qu'il tenait ordinairement à elle et aux autres femmes de la cour, et qu'il était encore en ce extravagant. Elle lui en dit deux mots en revenant, mais il se sauva en faisant des plaisanteries. Peterborough fut bientôt seul chez le comte Piper, et, en trois ou quatre conversations, il lui fit avaler la pilule. Il s'agissait d'envoyer le Roi de Suède courir (après?) les Moscovites et de le détourner du superbe dessein d'être l'arbitre du monde, de s'allier pour jamais à la France, de se faire un nom immortel, de se rendre plus grand que jamais en Allemagne en relevant le parti protestant. Toutes ces belles choses furent vendues pour cent mille ducats d'or que Peterborough eut l'adresse de faire prendre au comte Piper. Pour ne point perdre son affaire de vue, et avoir un prétexte de rester à la cour du Roi de Suède, il fit accroire qu'il voulait entrer à son service, se fit présenter, fit et dit beaucoup d'extravagances. C'était une vraie comédie de voir ce personnage déjà âgé, et qui avait joué un rôle dans le monde, habillé à la suédoise courir sur une rosse de vingt écus à travers les boues, après le Roi, dans toutes ses galopades. Il fit ce manége pendant tout le temps que le Roi de

Suède resta en Saxe, et l'accompagna jusque sur les frontières de Pologne; puis, le voyant embarqué pour tout de bon, il s'en retourna en Angleterre. Voilà, selon moi, le tour le plus souple qui se soit jamais fait, en fait de négociation; toute autre voie était impraticable, et M. Besenval[1]), ministre de France, qui était présent, fut bien surpris lorsqu'il vit tout d'un coup abandonner au Roi de Suède ses véritables intérêts et se tourner contre les Moscovites. Il vit bien, mais trop tard, qu'il avait été la dupe de l'intégrité de Piper et des extravagances de Peterborough. Il est digne de remarquer qu'un seul homme, par ses singeries et une somme très-modique, ait bouleversé des royaumes, et ait fait changer de face les affaires de l'univers. Piper a été puni, et, quoiqu'excessivement riche, le ciel lui avait donné une femme encore plus avare que lui, qui l'a laissé mourir de faim et de misère dans les prisons de Sibérie.

Lorsque les troupes suédoises sortirent de Saxe, et qu'elles étaient déjà sur la frontière, le Roi de Suède s'avisa d'aller prendre congé d'Auguste qui était à Dresde, place fortifiée, où la plus grande partie de notre infanterie était. Le Roi de Suède se présenta à la porte accompagné d'un seul officier. L'officier de garde lui demanda qui il était. Il se donna le nom de capitaine suédois. On le fit entrer, et lorsqu'il eut passé la porte, il piqua

[1]) Voyez sur le Baron de Besenval, ministre de France en Saxe (1707—1716), les *mémoires du baron* (Pierre-Victor) *de Besenval*. Paris 1821.

droit au palais, donna son cheval à tenir au premier venu dans la rue, et monta chez le Roi. Les gardes le reconnurent d'abord, mais il marcha si vite qu'on n'eut que le temps de lui enseigner l'appartement. Auguste fut assez surpris de sa visite, et Flemming fit une démarche digne de lui: il entra dans l'appartement du Roi, un moment après que le Roi de Suède y fut entré; et, comme ce Prince parlait à Auguste, Flemming lui fit signe de se saisir du Roi de Suède; mais Auguste secoua la tête, et le Roi de Suède, s'étant retourné brusquement, l'aperçut. Auguste, pour ne lui donner aucun soupçon, dit à Flemming de lui faire amener au plus vite un cheval. Le Roi de Suède, après une courte conversation, embrassa le Roi et sortit; Auguste monta à cheval, et l'accompagna à quelque distance de la ville; après quoi, ils se séparèrent. Il me semble que cette démarche du Roi de Suède est bien avantageuse pour Auguste, tant par la confiance qu'il a eue en lui, que par le bon usage qu'Auguste en a fait. Le Roi de Suède lui rendit le surlendemain la justice qu'il méritait, lorsqu'ayant rejoint ses troupes, et marchant à la tête d'une colonne, il vit le comte Piper, à ses côtés, rêveur, et, lui ayant demandé la raison, Piper lui dit qu'il songeait aux réflexions que faisaient actuellement Messieurs les Saxons de la sottise qu'ils avaient faite avant-hier: le Roi de Suède lui dit, en riant, qu'il s'était fié à sa bonne fortune et à la probité d'Auguste; qu'elle l'avait bien

servi, et qu'il avait aperçu un moment qui n'était pas bien net. Mais laissons aller le Roi des Goths s'égarer dans les déserts de la Moscovie; assez d'historiens l'y ont suivi, aussi bien que dans la guerre de Pologne. Mais ils ne parlent que par conjectures; les faits que je viens de rapporter ici en sont une preuve; ils me paraissent intéressants, et ils sont pourtant omis par pure ignorance.

Quelque temps avant le départ des Suédois de la Saxe, on me fit partir pour la Hollande; j'avais pour gouverneur le baron de Lorme, et d'Alençon, pour sous-gouverneur. Mais j'étais si dissipé qu'il n'était pas possible de m'apprendre quelque chose; on crut qu'en me faisant changer de climat et d'habitudes, mon génie se changerait. On me fit partir avec mes deux gouverneurs et un valet de chambre, qui, à le voir seulement, faisait tomber en syncope. Nous partîmes, au commencement de l'année 1707 [1]), et nous arrivâmes à la Haye. On se donna d'abord tous les soins imaginables pour m'instruire, sans en pouvoir venir à bout. Je me souviens que mes deux gouverneurs se proposèrent un jour, l'un et l'autre, de faire faire une machine de fer pour me resserrer le crâne, assurant qu'il était entr'ouvert, et que c'était la cause physique de mon peu de conception. Quoiqu'il en soit, il y avait des choses que j'apprenais

[1]) Maurice parle de son second voyage en Hollande; il y alla une première fois, en 1704.

assez aisément, comme les exercices, les mathématiques; pour la lecture, il fallut y renoncer, et lorsque j'étudiais dans un livre et qu'on me demandait où j'en étais, ou ce que j'avais lu, je n'en savais jamais un mot. Pour l'arithmétique, c'était la même chose, quand il fallait chiffrer sur le papier; mais quand on me laissait calculer de la tête, il n'y avait point de chaînes que je ne débrouillasse plus vite que les autres sur le papier. J'étais positivement comme le valet du diable, qui fait ce qu'on ne lui demande pas, et j'appris parfaitement le hollandais, sans qu'on me l'eût enseigné, en moins de six mois de temps. Mon gouverneur rendit compte du progrès de mes études, et dit qu'il renonçait à m'apprendre quelque chose; qu'il y avait en moi une complication de stupidité et de légèreté qu'il ne pouvait résoudre. Un nommé Schelle, depuis professeur à Leipzig, m'entreprit et on me l'envoya pour précepteur. Nous fûmes d'abord les meilleurs amis du monde, et il m'apprit, en un an et demi, le latin, l'histoire civile et ecclésiastique, et le tout, comme à un perroquet, car dès la deuxième et troisième leçon il renonça à m'apprendre à lire comme les autres. Je l'ai appris depuis tout seul et pour ainsi dire du jour au lendemain.

A la fin de l'année 1708 on me ramena en Saxe, et, le 5 de janvier de l'année 1709, M. de Schulenburg entra dans ma chambre, et me dit de la part du Roi qu'il me destinait au militaire, que je devais aller le remercier,

et que nous partirions le lendemain; que mon équipage était tout fait, et que, de mes gens, il ne m'était permis de prendre que mon valet de chambre. J'étais enchanté de toutes ces choses, surtout de n'avoir plus de gouverneur. M. de Schulenburg m'avait fait faire un uniforme de soldat, que l'on me mit sur le corps avec un grand ceinturon et une grande épée, des guêtres à la Saxonne, et, dans cet équipage, il me mena baiser la main du Roi. Je dînai avec lui, et on me fit beaucoup boire à sa santé. Je savais la géométrie, et je dessinais assez joliment. On vint à parler des plans que j'avais levés, et le Roi dit à M. de Schulenburg que tous ceux qu'il lui enverrait fussent faits de ma main. „Je veux“ — continua-t-il — „que vous me secouiez ce drôle comme il faut et sans aucune considération, cela le rendra dur au mal. Commencez, Monsieur, par le faire marcher à pied du rendez-vous jusqu'en Flandre.“ La proposition ne laissa pas de m'étonner, mais je n'osais rien dire. Schulenburg répondit pour moi des choses qu'assurément je ne pensais pas: que mon unique désir était que mes forces pussent répondre à mon zèle, et m'attira d'autres choses dans ce goût-là qui, malgré ma bonne volonté, ne me plaisaient pas trop, surtout de marcher à pied. Je trouvais plus joli d'être dans la cavalerie; j'en fis la proposition, mais je fus rembarré, pour m'apprendre à parler. Le Roi dit à Schulenburg: „Au moins, Monsieur, je ne veux absolument pas que vous souffriez que

dans la marche l'on porte ses armes; il a les épaules assez larges pour les porter lui-même, et surtout qu'il ne paye point de garde, à moins qu'il ne soit malade et bien malade." J'ouvris les oreilles, et je trouvai que le Roi, que j'avais toujours trouvé si doux, parlait comme un Arabe ce jour-là; mais quand je songeai que je n'avais plus de gouverneur, j'oubliai tout, et j'étais persuadé qu'il n'y avait rien au-dessus [1]). J'employai le reste du jour à faire des adieux, et je partis le lendemain, de grand matin, dans le carrosse de mon général. Je quittai Dresde avec beaucoup de plaisir. La séparation entre mon gouverneur et moi fut pourtant tendre, car je ne laissai pas de l'aimer. C'était M. de Destesto; le baron de Lorme m'avait quitté en Hollande, pour aller remplacer le ministre du Roi en Angleterre. M. Destesto [2]) était conseiller d'État, ainsi il ne put point me suivre. Ce fut le 6 de janvier que nous partîmes. Nous fûmes coucher à Salbitz, chez M. Benkendorf (?); le lendemain, à Leipzig, où nous restâmes huit jours. Mon petit équipage vint m'y joindre; le Roi avait eu la bonté de l'ordonner; il consistait en quatre petits chevaux de main tous harnachés; une berline à six, et douze mulets; des valets à proportion, un écuyer et, à la suite de tout cela, un gouverneur, sous le titre de gentilhomme, qui me dé-

[1]) Maurice veut dire: *qu'il n'y avait pas de félicité plus grande.*

[2]) *Cramer,* Denkwürdigkeiten der Gräfin Maria Aurora Koenigsmark (Leipzig 1836), publie une lettre dans laquelle le nom de ce gouverneur est écrit *Desbordes.*

plaisait fort. C'était le frère du dernier, il se nommait comme lui. Le 15, mon équipage fut coucher au rendez-vous à Lutzen, à 2 lieues de Leipzig. Nous y fûmes le lendemain. M. de Schulenburg en fit la revue. On me mit un fusil sur le corps dans la (tente du) colonel du premier bataillon, et on me fit jurer à l'enseigne. M. Schulenburg était appuyé sur la pierre qu'on a mis à l'endroit où Gustave-Adolphe fut tué, et il me dit, en m'embrassant, après que j'eus fait serment: „Monsieur, je souhaite que ce lieu vous soit aussi propice que j'en tire un heureux augure, et que le génie du grand homme qui a expiré ici passe sur vous; que sa douceur, sa sévérité et sa justice vous guident dans toutes vos actions; soyez aussi soumis à obéir que sévère à commander; ne pardonnez jamais par amitié ou par considération; dans les moindres fautes, que l'exemple du sévère *Magnus*[1]) vous soit toujours présent; ayez des moeurs irréprochables, et vous commanderez aux hommes; voilà la base et les fondements inébranlables de notre métier. Les autres qualités qui élèvent au sublime sont des dons de la nature et de l'expérience.“

Je répondis que j'acceptais l'augure, et que je profiterais de ses leçons; il m'embrassa une seconde fois, et je rentrai dans mon rang. Le soir Schulenburg me prêta ses officiers, et je donnai un souper de cent couverts. Nous étions au nombre de quatre mille hommes

[1]) *Gustavus Adolphus Magnus.*

d'infanterie et quatre bataillons de mille dragons et de mille cuirassiers. Nous partîmes, le lendemain, 16, pour la Flandre .... La légion se sépara, et notre bataillon fut coucher à Gross-Dobretz; le 17, nous remarchâmes. J'étais constamment à pied; M. de Beust, mon colonel, quoique déjà âgé, me tenait compagnie, à pied, avec quelques autres officiers, et, pour m'amuser, ils firent venir une cornemuse et deux soldats vandales à la tête du bataillon qui chantaient des chansons grivoises. Les autres soldats les apprirent bientôt, de sorte qu'au bout de quelque temps, quand ils en commençaient une, tout le bataillon entonnait, et jamais je n'ai depuis fait des marches si gaies; aussi ne nous déserta-t-il pas un homme. Heureusement pour moi, il gelait: ainsi les boues étaient dures; je ne pus pourtant résister; mes pieds s'écorchèrent dans vingt endroits; mon fusil m'avait abîmé les épaules, et on fut obligé de me permettre de monter à cheval pour quelques jours. Les soldats me honnissaient, et, dès qu'il fut possible, je marchais.

M. de Schulenburg était resté en arrière pour quelques affaires; il nous rejoignit auprès de Wolfenbuttel, et je fus dîner avec lui chez le vieux Duc Antoine-Ulrich, qui me fit amitié. De là nous fûmes à Hannovre, où, malgré l'aventure de mon oncle, je fus bien reçu. Je soupai le même soir avec l'Electeur, Roi d'Angleterre à présent.

Cette aventure mérite une place ici; aussi bien n'ai-je pas (encore) parlé des Koenigsmark. Je ne me suis jamais avisé de lire leur généalogie, et je dirai seulement que le grand-père de ma mère était le fameux Koenigsmark qui, après la mort de Gustave-Adolphe, déballa (?) l'Allemagne, prit Prague, réunit le pays de Brême à la couronne de Suède, etc.

Son fils était le maréchal Koenigsmark, qui remercia le Roi Charles XI (de Suède) lors de la réduction des terres en Livonie. Son père lui avait laissé des biens immenses, qu'il s'était acquis par les droits de la guerre pour lors, et le fils s'en servit pour lever un corps d'armée en Allemagne, l'amena chez les Vénitiens, nettoya toute la côte de la Dalmatie, remonta bien haut dans l'Archipel, conquit la Morée et le Péloponèse en deux années, et y mourut, plusieurs disent empoisonné par les Vénitiens, parce qu'il avait une armée sur pied et qu'il demandait de grosses sommes. Quoi qu'il en soit, on lui éleva une statue après sa mort, et elle subsiste encore dans Venise. Il laissa deux filles et deux fils: l'aîné eut le même sort que son père, en Morée, et mourut avec lui; le second et le dernier de la famille périt à Hannovre, comme je vais le dire. Il laissa deux soeurs: l'une épouse du comte de Loewenhaupt, et l'autre, qui est ma mère, porte encore le nom de la famille. La Reine d'Angleterre d'à présent, épouse de George, est fille du défunt Duc de Celle, George-Guil-

laume [1]). Le comte de Koenigsmark avait été élevé dans cette cour, et, dès leur enfance, le comte et la princesse avaient eu l'un pour l'autre une tendre amitié; avec l'âge elle devint une passion réglée. Leur bonheur ne fut pas long. La princesse fut destinée au prince électoral de Hannovre, et bientôt envoyée. La séparation fut cruelle; mais il fallut obéir. La princesse fut conduite à Hannovre, et mariée dans la chapelle du palais. Le comte, déguisé, eut l'imprudence de se présenter à ses yeux, comme elle s'avançait vers l'autel; sa vue lui causa de la confusion, et son embarras fut si grand que tout le monde s'en aperçut. Elle fit semblant de se trouver mal, pour avoir le temps de se remettre. Mademoiselle Knesebeck, une des demoiselles d'honneur et, de plus, sa confidente, avait reconnu le comte, s'approcha de lui, dans le tumulte que cet accident causait, pour le persuader de se retirer. Il était si troublé qu'il ne savait ce qu'il faisait; il sortit, sans rien répondre à Mademoiselle Knesebeck, prit la poste, et s'enfuit droit en Suède, pour se renfermer dans son château. Cette aventure n'eut aucune suite; le comte, après avoir fait ses réflexions, sortit de ces rochers, et retourna à Hannovre, se présenta à la cour, fut bien reçu, et obtint une compagnie dans les gardes du corps.

[1]) Sophie-Dorothée de Brunsvic-Lunebourg (la *duchesse d'Ahlden*), femme de George I., mère de George II de Grande-Bretagne et d'Irlande, aïeule des dynasties d'Angleterre, de Prusse et de Russie, mourut le 13 novembre 1726, âgée de soixante ans, après une captivité de trente-deux années.

Son commerce avec la princesse recommença, et n'aurait pas été découvert, si la comtesse de Platen n'était devenue amoureuse de lui. Elle était maîtresse de l'Electeur, et c'était une de ces femmes hardies, entreprenantes et implacables ennemies, dont les passions n'avaient aucune borne; adroite et dans un âge qui donne la force aux vices et aux vertus, avec cela maîtresse absolue de l'esprit et du coeur de l'Electeur, la comtesse fit d'abord toutes les avances au comte de Koenigsmark; mais il avait trop d'amour, et trop peu d'expérience pour y répondre, et pour juger qu'il est dangereux d'offenser une femme de ce caractère, et que ces sortes d'outrages ne se pardonnent jamais. La comtesse jeta d'abord ses jaloux soupçons sur tout le monde; ils s'arrêtèrent enfin sur la princesse électorale. Les espions firent leurs diligences, et découvrirent bientôt que le comte voyait la princesse en particulier. Il n'en fallut pas davantage. La comtesse de Platen ne songea plus qu'aux moyens de les perdre tous deux. Elle peignit avec toutes les couleurs les plus noires le crime à l'Electeur, et la chose fut avérée. L'Electeur était un prince doux, humain, qui aimait la tranquillité et craignait l'éclat. Outre cela il aimait le comte de Koenigsmark personnellement, et la comtesse eut beau faire, elle ne put jamais porter l'Electeur à aucune violence. Il se contenta de lui ordonner de le suivre à la campagne, où, l'ayant tiré en particulier, il lui dit: „Comte, je sais tout; voilà une lettre pour le prince

Auguste (de Saxe); partez; quand vous serez en Hongrie, vous demanderez votre congé; il vous aime; votre beau-frère est à son service; vous serez bien. Adieu; souvenez-vous de l'amitié que je vous fais.“ Il le quitta là-dessus, et n'en dit pas davantage. Le comte fut consterné, et vit bien qu'il fallait partir. Auguste était pour lors le cadet de la maison de Saxe, et commandait les armées de l'Empereur en Hongrie. Le comte de Koenigsmark le joignit à Peterwardein, et lui fit tout le détail de son désastre. Auguste le reçut bien, et le fit son aide-de-camp. Le comte pourtant était toujours rêveur, et il lui arriva une singularité que je ne dois pas omettre. Il y avait une espèce de fou nommé Mey, qui se mêlait de dire la bonne aventure et qui suivait la cour d'Auguste. Le comte, en se promenant une fois, lui passa la main sous le nez, en lui disant: „quand verrai-je ma maîtresse?“ Mey la prit, et, l'ayant regardée un moment, la referma, et lui dit: „Tu la verras, et puis: *Amen!* ... Mais tu auras le temps de songer à ce que te dit Mey aujourd'hui. Mon pauvre comte, il y a longtemps que je vous plains; mais tel est votre sort; nul ne peut éviter sa destinée.“ La campagne finie, Auguste s'en retourna à Vienne, et de là en Saxe. Koenigsmark le suivit, et lui demanda la permission d'aller faire un tour à Hannovre. Auguste ne voulait point le permettre, mais il allégua tant de raisons qu'il y consentit. La véritable (raison) pourtant était le ruban d'un bouquet que la princesse

avait mis pour prix à une course de bague, qu'il avait gagné, et qu'il avait laissé à Hannovre, attaché au bout de son étendard, lors de son départ. Telle fut la raison de ce beau voyage. Au départ du comte, l'étendard avait été porté chez son lieutenant, de là chez le successeur du comte, qui était le comte de Platen, parent de la comtesse de même nom. Koenigsmark fit mettre pied à terre chez lui. L'autre fut assez surpris de le voir. Après les premières honnêtetés, le comte de Koenigsmark redemanda son ruban; le comte de Platen assura qu'il avait été obligé de le remettre à la comtesse. Koenigsmark le pria de lui aller dire que, pour tout le mal qu'elle lui avait fait, il ne lui demandait que ce ruban; mais que, si elle ne le lui renvoyait sur-le-champ, elle pouvait compter qu'elle n'était pas en sûreté entre le bras de l'Electeur. M. de Platen promit de s'acquitter de cette commission, et fut la rendre fidèlement à la comtesse de Platen. Elle fut charmée de tenir une seconde fois Koenigsmark, et elle le remit d'un moment à l'autre pour ajuster son affaire. Koenigsmark cependant se tenait caché, et la comtesse de Platen fut se plaindre d'abord à l'Electeur des ménaces qu'on lui faisait. L'Electeur fut piqué au vif de la hardiesse du comte, et promit d'abord tout; mais, bientôt après, ayant fait ses réflexions, il trouva que cette affaire était d'une conséquence terrible, qu'elle ferait un grand éclat, et que les bienséances en seraient blessées; qu'Auguste, qui

était devenu Electeur par la mort de Jean-George IV, son frère, vengerait Koenigsmark. La comtesse se lamenta fort, et dit qu'elle voulait se retirer de la cour. La tendresse de l'Electeur reparut sur-le-champ, et elle, profitant de ce moment, lui fit espérer qu'on n'en saurait rien. Il consentit à tout, et, par cette faiblesse, se fit des malheurs dont il n'a point vu la fin, et dont sa postérité aura longtemps des inquiétudes.

Voici comme la comtesse s'y prit pour exécuter son dessein. Elle avait fait venir d'Italie deux *bravi*, apparemment pour quelques assassinats. Le hasard fut qu'ils se trouvèrent encore présents lorsque le comte arriva. Elle fit encore choix de deux chasseurs à elle et du fourrier de la cour, pour avoir l'entrée au château. Il fut arrêté qu'il irait le jour même dans une salle basse au bas du petit escalier de la princesse, et, quand il verrait entrer le comte de Koenigsmark, il se jetterait sur lui, l'empêcherait de crier, et le mènerait dans un endroit du château qui s'appelle le laboratoire. Cet ordre fut donné en présence de l'Electeur. Les deux Italiens, qui ne savaient pas un mot d'allemand, reçurent le leur en particulier de la comtesse, qui leur ordonna d'assassiner le comte. Sa femme de chambre leur proposa la collation, et les empoisonna tous deux. Il restaient encore deux difficultés, l'une d'éloigner le prince Electoral, à cause de la quantité de domestiques qui allaient et qui venaient. L'Electeur le fit appeler, et lui dit qu'il lui

ferait un sensible plaisir d'aller ce soir souper et coucher à la campagne; lui indiqua les personnes qu'il devait prendre avec lui et lui, recommanda de ne pas dire qu'il l'avait souhaité. Le prince Electoral crut que l'Electeur voulait profiter de l'absence de quelques maris qu'il jugeait dans le nombre de ceux qu'il devait amener avec lui, et ne s'en mit pas autrement en peine. Il restait encore une difficulté. C'était de faire donner le comte dans le piége. On ne pouvait jeter les yeux que sur Mademoiselle de Knesebeck, qui avait été dans la confidence de la princesse Electorale, comme je l'ai déjà dit. La comtesse de Platen imagina qu'il fallait mander Mademoiselle de Knesebeck au nom de Mademoiselle Dillon, fille d'honneur de l'Electrice et son amie, que lui Electeur se trouverait dans la galerie par où elle devait passer, et qu'il enverrait sur-le-champ chez elle, accompagné de quelqu'un de confiance. Cela fut exécuté ainsi que projeté. Mademoiselle de Knesebeck rencontra l'Electeur, qui lui dit d'aller chez la comtesse; elle obéit, et entra en tremblant. La comtesse la fit asseoir, et lui dit de la part de l'Electeur de faire ce qu'elle lui ordonnerait. La pauvre fille voulut s'excuser, lorsque la comtesse lui présenta une lettre à copier; mais la comtesse lui dit que, si elle n'obéissait sur-le-champ, sa perte était inévitable, et qu'on la mènerait en lieu d'où elle ne verrait pas la fin du jour, qu'il fallait obéir ou mourir. La Knesebeck écrivit demi-morte ce qui suit:

„Monsieur le comte, ma Princesse désire de vous voir. Elle ne peut vous écrire, s'étant brûlé la main, et m'a ordonné de vous faire savoir que vous pouvez vous rendre ce soir chez elle, par le petit escalier, comme autrefois. Elle me paraît inquiète de votre silence. Adieu; tirez bientôt de doute la plus aimable princesse du monde.“

On fit rendre la lettre au comte par un homme supposé. Koenigsmark, amoureux, ne vit devant les yeux que sa bonne fortune. Pour Mademoiselle de Knesebeck, elle fut gardée à vue ce jour-là, puis transférée au château de ......

Le comte attendit avec impatience la nuit, et ne put l'attendre, car il se mit en marche sur la brune. Le fourrier de la cour n'avait pu s'imaginer qu'il dût arriver sitôt; ainsi le comte entra avant qu'il fût venu, monta le petit escalier, et trouva la princesse seule dans son appartement. Elle fut d'abord fort surprise de le voir, ne sachant pas qu'il fût arrivé; elle lui en fit quelques reproches. Le comte, bien plus surpris qu'elle, lui parla de la lettre de Mademoiselle de Knesebeck, et la lui montra. La princesse, l'ayant lue, s'écria qu'il était perdu, que c'était un tour de la comtesse de Platen, pour la faire surprendre avec lui par le prince Electoral, que son voyage à la campagne n'était qu'une feinte; que, si ses soupçons étaient faux, elle l'en avertirait, dès qu'elle aurait vu Mademoiselle de Knesebeck. Koenigsmark

descendit le petit escalier au plus vite, et, comme il entra dans la petite salle, il fut tout d'un coup attaqué par le fourrier et ses quatre satellites, qui le guettaient pour le voir entrer. Ils l'auraient laissé sortir, s'ils ne l'avaient reconnu à la lueur d'une lanterne qui pendait à la porte. Le comte se défendit vigoureusement; le fourrier lui disait toujours à voix basse: „ne vous défendez point, nous ne voulons vous faire aucun mal;“ mais il se battait comme un désespéré. Le combat fut long; les deux chasseurs allemands de la comtesse Platen y furent tués, un des *bravi* aussi. Le fourrier, homme vigoureux et robuste, reçut deux légères blessures qui ne lui firent rien; il ne perdit point la tramontane, et, voyant que cela allait mal, il jeta son épée, et ramassa le manteau que le comte avait laissé tomber. Koenigsmark, voyant quitter prise au fourrier, sortit du coin où il s'était acculé, pour charger l'Italien qu'il avait en tête, et pour se sauver, ce qui donna le temps au fourrier de lui jeter par derrière son manteau sur la tête. L'Italien, dans ce moment-là, passa au comte l'épée au travers du corps, comme le fourrier le tenait embrassé dans son manteau; il tomba par terre, sans connaissance. Sur ces entrefaites, la princesse Electorale descendit; elle avait un petit chien qui, entendant quelque chose, aboyait toujours à la porte par où le comte était sorti. La princesse l'ouvrit, pour voir ce que c'était; le chien descendit l'escalier, et s'arrêta au bas en faisant toujours grand

bruit. Elle voulait voir ce que ce pouvait être, et, en entrant dans la petite salle, elle vit deux hommes qui faisaient leurs efforts pour emporter le comte. Elle voulut s'avancer, dire ou faire quelque chose, mais elle fut si fort saisie qu'elle n'en n'eut pas la force; elle poussa un cri sourd, et voulut remonter l'escalier; mais elle donna du pied contre un de ces corps morts, ce qui la fit tomber, et elle resta évanouie. Le fourrier et l'Italien la prirent, et la rapportèrent dans son appartement, la mirent sur un lit de repos, ressortirent, et fermèrent la porte à double tour sur eux, pour ne plus être inquiétés. Ils emportèrent le comte dans l'appartement souterrain qui lui était destiné; ils firent ensuite porter les deux chasseurs et l'Italien mort dans une cave, où ils les enterrèrent. Celui qui restait fut occupé une partie de la nuit à nettoyer la petite salle, pour qu'on ne vît pas le lendemain les marques du meurtre. Ensuite le fourrier alla rendre compte de son expédition à l'Electeur, et s'excusa fort de ce qu'il croyait que le comte était tué; que c'était l'Italien qui avait fait le coup, lorsqu'il tenait Koenigsmark embrassé dans son manteau; que, lorsqu'il était remonté pour emporter les autres, il lui en avait fait des reproches, et que l'Italien lui avait demandé d'un air tout étonné s'il n'avait pas eu ordre de l'*ammazzare*, que, pour lui et son camarade mort, la comtesse de Platen leur avait expressément dit d'*ammazzare* [1]). L'Elec-

[1]) Le manuscrit a: *Dan cozār*, ce qui ne donne pas de sens; le co-

teur ne fit aucune attention au discours du fourrier; son coeur n'était pas accoutumé au crime, et il était très ému. Mais laissons là l'Electeur avec ses inquiétudes, et revenons à la princesse, que j'ai laissée évanouie sur son lit de repos; elle était revenue, mais restait comme immobile dans une profonde rêverie. Ses femmes, voyant qu'elle ne sonnait point, entrèrent à la fin. La princesse ne dit pas le mot, on la déshabilla, et on la mit au lit; ses femmes se retirèrent: étonnées surtout de voir du sang partout sur ses habits, elles se regardaient les unes les autres sans rien dire. Le lendemain, la princesse se leva de bonne heure, et se fit habiller, et parut à ses gens avec cet air de courage que donne le malheur aux grandes âmes; elle fit prier l'Electeur et le Prince, son époux, de passer chez elle. L'Electeur l'avait fait revenir de la campagne dès le matin, et l'avait prévenu de ce qui venait d'arriver. Le prince Electoral était si fort agité de différentes idées, qu'il ne savait où il était; il suivit l'Electeur chez la princesse, sans savoir ce qu'il dirait. Ils arrivèrent ensemble, et, après un moment de silence, la princesse prit la parole, et leur parla ainsi: „Je n'ai que deux mots à vous dire, et je ne m'abaisserai point à vous persuader de mon innocence; je suis cou-

piste n'a pas toujours réussi à déchiffrer l'écriture de Maurice; le sens de la phrase semble exiger la répétition du mot *ammazzare* (assommer), puisque *accozzare* (accoster, rencontrer) serait trop faible. Le spadassin veut faire accroire qu'il a reçu l'ordre de tuer le comte, et s'étonne de voir son compère, le fourrier, dans des dispositions moins sanguinaires.

pable; mais c'est d'avoir manqué de foi au comte de Koenigsmark, par une très lâche obéissance. J'aimais Koenigsmark avant d'avoir eu l'ordre de vous obéir, prince; ma faute est de l'avoir reçu; j'en sens toute l'horreur, et le reste de ma vie m'acquittera de ce que je dois à mes remords et à ma mémoire; c'est moi qui suis cause de sa mort; c'est à moi de la venger; attendez-vous donc à toutes les horreurs que la vengeance peut inspirer."

L'Electeur lui dit de modérer ses transports; qu'on n'avait jamais songé à elle, et pourquoi elle voulait se rendre coupable dans le monde; que ç'avait été des raisons d'État qui avaient été cause qu'on avait arrêté le comte; qu'il n'avait point donné l'ordre de le tuer; que c'était un malheur, et qu'elle devait songer à bien vivre désormais avec le prince Electoral.

„Monsieur," lui dit-elle, en l'interrompant, „je ne recevrai jamais entre mes bras l'assassin de Koenigsmark que pour le poignarder, et si je suis encore vivante dans le moment présent, ce n'est que pour le venger."

L'Electeur vit bien qu'il n'y avait rien à faire; il sortit de son appartement, et fit signe au prince de le suivre, qui ne se le fit pas dire deux fois. Ils conférèrent ensemble de ce qu'il y avait à faire. Le chirurgien de l'Electeur qui avait pansé le comte de ses blessures fit son rapport, dit qu'il avait trois coups d'épée, mais qu'il n'y en avait qu'un de dangereux, et ils jugèrent

à-propos, pour apaiser la princesse, de lui faire savoir, sous main, que le comte n'était pas mort. Il était impossible que cette affaire fût étouffée. L'Italien qui restait, après avoir achevé sa besogne, fut vers minuit chez lui. C'était dans un cabaret de la ville. Il se coucha; mais, quelque temps après, il se réveilla, et demanda à deux étrangers qu'on avait mis coucher cette nuit dans sa chambre, et qui parlaient un peu italien, d'appeler l'hôte de la maison. L'hôte monta; il lui demanda un confesseur; l'hôte lui dit qu'il n'y avait point de prêtre catholique à Hannovre. L'Italien se plaignit, et dit qu'il était empoisonné, dit que c'était la comtesse de Platen, pria Dieu de faire grâce à son camarade mort, et à lui de leurs derniers crimes, et expira. Les deux étrangers en parlèrent le lendemain à leurs connaissances, et celles-là à d'autres; ainsi la nouvelle fut bientôt sue. Ces deux hommes pourtant, ayant fait réflexion à leur imprudence, se sauvèrent au plus vite. Les gens qui voulaient être instruits de cette affaire envoyèrent au cabaret; mais l'hôte ne put rien affirmer que la mort de l'Italien, et comme les auteurs de la nouvelle ne se trouvèrent point, elle resta douteuse. On murmurait pourtant partout de cette action. Les derniers mots de l'Italien, les chasseurs disparus, le fourrier blessé, et les gens du comte de Koenigsmark, qui couraient partout pour savoir des nouvelles de leur maître, avaient de quoi inquiéter la comtesse de Platen. Elle vit bien que, sans un nouvel

événement qui attirât l'attention du public, l'opprobre de cette affaire retomberait sur elle. Le comte n'était pas mort; sa vie lui réservait un cruel ennemi, et elle fit le projet de le faire mourir assez publiquement, pour que l'Electeur seul parût aux yeux de tout le monde chargé de sa mort. Laissons pour un moment la comtesse dans cette occupation. Dans les premiers jours de la détention du comte de Koenigsmark, un gentilhomme à lui trouva moyen de savoir qu'il était arrêté et vivait encore. Il partit sur-le-champ pour Dresde, et apporta la nouvelle de cet accident à ses soeurs et à son beau-frère; le comte de Loewenhaupt en informa d'abord le Roi Auguste, et lui demanda la permission d'aller solliciter pour Koenigsmark à Hannovre. Le Roi y consentit, et voulut bien, pour rendre la chose plus grave, lui donner des lettres de créance. Le comte partit le jour même pour Hannovre, et fit diligence. Lorsqu'il arriva, il ne trouva personne à qui il pût s'adresser. Ministres, secrétaires, cour, princes, tout avait déserté la ville. L'Electeur d'un côté, l'Electrice de l'autre, le prince Electoral du sien, et il paraissait que tout le monde s'était retiré de la cour et de la ville pour pouvoir affecter de l'ignorance sur un cas si délicat. Dans toutes ces horreurs la tête avait absolument tourné à l'Electeur, et la comtesse de Platen, qui ne perdit pas un moment son affaire de vue, lui faisait entasser sottise sur sottise, pour le mettre au point de ne pouvoir plus reculer; entre

autres choses, elle fit amener sous bonne garde la princesse Electorale à . . . . D'un autre côté, elle avait gagné des gens dans le conseil de l'Electeur, qui la craignaient, et qui connaissaient les faiblesses de l'Electeur; elle les retint exprès auprès de sa personne; enfin le pauvre prince, réduit à un état pitoyable, fut aisément persuadé par la comtesse qu'il fallait assembler son conseil; qu'une telle démarche le laverait absolument des soupçons du public, et mettrait son esprit en repos. — Le conseil fut assemblé. On exagéra d'abord l'état où l'on se trouvait, qui à la vérité était très triste; puis on dit, que retenir le comte en prison était une chose impraticable; que le ministre de Pologne le réclamait avec vivacité; qu'Auguste en avait envoyé un [1]) à la cour de Vienne, d'où il en allait venir incessamment un autre; qu'il fallait à la fin répondre; que le relâcher ou le remettre au ministre d'Auguste serait un affront éternel; que, le comte mort, ni parents ni amis ne se remueraient; qu'il ne fallait pas en avoir le démenti; que la mort du comte le justifierait absolument dans l'esprit de sa cour et du monde; qu'il ne fallait que du mystère pour en imposer au public, qui trouverait bientôt des raisons véritables ou fausses pour le condamner, et qu'il n'y avait qu'à aller son train sans rien dire: que c'était le droit des souverains. Tel fut le résultat de ce conseil. La question n'était plus que de quel genre de mort on se

[1]) C'est-à-dire: *un ministre.*

servirait, et il fut arrêté que le comte de Koenigsmark serait empoisonné le plus secrètement que faire se pourrait; comme je le dirai dans son lieu, quand j'aurai auparavant parlé du comte de Loewenhaupt, et de la manoeuvre qu'il fit, pendant qu'on faisait toutes ces allées et venues. Il (Loewenhaupt) avait des espions partout, pour savoir ce qui se disait et ce qui se faisait; et comme il jugea par les circonstances que le comte de Koenigsmark ne s'en tirerait pas bien de cette affaire, il résolut de se mettre en état de le sauver, par adresse ou par force. Il augmenta pour cet effet son train, et fit venir plusieurs officiers de Saxe qui lui étaient attachés. Il y avait un chasseur du comte de Koenigsmark, nommé Ziegler, qui était homme alerte, et dont le comte deLoewenhaupt se servait, sous diverses formes, pour savoir ce qui se passait. Ziegler fit si bien, qu'il eut habitude avec la femme du fourrier dont j'ai parlé ci-devant. Il sut d'elle le détail exact de toute l'aventure, et l'endroit où était retenu le comte de Koenigsmark; de plus, il vola à cette femme un passe-partout du château. Loewenhaupt fut bien aise de toutes ces découvertes, et, voyant les circonstances si favorables, et ayant été d'ailleurs informé du résultat du conseil, il résolut d'exécuter son projet. J'ai déjà dit que tout le monde avait abandonné la cour et s'était retiré à la campagne, de sorte que le château était désert; qu'il n'y avait qu'une douzaine de Suisses qui y faisaient la

garde. L'affaire était délicate. Enlever un prisonnier d'État hors du palais d'un souverain n'était pas peu de chose. Le comte de Loewenhaupt pourtant l'entreprit, en prenant le mieux qu'il put ses précautions, pour ne pas avérer une démarche aussi hardie. Voici comment il s'y prit. On fait le premier prêche en Allemagne, chez les protestants, à quatre heures du matin. On était en hiver, de sorte que les nuits étaient fort longues. Le comte de Loewenhaupt fit semblant, le dimanche, 15 du mois de février 1695, d'aller au prêche du matin, rassembla tout son monde, et sortit à pied de la maison. Plusieurs gens passaient au travers de la cour du château pour se rendre à cette église, et le comte prit le même chemin; mais il s'arrêta dans une petite rue au coin du château, et laissa filer ses gens un à un dans le château, leur ayant donné rendez-vous dans la grande galerie, du côté des appartements neufs. Le comte y arriva le dernier, et ses gens ne savaient à quoi cette cérémonie aboutirait, lorsqu'il en prit la plus grosse partie et leur dit d'aller au dehors à la porte du château, de se disputer ensemble, et de mettre l'épée à la main; que les Suisses ne manqueraient pas d'accourir pour les séparer, et qu'alors ils devaient les charger, mais si mollement que le combat pût durer jusqu'à ce qu'il les vînt rejoindre. Le comte espérait, à la faveur du tumulte que la querelle à la porte causerait, de dégager le prisonnier. Chacun marcha de son côté. Le comte, lorsqu'il entendit la

charge commencée à la porte du château, fit de son côté ouvrir, au moyen du passe-partout et de Ziegler, toutes les portes, et vint à celle du laboratoire, où M. de Koenigsmark devait être. Mais comme le passe-partout ne l'ouvrait pas, il fut obligé de l'enfoncer. Sa surprise fut grande lorsqu'il n'y trouva personne. Il vit bien que quelqu'un y avait demeuré; car il trouva encore le lit et les meubles nécessaires en désordre; et, en regardant partout, il reconnut l'écriture du comte qui était sur le mur avec du charbon, et qui contenait ces paroles: *„Philippe de Koenigsmark a rempli sa destinée dans ce lieu le 14 février de l'année 1695."* Le comte de Loewenhaupt vit bien qu'il avait manqué son coup, de quelques heures; il ressortit sur-le-champ, referma les portes par où il avait passé, et fut rejoindre ses gens, qui étaient aux mains avec les cent Suisses de l'Electeur. Sa présence fit d'abord retirer les siens, et il affecta d'être accouru de l'église pour les séparer; mais comme il y avait quelques Suisses de tués, le comte fit sauver quelques-uns de ces gens sur des chevaux qu'il tenait tout prêts pour amener le comte de Koenigsmark, pour qu'il eût une excuse lorsqu'on lui demanderait justice de cette violence. Le comte de Loewenhaupt continua pourtant son chemin, et s'en vint très-tranquillement à l'église. La comtesse de Loewenhaupt, son épouse, qui ne savait rien de tout ce qui venait d'arriver, fut au prêche, dès huit heures, dans une autre église. Le

superintendant, M. Bilderbeck, monta sur la chaire, et prit son texte de St. Luc, chap. 10, v. 30, fit un prêche très-pathétique, et finit par dire: „Mes chers auditeurs, j'ai assisté la nuit passée une âme affligée; je ne désire pas lui survivre; ces lieux sont souillés, comme dit Saint . . . au chapitre . ., du sang des innocents, et le palais de votre prince est une meurtrière, où l'on égorge les jeunes étrangers, comme dit Saint . . . .“ L'auditoire fondit en larmes; mais la comtesse de Loewenhaupt fit des gémissements que l'on entendait d'un bout de l'église à l'autre, et le service fut interrompu, et tout le monde courut chez lui, pour faire part aux siens de ce qui venait d'arriver. Le comte de Loewenhaupt, qui voulut avoir pleine certitude du fait, fut chez le superintendant. „Monsieur,“ lui dit-il, „je vois bien pourquoi vous me venez voir, et je suis bien aise de pouvoir vous donner quelques éclaircissements. Je ne crains point l'Electeur, car je sens bien que je n'ai pas beaucoup de temps à vivre. Cette dernière affaire, jointe à une fièvre lente que j'ai depuis quelque temps, me mettra au tombeau.“

Après quelques civilités de part et d'autre, le superintendant lui dit: „Je fus appelé hier au soir de la part de l'Electeur chez M. le comte de Koenigsmark, qui était retenu prisonnier au château, dans le laboratoire. On me dit qu'il serait empoisonné à souper; que c'était par ordre de la cour, et que je devais l'assister dans

ses derniers besoins; mais que je ne devais lui parler de rien qu'il n'eût mangé. Je voulus m'excuser de la commission; mais on me dit que, si je n'y allais pas, on n'en appellerait point d'autre; que j'étais son confesseur, et que j'étais le maître de le laisser mourir sans autre assistance. Je me suis donc vu obligé, Monsieur, d'avoir pour ainsi dire part à ce meurtre. Je l'allai hier voir, sur les sept heures du soir. Le comte de Koenigsmark me reçut avec joie, et me demanda comment j'avais obtenu la permission de le voir; car je ne m'imagine pas, continua-t-il, en riant, que vous veniez pour me préparer à la mort. Je fus embarrassé, et lui dis simplement que j'avais demandé à le voir pour l'assister dans ses afflictions. Le comte me fit mille amitiés, et me dit qu'il ne croyait pas qu'on lui fît rien de plus, à moins qu'on ne voulût, par de plus grandes injustices, étouffer le souvenir de celle qu'on lui avait déjà faite. Je lui répondis que la grâce du Très-Haut mettait des bornes à tout, et qu'elle en mettrait apparemment à ses souffrances. J'allai continuer, mais il m'interrompit, en me disant: „Mon cher M. Bilderbeck, cela est bel et bon, mais parlons d'autre chose. Que dit-on de moi dans le monde?“ — Il me fit plusieurs questions. L'heure du souper vint; on servit au comte, et il me pria de souper avec lui. Je m'excusai sur ce que je ne soupais jamais, mais que je lui tiendrais compagnie et le verrais souper. Le pauvre comte se mit à table,

et, après avoir pris trois ou quatre cuillerées de soupe, il me regarda un moment fixement, et me dit: „Je vois pourquoi vous m'êtes venu voir.“ Il jeta la cuiller qu'il avait à la main: „Je ne vous en sais pas mauvais gré, M. Bilderbeck; il est temps de mourir: je suis empoisonné.“ Il se leva de table, dit d'un grand sang-froid: „Otez cela!“ Il se promena trois ou quatre tours dans la chambre. J'étais si saisi, que je n'eus pas la force de lui rien dire. Il me parla le premier, en disant: „Que dites-vous de ces gens-ci?“ Je repris la parole, l'exhortai à pardonner à ses ennemis, et je lui dis sur ce sujet ce que le devoir de ma charge exige de moi en pareille occasion; je le sollicitai de communier, et lui donnai le sacrement. Un moment avant, et pendant que je m'apprêtais, il prit un charbon dans la cheminée, et écrivit quelques mots sur le mur. Il me parut fort bien résigné, et mourut, deux heures après, avec toute la fermeté imaginable, sans que je lui aie entendu faire la moindre plainte. Il me dit que je devais vous faire savoir et à ses deux soeurs la fin de sa destinée; qu'il vous priait d'assurer le Roi Auguste qu'il mourait reconnaissant et pénétré de ses bontés, et qu'il priait ses deux soeurs de l'oublier le plus tôt qu'elles pourraient. Je vis qu'il avait deux ou trois fois envie de me dire autre chose. Il me demanda ce qu'était devenue la princesse Electorale; mais je l'exhortai à ne plus songer aux choses d'ici-bas. Après qu'il eut expiré, je frappai à la porte, et on me

laissa sortir. Je fus chez moi me jeter sur mon lit. Ma douleur et mon peu de santé me persuadèrent que je n'en reviendrais pas."

Le comte de Loewenhaupt s'en retourna chez lui, et effectivement M. Bilderbeck mourut au bout de quelques jours [1]). La comtesse de Loewenhaupt, pendant ce temps-là, remplissait la maison de ses cris. L'Electeur fit signifier au comte de Loewenhaupt de se retirer de Hannovre, sans rien dire autre chose.

Le comte de Loewenhaupt s'en retourna en Saxe, et rendit compte au Roi Auguste de toutes ces choses. Il plaignit fort le défunt, car il l'aimait. Ainsi finit Koenigsmark, le dernier de sa maison.

Il laissa des biens immenses, tant en terres qu'en vaisselles et pierreries; mais les Hartog à Hambourg, chez qui le tout était en dépôt, les ont gardées, disant qu'ils étaient prêts à les rendre quand on produirait un testament ou un ordre du comte de Koenigsmark. Ce qui est en fonds de terre a été la proie de la guerre, et on se dispute encore à qui l'aura.

La princesse Electorale, ou la Reine d'à présent, a soutenu depuis, avec la même hauteur de raccommodement, ses sentiments, et, quelques propositions que le Roi lui ait fait faire, elle les a toujours refusées.

Nous restâmes quelques jours à Hannovre.

[1]) Hermann Bilderbeck n'était pas *superintendant* (c.-à-d. chef de diocèse), mais second prédicateur de la cour de Hannovre. Il ne mourut qu'en 1706, quelques années après cet événement.

Bien que les traductions de M. de Weber aient déjà fait connaître les passages les plus saillants de ces *Mémoires*, nous n'avons pas hésité à les publier *in extenso*. C'est la seule autobiographie du comte de Saxe que l'on connaisse. Un écrivain comme Maurice mérite d'être lu dans la langue dont il s'est servi pour exprimer sa pensée: la meilleure traduction ne saurait rendre la vigueur de son style. Qu'il pèche contre la grammaire; qu'il invente des mots à sa guise; qu'il tourne sa phrase comme personne; qu'il dédaigne, comme le firent Frédéric II et Napoléon, l'orthographe de tout le monde; qu'importe tout cela? .. „le style c'est l'homme," et le style de Maurice c'est bien Maurice. Il ne savait pas le français; soit! mais il maniait cette belle langue à sa manière: avec simplicité, avec précision, sinon avec élégance; et il possédait le secret de l'art, cette éloquence qui part du coeur, la seule qui vaille. Nous en appelons à la petite-fille du maréchal de Saxe. L'auteur de *Lélia*, nous en sommes sûrs, ne désavouera pas les pages éloquentes dans lesquelles son illustre aïeul a raconté les funestes amours de la duchesse d'Ahlden, et la fin tragique du dernier Koenigsmark.

Le style seul, cependant, ne suffirait peut-être pas pour convaincre la critique moderne de l'authenticité de ces *Mémoires* de Maurice. Nous ignorons ce que la minute olographe de ce curieux document est devenue; mais la copie que l'on conserve aux archives de Dresde, la seule qui existe, est d'une authenticité incontestable. Cette copie, que nous avons reproduite, fut tirée de l'original par un secrétaire infidèle de Maurice et vendue par cet individu même, en 1724, au feld-maréchal Jacques-Henri comte de Flemming [1]). C'est dans la correspondance de ce ministre que M. de Weber [2]) a retrouvé la lettre suivante:

„J'aurai l'honneur de dire à Votre Excellence, que M. le comte de Saxe me pria un jour de lui copier quelques pa-

[1]) Flemming, après avoir durant environ trente années commandé les armées et dirigé les conseils du roi Auguste II., mourut, ambassadeur de Saxe à Vienne, âgé de soixante ans, le 30 avril 1728.

[2]) Voyez: *von Weber*, Moritz Graf von Sachsen, p. 7.

piers, et je crois qu'il en aura du chagrin par la suite. Comme cela regarde particulièrement Votre Excellence, j'en ai tiré une copie, pendant un voyage qu'il fit à Versailles, et il me demanda à son retour si je n'avais montré cet ouvrage à personne; je l'assurais que non, comme il est vrai, mais j'eus garde de lui dire que j'en avais tiré copie, et s'il le savait, il donnerait part de son bien pour le ravoir, et il aura beaucoup de chagrin, si jamais il sait que cet ouvrage soit entre les mains de Votre Excellence, puisque cela La regarde directement. Cet ouvrage contient 36 feuillets de grand papier, que je ne peux confier qu'aux personnes que Votre Excellence m'indiquera, après que je l'aurai bien cacheté. Je laisse à la générosité de Votre Excellence de m'accorder quelque gratification qu'Elle jugera à propos. Cet ouvrage est de conséquence pour Votre Excellence et pour la mémoire afin d'y remédier. J'ai l'honneur etc.".

à VENISE, ce 19 août 1724. DE ST. LAURENT.

Flemming, ne se contentant pas d'accuser réception (le 12 mars 1725) des *„trente-six feuillets"* qu'il avait eu garde de refuser, se mit en devoir de réfuter lui-même l'auteur de ces *Mémoires*.

La minute de cette réfutation s'est conservée, mais l'adresse manque; l'exorde ferait supposer que Flemming l'aurait destinée à Saint Laurent; mais nous avons de la peine à le croire. Quel intérêt Flemming pouvait-il avoir à désabuser un être de cette espèce? que pouvait lui importer l'opinion d'un Saint Laurent? Nous présumons que la forme épistolaire n'est qu'un masque. Flemming n'aura pas voulu brûler les *Mémoires* de Maurice; c'était une arme dont on pouvait se servir, au besoin. Cependant il n'aura pas voulu non plus déposer aux archives une pièce aussi compromettante pour sa personne, sans fournir à ses successeurs le moyen d'y répondre, si jamais cet *ouvrage* devait voir le jour.

Nous croyons agir selon les intentions du feld-maréchal en publiant ses *Remarques*:

LE COMTE DE FLEMMING A M. * * *.

DRESDE, le 9 mai 1725.

MONSIEUR,

Je vous ai beaucoup d'obligation de l'attention que vous avez eue à vouloir me procurer quelque amusement, en me communiquant le commencement des Mémoires du comte de Saxe, et je serais bien peu reconnaissant si, en échange, je ne satisfaisais à l'envie que vous avez de savoir ce que je pense de cet écrit.

Rien n'est si vrai que ce que l'auteur dit de la fainéantise, et, par son écrit même, il prouve en effet ce que cette mère de tout vice est capable de produire.

J'y trouve tant de faussetés, que je ne saurais croire que ce soit une production du fils naturel du Roi Auguste, et je l'attribuerais plutôt à quelque ennemi secret qui cherche à nuire à sa réputation, en lui imputant cet écrit.

Il me serait aisé de refuter entièrement cet écrit, si j'en avais le temps, et que j'eusse mes Mémoires à la main; mais, faute de l'un et de l'autre, je me contenterai de vous faire des remarques sur quelques passages, par où il vous sera facile de porter un jugement sur tout l'écrit.

Le Comte de Saxe n'est pas né en l'île de Moene, comme l'auteur l'avance, mais à Dresde.

Dans le portrait que l'auteur fait du Roi de Pologne, il omet plusieurs bonnes qualités de ce Prince, qui sont trop connues pour qu'il soit besoin de les relever, et, en échange, il lui attribue des défauts qu'il n'a jamais eus. Rien n'est si faux que ce qu'il avance, que ce Prince est paresseux, et l'on pourrait, au contraire, plutôt dire de lui qu'il est trop laborieux. C'est encore sans aucun fondement qu'il dit que ce Prince jette le manche après la cognée; ne sait-on pas que, malgré une guerre de tant d'années qu'il a eu à soutenir, il n'a perdu de ses Etats que ce qui, par la négociation de M. le Comte Loewenhaupt, a été vendu à l'Electeur de Hannovre?

Le portrait du Comte de Flemming est des plus envenimés, et il semble que cet écrit n'ait été fait que pour avoir occasion de dire du mal de lui; ainsi je me crois d'autant plus obligé de vous en faire voir toutes les faussetés.

„*Flemming,*" dit l'auteur, „*qui a depuis joué un si beau „rôle, et dont la fortune s'est élevée avec tant de rapi- „dité,*" —

il s'est poussé dans le chemin de la fortune par l'épée, et non par le fourreau; aussi a-t-il toujours été haï et persécuté des favoris et des maîtresses du Prince; —

„*était aide-de-camp d'Auguste, et était venu par aventure „à son service, ayant tué en duel un colonel des Impé- „riaux en Hongrie.*"

Il avait passé par tous les degrés militaires, à commencer depuis la pique; il avait servi sous plusieurs Princes avec distinction, et avait été aide-de-camp de l'Electeur, frère du Roi Auguste, du service de qui il est passé à celui du Roi.

„*Il est homme de condition et brave, très-laborieux, d'une „ambition démesurée,*" —

pourquoi traiter son ambition de démesurée? Il n'a fait tort à personne dans son avancement, et il a attendu son tour; —

„*le plus méchant homme qu'il y ait sous le ciel;*" —

ses amis lui reprochent souvent d'être trop bon; —

„*aimant peu les honnêtes gens;*" —

s'il pouvait souffrir les malhonnêtes gens plus qu'il ne fait, il ne serait pas tant persécuté d'eux; —

„*implacable ennemi, ne se souciant point par quelle voie „il arrive à ses fins, pourvu qu'il y arrive;*" —

il n'y a peut-être personne au monde qui ait eu si souvent occasion de pardonner à ses ennemis, et qui l'ait fait aussi généreusement que lui; —

„*brutal comme un cheval de carrosse;*" —

il peut l'être envers des brutaux; et il est connu qu'il traite les arrogants et les bretteurs avec beaucoup de mépris; —

„pillant, à prendre cent ducats, sans être naturellement „avare;“ —
si cela était, pourquoi n'aurait-il pas pris en plusieurs occasions, en pays ennemi, l'argent des sauvegardes qui lui appartenait de droit, et que je sais qu'il n'a point pris, uniquement pour attirer à son maître l'affection des peuples des pays où l'armée se trouvait; —

„un peu fou, donnant dans la chimère;“ —
à plusieurs cours où il a été employé l'on a porté de tout autres jugements sur lui, et l'on a eu bien raison; aussi n'ai-je jamais vu personne moins porté pour les chimères que lui; —

„et avec tout cela un génie supérieur;“ —
sa modestie va si loin que je l'ai entendu disputer contre ceux qui voulaient le faire convenir de cette qualité.

L'auteur a raison de dire que Prebendau a servi utilement à l'élection du Roi Auguste; aussi le Comte de Flemming n'a jamais cherché à lui ôter l'honneur et le mérite qui lui appartenait en cela.

Il est connu qu'après l'élection, le Comte de Flemming est retourné aux fonctions militaires, et que, sur les instances de Beuchling et de ...., qui avaient servi sous lui à l'élection, il les a proposés au Roi pour Ministres d'Etat; ce qui marque bien que son ambition n'est pas démesurée, comme on voudrait le faire croire; et une marque encore qu'il n'est ni fou ni chimérique, c'est que les affaires qu'il a entreprises, il les a exécutées aussi.

Il est faux ce que l'auteur avance, que l'élection avait coûté quelques millions. L'on n'y a employé que des sommes très-médiocres; mais il est vrai qu'après l'élection on a répandu beaucoup d'argent par les mains du Comte Loewenhaupt, ce qui se fit contre le sentiment du Comte de Flemming, qu'il donna par écrit même.

L'auteur avance encore à faux, que ces millions et 40 mille Saxons avaient fait dédire les Polonais de l'élection du Prince de Conti. Il ne s'est agi d'aucun dédit; ceux

qui ont été d'abord pour le Roi Auguste sont restés fermes dans son parti, et ceux qui ont été pour le Prince de Conti sont pareillement restés fermes dans ce parti; et pour ce qui est de l'armée saxonne, elle n'a consisté qu'en 6 mille hommes.

L'auteur continue de dire, que le Comte de Flemming fut avancé dans les grades militaires, et que son ambition ne le fit languir dans aucun. Mais que trouve-t-il d'extraordinaire en ce qu'après l'élection le Comte de Flemming fut fait major-général, de colonel des dragons qu'il était, et que, deux ans après, à la paix qu'il moyenna entre les Sapieha et les Oginski, il fut fait lieutenant-général, sans qu'il y eût quelqu'un qui pût, avec autant de droit, y prétendre?

Rien n'est plus faux que ce que l'auteur dit ensuite, que le Comte de Flemming avait conseillé au Roi de donner une guerre aux Polonais pour les amuser. Il est connu, au contraire, qu'il a conseillé au Roi de ne point chercher de guerre, jusqu'à ce que tout fût apaisé en Pologne. Mais Patkul lui ayant parlé du projet de la guerre de Livonie, il ne pouvait se dispenser d'en faire ouverture au Roi, son maître; cependant il se servit, en même temps, de cette occasion pour détourner le Roi de la guerre qu'il avait déjà résolu de faire en Valachie, avant la diète de pacification.

L'auteur dit „que le Comte de Flemming, pour déterminer le Roi à la guerre, prit le temps que Beuchling était en Saxe et que le Comte Loewenhaupt était allé à Hannovre pour l'affaire du Comte Koenigsmark.“

Ce fut à Grodno que Patkul en parla au Roi, et Sa Majesté donna immédiatement ordre au Comte de Flemming de se faire accompagner de Patkul et d'aller reconnaître le terrain. Beuchling et Loewenhaupt se trouvaient alors tous deux à Grodno, et l'affaire tragique du Comte Koenigsmark s'était déjà passée.

Il est vrai, comme dit l'auteur, que la noblesse de Livonie n'était pas contente du gouvernement de Suède, et c'est là-dessus qu'était fondée la proposition de Patkul.

Le Comte de Flemming n'a pu se proposer de briller dans ces conjonctures, puisqu'au contraire il a fait envisager toutes les difficultés qui se rencontreraient dans l'affaire, et qu'il s'en est expliqué ouvertement envers le Roi.

Bien loin que le Comte de Flemming ait souhaité que le Roi ne communiquât point ce projet à Beuchling, il a, au contraire, conseillé au Roi de le lui communiquer; ce que Sa Majesté a fait aussi. Il est vrai que celui-ci y a été contraire, sous main; mais il est à savoir s'il devait l'être, après que Sa Majesté avait une fois résolu l'affaire.

Le Comte de Flemming n'a jamais cherché à entrer dans le ministère; comment donc pouvait-il songer à y jouer un grand rôle?

Le Comte de Flemming n'a rien juré à la noblesse de Livonie; mais elle s'était engagée envers lui, et il en a agi, à cet égard, en honnête homme de n'avoir pas découvert tout ce qui s'est passé avec cette noblesse.

J'ai déjà dit que ce n'est pas le Comte de Flemming qui a formé le projet de cette affaire. Patkul et Paikul l'ont formé; et comment le Comte de Flemming l'aurait-il pu faire, ne connaissant pas le pays ni d'autres Livoniens que les deux susmentionnés?

L'on ne saurait dire non plus que le Comte de Flemming ait voulu agir dans cette affaire en compatriote; car il n'est pas Livonien, mais Poméranien.

Il est vrai que le Comte de Flemming a dit au Roi qu'en tout cas Sa Majesté le pourrait désavouer; mais il n'a dit cela qu'après que l'affaire était engagée, et que les autres l'avaient gâtée, pendant qu'il avait fait tout au monde pour la faire réussir.

L'auteur suppose à faux que Patkul ne s'est réfugié en Pologne qu'après que l'affaire a été engagée: il y était longtemps avant, et avait insinué l'affaire au Primat et à d'autres Polonais; il avait été aussi pour cela en Danemarc, et alla ensuite pour la même raison chez le Czar; et ces deux Princes écoutaient avec plaisir l'affaire; aussi le Comte de

Flemming fut-il chargé d'en faire ouverture à l'Electeur de Brandebourg, qui approuva l'affaire.

L'auteur a raison de dire, que tout allait bien au commencement. En effet, les choses allaient mieux qu'on n'avait pu espérer, et cela malgré que le Comte Loewenhaupt (qui était à la tête du conseil de guerre, et non à la tête des affaires comme le suppose l'auteur) laissât manquer de tout ces 6000 hommes destinés pour cette expédition.

J'ai déjà dit que l'affaire avait été communiquée à Beuchling, avant le retour du Roi en Saxe, et il ne devait point y être entré pour la contrecarrer, comme il a fait. Mais, pour ce qui est de Loewenhaupt, je ne crois pas qu'on lui en ait rien dit, car il ne passait pas pour homme de grand raisonnement.

Au printemps, dit l'auteur, les troupes défilèrent en Pologne. Mais il ne sait pas que le Primat en avait écrit à l'Electeur de Brandebourg, pour qu'il permît le passage de ces troupes par son pays.

L'auteur dit encore que Flemming leva le blocus de Riga; mais cela est faux: il n'était plus à l'armée alors. Les intrigues pour contrecarrer l'affaire avaient déjà commencé; il avait été exposé à tous les dangers imaginables avec cette poignée de monde qu'il avait; mais malgré cela les choses prenant un bon train, on le rappela, et lui donna un commandement en Saxe, et l'on envoya Rose à sa place.

Le temps ne me permet pas de vous en dire davantage; mais le peu que je vous en ai dit vous doit faire juger que cet écrit, rempli de faussetés d'un bout à l'autre, ne mérite pas qu'on y fasse une attention sérieuse pour le réfuter, et ce que j'en ai fait n'a été uniquement que pour satisfaire à votre curiosité.

Ces „*Remarques*“ du comte de Flemming ne font que confirmer et corroborer les souvenirs de Maurice. Si ce ministre avait, en vérité, attribué cette *production* à un *ennemi secret du fils naturel du roi Auguste;* s'il n'y avait pas trouvé des faits dont

lui, le ministre, croyait seul partager le secret avec le roi, des faits que le roi, et le roi seul, ne pouvait avoir confiés qu'à Maurice, l'orgueilleux et tout-puissant comte de Flemming n'aurait certes pas perdu son temps à protester contre ces foudroyantes révélations.

Il n'y a que la vérité qui blesse; on se figure donc bien la surprise que dut éprouver Flemming en voyant que ce jeune homme qu'il avait regardé, sans doute, du haut de sa grandeur, n'avait pas été la dupe de son égoïsme; que Maurice, ce Maurice qu'il détestait, avait lu dans son âme avec une pénétration merveilleuse. L'histoire, sur les principaux chefs d'accusation, n'a pu que ratifier le verdict sévère mais foncièrement juste du comte de Saxe. Tout homme de génie que fût Flemming — et certes il y avait en lui l'étoffe d'un homme d'Etat —, son aventureuse politique n'a fait que ruiner la Saxe et la Pologne. L'élection de Pologne qu'il enleva en 1696, en jouant l'abbé de Polignac, fut son seul succès diplomatique: succès qui le grisa, qui le rendit *un peu fou,* comme dit Maurice; succès qui, au fond, n'en était pas un, parce que la couronne des Jagellons n'était qu'une non-valeur. La rébellion que Flemming fomenta en Livonie par le malheureux Patkul, son agent; la coalition qu'il forma contre Charles XII; la guerre du Nord, si mal préparée et si mal conduite, ne furent que des fautes; fautes qui valurent à Auguste la perte de sa couronne, à Altranstaedt, et à la Saxe, les horreurs de l'invasion suédoise.

Ce furent les chimères de Flemming qui neutralisèrent les grandes qualités dont la Providence, en pure perte, avait doué le roi Auguste. Mieux secondé et plus sagement conseillé, ce prince aurait pu avoir une belle page dans l'histoire. Il était appelé à de grandes destinées; mais au lieu d'*amuser* les Polonais avec des guerres impolitiques qui, en définitive, ne profitèrent qu'à Pierre le Grand, il aurait fallu civiliser ces plaines fertiles de la Vistule, discipliner ces populations presque nomades; s'établir carrément sur les rivières, comme Maurice le conseilla, et se fortifier dans cette superbe position stratégique dont la clef se trouve à Varsovie.

Les idées de Flemming ne manquaient ni d'à-propos ni de grandeur. Son rêve était de fonder sur les débris de la république polonaise un empire Saxo-Polonais, héréditaire dans la maison de Saxe; empire moitié slave, moitié allemand qui aurait pu devenir une puissante barrière entre l'Orient et l'Occident, entre la Russie ét l'Allemagne. Flemming sentait bien que pour réaliser son rêve, il lui fallait la mer: les ports de la Baltique, dont il avait deviné l'importance, bien avant que la Russie y songeât. Maître de Riga, Auguste aurait enfermé les turbulents Polonais entre la Baltique et ses pays héréditaires. La première tentative de s'emparer de la Livonie échoua en 1701; mais l'idée fut reprise en 1709, après Pultawa, et Flemming dans un traité secret avec Pierre I., fit garantir par le Czar la possession héréditaire de cette province à l'électeur de Saxe, nullement au roi de Pologne, comme les historiens l'ont supposé par erreur. Flemming travaillait en même temps à obtenir de l'Autriche la cession de cette partie de la Silésie qui sépare la Saxe de la Pologne. Cette cession, que l'empereur Joseph I. avait déjà presque promise, aurait permis aux troupes saxonnes d'entrer en Pologne, sans traverser le territoire d'une puissance étrangère.

Ces projets demeurèrent des *chimères,* grâce à la faiblesse de l'exécution; faiblesse que Maurice blâme, en taxant Flemming de *folie,* et son père, de *paresse.* Flemming défend le roi contre ce reproche, et en ceci il n'a pas tort. Auguste n'était certes pas ce qu'on appelle *paresseux*:. il avait fait de fortes études; il s'occupait sans cesse; et ne ménageait pas sa personne; actif, laborieux, studieux même, et beaucoup moins frivole qu'on ne le pense généralement, . . ce qui lui manquait, c'était la ténacité et la persévérance.

C'est cette indolence, morale plutôt que physique, que Maurice regrette et déplore dans son père. Maurice ne comprenait pas que tout le monde ne fût pas dévoré comme lui de cette étonnante énergie qui se traduit si bien dans la célèbre réponse qu'il fit à Voltaire [1]).

[1]) *„Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir,"* répondit Maurice, en 1745, à Voltaire, qui ne comprenait pas comment le maréchal, malade comme il était, pourrait se rendre à l'armée.

Ce fut du reste dans toute la verve de la jeunesse, à l'âge de vingt-sept ans, que Maurice composa ses *Mémoires*. La lettre de St. Laurent nous fournit cette date: puisque la copie était entre les mains de cet individu le 19 août 1724, notre fragment doit avoir été rédigé avant ce jour. Maurice, qui passa l'année 1724, de janvier en octobre, à Paris, à l'exception d'une courte excursion en Angleterre, revint de Londres au commencement du mois de juin. Il y avait revu George I., et cette rencontre avec l'époux de la duchesse d'Ahlden dut raviver ses souvenirs d'enfance.

Quoi qu'il en soit, Flemming, on l'a vu, confirme par son silence la version de Maurice sur „l'affaire tragique" du comte Philippe de Koenigsmark. Cet oncle de Maurice périt en 1694, ou bien, s'il faut en croire Maurice, le 14 février 1695; en tout cas, bien avant la naissance du fils de la belle Aurore. Ce n'est par conséquent pas en témoin oculaire que Maurice parle; mais sa déposition est intéressante parce qu'elle se base sur des traditions de famille, confirmées, quant aux points principaux, par des découvertes récentes [1]). Un professeur allemand [2]) s'est attaché à relever des inexactitudes dans le récit de Maurice. Ces inexactitudes ne sauraient rendre suspecte la véracité du témoin qui, en 1724, trente ans après l'événement, était bien plus à même de connaître le dessous des cartes de cette cause célèbre que nous ne le sommes aujourd'hui.

L'autobiographie de Maurice s'arrête à la veille de la bataille de Malplaquet, la première à laquelle il assista, sans cependant prendre part au combat.

[1]) Voyez sur cette cause célèbre les documents retrouvés, à Upsala, par *Palmblad* et, à Quedlinbourg, par *Cramer*, dans: *„Episode de l'histoire du Hanovre* (Paris 1855) par *M. Blaze de Bury*.

[2]) *F. Bulau*, Geheime Geschichten und räthselhafte Menschen (Leipzig 1860). — Ce savant homme oublie dans sa critique que la vérité est souvent ce qu'il y a de moins vraisemblable, et qu'il est, comme dit Hamlet, „entre le ciel et la terre des choses dont la sagesse de nos professeurs ne se doute guère."

Nous ajoutòns, dans l'ordre chronologique, quelques passages des *Rèveries*[1]) qui complétent ces *Mémoires* autographes:

Page 127.

„Il n'y a rien de plus amusant que cette petite guerre, et certainement le soldat y prendra goût.

Cela me fait souvenir qu'en 1710, je fus attaqué, entre Malines et Bruxelles, par un parti français*). Trois jours après, un autre de cinquante hommes entra en plein jour dans Alost, qui est à cinq lieues de Bruxelles, et me prit des équipages sur la place; il y avait pendant ce temps-là quinze cents hommes à la porte de la ville qui attendaient les billets de logements qui se faisaient chez le Magistrat, et je pensai y être pris. L'on n'osait aller par la barque de Bruxelles à Anvers sans avoir un sauf-conduit dans sa poche, ni aller se promener dans les faubourgs de Bruxelles, Anvers, Malines, Louvain etc. Cependant les alliés étaient les maîtres de toute la Flandre, ..Lille, Tournai, Mons, Douai, Gand, Bruges, Ostende et toutes les barrières étaient à eux; il y avait cent cinquante mille hommes de troupes dans ces différentes garnisons; c'était au coeur de l'hiver, mais les partisans français pillaient toute la campagne. Cela prouve bien la possibilité de ce que j'avance, et me persuade que le succès est infaillible.“

Page 131.

„En 1716, une partie de la Pologne se souleva pour chasser les troupes saxonnes. Nous étions séparés dans différentes provinces lorsque tout-à-coup ce feu parut. L'armée de la Couronne, ou l'armée de la République, composée de vingt mille hommes, tomba d'abord sur le régiment de la Reine cavalerie et l'investit dans un village: ce régiment se rendit, par composition, sans se défendre, et

[1]) Les Rêveries ou Mémoires sur l'art de la guerre de Maurice comte de Saxe etc. (à la Haye, chez Pierre Gosse, MDCCLVI).

*) M. le Comte de Saxe servait alors dans l'armée des Alliés comme volontaire. (Note de l'éditeur des *Rêveries*.)

fut quelques heures après taillé en pièces de sang-froid. De là ils furent attaquer deux régiments de dragons qui, ayant appris cet événement, s'étaient mis en marche pour se joindre à d'autres troupes saxonnes. Ceux-ci, sachant par l'exemple du régiment de la Reine qu'il ne fallait pas se rendre, se défendirent, les battirent à plate couture, et leur prirent plus de vingt paires de timbales, étendards et drapeaux. Cela arriva entre Cracovie et Sendomir, près d'un village nommé Tornos; c'était M. de Klingenberg qui commandait ces deux régiments de dragons.

Pendant que cette affaire se passait, j'étais en marche pour me rendre de Jarisloff, en Lithuanie, pour aider à éteindre le feu qui avait commencé à s'allumer de ce côté-là; j'avais laissé un détachement de quatre-vingts maîtres à Jarisloff afin de faire payer quelques contributions qui restaient dues aux troupes. Les Polonais confédérés investirent la place, qui est une petite ville entourée d'un mauvais boulevard, firent trois attaques générales, et furent repoussés. Au bout de quinze jours, l'officier qui commandait ce détachement, qui se nommait Heckmann, n'ayant plus de vivres, parla de rendre la place; enfin, après bien des allées et des venues, on lui accorda tous les honneurs de la guerre et un chariot dans lequel il y avait quarante mille écus, chose bien tentante pour les Polonais. Il sort, on le laisse passer; au bout de deux jours de marche, on détache après lui huit cents chevaux, qui l'atteignirent bientôt et l'attaquèrent; il se battit avec eux pendant six jours, sans discontinuer de faire route. Enfin il vint me joindre auprès de Varsovie, à cent lieues de Jarisloff, avec son chariot et les quarante mille écus, soixante-huit maîtres, deux paires de timbales qu'il leur avait prises chemin faisant, n'ayant jamais pu être entamé, et n'ayant perdu dans tous ces différents combats que seize cavaliers. Cela paraît fabuleux, cependant rien n'est plus certain. Je pourrais encore faire le récit de pareilles affaires, mais en voilà assez pour donner une idée de ce peuple et de sa façon de combattre."

Page 19.

„En 1718[1]) nous entrâmes cinquante-cinq mille hommes dans le camp de Belgrade*) presqu'en sortant des quartiers (d'hiver). Il est sur une hauteur, l'air y est sain, l'eau de source y est bonne, et nous avions abondance de toutes choses. Le jour de la bataille, qui était le 18[2]) août, il ne se trouva que vingt-deux mille combattants sous les armes: tout le reste était mort ou hors d'état d'agir."

Page 30.

„A la bataille de Belgrade j'ai vu tailler en pièces deux bataillons dans un instant; voici comme l'affaire se passa. Un bataillon de Lorraine et un de Neuperg se trouvèrent sur une hauteur que nous appelions la batterie, et dans le moment qu'un coup de vent dissipa un brouillard qui nous empêchait de rien distinguer, je vis ces troupes sur la crête de la hauteur séparées du reste de notre armée. Le Prince Eugène me demanda si j'avais la vue bonne, et ce que c'était qu'une troupe de cavaliers qui faisaient le tour de la montagne; je lui répondis que c'étaient trente ou quarante Turcs. Il me dit, *ces gens sont renversés,* voulant parler des deux bataillons. Je ne voyais cependant pas qu'ils fussent attaqués ni qu'ils dussent l'être, parce que je ne pouvais voir ce qu'il y avait de l'autre côté de la montagne. J'y poussai à toutes jambes; dans le moment que j'arrivai derrière les drapeaux de Neuperg, je vis les deux bataillons présenter les armes, coucher en joue, et faire une décharge générale à trente pas sur un gros de Turcs qui les attaquait. Le feu et la mêlée ne furent qu'une même chose, et les deux bataillons n'eurent pas le temps de fuir, car tous furent étendus sur le carreau à coups de sabres dans un terrain de trente à quarante pas. Il ne s'en sauva

[1]) Lisez: 1717.

*) M. le Maréchal fit cette campagne comme volontaire. (Note de l'éditeur des Rêveries.)

[2]) Lisez: 16.

que M. de Neuperg qui, heureusement pour lui, était à cheval, un enseigne, avec son drapeau, qui se jetta aux crins de mon cheval et m'embarrassa fort, avec deux à trois soldats. Dans ce moment le Prince Eugène arriva presque tout seul, c'est-à-dire avec la troupe dorée, et les Turcs se retirèrent, je ne sais trop pourquoi; ce fut là qu'il reçut un coup de fusil à travers la manche[1]). Quelques troupes de cavalerie et d'infanterie arrivèrent, et M. de Neuperg demanda un détachement pour conserver l'habillement; on mit des sentinelles aux quatre coins du terrain qu'occupaient ces défunts bataillons, et l'on fit faire des piles d'habits, de chapeaux, de souliers etc. Enfin, pendant que cette cérémonie se faisait, je m'amusai à compter les morts, et je ne trouvai que trente-deux Turcs tués de la décharge générale de ces deux bataillons; ce qui n'a pas augmenté l'estime que j'ai pour le feu."

Page 60.

„Les bonnes choses ne percent qu'après un temps infini, et quoique quelquefois tout le monde soit convaincu de leur utilité, malgré cela on les abandonne bien souvent pour suivre l'usage et la routine, et on vous dit froidement pour toutes raisons: ceci n'est plus d'usage.

Pour être convaincu de ce que je dis, il n'y a qu'à voir le nombre d'années que les Gaulois ont été battus par les Romains, sans que jamais ils se soient avisés de changer leur discipline ni leur façon de combattre. Les Turcs sont aujourd'hui dans le même cas: ce n'est ni la valeur, ni le nombre, ni les richesses qui leur manquent, c'est l'ordre et la discipline.

A la bataille de Peterwardein, ils étaient au delà de cent mille hommes, *nous* n'étions que quarante mille, et ils furent battus. A Belgrade ils étaient au delà de deux cent-

[1]) Le manuscrit ajoute: *et où le marquis de La Villette* (Lavallette?) *fut tué.*

mille hommes, *nous* n'étions pas trente mille, et ils furent défaits; ils le seront toujours, tant qu'on s'y prendra tant soit peu bien."

Ces extraits nous permettent d'éclaircir le doute qui s'est élevé sur la question si Maurice assista aux célèbres campagnes du prince Eugène de Savoie contre les Turcs.

Le dernier biographe [1]) de ce prince a oublié le nom de Maurice dans la liste des volontaires que la gloire du vainqueur de Peterwardein appela, l'année suivante, sous la tente du héros de Belgrade. La noblesse française et la haute aristocratie allemande y furent dignement représentées, comme on sait, et les anciens biographes et panégyristes du comte de Saxe l'avaient nommé parmi cette *troupe dorée* en vantant ses prouesses. Cependant ni M. de Arneth ni M. de Weber n'ont pu découvrir dans les archives de Vienne et de Dresde le moindre indice confirmant ces traditions contemporaines. M. de Weber publie, au contraire, une lettre du comte de Flemming, en date du 30 mars 1718, pour constater que le comte de Saxe ne fut pas du contingent que le roi Auguste cette année-là envoya à l'Empereur, et l'archiviste saxon en conclut que les campagnes de Maurice contre les Turcs doivent être rangées parmi les légendes [2]).

M. Taillandier [3]), par contre, citant les *Rêveries,* prouve que les deux archivistes allemands se sont trop hâtés d'arriver à cette conclusion. Cependant le critique français ne devine pas non plus toute la vérité:

„Maurice," dit-il, .. „aura donc obtenu la permission d'aller se battre contre les Turcs, il aura pu arriver sous Belgrade au mois d'août, avant la bataille, et ainsi se concilient des textes qui semblent se contredire."

Or la bataille de Belgrade ne se donna pas, comme Maurice le

[1]) *Alfred Arneth,* Prinz Eugen von Savoyen, Wien 1858.
[2]) Voyez: *von Weber,* Moritz Graf von Sachsen, page 61—63.
[3]) Maurice de Saxe par Saint René Taillandier, p. 41—46.

supposait en écrivant ses *Rêveries*, et comme le suppose avec lui M. Taillandier, le 18 août 1718, mais le 16 août 1717.

Rappelons-nous qu'il fallut au prince Eugène à cette époque deux campagnes consécutives, pour réduire les Turcs. La première, qui commença au mois de juillet 1716, se termina par la prise de Temesvar (13 octobre), après la brillante victoire de Peterwardein (5 août).

Maurice dit en toutes lettres dans ses *Rêveries* qu'il assista à cette battaille: „à la bataille de Peterwardein ...... *nous* n'étions ..." Comme la diète de pacification de Lublin commença le 13 juin de la même année, rien n'empêche que Maurice ait pu guerroyer contre les Turcs en juillet, après avoir échangé des coups de feu avec les Polonais jusqu'au mois de juin.

La seconde campagne s'ouvrit le 9 juin 1717. Eugène passa le Danube, pour investir Belgrade. Ce fut sous les murs de cette forteresse que se livra, le 16 août, la sanglante bataille qui en porte le nom; et le 22 du même mois la place tomba au pouvoir des Impériaux.

Ce succès décida de la guerre. En septembre déjà, les ouvertures pacifiques de la Porte furent bien accueillies par le vainqueur; le congrès de Passarowitz s'ouvrit en avril, et la paix y fut signée le 21 juillet 1718.

On n'oublia pas en 1718 de soutenir les négociateurs Autrichiens par des démonstrations militaires: la Saxe, entre autres, envoya son contingent de six mille hommes à l'Empereur; mais comme on n'en vint pas aux mains avec les Turcs, ce contingent n'eut pas l'occasion de se distinguer, et Maurice n'eut pas à se plaindre, en définitive, de ne pas avoir obtenu la permission d'en être.

Ce qui est constant, c'est qu'il fut de la campagne de 1717, comme il le dit, en se trompant seulement de date. Si les passages des *Rêveries* ne suffisaient pas pour établir ce fait, nous pourrions le prouver par un Mémoire que Maurice, après cette campagne, adressa au roi son père, pour lui confesser l'état de ses dettes. Ce Mémoire, que nous avons retrouvé dans le même

dossier auquel Flemming fit joindre le fragment des *Mémoires,* porte la date du 26 octobre 1717. Maurice y énumère les causes qui l'ont obéré. Rien ne manque dans cette liste de mécomptes et d'accidents funestes: le feu, les dettes de sa femme, les mauvaises récoltes, les équipages perdus en Pologne; et en dernière ligne:

„*la dernière campagne en Hongrie, qui m'a coûté assez d'argent.*"

La vérité historique, nous ne l'ignorons pas, ne se retrouve pas toujours dans ces appels des fils de famille à la bourse paternelle; cependant l'audace de Maurice lui-même n'aurait jamais osé taxer la bonhomie du roi Auguste, au point d'inventer une campagne en Hongrie, s'il n'y avait pas été en chair et en os [1]).

Ce ne fut certainement pas en Flandre, en 1709 et 1710, que l'enfant confié au comte de Schulenburg avait pu „étudier" le prince Eugène; ce fut en 1716 et 1717 que Maurice, avec ses yeux de vingt ans, fit la connaissance de cet illustre capitaine, qui devint son idéal de „général d'armée." C'est le prince Eugène que Maurice dépeint dans cette page célèbre des *Rêveries:*

„Les parties d'un Général sont infinies: l'art de savoir faire subsister une armée, de la ménager; celui de se placer de façon qu'il ne puisse être obligé de combattre que lors-

[1]) Des Grafen Moritzens von Sachsen Pension etc. 1707—1740. Geh. Cab.-Kanzlei Loc. No. 27, Fol. 59:

.... *Und endlich da mir die letzte Campagne in Ungarn ziemlich hoch gekommen;* so ist unschwer zu errathen, dass der bisherige Aufwand .... die revenuen um ein grosses übersteiget; wozu noch kommt dass ich aus dem jetzigen Kriegsétat ganz und gar gelassen bin, also dass, wann ich das ganze Facit meiner Schulden rechne, solches sich an die 67000 Thlr. belaeufft: dahero nicht sehe wie ohne Ew. K. Majestaet Allergnaedigsten Huelfe und Beystand mich aus solchen Labyrinth ziehen und meinen credit retten kann. ....

Dresden, den 26. October 1717. Sign.: Moritz Graff von Sachsen.

qu'il le veut; de choisir ses postes; de ranger ses troupes en une infinité de manières; et savoir profiter du moment favorable qui se trouve dans les batailles et qui décide de leur succès;... toutes ces choses sont immenses, et aussi variées que les lieux et les hasards qui les produisent.

Pour les voir, il faut qu'un général d'armée ne soit occupé de rien un jour d'affaire. L'examen des lieux et celui de son arrangement pour ses troupes doit être prompt, comme le vol d'un aigle. Sa disposition doit être courte et simple; comme qui dirait: la première ligne attaquera, la seconde soutiendra, ou tel corps attaquera et tel soutiendra.

Il faudrait que les généraux qui sont sous lui fussent gens bien bornés s'ils ne savaient pas exécuter cet ordre et faire la manoeuvre qui convient, chacun à sa division. Ainsi le général ne doit pas s'en occuper ni s'en embarrasser: car s'il veut faire le sergent de bataille et être partout, il fera précisément comme la mouche de la fable, qui croyait faire marcher un coche.

Il faut donc qu'un jour d'affaire un général d'armée ne fasse rien; il en verra mieux, se conservera le jugement plus libre, et sera plus en état de profiter des situations où se trouve l'ennemi pendant la durée du combat, et quand il verra sa belle, il devra baisser la main pour se porter à toutes jambes dans l'endroit défectueux, prendre les premières troupes qu'il trouve à portée, les faire avancer rapidement, et payer de sa personne: c'est ce qui gagne les batailles et les décide. Je ne dis point où ni comment cela doit se faire, parce que la variété des lieux et celle des positions que le combat produit doivent le démontrer: le tout est de le voir et de savoir en profiter.

M. le Prince Eugène possédait dans la grande cette partie qui est la plus sublime du métier et qui prouve le plus un grand génie; je me suis fait une application d'étudier ce grand homme, et sur ce point j'ose croire que je l'ai pénétré."

LETTRES INEDITES.

(1732—1750.)

I.

MAURICE A AUGUSTE II, SON PÈRE.

Il accuse réception de médailles et de livres envoyés par le roi. — Pourparlers avec le chevalier de Folard pour le décider à l'accompagner en Saxe. — L'artillérie et l'art de fortifier. — La routine et l'homme de génie. — *Il n'est permis qu'à un souverain d'être créateur.* — Espoir d'amener Folard. *Les Français, paresseux de sortir de Paris.* — Un nouveau canon, recommandé par Maurice.

Paris, le 10 mai 1732.

Sire,

J'aurais répondu plus tôt à la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire, si je n'avais attendu, de jour en jour, les ballots qui se sont trouvés arrêtés à Strasbourg, parce qu'il n'y avait point de notes de ce qu'ils contiennent, que je n'en sais rien moi-même, et qu'il a fallu solliciter un passe-port pour en faire faire l'ouverture ici. Ils sont enfin arrivés, et contiennent, l'un d'eux, deux grands livres très-beaux et bien gravés et quatre grands livres *in-folio* contenant les mêmes choses; l'autre boîte contient six médailles en argent, fort belles aussi, et une tabatière en améthyste. Je ne sais pour qui tout cela est destiné, et j'en attends les

ordres de Votre Majesté. J'ai, en attendant, donné un livre et une médaille à M. de Besenval, et un livre et une médaille au chevalier de Folard, qui est de retour de son exil, et à qui ce présent a fait une joie inconcevable. Je l'ai tâté sur le voyage en Saxe, et il l'a accepté avec un plaisir infini; et je ne désespère pàs d'en obtenir la permission à la cour. Il me remettra tous ses ouvrages, hormis ceux qui lui ont été défendus, et je les enverrai à Votre Majesté. Je lui ai montré le raisonnement que Votre Majesté m'a envoyé sur son système de fortification; il l'a lu et relu plusieurs fois, et l'a trouvé admirable. J'en ai envoyé une copie à un de nos celèbres qui est à Rouen, et Votre Majesté verra ce qu'il en pense par sa lettre. Je l'ai montré à quelques autres, c'est-à-dire à des gens qui ne sont pas aveuglés par les préjugés, et qui, à force d'avoir appris et suivi les règles, ne peuvent plus en sortir; ils l'ont tous trouvé sublime et bien écrit. L'un d'eux m'a dit que, si une pareille place était située sur une rivière, il fallait construire deux forts, à dix lieues en-dessous et au-dessus de la place, et brûler tout le reste du pays entre eux et à l'alentour, pour la faire tomber par la famine. J'ai trouvé le moyen un peu violent, mais je le crois l'unique dans une guerre de longue haleine. Enfin, c'est toujours beaucoup délayer l'ennemi de bâtir deux citadelles ou forts qui ne peuvent s'emporter que par un siége en forme, et qui l'obligent encore souvent à détacher des corps d'armée pour aller à leur secours. Les plus éclairés ingénieurs conviennent que, depuis la quantité d'artillerie que M. de Coehorn a introduite, le système de la fortification devrait être changé, parce qu'il devient pour ainsi dire infructueux.

Cependant on fortifie toujours et avec des dépenses énormes, tant les préjugés et les usages sont forts chez les hommes. J'ai raisonné avec M. de Asfeld qui fortifie Metz. C'est un brave homme, mais un franc ignorant, attaché à la vieille routine, qu'il sait au bout du doigt, et dont il ne sortirait pas pour tous les biens du monde. Il semble que le génie des hommes se rétrécisse à force de travailler. Effectivement il en coûte moins aux gens bornés de bien exécuter un système établi que d'en inventer ou d'en rechercher un autre. Aussi n'est-ce pas l'affaire de tous les hommes; mais c'est un malheur pour les gens à talent et à génie de ne pouvoir persuader la vérité aux ministres, aux généraux, aux princes même; car partout on suit la routine; et c'est un défaut pour un homme de passer pour un inventeur, qu'il faut qu'un particulier cache avec soin, s'il est sage, parce que l'on s'aliène les esprits; et il n'est permis qu'à un souverain d'être créateur d'un nouveau système. Mais je m'aperçois que la matière m'égare insensiblement, et j'en demande pardon à Votre Majesté. Le chevalier Folard a commencé depuis quelques années à travailler sur la fortification. Je ne sais ce que c'est, parce qu'il ne m'en parle qu'en courant. Mais comme je l'emmènerai en Saxe, à ce que j'espère, il aura le bon sens d'en parler à Votre Majesté, ou du moins il se trouvera en état de raisonner sur cette matière, car il la possède aussi. Il a aussi des canons d'une nouvelle invention, qui pèsent très peu, consomment très peu de poudre, et tirent, à ce qu'il prétend, aussi juste et aussi loin que les autres. Il sont faits à peu près comme les *haubitz,* et la chambre est en forme de coeur. Enfin je compte qu'il amusera

Votre Majesté sur toutes sortes de métiers. Je tâcherai aussi d'engager un homme raisonnable à faire un tour en Saxe; mais les Français sont paresseux de sortir de Paris: j'entends ceux qui valent quelque chose, et ils sont au désespoir quand il s'agit d'aller seulement sur la frontière.

Je supplie Votre Majesté de m'accorder la continuation de ses bontés, que je désire, que je Lui demande comme à mon Roi, comme à mon Père, et enfin comme à un grand homme que je respecte et que j'aime du fond de mon coeur. Pardonnez à mes sentiments la liberté que je prends, et recevez avec bonté les humbles assurances du très-profond respect avec lequel je suis et serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Examinée de près, cette lettre est toute une révélation, et la psychologie rétrospective ne saurait s'empêcher d'en prendre acte. „*Il n'est permis qu'à un souverain d'être créateur*"... ce mot ne peint-il pas d'un trait Maurice et son siècle? n'est-ce pas le cri de l'homme de génie aux prises avec les petitesses et les préjugés de l'ignorance?

On a eu de la peine à comprendre comment un esprit aussi essentiellement pratique que celui de l'auteur des *Rêveries* a pu être possédé de l'idée fixe de la souveraineté, au point de dépenser l'énergie de sa jeunesse dans l'aventure de Courlande, et de prodiguer la sagesse de son âge mûr dans l'enfantement des fantasmagories de Madagascar et de Tabago. On s'est demandé comment un homme de la trempe et de la valeur du comte de Saxe, a pu se complaire dans cette chasse aux chimères?

Faut-il expliquer cette soif de royauté par le maladif désir qu'on prête à ce fils et frère de roi, à ce „prince déclassé," de

faire oublier sa bâtardise, cette „*barre* fatale qui le séparait du trône?“

Si Maurice voulait être roi, ne fût-ce qu'aux antipodes, si, à l'instar de César, il aimait mieux être le premier à Chambord que de paraître le second à Versailles, était-ce la vanité seule qui le poussait? Nous ne le pensons pas. La souveraineté, à ses yeux, au milieu des petitesses qui l'entouraient, c'était la liberté; c'était un moyen, plutôt qu'un but, le moyen de donner à son génie le libre essor qu'il réclamait. A l'époque où il vivait, c'était „un défaut pour un homme de passer pour un inventeur.“ Le temps des inventions et des patentes n'était pas venu, et les inventeurs ne devenaient pas encore millionnaires.

Les biographes de Maurice ont parlé *usque ad nauseam* de ses folles amours et de ses galanteries. Les femmes, sans nul doute, ne resistaient pas plus à cet enfant de l'amour que les ennemis de la France; il possédait la qualité que le cardinal Mazarin estimait tant: il était toujours „*hureux;*“ mais les plaisirs et les dissipations de la jeunesse ne l'empêchèrent pas de se préparer par un sévère noviciat au métier dans lequel il devait passer maître. Cette lettre le montre méditant sur les problèmes les plus abstraits de l'art de la guerre; et ces problèmes qui, en 1732, préoccupaient Maurice, ne sommes-nous pas encore à en chercher la solution? Un souverain „créateur d'un nouveau système“ vient de cuirasser nos navires; à peine son invention est-elle adoptée, que Sir William Armstrong invente des canons qui percent ces cuirasses; „*cependant on fortifie toujours et avec des dépenses énormes, tant les préjugés et les usages sont forts chez les hommes.*“

Le chemin de la gloire, pour l'homme de génie même, ne se trouve pas sans labeur, et ce n'est pas dans le boudoir d'Adrienne Lecouvreur que le maréchal de Saxe a trouvé le secret de faire de l'armée démoralisée de Dettingen l'armée de Fontenoy. Tout en détestant la routine, il ne dédaignait pas la théorie; il aimait à s'entourer des penseurs, des écrivains aux idées nouvelles, des hommes de science qui „*osaient franchir les bornes des préjugés.*“ Le chevalier de Folard, par exemple, était de ses

amis. Maurice *approuvait sa noble hardiesse,* tout en le critiquant dans ses *Rêveries*. On sait que l'auteur du *Polybe,* à son tour, avait, dès 1725, annoncé à la France que la prochaine guerre révélerait dans le comte de Saxe *un des plus beaux génies pour la guerre.*

Nous ajoutons une lettre que Maurice adressa à un de ses amis en Saxe, (tout porte à croire que ce fut son beau-frère, le comte de Friesen) pour recommander Folard à la munificence du roi Auguste. L'envoi des médailles et des livres dont il accuse réception à son père, le 10 mai 1732, pourrait bien avoir été provoqué par cette lettre du 20 octobre 1731.

MAURICE A M. LE COMTE * * *.

(EXTRAIT.)

A PARIS, le 20 octobre 1731.

MON CHER COMTE,

A mon retour de la campagne, le chevalier Folard m'a apporté la copie d'une longue lettre qu'il a écrite au Roi (Auguste II), et qu'il vous a adressée, à ce qu'il m'a dit. J'approuve fort sa lettre et le choix qu'il a fait de vous, mon cher comte, pour la remettre à Sa Majesté; mais je vous prie d'expliquer au Roi une chose qui lui paraîtra extraordinaire. Le bon chevalier est un peu sourd. Je lui ai donné le livre qui contient les évolutions qui se sont faites au camp de Muhlberg [1]), en lui disant qu'il était rare (ce livre), et que c'était le Roi qui me l'avait donné: il a entendu que le Roi le lui donnait, et j'ai pris les remercîments qu'il m'en faisait pour moi; ainsi je ne l'ai pas détrompé dans le temps. Le bon homme s'est cru obligé à un remercîment plus ample, et, pour amuser le Roi, lui a donné un plat de son métier. J'en ai été étonné et je lui ai fait un grand déplaisir lorsque je lui ai éclairci ce point. A tout cela il n'y a pas grand mal, pourvu que la lettre amuse le Roi; et si vous pouvez de votre côté lui faire faire un présent, cela

[1]) Maurice avait assisté, on le sait, à ce fameux festin militaire que le roi Auguste donna à Muhlberg en 1730.

fera honneur au Roi, qui est regardé dans ce pays-ci, avec raison, comme un prince magnifique et le seul en Europe qui ait de grandes lumières et expertises de l'art militaire. Le bon chevalier est d'ailleurs assez mal récompensé de la fortune. Son livre renferme bien de bonnes choses, parmi une quantité d'autres, où son imagination l'emporte; et il convient à un prince connaisseur de les distinguer et de l'en récompenser. Si vous avez lu la préface de son sixième volume, vous conviendrez que le Roi de Prusse ne doit point lui en faire (de cadeaux). Le voici (ce passage):

„et à l'égard de cette discipline prussienne, que l'on vante trop, il me paraît que c'est plus une discipline de corps que d'esprit.“

Les ignorants ne connaissent goutte à tout ce qu'il dit, et je crois qu'un petit présent ne serait pas hors de place ....

II.

MAURICE A AUGUSTE II., SON PÈRE.

Le chevalier de Folard, convulsionnaire. — Le cardinal de Fleury et M. de Chauvelin s'opposent à son départ. — L'architecte Poepelmann à Paris. — Maladie dans laquelle Maurice composa ses *Rêveries*.

à PARIS, le 3 novembre 1732.

SIRE,

J'avais espéré amener à Votre Majesté le chevalier Folard, comme Elle me l'avait ordonné; et il ne demandait pas mieux; mais ses convulsions lui ont repris de plus bel. Je l'ai exhorté à s'en défaire; il m'a répondu que ces heureuses convulsions lui venaient de certaines reliques de Saint Paris, et que cela ne l'empêchait point d'aller. J'ai voulu lui persuader que c'était plutôt une malédiction du ciel qu'une bénédiction; mais il n'en

veut rien croire. Ces convulsions tiennent beaucoup de celles qui étaient à la mode, il y a quelques années, dans les montagnes en Saxe .... Tout cela ne m'avait pas rebuté; mais M. le garde des sceaux m'a prié avant-hier de ne le point amener, parce qu'il répugnait à M. le cardinal qu'un Français qui a du mérite, des services, et est d'un âge avancé, aille se donner en spectacle hors de chez eux; et qu'il y avait assez de fous de la nation dehors, témoin des fous dont il m'a raconté les extravagances. Je lui ai dit qu'il était à Metz, et il a sur-le-champ envoyé des ordres pour l'y faire arrêter. Il m'a paru extrêmement touché de la bonté que Votre Majesté a eue d'envoyer à des fous de quoi chercher fortune ailleurs. Ces petites choses font plus sur les Français que sur gens du monde, parce qu'ils sont sensibles.

Je suis bien fâché que M. Pœpelmann [1]) soit parti sans que je ne l'aie vu. S'il avait daigné me faire avertir, ou passer chez moi à Paris, je serais revenu de Fontainebleau, où je n'avais plus rien du tout à faire; le régiment du Roi en étant parti, qui a formé un petit camp où on a fait quelques manœuvres. Les pluies, continuelles depuis quelque temps, ont donné la fièvre à beaucoup de soldats; je l'ai gagnée aussi, et m'en suis venu hier ici pour me faire traiter. Dès que je serai guéri, je ne perdrai aucun instant pour aller assurer Votre Majesté du tendre et très-profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

[1]) Architecte célèbre, occupé à cette époque à construire un palais encore existant à Dresde, celui du *Zwinger*.

La *fièvre* dont parle Maurice, fait époque dans sa vie: ce fut pendant les insomnies que lui causa cette maladie qu'il composa son fameux ouvrage *Les Rêveries.*

Voïci le bulletin qu'il envoya le 21 décembre 1732 à M. de Thioly:

„*J'ai été vendredi à Versailles prendre congé; mais j'ai passé deux si mauvaises nuits depuis, que je ne puis assurer si je partirai, quelque envie que j'en aie, et quelque besoin qu'en aient mes affaires. J'ai un lobe du poumon attaqué; du moins j'y sens de la douleur et un sifflement continuel. Une petite fièvre ne me quitte que vers le matin, et me reprend toujours vers le soir. Je ne sais ce que tout ceci deviendra, et je ne m'en inquiète pas autrement.*"

Nous rectifions, en passant, d'après ce que Maurice mande à son père, le 3 novembre 1732, l'erreur de la „*Notice historique sur le maréchal de Saxe,*" en tête des „*Lettres et mémoires,*" T. I. p. XV. On y lit que Maurice aurait conduit le chevalier de Folard à Dresde, en 1732; on voit que ce projet ne se réalisa pas. Le roi Auguste avait désiré consulter le célèbre ingénieur français sur les fortifications de Dresde.

III.

MAURICE A AUGUSTE II., SON PÈRE.

Arrivée de Maurice à Dresde, trente-six heures après le départ de son père. — Envoi des premières pages des *Rêveries.* — Un canon inventé par Maurice. — Il désire faire *fondre deux pièces à sa fantaisie.* — Cela l'*amusera,* pendant l'absence du Roi, mieux *que les bals et les fêtes.*

à Dresde, le 12 janvier 1733.

Sire,

Je suis arrivé aux portes de Dresde trente-six heures après le départ de Votre Majesté. Ma douleur aurait été

sans égale, si l'on ne me faisait espérer que Votre Majesté honorerait bientôt ces lieux de sa présence.

J'emploîrai ce temps pour mettre au net un ouvrage que j'ai composé sur l'art de la guerre durant ma maladie.

J'ose me flatter qu'il amusera pendant quelques moments Votre Majesté. La manière dont je traite cette science est nouvelle, et Votre Majesté en pourra juger par les premières pages de cet ouvrage que je prends la liberté de lui envoyer ci-joint.

Par mes réflexions, par les recherches que j'ai faites, je crois avoir trouvé la raison qui fait que l'on ne saurait tirer juste avec le canon; ce défaut vient moins de la fonte des pièces, comme le prétendent les plus habiles, que de leurs affûts. Il y a des clous et des bandes aux roues qui font faire des mouvements, en tirant, qui dérangent le coup.

J'ai inventé une nouvelle manière d'affûter qui remédiera peut-être à cet inconvénient. Outre cela j'ai remarqué que les fusils qui ont un dé au fond, où la balle s'enchâsse par son propre poids, sans la bourre, tirent plus juste et presque une fois plus loin que les fusils ordinaires. Cette épreuve m'a fait penser que l'on pourrait faire des pièces de campagne avec un pareil dé au fond; qu'elles se chargeraient très-vite, et tireraient trèsloin avec des boulets de plomb.

J'ai encore une autre invention dont je ne puis bien rendre compte à Votre Majesté, mais qui pourra être utile. Si Votre Majesté voulait me faire la grâce d'ordonner à M. le comte de Wackerbarth de me faire fournir toutes les choses nécessaires pour ces deux

épreuves, je ferai fondre deux pièces à ma fantaisie. La dépense n'en sera pas considérable, parce qu'elles ne seront que d'une livre de balle. Cela suffira pour en voir l'effet, et pour mener à de plus grandes découvertes. Il faudrait aussi faire dire un mot à M. le général Obmaus pour qu'il m'assiste de ses conseils.

Dans l'espérance que cette occupation pourra être agréable à Votre Majesté, elle m'amusera pendant son absence plus que les bals et les fêtes.

Je fais des voeux pour la prospérité, la santé et le prompt retour de Votre Majesté, et la supplie de me continuer ses bontés, qui font tout mon bonheur et remplissent mon cœur de l'amour le plus tendre et du respect le plus profond, avec lequel j'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus soumis et le plus obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Dictée à un aide-de-camp, ou bien mise au net par un secrétaire, mais corrigée, datée et signée par Maurice lui-même, cette lettre porte, par erreur, la date du 12 janvier 1732. Le contenu et la lettre suivante, écrite le même jour, le 12 janvier 1733, nous mettent à même de rectifier ce *lapsus calami.*

Ce fut probablement la dernière épître que Maurice adressa à son père qu'il ne devait pas revoir: Auguste II., trois semaines après son départ de Dresde, mourut, à Varsovie, le 1er février 1733.

L'ouvrage sur l'art de la guerre dont Maurice transmit „les premières pages“ au roi, avec cette lettre, ouvrage qu'il allait, dit-il, *„mettre au net,“* est devenu célèbre.

Six années après la mort de Maurice, un officier prussien, Français d'origine, M. de Bonneville, en surveilla la publication. La première édition, édition de luxe (278 pages *in-folio* avec

XL „*planches*“ ou gravures) parut à la Haye, en 1756, chez Pierre Gosse, libraire, sous le titre:

Les Rêveries ou mémoires sur l'art de la guerre de Maurice, comte de Saxe etc. etc.

L'éditeur est seul responsable de l'échafaudage trop pédant et trop doctrinaire qui écrase quelque peu cette „*bluette de grand seigneur*“.

Le manuscrit se compose d'*articles* séparés, et n'est divisé ni en livres ni en chapitres. C'est M. de Bonneville aussi qui a baptisé à sa façon les deux livres; ce n'est pas Maurice qui eût imaginé d'intituler le premier: „*Des parties de détails*“ et l'autre: „*Des parties sublimes*“.

Tout en rendant justice à la verve, aux idées neuves et aux fortes études qui se manifestent dans les *Rêveries*, la critique a été quelque peu embarrassée de classer cet ouvrage et d'apprécier ces brillants aphorismes à leur juste valeur.

Rendons à César ce qui est dû à César; effaçons l'appareil trop scientifique, et hâtons-nous de bien constater que le but que Maurice se proposait en composant ce livre n'était nullement, comme, de nos jours encore, un général allemand a l'air de le supposer [1]), d'établir un nouveau système didactique sur l'art de la guerre en général. Esprit pratique avant tout, Maurice avait un but plus pratique; ce ne fut pas au public, ce fut à son père qu'il adressa ces feuilles improvisées dans treize nuits d'insomnie et de fièvre. Nul ne savait mieux que Maurice que le roi Auguste, fatigué du *liberum veto*, de ces diètes sans issue, et de ces *confédérations* continuelles, poursuivait plus que jamais, à cette époque, le projet de mettre fin à l'anarchie polonaise. Auguste préparait un coup d'Etat, et avait entamé à cet effet des négociations secrètes avec les puissants voisins de la *république* agonisante, avec le roi de Prusse et avec les „Mos-

[1]) Voyez: Kurzer Lebensabriss des Marschalls von Sachsen und Auszüge aus seinen Betrachtungen über die Kriegskunst von L. von Woltzien, General-Major. (Oldenburg 1867.)

covites"; dans l'espoir de résoudre par la diplomatie le double problème qui s'était tout naturellement présenté, le problème de se débarrasser d'une constitution impossible, et de rendre héréditaire dans la maison de Saxe la couronne des Jagellons. Ce fut lors de son dernier voyage qu'Auguste, en route pour Varsovie, eut à ce sujet (en janvier 1733), une entrevue importante avec le ministre qui, en ce moment, possédait l'oreille du vieux roi de Prusse, père du grand Frédéric. Ces pourparlers sont demeurés secrets, parce que la mort d'Auguste II., fit avorter les projets concertés avec le général Grumkow[1]). Cependant Maurice, qui avait vu son père au camp de Muhlberg, en 1730, et qui depuis, à plusieurs reprises, était revenu en Saxe, savait mieux que tout autre à quoi s'en tenir sur les intentions secrètes du roi Auguste. Tout en partageant ses vues en général, Maurice, nous l'avons vu, ne comprenait pas les lenteurs du roi. Bouillant comme toujours, il aurait voulu prendre le taureau par les cornes; il n'espérait rien de la diplomatie paternelle, et n'avait confiance que dans son épée. Les *Rêveries* se résument dans cet avis fort simple à l'adresse de son père: „Si vous voulez faire la conquête de la Pologne, voici comment il faut organiser votre armée; donnez-moi carte-blanche et quarante-cinq mille hommes, en deux campagnes, sans livrer une seule bataille, je vous rendrai maître de la république; cela ne vous coûtera pas un sou."

En envisageant de ce point de vue l'improvisation de Maurice; en se rappelant qu'il ne s'agissait que d'un plan de campagne, que le but de cette campagne c'était la conquête de la Pologne, et que ce plan fut rédigé en 1732, comment ne pas rendre pleine justice au bon sens et au génie de l'auteur des *Rêveries*? Si Auguste avait vécu, s'il avait eu le temps d'étudier et de discuter avec Maurice ce plan de campagne, les *Rêveries* ne seraient probablement pas demeurées des rêveries.

Mais peut-être nous accusera-t-on de rêver nous-même et

[1]) Voyez: *Fassmann*, Leben und Thaten Friderici Augusti etc. (Hamburg und Frankfurt 1733) p. 989.

de faire des suppositions gratuites? L'ouvrage est là pour justifier notre interprétation. Ce n'est pas sur les toits qu'on crie un pareil projet; ce n'est pas un homme expérimenté et aussi fin que Maurice qui compromettra le succès d'une grande et chanceuse entreprise en mettant les points sur les i. Cependant ceux qui savent lire entre les lignes n'ont qu'à ouvrir le deuxième livre des *Rêveries*; ils y trouveront dans le chapitre deuxième, intitulé: *Réflexions sur la guerre en général* une *Description de la Pologne, et projet de guerre pour une puissance qui se trouverait dans le cas de faire la guerre à la république.* On y lit:

> „La Pologne .... c'est un vrai pays pour la guerre. La manière vagabonde dont les Polonais la font, fait que l'ennemi, lorsqu'il s'attache à les suivre, est bientôt hors d'état de résister à leurs courses continuelles. Il ne faut donc pas les suivre du tout, mais prendre des postes sur les rivières, les fortifier, s'y baraquer .....
>
> Toute la république ensemble n'est pas en état de prendre une redoute bien palissadée.“ ....

Après avoir indiqué les positions (postes) qu'il faudrait occuper et fortifier, afin de pouvoir soumettre le pays, en faisant agir l'infanterie, sans s'inquiéter de la cavalerie polonaise, l'auteur ajoute:

> „La conquête de la Pologne serait l'affaire de deux campagnes, et ne coûterait pas un sol: au contraire, j'en tirerais de grosses sommes par les contributions ..... Je suis persuadé qu'on ferait cette conquête sans donner une seule bataille ..... Une fois établi dans ces postes .... je me moque de tous les alliés de la Pologne et de tous ceux qui voudraient entreprendre de les secourir.“ ....

C'est bien aussi aux Polonais que Maurice pense en écrivant:

> ..... „Mais, me dira-t-on, on lâchera de la cavalerie sur vos armés à la légère. On ne l'oserait; mais tant mieux si

cela arrive: ne sont-ils pas à même de se retirer, et cette cavalerie *peut*-elle subsister entre moi et l'ennemi? *Tirera*-t-il sur ces soixante-dix hommes éparpillés le long du front de mon régiment?.. ce serait tirer sur une poignée de puces. Ah, ils *feront* la même chose et *auront* aussi des armés à la légère. Voilà donc ce qui prouverait la bonté de mon système, si cela les incommode au point qu'ils soient obligés de m'imiter; mais ce ne *sera* qu'après l'avoir bien appris à leurs dépens et après avoir été bien étrillés pendant deux ou trois campagnes qu'ils s'en *aviseront.*" ....

Voici enfin un des passages les plus significatifs. Nous le publions d'après le manuscrit. L'édition de 1756 (p. 138) a changé le chiffre de 45 en 48 mille hommes, et a remplacé le futur par le conditionnel dans les mots: *empêchera, serai* etc.

„J'ai dit qu'il ne fallait que 45 mille hommes pour soumettre la Pologne: qui est ce qui m'*empêchera,* quand j'y *serai* établi, d'en avoir cent mille? Le pays ne les fournirait-il pas, ou ne les saurait-il entretenir? Craint-on de n'en pouvoir faire la levée? L'on me dira peut-être que ce sont des Polonais; comme si un homme n'était pas un homme: il n'y a que la discipline et la manière de les mener qui y font. Ceux qui croient que les légions romaines étaient composées de Romains de Rome se trompent, elles étaient composées de toutes les nations du monde; mais la discipline était la même, et parce qu'elle était bonne, cette discipline, et cette manière de combattre, les troupes aussi étaient bonnes, quand elles étaient commandées par d'habiles généraux."

Ces extraits ne suffisent-ils pas pour donner la clef des *Rêveries?* Que dira-t-on alors de ce passage que nous copions du plus ancien manuscrit de la bibliothèque de Dresde?

Ce passage, éliminé en 1740, à l'époque où Maurice acheva son ouvrage, se trouvait entre le premier et le deuxième alinéa de la page 140 (édition de 1756), après ces mots:

„Voilà comment avec peu de troupes et peu d'argent je me ferais fort de les (les Polonais) réduire en deux ou trois campagnes tout au plus. Il peut arriver telle conjoncture qui pourrait permettre l'exécution d'un tel projet.“

Maurice s'était lancé dans quelques considérations politiques:

„Les Ministres Russiens,“ disait-il, *„ne sont pas d'une délicatesse scrupuleuse sur l'argent. L'Empereur* (d'Allemagne) *peut être embarrassé; et il peut se faire que ces deux cours s'endorment sur une guerre en Pologne et ne la regardent que comme des troubles intestins.* On peut en faire une querelle particulière, et le Roi (Auguste) peut paraître toujours uni avec la République. *On peut s'établir dans les commencements dans la Lithuanie et à Marienbourg, pour voir comment tournent les conjonctures, s'y fortifier,* et mettre un gros corps d'armée sur pied. *Il ne faut pas croire que la Russie soit à présent ce qu'elle était du temps de Pierre le Grand.* Une longue paix et le luxe l'ont énervée. L'Empereur (d'Allemagne) n'offre que des titres à leur ambition; les dépenses excessives qu'ils (les Russes) font les rendent nécessiteux, et dès qu'ils auraient goûté le séduisant plaisir de recevoir des secours étrangers, les principaux qui composent cette cour s'endormiraient bientôt sur les intérêts de la Russie et sur ceux de l'Empereur, qui, dans le fond, ne les touchent que du côté des honneurs. Ces hommes satisfaits, il faut les soutenir, et la reconnaissance qui en résulte ne tiendra pas contre les appas de l'or, qui enchante tous les coeurs; dans les lieux où la volupté règne, la vertu la plus sévère ne tient qu'avec peine: quel effet ce puissant métal ne produirait-il pas dans des pays où il est rare et où l'on en fait usage?

Pour les Prussiens, je n'en parlerai pas, parce qu'ils ne sont point à craindre; mais je m'aperçois que la politique m'entraîne et que je m'écarte du but de cet ouvrage.“ ....

Nous n'avons pas à défendre la moralité de la politique de Maurice. Enfant de son siècle, tout homme de génie qu'il était, prenant les hommes et les choses comme il les trouvait, il conseillait à son père de se servir de moyens dont tout le monde alors se servait sans scrupule, pour amener la solution à laquelle tout le monde s'attendait.

On conserve deux manuscrits des *Rêveries* à la bibliothèque royale de Dresde.

Le plus ancien, dont nous venons de citer un passage, est très-vraisemblablement une copie, que Maurice aura fait faire à Dresde en 1733, durant le séjour qu'il fit alors en Saxe, et qui se prolongea jusqu'au 18 juillet de la même année. Ce manuscrit se compose de 116 feuilles (231 pages *in-folio*) et n'a pas de titre; le texte diffère en plusieurs endroits du texte imprimé; l'écriture est celle d'un scribe peu versé dans la langue française; on y remarque de nombreuses corrections, toutes de la même main; il n'y a pas un mot de l'écriture de Maurice; enfin les plans et les illustrations ne sont que des ébauches assez grossièrement exécutées. Le préambule, refondu plus tard, commence par ce paragraphe, qui a disparu dans ce que M. de Bonneville a appelé l'*avant-propos:*

> „Cet ouvrage n'est point enfanté par le désir d'établir un nouveau système sur l'art de la guerre. Je l'ai composé pour m'instruire, pour l'exposer au jugement des personnes éclairées, pour prendre leurs avis, et pour profiter de leurs lumières. Plus j'examine les parties qui composent l'art de la guerre, et plus cette science me paraît profonde: elle est couverte de ténèbres, dans l'obscurité desquelles on ne marche pas d'un pas assuré. Le chevalier de Folard a été le seul qui a osé passer les bornes des préjugés. J'approuve sa noble hardiesse; rien n'est si pitoyable que d'être l'esclave de ses préjugés; c'est le comble de l'ignorance et rien ne la prouve tant.“ . . . . .

Le manuscrit de 1733 finit avec l'article sur *les redoutes,* article dont Bonneville a composé le IXe chapitre du deuxième

livre (p. 198). On y trouve déjà cette page d'histoire, tracée de main de maître, cette célèbre description de la bataille de Pultawa. On y trouve aussi, mais avec quelques variantes, la curieuse critique que Maurice fit, treize ans avant Fontenoy, de la conduite que le maréchal de Villars avait tenue à Malplaquet (11 septembre 1709). En indiquant ce que ce général aurait dû faire pour battre les alliés, dans la seule bataille à laquelle Maurice assista dans le camp opposé, ne dirait-on pas qu'il ait en 1732, comme par intuition, dressé le plan qu'il devait exécuter en 1745, dans la première bataille où, général en chef, il commanda les Français? Ne fit-il pas à Fontenoy précisément ce que, selon ses *Rêveries*, Villars aurait dû faire à Malplaquet? et ne battit-il pas ces mêmes „alliés“ qui avaient battu Villars avec ces mêmes Français que Villars n'avait pas su conduire à la victoire, uniquement parce que son génie avait deviné le secret de les conduire?

Voici ce curieux passage (p. 177) selon le manuscrit:

„Je ne veux pas finir cette partie sans parler de l'affaire de *Malplaquet*. Si, au lieu de mettre les troupes françaises dans de mauvais retranchements, on eût simplement fait des abattis de trois bois vis-à-vis de la trouée, et que l'on eût placé dans ces trouées trois ou quatre redoutes, je crois que les choses auraient tourné bien différemment. Qu'auraient fait les alliés? auraient-ils attaqué ces redoutes, soutenues de plusieurs brigades? Je pense qu'ils s'en seraient mal trouvés: ils y auraient perdu une infinité de monde, et ils ne les auraient certainement pas emporté.

C'est le propre de la nation française d'attaquer. Mais lorsqu'un général se méfie du grand ordre qu'il faut observer dans les batailles et de l'exacte discipline des troupes, il doit faire naître les occasions de combattre en détail et faire attaquer par brigades; assurément il s'en trouvera bien. *La valeur et le feu qui animent cette nation ne s'est jamais démenti, et depuis Jules César, qui en est convenu lui-même, je ne sais aucun exemple qu'ils n'aient bien mordu sur*

ce que l'on leur a présenté. Le premier choc (des Français) est terrible; il n'y a qu'à savoir le renouveler par d'habiles dispositions: c'est l'affaire du général ...... Rien n'y est si propre que ces redoutes: vous y envoyez toujours des troupes nouvelles, pour attaquer celles de l'ennemi qui attaquent; rien ne lui cause tant de distraction et le rend si craintif, car tandis qu'il attaque, il craint toujours d'être pris par les flancs, et vos troupes y vont de meilleur coeur, parce qu'elles sentent que leur retraite est assurée et que l'ennemi n'oserait les suivre à travers ces redoutes. C'est dans cette occasion où vous pouvez tirer les plus grands avantages de l'impétuosité de vos troupes; mais de les mettre derrière des retranchements, c'est leur ôter les moyens de vaincre; ils ne sont alors que des hommes ordinaires.

Qu'aurait-ce été (à Malplaquet) si M. le maréchal de Villars avait pris la plus grande partie de son armée et eût été attaquer une moitié de celle des alliés, qui avaient eu la bonté de se mettre de manière qu'ils étaient séparés par un bois sans pouvoir se communiquer? Les derrières et les flancs de l'armée française auraient été invulnérables....

Il y a de l'habileté plus qu'on ne pense à faire de mauvaises dispositions; mais il faut savoir les changer en bonnes dans le moment: rien ne déconcerte plus l'ennemi, il a compté sur quelque chose, il s'est arrangé, dans le moment qu'il attaque il ne tient plus rien. Je le dis encore et je le répète, rien ne déconcerte tant l'ennemi et l'engage dans plus de fautes; s'il ne change pas sa disposition, il est battu encore. L'esprit humain ne va point là; l'on trouvera bon que je ne traite pas cette matière plus à fond; ce que je viens de dire n'a jamais été dit ni imaginé peut-être, du moins n'en avons-nous point d'indice, et je suis trop peu éclairé pour une matière si nouvelle. Il me semble cependant que le maréchal de Villars aurait pu faire une chose, qui était d'abandonner son retranchement à l'approche des alliés en se mettant dans l'ordre que je propose; une contre-

marche à droite et de gauche vers le centre en faisait l'affaire; l'ennemi était enfourné et battu."

Les articles dont Bonneville a fait les chapitres X, XI et XII manquent dans le manuscrit de 1733, qui termine par ces mots:

„J'ai composé cet ouvrage en 13 nuits; j'étais malade, ainsi il pourrait bien se ressentir de la fièvre que j'avais; cela doit m'excuser sur la régularité de l'arrangement ainsi que sur l'élégance du style; j'ai écrit militairement et pour dissiper mes ennemis.

Ecrit au mois de décembre de l'année 1733."

L'erreur du copiste qui date l'ouvrage de 1733, au lieu de 1732, est un indice de plus en faveur de la supposition que cette copie fut faite en 1733.

L'autre manuscrit de la bibliothèque de Dresde ne saurait avoir été achevé avant 1740, comme on va le voir. Ce manuscrit (315 feuilles, *in-folio*) est intitulé:

„Des rêveries, ou plusieurs inventions qui regardent le militaire, exposées par 85 plans avec leurs explications."

La *table des matières* indique trente-huit articles; l'*introduction* a été reproduite dans l'*avant-propos* de l'édition de 1756, à l'exception de ce premier paragraphe:

„Cet ouvrage n'est point enfanté par le désir d'établir un nouveau système sur l'art de la guerre, je le compose pour m'amuser et pour m'instruire."

Le passage que nous avons déjà copié du manuscrit de 1733, se retrouve également à la fin de celui de 1740, avec la date correcte:

„Fait au mois de décembre 1732."

Les trois articles dont M. de Bonneville a fait les trois derniers chapitres du deuxième livre, ont été ajoutés, en 1740, ainsi que la note, qui commence par ces mots:

„*Nota.* Je n'avais point là *Polybe* dans son entier, lorsqu'en 1732, j'ai écrit cet ouvrage sur la guerre, et ce n'est que cette année 1740 que je l'ai achevé. Voici ce que j'y ai trouvé sur la phalange des Grecs et sur l'ordre de combattre des Romains. Je suis flatté d'avoir pensé comme lui, qui était contemporain de Scipion, d'Annibal et de Philippe, et qui, pendant le cours des guerres de ces grands hommes, s'est trouvé plusieurs années dans les différentes armées et y a vu des commandements distingués. Un auteur si illustre ne peut que justifier mes idées, et je laisse à ceux qui liront cet ouvrage à juger si j'ai pensé comme lui. C'est Polybe qui parle [1]). . . .

Le manuscrit de 1740, d'une belle écriture, sans la moindre rature ni correction, est relié en maroquin rouge; les feuilles sont dorées sur tranche; les *plans* sont de toute beauté; les illustrations, peintes en gouache, d'une valeur artistique incontestable; et, à moins qu'il ne se retrouve un exemplaire semblable à Paris, soit aux archives de la guerre, soit à la bibliothèque impériale, je serais porté à croire que c'est bien l'exemplaire que, dans son testament, Maurice légua à son neveu le comte de Friesen [2]). En tout cas, ce manuscrit légué au dernier comte de Friesen ne se trouve pas, comme M. de Weber le supposait, en 1863 (voyez p. 156 de son ouvrage), dans les archives de famille, à Rœtha. Ce n'est pas non plus à Friesen que Maurice, comme le baron de Grimm le dit dans ses *Mémoires* (T. I., p. 29) a pu dicter les *Rêveries*; car, à l'époque où Maurice les rédigea, Friesen, a peine âgé de six ans, n'était pas avec son oncle, qu'il ne rejoignit qu'en 1746, en Flandre.

[1]) M. de Bonneville a donné cette note page 187, en abrégeant l'exorde, que nous restituons pour en fixer la date.

[2]) Dans le testament olographe, en date de Paris, le 1er mars 1746, on trouve l'article suivant:

„Je donne et lègue . . . . .
A M. le comte de Friesen, un livre que j'ai fait sur la guerre, intitulé *Mes Rêveries*, et qui est en manuscrit."
(Histoire de Maurice comte de Saxe. [Dresde MDCCLII.] T. II, p. 305.)

Nous avons défini le but spécial que Maurice avait en vue en écrivant ses *Rêveries*; nous avons constaté que c'est un ouvrage *ad hoc*; faut-il en conclure que l'ouvrage n'est que d'un intérêt éphémère et purement historique? Nullement. Maurice est au contraire un écrivain „palpitant d'actualité." Le génie généralise toujours, parce qu'il est lui-même universel et éternel, et qu'il domine le temps et l'espace. L'homme de génie qui énonce une idée nouvelle, qui devine le mot d'une vérité ignorée avant lui, travaille pour l'humanité même sans le savoir. Maurice appartient à tous les siècles: il est toujours neuf, toujours créateur, à quelque minutie de métier que s'applique son génie.

Ses principes sur l'habillement et sur l'entretien des troupes n'ont-ils pas été en grande partie adoptés de nos jours?

L'armée anglaise, la plus cosmopolite du monde, n'a-t-elle pas, depuis longtemps, suivi l'avis que Maurice donne en ces mots:

> *„Il ne faut jamais donner de pain aux soldats, mais les accoutumer au biscuit, parce qu'il se conserve cinquante ans et plus dans un magasin, et qu'un soldat en porte aisément avec lui pour un mois"?*

En France, n'a-t-on pas habillé une partie des troupes légères selon ce conseil de Maurice:

> *„Je voudrais que le soldat eût la tête rasée, et qu'il fût pourvu de deux calottes rouges, comme les curés en portent, pour qu'il pût en changer"?*[1]

Il a fallu la conquête de l'Algérie pour vaincre les préjugés de l'armée française contre le burnous, ce vêtement si admirablement adapté à la vie du camp. Maurice, en 1732, déjà écrivait:

> *„Je voudrais que le soldat eût un manteau à la Turque, avec un capuchon; ces manteaux couvrent bien, et ne contiennent que deux aunes et demie de drap; pèsent peu, et coûtent peu. Le soldat cependant a la tête et le col à couvert de*

[1]) Manuscrit de 1733.

la pluie et du vent, et, lorsqu'il est couché, il est conservé et a le corps sec, parce que cet habillement ne porte pas sur le corps." ....

On vient, dit-on, de donner à l'infanterie française des canons légers d'une nouvelle construction. L'Empereur Napoléon III, sans le savoir peut-être, n'a fait qu'exécuter une idée de Maurice. Si ces armes nouvelles ne sont pas encore baptisées, pourquoi ne les nommerait-on pas, selon Maurice, des *amusettes*?

„Il faut que les centuries[1]) pesamment armées aient chacune une arme que j'appelle *amusette*. Ces amusettes sont de mon invention; elles portent au delà de 4000 pas avec une violence extrême. (Les pièces que les Allemands et les Suédois mènent avec les bataillons et qu'ils nomment „pièces de campagne" portent à peine au quart.) Cette arme est fort juste; deux hommes la mènent partout; elle tire des boulets de plomb d'une demi-livre, et porte cent coups à tirer avec elle....

Ces *amusettes* doivent se mener en avant avec les armés à la légère un jour de combat: comme elles tirent au delà de trois mille pas, elles doivent causer un furieux dommage à l'ennemi lorsqu'il se forme, soit au sortir d'un bois, d'un défilé ou d'un village, lorsqu'il marche en colonne et qu'il se met en bataille, ce qui prend du temps. Or ces *amusettes* peuvent tirer au delà de deux cents coups par heure."....

Enfin, sans parler des *casques à la Romaine,* qui, selon l'avis de Maurice, *valent bien les chapeaux,* alors en vogue, *puisqu'ils ne pèsent pas plus que les chapeaux; ne sont pas du tout incommodes; garantissent du coup de sabre, et font un très-bel ornement;* les armées allemandes n'ont-elles pas adopté depuis long-

[1]) Le régiment de Maurice se composait de 4 centuries pesamment armées, d'une demi-centurie légère et d'une demi-centurie de cavalerie: 873 hommes, y compris les officiers. Quatre régiments composaient sa légion (3557 hommes); il demandait quatre amusettes par régiment, seize par légion.

temps, en Prusse du moins, le système de recrutement proposé par Maurice?

Nous ne pouvons nous refuser de transcrire cette page éloquente:

De la manière de lever des troupes.

„On lève les troupes par engagements avec capitulation, sans capitulation, par force quelquefois, et plus souvent par supercherie. Quand l'on fait des recrues avec capitulation, il est injuste et inhumain de ne la pas tenir, parce que ces hommes étaient libres lorsqu'ils ont contracté l'engagement qui les lie, et il est contre toutes les lois divines et humaines de ne leur pas tenir ce qu'on leur a promis; on n'en fait cependant rien. Qu'en arrive-t-il? Ces gens désertent. Peut-on avec justice leur faire leur procès? On a violé la bonne foi qui rend les conditions égales. Si on ne fait pas d'acte de sévérité, on perd la discipline militaire, et si on en fait, on commet des actions odieuses et affreuses. . .

Ne vaudrait-il pas mieux établir par une loi, que tout homme, de quelque condition qu'il soit, serait obligé de servir son prince et sa patrie pendant 5 ans? Cette loi ne saurait être désapprouvée, parce qu'elle est naturelle, et qu'il est juste que les citoyens s'emploient pour la défense de l'Etat. En les choisissant entre 20 et 30 ans, il n'en résulterait aucun inconvénient: ce sont les années de libertinage, où la jeunesse va chercher fortune, court le pays, et est de peu de soulagement à ses parents. Ce ne serait pas une désolation publique, parce que l'on serait sûr que, les cinq années révolues, on serait congédié; et cette méthode de lever des troupes ferait un fond inépuisable de bonnes et belles recrues qui ne seraient pas sujettes à déserter; l'on se ferait même par la suite un honneur et un devoir de servir sa tâche. Mais, pour y parvenir, *il faudrait n'en excepter aucune condition, être sévère sur ce point, et s'attacher à faire exécuter cette loi de préférence aux nobles et aux riches* Personne n'en murmurerait alors; ceux qui auraient

servi leur temps verraient avec mépris ceux qui répugneraient à cette loi, et insensiblement on se ferait un honneur de servir; le pauvre bourgeois serait consolé par l'exemple du riche, et le riche n'oserait se plaindre, voyant servir le noble." ....

Si, en 1732 déjà, Maurice proposa le système de conscription tel qu'il est pratiqué en Prusse aujourd'hui, il dévéloppa aussi dans un mémoire, présenté le 25 mars 1750 au ministre de la guerre, la théorie qui fut appliquée avec tant de succès par les généraux prussiens à Kœniggrætz. Nous ne disons pas que Maurice ait deviné le fusil à aiguille, mais le principe sur lequel la supériorité de cette arme repose a été clairement exposée par le maréchal de Saxe en ces termes:

„*Axiome:*
Plus de morts, moins d'ennemis.
Conséquence:
Donner la mort et l'éviter."

„S. M. Prussienne connaît, par expérience, cette vérité sans réplique; ses troupes tirent, à temps fixé, beaucoup plus de coups qu'aucunes autres troupes du monde: d'où il résulte que ce prince à pu gagner des batailles avec un nombre inférieur, ce qui est effectivement arrivé. Donc, en pratiquant cette méthode, nous aurions les avantages que procure la nouveauté." [1]) ....

[1]) Lettres et mémoires du maréchal de Saxe. (Paris 1794.) T. V, p. 304. Maurice n'était, cependant, pas de ceux qui attachent au perfectionnement de la mousqueterie une importance exagérée. Il savait parfaitement à quoi s'en tenir sur cette question, si souvent débattue de nos jours. On lit dans les *Rêveries:*

„La vitesse avec laquelle les Prussiens chargent leurs fusils, est avantageuse en ce qu'elle occupe le soldat et l'empêche à la réflexion lorsqu'ils marchent à l'ennemi. C'est une erreur de croire que les cinq victoires qu'a remportées cette nation pendant la dernière guerre sont dues à leur tirerie, puisqu'on a remarqué que dans la plupart de ces actions il y a eu plus de Prussiens tués par le feu de leurs ennemis, que de ceux-ci par le feu des Prussiens."

IV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet. — Maurice prie Bruhl d'expédier les ordres demandés.

à DRESDE, le 12 janvier 1733.

MONSIEUR,

Je suis enfin arrivé à Dresde, mais trop tard pour pouvoir profiter du fruit de mon voyage. J'en accuse ma mauvaise santé et ma mauvaise étoile. Je vaincrai l'une en attendant le roi ici, et l'autre en vivant en anachorète. Oserai-je vous prier de faire expédier un petit ordre à M. le comte de Wackerbarth, pour qu'il me fournisse les facilités et moyens de faire faire deux pièces de canon? C'est une épreuve que je veux faire, qui sera peut-être utile et agréable au roi, et qui me servira d'occupation pendant l'absence de Sa Majesté; car il faut bien que je fasse toujours quelque machine. Soyez persuadé, je vous prie, qu'une des choses du monde que je désirerais le plus, est d'avoir le plaisir de vous revoir, et de vous assurer du tendre et sincère attachement que j'ai pour vous; et que personne au monde n'est plus parfaitement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur MAURICE DE SAXE.

V.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Protestations contre la nomination d'un administrateur de la seigneurie de Tautenburg.

à PARIS, le 10 février 1735.

MONSIEUR,

Je profite du départ de ....[1]) pour vous écrire. Vous ne m'avez pas répondu sur la lettre que j'ai eu

[1]) Nom illisible.

l'honneur de vous écrire vers la fin de l'année passée. Vous avez mis à Tautenburg un homme par ordre de la Chambre (des comptes). Je vous avais prié que ce fût de votre main. Vous avez jugé à propos de n'en rien faire. Cet homme ne dépend pas de moi ni ne veut en dépendre. Il congédie les miens et en remet d'autres en place. J'ai cru qu'il était à mon service, puisqu'il est chez moi et à mes gages. J'ai voulu lui donner une *Bestallung* [1]); il l'a refusée. J'ai voulu lui faire remettre les archives et les autres choses, et le faire recevoir par les juges avec les formalités requises; il n'en a rien voulu faire, et a dit qu'il était l'homme du roi. Vous ne sauriez douter, Monsieur, du désordre que cela met dans les choses. Je m'étais attendu à plus d'égards de votre part, et que ma confiance méritait du retour; je vous ai laissé le maître de choisir quelqu'un qui vous fût agréable: vous en avez profité pour me donner un tuteur; tout cela est fort mal; et si vous n'étiez pas si aimable et si je ne vous aimais pas, je m'en fâcherais très-sérieusement. Vous verrez par l'incluse la tournure que prend le sieur Knebel [2]) pour ne point dépendre de la Chambre; il s'est fait installer l'ordre de la Chambre à la main; cette façon d'agir ne peut que me déplaire; elle me révolte, et je ne vous le cèle point. Il n'y a que deux façons de me porter à ce qu'on désire de moi: l'une est la douceur, et l'autre la force. Je ne connais point de milieu. Je sais obéir à l'une avec respect, et je fais l'autre avec plaisir. Mais soyez certain que jusque là je

[1]) Patente d'installation.

[2]) L'employé que la chambre des comptes avait installé à Tautenburg pour administrer cette seigneurie.

crierai comme un monstre, et qu'à la paix je viendrai vous faire en Saxe un train de l'autre monde. Adieu, Monsieur, sans rancune, ma franchise n'en mérite pas; je vous embrasse de tout mon cœur, et vous souhaite tous les plaisirs et avantages, et tout ce que vous méritez: ce qui ne serait pas médiocre, si cela dépendait de votre très-humble et très-obéissant serviteur

LE COMTE DE SAXE.

Bellegarde est ici; je m'entretiens souvent avec lui de vous. Il vous aime aussi bien que moi, malgré vos défauts.

La seigneurie de Tautenburg avait été promise à Maurice en 1711, à l'époque où son père le légitima; mais les circonstances ne permettant pas de disposer alors de ce domaine de la couronne, la terre de Skœhlen fût donnée au comte de Saxe. Cette terre ayant été vendue en 1721, pour subvenir aux frais du régiment d'infanterie que Maurice acheta en France, et qu'il paya environ 130,000 francs, ce fut en 1730 que Maurice obtint, sa vie durant, la jouissance de Tautenburg. Il avait demandé à son père un fief rapportant „12 à 15 mille écus," (lettre en date de Dresde, le 2 mai 1730) et le roi s'était rappelé son ancienne promesse. Tautenburg devant retomber à la couronne après la mort de Maurice, la chambre des comptes en surveillait l'administration; ce qui donna lieu à des différends qui furent promptement arrangés. Maurice reçut, deux jours après l'envoi de cette lettre, des explications satisfaisantes, dont il remercia Bruhl le 12 février 1735.

Les revenus de Tautenburg s'élevaient à dix mille écus de Saxe. C'était à peu près le tiers de l'apanage que la Saxe fournissait à Maurice, qui recueillit en outre, lors de son voyage en Russie, en 1742, quelques débris de la succession maternelle en Livonie. L'argent à cette époque était rare, et avait une toute autre valeur qu'il n'en a aujourd'hui; le revenu de cent à

cent-vingt mille francs que Maurice tirait de la cour de Dresde, suffisait pour lui assurer une existence indépendante, et on a eu tort de le confondre avec ces aventuriers qui s'expatrient pour chercher fortune à l'étranger.

Il est vrai que l'avarice n'était pas le défaut du maréchal de Saxe; il dépensait largement ce qu'il avait, et ne songeait pas à amasser des trésors. Son beau-frère, le comte de Bellegarde en eut la preuve lorsqu'il liquida la succession de Maurice en qualité de légataire universel.

VI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

(EXTRAIT.)

Portrait de la cour de France à l'époque de la naissance de *Madame huitième et dernière.*

MONSIEUR, à PARIS, le 24 décembre 1737.

. . . .

J'ai été à Fontainebleau, où j'ai été reçu à merveille. On m'y a fait courir le cerf tout en arrivant, et je crois qu'ils me suivront en paradis. J'ai trouvé une merveilleuse émulation parmi les femmes de la cour; il y a des nuées de tracasseries; jamais la cour n'a été si brillante et si nombreuse. Les jeunes et les vieilles y accourent de partout, dans des vues différentes pourtant; et comme les hommes suivent ce bétail-là, il s'y fait un mouvement qui réjouit le spectateur bénévole.

Votre Excellence oublie ses commissions; je L'avertis que, dès que j'aurai de l'argent, je les ferai tout seul, et je Lui enverrai tout ce qui me passera par la tête, tant j'ai envie de Lui être bon à quelque chose. Je ne

vois rien de goût, de magnifique ou d'agréable que je ne pense à Elle et qu'il ne me prenne l'envie de le Lui envoyer. etc. etc. etc.

MAURICE DE SAXE.

VII.

MAURICE A AUGUSTE III, SON FRÈRE.

Dispositions dans lesquelles se trouve le cardinal de Fleury. — Correspondance intime de Maurice avec M. de Chauvelin. — Idée d'une triple alliance entre la France, la Russie et la Saxe. — La question d'Orient, en 1737. — Le grand-chambellan M. de Towianski à Issy. — Le cardinal de Fleury lui demande un *mémoire* sur la situation de l'Europe. — Embarras de Towianski. — Confidences de Me la marquise de Mézières. — Maurice demande des instructions en chiffres. — Il promet d'amuser le tapis en attendant. — *(Post-scriptum.)* Maurice propose un expédient pour amener le cardinal à s'ouvrir en toute confiance au roi de Pologne. — Portrait du diplomate qu'il faudrait envoyer à Paris. — *Etes-vous content de ma gazette?*

SIRE, à PARIS, le 28 décembre 1737.

Le départ de M. Fritsch me procure l'occasion d'informer Votre Majesté des dispositions dans lesquelles se trouve M. le cardinal. Mais pour Lui faire un tableau du présent, je suis obligé de rappeler le passé. J'étais dans une liaison assez familière avec M. le garde des sceaux[1]). Il m'écrivit et me pria de lui dire ce que je pensais de la guerre des Turcs avec les Moscovites. Je lui répondis par Huet, et je glissai dans ma lettre que, si tous les systèmes n'étaient pas dérangés, je ne désespérais pas de voir une liaison intime entre la Russie, la Saxe et la France. Cette idée m'était venue par la

[1]) M. de Chauvelin.

lenteur que la cour de Vienne affectait pour se déclarer en faveur de la guerre contre les Turcs, et sur le mécontentement que la cour de Russie en avait. Il me répondit et me demanda: quelles mesures on pouvait prendre pour établir une harmonie entre la cour de Saxe et celle de France? Votre Majesté m'avait dit que le garde des sceaux branlait au manche; j'en étais informé ailleurs, et, comme je n'aime pas à me méler d'affaires, je lui répondis, que quelque service d'amitié rendu au prochain congrès de Nemirow[1]) de la part de la France serait agréable à la cour de Russie, et que l'on pourrait l'en instruire par celle de Saxe; qu'il fallait toujours commencer par la douceur pour parvenir à ses fins, et que c'était s'en éloigner que de tenir des discours désobligeants. (Je lui dis cela, parceque M. le comte de Sulkowski[2]) m'avait dit que Monsieur Chauvelin ou le cardinal avait dit, à Versailles, en présence de quelques ministres étrangers, que les Russes étaient une nation sur laquelle toutes les autres devaient courir et devaient s'allier ensemble pour cet effet.) Je n'écrivis plus à M. le garde des sceaux; il fut déplacé; et M. le comte de Watzdorf, à son retour de Saxe à Paris, fut questionné à plusieurs reprises par le cardinal, pour savoir s'il n'avait point de lettre de moi pour M. de Chauvelin. Le comte de Watzdorf me le dit à mon arrivée à Paris, au mois de mai passé; mais j'avais autre chose en tête, et je me figurais que c'était une simple

[1]) On sait que les négociations de Nemirow demeurèrent sans résultat. Voyez: *Dr Herrmann, Geschichte Russlands,* T. IV.

[2]) Le comte Sulkowski, favori d'Auguste III, au commencement de son règne.

curiosité de la part du cardinal, pour savoir si j'étais en liaison avec M. de Chauvelin.

Ce qui vient de se passer me fait croire que M. de Chauvelin avait communiqué mes lettres à M. le cardinal, et qu'il voulait suivre ce que M. de Chauvelin avait entamé avec moi. Votre Majesté ne se douterait pas que M. le cardinal a de la confiance en M. le grand-chambellan Towianski; mais les âges ont des convenances et font des liaisons. Le cardinal l'a connu autrefois; il craint les gens d'esprit, et celui-là a de quoi le rassurer. Il y a quelques jours que M. le cardinal fit chercher M. Towianski par Barjac, son valet-de-chambre favori, qui l'introduisit par la garde-robe, et le cardinal dit à Barjac: „S'il vient quelqu'un, dites que je dors.“ Après quelque prélude, le cardinal s'étendit sur leur ancienne connaissance, et par gradation l'amena sur la situation des affaires de l'Europe. Le grand-chambellan, qui ne doutait de rien, répondit ce qu'il put et ce qui lui vint dans la tête. On en vint aux Russes. Le grand-chambellan s'étendit sur leur force etc., et, comme la chose saute aux yeux de tout le monde, il dit au cardinal que la France les négligeait trop. „Mais“, lui dit M. le cardinal, „il n'est pas aisé de les avoir; et puis ce sont des gens si extraordinaires que l'on ne sait comment faire avec eux; d'ailleurs nous sommes bien avec la cour de Vienne.“

— Qu'est-ce que cela vous fait, monseigneur? lui répondit le grand-chambellan; c'est justement à cause de cela que vous pouvez, sans la choquer, être bien avec celle de Russie. Et qui sait combien cette intelligence durera avec la cour de Vienne?

Sur quoi le cardinal lui dit, en lui serrant la main: „Vous avez raison, Monsieur, et l'empereur se meurt déjà d'envie d'être ingrat. Ecoutez, vous m'avez déjà conseillé deux choses dont je me suis bien trouvé: cette affaire d'Epéries, et l'affaire de M. le duc de Bouillon. Je suis tout-à-fait content de votre roi; c'est un prince vertueux; et M. de Monti m'en a parlé avec grand éloge. Je serais bien aise que, par son moyen, nous pussions établir une liaison intime avec les Russes."

Le grand-chambellan fut étourdi de cette confidence, et bien plus quand le cardinal lui dit (voyant qu'il n'en pouvait plus rien tirer de raisonnable): „Songeons-y, Monsieur; faites-moi un mémoire sur cela, et revenez me trouver le jour de l'an."

Voilà mon grand-chambellan bien embarrassé, lui qui n'a jamais peut-être vu ni fait de mémoire. Il a été obligé de se confier à quelqu'un. Heureusement cela a été à Me de Mézières [1]), qui me l'a redit sur-le-champ. Je lui ai dit: „Eh bien, madame, faites-lui-en un; vous avez assez d'esprit pour cela, et vous connaissez assez nos affaires."

— Moi, Monsieur? m'a-t-elle répondu; je n'ai fait de ma vie un mémoire sur pareille affaire; je sais écrire des lettres, mais un tel projet mérite les réflexions d'une bonne tête, et vous en seriez bien capable, si vous vouliez.

— „Point du tout, Madame", lui ai-je dit: „je ne me mêle point d'affaires de politique. J'ai déjà une cour à mes trousses, cela n'est point amusant, et je ne veux

[1]) Loss, en parlant de la marquise de Mézières, dit: „Elle est Anglaise de naissance et une des plus intrigantes femmes qu'il y ait en France."

surtout rien avoir à discuter avec l'auguste maison d'Autriche.“

— Comment donc faire? m'a-t-elle dit, car notre homme est fort embarrassé, et il faut répondre quelque chose.

— „Hé bien, Madame, dites-lui qu'il amuse M. le cardinal et qu'il l'entretienne dans cette idée, jusqu'à ce que nous ayons eu le temps de nous reconnaître.“

Voilà, Sire, ce qui est venu à ma connaissance, et de quoi j'ai cru de mon devoir d'informer Votre Majesté. Monsieur de Brais[1]) doit avoir un chiffre. Que Votre Majesté me fasse savoir ses intentions; je dirigerai Madame de Mézières, et elle conduira le grand-chambellan. J'amuserai pendant ce temps-là le tapis et j'aurai soin que le cardinal ne se refroidisse pas. La chose me paraît d'une importance assez grande. Cela ouvre un vaste champ pour l'avenir. L'affaire la plus prochaine est celle de Juliers et Bergues. Il est apparent que, si le cardinal persiste dans son projet, et qu'il croie y parvenir par l'entremise de Votre Majesté, il est apparent, dis-je, qu'il se relâchera insensiblement sur les engagements ou idées qu'il pourrait avoir pris en faveur d'autres. Je ne suis pas au fait de cette affaire, ni des termes dans lesquels elle est, et peut-être en parlerai-je très-mal.

Recevez avec bonté, Sire, les assurances très-humbles du respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

[1]) Secrétaire de légation de Saxe, chargé d'affaires *ad interim.*

(Post-scriptum.) à Paris, le 29 (décembre 1737).

J'ai rouvert ma lettre pour dire à Votre Majesté qu'il m'est venu un expédient. Je ferai en sorte que le grand-chambellan dira au cardinal qu'il ferait bien d'écrire une lettre de politesse à Votre Majesté, dans laquelle il glisserait, comme par rapport à Votre Majesté, que, si dans la circonstance prochaine d'une paix entre la Russie, les Turcs et l'empereur, il pouvait rendre quelque service agréable à la Russie, il s'y emploierait avec plaisir, et qu'il priait Votre Majesté de le faire savoir à la cour de Russie.

Le cardinal a extrêmement caressé M. Fritsch à son départ, et lui a dit qu'il désirait extrêmement pouvoir le revoir dans ce pays-ci. Le cardinal a envie de parler, et il s'accroche partout. Il faut lui en fournir les occasions. Il me semble que Votre Majesté ferait un bon choix si elle employait Fritsch dans ce pays-ci. Il est franc et naturel; il a de l'esprit; il a du bien, et ne donnera pas de l'ombrage comme un homme qui serait plus connu. D'ailleurs on ne fait pas grande attention ici à la naissance; et pourvu qu'on soit bonne compagnie, on a la préférence. Si Votre Majesté choisit un homme dont le caractère soit serré, le maintien discret, ou qui soit complimenteur, il ne fera absolument rien. L'on veut de la franchise, de la gaieté, un air naturel et ouvert; sans cela, personne ne vous parle, et tout le monde est sur ses gardes. Pardonnez, Sire, la liberté que je prends, en faveur de ma bonne volonté.

Je n'écris point aux ministres de Votre Majesté, parce que je griffonne fort mal, et qu'ils auront assez

de peine à déchiffrer cette lettre sans que je les fatigue par des répétitions ennuyeuses.

Etes-Vous content, Sire, de ma gazette?

On sait que Maurice avait offert à son frère d'être son gazetier à Paris, et de lui écrire les nouvelles du jour. (Voyez: von Weber p. 165, la lettre du 5 décembre 1737, adressée au comte de Bruhl.) On sait aussi que cette offre fut acceptée avec empressement: Auguste répondit lui-même, priant Maurice d'ajouter aux „particularités divertissantes" des „anecdotes qui eussent influence dans les affaires." On voit par ce spécimen que les „gazettes" de Maurice traitaient parfois de questions fort sérieuses.

Le diplomate Saxon dont il est question, M. le baron de Fritsch, à cette époque conseiller intime au département de la guerre, fut chargé de plusieurs missions à la cour de France, et nous retrouverons son nom dans les lettres suivantes.

Fils d'un libraire de Leipzig, Fritsch (mort, en 1775, ministre d'Etat et baron de l'Empire) était un des plus habiles diplomates de son temps; il signa, entre autres, pour la Saxe la paix de Hubertsburg, qui mit fin à la guerre de sept ans.

VIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

La belle Hélène et la porcelaine de Saxe.

à PARIS, le 10 juin 1738.

MONSIEUR,

La belle Hélène n'a jamais causé tant de trouble et d'agitation dans le cœur de Ménélas et d'Achille que la porcelaine de Saxe en cause dans celui de Lebrun et de Huet. L'un se meurt de douleur, l'autre en a gagné la jaunisse. Le grand-chambellan tracasse à travers de

tout cela, et j'en deviendrais fou si je les écoutais davantage. Ainsi Votre Excellence m'excusera si je ne La mets pas au fait de leur querelle; mais, en vérité, je n'y comprends rien. Tout ce que j'ai pu entrevoir, est que la porcelaine de Saxe est belle et bonne, et qu'elle est en grande réputation; qu'elle se vend très-bien, et que ces Messieurs voudraient bien en être chacun le maître, à l'exclusion l'un de l'autre. M. Huet, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Excellence, m'a prié de Lui écrire. Je m'en acquitte avec plaisir, puisque cela me fournit l'occasion de L'assurer de l'attachement inviolable avec lequel je ne cesserai d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

IX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Louis XV enchanté de son vin de Tokai. — Barjac. — Les fourrés de Hubertsburg. — Une chasse au sanglier.

à COMPIÈGNE, le 20 de juillet 1740.

MONSIEUR,

Votre Excellence me permettra de m'informer de l'état de sa santé, et de Lui faire mes compliments sur les terres que le Roi Lui a données, dans le voisinage de celle qu'Elle a achetée à M. le comte de Watzdorf. Il ne saurait Lui arriver autant de bien que je Lui en souhaite, et je fais toujours des vœux pour sa prospérité.

La plus grande nouvelle que j'aie trouvée ici, en arrivant, est que le roi a trouvé le vin de Tokai ex-

cellent. Il en a mis cent quatre-vingts bouteilles dans un petit caveau dont il a gardé la clef et dont il ne donne à personne. *Wir haben Ehr' mit eingelegt*[1]), et je La prie de trouver bon que j'en fasse ici mon compliment à M. de Brandenstein. J'ai aussi vu Barjac[2]), qui trouve le présent des porcelaines trop magnifique pour lui, et se confond en remercîments. M. le cardinal se porte mieux que jamais; il m'a fort gracieusé. Le roi m'a beaucoup questionné sur les fourrés de Hubertsburg[3]), sur les chiens etc. J'ai chassé déjà avec lui pour la bienvenue, comme à Dresde, le sanglier. En arrivant, j'ai trouvé que ses chiens vont diablement vite; mais, en récompense, il y a des allées partout. Je fais des vœux pour que celles de Hubertsburg soient bientôt commencées et achevées, pour la satisfaction du roi et la commodité de ceux qui ont le bonheur de le suivre, ainsi que pour la conservation des hommes et des bêtes; car jusqu'à présent cela a été *halsbrechende Arbeit*[4]).

Je finirai cette lettre qui est de peu d'importance par une prière qui me l'est fort, c'est de conserver toujours un peu de part dans ses bontés, et d'être persuadé que l'on ne saurait être plus parfaitement que je suis, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

[1]) Cela nous a fait honneur.

[2]) Le valet-de-chambre du cardinal Fleury.

[3]) Le château de chasse du roi Auguste III, connu par la paix qui y fut signée en 1763.

[4]) C'est-à-dire: *une besogne à se casser le cou.* Maurice en savait quelque chose, il venait de faire une chute assez dangereuse en suivant son frère à la chasse.

X.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Mort de l'empereur Charles VI. — Premières impressions. — Maurice offre son épée à la Saxe, pour le cas que la guerre viendrait à éclater. — Avis et conseils.

à Paris, le 12 de novembre 1740.

Monsieur,

La lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire avant son départ pour la Pologne est si pleine de bontés et de politesses, que je ne saurais assez lui en marquer ma sensible reconnaissance; ainsi que pour tout ce qu'Elle a eu la bonté de faire pour le chevalier de Saxe et le comte de Rutowski [1]).

Si le grand événement qui vient d'arriver [2]) nous conduit à la guerre, et que le Roi me juge capable de le servir, je supplie Votre Excellence de l'assurer de mon zèle et de ma fidélité. Mais si la chose se passe paisiblement, le Roi n'a pas besoin de moi, et je pourrai lui être utile ici.

Sans me méler de politique, dont je me tirerais peut-être fort mal, je prendrai la liberté de dire à Votre Excellence que je désirerais que nous nous entendissions avec la maison de Bavière. Il m'a paru, par quelques conversations que j'ai eues avec le prince de Grunberg [3]), que les Bavarois ne passeront pas cet événement en douceur. Ils y sont peut-être engagés par leur propre intérêt et toutes les puissances méridionales.

[1]) Deux demi-frères de Maurice.

[2]) La mort de l'empereur Charles VI, le dernier Habsbourg, décédé le 20 octobre 1740.

[3]) Le ministre de Bavière.

Je ne m'enfoncerai pas davantage dans cette vaste mer de la politique, je vous offre tout ce qui dépend de moi, et je supplie Votre Excellence d'être persuadée du sincère et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Dans sa réponse, en date de Dresde, le 27 novembre 1740, le comte de Bruhl passe sous silence l'offre de Maurice. Prévoyant qu'un homme de génie et d'énergie tel que le comte de Saxe ne se laisserait pas gouverner aussi facilement que le roi Auguste, Bruhl ne se souciait nullement de l'appeler à Dresde. Si l'épée de Maurice avait été acceptée par son frère, la première guerre de Silésie aurait probablement pris une tout autre tournure. Bruhl ne se faisait pas d'illusions sur le danger de la crise; il se vante, dans sa réponse, d'être préparé à toute éventualité, étant bien persuadé que ceux qui resteraient „les bras croisés ne garderaient rien.“ Mais, croyant pouvoir conjurer l'orage par la diplomatie, il envoya le palatin de Mazovie, comte de Poniatowski, avec M. de Fritsch, en mission secrète à Paris, et pria Maurice de l'appuyer de son crédit et de ses lumières.

XI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Le comte Poniatowski annoncé au cardinal de Fleury. — Critique de la conduite de la Bavière. — Départ prochain de M. de Dieskau, chargé des intérêts de Maurice en Courlande et en Russie. — Considérations sur la chute de Biron, régent, après la mort de l'impératrice Anne de Russie.

à PARIS, le 16 décembre 1740.

MONSIEUR,

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois passé. J'ai dit

aujourd'hui à M. le cardinal que M. de Poniatowski était sur le point de partir de Dresde, et qu'il comptait passer ici l'hiver. Sur quoi Son Eminence m'a dit, en riant, que, s'il venait de la part du Roi, on n'aurait pu choisir quelqu'un qui lui fût plus agréable. „Mais," m'a-t-il dit en continuant, „ne va-t-il pas aux eaux de Barége? car l'on m'a demandé un passe-port pour lui."

Je lui ai assuré qu'il passerait l'hiver ici, et il m'en a paru très-satisfait. La cour de Bavière s'est conduite on ne peut plus mal dans l'affaire du testament de Ferdinand premier. Cela a étourdi ici tous ses partisans; on les compte pour battus de ce côté-là; et ils se sont ôté les armes de la main par la déclaration précipitée qu'ils ont fait faire à Vienne huit jours après la mort de l'empereur, par le comte de La Perouse. Nous verrons de quelle façon ils se retourneront à présent, et ce qui nous viendra du côté de l'Espagne. Je vois tous les ministres fort occupés à se tirer les vers du nez; car la quantité d'événements arrivés coup sur coup dérange les plans et les idées que l'on s'était formés. Dieskau [1]) partira dans peu de jours pour la Russie. Je le chargerai de lettres pour Votre Excellence, par lesquelles je la supplierai de m'accorder la continuation de ses bontés. Je voudrais pouvoir le retenir jusqu'à l'arrivée du palatin de Mazovie; mais cela ne dépend pas de moi, parce que je crois qu'il sera chargé de remettre quelques lettres à M. de La Chétardie. M. le prince de Cantemir [2]) a voulu remettre, peu de jours avant que l'on sût ici la

[1]) Aide-de-camp de Maurice, chargé de ses intérêts en Russie.

[2]) Ministre de Russie à Paris.

chute de M. de Biren [1]), des lettres de notification au sujet de sa régence, qui ont été refusées à plat, et M. d'Amelot [2]) n'a pas voulu les recevoir. Je n'en sais pas la raison; et je ne puis me figurer que la cour de France eut quelque pressentiment de ce qui devait arriver à Biren. J'envoie à Votre Excellence le couvert [3]) de sa lettre; Elle verra qu'elle a été ouverte d'une manière assez grossière; c'est apparemment un novice qui a fait ce coup; et, comme elle est venue dans le paquet de M. de Brais, je soupçonne que les siennes l'ont été aussi; mais j'ai oublié de lui demander s'il avait fait la même remarque.

M. le cardinal voulait écrire à M. Fritsch, et charger Dieskau de sa lettre; mais je l'ai assuré qu'il venait avec M. de Poniatowski ici. Il a chargé cependant Dieskau de dire à Fritsch, dans le cas qu'il le trouvait encore à Dresde, qu'il n'y avait que l'espérance de le voir bientôt qui l'avait empéché de lui écrire. Toutes ces choses prouvent que je ne me suis pas trompé dans ce que j'ai eu l'honneur d'avancer au Roi et à Votre Excellence.

. . . .
. . . . [4])

Dieskau [5]) aura l'honneur de l'entretenir plus amplement de tout cela, à son passage par Dresde, et l'assurer de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

MAURICE DE SAXE.

[1]) Biren (dont on a fait plus tard *Biron*) était duc de Courlande et fut régent après la mort de l'impératrice Anne (28 octobre 1740).

[2]) Ministre des affaires étrangères.

[3]) L'enveloppe, en allemand: *das Couvert*.

[4]) Ici quelques lignes sont effacées dans le manuscrit.

[5]) Voyez sur la mission du major Dieskau *von Weber*: Graf Moritz von Sachsen p. 172.

Pour mettre le lecteur au fait de la situation, nous reproduisons les extraits suivants des dépêches que Bruhl, en réponse à cette expédition, adressa à Maurice et à Poniatowski. Le roi de Prusse venait d'entrer en Silésie (décembre 1740); la guerre de la succession d'Autriche avait commencé.

BRUHL A MAURICE.

Dresde, le 5 janvier 1741.

.... „Comme je suis sûr que cette lettre n'aura plus le sort de la précédente à craindre, je réitère hardiment à Votre Excellence que jusqu'à ce moment nos mains sont libres, et que le Roi ne s'engagera pas à la légère, puisque sa droiture ne permet, après, point de retour ni changement, car on peut dire de ce prince qu'il meurt où il s'attache .. .. Notre voisin, qui fait tant le mutin à présent, nous cherche avec empressement; mais nous ne nous précipiterons pour personne, tant que nous ignorons les vues de la France, de la Russie, de l'Angleterre et des autres princes; et où nous nous donnerons, nous le ferons entièrement.“ ....

BRUHL AU COMTE PONIATOWSKI, PALATIN DE MAZOVIE.

(EXTRAIT.)

Dresde, le 3 janvier 1741.

.... „En attendant avec avidité l'honneur de vos nouvelles, j'ai celui de faire à Votre Excellence part de celles d'ici ....

Votre Excellence était, je crois, encore ici lorsqu'au départ du roi de Prusse pour son armée assemblée près de Crossen, il nous parvint ici la déclaration connue que Sa Majesté Prussienne avait fait distribuer à Berlin aux ministres étrangers, hormis ceux de Vienne, et qui se trouve dans toutes les gazettes, au sujet de son entrée avec des forces militaires en Silésie; et lorsqu'immédiatement après,

M. Ammon[1]) remit au Roi une lettre allemande de son maître sur le même sujet, à laquelle Sa Majesté répondit sur-le-champ, en y dissuadant, en sa qualité de vicaire de l'Empire, l'entreprise du roi de Prusse, comme préjudiciable au repos public et difficile à combiner avec ses protestations d'amitié envers la Reine de Hongrie et de Bohème et avec ses sentiments de bon patriote de l'Empire. La poursuite de son entreprise a fait connaître le peu d'attention que ce prince y a faite, de même qu'aux représentations d'autres cours bien intentionnées pour ladite princesse et pour le maintien de la sanction pragmatique.

Les Prussiens sont entrés d'abord en Silésie au nombre d'environ 25,000 hommes, et Sa Majesté Prussienne, faisant continuellement suivre d'autres régiments, on compte qu'il pourra bientôt agir dans ce pays avec une armée de 50 à 60,000 hommes, sans dégarnir ses propres Etats; quoiqu'on assure qu'Elle retire aussi ses troupes du pays de Clèves, et qu'Elle y va mettre en échange plusieurs bataillons qu'Elle a fait négocier en Suisse. Sadite Majesté a passé les fêtes de Noël à Hermsdorf près de Glogau, où M. de Bulow[2]) s'était rendu auprès d'Elle puisqu'Elle avait souhaité de lui parler; mais le Roi ayant passé outre, le 28 décembre, avec le plus gros corps de ses troupes, vers Breslau, en laissant le commandement de l'expédition contre Glogau au prince de Holstein, Son Excellence est restée en arrière en se retirant à Neustadtel. Sa Majesté Prussienne ayant, dès son entrée en Silésie, envoyé secrètement le fameux comte de Gotter à Vienne, avec des propositions — à ce qu'on sait par plusieurs lettres — pour un accommodement, ce ministre prussien y a paru inopinément vers le 20 du mois passé; mais comme il n'a parlé qu'au duc de Lorraine, et que, sans prendre audience de la reine son épouse, il s'est immédiatement après retiré à Baden, on juge que ses offres n'ont pas été acceptées, et qu'il y attendra de nouveaux

[1]) Ministre de Prusse à Dresde.
[2]) Ministre de Saxe à Berlin.

ordres. La reine de Hongrie, d'un autre côté, se flattant d'être secourue par tous les garants de la *sanction pragmatique,* prend toutes les mesures dont elle est capable pour résister aux Prussiens, selon l'état délabré de son armée et de ses finances, jusqu'à faire venir des régiments du royaume de Hongrie, outre ceux qui sont en Bohème, n'ayant en tout que cinq à six mille hommes en Silésie. Mais ces secours viendront bien tard, et on ne sait pas où le roi de Prusse bornera ses progrès et ses conquêtes dans des Etats si fort dépourvus de défense. On avait bien débité à l'armée Prussienne que l'électeur de Bavière faisait défiler des troupes vers la Bohème, mais cela n'est point encore vérifié, et la cour de Vienne affecte d'être même fort tranquille là-dessus.“.....

XII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Perplexités occasionnées par les indécisions de la politique saxonne.

Monsieur, à Paris, le 10 février 1741.

Je profite du départ de M. Dattaillion pour dire à Votre Excellence que le retardement du retour de Mouret[1]) nous jette ici dans des embarras considérables. M. le prince de Liechtenstein[2]) a débité ici qu'il y avait un accommodement fait entre le Roi, votre maître, tel que la cour de Vienne pourrait le désirer. Comme nous n'avons rien pour le contredire de votre part, l'on commence à ajouter foi à ce qu'il a avancé, et encore plus à ce que M. de Wassner assure à ce sujet. Cela refroidit les amis, et l'ambassadeur d'Espagne, qui, assuré-

[1]) Valet de chambre de Maurice.

[2]) Ambassadeur d'Autriche.

ment, est un zélé partisan du Roi et qui influe beaucoup, commence à prendre quelques soupçons. La faction bavaroise fait valoir sa fermeté inviolable dans ses sentiments, et Votre Excellence peut aisément juger que les soupçons (qu'elle me dit dans sa lettre) que l'on a du ministère saxon se renouvellent. Pour moi en mon particulier, je ne sais quelle contenance tenir, et j'évite avec soin la cour et les ministres. L'on me rompt les oreilles du Père Steyer, confesseur de la Reine, des liaisons que l'on prétend qui sont entre l'Angleterre et notre cour, et de tout ce qui s'ensuit. Votre Excellence fera cesser ces incertitudes quand il lui plaira, et nous fournira les moyens d'avoir une contenance plus assurée. Je La supplie de recevoir les assurances de l'attachement le plus sincère avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

XIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Entrevue avec le maréchal de Belleisle, venant de Saxe. — Plan de campagne. — Maurice supplie son frère de se déclarer pour la France.

à PARIS, le 12 de juillet 1741.

SIRE,

Je n'ai reçu qu'hier la lettre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 de mai. Celle de Son Excellence M. le comte de Bruhl, dans laquelle elle était incluse, est sans date; ainsi je n'ai pu savoir où elle est demeurée si longtemps. Je vis hier à Ver-

sailles M. le maréchal de Belleisle, qui ne saurait assez se louer des bontés avec lesquelles Votre Majesté l'a traité. Il m'a parlé avec cet enthousiasme qui marque la vénération et l'admiration que ceux qui ont le bonheur de vous approcher, Sire, ont pour votre personne. Il m'a dit qu'il avait rompu des lances à la cour, sur ce que l'on lui avait voulu assurer que Votre Majesté avait pris des engagements opposés aux vues que l'on a dans ce pays-ci; qu'il en serait au désespoir par l'attachement qu'il avait conçu pour Votre Majesté. Il m'a cruellement embarrassé en me proposant d'être de l'armée qu'il commandera; non que je ne l'estime et ne l'honore et que je ne voulusse servir sous lui, de préférence à tout autre, mais je crains qu'il ne soit destiné pour l'armée que l'on croit qui ira en Bavière, et Votre Majesté jugera très-aisément de mon dégoût, si j'étais obligé de servir pour des intérêts opposés aux vôtres. D'un autre côté je suis balancé par l'espérance et le désir de vous être utile, si vous penchez de notre côté, qui, certainement, sera le plus fort; et je ne doute pas que l'on ne persiste dans le dessein d'y faire trouver des avantages à Votre Majesté. Toutes ces circonstances, Sire, m'agitent et m'inquiètent beaucoup. Comme je ne suis pas dans le secret, je pourrais dire ma pensée sur tout ceci, si deviner n'était pas quelquefois un crime. Je ne puis cependant me refuser d'entretenir Votre Majesté. Je crois que, vers le 1er de septembre, l'on poussera une armée en Bavière, qui, selon toutes les apparences, doit marcher droit en Bohême, afin de pouvoir être à portée de celle des Prussiens; et je ne conçois pas comment la maison d'Autriche, dont les troupes et les finances sont fort

dérangées, pourra tenir contre trois si puissants ennemis qui s'entendront et concerteront leurs entreprises ensemble. Cela aura plutôt l'air d'une prise de possession que d'une guerre. D'un autre côté, l'on poussera un corps d'armée à Juliers et Berg pour observer la contenance du roi d'Angleterre, et je pense qu'elle[1]) sera modeste, ayant quarante mille Français sous les yeux et trente mille Prussiens dans le dos, prêts à entrer, pour hiverner; dans son électorat, où il n'a pas une place de guerre. Si l'on joint à cela ce que l'électeur Palatin et l'évêque de Munster peuvent fournir, il paraît impossible que les Hannovriens se déclarent pour la maison d'Autriche.

Les Anglais viennent de recevoir un échec terrible à Carthagène; il leur en coûte près de vingt mille hommes, et il y a apparence que la nation, par ses inquiétudes, obligera le roi de retourner en Angleterre, qui ne commettra qu'avec beaucoup de répugnance ses états aux hasards de la guerre pendant son absence.

Une troisième armée restera toute prête, pour donner de l'occupation aux Hollandais, s'ils se déclarent. A l'égard de l'Italie, je crois qu'il n'y faut pas penser. Les Russes ne pourront apporter aucun secours à ce désordre, parce qu'ils seront occupés chez eux, et peut-être vos Polonais, Sire, se confédéreront contre eux pour augmenter leur embarras.

Jugez, Sire, de ma douleur, si Votre Majesté prenait des mesures opposées, et si, au lieu de jouir du plaisir de lui faire ma cour cet hiver, je me trouvais dans les environs de Prague avec une armée qu'elle verrait avec

[1]) Cette contenance.

déplaisance dans ces quartiers-là. Pardonnez, Sire, si mes inquiétudes et mon attachement m'ont jeté dans ce long et ennuyeux détail; mais le proverbe allemand qui dit: *wess das Herze voll ist, geht der Mund über*[1]), est vrai.

Les chasses ne sont pas si heureuses ici que celles de Votre Majesté. Nous manquâmes hier avec le roi un cerf à . . . . . J'ai donné un petit conseil à Feiler quand je fus la dernière fois en Saxe, qui, je crois, a un peu contribué au succès des chasses de ce printemps. Je m'estimerais trop heureux si la paix pouvait me permettre, cet automne, d'y assister, de faire ma cour à Votre Majesté, et de l'assurer de mon respect et de ma soumission profonde, avec laquelle je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur

MAURICE DE SAXE.

XIV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Remercîments. — Affaire de Courlande. — Avis confidentiels sur la politique de France.

MONSIEUR, à PARIS, le 12 de juillet 1741.

Je n'ai reçu qu'hier la lettre, que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, où était incluse celle du Roi, datée du 28 de mai, et, comme la Sienne n'en a point[2]), je ne sais où elle peut être restée. Votre Ex-

[1]) Ce dont le cœur est plein, la bouche abonde.
[2]) C'est-à-dire: de date.

cellence me parle avec tant de bonté de l'affaire de Courlande, et me donne de si bonnes raisons, que je ne puis qu'y acquiescer. Je m'étais déjà dit une partie des mêmes choses, et je supplie Votre Excellence d'être persuadée que je n'ai point de fantaisie là-dessus. Si pourtant vous pouviez faire traîner l'affaire en longueur, peut-être que la fortune et le brouillamini général pourraient me favoriser en quelque chose. Je n'ai plus rien à espérer du côté des Russes, et, par conséquent, rien à ménager. Votre Excellence trouvera bien quelque occasion, avec le temps, d'adoucir ma peine, si tout manque. Je La prie, en attendant, de se ressouvenir qu'Elle me promit, il y a deux ans, quand le Roi me donna la dernière augmentation de pension de trois mille écus, que, dans peu, Elle me ferait donner les trois mille autres, pour faire les six mille que j'avais sollicités. Elle l'a peut-être oublié. Je La supplie de s'en ressouvenir; j'en ai besoin. Mes frères sont des paniers percés, comme moi, mais ils sont de beaucoup plus riches et ont reçu plus de bienfaits de la bourse du Roi que moi, qui ne lui suis, assurément, pas moins attaché, et lui serai peut-être plus utile. Je La supplie de se faire montrer la lettre que j'écris au Roi. Elle verra l'orage qui se forme, et je ne l'en entretiens pas par paresse et pour ne point tomber dans des répétitions.

J'ai vu hier M. le maréchal de Belleisle, qui se loue extrêmement de la façon dont il a été reçu en Saxe. Il m'a paru attaché d'inclination au Roi et à sa cour. C'est un ami bon à avoir dans les circonstances présentes, où, selon toutes les apparences, tout ira au diable. Que Votre Excellence ne se fie pas aux belles paroles des

Anglais; ce n'est que du vent dans la circonstance présente, et elle verra que leur roi n'osera pas branler; la partie est trop forte. Votre Excellence se souviendra de ce que j'ai eu l'honneur de Lui écrire peu de temps après la mort de l'empereur[1]). Il ne faut plus songer aux anciens systèmes de l'Europe. Tout l'équilibre est renversé; il se formera de nouveaux systèmes et de nouvelles balances avec le temps. Ceux qui seront les plus habiles en profiteront. Mais Elle peut regarder l'Europe comme bouleversée dès à présent, et il ne se passera pas deux mois qu'Elle en verra l'effet.

Je La prie d'être persuadée du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Maurice de Saxe.

P.-S. Je rouvre ma lettre pour dire à Votre Excellence que M. le maréchal de Belleisle m'a fait dire, par une personne de confiance, de lui venir parler lundi à Versailles, ne pouvant pas se rendre à Paris; qu'il avait quelque chose d'important à me dire. Cette personne, que j'ai sondée, parce que je sais qu'elle est dans le secret, m'a dit que cela regardait le Roi; que l'on ne désirait aucune démarche de lui, qu'il n'ait vu auparavant les effets des avantages considérables que l'on se propose de lui faire trouver, pourvu qu'il ne se mît pas hors de portée lui-même d'en profiter par des démarches contraires; et que je pouvais, préliminairement, écrire cela et le faire parvenir au Roi. Lundi j'en saurai davantage, et je l'écrirai avec la poste de vendredi.

[1]) Lettre X. du 12 novembre 1740.

Pour l'amour de Dieu, ne précipitez rien, si vous ne l'avez déjà fait. Votre lettre est sans date, et vous m'y dites que, quoique vos mains ne soient pas encore liées, vous êtes cependant en pourparlers. Je tremble que les Anglais ne vous aient enrôlé, et ce serait au grand préjudice du Roi; car vous pouvez compter que tout va culbuter, et que vous verrez une armée française cet hiver en Bohème et une autre à Hannovre. Si le roi d'Angleterre branle, ces deux corps partiront à la fin du mois prochain. Comptez que cela est certain. L'intention est de faire un grand effort tout d'un coup, pour que ce ne soit pas une guerre de longueur, et, certainement, l'on y fera un grand avantage au Roi, sans exiger rien de lui, car l'on ne donnera pas tout à l'électeur de Bavière; et il y a assez à prendre pour que tout le monde puisse être content. S'ils gardent à Vienne l'Autriche et la Hongrie, ils seront bien heureux. Je voudrais que cette lettre pût vous être portée par un oiseau.

XV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Confirmation des nouvelles données dans la précédente. — Conversation avec Belleisle. — Le démembrement de l'Autriche résolu. — Raisons qui décident Maurice à servir en Allemagne plutôt qu'en Italie.

à PARIS, le 22 de juillet 1741.

MONSIEUR,

Je réitère dans celle-ci tout ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence le 12 de ce mois. Je vis avant-hier M. le maréchal de Belleisle, qui me dit de me tenir prêt pour l'armée qui, à ce que l'on croit, va

en Bohème. Le bruit court à la cour qu'elle commencera à passer le Rhin le 17 du mois prochain, et ce bruit paraît être changé.

J'ai eu avec M. le maréchal de Belleisle une conversation fort détaillée que je ne puis rendre à Votre Excellence, parce que je n'ai point de chiffre et qu'il ne me convient pas d'en avoir un. On n'exige aucune démarche du Roi; on ne lui demande que de ne point prendre d'engagements, jusqu'à ce que l'on soit à portée de s'entendre. J'ai répondu à cela; quel serait enfin l'avantage que le Roi en retirerait? et il m'a dit: „Si nous le rendons encore une fois plus puissant et plus riche qu'il n'est, ne sera-t-il pas content?"

Votre Excellence doit savoir ce qu'il Lui a proposé à Dresde ou à Hubertsburg, et je pense que c'est le royaume de Bohème que l'on destine au Roi comme étant ce qu'il y a de plus à sa convenance. L'électeur de Bavière aura le Tirol, le roi de Prusse gardera la Silésie, et l'on fera le roi de Sardaigne roi de Lombardie, en lui donnant tout le Milanais; le grand-duc gardera la Toscane, et la reine d'Espagne aura Parme et Plaisance comme son patrimoine. Voilà ce qui se dit; mais, ce que je vois très-sensiblement, est que le partage de la maison d'Autriche se fera.

Dans ces circonstances, que Votre Excellence doit regarder comme très-prochaines, je crois qu'il est de l'intérêt du Roi de ne prendre aucun engagement qui lui lie les mains et qui le commette dans les querelles d'autrui.

L'on prétend que M. le maréchal Maillebois commandera l'armée qui partira de la Moselle, peu de jours

après celle du Rhin; c'est un homme d'expédition prompte, et qui pourrait bien être aussi vite dans le pays de Hannovre que nous en Bohème. Son armée sera de quarante mille hommes, ainsi que la nôtre.

Ce n'est que dans la vue d'être utile au Roi que j'ai accepté cette corvée, car j'aurais trouvé de plus grands avantages à aller en Italie. M. le maréchal de Noailles m'avait demandé, et, comme il m'aime, il n'avait demandé que de mes cadets pour me faire échoir insensiblement le commandement de l'armée d'Italie, parce que le fort de son occupation sera la négociation dans ces quartiers-là; au lieu que j'ai trois lieutenants-généraux qui sont devant moi[1]) à l'armée d'Allemagne. Mais, n'importe, il faut savoir se sacrifier, quand il s'agit d'un si grand intérêt pour le Roi; trop heureux si je puis lui être utile. J'ai, toutefois, fait mes conditions, et j'ai dit que j'espérais qu'on voudrait bien m'échanger pour l'Italie, s'il arrivait que le Roi de Pologne prît des engagements contre la France; qu'il ne serait ni décent, ni honnête que je servisse en Allemagne dans ce cas-là; et que, mon inclination n'y étant pas, ce serait me faire une trop grande violence. L'on a approuvé ma façon de penser et l'on m'a promis que, le cas échéant, l'on m'enverrait d'Allemagne en Italie . . . .

Votre Excellence me fera un sensible plaisir de m'envoyer un courrier, soit ici, soit lorsque nous serons en Allemagne, pour me faire savoir si le Roi a pris des engagements opposés à ceux de la France; parce que, sur-le-champ, je demanderai mon rappel. C'est une grâce que je lui demande, et, si Elle veut faire dire

1) Qui sont plus anciens que moi.

quelque chose à M. le maréchal de Belleisle quand il nous aura joints, je me charge d'exécuter les commissions qu'Elle voudra bien me donner. Je La supplie aussi de lire mon vilain griffonnage au Roi, pour qu'il soit convaincu de mon respect et de mon attachement pour lui; j'espère qu'Elle me rend la justice d'être persuadée de celui avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Maurice de Saxe.

XVI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Départ du maréchal de Belleisle. — Maurice reçoit l'ordre de passer le Rhin.

à Paris, le 28 de juillet 1741.

Monsieur,

Je réitère à Votre Excellence tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire dans mes précédentes. Nos troupes commenceront à passer le Rhin le 15 d'août prochain, et, quoique je n'aie pas encore reçu mon ordre, je sais que je passerai avec une partie de ces troupes, le 19; ce qui fait que je ne sais pas encore quelle colonne je mènerai. Je vis M. le maréchal de Belleisle le 24, qui partit le même jour. Il me dit qu'il enverrait de Francfort un courrier à Dresde; ainsi Votre Excellence l'aura reçu avant cette lettre, et Elle sera plus amplement instruite des démarches de cette cour.

M. le maréchal de Belleisle m'a donné commission de lui faire venir deux chevaux polonais qui aillent un peu plus que le pas. J'ai chargé le chevalier de Saxe

de les acheter. Comme Votre Excellence est bon connaisseur, je la prie de l'aider de son conseil.

L'armée qui s'assemble à ....[1]), sous les ordres du maréchal de Maillebois, passera par le pays de Liége; elle se mettra en mouvement dans le même temps que la nôtre, et sera de quarante-cinq mille hommes, à quoi se joindront dix mille hommes des troupes de Munster et quatre mille Palatins; et, selon les arrangements que je vois que l'on prend, je soupçonne qu'il y en aura une, en Flandre, de plus de cent mille hommes, en cas que les Hollandais se déclarent.

J'ai vu avec chagrin, dans les nouvelles publiques, que le Roi donne huit mille hommes au roi d'Angleterre, et le gazetier de Leyden a fort bien détaillé le nom de tous les régiments. J'en serais fâché; car, dans le moment présent, plus le Roi aura de troupes ensemble, et plus ses avantages seront grands. Je voudrais que nous eussions cinquante mille hommes sous les armes. J'espère toutefois que, si ces troupes n'avaient pas encore marché lorsque Votre Excellence a reçu la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 12 de ce mois, qu'Elle les aura retenues; la chose est de trop grande conséquence.

Je la supplie de lire cette lettre au Roi, et de lui baiser la main pour moi. Si Votre Excellence a quelque chose à me faire savoir, je serai vers la fin du mois prochain dans les environs d'Augsbourg. Notre armée est extrêmement bien composée en troupes; ce sont tous les meilleurs régiments; elle consiste en quarante-deux mille hommes.

[1]) Illisible.

Je finirai cette lettre en la priant d'agréer les assurances de mon attachement, et d'être persuadée que l'on ne saurait être plus parfaitement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Dans le moment, je viens de recevoir mon ordre; j'en envoie la copie à Votre Excellence. Le bruit court ici que l'électeur de Bavière doit se rendre en personne à Francfort dans le commencement du mois prochain, c'est-à-dire dans quelques jours d'ici.

XVII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet.

à PARIS, le 6 d'août 1741.

MONSIEUR,

Je n'ai rien de nouveau à écrire à Votre Excellence, si ce n'est que je pars après-demain pour passer le Rhin, le 19 de ce mois. Je serai, avec les trente escadrons que je conduis, le 5 du mois prochain à Donauwerth. Les autres divisions de l'armée s'y rendront vers le même temps par différents chemins, pour la commodité des vivres et des fourrages.

Je meurs d'impatience de recevoir quelque lettre de Votre Excellence, pour savoir si ma présence dans l'armée de Bavière est agréable au Roi. Je compte sur l'amitié de Votre Excellence dans cette occasion comme dans toutes les autres, et la prie d'être persuadée de mon attachement. Je la prie aussi de me mettre aux

pieds du Roi, et de lui baiser la main pour moi. Je voudrais avoir bientôt ce bonheur-là moi-même.

J'ai l'honneur d'être, etc.

MAURICE DE SAXE.

XVIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

La lettre que Saul lui a apportée rend Maurice plus heureux que si on lui avait donné un million.

à PARIS, le 9 d'août 1741.

MONSIEUR,

L'on m'aurait donné un million que je n'aurais pas été plus aise que je le suis et que je l'ai été à la réception de la lettre de Votre Excellence. Je m'étais fourré mille chimères dans la tête qui me tourmentaient. Me voilà guéri. Je ne lui dirai rien de plus que ce qu'elle verra dans la lettre que j'écris au Roi. M. Saul part dans ce moment et me presse de finir; je n'ai que le temps de l'assurer de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

MAURICE DE SAXE.

La lettre qui avait causé tant de joie à Maurice était conçue en ces termes:

BRUHL A MAURICE.

à DRESDE, le 27 juillet 1741.

MONSEIGNEUR,

Pour le coup je n'oublierai plus la date, et je Vous demande pardon de cette distraction. Votre dernière, du 12, nous est parvenue le 23, et, comme l'ordinaire dû depuis ne nous a point apporté l'explication ultérieure, le Roi s'est déterminé à Vous expédier le conseiller d'ambassade M. de Saul, qui est non seulement du secret du cabinet, mais muni

des plus amples instructions. *Il est adressé simplement à vos ordres, et vous mettra au fait de tout; vous le guiderez,* Monseigneur, et il me suffit de me rapporter aux explications qu'il fera, pour abréger cette lettre.

Vos intérêts, Monseigneur, dépendent d'un Roi qui est généreux et vous estime, de sorte que Votre Excellence peut espérer d'autant plus que l'avenir améliorera notre situation.

Je ne saurais rien ajouter aux sentiments respectueux et dévoués avec lesquels j'ai l'honneur etc.

BRUHL.

Le porteur de cette lettre s'empressa de mettre Maurice *au fait de tout,* c'est-à-dire de la résolution qu'avait prise la cour de Saxe de marcher de concert avec la France dans la guerre qui allait s'engager. On comprend la joie que dut éprouver Maurice en voyant son frère décidé à suivre ses conseils; conseils que l'événement ne devait pas justifier, mais qui, dans la position où la Saxe se trouvait, n'étaient que trop bien motivés. Si le roi Auguste, à son grand regrèt, dut renoncer pour quelque temps à la politique traditionnelle de sa maison, en s'alliant avec les ennemis de l'Autriche, ce changement de front fut amené par des circonstances si extraordinaires que la reine de Hongrie elle-même ne put lui en vouloir. Auguste, d'abord, en acceptant la *pragmatique*, avait fait des sacrifices plus grands que tout autre; car les droits de la reine Marie-Josèphe, électrice de Saxe, sur la succession de Charles VI, n'étaient pas seulement incontestables, mais excluaient foncièrement ceux de sa sœur cadette, l'électrice de Bavière, et, à plus forte raison, ceux de Marie-Thérèse, fille du frère cadet de Joseph I, père des deux électrices. Non content d'avoir adopté la *pragmatique,* Auguste avait voulu la défendre, les armes à la main, et former à cette fin une ligue défensive avec la Russie et l'Angleterre. Cette ligue devait se baser sur un traité d'alliance offensive et défensive que la Saxe avait proposé à l'Autriche, et que Bruhl signa en effet avec le réprésentant de Marie-Thérèse à Dresde, le 10 avril 1741.

Grâce aux lenteurs et aux irrésolutions de la chancellerie de Vienne ce traité, signé en avril, n'était pas encore ratifié à la fin du mois de juin. Les événements, en attendant, n'avaient pas imité les allures autrichiennes, et la ligue défensive qui, formée à temps, eût peut-être empêché la guerre, était devenue une impossibilité. On savait par Maurice que la France se préparait à soutenir la Bavière; on savait que le roi d'Angleterre avait été obligé de déclarer la neutralité du Hannovre, et que la Prusse s'apprêtait à empêcher la Saxe de se déclarer pour Marie-Thérèse; on savait, enfin, que la Russie était hors d'état d'agir. Seul, dans un pays ouvert et exposé de tout côté, Auguste, après avoir fait sonder le terrain à Paris par Poniatowski et Fritsch, résolut de demander conseil au roi d'Angleterre, qui, en sa qualité d'électeur de Hannovre, avait conclu avec la Saxe un traité de garantie réciproque. On dépêcha M. de Saul à Hannovre, et George II le renvoya avec ce conseil: *„que le roi Auguste ferait bien de prendre tel parti qu'il jugerait le plus propre pour profiter d'un désastre qu'on ne pouvait éviter, et pour ne pas abandonner entièrement des droits qui lui étaient justement acquis.“*

Ce conseil parvint à Bruhl au moment même où le maréchal de Belleisle arriva à Hubertsburg, dans l'intention de sonder les dispositions de la Saxe, avant de se rendre à Berlin. Dans l'incertitude où l'on était encore sur les intentions véritables de Frédéric II., qui faisait mine de vouloir s'arranger avec l'Autriche, on s'en tint, de part et d'autre, à des „discours généraux.“ Le maréchal parla des avantages qui, grâce à l'appui de la France, résulteraient pour la Saxe d'une alliance avec la Bavière; Bruhl répondit, que le roi Auguste avait „les mains libres, et ne serait pas éloigné d'écouter des propositions clairement formulées.“ Avant de se lier les mains, on désirait savoir à Dresde à quoi l'on s'engageait, et quels seraient en définitive les avantages que Belleisle avait fait entrevoir. Ce fut pour obtenir ces éclaircissements que Saul, à peine revenu de Hannovre, fut dépêché à Paris.

Un *memorandum* dont la minute olographe s'est con-

servée[1]) renferme sur cette mission secrète les données authentiques suivantes:

..... „Le roi (de Pologne) fut averti à temps du plan de la France[2]). Cette couronne faisait passer le Rhin à près de quarante mille hommes de ses meilleures troupes, auxquelles les Bavarois devaient se joindre, pour entrer ensuite en Autriche ou en Bohème, tandis qu'une autre armée de pareille force, sous le commandement de Maillebois, se mettait en marche vers le Bas-Rhin, pour pénétrer dans la Westphalie, et pour tenir le roi d'Angleterre, de même que la Saxe, en échec, en ças qu'ils se missent en devoir de secourir la reine; enfin une armée Prussienne, laissée en arrière pour observer les démarches de la Saxe, se rassemblait sur ses frontières, à la même fin et pour envahir la Saxe au cas susdit.

La chose n'était point douteuse. La France le fit expressément déclarer au roi d'Angleterre, qui fut par là obligé de consentir à une neutralité relativement à ses états en Allemagne, et le roi de Prusse s'en expliqua nettement envers le sieur de Bulow[3]).

De telles circonstances ôtaient toute liberté de choix. Quelque penchant naturel qu'eût le roi pour la cause de la reine et pour sa défense; quelque intérêt qu'il eût qu'un héritage auquel sa maison avait tant de droits fût conservé en son entier, et d'en empêcher la spoliation; et, quand même Sa Majesté n'eût pas d'avance adopté ce principe incontestable, qu'Elle n'était tenue à la *Sanction pragmatique* qu'autant que cette disposition serait soutenable, Elle se

[1]) Ce *memorandum*, de la plume de M. de le Coq, ancien ministre de Saxe à Londres, et, à cette époque, chef du cabinet du comte de Bruhl, est intitulé:

Narration historique de la part que S. M. le roi de Pologne électeur de Saxe a prise aux affaires publiques depuis la mort de Charles VI jusqu'à la fin de 1746.

[2]) Voyez les lettres de Maurice du 12 juillet (XIII. et XIV.).

[3]) Ministre de Saxe à Berlin.

trouvait dans la nécessité de se ranger du parti contraire à cet acte, par l'impuissance de résister à un torrent qui aurait ravagé ses états et causé leur ruine.

Le cas, dans ses particularités, est si singulier, que peut-être l'histoire n'en fournit pas d'autre exemple. Ne point vouloir se prévaloir des droits de sa maison, pour le bien de la paix et par des égards respectifs de parentage et d'amitié; se faire un scrupule de contrevenir à une disposition (acceptée, à la vérité, mais vicieuse dans son origine, et dont l'acceptation ne pouvait préjudicier aux droits d'autrui) tant que cette disposition pourrait être maintenue; se prêter de la meilleure volonté, et même avec ardeur, à toutes les mesures jugées propres à produire cet effet, et en courir tous les risques; voir ensuite ces mesures s'anéantir par les irrésolutions de la partie la plus intéressée, et par l'abandon de ceux qui en devaient être le principal appui; enfin être forcé, à ne pouvoir s'en défendre, d'entrer dans un parti tout opposé, où, toutes les susdites considérations cessantes, on se trouve en liberté et en état de faire revivre et de mettre au jour des droits clairs et fondés, que l'autorité seule, secondée par l'art, avait voulu obscurcir et détruire; en un mot, rentrer dans ses droits, par la contrainte de ceux contre lesquels on avait été tout prêt à prendre des engagements, pour le soutien d'autres droits, contraires aux premiers!

Quoi qu'il en soit de la singularité du cas, dont l'existence ne doit être attribuée qu'à l'irrégularité de conduite de la cour de Vienne, le parti que le roi ne put se dispenser de prendre avec les ennemis de la reine, bien loin d'être blâmé, fut généralement approuvé, même par les amis de cette princesse, qui convenaient tous que, vu l'impossibilité morale de maintenir la *sanction pragmatique*, le roi était libre de faire valoir les droits de sa maison, et de se mettre en état de participer, au moins de façon ou d'autre, à un héritage auquel cette maison avait tant de droit à différents titres, et qui allait devenir la proie d'étrangers, dont les

titres recherchés n'étaient fondés que sur le droit du plus fort. . . . .

Les explications vagues de l'électeur (de Bavière), à qui néanmoins la cour de Saxe était toujours renvoyée par la France, pour convenir entre eux de leurs faits, ne pouvaient contenter le roi, qui avait compris d'avance qu'on avancerait peu de ce côté-là, et qu'il fallait s'adresser de nouveau à la source. Dans ce dessein, encouragée d'ailleurs par diverses lettres très pressantes du comte de Saxe, Sa Majesté trouva bon de dépêcher secrètement en France un homme de confiance, bien instruit de ses vues et de ses intérêts, pour s'en expliquer avec le cardinal et le maréchal de Belleisle (qui se disposait alors à se rendre de Paris à Francfort); Elle nomma à cet effet le sieur de Saul, son conseiller d'ambassade, qu'Elle chargea de ses ordres et instructions, et qu'Elle adressa à M. le comte de Saxe. Ces instructions roulaient principalement sur trois choses:

1°. que M. le cardinal s'expliquât nettement sur la part des conquêtes que l'on voulait faire au roi, et comment on prétendait le mettre en possession de ce qui serait son partage, pour qu'il pût juger si cette part pouvait lui convenir; sur quoi le sieur de Saul pouvait, en conformité de ses instructions, déclarer et expliquer ce que Sa Majesté désirait.

2°. que la France fît connaître au juste ses vues par rapport au trône impérial à remplir; que, si cette couronne persistait dans son principe, dont elle avait fait donner au roi des assurances, de n'avoir aucune prédilection à cet égard pour l'électeur de Bavière, et de laisser au collége électoral toute liberté de choisir, pourvu que l'exclusion fût donnée au grand-duc, il importait à Sa Majesté d'en être bien assurée, pour qu'Elle pût prendre des mesures en conséquence.

3°. qu'il était d'une grande importance au roi d'être instruit à quoi la France en était avec le roi de Prusse, et si elle avait entièrement fixé ce prince; comme aussi, de quelle manière cette couronne prétendait assister la Saxe,

en cas qu'elle fût attaquée par la Prusse, en suite d'un accommodement avec la reine.

Quelque peine que se fut donnée le sieur de Saul, dans deux longs entretiens qu'il eut avec le maréchal de Belleisle, qu'il trouva de retour à Francfort, pour engager ce maréchal à s'expliquer plus favorablement sur le partage à faire, il ne put obtenir de lui rien au delà de ce qu'il avait fait entendre en passant par Hubertsbourg et par Dresde, faisant du reste assez connaître que le projet de partage communiqué par le sieur de Saul n'était point admissible, vu les engagements déjà pris avec la Bavière, avec laquelle il était question de traiter; en quoi la France s'emploierait volontiers pour disposer l'électeur à céder au roi, en Bohème, une partie de ce qui était au delà de l'Elbe etc. Messieurs de Belleisle découvraient dès lors assez leur partialité pour l'électeur (de Bavière).

Le roi ne trouvait pas son compte aux idées du maréchal, soit qu'elles fussent de son crû, ou qu'elles procédassent d'un engagement de la France déjà pris avec la Bavière; et il était bien dur au roi qu'on voulût soumettre, en quelque façon, ses justes désirs et prétentions à l'arbitrage de l'électeur. Ce prince voulait que toute la Bohème lui fût acquise, tandis que le roi de Prusse déclarait qu'il ne céderait pas un pouce de terrain de la Basse-Silésie. Il ne restait donc que la Moravie et la Haute-Silésie qui pussent faire le partage du roi, et c'était ainsi que l'électeur s'en était déjà expliqué envers le comte de Loss. Mais quelle proportion une part si modique pouvait-elle avoir avec les justes droits de la maison royale à tout l'héritage, et au grand poids que l'accession du roi pouvait donner à la ligue, surtout relativement à la Bavière, et à la grandeur des avantages dont le roi se détachait, par les engagements qu'il prenait avec la Bavière et avec la France?

Ce n'est pas tout. Et quand même le roi se serait contenté de cette portion qu'on lui destinait, le grand point était d'établir une communication de la Saxe avec la Po-

logne par la Silésie, et une pareille communication avec la Moravie par la Bohème. Le roi de Prusse ne s'accommodait pas de la première[1]), et ne voulait pas en entendre parler. Comment engager ce prince, que la France croyait devoir gagner à tout prix et fixer entièrement dans son parti? La Bavière s'opposait à la seconde[2]), et la France ne voulait s'y intéresser que pour une lisière, tandis que le roi demandait Prague et divers cercles.

La France pouvait et devait prononcer. Il dépendait d'elle de faire un juste partage de la Bohème qui aurait établi cette communication désirée avec la Moravie, et sa décision aurait été une loi pour l'électeur. C'est ce qui engagea le roi à faire continuer au sieur de Saul son voyage en France, pour tâcher de porter le cardinal à faire une juste attention aux désirs raisonnables de Sa Majesté, qui certainement était plus en droit qu'aucun des prétendants d'insister sur des arrangements qui lui fussent convenables, et à le rendre plus équitable tant sur le partage à faire que sur les communications désirées; à l'effet de quoi le sieur de Saul fut muni d'instructions nécessaires, mais qui ne lui parvinrent pas en France, où il ne s'arrêta que deux jours[3]).

Il fut introduit chez le cardinal par M. Amelot secrétaire d'Etat, le comte de Saxe étant présent. C'est par une lettre de ce comte au roi que Sa Majesté fut informée de ce qu'il dit dans cet entretien[4]).

M. Amelot avait précédemment dit au comte de Saxe, que la France avait un traité avec la Bavière, en sorte qu'il fallait que le maréchal (de Belleisle) tâchât de faire entendre raison à l'électeur, sur quoi le comte dit au cardinal que,

[1]) C'est-à-dire de la cession d'une partie de la Silésie, établissant la communication entre la Saxe et la Pologne.

[2]) C'est-à-dire à la cession d'une partie de la Bohème, rattachant la Moravie à la Saxe.

[3]) Saul, voyageant sous un nom supposé, arriva à Paris le 7 et en repartit le 9 août 1741.

[4]) Voyez la lettre suivante (XIX.).

si c'était à l'électeur de faire la part du roi de Pologne, Son Eminence pouvait croire que de longtemps on ne s'entendrait là-dessus; que cependant l'affaire pressait. La réponse du cardinal fut, que ce serait Sa Majesté très-chrétienne qui interviendrait, et qu'elle réglerait ce que chacun devait acquérir en sorte que le roi de Pologne aurait lieu d'être content. Le cardinal assura de plus, que la France ne forcerait point l'élection, et qu'elle ne s'en mêlerait pas, laissant aux électeurs la liberté entière de choisir tel sujet qui leur conviendrait.

Ces aspects, donnés par le comte de Saxe, devaient faire bien augurer de la négociation de Francfort. Le roi, qui y avait son ministre, le sieur de Schœnberg, chargé des affaires de l'empire, envers qui le maréchal s'était ouvert sur diverses choses concernant la grande affaire, trouva bon de lui commettre cette négociation, et de le munir ensuite de pleins-pouvoirs nécessaires à cet effet, conjointement avec le sieur de Saul, qui lui fut adjoint.“ ....

XIX.

MAURICE A AUGUSTE III.

Entrevue de M. de Saul avec le cardinal de Fleury, en présence de Maurice. — La Saxe d'accord avec la France. — Illusions du cardinal sur la durée de la guerre. — Maurice conseille de marcher, aussitôt cette lettre reçue, et de s'emparer de la Bohème.

à PARIS, le 9 d'août 1741.

SIRE,

M. Saul est arrivé avant-hier au soir. J'en ai, sur-le-champ, fait informer M. Amelot, pour savoir son heure, et nous l'avons vu hier après midi. Après quelques paroles inutiles à répéter à Votre Majesté, je suis venu au fait, et lui ai dit que la part que l'on voulait faire à Votre Majesté était trop petite. J'ai, pour appuyer ce principe, allégué la grandeur des avantages dont elle se

détache en se joignant aux vues de la France, et tout ce que ma petite éloquence a pu me fournir de plus persuasif. A quoi il m'a répondu qu'il y avait un traité avec l'électeur de Bavière, et qu'il fallait que M. le maréchal de Belleisle tâchât de lui faire comprendre raison là-dessus.

Je lui ai répondu que, s'il fallait que la part de Votre Majesté dépendît de l'électeur de Bavière, elle n'aurait que les écorces, et que ce que M. le maréchal de Belleisle avait proposé en était une preuve; puisque ce que l'on voulait céder à Votre Majesté n'étaient que des montagnes qui ne rapportent rien; qu'il valait mieux que Votre Majesté restât les bras croisés pour attendre des conjonctures plus favorables. „Mais alors," m'a-t-il répondu, „le roi de Pologne n'y gagnerait rien du tout." Sur quoi j'ai répondu „qu'il serait trop sensible à Votre Majesté de voir le partage de la maison d'Autriche, et de n'en avoir qu'une bagatelle; elle qui y a de si légitimes droits." „Monsieur," ai-je continué, „permettez-moi de vous parler en militaire. Votre intérêt est de diviser la puissance de la maison d'Autriche en trois parts égales: d'en laisser une à la reine de Hongrie; d'en donner une autre au roi de Pologne, et la troisième à l'électeur de Bavière." Il ne put s'empêcher de sourire, et c'est, je crois, de ce que j'ai pénétré les vues de cette cour. M. Saul a été témoin de cette scène, qui s'est terminée à nous remettre à ce matin à huit heures chez M. le cardinal à Issy, d'où nous venons, et où nous avons trouvé les choses dans un meilleur point de vue.

Après les premières civilités, M. le cardinal a dit, en adressant la parole à M. Saul: „Je suis bien aise,

Monsieur, que le roi de Pologne prenne confiance en nous. Il peut s'assurer que nous serons fidèles aux engagements que nous prendrons envers lui."

M. Saul a répondu, que l'on pouvait s'assurer de la fermeté et de la solidité de ceux de Votre Majesté, mais qu'il fallait savoir comment; que la proposition que M. le maréchal de Belleisle avait faite n'était pas acceptable. Sur quoi je suis intervenu, et ai dit que, sur la carte, les pays que l'on voulait céder étaient quelque chose d'apparent; mais que pour moi, qui les connaissais pour y avoir été, je pouvais assurer à son éminence que ce n'était rien de bon, et qu'elle pouvait les comparer aux Pyrénées; que, si c'était à l'électeur de Bavière à céder la part que Votre Majesté doit avoir, son éminence pouvait aisément se figurer que de longtemps l'on ne s'entendrait là-dessus; que cependant la chose pressait extrêmement, et qu'il fallait prendre des mesures qui ne menassent pas à des longueurs. „Eh bien, Monsieur," m'a-t-il répondu, „je promets, au nom du roi, qu'il interviendra, et que ce sera lui qui réglera ce que chacun doit posséder." Après quoi j'ai insinué que les états de la maison d'Autriche étaient si vastes, que l'on pouvait donner à l'électeur de Bavière la Haute-Autriche, le Tirol, la Souabe, et le faire roi de Souabe; que Votre Majesté pouvait avoir la Bohème et la Moravie; à quoi M. d'Amelot a répliqué que l'électeur de Bavière n'y donnerait jamais les mains, surtout pour la ville de Prague. Sur quoi j'ai dit que, si le roi faisait les partages, il serait bien obligé d'y consentir.

„Monsieur, tenez-vous pour assuré," a dit le cardinal en l'interrompant et en adressant la parole à M. Saul,

„que le roi s'y interposera, et que le roi de Pologne aura lieu d'être content de nous. Nous enverrons sur-le-champ des ordres en conformité à M. le maréchal de Belleisle, pour que l'on puisse s'accorder là-dessus. Il nous est impossible de le faire ici, à cause de l'éloignement, et M. le prince de Grunberg n'a pas de pouvoirs pour traiter à ce sujet.“

Là-dessus j'ai pris la parole, et j'ai dit à M. Saul: „Vous pouvez être content, Monsieur, de cette déclaration; puisque Sa Majesté très-chrétienne veut bien se mêler des partages, et que cela ne dépendra plus de l'électeur de Bavière, il faut espérer que le roi sera content.“ Sur quoi M. le cardinal a fait de nouvelles assurances à M. Saul, qui les a acceptées avec reconnaissance.

M. Saul a repris la conversation, et a dit que, comme il se pourrait qu'il y eût quatre voix pour Votre Majesté à l'élection de l'empereur, et quatre pour l'électeur de Bavière, cela ferait une scission dans l'empire qui pourrait causer un nouveau projet de guerre, si Sa Majesté très-chrétienne se servait de ses forces pour soutenir l'électeur de Bavière.

„Nous ne nous mêlerons point de cette affaire-là,“ a répondu M. le cardinal; „nous ne forcerons point l'élection, c'est une affaire entre les électeurs, et nous n'apporterons que l'union et la concorde.“

M. Saul a encore dit, que Votre Majesté était inquiète du corps d'armée qui s'assemble sur la Meuse; qu'Elle était religieuse dans ses engagements; qu'Elle avait un traité défensif avec le roi d'Angleterre, comme électeur de Hannovre, et qu'Elle ne pouvait se dispenser

d'y envoyer une partie de ses troupes; qu'il avait ordre de le déclarer.

A quoi M. le cardinal a répondu, que ce corps d'armée était un corps d'observation destiné à agir contre ceux qui voudraient troubler les mesures que le roi avait prises.

A quoi j'ai ajouté: „Allez, Monsieur, l'on ne fera rien au roi d'Angleterre, s'il laisse le roi de Prusse en repos;“ ce qui a fait sourire M. le cardinal.

Voilà où s'est terminée notre conversation. M. le cardinal, pour parler d'autre chose, m'a dit: „Mais n'est-il pas de l'intérêt du roi de Pologne que M. de Bevern [1]) ne soit pas duc de Courlande? Cette élection est reculée, à ce qu'il me semble.“

J'ai répondu que Votre Majesté ne pouvait donner l'investiture que lorsqu'elle serait en Pologne. „Qu'il prolonge donc,“ a-t-il dit en adressant la parole à M. Saul, „et qu'il ne donne rien à présent.“ A quoi celui-ci a répondu assez sèchement qu'il n'était pas instruit sur cette affaire-là.

Ensuite la conversation est devenue générale, et j'ai dit à M. le cardinal, pour le mettre de bonne humeur, que, dès que Votre Majesté se joignerait à nous, il n'y aurait pas un coup de pistolet à tirer, et que Son Eminence aurait la satisfaction de finir cette grande affaire avant l'hiver. „Je l'espère comme cela,“ m'a-t-il dit, avec un plaisir que j'ai vu briller dans ses yeux. Sur quoi nous avons pris congé de lui.

De tout ceci je conclus que le cardinal veut finir promptement cette grande entreprise, qui est le démem-

[1]) Le duc de Brunswick-Bevern venait d'être élu duc de Courlande.

brement de la maison d'Autriche, parce qu'il (le cardinal) est vieux et qu'il hait la guerre; qu'il n'y veut rien gagner pour la France, et qu'il veut établir en Allemagne des princes puissants et égaux en puissance, pour qu'ils recherchent toujours l'amitié de la France.

Suivant ce principe, Votre Majesté pourrait se tranquilliser sur les grands avantages dont se flatte l'électeur de Bavière, et espérer de sa bonne fortune et des services de la France.

Voilà, Sire, tout ce que nous avons dit et qui m'apparaît de la situation des choses présentes.

J'ai assuré M. le cardinal que Votre Majesté avait vingt-deux mille hommes de troupes prêtes à marcher; trois mille cinq cents hommes de cavalerie légère en Pologne, qui peuvent joindre trois régiments de cavalerie qui seront remontés à la St.-Michel, et huit mille hommes de milice pour laisser dans les places; ce qui, ensemble, fait les trente-huit mille hommes que Votre Majesté a sur pied.

Il ne m'appartient pas de donner des conseils à Votre Majesté, et surtout des conseils hardis; mais, si j'étais à la place de Votre Majesté, je ferais marcher, cette lettre reçue, mes troupes vers les frontières de Bohême; j'enverrais au roi de Prusse pour savoir s'il veut tenir bon, au cas que je me déclarasse pour lui et que je fisse entrer mes troupes en Bohême. La réponse venue, sans autre traité, je les ferais entrer en Bohême, *primo occupando*. Je crois difficilement que les Français songeassent à L'en déloger, et il faudrait bien que l'électeur de Bavière s'en consolât.

Pardonnez, Sire, ce dernier article: il est d'une imagination; mais la fortune, quelquefois, aide les hardis. Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble et très-soumis

MAURICE DE SAXE.

XX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Passage du Rhin. — Analyse d'une lettre adressée au maréchal Belleisle. — Revue à Bruchsal.

Au camp de GUNDELSHEIM, le 24 août 1741.

MONSIEUR,

J'ai passé le Rhin à Schreck, il y a trois jours; j'ai pensé y périr avec une partie des troupes que je conduis, par un débordement inopiné de ce fleuve, qui nous a pris dans le moment que nous passions. J'ai tout sauvé, et nous n'y avons pas perdu un chiffon. Je suis en pleine marche vers la Bavière, et nous tenons le plus grand ordre qu'on puisse tenir. Le pays en est surpris, et les Français eux-mêmes en sont étonnés. Tout abonde dans notre camp, et les habitants y abordent de toute part.

Toutes ces occupations ne m'empêchent pas d'être en relations avec M. de Belleisle, à qui j'ai écrit en dernier lieu, qu'il me paraissait que l'incertitude dans laquelle on était en Saxe ne venait que de celle qu'on y avait de la fermeté du roi de Prusse; que celui-ci jouait un jeu fort nuisible aux intérêts de la France, parce qu'il affectait cette incertitude pour empêcher la cour de Saxe de prendre des résolutions promptes et vigoureuses; que le même intérêt guidait l'électeur de Bavière

pour ne rien conclure avec la Saxe, parce que son dessein était de s'emparer de la Bohème, et que, moins il y aurait de parts à faire, plus ces parts seraient grandes; qu'une fois pour toutes, il fallait finir ce jeu, et faire déclarer le roi de Prusse ses véritables sentiments à la Saxe; que c'était l'intérêt de la France, puisqu'elle ne voulait point de guerre et (voulait) finir cette affaire promptement; que, d'ailleurs, il devait se méfier du roi de Prusse sur cet article, puisque, si la Saxe ne se joignait pas à la France et à la Bavière, il serait le plus fort, et aurait un ton de supériorité, dans les négociations et partout, qu'il n'aurait peut-être pas, si l'on était uni à la Saxe; que, d'ailleurs, je ne savais pas si M. le maréchal de Belleisle était certain du période auquel le roi de Prusse fixait ses vues et son ambition.

Ce que j'ai l'honneur de vous écrire là, Monsieur, vous servira d'annotation à vous-même. Je ne saurais m'empêcher de vous le répéter, que je crois que rien ne serait mieux que ce que j'ai écrit au roi par M. Saul[1]).

Vous verrez par la note de la marche que je tiens, et qui est ci-jointe, que, s'il prend fantaisie à l'électeur de Bavière, avant que nous arrivions à Donauwerth, d'interrompre notre marche, à la hauteur de Dunkelspiel, que nous allons droit sur le passage d'Egra, en Bohème; ce qui pourrait bien arriver, d'autant plus que c'est, des trois passages par lesquels on peut entrer en Bohème, le plus facile.

Les princesses de Sulzbach, le prince de Sulzbach et le fils du duc Ferdinand de Bavière sont venus hier au camp de Bruchsal. Je leur ai fait rendre tous les hon-

[1]) Voyez la lettre précédente.

neurs, parce que les princesses sont sans conséquence. Le corps d'armée que je commande tenait une grande lieue de pays; il faisait fort beau soleil; je les avais tous fait mettre en buffles; c'est l'élite de la cavalerie de France, et cela faisait une belle parade. Tout a défilé devant eux avec le canon, les pontons et les équipages pendant quatre lieues; et ils s'en sont retournés à Schwetzingen, rejoindre l'électeur Palatin, fort contents de leur promenade. Cet électeur est très-mal, n'ayant plus d'appétit du tout, étant fort diminué d'embonpoint, et ses forces dépérissant considérablement.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Ayez la bonté de baiser la main de ma part à notre bon maître.

XXI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Lettres de Versailles et de Munich. — Le démembrement de l'Autriche résolu. — Maurice conjure son frère d'entrer en Bohême. — *Avant la fin du mois nous serons à Vienne.*

Au camp de WITTELSHOFEN, le 6 de septembre 1741.

SIRE,

Votre Majesté verra par toutes les copies incluses qu'il est décidé que nous descendons vers l'Autriche. C'est le coup mortel pour cette maison, et Votre Majesté n'a plus de temps à perdre sur les résolutions qu'Elle veut prendre. Elle ne risque rien, à ce qu'il me semble, d'entrer en Bohême. Les Autrichiens vont tous se re-

tirer vers Vienne, et Elle la [1]) trouvera vide. Votre Majesté verra par ce que M. Amelot m'écrit qu'Elle néglige Elle-même ce que la France Lui offre. Cette puissance est, à ce que je crois, moins touchée des avantages de l'électeur de Bavière que du démembrement de la maison d'Autriche. Ainsi Votre Majesté en aurait eu bon marché, si Elle s'était un peu pressée pour les arrangements qu'Elle pouvait prendre avec elle [2]). Ce temps perdu ne peut se retrouver que dans les résolutions qu'Elle prendra. Il semble qu'on Lui en laisse le champ libre, en ne s'emparant point de la Bohème; ce qui était le dessein de l'électeur de Bavière, mais point au gré de la France, parce que cela ne terminait pas assez tôt l'affaire.

J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Majesté, par M. Saul [3]), que la France voulait terminer rapidement cette affaire, et je crois qu'Elle lui rendra un service agréable de s'emparer de la Bohème; quoique cette puissance ne puisse en convenir, vu les engagements qu'elle a avec l'électeur de Bavière. Qu'est-ce que Votre Majesté risque? C'est de rendre une partie de cette Bohème dont on lui a offert un morceau, qui assurément sera plus grand si Elle prend le tout; ce qu'Elle peut, sans rien donner au hasard. Elle peut même dire qu'Elle restituera ce royaume à la maison d'Autriche, si la *Pragmatique* a lieu, et qu'Elle ne désire autre chose. Mais il n'y a pas un moment à perdre, et avant la fin du mois peut-être

[1]) C'est-à-dire: la Bohème.

[2]) C'est-à-dire: la France.

[3]) Voyez: la lettre du 9 août 1741 (XIX.).

la maison d'Autriche sera forcée de tout céder, car avant la fin du mois nous serons à Vienne.

Pardonnez, Sire, à mon zèle la liberté militaire de ma plume, mais je La supplie de se ressouvenir que je ne me suis point trompé depuis que j'ai l'honneur de Lui écrire sur les affaires courantes.

Recevez avec bonté les assurances du très-profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur

MAURICE DE SAXE.

Je suis parti ce matin de Dunkelspiel, et j'ai chargé M. Schelhas de faire tenir ces lettres à S. E. M. le comte de Bruhl par une estafette; mais je n'ai pas voulu écrire que Mouret ne fût pas revenu de Donauwerth. Il m'a rejoint ce soir avec les incluses; ainsi j'écris à la hâte à Votre Majesté. Elle pardonnera mon griffonnage avec Sa bonté ordinaire.

Il suffit de donner les noms des correspondants de Maurice pour indiquer le rôle politique que le jeune général jouait déjà à cette époque. Le paquet que Mouret, valet-de-chambre de Maurice, rapporta du quartier général renfermait:

1°. Une lettre du lieutenant-général Leuville, de Donauwerth, le 6 septembre.

2°. Un billet intime du ministre des affaires étrangères, M. Amelot, en date de Versailles, le 30 août.

3°. Une lettre du marquis de Breteuil, ministre de la guerre, en date de Versailles le 28 août; dont voici un extrait:

> ... „Le tableau que vous faites des embarras et des dangers dans lesquels vous a jeté la crue précipitée du Rhin, donne une idée bien complète de la justesse des mesures que vous avez prises pour y remédier, et de la vivacité de

leur exécution. Le Roi, auquel j'en ai rendu compte, vous en sait tout le gré que vous méritez.“...

4°. Deux lettres de l'électeur de Bavière, Charles Albert (empereur Charles VII), en date de Munich, le 4 septembre. Enfin

5°. Le rapport d'un agent de Maurice en date de Paris, le 29 août, donnant les nouvelles du jour, entremêlées de considérations sur la politique du cardinal.

XXII.

MAURICE AU MARECHAL DE BELLEISLE.

La Saxe étant décidée à signer un traité d'alliance avec la Bavière, Maurice rappelle au maréchal les promesses faites au roi de Pologne à Hubertsburg.

Au camp de NEUSTADT, le 15 septembre 1741.

MONSIEUR,

J'ai reçu hier une lettre de M. le comte de Bruhl du 8 de ce mois, par laquelle je vois que le roi de Pologne a donné ordre à ses ministres à Francfort de conclure le traité avec la France et la Bavière. Il se plaint amèrement des conditions par lesquelles on fait passer le roi son maître, et, quoique je sente qu'il aurait été plus avantageux pour les intérêts de la Saxe de se déclarer plus tôt, je ne puis cependant qu'être affligé du sort que l'on fait au roi de Pologne. Je me repens même de lui avoir donné des espérances au-delà de la réalité; mais j'ai été séduit par le désir de le voir uni à la France, et par l'assurance que M. le cardinal avait donnée au sieur Saul, que le roi interviendrait et voudrait bien se mêler des avantages qu'on ferait trouver au roi de Pologne. J'avais cru aussi que vous lui feriez obtenir, Monsieur,

les conditions dont vous l'aviez flatté à votre passage en Saxe, et, quoique je ne sache pas en quoi ils consistaient, il me semblait qu'il y allait de votre gloire et de la dignité de la France de se faire de lui un allié qui lui fût attaché par ses bienfaits, d'autant plus qu'il était aisé de le faire aux dépens de la maison d'Autriche. Je dirai plus: je pense qu'il y va de l'intérêt de la France. Vous ne voulez pas enter la maison de Bavière sur la maison d'Autriche avec toutes ses prétentions, car vous ne feriez que détruire un géant pour donner naissance à un autre. Vous ne sauriez prévoir le besoin que vous pourriez avoir quelque jour de la maison de Saxe, contre ceux qui voudraient s'agrandir en Allemagne. Ainsi, en établissant l'égalité, vous satisfaites à la justice et à la gloire du Roi. Le roi de Pologne peut vous rendre des services agréables, et vous pouvez le gagner entièrement par des avantages. C'est ce que je souhaite du meilleur de mon cœur.

Je compte toujours être le 21 à Passau; le nombre de nos troupes augmente, et nos arrangements sont mal pris pour nos subsistances. Nous n'avons avec nous personne à qui parler, et pas seulement un commissaire pour nous conduire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Nous publions cette lettre d'après la copie que Maurice en envoya au comte Bruhl. Voyez la lettre suivante (XXIII.).

XXIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Considérations sur l'adhésion de la Saxe à l'alliance entre la France et la Bavière. — Avis et conseils pour l'avenir. — Marche sur Linz.

Au camp près de NEUSTADT, le 16 septembre 1741.

MONSIEUR,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 du mois, et j'ai vu avec une vraie douleur le mécontentement que le Roi a de la conduite que la cour de France tient à son égard. Il faut moins en accuser M. le cardinal que d'autres, à ce que je pense; car ce que j'ai mandé dans la relation de la conférence que j'ai eue avec M. le cardinal est certain, et M. Saul m'en est témoin. Mais deux choses ont concouru: l'incertitude où l'on a toujours tenu la cour de France sur nos intentions, ce qui a fait qu'elle s'est trop engagée avec celle de Bavière, et que depuis elle n'a encore osé marquer de volonté pour nous, de crainte de choquer la cour de Bavière. Cette partie est délicate, et la cour de France n'était pas assez sûre de nos intentions pour déplaire à la Bavière; d'ailleurs Elle peut être persuadée que l'inclination du cardinal était entièrement pour le Roi; il n'aime pas l'électeur de Bavière (M. le comte Poniatowski a pu vous en informer); mais il fallait conclure l'hiver passé, et la France aurait pris avec nous les engagements qu'elle a pris avec l'électeur de Bavière. Mais c'est chose faite, il faut songer à le réparer et se retourner d'un autre côté, pour donner des vues à la France qui puissent l'engager à s'intéresser vivement à ce qui nous regarde; ce qui peut, dans le dépouillement général des

affaires, faire que l'on nous favorise. Ce que vous avez conclu avec la France ne peut être que préalable ou préliminaire; ainsi nous pouvons toujours y revenir quand on mettra papier sur table, et c'est là où la faveur de la France peut nous bien servir. Pour donc faire naître à la France ce désir de nous rechercher et de nous favoriser, je me suis avisé d'écrire à M. le maréchal de Belleisle la lettre dont est copie ci-jointe. Quant à présent, je crois de toute nécessité qu'il faut que M. de Poniatowski aille et vienne de Francfort à Versailles, et de Versailles à Francfort. Les vues de M. le cardinal sont différentes de celles de M. de Belleisle, et j'ai très-bien remarqué qu'il incline toujours pour le Roi, et que M. le maréchal incline un peu plus pour l'électeur, parce qu'il s'est déclaré plus positivement et plus tôt. Enfin prenez de mes idées ce qu'il vous plaira; il y a de quoi en faire quelque chose de bon. Mais, livrez-vous entièrement à la France, car les choses à demi faites ne valent rien. Et qu'on ne nous soupçonne point d'incertitude et de mauvaise volonté. Si votre traité est fait, le pas est fait; il faut en tirer tout l'avantage qu'il est possible d'en tirer, car je crois que vous êtes bien revenu de l'idée que les Anglais puissent nous secourir; et je pense qu'il vaut mieux que vous vous livriez à la France, que de faire sentir que vous espérez des changements de fortune et des secours qui n'existent point, ce qui ne peut donner que de l'humeur et de la méfiance, qu'il ne faut jamais mettre dans les affaires. Votre situation est telle que vous ne pouvez rien y changer pour le moment. Il faut tâcher d'en tirer tout le parti que vous en pouvez tirer, et, si les circonstances changent à l'avenir (ce que

je ne prévois pas), vous changerez avec elles; ce que vous tiendrez, vous le tiendrez, et vous chercherez à en gagner davantage. C'est mon avis.

Baisez la main au Roi de ma part, et dites-moi si le Père Guarini trouve que je raisonne bien; car, si vous le jugez à propos, je vous prie de lui lire mes lettres; et donnez-moi le plus souvent que vous pourrez de vos nouvelles. Je voudrais que le maréchal de Belleisle fût arrivé. Je vais être comme la bête bleue dans cette armée de Bavière. Je me tourmente ici avec les baillis pour me faire fournir ce qu'il me faut, et j'ai bien de la peine, car l'arrangement est pitoyable, et les troupes sont fort mécontentes de la manière dont elles ont été reçues en Bavière; j'ai toutes les peines du monde à les contenir dans la discipline; elles murmurent hautement, et disent que le roi de Sardaigne leur avait marqué plus d'égards. Nous n'avons été reçus par personne; nous n'avons pas même un commissaire pour nous conduire. Je fais les répartitions et les impositions moi-même, et suis obligé de me faire obéir par menaces. L'on nous ferme les portes; les habitants se cachent comme si nous étions ennemis, au lieu que, partout où nous avons passé ailleurs, on venait au-devant de nous, et que nous avions abondance de tout. J'en ris sous cape; cependant je tiens bon ordre, pour que l'on n'ait rien à me reprocher. L'électeur est entré en Autriche avec douze mille hommes; il est marché sur Ens, où il y a trois mille hommes de garnison. Nous marchons à Linz. L'infanterie, dont une partie est déjà arrivée, parce qu'elle descend le Danube, a ordre de s'y rendre. Je trouverai mes ordres à Passau, où je serai le 21.

Je me flatte qu'Elle aura reçu ma lettre que je lui ai envoyée par estafette de Dunkelspiel, par la voie de M. Schelhas de Schellersheim [1]).

Je dois avertir Votre Excellence que M. de Loss n'est pas l'homme propre à traiter avec le cardinal et les Français; il a de cette finesse allemande que l'on voit du premier coup d'oeil et qui n'inspire que de la méfiance, ce qui nuit plus que choses du monde aux affaires. Poniatowski et Fritsch étaient les vraies gens pour M. le cardinal, et il avait confiance en eux.

Voici en vérité aussi une trop longue lettre; mais je n'ai pu la raccourcir pour tout dire.

Recevez les assurances de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Le *Memorandum* de M. de le Coq (voyez: la note, lettre XVIII.) nous a fait connaître les conditions que la Saxe voulait mettre à son adhésion à l'alliance conclue entre la France et la Bavière. Les concessions déjà accordées à cette dernière ne permirent pas à la France de tenir compte des prétentions saxonnes. De là, le mécontentement de Bruhl; mécontentement qui cependant ne l'empêcha pas de signer à Francfort (19 septembre 1741), sous la garantie de la Prusse et de la France, le traité d'alliance entre la Saxe et la Bavière. On sait que cette alliance ne dura que peu de mois: la Saxe ne s'était engagée que pour le temps où la Prusse ferait partie de la ligue, et Bruhl profita de cette réserve pour accéder aux préliminaires de paix que Frédéric II signa avec Marie-Thérèse à Breslau (juin 1742).

[1]) Voyez: la lettre au roi Auguste du 6 septembre 1741 (XXI.).

XXIV.

MAURICE A AUGUSTE III.

L'avénement de l'impératrice Elisabeth de Russie engage Maurice à recommander au roi ses prétentions sur la Courlande. — Nouvelles des armées françaises.

à Prague, le 24 décembre 1741.

Sire,

J'ai appris du maréchal de Belleisle le changement qui est arrivé en Russie [1]. Il me paraît impossible que Votre Majesté ait encore pris des engagements pour la Courlande. Oserai-je me flatter que vous voudrez vous souvenir de moi dans cette occasion et que vous voudrez faire changer ma fortune; personne ne vous est si tendrement et si respectueusement attaché que moi, ni depuis si longtemps. Vous êtes magnifique et grand en tout, soyez-le aussi pour moi. Toute l'Europe vous approuvera, Sire, et peut-être la fortune un jour me favorisera au point de vous prouver que personne ne mérite mieux vos bienfaits.

Je marche dans le moment avec ce qui est resté ici de la cavalerie, pour aller au secours de M. le comte d'Aubigny, qui crie miséricorde avec 27 bataillons et 33 escadrons. Il s'est retiré derrière la rivière de Pisek. Je crois que ce n'est qu'une mascarade que les ennemis font là et qu'ils marchent par leurs derrières vers le Danube, qu'ils le passeront, et qu'ils chasseront M. de Ségur de la Haute-Autriche.

Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire,

[1] L'avénement de l'impératrice Elisabeth. Bruhl répondit le 26 décembre de Dresde: „que l'on ferait du côté de la Saxe tout ce qui serait possible pour favoriser les vues de Maurice, mais qu'on ignorait encore les intentions de la nouvelle cour de Russie."

de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur

MAURICE DE SAXE.

Maurice venait de prendre Prague (26 novembre 1741). Il a raconté lui-même ce fait d'armes, le premier qui le fit connaître, dans une lettre au chevalier de Folard[1]). L'assaut fut décidé sur la déclaration du comte Rutowski, que l'armée saxonne s'en chargerait seule, si l'électeur de Bavière, qui commandait les Français et les Bavarois, ne voulait pas en partager le danger[2]). Maurice entra le premier dans la ville, et ses trois frères (le comte Rutowski, le comte de Cossell et le chevalier de Saxe) le suivirent de près.

Voici quelques documents inédits sur cette audacieuse entreprise:

LE MARECHAL DE BELLEISLE A M. LE COMTE DE BRUHL.

(EXTRAIT.)

FRANCFORT, 25 octobre 1741.

.... „Quand nous serons tous à la hauteur de Prague, suivant les nouvelles que nous aurons de l'armée autrichienne, nous nous réunirons tous, s'il le faut, pour l'aller combattre, ou, si elle est restée en Moravie, l'on joindra aux troupes Saxonnes ce qui sera nécessaire pour entrer conjointement dans cette province, et si, contre toute attente, il n'y avait pas assez de places ou de subsistances dans ce que les Saxons pourront occuper pour les quartiers d'hiver, nous nous arrangerons alors de concert, et tout se fera avec droiture et justice, et comme des alliés et amis doivent faire. C'est dans cet esprit que j'ai eu l'honneur d'écrire à l'électeur de Bavière *de détacher le comte de Saxe avec une partie de l'aile droite* et de notre cavalerie, pour être à portée de se joindre à l'armée Saxonne, croyant que c'était le choix

[1]) Voyez: *Histoire de Maurice comte de Saxe* etc. par M. le baron d'Espagnac (Leipzig 1774). T. I., p. 103—118.

[2]) Voyez: *Alfred Arneth: Maria Theresia's erste Regierungsjahre.* T. I., p. 342.

le plus agréable que je puisse faire au roi de Pologne, et qui serait en même temps le plus utile à Messieurs les comte Rutowski et chevalier de Saxe, qui déféreront plutôt aux conseils de leur frère aîné que de tout autre officier général français qui y aurait pu être destiné.“ ....

RAPPORT DU COMTE RUTOWSKI.

(EXTRAIT.)

Prague, ce 27 novembre 1741.

.... „Sur les avis réitérés que l'armée autrichienne, sous les ordres du grand-duc de Toscane, s'approchait de Prague, on résolut d'escalader cette ville sans aucun délai. On choisit pour cette expédition la nuit du 25 au 26 d. c., et l'attaque qui, au commencement, devait se faire proche de la rivière, du côté du collége des Jésuites, fut changée, sur l'avis d'un déserteur: on résolut de l'entreprendre proche de la porte de Charles.

On fut d'accord avec l'électeur de Bavière, qu'une partie des troupes françaises ferait une fausse attaque du côté de leurs tranchées, vers le *petit côté*, à une heure après minuit, pendant que le comte de Saxe attaquerait la *ville neuve*; et que les Saxons formeraient deux véritables attaques, l'une, sur les deux îles de la rivière (sur la *ville neuve*), l'autre, sur le *petit côté*, proche de la porte de Charles.

On commença celle-ci, à 4 heures du matin, par toutes les compagnies de grenadiers, qui formèrent quatre bataillons, conduits par les lieutenants-colonels Senden, Schlegel, Gersdorff et Carlowitz (sous le commandement du colonel comte de Cossell), et par le major-général Weissbach.

Ces quatre bataillons furent suivis par 800 travailleurs, et ceux-ci par 1800 hommes d'infanterie, rangés aussi en quatre bataillons, sous les ordres des colonels Natzmer et Frankenberg et des lieutenants-colonels Crousaz et Watzdorf.

Le comte de Cossell, à la tête du premier bataillon de grenadiers, se jeta dans le fossé avec ses gens, le passa, et

fit attacher les échelles de l'autre côté. Il y fut repoussé par un feu très-vif des assiégés; mais à la seconde attaque, ayant ramené son monde courageusement à la charge, il parvint enfin au haut du rempart. Les trois autres bataillons suivirent cet exemple, et ce fut à cette occasion que le général Weissbach fut tué dans le fossé.

Le lieutenant-général Renard, ayant pénétré dans la ville, fit d'abord débarrasser et ouvrir la porte, où la garnison mit bas les armes, de sorte que les troupes y entrèrent sans résistance, occupèrent le marché, les autres portes, et toute la ville.

Le nombre des prisonniers de guerre monte à 3000, et celui des drapeaux qu'on a pris, à 13, qui seront envoyés à Dresde.

A la seconde attaque, de l'autre côté de la rivière, qui se fit par neuf bataillons commandés par les généraux Jasmund et Rochow, on trouva au commencement beaucoup d'embarras, en passant deux fossés à moulins; ce qui occasionna que ces troupes pénétrèrent dans la ville plus tard que les Français, sous les ordres du comte de Saxe. Cependant ils n'y trouvèrent aucune résistance.

Enfin, le 26, à la petite pointe du jour, les troupes de Sa Majesté entrèrent, et les clefs de la ville qu'on appelle *le petit côté* furent remises au comte Rutowski.“ ....

EXTRAIT DE LA CIRCULAIRE DU COMTE DE BRUHL AUX LEGATIONS DE SAXE.

DRESDE, 3 décembre 1741.

„A bien considérer la prise inopinée de Prague, on doit la compter pour un événement d'autant plus important, que dans cette saison avancée on se voyait, pour ainsi dire, à la veille d'y renoncer pour cette année-ci. Le duc de Lorraine, pour renforcer la garnison de la ville, s'avançait à grands pas avec toute l'armée autrichienne, dont la tête, forte de 14000 hommes, n'était éloignée de Prague que de trois marches; et par conséquent on se voyait réduit, ou d'en

faire le siége en forme (ce qui aurait trouvé de très-grandes difficultés), ou de risquer une bataille, sans être assuré d'une retraite, en cas de malheur.......

... Lorsqu'on délibéra sur l'ordonnance et la disposition de l'attaque, les principaux d'entre les généraux français ne voulurent jamais prêter la main à une entreprise aussi hardie, l'accusant de trop de témérité, et ne voulant rien risquer; et ils ne l'approuvèrent qu'après avoir été convaincus, tant de la possibilité d'y réussir, que de la nécessité indispensable de se tirer d'affaire.

Aussi les généraux français rendent-ils justice à la bravoure des troupes saxonnes.....

... Il est vrai qu'avant que les Saxons commençassent leur attaque sur cette partie de la ville qu'on appelle le *petit côté,* M. le comte de Saxe, avec un détachement de troupes françaises, avait courageusement escaladé la *Neustadt,* entre la Moldau et l'Elbe, et cette attaque fait assurément beaucoup d'honneur aux Français; mais si, immédiatement après, les Saxons n'étaient pas entrés par le *petit côté,* ce détachement français n'aurait pu que très-difficilement s'emparer de la *Altstadt,* le pont entre ces deux villes étant bien barricadé et garni de canons. Lorsque M. le comte de Saxe avança vers ce pont, le commandant apprit que les Saxons avaient escaladé la ville, proche de la porte de Charles, et qu'ils allaient le prendre en dos. Sur quoi, il prit la résolution de se rendre; ce qui ménagea bien du sang, et sauva la ville du pillage.

Pour récompenser son monde, M. le comte de Saxe, avec le consentement de l'électeur de Bavière, a imposé aux Juifs une contribution de 2000 ducats, qu'il fera distribuer entre les détachements français qui ont pris part à l'expédition.

Quant aux troupes saxonnes, on est charmé de la bonne discipline qu'ils observent très-exactement, et la ville paraît être fort consolée de se voir gardée par des troupes de S. M. le roi de Pologne, et d'avoir pour commandant le lieutenant-général de Renard.

Le 27 ou le 28 novembre l'armée devait être renforcée par la jonction des Bavarois qui n'ont pas été présents à la prise de Prague.“......

XXV.

MAURICE AU COMTE RUTOWSKI, SON FRÈRE.

Arrivée de Maurice au quartier-général du maréchal de Broglie. — Critique du mouvement que le roi de Prusse voudrait faire faire aux Saxons, commandés par Rutowski. — Linz et Passau occupés par les Autrichiens.

à PISEK, le 29 janvier 1742.

MONSIEUR,

Je suis arrivé ici, mon cher comte; j'espère que M. de Rochow vous aura montré la lettre que je lui ai écrite en partant de Prague.

Je vous répète les mêmes choses, que vous ne sauriez être trop sur vos gardes pour que M. de Polastron ne soit pas le maître de vos subsistances; car il devient de moment en moment plus nécessaire qu'on ne vous arrête pas plus longtemps que de raison dans les environs d'Iglau. Si le roi de Prusse veut donner un coup de collier en-deçà, vers Tabor, Neuhaus etc., qu'il le fasse promptement; car les délais vous méneront à une ruine infaillible de vos troupes: ce qui est la chose la plus dangereuse et pour le Roi, et pour les Français. Vous avez toujours l'article du pain à alléguer; ainsi, si le roi de Prusse ne veut marcher rapidement, prenez congé de lui.

M. le maréchal Broglie est furieux contre M. de Séchelles, de ce qu'il s'est prêté à vous fournir du pain[1])

[1]) Sur la demande du roi de Prusse voyez: *Oeuvres de Frédéric le Grand* T. II, p. 109.

pour cette expédition; il lui a déclaré qu'il le rendra responsable de l'événement; il a ordonné à M. de Polastron de revenir dès que l'expédition d'Iglau serait faite, à moins que le roi de Prusse ne voulût aller tête baissée sur les ennemis; mais le point essentiel qui l'intéresse est que vous ne laissiez rien à Iglau; supposé que vous vous retiriez sur Prague. La réunion lui tient fort à cœur, et il a raison: c'est l'intérêt des Saxons et celui des Français; des uns pour couvrir la Saxe et Prague, et de tous deux, d'être ensemble. Employez donc toute votre adresse, tout votre savoir-faire et toute votre fermeté à ne rien laisser à Iglau. Le roi de Prusse a assez de troupes pour pouvoir garder ce poste, et vous avez outre cela des raisons à lui dire, qui sont: que, les ennemis étant les maîtres de Passau et de Linz, comme ils le sont, ils pousseront des partis vers Nuremberg et vers Egra pour couper aux Français la communication avec la France; que ces mêmes partis courront jusque dans la Saxe, et qu'il faudra que vous fassiez des détachements pour couvrir les frontières de la Saxe. Enfin, faites de votre mieux. J'écrirai en conséquence en Saxe pour que l'on lui [1]) fasse les mêmes représentations de la part du Roi. D'ailleurs, louez son entreprise; poussez-le à aller le plus en avant que faire se pourra sur Vienne; cela y attirera toujours une partie des ennemis, et les empêchera de trop s'étendre en Bavière et sur nos derrières. Enfin, que vous dirai-je, mon cher comte? employez tout votre savoir-faire pour ne vous point séparer, et pour revenir le plus tôt que vous pourrez sur la Sasawa.

[1]) C'est-à-dire au roi de Prusse.

Vous savez apparemment que Linz et Passau sont pris. M. de Ségur a capitulé à Linz, et est sorti à condition que d'un an la garnison ne servirait pas contre la reine de Hongrie, et que les Français s'en retourneraient en France. Pour les Bavarois, on les a relegués dans le Haut-Palatinat, aux mêmes conditions. Les Français ont perdu tous leurs capitaines de grenadiers, avec M. de Pouille, lieutenant-colonel et excellent officier. Je suppose que cela a été dans une sortie, et que les compagnies des grenadiers y ont péri aussi. Nous n'en avons pas d'autres détails que ce que je vous en mande.

Adieu, mon cher comte, écrivez-moi souvent, et envoyez-moi courriers ou estafettes dès que vous saurez le jour auquel vous devez vous joindre avec le roi de Prusse, et, lorsque vous vous serez joint, ce que vous ferez après. J'en userai de même ici. Il faut que vous adressiez vos estafettes à M. de Pauly, capitaine au régiment de Saxe, chez M. le comte de Saxe, maison Colloredo, à Prague. Adieu, mon cher comte, je vous embrasse de tout mon cœur, etc.

LE COMTE DE SAXE.

XXVI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Maurice transmet copie de la précédente, et conseille de se replier sur Prague. — Ce mouvement est approuvé par Broglie.

MONSIEUR, à PISEK, le 29 janvier 1742.

Votre Excellence verra par la copie de la lettre cijointe [1]) que j'écris au comte Rutowski, que le maréchal

[1]) La lettre précédente.

de Broglie désire que nous ne laissions rien à Iglau, mais que nous tenions nos forces ensemble, et que nous nous rejoignions à lui, vers Prague, le plus tôt qu'il se pourra, si le roi de Prusse ne veut pas aller brusquement sur les ennemis pour les attaquer. Comme je doute de ce dernier article, je prie Votre Excellence de mettre tous ses soins pour qu'on ne laisse rien à Iglau; c'est un point capital. Nous rassemblerons nos troupes ici, dès que nous saurons ce que le roi de Prusse voudra faire après sa jonction avec les Saxons, et, en conséquence, nous attaquerons aussi, ou n'attaquerons pas. Je ne manquerai point de vous envoyer des estafettes. Comme celles de Prague ici n'ont rien de commun avec le *Postamt*[1]), étant établies par nous, Votre Excellence aura la bonté d'adresser les lettres qu'Elle m'écrira à M. de Pauly, chez M. le comte de Saxe, etc.

MAURICE DE SAXE.

Post-scriptum.

J'ai lu l'incluse au maréchal[2]); il l'approuve de tous points, et m'a dit d'insister pour que les Saxons ne laissent rien à Iglau, et qu'ils se joignent à nous au plus vite, c'est-à-dire qu'ils s'approchent de Prague au plus vite. Il dit que le moment n'est peut-être pas éloigné où les ennemis viendraient à lui; que, s'ils nous surprenaient séparés, ils auraient peut-être bon marché de l'un et de l'autre, et qu'alors soit les Saxons soit les Français ne pourraient plus leur tenir tête; qu'il prévoit qu'ils tireront toutes les troupes réglées (ou du moins la plus

[1]) Bureau de poste.
[2]) Broglie.

grande partie) de l'Autriche, pour en augmenter leurs forces en Bohème, parce qu'il n'y a plus d'ennemi de ce côté-là. Enfin le but du roi de Prusse a été de dégager M. de Ségur, et de dégager l'électeur: il ne peut plus ni l'un ni l'autre; ainsi il ne doit plus s'aheurter à cet objet. Vous avez une chose plus forte à dire, qui est la conservation de vos propres frontières; ainsi, point de délais, et surtout point de troupes laissées à Iglau.

Frédéric II., pour se justifier d'avoir proposé cette malheureuse campagne de Moravie, que Maurice désapprouva dès l'origine, a essayé d'en rejeter la faute sur ses alliés, et nommément sur le comte de Saxe [1]).

Les lettres de Maurice refutent ces imputations, et jettent un jour tout nouveau sur l'histoire secrète de cette entreprise manquée.

La résolution de faire coopérer les troupes saxonnes à l'occupation d'Iglau avait été prise, en présence de Maurice, Bruhl et Rutowski, dans une conférence, présidée par le roi de Prusse, à Dresde, le 19 janvier 1742. Huit jours après, le roi de Prusse convoqua un conseil de guerre à Landscron (27 janvier), dans le but d'étendre cette expédition, et de tenter, au milieu de l'hiver, la conquête de la Moravie; entreprise qui ne pouvait s'exécuter sans éloigner les Saxons de leur base d'opération, ni sans les séparer de l'armée française. On comprend que Maurice fit tout ce qu'il put pour l'empêcher; il eut, entre autres, à ce sujet, avec Frédéric lui-même, une discussion assez vive qu'il va nous raconter. Cette discussion roula sur le plan de campagne arrêté à Landscron. Frédéric II. ayant oublié de parler de ce conseil de guerre dans son *Histoire de mon temps*, il est indispensable, pour l'intelligence des lettres suivantes, de combler cette lacune, et nous donnons, à cette fin, la parole au chevalier de Saxe qui assista à ces importantes délibérations.

[1]) Voyez: *Histoire de mon temps*, chap. V. *Oeuvres de Frédéric le Grand.* (Berlin MDCCCXLVI.) T. II, p. 103.

LE CHEVALIER DE SAXE AU ROI AUGUSTE III, SON FRÈRE.

(EXTRAIT.)

Teutschbrod, 30 janvier 1742.

.... „Je suis arrivé à Landscron avant le roi de Prusse, qui s'y rendit vers la nuit. J'eus l'honneur de faire ma cour à Sa Majesté ce même soir encore, et de souper avec elle.

Le roi me fit un accueil très-gracieux......

Après le souper, le roi m'ordonna de me rendre chez lui, le lendemain 27, à 9 heures du matin; après quoi il se retira.

Je me rendis ce 27 à l'heure indiquée dans l'antichambre du roi; le prince Léopold (d'Anhalt-Dessau) et le maréchal Schwerin me parlèrent beaucoup sur la sincérité de l'amitié du roi de Prusse envers Votre Majesté, du plaisir et de la joie qu'ils en ressentaient, et du projet de leur maître; me sondant sur ce que j'en pensais.

Je dis au prince Léopold, quant au projet d'opération, que celui du roi de Prusse exposait Broglie, et que, Broglie hors d'oeuvre, la Saxe se trouverait découverte et exposée.

Le prince Léopold se chargea d'en parler, et entra chez le roi, d'où il revint pour me dire que le roi de Prusse ordonnait au maréchal prince d'Anhalt de marcher avec 30,000 hommes et plus, s'il le fallait, pour couvrir la Saxe, aussi souvent et quand le roi de Pologne le souhaiterait; à quoi le prince Léopold ajouta, que son maître mettrait la lettre au maréchal, prince de Dessau, entre mes mains.

Quelque temps après, vers midi, le roi nous fit entrer dans sa chambre. Il y avait le prince Léopold de Dessau, les maréchaux Schwerin et Schmettau, et les lieutenants-généraux Polastron [1]) et Renard. Il nous demanda attention à ce qu'il dirait, qu'on ne l'interrompît point pendant qu'il parlait, et qu'après chacun dirait librement ce qu'il pensait. Il continua: „Mon idée est que les troupes Saxonnes et de France se joignent aux miennes à Gross-Meseritz. As-

[1]) Le comte de Polastron, lieutenant-général, ancien gouverneur du dauphin, commandait alors une division française en Bohème.

semblés là, on verra les mouvements que l'ennemi fera. S'il n'abandonne pas Iglau, c'est une marque qu'il veut y assembler ses forces, et, dans ce cas, il faudra en découdre avec lui. Mais comme il n'y a pas d'apparence à cela, mais, au contraire, toute apparence que l'ennemi quittera Iglau, c'est une marque qu'il nous abandonne la Moravie, et, en ce cas, nous pousserions sur la Taja. Cette position obligera l'ennemi à abandonner Neuhaus, Tabor, et tout ce qu'il a en Bohème; cette position l'y obligera parce qu'elle doit lui faire craindre pour l'Autriche, l'unique pays dont il puisse tirer quelque chose, car la Bohème étant mangée, la Silésie perdue pour lui, et la Moravie occupée par nous, l'ennemi n'a d'autres ressources que dans l'Autriche. Le maréchal Broglie trouvera jour de se joindre à nous, s'il le juge à propos."

Le roi ajouta qu'au printemps nous pourrions agir ensemble vers la Basse-Autriche; que les Français, faisant venir une armée par l'Alsace, pourraient, avec ce qu'ils ont ici, nettoyer la Bavière, et marcher dans la Haute-Autriche, d'où les ennemis se trouveraient recognés d'une telle manière qu'ils demanderaient la paix, n'ayant de retraite qu'en Hongrie; que, quant à nous, joints ensemble nous n'avions rien à appréhender, puisque, quand même Khevenhuller se joindrait à Lobkowitz, il (le roi de Prusse) ferait encore avancer 12 bataillons, qu'il avait en dos et à portée; que ce plan avait encore l'avantage qu'au printemps nous (les Saxons) serions encore à portée de faire le siége de Brunn, et que ses troupes feraient l'armée d'observation. Quant à la jonction, qu'elle pourrait se faire vers Gross-Meseritz en Moravie, le 7 février (jour auquel il croyait que ses troupes seraient à Gross-Bitesch), et que nous pourrions nous mettre en marche le 4. . . . .

Le roi ayant achevé de parler, il s'adressa à moi, et me dit: „Quel est votre sentiment, chevalier de Saxe?"

J'avais prévu que le plan du roi de Prusse pourrait ne pas se borner à la prise d'Iglau, de sorte que, dans ma

dépêche du 25, j'avais demandé que le comte Rutowski m'obtînt de Votre Majesté des ordres, dans le cas que le roi de Prusse proposât et voulût une autre opération que celle de la prise d'Iglau.

Outre cela, le prince Léopold de Dessau m'avait dit le projet du roi avant le conseil, et comme la première partie de ce projet, savoir la prise d'Iglau, était ce que Votre Majesté m'avait ordonné de faire, et que l'exécution du reste du projet était si éloignée encore que les ordres de Votre Majesté, en cas qu'Elle ne voulût pas que ses troupes y concourussent, me parviendraient à temps, — je n'ai pas balancé à dire au roi de Prusse que, quant au plan que Sa Majesté nous avait fait l'honneur de nous dire, j'avais eu ordre de Votre Majesté de suivre ceux du roi de Prusse, et de me porter à Iglau; que, si j'étais dans la position où je suis actuellement, ce n'avait été qu'en conséquence de cet ordre, sans lequel je me serais tiré en arrière, il y a quelque temps, à cause du manque de pain et particulièrement de fourrages; que, me portant sur Gross-Meseritz, je découvrais toutes les places que j'avais en dos et où j'avais établi mes magasins, hôpitaux etc., de sorte que, par cette marche, je perdais l'unique ressource que j'avais eue jusqu'à présent pour ma subsistance. Le roi dit sur cela tout haut: „Quant à la subsistance des Saxons, je m'en charge, pourvu que vous puissiez, chevalier, vous aider les quatre premiers jours, afin que je gagne le temps pour faire les arrangements nécessaires. Je vous traiterai aussi bien que mes troupes; vous ne manquerez de rien, et je m'en fais un point d'honneur."

Puis le roi, me poussant vers le poële, et me menant de là à la fenêtre sous prétexte qu'il faisait trop chaud auprès du poële, me dit en particulier:

„Quant à votre inquiétude pour la Saxe, tranquillisez-vous: j'ordonne aujourd'hui au maréchal prince d'Anhalt de marcher avec trente à quarante mille hommes au premier ordre que le roi de Pologne lui donnera pour couvrir ses

états; mais il faut qu'on lui fournisse la subsistance, et qu'on fasse des magasins; j'en donnerai avis aujourd'hui à votre maître."

Je demandai la permission au roi de parler pour un moment en général de la reine de Hongrie, et comme tel, n'ignorant pas ou ne pouvant ignorer la jonction des troupes Prussiennes aux Saxonnes, je crois que la raison de guerre exigerait de tomber sur les Saxons avant qu'ils pussent se joindre aux Prussiens.

Le roi me dit: „En ce cas, repliez-vous sur moi; avertissez-moi, et je pousserai vers vous." .....

Le général Polastron, qui dit son sentiment après, demanda la permission de représenter au roi que, si l'ennemi ne quittait pas Neuhaus et Budweis, au mouvement que nous pourrions faire en avant d'Iglau, si, en ce cas-là, Sa Majesté ne trouvait pas à propos de se porter sur ces endroits, pendant que le maréchal Broglie s'avancerait aussi vers Budweis.

Le roi de Prusse lui répliqua:

„Je ne veux pas marcher à Neuhaus; c'est un pays mangé; on y manquerait de subsistance, et je ne veux pas ruiner l'armée; il ne faut rien risquer contre l'ennemi sans nécessité."

Après cela on régla l'ordre de bataille....

Tous ceux qui avaient été du conseil eurent l'honneur de dîner avec le roi, qui, ayant fait mettre Polastron vis-à-vis de lui (en disant que c'était pour le voir en lui parlant), ne manqua pas de lui lâcher quelques lardons sur l'affaire de Linz, et, comme cette matière amena celle de la guerre qui subsiste, Sa Majesté dit à ce sujet: que de nettoyer la Bavière, c'était l'affaire des Français; qu'il fallait qu'ils fissent venir des troupes d'Alsace à cet effet, et qu'il prétendait que la guerre fût finie pendant cet hiver et au printemps.

Après le dîner, le roi me recogna dans une fenêtre. La mémoire ne me fournit pas tout ce qu'il m'a dit; je ne suis

pas même en état de rendre les choses dont je me souviens avec les termes expressifs dans lesquels il me les a dites, et auxquels répondaient les yeux, les gestes et tout. Bref, Sire, en me parlant de Votre Majesté, de son amitié pour Elle, de son désir d'être toujours uni avec Elle, il n'y avait pas moyen de l'entendre parler et de le voir, sans être persuadé de la sincérité de ce que ce prince disait. . . . . . Il me dit: „Je suis très-content du roi de Pologne, votre maître; je crois qu'il l'est aussi de moi, et qu'il le sera encore plus dans la suite. Il faut que nous tenions fermes ensemble. Laissons faire la guerre aux Français, en Bavière; qu'ils y fassent des fautes, qu'ils y soient rossés, nous n'avons rien à craindre; je joindrai aux troupes de votre maître quinze mille hommes et quelques milliers de hussards, et j'ai encore sept mille hommes en dos pour les faire joindre au besoin; et par ce moyen nous nous trouverons toujours en force et supérieurs à l'ennemi; et s'il était besoin, je pourrais encore faire marcher au printemps trente mille hommes de la Silésie, sans que cela empêchât le prince d'Anhalt de mener au secours du roi de Pologne un autre corps de trente mille hommes; car, quant à la Saxe, je vous le répète, le feld-maréchal prince de Dessau dépendra des ordres de votre maître, pour marcher avec trente mille hommes et plus, s'il en est besoin, là où le roi de Pologne l'ordonnera.“ . . . .

On le voit, rien ne fut négligé pour entraîner l'armée saxonne dans cette entreprise fort hasardeuse, vu la saison avancée où on se trouvait. Frédéric, qui était déjà en négociation secrète avec l'Autriche, ne se souciait nullement d'aider l'électeur de Saxe à conquérir la Moravie, ni de dégager l'armée française en Bohème de la fausse position dans laquelle elle se vit placée par la capitulation de Linz. Avec sa franchise toute militaire, le royal historien a dévoilé lui-même le secret de cette comédie dont Maurice seul ne fut pas dupe:

„Quoique le peu de concert et de bonne volonté, dit Frédéric (p. 105), qui régnait entre les alliés, obligeât d'aban-

donner le projet le plus décisif pour rendre la supériorité aux armées des Français et des Bavarois, *il n'en était pas moins important de soutenir cet électeur à la veille d'obtenir la couronne impériale.* Les partis mitigés n'étaient plus de saison: ou il fallait s'en tenir à la trève verbale, qui n'assurait de rien et que les Autrichiens avaient si ouvertement enfreinte, ou *il fallait détromper les alliés de la Prusse de leurs soupçons par quelque coup d'éclat.* L'expédition en Moravie était la seule que les circonstances permettaient d'entreprendre, *parce qu'elle rendait le Roi plus nécessaire, et le mettait en situation d'être également recherché des deux parties. Le Roi s'y détermina, en même temps bien résolu pourtant de n'y employer que le moins de ses troupes qu'il pourrait, et le plus de celles que ses alliés voudraient lui donner.*"

XXVII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Correspondance du roi Auguste III avec le roi de Prusse. — Frédéric II et Rutowski. — Dispositions pacifiques du cardinal de Fleury. — Les frères Belleisle discrédités à Versailles. — Eloge de Broglie.

à Pisek, le 4 février 1742.

Monsieur,

J'ai reçu hier la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le premier de ce mois, avec les copies incluses, dont je Lui rends mille grâces [1]).

Le projet du roi de Prusse a toujours été d'amener les Saxons en Moravie, et je vois qu'il y persiste. Il y a même dans la tournure de sa lettre une certaine façon d'y engager, malgré que l'on en ait; et je crains que le comte Rutowski, avec sa douceur, ne se laisse tonneler; car le roi de Prusse est fin, et emploie les moyens les

[1]) Bruhl envoya le 1er février un courrier à Maurice pour le mettre au fait de la correspondance entre le roi de Pologne et le roi de Prusse.

plus puissants, qui vous mettent toujours dans la nécessité de faire ce qu'il veut, ou de rompre toute mesure avec lui; et le pauvre comte Rutowski n'a pas assez de nerf pour prendre des résolutions fermes. M. de Polastron a ordre de se retirer si le roi de Prusse ne veut pas marcher sur sa droite à l'ennemi. Il faut que Votre Excellence en envoie un pareil au comte Rutowski; sans cela le roi de Prusse l'entraînera. Vous voyez que malgré ce dont on était convenu à Dresde, que les Saxons n'iraient qu'à Iglau, le roi de Prusse parle de les mener sur la Taja et dans la Moravie, et qu'il regarde cela comme une chose décidée. Il se fâchera, il demandera du répit, il tiendra nos[1]) troupes là, et fera le diable. Je ne pénètre pas ses vues; mais s'il s'entendait avec la reine de Hongrie[2]), qu'il fît chasser les Français de Bohème, ou en serions-nous? Cela passerait pour une faute, et il faudrait faire la paix aux conditions qu'il voudrait, et je pense qu'il nous en coûterait cher. Notre vrai alliée est la France; nous ne pouvons gagner qu'avec elle, et il ne faut jamais se séparer de ses troupes qu'avec son consentement. Les quarante mille hommes que le roi de Prusse propose pour marcher au secours de la Saxe me paraissent fort suspects; en tout cas j'aimerais autant y voir quarante mille loups, et il vaut mieux n'en avoir pas besoin. Votre Excellence tirera de mes réflexions ce qu'elle jugera à propos; je soumets mes lumières aux siennes, et La prie d'être persuadée de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être etc. etc.

Maurice de Saxe.

[1]) Maurice s'identifie dans cette lettre avec sa patrie, la Saxe: *nos* troupes sont les troupes saxonnes.

[2]) Les préliminaires de Breslau justifièrent ces appréhensions.

Post-scriptum [1]).

J'ai quelques indices que, si le cardinal trouve jour à faire la paix, il la fera aux dépens du roi des Romains [2]), qu'il n'a jamais aimé, et qui, par sa conduite, est cause de la situation équivoque où nous nous trouvons. Dans ces circonstances nous ne pouvons que gagner d'une façon; car, pour nous contenter, je prévois que nous aurons une grande partie de la Bohème. Mais il faut que nous fassions paraître un attachement total pour les troupes de la France, et que M. de Poniatowski fasse valoir que nous n'avons pas voulu céder aux instances du roi de Prusse, quelque flatteuses et quelque avantageuses qu'elles aient été; mais que nous avons préféré le salut des troupes de France, et que, si l'on avait été informé des intentions du maréchal de Broglie, l'on n'aurait pas même marché jusqu'à Iglau.

Le Belleisle a du dessous à Paris et à la cour. Le cardinal et le roi s'en sont expliqués nettement. Je n'ai pas peu contribué à le démasquer, et le cardinal a dit que je l'avais blasonné de toutes les couleurs; que ses manœuvres étaient du goût de la cuisine nouvelle, mais qu'elles n'était pas du sien. Il [3]) remue à présent ciel et terre pour revenir sur l'eau. Le chevalier de Belleisle est chargé de négocier à Paris le commandement de toutes les troupes des alliés en Allemagne pour le roi de Prusse; mais cela ne passera pas, et on le regarde comme un ressort que le maréchal de Belleisle fait jouer

[1]) La lettre est de la main d'un secrétaire; le *post-scriptum*, autographe.

[2]) L'empereur Charles VII n'était pas encore couronné; il ne le fut que le 12 février 1742.

[3]) Le maréchal de Belleisle.

pour se sauver du naufrage, qu'il prévoit qu'il va faire. Tant mieux: ce maréchal n'a jamais été affectionné au Roi [1]), et il faut espérer que tout tournera à notre avantage. Le Roi a un état de troupes, il est sage, sa réputation est bonne, et je crois que les Français voudront s'en faire un ami solide en Allemagne. Cela nous convient de tout point; car vous pouvez compter que le roi de Prusse commence déjà à donner de l'inquiétude aux Français, et sa conduite n'est pas claire.

Voilà bien des sujets de méditation dans lesquels je laisse Votre Excellence. Je crois qu'elle ne m'en saura pas mauvais gré, ni le roi non plus. M. le maréchal Broglie vient de me dire qu'il destinait quatre bataillons Saxons et cinq bataillons Français pour former cet hiver la garnison de Prague; vous voyez bien qu'il marche sur d'autres errements que son prédécesseur.

XXVIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Maurice a reçu l'ordre de se rendre au quartier-général de l'armée saxonne pour empêcher le mouvement proposé par le roi de Prusse. — Considérations militaires et politiques.

à Prague, le 6 février 1742.

Sire,

M. le maréchal de Broglie m'a tiré hier en particulier et m'a dit, qu'il s'apercevait qu'on entraînait les troupes de Votre Majesté, malgré Elle, en Moravie; que nos intérêts étaient les mêmes, et que, si malheureusement les troupes de France avaient le dessous (ce qui

[1]) Auguste III.

pourrait très-bien arriver, n'ayant que douze mille hommes sur la Wotawa), il prévoyait la perte de la Bohème et le danger auquel la Saxe serait exposée; qu'il me priait d'en écrire à Votre Majesté, et de me rendre au plus vite à l'armée saxonne pour aider de mes conseils M. le comte de Rutowski; qu'il était bien informé que la besogne était trop forte pour lui, et qu'il se laisserait entraîner par le roi de Prusse, ce qui mettait les Etats de Votre Majesté et les troupes de France dans un péril manifeste. J'ai accepté la commission d'autant plus que je suis persuadé qu'il y va du service de Votre Majesté, et je me flatte qu'Elle voudra bien souffrir que je serve d'aide-de-camp pour quelques jours à M. le comte Rutowski. Je donnerai au roi de Prusse pour raison de mon voyage, que M. le maréchal de Broglie, retirant M. de Polastron et les troupes françaises, m'envoie auprès de lui pour lui rendre compte de sa position et de celle des ennemis, et pour recevoir ses ordres. L'intention de M. le maréchal de Broglie, si la réunion avec les Saxons pouvait se faire, est de se faire rejoindre à Pisek par la garnison de Prague, et de mettre à leur place à Prague de l'infanterie saxonne; la cavalerie saxonne, dans les cercles de Leitmeritz, Saatz, et le reste de l'infanterie dans les villes; ce qui formerait notre seconde ligne et couvrirait la Saxe. Je crois cette idée très-convenable dans les circonstances présentes, d'autant plus qu'elle fournit le moyen à l'armée saxonne de se rétablir avec facilité. Comme M. le maréchal de Broglie n'a encore que pour très-peu de jours de fourrage sur la Wotawa, et qu'il est absolument nécessaire de garder cette rivière pour couvrir Prague et la Bohème, il voudrait mettre toute

son infanterie sur la rivière de Wotawa et sa cavalerie en plusieurs lignes derrière, sa droite, vers Pilsen. Si les troupes de Votre Majesté se rapprochaient de lui, il ne laisserait pas d'être dans une bonne position alors, parce qu'il augmenterait son infanterie de 18 bataillons, de 3 régiments de dragons et de 12 escadrons de cavalerie, par les différents corps qui sont à Prague, sur la Sasawa, et avec M. de Polastron. Il craint extrêmement de n'avoir pas le temps de se mettre dans cet état de défense, parce que les ennemis remuent dans tous leurs quartiers et cordellent du fourrage. Il peut être percé dans son centre à Straconitz, n'ayant pas assez de troupes pour garnir la Wotawa qui lui sert de ligne; alors il pourrait se trouver dans le cas où s'est trouvé M. de Ségur à Linz.

Toutes ces circonstances feront voir à Votre Majesté qu'il est d'une nécessité pressante que les troupes de Votre Majesté se rapprochent de la Moldau. Si le roi de Prusse ne se détermine pas à attaquer promptement les quartiers des ennemis, son objet sur la Taja est trop douteux et trop éloigné pour qu'il soit permis à des personnes prudentes de s'y abandonner et d'y risquer le salut des peuples et des nations. Où en serions-nous si les ennemis qui sont à Budweis tombaient avec toutes leurs forces sur M. le maréchal de Broglie? Le roi de Prusse avec les Saxons n'y pourrait porter aucun remède, parce que la Moldau les séparerait de lui, et ils pousseraient jusqu'aux portes de Dresde sans rien craindre sur leur flanc droit; à leur gauche, il n'y aurait point d'armée, et ils communiqueraient par Pilsen avec l'armée qu'ils ont en Bavière. Ils ne sauraient craindre pour Vienne, parce qu'ils savent que le roi de Prusse n'a

point de pont; et un petit nombre de leurs troupes, qui côtoieraient le Danube, mettraient cette capitale à l'abri de toute entreprise.

J'entre encore dans quelques détails dans la lettre que j'écris à M. le comte de Bruhl, et qui accompagne celle-ci, que je ne veux pas alonger de crainte d'ennuyer Votre Majesté. Je ne sais si ce que je fais a le bonheur de vous être agréable, Sire; mais si Votre Majesté y donnait son approbation, il faudrait qu'Elle eût la bonté de faire donner des ordres positifs à M. le comte de Rutowski, et de lui dire qu'il ait quelque confiance dans mes avis.

Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur

MAURICE DE SAXE.

XXIX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet. — L'intérêt de la France identique avec celui de la Saxe. — Une fable politique.

à PRAGUE, le 6 février 1742.

MONSIEUR,

Votre Excellence verra par la lettre que j'écris au Roi que je vais joindre l'armée Saxonne. Je m'étais cru trop vieux pour devenir aide-de-camp, mais rien ne me rebute quand il y va du service du Roi. Votre Excellence verra par la lettre que m'écrit M. le comte Rutowski qu'il marche en Moravie. Ce n'est pas ce que Votre Excellence lui avait écrit de faire par les derniers ordres qu'il a reçus. Il devait, de sa personne, aller joindre le roi de Prusse, et laisser l'armée saxonne dans

les environs de Teutschbrod; il avait un prétexte honnête, qui est le pain de ses troupes (que M. de Séchelles ne lui a pas fourni, comme il le dit lui-même dans sa lettre); mais il est doux, timide et paresseux, et nous sommes tels qu'il a plu à Dieu de nous former. Vous êtes convenu à Dresde avec le roi de Prusse que les troupes saxonnes n'iraient que jusqu'à Iglau; il veut les entraîner sur la Taja, à plus de cinquante lieues des frontières de la Saxe. Souffrirez-vous cela, et abandonnerez-vous les Français? Vous mettrez-vous dans un péril évident sur une supposition du roi de Prusse, qui est la prétendue diversion? Si vous le laissez faire, il augmentera de vos troupes les siennes, et occupera votre pays; moyennant quoi il aura la Saxe et l'armée saxonne. Il vaut mieux se brouiller avec lui que de lui donner cet avantage. Avec des gens qui abusent de notre complaisance, il faut parler ferme; sans cela, on devient le mépris et la risée de tout l'univers. Vous avez une raison si juste à alléguer, qu'il ne saurait s'en offenser. Dites-lui que, pour complaire à sa volonté, vous lui aviez promis vos troupes jusqu'à Iglau; mais que, les Français, vos alliés, se trouvant dans une situation pressante et demandant votre assistance, vous ne pouviez, ni par honnêteté ni en conscience, la leur refuser. Il n'aura pas mot à répliquer. Ne lui parlez pas du danger où vous pourriez vous trouver; il vous a déjà dit le remède. Grand Dieu! quel remède! cela me fait souvenir d'une fable que j'ai lue autrefois:

Fable.

Certains loups ayant proposé un traité d'alliance à certains bergers contre les loups de la contrée, on mit

papier sur table (car du temps où les bêtes parlaient, elles écrivaient aussi): le premier point fut que les bergers leur livreraient tous leurs chiens pour donner la chasse à ces loups ennemis, et qu'eux garderaient les troupeaux.

Je ne me souviens plus de ce qui fut conclu entre les bergers et les loups, et je laisse à Votre Excellence le soin de faire le commentaire de cette fable.

J'ai l'honneur d'être etc.

MAURICE DE SAXE.

Post-scriptum.

Je supplie Votre Excellence de ne pas perdre un moment sur tout ceci, et de faire ordonner à M. le comte Rutowski qu'il ait quelque déférence pour mes avis. Je ne prétends pas commander, mais je voudrais nous tirer du mauvais pas où nous sommes. Je compte que j'aurai joint l'armée Saxonne demain au soir.

XXX.

MAURICE AU MARECHAL DE BROGLIE [1]).

Entrevue du comte de Saxe avec Frédéric le Grand. — Discussion animée. — *Les rois de Prusse habitués à commander.* Maurice tient tête à Frédéric. — Marche sur Iglau. — Négociations secrètes entre l'Autriche et la Prusse. — Méfiance de Maurice.

GROSS-MESERITZ, le 10 février 1742.

MONSIEUR,

Je suis arrivé à Saar, en Moravie, le 7 au soir, où j'ai joint les Saxons. Le 8, nous avons marché à Ober-Obrava, et le 9, qui était hier, je me suis rendu à Gross-

[1]) D'après la copie annexée à la lettre suivante (XXXI.).

Bitesch, où le roi de Prusse est arrivé à 9 heures après midi. Gross-Bitesch est à trois lieues de Brunn; il est obligé d'y faire séjour aujourd'hui et demain, pour donner le temps à ses troupes de joindre; après quoi il viendra à Trebitz. Il est d'opinion que, par ce mouvement, les ennemis abandonneront Iglau; et son intention est de marcher à Znaïm, qui est sûr la Taja, de mettre les Saxons sur sa droite, tirant vers Neuhaus, et de se mettre avec ses troupes à la gauche de Znaïm, tout du long de la Taja. Il serait difficile, Monsieur, de vous rendre toutes les prises que j'ai eues là-dessus avec lui. J'espère cependant qu'il se portera sur les frontières de la Moravie vers Neuhaus, sans oser vous l'assurer. Il ne m'a vu arriver ici qu'avec un déplaisir qu'il n'a su si bien cacher que je ne l'aie très-bien aperçu: parce qu'il croit que je suis venu pour rompre ses desseins.

J'ai pris la liberté de lui dire qu'on était convenu à Dresde que les Saxons n'iraient que jusqu'à Iglau; après quoi ils se rapprocheraient de l'armée de France et de Prague. Il s'est mis en colère, et a dit à mon frère [1]) que, puisque nous aimions tant les Français, ils n'avaient qu'à nous mener en Moravie, qu'elle était destinée aux Saxons, et que, pour lui, si l'on ne voulait pas marcher en avant sur la Taja, il s'en retournerait à Berlin; qu'il était sûr que ce mouvement ferait abandonner aux ennemis Budweis, Neuhaus et Iglau, et qu'ils se jetteraient tous derrière la Taja, parce que ce n'était que de là que leur venaient leurs subsistances. Mon frère lui dit qu'il ne pouvait juger des suites de ce mouvement, mais que l'on était convenu à Dresde que les Saxons ne marche-

[1]) Le comte Rutowski, qui commandait en chef le corps Saxon.

raient que jusqu'à Iglau. Comme il me soupçonne d'avoir soufflé mon frère, il m'entreprit d'un déluge de raisons, et finit par me dire que les rois de Prusse n'étaient pas accoutumés à se laisser commander, mais à commander; quel profit il pouvait revenir à la Saxe de se retirer de Moravie? Je lui répondis, que les avantages touchaient moins le roi de Pologne que l'honnêteté, qui l'obligeait à ne point abandonner ses alliés dans un moment où ils pouvaient avoir besoin de lui. Cette réponse l'atterra. J'ajoutai, que je croyais que le roi de Pologne avait pris des engagements pour rapprocher ses troupes de Prague, et que Sa Majesté (Prussienne) ne pouvait pas lui en savoir mauvais gré, d'autant moins qu'elle avait dit elle-même, à Dresde, qu'après la prise d'Iglau elle n'avait plus besoin des Saxons.

Je m'aperçus bien que mon discours lui déplaisait beaucoup, et, sans répondre au point des Saxons, il me dit: „Mais est-ce que vous croyez que je veux passer entre Iglau et Brunn, et les laisser derrière moi? Faisons encore une marche en avant, et vous verrez qu'ils abandonneront Iglau.“

Je lui dis froidement que j'en doutais. Il est bon de vous dire que les ennemis fortifient Iglau à force, qu'ils y ont six mille hommes, avec dix-huit pièces de canon, dont six de 12, et le reste de 6; ainsi je ne compte pas qu'ils l'abandonnent [1]). Nous n'avons que douze pièces de 6, et quelques *haubitz*; point de pain, point d'outils, et, si nous ne pouvons l'emporter par un coup de main (à quoi je crois le roi de Prusse ne voudra pas se

[1]) L'événement justifia cependant la prévision du roi de Prusse: les Autrichiens évacuèrent Iglau, le 14 février, au soir, sans se défendre.

prêter avec ses troupes), nous nous retirerons; et je vous promets bien que j'empêcherai les Saxons et les Français de donner le coup de collier tout seuls. Ainsi ce projet de la Taja pourrait bien n'avoir pas lieu; car les Saxons ne consentiront jamais à passer entre Iglau et Brunn, et à laisser les Prussiens derrière eux. Les ennemis ont jeté trois mille hommes dans Brunn.

Voilà, Monsieur, où nous en sommes. Les Saxons n'ont point reçu d'ordres positifs de se retirer, mais j'espère que, sur le dernier courrier que j'ai envoyé de Prague à Dresde (et par lequel j'ai écrit tout au plus fort)[1]), l'on aura pris (à Dresde) ces dernières résolutions, et qu'elles arriveront aujourd'hui ou demain; ce qui n'empêchera cependant pas notre marche sur Iglau, car il faudra savoir à quoi s'en tenir. Nous marcherons donc après-demain, le 12, et le 13, et le 14 nous arriverons devant Iglau; et vers le 15 ou le 16 je pourrai avoir l'honneur de vous rendre compte de ce qu'il se sera passé. Je suis convenu avec M. de Séchelles qu'en cas de retour des troupes Saxonnes, il nous pousserait du pain en avant à la hauteur de Czaslau; je vous supplie de lui donner vos ordres en conformité, pour que, dès que je lui écrirai, il soit en état de nous envoyer un convoi de pain ou de farine.

J'ai découvert que le roi de Prusse a eu une entrevue à Olmutz avec un certain M. Pfutschner, envoyé de la part du grand-duc avec des propositions d'accommodement, que le roi de Prusse dit avoir rejetées. Mais comment a-t-on pu savoir à Vienne que le roi de Prusse serait un tel jour à Olmutz? et comment M. Pfutschner

[1]) Voyez les lettres du 6 février (XXVIII et XXIX.).

a-t-il pu s'y rendre si promptement? Je n'ai pas bien pu combiner ce temps; car enfin le roi a été fort vite de Prague à Olmutz, et ne s'est arrété nulle part.

J'ai l'honneur etc.

Le baron de Pfutschner, ancien gouverneur du grand-duc de Toscane (époux de Marie-Thérèse), chargé d'une mission secrète, eut avec Frédéric II., qui le connaissait d'ancienne date, une entrevue à Olmutz, le 4 février 1742. On ne parvint pas à s'entendre; les méfiances de Maurice étaient néanmoins très-fondées, et font honneur à son éminente perspicacité politique; car, tout en mettant en avant des prétentions inadmissibles aux yeux de l'Autriche, Frédéric se montra déjà alors tout disposé à sacrifier ses alliés, comme il le fit en effet, cinq mois après, en signant les préliminaires de Breslau, le 11 juin 1742. (Voyez: *Oeuvres de Frédéric le Grand.* Berlin 1846. T. II., p. 109, et *von Arneth, Maria Theresia's erste Regierungsjahre,* T. II., p. 35—38.)

XXXI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Envoi de la lettre précédente. — Eloge de Rutowski.

à Gross-Meseritz, en Moravie, le 10 février 1742.

Sire,

Votre Majesté verra par la copie ci-jointe de la lettre que j'écris à M. le maréchal de Broglie, en quelle situation sont les choses, et ce qui s'est passé avec le roi de Prusse.

Je suis extrêmement content de la manière dont s'est comporté en cette occasion M. le comte Rutowski, et le suis fort aussi de toutes les mesures qu'il prend pour les troupes de Votre Majesté.

Il nous tarde fort que Votre Majesté nous envoie ses ordres; je les adorerai toujours, et suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

XXXII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Vacarme occasionné par une lettre du roi de Pologne au roi de Prusse. — Entrevue de Maurice avec le comte de Schmettau. — Discussion. — *„Tenez ferme; la glace est rompue.“*

MONSIEUR, à BUDISCHAU, en Moravie, le 14 février 1742.

La lettre du Roi au roi de Prusse [1]) a fait grand vacarme. J'y suis cité, et tout tombe sur moi. Le roi de Prusse l'a reçue hier au soir. Ce matin il a envoyé M. le maréchal Schmettau au comte Rutowski pour lui parler. Lequel a déclamé d'importance contre moi; a dit, que j'étais un homme dangereux et capable de brouiller les deux rois; ce que je faisais ici? et que l'on devait me faire entendre de me retirer. J'en fus informé, et, après avoir laissé le temps au maréchal Schmettau de débiter tout ce qu'il avait à dire, je me rendis chez le comte Rutowski, où je trouvai ledit maréchal. Il est

[1]) En réponse aux expéditions de Maurice du 4 et du 6 février, Bruhl lui avait envoyé, le 8, copie d'une lettre du roi Auguste à Frédéric II, conçue dans les termes proposés par Maurice. Bruhl ajouta à cet envoi des remercîments pour les „judicieuses réflexions dont on sentait très-bien la vérité.“ „J'ai fait, dit-il, facilement l'application de la fable, et Votre Excellence peut être persuadée que ce ne sera qu'à notre corps défendant que nous ferons entrer le loup dans la bergerie ...... j'aimerais mieux voir quelques villages brûlés par les Autrichiens, que nos entrailles déchirées.“

mon ami, me fit amitié, et ne me déguisa rien des sentiments de son maître. Je lui répondis que cette façon de parler m'était connue, qu'elle ne m'en imposait pas; que c'était une ruse usée en Allemagne pour intimider les âmes basses; que ce que j'avais fait, je l'avais fait par ordre, et que M. le maréchal de Broglie, qui m'avait envoyé, avait vu et approuvé toutes mes lettres; qu'elles ne tendaient qu'aux choses dont on était convenu à Dresde, qui était d'aller à Iglau; que le roi de Pologne n'avait pas voulu lui refuser cette marque de complaisance, parce qu'il n'avait jamais été question que de faire deux marches, qui sont celles de Teutschbrod à Iglau, où étaient les troupes saxonnes pour lors; qu'il pouvait se souvenir lui-même que le roi, son maître, avait dit qu'il n'en aurait plus besoin après, et qu'elles pourraient prendre des quartiers d'hiver où elles le jugeraient à propos; qu'il avait cherché à les entraîner sur la Taja, et qu'en conséquence il les avait menées en Moravie, par plusieurs marches, sous prétexte d'une jonction; que le roi de Pologne lui avait encore offert ses troupes, pourvu que ce fût pour aller attaquer l'ennemi vers Tabor et Budweis, afin de se rejoindre aux Français, leurs communs alliés: ainsi qu'il pouvait le voir par la lettre du roi de Pologne; que cette démarche était généreuse, désintéressée et d'un fidèle allié; que Sa Majesté le roi de Prusse ne pouvait s'en offenser; et, enfin, que je le priais de démontrer au roi, son maître, que je ne faisais que ce dont j'étais chargé; qu'il n'avait qu'à marcher en avant, que les Saxons étaient prêts à le suivre, que, s'il voulait se jeter sur la Taja ou différer, il trouverait bon qu'ils se rapprochassent des Français. Sur

quoi il me dit qu'il n'avait jamais été question de la Taja. Je lui répondis qu'il avait donc oublié toutes les lettres que le roi, son maître, avait écrites au roi de Pologne pour lui faire goûter son projet; que, dans la dernière conversation que j'avais eue avec le roi, son maître, à Bitesch, il avait décidé qu'il se mettrait avec son armée à la gauche de Znaïm, sur la Taja; que les Saxons seraient sur la droite, ce qui leur ôtait toute communication avec la Saxe, puisqu'ils laissaient Brunn derrière eux, les ennemis sur leurs flancs et leurs derrières; qu'il était inouï d'aller avec trente mille hommes au bout du monde, sans dépôts, sans magasins, sans communications, et laissant une place de guerre derrière soi avec une forte garnison; que cela ne s'était jamais vu; et s'il nous croyait absolument ignorants des choses de la guerre? Enfin, je le confondis si bien, qu'il ne sut plus que me répondre. Il se rabattit sur la prise d'Iglau, et sur les événements qu'elle produirait, et menaça que, si les Saxons se retiraient après, le roi, son maître, se retirerait aussi. Je lui dis que j'en serais surpris, et qu'il savait bien qu'il avait dit, à Dresde (lorsque l'on était convenu de ne faire marcher les Saxons que jusqu'à Iglau), qu'il ferait avancer des troupes de la Silésie pour les mettre à sa portée, et qu'il prenait l'opération sur lui; — qu'il lui plaisait maintenant de changer d'avis, et que ce n'était pas chose praticable avec des peuples et des nations; qu'il y avait des intérêts communs, mais qu'il y en avait aussi de différents; que le roi de Pologne était un prince sage et religieux; qu'il voulait bien sacrifier ses troupes pour ses alliés, mais non pas les abondonner pour des quartiers plus ou moins bons.

Je ne sais ce qui arrivera, mais, au nom de Dieu, tenez ferme. La glace est rompue. Vous avez toute l'honnêteté de votre côté, et si le roi de Prusse fait paraître de l'humeur, il se déshonorera, et la France vous saura gré de ce que vous faites. C'est votre véritable allié; le roi de Prusse ne cherche qu'à vous ruiner, et à être l'arbitre en Allemagne. Ne décidez rien sur sa lettre. Répondez comme vous savez répondre quand vous ne voulez rien dire, et laissez faire. Ou nous le ferons attaquer, ou nous nous en irons. Il aura beau chercher des délais: il faut que tout ceci se décide en peu de jours. Il n'y va pas, sûrement, pour tout de bon, et il aime trop ses troupes pour les ruiner avec les nôtres à ce jeu.

Je finis cette lettre en priant Votre Excellence de me mettre aux pieds du Roi, et d'être persuadée du très-parfait attachement avec lequel etc.

MAURICE DE SAXE.

XXXIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Evacuation d'Iglau par les Autrichiens — Correspondance entre Schmettau et Rutowski. — Débats militaires sur les mouvements à faire.

à BUDISCHAU, en Moravie, le 16 février 1742.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les ennemis ont évacué Iglau, avant-hier au soir; le roi de Prusse a marché, hier et aujourd'hui, avec ses troupes vers Opatow, sans nous en faire dire un mot. Je crois que c'est dans l'intention de nous forcer à le suivre et

de nous entraîner après lui. Ce matin, vers neuf heures, est arrivée une lettre du général Schmettau, qui trouve extraordinaire que les Saxons n'ont pas marché, et dit qu'il faut se rendre à Pirnitz pour soutenir le roi, son maître. Votre Excellence verra par la copie de la lettre que M. le comte de Rutowski lui a écrite en réponse, qu'il est impossible de marcher aujourd'hui, et qu'il n'a aucun tort. On lui[1]) pousse cependant aujourd'hui quelques bataillons et escadrons au delà de la rivière d'Iglau pour le soutenir, au cas qu'il en ait besoin; ce qui n'est pas. Mais par qui le roi de Prusse a-t-il envoyé ses ordres? qu'est devenu le porteur? Tout cela sont des finesses pour nous entraîner avec lui.

Pour savoir à quoi s'en tenir, M. le comte Rutowski lui a envoyé M. le général Renard, ce matin, pour lui déclarer ce que Votre Excellence trouvera dans le *promemoria* que M. le comte Rutowski aura sans doute l'honneur de lui envoyer par le présent courrier, et que j'ai trouvé très-sage, très-ferme et très-bien écrit. Cette pièce est un frein pour le roi de Prusse, un frein qui le met dans la nécessité de marcher en avant, ou de nous laisser aller sans oser se plaindre; car le public ne serait pas pour lui, et toute l'honnêteté est du côté du roi de Pologne, sans qu'on puisse lui faire le moindre reproche. Au contraire, il ne peut qu'en recevoir les éloges de tout l'univers. Nous sommes dans l'attente de ce que le roi de Prusse fera, et répondra à M. de Renard. En attendant, M. le comte Rutowski envoie ce courrier à Votre Excellence pour la prévenir de ce qu'il a fait, ayant appris que le roi de Prusse a envoyé un de ses aides-de-

[1]) C'est-à-dire au roi de Prusse.

camp à Dresde aujourd'hui. Je ne sais ce que le roi de Prusse aura écrit au Roi; mais il me semble que l'on pourrait lui répondre qu'au retour du courrier, les Saxons auront marché avec lui, s'il a voulu marcher aux ennemis, et s'il leur a fourni les moyens; ou retourneront à Prague, si ces deux obstacles n'ont pas été surmontés.

Votre Excellence me permettra de lui faire mon compliment sur la nouvelle dignité militaire dont le Roi vient de La décorer, et d'être persuadée du très-parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être etc.

MAURICE DE SAXE.

XXXIV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Méfiances et conseils.

à PIRNITZ, en Moravie, le 17 février 1742.

SIRE,

Il n'y a sorte de choses dont le roi de Prusse ne s'avise pour retenir et entraîner les troupes de Votre Majesté, et j'avais prévu que les deux marches qu'il avait faites en avant dans la Moravie, sans nous avertir, n'étaient qu'à cette fin. Aujourd'hui, il prie qu'on ne l'abandonne pas; qu'il serait dans le même cas que les Français, et M. de Ranzau nous a dit qu'il avait donné l'alternative à Votre Majesté, si Elle voulait être l'ami des Français, ou le sien; qu'il ferait son traité avec la cour de Vienne s'il était mécontent de nous, et que l'intérêt de la maison de Saxe était si fort uni à celui de celle de Brandebourg, qu'ils ne faisaient plus que la même chose.

Que ces propos soient ruse ou vérité, je trouve indispensable que les troupes de Votre Majesté marchent sur-le-champ. Si Elle a un traité à faire, qu'Elle y soit forcée par le désastres des affaires, il vaut mieux qu'Elle le fasse avec la cour de Vienne que par la tyrannie du roi de Prusse. Votre Majesté voit bien que je ne Lui parle pas en général français, mais avec la franchise que je Lui dois et qui convient à mon caractère. Sur cela nous nous mettons en marche. Si le roi de Prusse s'est aventuré, il sait apparemment que ses démarches ne sont pas dangereuses; mais il vaut mieux que Votre Majesté fasse son traité, les mains armées, qu'étant dénuée de ses troupes. Je suis etc.

Maurice de Saxe.

XXXV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Vous n'avez plus d'armée.

à Iglau, le 19 février 1742.

Monsieur,

Vous n'avez plus d'armée.

Maurice de Saxe.

Cette laconique dépêche, publiée par M. de Weber (p. 181), a été interprétée par M. Taillandier (page 216, voyez la note) comme annonçant une défaite de l'armée Saxonne: „Le général bavarois, M. de Tœrring," dit le critique français, „se fit battre par les Autrichiens; *les troupes Saxonnes furent mises en déroute.*"....

Rétablisons les faits. Le général Tœrring fut battu à Landshut, et rejeté jusqu'à Ingolstadt, en Bavière; les Saxons, qui opéraient en ce moment-là en Moravie, entrèrent à Iglau sans coup férir, et ne furent ni attaqués ni mis en déroute. Après

avoir effacé cette défaite imaginaire, rien de plus simple que d'expliquer la „malice cachée“ de l'épître de Maurice. Or, intimidé par les menaces de Frédéric II., et cédant aux instances du comte de Des Alleurs, Bruhl avait fini par déconseiller au roi Auguste de suivre l'avis de Maurice, et le comte Rutowski, arrivé avec son frère à Iglau, le 19, y trouva l'ordre de ne pas se séparer de l'armée prussienne.

Ce fut cet ordre qui provoqua la boutade énergique de Maurice: „puisque vous cédez vos troupes au roi de Prusse, voulait-il dire, *vous n'avez plus d'armée;* vous en faites un corps auxiliaire qui dorénavant ne dépendra plus du roi Auguste, mais du roi Frédéric.“

Bruhl prit la chose fort gaiement. Il répondit (en date de Dresde, 25 février):

> „A peine avais-je reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 16, que M. le major de Bulow apporta celle qu'Elle a écrite au Roi (du 17); et hier je reçus, après dîner, les quatre mots du 19, auxquels je pourrais répondre tout court: *La Saxe est sauvée,* et qui furent suivis au soir de la lettre du 22, de Prague. Je n'ai pas manqué, Monseigneur, de rendre compte au Roi du contenu de toutes ces lettres, et Sa Majesté, qui, dans les représentations que Votre Excellence y fait, reconnaît le zèle avec lequel Elle s'intéresse pour tout ce qui peut tendre au bien du service du Roi, espère que Votre Excellence goûtera les raisons qui ont engagé Sa Majesté de choisir le parti qu'Elle a pris à l'égard de son armée en Moravie.“

Avons-nous besoin de dire que Maurice ne „goûta pas ces raisons?“ L'événement ne lui donna pas tort: l'expédition de Moravie, on le sait, manqua complétement; l'armée saxonne, fatiguée par des marches et des contre-marches inutiles, fut obligée de se replier, et souffrit bien plus qu'elle ne l'aurait fait si on avait voulu écouter Maurice. Cette campagne malencontreuse n'eut d'autre résultat que de dégoûter la Saxe de l'alliance prussienne, et de hâter l'accession d'Auguste III à la paix signée à Berlin, le 28 juillet 1742.

Toutefois, grâce à l'empressement que le comte Rutowski mit à obéir aux ordres reçus à Iglau, et grâce à la satisfaction que le roi de Prusse en éprouva, la bonne entente entre les chefs des deux armées coopérantes ne laissa rien à désirer au début de cette campagne; témoin les extraits suivants de la correspondance du général saxon:

RUTOWSKI AU ROI AUGUSTE III.
(EXTRAIT.)

Iglau, le 19 février 1742.

„Sire, en arrivant ici j'ai eu l'honneur d'y recevoir les ordres de Votre Majesté, en date du 15 d. c., et j'ai envoyé tout de suite le capitaine, prince de Holstein, au roi de Prusse, pour lui en faire part, et savoir ce qu'il plaira à Sa Majesté de m'ordonner pour les troupes.“.....

FRÉDÉRIC II A RUTOWSKI.

1. Znaïm, le 20 février 1742.

„J'ai reçu des nouvelles très-intéressantes et de grande importance; il est de la dernière nécessité que nous nous arrangions.

Federic.“

2. Znaïm, le 20 février 1742.

„Je suis charmé des nouvelles que vous me marquez avoir reçues de votre cour; elles ne peuvent que produire un bon effet dans la conjoncture présente.

Federic.“

3. Znaïm, le 21 février 1742.

„J'ai reçu des nouvelles fort importantes de l'ennemi; il ne s'agit pas ici de badinage, mais de choses si importantes qu'elles doivent régler le sort de l'Europe. Je vous prie donc instamment de m'envoyer quelqu'un, afin que nous puissions prendre ensemble des arrangements solides pour notre sûreté et pour notre réputation...........

Federic.“

Quant à Maurice, on sait que les *prises* qu'il eut avec le roi de Prusse en 1742, n'ont pas empêché ce monarque de rendre plus tard pleine justice au génie et à la valeur du vainqueur de Fontenoy. Quand, sept années après leur orageuse entrevue à

Gross-Bitesch, ces deux grands capitaines se revirent à Sanssouci, il ne fut point question de leurs anciennes discussions; Frédéric du moins n'y pensait plus en écrivant à Voltaire, le 15 juillet 1749 [1]):

„J'ai vu ici le héros de la France, ce Saxon, ce Turenne du siècle de Louis XV. Je me suis instruit par ses discours, non pas dans la langue française, mais dans l'art de la guerre. Ce maréchal pourrait être le professeur de tous les généraux de l'Europe."

XXXVI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Envoi d'une lettre secrète au roi. — Recommandations et remercîments. — Renforts.

à Pisek, le 25 février 1742.

Monsieur,

Je prie Votre Excellence de remettre l'incluse au Roi; elle contient une lettre de M. le cardinal, que je La prie de me renvoyer quand elle me fera l'honneur de m'écrire. Votre Excellence me ferait plaisir si Elle voulait bien ne pas la communiquer à M. le comte Des Alleurs parce que je ne serais pas bien aise que l'on sût le petit commerce que j'ai avec M. le cardinal. Elle m'a déjà fait une tracasserie avec le roi de Prusse, dont j'ai eu de la peine à me tirer [2]).

J'ai reçu de Paris la nouvelle que Votre Excellence avait écrit en ma faveur à M. le comte de Poniatowski [3]). Je La prie d'en recevoir mes remercîments, et d'être per-

[1]) *Oeuvres de Frédéric le Grand,* T. XXII., p. 205.

[2]) Voyez la lettre XXXII., du 14 février.

[3]) Il s'agissait de l'affaire de Courlande: voyez lettre XXIV., du 24 décembre 1741. Bruhl avait promis à Maurice de soutenir ses prétentions tant à Pétersbourg qu'à Paris; et Maurice, dans un billet de Prague, du 22 février 1742, s'était plaint de ce que Poniatowski ne paraissait pas avoir reçu les instructions promises.

suadée que l'on ne saurait être avec un plus parfait attachement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur MAURICE DE SAXE.

Je joins une liste des régiments qui sont en marche pour venir en Bohême; nous aurons incessamment soixante et dix mille hommes ici.

XXXVII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Maurice transmet à son frère une lettre du cardinal de Fleury. — Négociations de paix. — Perspective d'une retraite de l'armée française à travers la Saxe.

(à PISEK, le 25 février 1742)[1].

SIRE,

J'ai pris la liberté d'écrire à Votre Majesté au commencement de ce mois, et de Lui conseiller de s'unir étroitement avec la France. Je me suis hasardé, depuis, de Lui faire observer le danger où Elle exposait la Saxe en permettant que le roi de Prusse emmène les troupes de Votre Majesté sur la Taja. J'ai depuis agi en conséquence de ces principes. Mais il a plu à Votre Majesté d'en ordonner autrement.

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté une lettre de M. le cardinal, par laquelle vous verrez, Sire, la confiance qu'il a prise dans vos sentiments, et que je souhaite de tout mon cœur que l'envoi des troupes saxonnes sur la Taja n'ait pas altérée.

Le roi de Prusse, qui sent qu'il a déplu à la cour de France en entraînant les Saxons par ruse et par adresse sur la Taja, cherche à la distraire de l'attention qu'elle

[1]) Il a été facile de restituer la date qui manque, d'après la lettre précédente, adressée à Bruhl le même jour.

pourrait y faire, par des propositions de paix qu'il a suscitées lui-même à Vienne, et qu'il fait passer par des courriers, coup sur coup, en France, et que je crois assez frivoles. Quoi qu'il en soit, il arrive de France plus de trente mille hommes, qui, avec ce que nous avons en Bohême, ne laisseront pas de se faire respecter. Si les troupes de Votre Majesté avaient été à portée de se joindre, je crois que le roi de Prusse aurait filé doux, et que vous en auriez tiré, Sire, de grands avantages.

Je ne dois pas passer sous silence que le maréchal de Broglie m'a dit hier que, s'il lui arrivait un échec entre ici et le temps où il pourra être renforcé, il n'aurait d'autre retraite à prendre que la Saxe. Cette perspective m'afflige autant que notre situation ici, et celle des troupes saxonnes en Moravie.

Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur MAURICE DE SAXE.

Annexe.

LE CARDINAL DE FLEURY AU COMTE DE SAXE[1]).

VERSAILLES, le 15 février 1742.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré du 2 de ce mois, et j'avoue que j'ai pensé comme vous, et

[1]) Cette lettre, qui fut rendue à Maurice, mais dont Bruhl garda copie, est la même dont parle le maréchal de Broglie en écrivant de Pisek, le 15 mars 1742, au cardinal de Fleury:

„M. le comte de Saxe est bien content, avec raison, de la lettre que Votre Eminence lui a fait l'honneur de lui écrire et de celle qu'il a reçue de M. de Breteuil; c'est un très-bon officier-général, et qui mérite beaucoup de louanges de la manière dont il s'est comporté pour le service du Roi, quand il a été question de nous faire joindre par les Saxons; il est très-content de moi et moi de lui."

Voyez: *Campagnes de Messieurs les maréchaux de Broglie et de Belleisle.* (Amsterdam 1762.) T. IV., p. 48.

que je crains infiniment que le roi de Prusse ne prenne point le parti de tourner tout d'un coup après son entreprise d'Iglau sur Neuhaus et Budweis. M. le maréchal Belleisle est persuadé du contraire, et j'ai grande peur qu'il ne se trompe; car outre la lettre au roi de Pologne j'en ai vu plusieurs autres dans lesquelles il se promet de chasser entièrement les Autrichiens de la Bohème, mais sans s'expliquer sur la route qu'il prendra pour y parvenir. J'apprends que vous étiez parti le 5 de ce mois pour aller exhorter ce prince à changer d'avis, et à se porter sur la droite au lieu de la gauche. Nous ne sommes pas même bien certains que les Saxons prennent ce parti; mais je voudrais que le roi de Prusse pût nous laisser croire qu'il sera aussi docile que le roi de Pologne, dont je connais la droiture des intentions.

J'attends ce dénouement avec autant d'inquiétude que d'impatience, et je voudrais du moins, si vous ne pouvez persuader le roi de Prusse, que vous puissiez gagner sur vos compatriotes d'aller joindre, avec M. de Polastron, M. le maréchal de Broglie.

Je compte beaucoup sur votre zèle et sur la bonne cause dont vous êtes chargé. Je ne puis qu'approuver toutes vos réflexions qui sont fort justes, et vous assurer, Monsieur, des sentiments les plus sincères avec lesquels etc.

XXXVIII.

MAURICE AU COMTE DE COSSELL, SON FRÈRE.

Lettre du marquis de Breteuil. — Critique de la conduite de Bruhl. — Eloge du roi. — Maurice promet de couvrir la Saxe par une *fameuse sortie*.

à PISEK, le 12 mars 1742.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie de la lettre que j'ai reçue hier de M. de Breteuil, ministre de la guerre, par laquelle Votre Excellence verra que

la cour de France ne désapprouve pas la conduite que j'ai tenue, et, par conséquent, désapprouve celle qui y a été opposée.

Toutes les lettres que je reçois de la cour de France ne font que chanter les éloges et la probité du Roi. Si j'avais été assez heureux de ramener les Saxons de Moravie, je crois que vous en auriez retiré tous les avantages que vous auriez voulus; car l'inclination aurait porté la cour de France à tout ce que vous auriez désiré d'elle, et le roi de Prusse y aurait songé à deux fois avant d'oser entreprendre la moindre chose.

Mais à chose faite, il n'y a pas de remède.

Je vous prie de faire lire cette copie à M. le comte Des Alleurs, s'il n'est pas encore convaincu des intentions de sa cour; s'il l'est, cela sera inutile.

Je pars dans ce moment pour Pilsen. S'il est vrai que les ennemis poussent un corps tout le long de la Bohème vers Egra et les frontières de Saxe, je ferai une furieuse sortie sur eux pour les en distraire. Je me flatte que Votre Excellence sera persuadée que mes sentiments m'y inviteront. Pendant que je romprai ainsi des lances pour vous, ferez-vous quelque chose pour moi?

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Annexe.

LE MARQUIS DE BRETEUIL AU COMTE DE SAXE.

(EXTRAIT.)

VERSAILLES, le 2 mars 1742.

.... „Le Roi a été informé, Monsieur, de tout ce que vous avez fait pour son service, tant à la cour de Dresde,

qu'auprès des troupes de Sa Majesté Polonaise, et Sa Majesté est si contente du zèle que vous avez fait paraître pour ses intérêts dans une circonstance aussi importante, qu'elle m'a chargé de vous témoigner de sa part, que vous la trouverez toujours disposée à vous donner des marques de sa satisfaction.« ....

XXXIX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Cartel. — Maurice a ravitaillé Frauenberg, et se propose de se rendre à Pilsen. — Affaires de Courlande.

à PISEK, le 12 mars 1742.

MONSIEUR,

M. le maréchal de Broglie m'a dit hier qu'il était convenu avec le prince Charles de Lorraine (qui est toujours à Budweis, malgré les dires, faits et gestes de Sa Majesté Prussienne), qu'il était convenu, dis-je, de faire un cartel pour l'échange des prisonniers. Il m'a dit en même temps d'en écrire à Votre Excellence, pour savoir si Elle veut y envoyer quelqu'un de la part de Sa Majesté le roi de Pologne. Le jour du rendez-vous n'est pas encore fixé; ainsi Elle aura encore le temps d'y envoyer. Cette conférence se tiendra à Protiwein, entre ici et Budweis. Il y aura, de la part des ennemis, un lieutenant-général, un commissaire, deux aides-de-camp, quelques ordonnances et cinquante hommes de garde; de notre part, pareil nombre de personnes et une pareille escorte. Si Elle veut envoyer un commissaire de guerre avec des pouvoirs, cela sera suffisant.

Nous avons jeté, il y a quatre jours, des farines dans Frauenberg, et, chemin faisant, nous avons pris environ

deux cent et quelques hommes dans différents quartiers, avec quatre lieutenants, et un capitaine à Wodnin. Cela a fait rassembler au prince Charles une vingtaine de bataillons à Budweis; ce qui fait clairement voir qu'il veut soutenir ce poste. Nous avons quelques avis que les ennemis ont dessein de faire passer un corps considérable de cavalerie le Danube, pour marcher par le haut Palatinat vers Egra. Comme cela regarde nos derrières, je partirai demain pour Pilsen. Si j'apprends quelque chose de positif dans ces quartiers-là, je ne manquerai pas de vous en informer.

Je commence à mal augurer de mon affaire de Courlande, parce que Votre Excellence ne m'en parle pas. Apparemment qu'Elle n'a rien de bon à me dire; mais j'aimerais encore mieux qu'Elle me dît quelque chose que de ne point parler du tout. Je La supplie d'assurer le Roi de mes respects les plus profonds, et d'être persuadée etc.

MAURICE DE SAXE.

XL.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Eloge d'une lettre de Bruhl. — Broglie à la veille d'être attaqué. — Retraite à travers la Saxe, une éventualité sérieuse. — Avis reçus de Ratisbonne.

à PILSEN, le 28 (mars), à dix heures du soir 1742.

MONSIEUR,

J'ai reçu les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois, et que Bauvais [1]) m'a remises. Votre Excellence me paie de si

[1]) Valet de chambre de Maurice.

bonnes et solides raisons, et elles sont dites avec tant de sens, que je ne puis que les approuver. Je n'ai jamais vu de lettre si bien écrite, et c'est un chef-d'œuvre de prudence, de bonté et de dignité [1]). Je remets à un autre temps d'y répondre amplement. Il est à présent question d'une plus grande circonstance. Votre Excellence verra par les deux incluses [2]) (que je viens de recevoir) que M. le maréchal de Broglie doit être incessamment attaqué. Si cela arrive, nous serons bientôt sous Prague, et peut-être en Saxe, avec la cavalerie. J'ai cru la chose de trop grande importance pour ne pas la faire parvenir au plus tôt à Votre Excellence. L'officier qui a donné ces avis n'est pas un visionnaire; il est homme sage et entendu; je le connais. On peut l'avoir trompé, mais il n'a sûrement rien imaginé, et les 9000 hommes qu'il a vus passer à Linz, il les a bien vus. Je ne manquerai pas d'envoyer à Votre Excellence un courrier, sur le premier mouvement que nous ferons, pour L'en avertir. Ceci deviendrait extrêmement sérieux si cela était. Je n'en entretiendrai pas davantage Votre Excellence, et finirai cette lettre en la priant d'être persuadée que l'on ne saurait être plus parfaitement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Maurice de Saxe.

[1]) Nous n'avons pas retrouvé la minute de cette lettre, écrite, sans doute, pour justifier le mouvement de l'armée saxonne blâmé par Maurice.

[2]) Copies de deux lettres de Ratisbonne (du 27 mars 1742), informant le maréchal Broglie des mouvements et des succès de l'ennemi.

XLI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Maurice chargé du siége d'Egra. — Plan de cette forteresse. — Il annonce sa visite à Dresde.

SIRE, à LEHENSTEIN, sous EGRA, le 8 avril 1742.

M. le maréchal de Broglie m'a envoyé ici pour prendre le commandement du siége; M. de Leuville étant hors d'état d'y vaquer (il est mort le 4), et, après quelques préparatifs, j'ai ouvert la tranchée hier.

Je me porte avec d'autant plus de plaisir à cette opération, que je suis dans la persuasion qu'il est bon d'ôter aux ennemis cette place qui est sur les frontières de la Saxe, et qui pourrait bien devenir cet été une tanière de hussards, si les armées s'éloignent de la Bohème en s'approchant du Danube.

Mon armée est bien petite. Les assiégeants ne sont guère plus forts que les assiégés; il y a quatre fois plus d'artillerie dans la place que je n'en ai pour l'attaquer; mais mon zèle et mon industrie suppléeront à mes forces, et je compte être maître de cette place le 15 du mois, soit par accord, ou de vive force.

Votre Majesté verra par le plan que j'ai l'honneur de Lui envoyer qu'elle est fort bien fortifiée. Le gouverneur est expérimenté, à ce qu'on prétend; il ne manque de rien pour faire une vigoureuse défense. L'événement fera voir le reste. Cette opération finie, je me rendrai à Dresde, pour profiter pendant quelques jours du bonheur de faire ma cour à Votre Majesté, Lui présenter mes hommages, et la soumission profonde avec

laquelle je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

Maurice de Saxe.

Le gouverneur s'appelle M. d'Auffingen; il tire du canon depuis ce matin comme de la mousqueterie. Dans une couple de jours je diminuerai son caquet. . . .

XLII.

MAURICE AU MARQUIS DE BRETEUIL[1]).

Prise d'Egra. — Souvenir historique. — Un mot sur la prise de Prague.

Au château de Lehenstein, le 19 avril 1742,
à 10 heures du matin.

Monsieur,

La descente du fossé s'est faite cette nuit, et comme cela me mettait en état de monter à la brèche, qui est déjà faite depuis plusieurs jours, au corps de la place, le gouverneur a jugé à propos de ne pas se mettre en risque d'être emporté l'épée à la main: il a arboré le drapeau blanc.

Je ne puis faire des éloges assez grands de la valeur et de l'ardeur que les troupes du Roi ont témoigné dans ce siége. Couvertes de neige, accablées de misère, et la mort sur les dents, elles ont fait des travaux immenses et inconcevables. Gustave-Adolphe, roi de Suède, a employé vingt-huit jours de tranchée ouverte avec une armée de vingt-deux mille hommes pour réduire cette place, et il s'en faut bien qu'elle ne fût ce qu'elle est à présent.

1) Maurice annonça aussi la prise d'Egra à Bruhl: „Egra est pris", dit-il, en transmettant copie de son rapport à M. de Breteuil.

Je dois rendre la justice aussi à M. le marquis de Mirepoix et à M. le duc de Boufflers qui n'ont pas quitté la tranchée alternativement de deux jours l'un, ainsi qu'à M. le duc de Chevreuse qui a été tous les jours avec moi à la tranchée. . . . .[1])

Il ne m'a pas appartenu de vous rendre compte, Monsieur, de la prise de Prague. Sans cela j'aurais eu l'honneur de vous informer que M. le comte de Broglie commandait les 4 compagnies de grenadiers, les 200 dragons et les 4 piquets d'infanterie qui ont fait l'escalade et qui m'ont ouvert la porte. . . . . .

XLIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Même sujet. — Conditions de la capitulation. Eloge de M. de Bulow.

à LEHENSTEIN, sous EGRA, le 20 avril 1742.

SIRE,

La ville d'Egra s'est rendue hier, et la capitulation a été signée à 10 heures du soir; elle contient en substance: que la garnison sera prisonnière de guerre, que cependant, vu sa vigoureuse défense, je la laisserai sortir avec tous les honneurs de la guerre, et la ferai conduire à Passau; mais qu'elle ne pourra servir contre l'empereur, ni contre ses alliés, qu'elle ne soit échangée ou rançonnée selon le cartel fait à Protiwein, ou qui se fera s'il ne l'était pas. Voilà les conditions, Sire. Le major Bulow, qui est chargé de cette lettre, m'a amené de Nuremberg quatre mortiers et cinq cents bombes. Il a

[1]) Nous supprimons ici les conditions de la capitulation, parce qu'on les trouve dans la lettre suivante.

déterminé le magistrat, et je regarde cette démarche comme de grande conséquence pour les affaires des alliés. Je ne saurais assez faire d'éloges à Votre Majesté de l'intelligence et de l'activité de cet officier. Il mérite que Votre Majesté le récompense et ait quelque bonté pour lui etc.

Maurice de Saxe.

Voyez le journal de ce siége, avec un plan et une carte, dans le quatrième volume du recueil hollandais: *Campagnes de Messieurs les maréchaux de Broglie et de Belleisle en Bohème et en Bavière.* (Amsterdam 1762.) p. 242—272. On y trouve deux lettres de Maurice au marquis de Breteuil, l'une, en date de Lehenstein, le 11, l'autre, en date d'Egra, le 22 avril 1742; toutes deux moins caractéristiques que celle du 19, que nous supposons inédite. Il résulte d'une dépêche du maréchal de Broglie au comte Des Alleurs en date de Pisek, le 14 mars 1742 (T. IV, p. 34 du recueil hollandais), que le siége d'Egra ne fut entrepris que pour réparer la faute stratégique que le roi de Prusse avait fait commettre aux Saxons en les entraînant, en dépit des conseils de Maurice, sur la Taja. „Rien n'est plus certain," écrit Broglie à l'ambassadeur de France à Dresde, „que la marche du roi de Prusse n'a point fait l'effet qu'il avait annoncé qu'elle devait faire, puisque les ennemis sont encore à Neuhaus, Tabor et Budweis, et le prince Charles dans cette dernière place." . . . .

„J'ai un train d'artillerie en chemin pour faire le siége d'Egra. . . . . Si nous nous rendons maîtres de cette place, comme il y a lieu de croire, *la frontière de Saxe sera bien couverte, et je me saurai fort bon gré d'avoir ôté cette épine du pied à Sa Majesté Polonaise, dont la frontière de Saxe est absolument découverte pour avoir suivi le roi de Prusse sur la Taja.*"

XLIV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Arrivée de Maurice au quartier général du duc de Harcourt. — *Trenck frotté.* — Propos du comte de Khevenhuller. — Lettres pour la Russie.

Au camp de NIEDER-ALTACH[1]), le 11 août 1742.

MONSIEUR,

Je suis arrivé ici, il y a quelques jours. J'ai pris le commandement de l'armée de France, par ordre de la cour, avant-hier[2]), et hier j'ai fait frotter M. Trenck, colonel des pandours, qui s'était avisé avec dix-huit cents hommes de nous incommoder. Voilà mon début. Je souhaite la continuation, et je prends ce commencement à bon augure.

Je supplie Votre Excellence de me mettre aux pieds du Roi et de l'assurer de mes respects. M. de Khevenhuller a dit à un ingénieur qui a été fait prisonnier à Tannenberg, et qu'il a relâché sur sa parole, que le roi de Pologne en serait quitte pour donner de bons quartiers d'hiver aux troupes de la reine, cet hiver, en Saxe. Ces Messieurs parlent bien haut; mais la comédie n'est pas encore finie.

[1]) Nous adoptons le nom de cette petite ville de Bavière tel que le donne le recueil hollandais. Maurice écrit fort indistinctement: *Nieder-Waldock*; c'est de Nieder-Altach (le *Nieder-Alteich* des cartes modernes) que sa lettre est datée.

[2]) Voyez la dépêche du marquis de Breteuil avec le plan de campagne en date de Versailles le 1 août 1742: *Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe* T. I., p. 31—44. L'armée française dite l'*armée de Bavière* confiée à Maurice était de 27 bataillons et de 30 escadrons. Maurice, revenant de Russie (voyez von Weber p. 181—186), arriva le 5 août 1742 au camp de Nieder-Altach pour prendre le commandement de la division du duc d'Harcourt (voyez la lettre de ce duc, du 6 août 1742, à M. le marquis de Breteuil: *Campagnes de 1742.* (Amsterdam 1772.) T. V., p. 326, et les lettres de Maurice *ibidem* p. 352, 359, 364, 382, 383.

Je supplie Votre Excellence de faire passer les incluses à la cour de Russie, et de trouver bon que je La prie de continuer à me marquer ses bontés de ce côté-là.

Je n'ai point de nouvelles de Bulow; je crois qu'il a été mangé par les *calpaks* [1]).

Oserai-je vous prier de faire mes compliments à ma sœur la comtesse Mosczinska [2]), au prince de Weissenfels [3]), au chevalier [4]), et mille respects à Son Excellence Madame la comtesse de Bruhl. Ce sont les libertés que je prends que, j'espère, les bontés de Votre Excellence me passeront.

L'on ne saurait être avec un plus parfait attachement, Monsieur, de Votre Excellence etc.

Maurice de Saxe.

XLV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Nouvelles de l'armée. — Escarmouche. — Dispositions pacifiques.

(EXTRAIT.)

Monsieur, au camp de Bramahoff, le 1er octobre 1742.

. . . .

Je ne m'étendrai pas dans cette lettre sur nos opérations.

[1]) C'est-à-dire les hussards.

[2]) Fille d'Auguste II. et de la comtesse Cossell.

[3]) Jean-Adolphe, duc régnant de Saxe-Weissenfels, feld-maréchal, commandant en chef l'armée saxonne.

[4]) Le chevalier de Saxe, fils d'Auguste II. et de la princesse de Teschen.

[5]) Voyez la lettre du maréchal de Maillebois au marquis de Breteuil (Bramahoff 29 septembre 1742) „*Campagnes etc.*" T. I., p. 302 (le *post-scriptum*), et celle du même au même du 1 octobre 1742 (p. 304).

M. de Bulow aura l'honneur d'en rendre compte à Votre Excellence. A nous voir si paisiblement les uns devant les autres, l'on croirait que la paix est faite. J'ai cependant éprouvé le contraire, il y a quelques jours, et mon escorte, dans une promenade que j'ai faite à Nieder-Sandau, a été attaquée et mise en quelque désordre; j'ai cependant rétabli la contenance, et la perte a été à peu près égale. Voilà tout ce qui s'est passé entre les ennemis et nous. Pour les soldats, il semble qu'ils aient fait la paix ensemble; ils prennent l'eau et lavent leur linge dans le même ruisseau, et les officiers se saluent aux postes avancés. J'espère que ces heureux commencements seront d'un bon augure pour les négociations. L'on ne saurait être avec un plus parfait attachement, Monsieur, de Votre Excellence etc.

MAURICE DE SAXE.

XLVI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Affaire de Falkenau. — Mouvement pour opérer sa jonction avec Broglie.

à SCHLACKENWERTH, le 11 octobre 1742.

MONSIEUR,

Il m'est arrivé une aventure assez agréable. J'envoie M. Osten [1]) pour vous en rendre compte. Il m'a paru qu'il désirait cette occasion pour que l'on se raccoutume

[1]) Le lieutenant-colonel d'Osten, d'après la réponse de Bruhl, en date de Hubertsbourg, le 15 octobre, rendit compte „du glorieux succès des entreprises" de Maurice, succès qui n'empêcha pas les fautes de ses chefs, dont il se plaint si amèrement cinq jours après. Le fait d'armes dont il s'agit est raconté dans la *Notice Historique (Lettres et Mémoires* T. I., pag. XXII), et dans la lettre du maréchal de Broglie à l'Empereur Charles VII (sans date) *Campagnes etc. de 1742* T. VI., p. 208.

à sa figure; sans cela je n'aurais pas cru la chose d'assez grande importance pour être mandée à Votre Excellence. Je La prie de me mettre aux pieds du Roi et de la Reine, et de les prier de vous permettre que vous leur baisiez la main de ma part. Nous avançons à grands pas vers Saatz. Je ne sais si le grand-duc pourra nous rejoindre pour s'opposer à notre jonction avec le maréchal de Broglie; après cela nous verrons qui se fera place.

Je supplie Votre Excellence d'être persuadée du très-tendre attachement avec lequel j'ai l'honneur etc.

Maurice de Saxe.

XLVII.

MAURICE AU DUC DE SAXE-WEISSENFELS.

Départ de Poniatowski. — La jonction manquée.

Au camp de Schlackenwerth, le 17 octobre 1742.

Monseigneur,

Je profite du départ de M. de Poniatowski pour renouveler à Votre Altesse Sérénissime les assurances de mon respect et de mon tendre attachement. M. de Poniatowski [1]) pourra Lui rendre compte des fautes qu'il

[1]) Le comte Poniatowski, le 8 octobre déjà, avait écrit au duc de Weissenfels:

„..... Nous avons décampé dans la nuit du 5 au 6, pour aller sur Egra; nous avons campé à moitié chemin à .... (illisible). M. le comte de Saxe a fait l'arrière-garde, qui a commencé à marcher à 9 heures du matin, tambour battant. Le comte avait fait la plus belle disposition du monde; les troupes se repliaient les unes sur les autres, en marchant par trois colonnes. Pour rendre cette retraite remarquable, il n'a manqué qu'une chose, c'est que notre arrière-garde ait été attaquée. Quand même toute l'armée serait venue, elle n'aurait pas eu de prise sur nous. L'armée a marché hier encore sur Egra, et a pris un camp à une lieue de la

nous a vu faire. C'est souvent une école plus utile que les succès. Nous avons été à quinze lieues de Leitmeritz. J'étais pour la troisième fois maître des défilés qui pouvaient seuls nous empêcher d'aller nous joindre à nos braves troupes qui sont à Prague. Mais l'on n'a pas voulu ni me croire, ni me suivre. Je m'en consolerai, Monseigneur, si dans ces différentes opérations je puis me flatter d'avoir mérité quelque approbation de votre part.

Poniatowski est en état de vous rendre un compte très-exact; il est intelligent, et voit les choses avec les yeux d'un homme de métier. Je m'en vais faire une arrière-garde fort longue et fort pénible; je ne sais ce que la fortune me réserve, mais il faut bien dans notre métier prendre les bonnes et les mauvaises commissions comme on nous les donne.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

XLVIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Ignorance ou *infidélité?* — Retraite. — Maurice chargé de l'arrière-garde.

Au camp de SCHLACKENWERTH, le 17 octobre 1742.

MONSIEUR,

Je profite du départ de Bulow pour renouveler à Votre Excellence les assurances de mon tendre attachement.

ville. La réservé du comte de Saxe campe au delà de la rivière .... Je ne sais plus que penser sur le chapitre de M. le maréchal (Maillebois); la tête lui tourne; ses démarches n'ont aucun but. Le comte de Saxe en convient."

M. de Bulow pourra faire à Votre Excellence un ample détail des énormes fautes que nous avons faites; elles sont si grossières, que l'on ne sait si on doit les attribuer à l'ignorance ou à l'infidélité. Je suis chargé d'une bonne commission, c'est de faire une arrière-garde de douze lieues, et peut-être jusqu'au Rhin. Il n'y a que Dieu qui sache où nous allons; notre général[1]) n'en sait vraisemblablement rien, et je jure que je n'en sais rien non plus. A telle fin que de raison, je prie toujours Votre Excellence d'ordonner que l'on laisse arriver mon équipage à Chemnitz, jusqu'à ce que je sache ce que je deviendrai. Je voudrais bien être bientôt en Saxe, pour avoir l'honneur de vous voir, de faire ma cour au Roi, et enfin de me reposer un peu; car, en vérité, la fatigue que j'ai est énorme: ou je suis à cheval, ou j'écris, et à la longue le corps humain ne saurait y résister. J'ai l'honneur d'être etc.

Maurice de Saxe.

XLIX.

MAURICE A AUGUSTE III.

Prévisions de Maurice sur l'issue de la campagne en Bavière.

Sire, à Deggendorf, le 28 avril 1743.

L'on m'a envoyé de la cour de France le raisonnement ci-joint. Votre Majesté verra par la réponse que j'y ai faite quelles sont mes idées sur la campagne que nous allons faire. Peut-être ces papiers auront-ils le

[1]) Le maréchal de Maillebois.

bonheur d'amuser un moment Votre Majesté, quoique la matière qui s'y traite soit d'une nature fort sérieuse.

M. de Khevenhuller a mis ses troupes en mouvement. Il pousse un corps considérable de milice hongroise dans le pays de Salzbourg. Je pense que c'est pour aller par le Tirol tomber dans la plaine de Bavière au-dessus de Munich, pour y faire des dégâts; ce qui ne causera pas une médiocre affliction parmi les Bavarois; et leurs cris obligeront l'empereur à retirer une partie des troupes qu'il a à Braunau pour boucher ce trou-là. Il nous proposera sans doute de prendre leur place, en nous mettant entre l'Isar et l'Inn. Si nous le faisons, nous ferons une grande faute. Mais la cour de France, qui ne connaît pas le terrain, défère souvent aux prières de l'empereur, qui n'y entend pas grand'chose, et l'on est obligé de faire des démarches qui, on le sent bien, sont désagréables. La faute en retombe sur les généraux. C'est un des désagréments de notre métier. Il est certain que, si nous nous conduisons bien, la partie est entre nos mains, et cela sans combattre, purement par la nature du pays et nos positions. Mais Dieu dirige les esprits, et les aveugle quand il les veut perdre. La mienne [1]) arrivera quand elle voudra, pourvu que je n'aie jamais le malheur de déplaire à Votre Majesté.

Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE. [2])

[1]) C'est-à-dire ma perte.

[2]) Maurice était allé passer quelques semaines à Paris, et venait de rejoindre le maréchal de Broglie à Amberg, le 5 avril 1743.

L.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Affaire de Braunau. — Les prévisions de Maurice justifiées. — Conférences avec Charles VII et Seckendorf à Munich.

à AMBERG, le 17 mai 1743.

MONSIEUR,

Ce n'est qu'aujourd'hui que j'ai reçu sur l'affaire arrivée à Braunau quelques détails, que je me donne l'honneur d'envoyer à Votre Excellence. La perte des Bavarois se trouve, je crois, plus grande que M. de Seckendorf ne l'annonce dans sa lettre à Sa Majesté Impériale. Si Sa Majesté veut se souvenir du contenu du raisonnement sur la campagne prochaine que je lui ai fait remettre, il y a une quinzaine de jours environ, elle trouvera que je n'étais point d'opinion que l'on laissât des troupes entre l'Isar et l'Inn. J'ai été, le 6 de ce mois, à Munich pour persuader à l'empereur les dangers de cette position; j'ai été auprès de M. de Seckendorf dans le même dessein; mais je n'ai rien pu obtenir d'eux. Ils ont fait là une triste expérience de la prévoyance du maréchal de Broglie et de la mienne. Le fond de tout cela est la crainte de payer des contributions; ce qui regardait principalement les terres de M. de Tœrring et autres gens de la cour de l'empereur. Il faut tâcher de réparer cet échec, et je vais y travailler. Personne n'est plus attaché à Votre Excellence (et je La prie d'en être persuadée) que son très-humble et très-obéissant serviteur

LE COMTE DE SAXE.

Le camp des Bavarois près de Simbach fut pris d'assaut par Nadasdy et Berlichingen, et les Bavarois refoulés perdirent

beaucoup de monde; quelques fuyards parvinrent à se sauver à Braunau. (Voyez: *von Arneth, Maria Theresia's erste Regierungsjahre,* T. II., p. 218.) Après la retraite des Français sur la rive gauche de l'Isar, Dingelfing tomba au pouvoir de Daun, le jour même où Maurice écrivit la lettre qui précède; le 18 mai le prince Charles était déjà devant Landau, et le 27 Deggendorf fut abandonné par les Français. Le 6 juin enfin le prince Charles passa sur la rive droite du Danube. (*Ibidem* p. 250—255.)

Bruhl répondit, le 20 mai: „Sa Majesté s'est fort bien souvenu du jugement que Votre Excellence a porté d'avance sur la campagne; la solidité de ce jugement ne se manifeste que trop.“ ....

On connaît la „*Relation*“ en date de Straubing, le 8 mai 1743 (*Campagnes de M. le maréchal de Broglie etc.* T. VIII., p. 154), dans laquelle le comte de Saxe rendit compte de ses pourparlers avec Seckendorf et Tœrring, ainsi que de l'audience que Charles VII lui accorda à Munich. Impossible de ne pas être frappé, en lisant cette pièce, de la perspicacité remarquable de l'auteur. L'événement confirma toutes ses prédictions.

LI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Copie d'une lettre à l'ambassadeur de France à Dresde. — Sinistres prévisions de Maurice. — L'honneur seul le retient à l'armée.

INGOLSTADT, le 13 juin 1743.

SIRE,

Je prends la liberté d'envoyer à Votre Majesté la copie d'une lettre que j'écris à M. le comte Des Alleurs. Comme les choses ne tournent pas à notre avantage [1]), je crains qu'il ne la montre pas à Votre Majesté. C'est, Sire, ce qui me fait prendre le parti de vous l'envoyer.

[1]) Broglie, en effet, quitta Ingolstadt le 21 juin, et déclara à Charles VII à Donauwerth que l'armée française évacuait la Bavière.

Je crois que nous pourrions bien recevoir l'ordre de nous rapprocher de M. de Noailles et d'évacuer la Bavière. Notre cavalerie est complète, mais nos bataillons sont à 300. Les Français désirent plus que les ennemis d'être hors de ce pays; et moi, je voudrais être à Dresde, pour y jouir du bonheur de voir votre auguste face, et de faire ma cour à Votre Majesté. Je me lasse enfin de voir des cadavres épars de tout côté et privés de sépulture. Mais il faut que j'y reste encore malgré moi; c'est une affaire d'honneur, et elles ne sont pas toujours agréables.

Rien ne peut égaler le respect et la soumission avec lesquels je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant

MAURICE.

LII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Les hussards autrichiens et les marodeurs français.

à INGOLSTADT, le 13 juin 1743.

MONSIEUR,

Je prends la liberté d'adresser à Vôtre Excellence les paquets ci-inclus. Je ne l'ennüierai pas par une répétition de ce que contient celui au Roi, parce qu'Elle le verra vraisemblablement. Messieurs les Autrichiens ont le diable au corps. C'est un peu de notre faute. Les hussards ont fait hier quelque chose d'assez plaisant: ils ont attrapé une vingtaine de nos marodeurs, les ont dépouillés tout nus, et leur ont donné force coups de bâton, en leur disant que c'était pour leur apprendre à

rester avec leur drapeau et à ne plus faire les libertins. J'ai vu arriver ce troupeau tout nu, et je n'ai pu m'empêcher d'en rire avec toute l'armée.

L'on ne saurait être etc. MAURICE DE SAXE.

LIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Retraite. — Maurice placé à la tête d'une armée en Alsace.

à SPIRE, le 25 juillet 1743.

SIRE,

Notre destinée est de nous retirer, et j'en suis d'autant plus affligé que cela m'éloigne de plus en plus de Votre Majesté. On m'a donné le commandement d'une armée dans l'Alsace; et, comme j'ai Landau, Strasbourg, Befort et Huningue à défendre avec plusieurs autres places, Votre Majesté jugera aisément que l'armée que je pourrai mettre en campagne pour empêcher M. le prince Charles d'entrer en Alsace[1]) ne saurait être bien considérable; mais j'y ferai de mon mieux, et je tâcherai de répondre à la confiance dont la cour de France m'honore. Pour un Allemand, et pour un luthérien surtout, ce n'est pas peu de chose. Que Dieu me tire bien de ceci, et je lui promets une belle chandelle. M. de Noailles avec son armée est destiné à suivre les Anglais; il se porte sur Luxembourg; son armée est plus forte et meilleure que la mienne. Il ne m'a donné que les épluchures de la sienne, et m'a pris ce qu'il y avait de meilleur dans

[1]) Les Français venaient de perdre, le 27 juin 1743, la bataille de Dettingen.

celle de Bavière; mais celui qui fait les parts, fait ordinairement la sienne bonne.

Voilà, Sire, où j'en suis; mais de toutes les choses flatteuses qui puissent m'arriver dans ce monde, il n'y en a point qui me soit si chère et si précieuse que la continuation des bontés, Sire, dont Votre Majesté daigne me donner si souvent des marques. Ma soumission et mon profond respect égaleront toute ma vie ma reconnaissance, et tous les sentiments avec lesquels je ne cesserai d'être jusqu'au tombeau, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et fidèle

Maurice de Saxe.

LIV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Départ du roi d'Angleterre et du prince Charles de Lorraine. — Fin de la campagne. — Situation générale des affaires. — Position personnelle de Maurice. — Déboires et jalousies. — Accident arrivé au roi Auguste.

Au camp de Langen-Schleithal [1]), sur la Lauter, le 10 octobre 1743.

Sire,

Je profite du départ du comte de Vitzthum [2]) pour me mettre aux pieds de Votre Majesté et vous renouveler, Sire, les humbles assurances de mon profond respect. Le roi d'Angleterre partit hier avant moi sans prendre congé de moi; quoique cela ne soit pas poli, j'en ai été bien aise, car il m'a causé quelques insomnies avec sa grande vilaine armée. Dieu le conduise, lui donne

[1]) Schleithal près Lauterburg, en Alsace; Maurice écrit: *Langenchleithal sur la Loutre.*

[2]) Jean-Frédéric, comte Vitzthum d'Eckstædt (voyez p. 112), avait fait la campagne de 1743 avec l'armée française en volontaire.

bon voyage et bon vent pour revoir l'Angleterre. Il est apparent que M. le prince Charles s'en ira vers le lac de Constance. Il fera bien; car, sans cela, nous pourrions bien le galoper, pour peu qu'il tardât à s'en aller. Je compte donc la campagne finie; je crois même que nous n'en avons point l'année prochaine, parce que, lorsque nous serons remis de nos pertes et les troupes rétablies (ce qui sera cet hiver), les alliés de la reine de Hongrie (ou, pour mieux dire, ses auxiliaires) n'oseront venir nous regarder (à moins qu'elle n'en trouve un plus grand nombre: à quoi il n'y a pas d'apparence), si nous restons dans nos frontières. Voilà, Sire, ce que je pense et que je désire pour avoir le bonheur de présenter mes hommages à Votre Majesté.

Ils m'ont un peu halbrené ici, en m'ôtant le commandement de l'armée en Haute-Alsace, et, quoique la chose ne fût pas faite pour moi directement, cela m'a déplu. Le maréchal de Noailles qui m'aime, a tout le ministère contre lui, à cause de son mérite et de l'amitié que le roi lui porte. Ils ont voulu diminuer son autorité et le mettre au hasard de faire des fautes, en lui donnant un collègue avec lequel il n'est pas bien[1]). Ensuite, ils ont établi que la Haute-Alsace était la partie la plus dangereuse et la plus menacée, et l'ont tellement dépouillé de ses troupes qu'il ne pouvait tenir aucune contenance devant le roi d'Angleterre, ce qui l'a obligé d'abandonner la .... (illisible); et il se serait retiré jusque sous Strasbourg, et aurait abandonné la Basse-Alsace aux ennemis, si je ne m'étais offert avec 20 mille hommes qui lui restaient à peu près. Il m'a donc remis ses troupes,

[1]) Le maréchal de Coigny.

me disant qu'il ne voulait pas déshonorer ses cheveux blancs. Je me suis barricadé sur la Lauter, et par mes soins j'ai sauvé la France de cet affront. Je ne sais s'ils en sont reconnaissants à la cour, au fond du cœur, car je soupçonne que la plupart auraient été bien aises d'avoir quelque chose à imputer au maréchal de Noailles; mais je m'en consolerai; j'ai fait ce que j'ai dû. L'on a peine à concevoir, quand on y réfléchit, que les animosités particulières puissent mettre les Etats et les souverains à deux doigts de leur perte.

J'ai appris, et j'en frémis encore, l'affreux accident qui a pensé arriver à Votre Majesté et à la Reine, en voiture; je sais le train qu'Elle va, et, de ma fenêtre, je la vois versée contre les piliers. C'est un miracle que Votre Majesté ne se soit pas tué. Je me flatte, sans l'espérer, que les écuyers auront au moins recommandé aux cochers de diminuer le train dans les tournants. Dieu le veuille, et me ramène bientôt pour jouir du bonheur de revoir le plus auguste et le meilleur de tous les maîtres.

Je supplie Votre Majesté d'être persuadé que le respect profond et la soumission sont des parties que ne cessera jamais d'avoir pour Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur

MAURICE DE SAXE.

Le dessous des cartes de cette campagne: les jalousies de cour, les méfiances de Louis XV, et l'amitié du maréchal de Noailles pour Maurice ont eté mis au grand jour par la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles,* publiée par M. Camille Rousset (Paris 1865). Nous renvoyons le lecteur à la lettre de Louis XV du 1er août 1743 (T. I., p. 178), et à la réponse du maréchal de Noailles en date de Spire, le 8 août de la

même année (T. I., p. 209); réponse qui réfute victorieusement les imputations de ceux qui voudraient représenter Maurice comme un aventurier, „toujours prêt à vendre son épée“ aux ennemis de la France [1]). On sait que Maurice justifia pleinement la confiance du duc de Noailles, et que, le 4 octobre 1743 [2]) déjà, il put en toute vérité écrire à Bruhl: „J'ai été le bouclier de la Haute-Alsace.“

LV.

MAURICE AU DUC DE SAXE-WEISSENFELS.

Remercîments et protestations d'amitié.

MONSEIGNEUR, Au camp de COURTRAY, le 1er juin 1744.

L'on ne saurait être plus sensible que je suis aux choses gracieuses que Votre Altesse Sérénissime me fait l'honneur de me dire sur ma promotion au maréchalat [3]). Je souhaiterais que cette dignité me fournît de nouvelles occasions de marquer à Votre Altesse Sérénissime les sentiments respectueux que je lui ai voués, et je me ferai un devoir de procurer aux officiers qu'Elle veut bien honorer de sa protection, et en particulier à M. le comte de Solms, les moyens de remplir l'objet qu'il s'est proposé en venant faire la campagne auprès de moi, et tous les agréments qui en sont susceptibles.

Je supplie etc. LE M. COMTE DE SAXE.

[1]) Maurice n'a songé qu'une seule fois à quitter le service de France: ce fut, en 1741, lorsqu'il offrit son épée à la Saxe, alliée alors avec la France. Cette offre, qui fut déclinée par Bruhl, n'a pas été renouvelée. Cependant Maurice, même après avoir été naturalisé en France (1745), demeura sa vie durant sujet mixte et, en sa qualité de seigneur de Tautenbourg, vassal de son frère.

[2]) Voyez *von Weber* p. 193.

[3]) Nommé maréchal de France, le 26 mars 1744, Maurice avait reçu du duc de Saxe-Weissenfels, commandant en chef de l'armée saxonne, une lettre de félicitation, dont le colonel comte de Solms fut porteur.

LVI.

MAURICE AU DUC DE SAXE-WEISSENFELS.

(EXTRAIT.)

Explications stratégiques.

Au camp de COURTRAY, ce 22 août 1744.

MONSEIGNEUR,

. . . .

La campagne n'est pas bien vive jusqu'à présent, et ne fournit que de légères occasions de se distinguer. Je ne sais si cela viendra.

Messieurs les alliés sont à deux lieues de Lille; ils ont apparemment cru me déposter. Il me semble que je les incommode ici pour l'exécution de leurs projets, parce qu'ils ne peuvent faire venir leur artillerie par le canal de Bruges à Gand, ni par l'Escaut, de Gand à Tournay. Outre cela ils n'oseraient passer en avant pour aller à Douay, parce qu'ils ne pourraient soutenir leurs communications avec Tournay, d'où ils tirent du pain. Pour les empêcher de pousser leurs postes dans la plaine de Leuse et dans le Hainaut, j'ai placé sous Douay vingt-quatre escadrons, et sous Lille autant, pour couper la retraite au corps qu'ils pourraient pousser au delà de l'escarpe ou de la Deule; ce qu'ils n'ont encore osé entreprendre.

Voilà, Monseigneur, nos différentes positions, et j'espère m'en tirer, quoique les ennemis me soient supérieurs en nombre. Ils sont venus vis-à-vis de moi et ont eu l'intention de m'attaquer, mais ils ont changé d'avis, et je crois qu'ils ont bien fait.

Oserai-je prier Votre Altesse de dire à M. de Diemar que ces gens-là ne sont pas si mauvais qu'il me l'avait dit à Naumbourg? . . . .

LE M. DE SAXE.

LVII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Exposé sur la politique de France après la mort de l'empereur Charles VII. — Maurice engage son frère à se mettre sur les rangs et à se faire élire empereur d'Allemagne.

à Paris, le 4 mars 1745.

Sire,

Mon attachement pour les intérêts de Votre Majesté me sollicite depuis plusieurs jours à vous écrire, Sire, sur ce qui se passe dans cette cour, où les choses relatives à mon détail militaire me mettent à portée de parler quelquefois aux ministres sur les (affaires) politiques.

L'on peut dire qu'aucune circonstance encore n'a présenté autant d'intérêts différents aux yeux de tout le monde que la mort de l'empereur[1]). Tous les vœux dans ce pays se réunissent pour Votre Majesté sur cette grande dignité, et l'on craint quelquefois que la prudence de Votre Majesté ne l'en éloigne trop. C'est pourtant un cas, Sire, où il faut que Votre Majesté se livre à quelque embarras de plus, pour procurer la paix à l'Europe, et assurer sa propre tranquillité peut-être.

La cour de France continue dans les mêmes sentiments d'opposition à l'égard de la maison d'Autriche, et fera tous ses efforts pour soutenir un autre candidat, supposé que Votre Majesté ne voulût pas se mettre sur les rangs et se prêter à l'objet qui paraît si intéressant pour Elle, pour sa maison, et pour le bien général de l'Europe.

La circonstance est délicate et pressante pour la cour de France; car, bien qu'elle n'exige pas de Votre

[1]) Charles VII, de Bavière, mort le 20 janvier 1745.

Majesté des démarches marquées, ou qui puissent nuire aux mesures que Votre Majesté a cru devoir prendre, il lui est cependant essentiel d'être assurée, premièrement de la volonté de Votre Majesté, en second lieu de son amitié.

La dignité impériale n'est pas un objet que l'on regarde avec indifférence dans ce pays-ci: elle influe trop sur les démarches du corps germanique; ainsi c'est un point essentiel auquel le ministère de Votre Majesté doit s'appliquer, que de rassurer la cour de France sur ce qui pourrait lui être suggéré à cet égard.

Il me paraît que l'affaire de la succession de la maison d'Autriche n'est pas l'objet qui attirera à présent la plus grande attention; mais, si elle reprend et cause la continuation de la guerre, elle ne pourra qu'être avantageuse à Votre Majesté, étant revêtue de la dignité Impériale.

D'ailleurs, si la reine de Hongrie mourait, la tutelle de ses enfants, qui appartient de droit à Votre Majesté, ne souffrira pas de contradiction; au lieu que, si le grand-duc, par les hasards d'une longue guerre qui désolerait l'Allemagne, obtenait l'Empire, il serait difficile de la lui disputer (la tutelle). Si, d'un autre côté, Votre Majesté considère la puissance que cette dignité Lui donne contre le roi de Prusse, Elle trouvera qu'à tous égards ce Lui est une nécessité de faire les démarches qui peuvent La mener à ce but, sans se mettre à découvert.

Enfin, Sire, il ne me paraît pas que l'on soit à la cour de France dans le dessein de rien exiger de semblable de Votre Majesté, et il y a apparence que les alliés de la reine de Hongrie (voyant la résolution ferme et constante de la cour de France de se déclarer en

faveur de Votre Majesté, à l'exclusion de la maison d'Autriche) seront eux-mêmes les premiers à concourir à Lui déférer la couronne impériale.

Dieu dirige toute chose, Sire, et est le maître du sort des armes; mais, si l'on compare nos moyens à ceux de la ligue de la maison d'Autriche, il n'y a effectivement qu'un miracle qui puisse faire pencher la balance de son côté.

Je prends la liberté de joindre à cette lettre un état des forces de la maison de Bourbon, et de celles de la maison d'Autriche, et des alliés de part et d'autre, par lequel Votre Majesté verra que la supériorité de la maison de Bourbon est de trois cent mille hommes [1]. Je sais que ces calculs peuvent être disputés; mais quand on diminuerait le nombre des alliés de la France de cent mille hommes, elle demeurerait toujours supérieure de deux cent mille hommes.

Quelque mouvement que les négociateurs du parti autrichien se donnent, ils trouveront difficilement les moyens de remplir ce vide pour donner une apparence d'égalité à leurs forces.

Mais je m'égare en vains propos. Votre Majesté est si éclairée sur toutes les circonstances de la position

[1] *Etat des forces de la France et de ses Alliés:*

Français	322,000	hommes,
Espagnols	80,000	„
Siciliens	30,000	„
Prussiens	150,000	„
Bavarois	30,000	„
Palatins	9,000	„
Hessois	9,000	„
	630,000	hommes.

Etat des forces de l'Autriche et de ses Alliés:

Autrichiens	120,000	hommes,
Saxons	40,000	„
Hannovriens	30,000	„
Hollandais	80,000	„
Anglais	20,000	„
Piémontais	40,000	„
	330,000	hommes.

présente de l'Europe, que ce serait abuser de Ses bontés de L'en entretenir plus longtemps. Mon but n'a été, en écrivant cette lettre, que de donner à Votre Majesté une preuve de mon attachement pour sa personne et du très-profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus fidèle et le plus soumis serviteur

Maurice de Saxe.

Cette lettre fut inspirée par le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, qui, déjà le 27 janvier, jour où il reçut la nouvelle du décès de Charles VII, avait fait au comte Loss des ouvertures semblables. Ces ouvertures avaient été déclinées: „le Roi, notre maître, avait répondu Bruhl, le 17 février, n'ambitionne pas cette dignité suprême, accompagnée de tant de peines et de dépenses; *bien moins encore au prix de perpétuer la guerre, ce qui arriverait si la France devait soutenir cette élection, ainsi qu'elle s'y offre, par la force des armes.*"

Auguste III écrivit dans le même sens à Maurice (26 mars), et donna deux mois après sa voix à l'époux de Marie-Thérèse, élu empereur le 13 septembre 1745.

LVIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet. — Explication sur la destination de l'armée du Bas-Rhin. — Louis XV attendu en Flandre.

à Lille, le 11 avril 1745.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, dans laquelle était celle du Roi, et le Mémoire raisonné sur les différents objets auxquels la situation de Sa Majesté l'oblige d'avoir attention. Rien n'est mieux expliqué. Votre Excellence aura pu

voir par le contenu de la mienne à Sa Majesté, en date du 4 de mars, que j'avais pris d'avance les mêmes points de vue.

Quant à l'article du Mémoire où il est question des raisons qui engagent Sa Majesté très-chrétienne à avoir une puissante armée sur le Bas-Rhin, je puis assurer Votre Excellence qu'elles n'ont pas pour objet de forcer l'élection d'un Empereur, mais d'empêcher qu'on ne la force. Il y en a encore une autre, qui est militaire, qui persuadera Votre Excellence de la vérité de ce que j'ai l'honneur de lui avancer; elle part de la prudence que tous les souverains doivent avoir de leur propre conservation et de celle de leurs alliés. Ceux de la reine de Hongrie se proposaient de détacher par la force le landgrave de Hesse, l'électeur Palatin, de faire déclarer les cercles contre la France (ce qui aurait entraîné la ruine de l'électeur de Bavière); il a donc bien fallu faire cette démarche, d'autant plus qu'elle fait une puissante diversion en Flandre, et qu'elle assure notre communication avec la Bavière.

Nos opérations vont commencer incessamment; le Roi très-chrétien les honorera de sa présence, ce que j'aurais bien voulu éviter, mais cela n'a pas été dans mon pouvoir.

J'espère que nous verrons M. de Loss à la suite de Sa Majesté très-chrétienne; je ferai mon possible pour lui donner des marques de mon zèle et de mon attachement pour le service du Roi. etc.

M. DE SAXE.

LIX.
MAURICE AU COMTE DE BRUHL.
(EXTRAIT.)

Mouvement qui amena la bataille de Fontenoy.

Monsieur, Du camp devant Tournay, le 28 avril 1745.

. . . .

J'ai fait investir hier Tournay, et j'arrive aujourd'hui avec le reste de l'armée devant cette place, pour en faire le siége. . . . . M. de Saxe.

Ce sont les seules lignes de la main de Maurice que possèdent les archives de Dresde sur la campagne de 1745. Quinze jours après, le 11 mai, le maréchal de Saxe, sans lever le siége de Tournay, battit les alliés à Fontenoy. Cette victoire, selon Voltaire, „sauva la France", et assura à Maurice, n'en déplaise à M. Carlyle, une gloire immortelle. Une publication toute récente [1]) prouve que l'armée française a ratifié le jugement de Frédéric II sur le héros de Fontenoy [2]), et on ne lira peut-être pas sans intérêt, dans les dépêches inédites du ministre de Saxe, comte de Loss [3]), quelques détails nouveaux sur cette mémorable journée:

[1]) *L'armée française en 1867.* (Paris 1867.) p. 12.

[2]) . . . „On agitait cette question rebattue, savoir laquelle des batailles gagnées faisait le plus d'honneur au général? . . . Pour moi, je fus d'avis que c'était la victoire qu'un général à l'agonie avait remportée sur les ennemis de la France." Frédéric II à Maurice. *Oeuvres de Frédéric le Grand,* T. XVII, p. 309.

[3]) Loss se trouvait à Sceaux, en visite chez Madame la duchesse du Maine, lorsque cette princesse reçut le lendemain de la bataille ce premier bulletin de victoire:

Ce 11 mai 1745.

„Je me sers de l'occasion du courrier du Roi, qui écrit sur un tambour, pour mander à Votre Altesse Sérénissime le gain de la bataille à Anthoin, qui a été très-balancée, mais déterminée par la maison du Roi. J'écris à cheval pour ne pas manquer l'occasion. Monseigneur le comte d'Eu se porte à merveille."

Loss, sans indiquer le correspondant de la duchesse, envoya, le 13, ce billet à Dresde, en y joignant les lettres que, du champ de bataille, Louis XV et le dauphin avaient écrites à la reine de France. Le diplomate saxon était bien renseigné.

LE COMTE DE LOSS AU ROI AUGUSTE III.

(EXTRAIT.)

à Paris, le 16 mai 1745.

Sire,

Bien que je doive supposer que le maréchal comte de Saxe aura déjà envoyé à Votre Majesté sur l'affaire de Fontenoy une relation circonstanciée, je n'ai néanmoins pas voulu omettre de mon côté de me donner l'honneur de Lui envoyer celle que la cour vient de publier dans les gazettes publiques, et qui est la même qu'un courrier dépêché le 13 par le Roi très-chrétien a apporté à la Reine à Versailles [1]).

J'y ajouterai les particularités suivantes, que j'ai recueillies dans les différentes lettres que j'ai vues de plusieurs officiers qui se sont trouvés à cette bataille.

Il est constant qu'au premier choc des Anglais et des Hanovriens, qui ont combattu avec une valeur incroyable, la première ligne tant d'infanterie que de cavalerie française a plié, et on peut dire hardiment que la bataille était perdue pendant plus d'une heure et demie pour ces derniers. Le régiment des gardes surtout s'était enfui aux premiers coups de canon que les Alliés ont tirés de leur artillerie, sans qu'il ait été possible de le ramener à la charge. En un mot, les choses étaient allées au point que le maréchal de Noailles, croyant tout perdu, conseilla au Roi de songer à sa sûreté et de quitter le champ de bataille. Il y a même apparence que ses avis auraient été suivis, sans la fermeté du maréchal de Saxe qui s'y opposa, et qui représenta, avec une sorte de vivacité, à Sa Majesté: qu'il fallait vaincre ou mourir, et que la situation où l'on se trouvait n'était pas encore si désespérée qu'il n'y eût moyen d'y remédier, pourvu qu'on le laissât faire, et qu'on ne le troublât pas dans ses opérations.

Dans cet instant le maréchal fit charger si à propos le corps anglais, qui avait déjà enfoncé le centre, par le comte

[1]) Les relations officielles se trouvent: *Lettres et Mémoires* T. I., p. 165—230; le rapport du maréchal de Saxe au comte d'Argenson, *ib.* p. 230.

de Lœwendal, à la tête des régiments irlandais et de quelques autres brigades (le maréchal prenant lui-même les carabiniers et les débris de quelques brigades d'infanterie qu'il avait pu rassembler), qu'il obligea les Anglais à reculer, et donna le temps à la maison du Roi de s'avancer, qui fondit avec tant de fureur sur les Anglais que leur corps, dont ils avaient formé un bataillon carré, fut détruit presque dans un quart d'heure; et depuis ce moment la victoire se déclara pour les Français. Les Irlandais ont fait merveille. L'aile droite des Alliés, où étaient les Hollandais, n'a pas donné, le feu que les Français ont fait de leur artillerie les ayant tenus en respect, et leur ayant tué une infinité de monde, sans que jamais ils aient osé approcher.

Toutes les lettres, même des gens impartiaux, font l'éloge du Roi très-chrétien et de M. le Dauphin, et parlent avec admiration de la fermeté et de la présence d'esprit que le premier a montrées dans ces circonstances critiques. Mais elles conviennent, en même temps, que le gain de la bataille est dû aux sages dispositions du maréchal de Saxe, qui, malgré le mauvais état de sa santé, a trouvé des ressources en lui-même pour soutenir les fatigues qu'il a eu à essuyer le jour de cette action, et qui s'est porté partout pour rétablir l'ordre dans les troupes...........

JEAN-ADOLPHE COMTE DE LOSS.

LE COMTE DE LOSS AU COMTE DE BRUHL.

(EXTRAIT.)

à PARIS, ce 16 mai 1745.

MONSEIGNEUR,

Tout retentit à Paris du nom du comte de Saxe, et ses envieux même n'osent plus lui refuser la justice qui lui est due. On convient généralement que c'est à lui seul qu'on est redevable de la victoire qu'on a remportée, et que le sort de la bataille, que la valeur des Anglais a fait balancer longtemps, aurait pu être funeste à la France, si le maréchal ne s'était porté partout pour encourager les troupes et remédier au désordre.

Enfin le maréchal, s'étant trouvé dans une occasion où il a pu montrer tous ses talents, s'est acquis une gloire qui éternisera son nom dans les siècles à venir.

Ce qu'il y a de triste pour lui, c'est que le mauvais état de sa santé doit faire appréhender qu'il ne profite pas longtemps de la brillante situation où il se trouve, attendu qu'il n'est que trop vrai qu'il est déclaré hydropique, et que tous les remèdes qu'on lui donne ne peuvent tout au plus servir qu'à le soulager et à lui faire traîner une vie languissante, sans qu'il y ait à espérer qu'il puisse être guéri radicalement.........

J.-A. COMTE DE LOSS.

LX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

La France n'a jamais donné l'exclusion formelle au grand-duc de Toscane: elle ne demande que la liberté de l'élection. — Impossibilité de remettre les choses en Europe sur le pied de 1738. — Conditions auxquelles la France, qui désire un congrès, ferait la paix. — Conseils et avis.

Au camp de MELIS, le 22 août 1745.

MONSIEUR,

Je ne saurais assez remercier Votre Excellence de la part qu'Elle veut bien prendre au progrès de mon rétablissement, et je suis infiniment sensible à ce qu'Elle me dit de flatteur sur les succès qui ont accompagné les opérations des troupes du Roi sous mon commandement, et plus encore à la confiance dont Sa Majesté le Roi de Pologne m'honore dans ces circonstances, et que je me flatte de mériter par le zèle inviolable qui m'attache à sa personne et à ses intérêts.

C'est aussi ce qui m'engage, Monsieur, à répondre au Mémoire raisonné qui m'a été remis par M. le comte

de Loss, de manière à vous faire connaître la façon dont on pense ici relativement à l'élection d'un empereur et au grand ouvrage de la paix. Il n'est pas douteux que l'élévation du Roi de Pologne à la dignité impériale n'y contribuât efficacement. Cette raison seule me paraît d'un grand poids, indépendamment de l'intérêt personnel que Sa Majesté y trouverait; car on ne voit pas que l'espèce de garantie de la *pragmatique* qu'elle acquerrait (de plus que celle qu'elle a déjà), en donnant sa voix au grand-duc, puisse l'emporter sur l'espérance ou, pour mieux dire, la certitude de devenir chef de l'empire, si elle veut continuer dans sa fermeté pour une élection libre. Sans ligue, sans effort, sans combat, il suffit des lois de l'empire, et d'une volonté ferme et constante, pour s'opposer et résister à la violence et à l'irrégularité d'une élection telle qu'il semble que le parti autrichien voudrait la faire aujourd'hui à Francfort. Il suffit de ne pas se laisser éblouir par les propositions des Anglais, et de balancer ce qu'elles ont d'imposant avec des avantages réels et permanents que cette circonstance doit nécessairement procurer au Roi de Pologne, sans se mettre à découvert: puisque la France, les électeurs de Saxe, de Brandebourg et le Palatin unis sont assez puissants pour faire tête à toutes les forces du parti opposé. L'armée seule du prince de Conti est encore aujourd'hui à peu près aussi forte que celle du grand-duc.

Quant aux deux voies que Votre Excellence indique et dit rester à la France, je La prie d'observer à l'égard de la première, que Sa Majesté très-chrétienne n'a jamais donné d'exclusion formelle au grand-duc, que ses

ministres ont seulement témoigné que son choix serait désagréable, que c'est aux princes électeurs à examiner si le grand-duc est revêtu des qualités requises pour être admis au nombre des candidats.

Le Roi très-chrétien n'a jamais rien demandé que la liberté de l'élection, mais une véritable liberté, bien différente de celle que la cour de Vienne prétend soutenir, et vexant les électeurs et leur extorquant des traités pour y stipuler leur suffrage. Les armées de France, au contraire, se sont conduites en Allemagne sur le système de ne point forcer et même sur celui de soutenir la liberté de l'élection, en suivant les déclarations réitérées qui en ont été faites.

Votre Excellence propose un second expédient, c'est que la France consente de bonne heure à l'élection du grand-duc, et cherche à se précautionner contre les appréhensions qu'elle en a conçues; mais la France, Monsieur, ne consentira point à une élection qui n'est pas encore faite, et dont on prévoit, supposé qu'elle ait lieu, l'irrégularité, tant pour la forme que pour le fond. D'ailleurs on est ici très-bien informé que la plupart des électeurs ne sont pas disposés à déférer la couronne impériale au grand-duc, et qu'il n'y a que l'exemple du Roi de Pologne, comme électeur de Saxe, qui puisse les entraîner à cette démarche. On sait de plus que les Etats généraux ont donné des ordres très-précis à leurs ministres de ne point s'employer à l'élection du grand-duc, et de favoriser plutôt celle du Roi de Pologne.

Je prie aussi Votre Excellence de faire attention qu'il serait désavantageux de remettre les choses sur le pied où elles étaient en 1738, parce que, depuis cette

époque, la face des affaires a été renouvelée par les différents droits que la mort de l'empereur Charles VI a ouverts, par les traités faits en conséquence, et les différents événements que les opérations militaires ont occasionnés.

Et, quant à la précaution de lier les mains au futur empereur, on ne désire ici autre chose si ce n'est que les électeurs prennent pour règle fondamentale de la capitulation pour celui qui sera élu, la sûreté et la liberté de l'empire. La France ne leur demande que le maintien de ces lois, celui de sa qualité de garant du traité de Westphalie, et de ce qui peut réciproquement assurer un bon voisinage.

Pour la paix, la France désire quatre choses :

1°. La liberté de l'élection d'un empereur ;

2°. La conservation du traité de Breslau en faveur du roi de Prusse ;

3°. Des sûretés pour la France dans les Pays-Bas ;

4°. Un établissement pour dom Philippe.

Ce dernier article, et celui des différends concernant le commerce de l'Amérique regardent l'Espagne, à laquelle il convient que les puissances médiatrices s'adressent principalement; la France cependant ne refusera pas ses bons offices à cet effet. Mais l'établissement pour dom Philippe ne saurait être aussi médiocre qu'on peut le concevoir des termes exprimés dans le Mémoire en parlant des dispositions qu'y apporte la reine de Hongrie, eu égard aux grand droits dont l'infant dom Philippe se trouve revêtu sur la succession de Charles VI, aux conquêtes considérables que la France et l'Espagne ont faites sur la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne, lesquelles il ne sera pas facile de leur enlever.

D'ailleurs le traitement des Anglais pour leur commerce et leur navigation aux Indes occidentales est un trop grand objet de complaisance à exiger de l'Espagne, pour que l'équivalent en faveur de l'établissement de dom Philippe puisse être d'aussi peu d'étendue que le Mémoire semble l'insinuer. On envisage au reste ici un congrès général comme la seule méthode de traiter de la paix avec succès.

Votre Excellence insinue qu'au défaut de la part de la France de recourir à ces moyens, le roi de Prusse pourrait contracter au désavantage de cette couronne; mais Elle me permettra d'observer que ce prince n'est ni aisé à vaincre, ni à dépouiller, ni à intimider, tant qu'il sera uni avec la France. On s'est également trompé jusqu'ici en annonçant sa défection, aussi bien qu'en cherchant à partager sa dépouille avec la reine de Hongrie; et, supposé que ce prince soit moins retenu dans ses alliances par l'amitié et la foi des traités que par son propre intérêt, il est évident qu'il ne peut envisager aujourd'hui qu'un seul, qui est de rester uni à la France et opposé à la maison d'Autriche. S'il contribuait à son agrandissement en parvenant à nuire à la France, il s'exposerait lui-même à être bientôt dépouillé de la Silésie, et à éprouver toute la vengeance de la reine de Hongrie, qu'il a si peu menagée, et qui veut que tout lui cède dans l'empire. D'ailleurs, la garantie de l'Angleterre et de la Hollande, qu'il pourrait acquérir pour la possession de la Silésie, ne lui servirait jamais à rien, puisque les puissances sont, par d'anciens principes, dans le système d'augmenter le pouvoir de la maison d'Autriche, ou de celle qui lui succède. Je ne puis au reste dissimuler à

Votre Excellence qu'on voit ici avec douleur que Sa Majesté le Roi de Pologne persévère dans un attachement trop intime pour la cour de Vienne, qui devient ennemie des princes de l'Empire à mesure qu'ils sont plus puissants, et dans son éloignement pour le roi de Prusse, qui ne sera jamais, dit-on, pour Sa Majesté polonaise un aussi mauvais voisin que la dignité impériale dans la personne du grand-duc pourrait nuire aux intérêts de sa maison.

On regarde le progrès de l'éloignement de Sa Majesté le Roi de Pologne pour Sa Majesté prussienne comme l'artifice le plus délié de la cour de Vienne, et on est persuadé que Sa Majesté polonaise y a déjà trouvé et y trouvera autant de désavantage qu'elle aurait acquis d'accroissement, d'élévation et d'honneur de se lier avec la France depuis la mort de Charles VII. Voilà, Monsieur, un tableau naïf des idées dans lesquelles on est ici. Mon crédit ne va pas assez loin pour pouvoir espérer de les changer, et il faudra attendre du bénéfice du temps que je rencontre des circonstances plus favorables. J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

MAURICE DE SAXE.

Le Mémoire, qui provoqua la remarquable dépêche qu'on vient de lire, avait été annoncé au maréchal dans la lettre suivante:

LE COMTE DE BRUHL AU COMTE DE SAXE.

à DRESDE, ce 27 juillet 1745.

MONSEIGNEUR,

Les bonnes nouvelles que nous recevons, depuis quelque temps, de l'amélioration de l'état de santé de Votre Excel-

lence nous font un plaisir infini, et nous redoublons de vœux pour Son entière convalescence, malgré le tort infini qu'Elle a fait à la cause commune. Vous avez rendu, Monseigneur, votre nom immortel par vos actions héroïques. Plût à Dieu que vous pussiez finir en vous employant pour rétablir la paix. Que Votre Excellence ait la bonté de s'entretenir un peu sur cette matière avec M. le comte de Loss, et qu'Elle tâche, par le crédit qu'Elle a auprès du roi très-chrétien, de lui faire envisager dans le vrai point de vue le parti qu'il aurait à prendre, dans un temps où il ne tiendra qu'à lui d'avoir une paix glorieuse, pendant que, s'il manque cette époque, les affaires peuvent beaucoup changer de face et cette guerre devenir fort funeste à la France.

Votre Excellence fera tel usage qu'Elle trouvera à propos du *Mémoire* que M. le comte de Loss Lui communiquera, pourvu qu'Elle ait la bonté d'éviter soigneusement qu'on n'en vienne à des explications avec le roi de Prusse; à quel effet toutes les représentations dont il s'agit ne sauraient d'abord être faites que sur le pied de vos réflexions particulières, qu'en fidèle serviteur du roi de France vous n'aviez pu, Monseigneur, vous dispenser de lui exposer. Si l'on n'en sent pas toute la solidité, cela ne peut, de cette façon, au moins pas nuire non plus, ni nous commettre en rien.

Me recommandant du reste à la continuation de votre bienveillance, je suis etc.

La Saxe, après avoir signé avec l'Angleterre, l'Autriche et la Russie le traité de Varsovie, travaillait en ce moment à détacher la France de la Prusse, et à vaincre la répugnance du cabinet de Versailles pour l'élévation du grand-duc de Toscane au trône impérial. Cependant Frédéric, par son entrée en Bohême en 1744, avait, en dégageant l'Alsace, rendu un service éclatant à la France, et les succès récents des armes prussiennes n'avaient pu que cimenter l'alliance que Bruhl s'était proposé de rompre. La mission intempestive de Loss échoua donc complètement. Tout ce que, dans ces circonstances, Maurice put faire pour son frère, il le fit: il lui dit la vérité, et nul n'était mieux

à même de la savoir que le vainqueur de Fontenoy. Son *tableau naïf*, retraçant à grands traits le programme de la France, suffirait pour révéler l'homme d'Etat caché sous la cuirasse du héros. C'est bien Maurice qui parle, et non pas le marquis d'Argenson, comme Loss le supposait à tort dans l'apostille chiffrée que voici:

LE COMTE DE LOSS AU COMTE DE BRUHL.
(EXTRAIT.)

Au quartier général d'OPDORP, le 22 d'août 1745.

MONSEIGNEUR,

Après ma très-humble relation écrite, M. le maréchal comte de Saxe m'a dit qu'il avait parlé au Roi, mais qu'il n'avait rien effectué, Sa Majesté ayant été inébranlable au sujet du roi de Prusse. Ce maréchal vient aussi de me remettre la réponse ci-jointe à la lettre de Votre Excellence, qu'il m'a donnée à lire avant de la cacheter. J'y reconnais la plume du marquis d'Argenson, quoique le comte de Saxe n'en ait pas voulu convenir, et j'y vois, à mon grand regret, que le jugement que j'ai porté dans ma précédente du succès des insinuations à faire par le canal dudit comte ne s'est que trop vérifié. etc.

LXI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Envoi d'un courrier dont Bruhl est invité à payer la course.

TONGRES, 10 septembre 1746.

(Voyez: page 33.)

LXII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Mariage de la princesse Josèphe. — Considérations politiques. — Madame de Pompadour. — Nouvelles militaires. — Siége de Namur.

TONGRES, 10 septembre 1746.

(Voyez: page 34.)

LXIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Bataille de Raucoux. — La princesse de Holstein.

Sous Liége, 12 octobre 1746.

(Voyez: page 45.)

LXIV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Projet de mariage. — Avantages qui en résulteront pour la Saxe.

Sous Liége, 12 octobre 1746.

(Voyez: page 50.)

LXV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Accusé de réception. — Maurice à la veille d'aller à Paris, pour veiller à la négociation du mariage.

Tongres, 19 octobre 1746.

(Voyez: page 56.)

LXVI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet.

Tongres, 19 octobre 1746.

(Voyez: page 57.)

LXVII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Ordre donné à l'ambassadeur de France à Dresde de demander pour le dauphin la main de la princesse Josèphe. — Difficultés vaincues. — Avis et conseils.

Bruxelles, 27 octobre 1746.

(Voyez: page 63.)

LXVIII.

MAURICE A LA REINE DE POLOGNE.

Extrait d'une lettre de Louis XV. — Portrait de la cour de France. — Règles de conduite pour la future dauphine.

BRUXELLES, 26 octobre 1746.

(Voyez: page 67.)

LXIX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Envoi des deux lettres précédentes.

BRUXELLES, 27 octobre 1746.

(Voyez: page 71.)

LXX.

MAURICE A AUGUSTE III.

Désir du roi de France de hâter l'arrivée de la dauphine. — Regrets de Maurice de ne pouvoir se rendre en Saxe. — Eloge du comte de Loss.

VERSAILLES, 24 novembre 1746.

(Voyez: page 85.)

LXXI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Affaire du mariage.

VERSAILLES, 1er décembre 1746.

(Voyez: page 95.)

LXXII.

MAURICE A LA REINE DE POLOGNE.

Félicitations, — Le trousseau. — Fourrures et diamants. — Confesseur et femme de chambre.

VERSAILLES, 1er décembre 1746.

(Voyez: page 97.)

LXXIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Accusé de réception. — Reviens, Philis. . . .

VERSAILLES, 1er décembre 1746.

(Voyez: page 104.)

LXXIV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Recommandation de M. de Saint-Cernin.

à PARIS, le 5 décembre 1746.

Monsieur, je ne dois pas laisser partir M. de Saint-Cernin [1]), qui a fait cette dernière campagne avec moi, sans donner à la façon avec laquelle il s'est comporté les louanges qu'elle mérite. L'intelligence, la valeur et la grande volonté de s'instruire qu'il a montrées dans les différentes occasions qui se sont présentées ne doivent point être ignorées par Votre Excellence. Je Lui serais même obligé d'en donner quelque connaissance au Roi, pour que la justice que je ne puis me dispenser de rendre à cet officier puisse lui servir dans l'occasion.

Je saisis etc.

M. DE SAXE.

LXXV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Ambassade du duc de Richelieu. — Exposé sur le gouvernement de France. — Un *pétard* annoncé. — Le comte de Friesen.

PARIS, 10 décembre 1746.

(Voyez: page 107.)

---

[1]) Voyez p. 98.

LXXVI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Explications et regrets.

PARIS, 10 décembre 1746.

(Voyez: page 111.)

LXXVII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Satisfaction de Richelieu. — Impatience de voir arriver la princesse.

PARIS, 6 janvier 1747.

(Voyez: page 139.)

LXXVIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Le pétard a sauté. — **Félicitations. — Dispositions pacifiques.**

VERSAILLES, 24 janvier 1747.

(Voyez: page 154.)

LXXIX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Maladie du marquis de Puysieux. — Du Theil. — Nouvelles de Provence.

PARIS, 30 janvier 1747.

Voyez: page 155.)

LXXX.

MAURICE A AUGUSTE III.

Arrivée de Madame la dauphine. — La mise au lit. — Négociation secrète.

VERSAILLES, 12 février 1747.

(Voyez: page 161.)

LXXXI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Remercîments. — La dauphine. — La *grande affaire*.

VERSAILLES, 12 février 1747.

(Voyez: page 165.)

LXXXII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Négociation secrète. — Exposé sur la situation militaire et politique. — Madame la dauphine. — Demande de six officiers tartares.

VERSAILLES, 15 février 1747.

(Voyez: page 170.)

LXXXIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Madame la dauphine. — *Chiffonnages* de cour. — Prédiction. — Nouvelles du jour.

PARIS, 6 mars 1747.

(Voyez: page 186.)

LXXXIV.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Accusé de réception. — Puysieux rétabli. — Grossesse de Madame la dauphine. — Protestation contre le titre d'*Excellence*. — Négociation secrète.

PARIS, 7 mars 1747.

(Voyez: page 190.)

LXXXV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Recommandation de M. de Thioly. — Conquête de la Flandre hollandaise. — Mouvement du duc de Cumberland. — Arrivée de M. de Rochow.

à Bruxelles, le 4 mai 1747.

Sire,

Je n'ai pu refuser à l'amitié que j'ai eue pour le pauvre défunt Thioly, qui était fidèle serviteur de Votre Majesté, une intercession en faveur de son fils, pour la charge de général des postes de Prusse après la mort de Monsieur Stanislowski. Votre Majesté daignera Se ressouvenir que le père de Thioly a été dépouillé de cette charge peu de temps après l'avoir obtenue; le fils ose espérer que vos bontés s'étendront sur lui en cas d'événement, et j'ose joindre ma très-humble supplication à la sienne.

Votre Majesté est sans doute déjà informée que je tiens de nouveau ici le loup par les oreilles. Nous nous sommes amusés, en attendant l'ouverture de la campagne, à prendre la Flandre hollandaise, où déjà six places se sont rendues. Il ne leur reste plus que Hulst, dont je compte venir à bout dans peu de jours. Nous avons fait aux environs de 4000 prisonniers dans ces différentes places. M. de Cumberland est avec cent vingt mille hommes dans les environs d'Anvers; il menace d'assiéger cette place. J'ai ordonné à Lœwendal de s'y rendre pour la défendre, et si le duc de Cumberland en entreprend le siége, il pourrait bien se faire qu'il n'en revînt pas à son honneur. Nous nous tranquillisons ici en attendant, et je n'ai pas encore voulu entreprendre d'assembler l'armée; je le laisse faire. Rochow est ar-

rivé hier au soir et m'a remis la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire: elle m'est une marque bien chère et bien glorieuse de ses bontés; aussi ai-je ressenti une véritable satisfaction de voir quelqu'un qui appartient à Votre Majesté. L'on ne saurait rien ajouter au respect et à la soumission profonde avec laquelle je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. DE SAXE.

Emile-Frédéric de Rochow, général et inspecteur-général de l'infanterie saxonne (né le 12 décembre 1692, mort le 1er septembre 1759), avait partagé avec Maurice la gloire de la prise de Prague. Les archives de Dresde possèdent de cet officier distingué, sur la campagne de 1747, des lettres fort curieuses, dont nous insérons la première:

LE GÉNÉRAL DE ROCHOW AU COMTE DE BRUHL.

à BRUXELLES, le 5 mai 1747.

MONSEIGNEUR,

Après être arrivé ici le 4, j'ai rendu la lettre de Sa Majesté, avec le souvenir de Votre Excellence, au comte de Saxe, qui m'a reçu on ne peut pas mieux. Dès que j'ai touché les frontières françaises, j'ai trouvé mon quartier marqué et toutes sortes d'attentions. M. le comte de Saxe a jugé à propos de se rendre maître de toutes les places en deçà d'Anvers, pour ne pas être obligé de partager son armée. Il est au centre avec cent mille hommes; le comte Clermont, prince, avec vingt mille hommes à Namur; Lœwendal et Contades avec autant à Philippine et Hulst. Le roi de France veut venir à l'armée: ses équipages arrivaient déjà; mais le comte de Saxe les a arrêtés à Alost, ayant représenté au roi qu'il ne convenait point qu'il fût à la tête de son armée à voir faire peut-être le siége d'Anvers. Toutes les troupes cantonnent, excepté celles qui opèrent du côté de Hulst.

La position de l'armée d'ici est admirable et sûre; c'est ce qui fait qu'on croit plutôt être à la cour qu'à l'armée; l'on ne voit que fêtes et comédies. Mais je puis assurer Votre Excellence que les projets sont formés d'une manière qu'on verra de grands coups.

J'ai trouvé le comte de Saxe en très-bon état. Dans ce moment le maréchal reçoit une lettre de la main du roi, datée d'avant-hier; il lui marque qu'il partira de Versailles le 8 ou le 10. J'ai lu cette lettre écrite de la main propre du roi; il lui marque l'empressement qu'il a de le trouver. On ne peut pas écrire avec plus de tendresse à une maîtresse. Votre Excellence excusera si ma lettre est si mal rangée; je suis fort fatigué, et, pour ne pas vous mettre dans mon état, je finis avec tout le respect possible, étant, Monseigneur, votre très-obéissant et très-attaché serviteur

Rochow.

LXXXVI.

MAURICE AU COMTE DE LOSS.

Entretien avec M. de Puysieux. — Bonnes dispositions pour la Saxe. — Invitation de se rendre à l'armée. — *Aventure du diable* à Dresde.

à Bruxelles, le 17 juin 1747.

Monsieur,

J'ai enfin parlé à M. le marquis de Puysieux. Le renouvellement du traité de subsides, et l'accession au traité de Vienne et de Pétersbourg sont les deux points de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire. Sur le premier point M. de Puysieux m'a parlé de manière à ne laisser rien à désirer que la conclusion de ce renouvellement. Quant au second, il m'a dit que nous devions poser pour base, que l'intention du Roi était de ne jamais rien exiger de nous qui pût nous

brouiller avec personne; qu'il était de nos amis, et ne voulait point nous commettre; et cela est vrai, ou je ne m'y connais pas. Le Roi aime Madame la dauphine et le Roi, votre maître et le mien. Je m'en suis aperçu à l'onction et à l'amitié avec laquelle il en parle. D'ailleurs, la manière honnête dont nous l'avons quitté dans la guerre de Bohème lui est restée dans le cœur, et il se souvient de celle dont s'est servi le roi de Prusse. Voilà comment une bonne action porte toujours son mérite avec elle. Quant à votre voyage, vous ferez bien de venir au plus tôt. M. de Puysieux me l'a dit, et que je devais vous l'écrire comme de moi-même. L'on vous regarde ici comme un ambassadeur de famille qui n'est point un étranger. Il y a eu une aventure du diable à Dresde le 6 de ce mois. M. le comte Esterhazy a pris caractère d'ambassadeur de l'Empereur; des Issarts a déclaré qu'il ne lui céderait pas le pas; ce qui a fort embarrassé notre cour, comme vous le jugez bien. Je ne sais quelle suite aura eu cette affaire. Le Roi (Auguste III), pour éviter tout scandale, a envoyé un courrier à la cour de Vienne pour différer. Sa Majesté très-chrétienne m'a conté cette aventure à mon arrivée de Malines ici, et m'a paru l'on ne peut pas plus satisfait de la conduite de la cour de Saxe. Il m'en a parlé avec amitié et bonté, et entrant dans la peine que cela aura fait au Roi. C'est la pomme de discorde que la cour de Vienne a jetée là dans notre festin nuptial.

Je ne sais combien (de temps) nous resterons dans ces environs; mais lorsque vous viendrez ici, mettez pied à terre chez moi. Si le Roi est encore à portée de Bruxelles, vous y trouverez un appartement, quand

même j'y serai. Adieu, mon cher comte, vous connaissez mon attachement tendre pour vous.

M. DE SAXE.

Mille respects à Me la comtesse de Loss. Pardon si la feuille est déchirée. J'ai écrit cette lettre sur le papier d'une autre. Cela vous fera juger de mon étourderie, mais je suis si pressé, étant obligé de retourner à mon quartier général qui est à Malines.

La Russie et l'Autriche pressaient en ce moment la Saxe d'adhérer au traité de Saint-Pétersbourg; la Saxe s'y refusait, et n'y adhéra pas, en définitive; mais elle ne put s'empêcher d'entrer en négociation avec ces deux puissances, ses alliées, dont l'une était en guerre, l'autre, brouillée avec la France. Le renouvellement du traité de subsides que la Saxe avait signé avec la France, en 1746, éprouva par conséquent quelques difficultés, que le maréchal de Saxe sut vaincre.

Le comte Esterhazy, ministre d'Autriche, la veille du double mariage qu'on célébrait à Dresde au mois de juin 1747, prit le caractère d'ambassadeur de l'Empereur, réclamant le pas sur les ambassadeurs de France et de Bavière et sur le nonce. On éluda la difficulté en priant la cour de Vienne de remettre l'audience du comte jusqu'après le mariage, ce qui occasionna une courte interruption des rapports diplomatiques entre la Saxe et l'Autriche.

LXXXVII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Victoire de Lawfeld. — Renouvellement du traité de subsides. — L'avenir de la Pologne. — Siége de Berg-op-Zoom. — Mort du chevalier de Belleisle.

Au camp de la COMMANDERIE, le 28 juillet 1747.

SIRE,

J'ai reçu la lettre pleine de bonté qu'il a plu à Votre Majesté de m'écrire le 13 de ce mois, et que m'a remise

hier M. de Sandelhielm. Je n'ai osé prendre la liberté d'écrire à Votre Majesté et d'interrompre Ses occupations par le récit d'un avantage auquel j'ai eu quelque part[1]. Le courrier que dépêche M. le comte de Loss apporte à M. le comte de Bruhl le renouvellement du traité de subsides. Votre Majesté peut être assurée que la cour de France se trouve dans les dispositions les plus avantageuses pour concourir aux avantages de Sa maison, et je m'en suis entretenu hier avec M. de Puysieux fort au long. Je crois qu'il ne tiendra qu'à Votre Majesté de prendre des mesures avec cette cour pour établir un plan sur l'avenir en Pologne. Elle la trouvera disposée à favoriser toutes les vues qu'Elle pourrait avoir. Nous nous tenons tranquilles ici. Lœwendal fait le siége de Berg-op-Zoom. C'est une grande entreprise; j'espère cependant que nous en viendrons à bout. Vous serez informé, Sire, à la réception de cette lettre, de ce qui s'est passé dans les Alpes, et que M. le chevalier de Belleisle y a été tué. L'ambition a toujours été la cause de la ruine des affaires que Messieurs de Belleisle ont eues à conduire. L'on ne se change guère; mais il est surprenant que la cour de France retombe toujours dans le même cas avec les mêmes personnages.

J'ai l'honneur d'être avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur et sujet

M. de Saxe.

[1]) Allusion modeste à la victoire de Lawfeld (2 juillet 1747).

LXXXVIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Reprise de la négociation secrète avec l'Autriche. — Regret de Maurice de n'avoir pu traiter avec Batthyany. — Siége de Berg-op-Zoom.

Au camp de Tongres, le 14 août 1747.

Sire,

Rien n'aurait manqué à ma satisfaction si j'avais pu acheminer le grand ouvrage de la paix aussi vite que Votre Majesté m'en a fourni l'occasion, par la manière dont la cour de Vienne a paru se prêter à cette négociation. L'on attend ici une réponse de l'Angleterre, pour entrer en pourparlers avec M. le comte de Batthyany, parce que l'on ne doute pas que les cours de Vienne et de Londres ne se communiquent leurs vues réciproquement. Je ne suis pas absolument convaincu de ce point, mais je suis obligé de déférer à des avis que je respecte. Votre Majesté et la cour de Vienne m'honorent d'une confiance dont je ne me rendrai jamais indigne, et Elle peut être assurée, que je ne me prêterai jamais à une démarche qui n'ait la sincérité pour base. Mon plus grand désir est, Sire, de vous plaire, et de mériter vos bontés. Je ne puis prétendre à ce bonheur que par une conduite exempte de soupçon; ainsi Votre Majesté peut être certaine que, tant que je me prêterai à porter quelques paroles, elles seront fondées sur la vérité.

Je suis avec la soumission la plus profonde, Sire, de Votre Majesté le plus humble et le plus soumis serviteur et sujet

M. de Saxe.

Post-scriptum [1]).

Lœwendal est chargé d'une terrible commission.

[1]) M. de Weber (p. 241) a publié un extrait de ce post-scriptum sans donner la lettre.

Berg-op-Zoom est une très-bonne place, soutenue par une armée, et elle se défend avec une opiniâtreté sans égale. Il en viendra cependant à bout, je l'espère. Il a battu le général Schwarzenberg, qui l'a attaqué pour lui faire lever le siége. Nous sommes maîtres des chemins couverts, et on va procéder à faire les brèches. M. de Cronstrœm emploie tout ce que l'on peut faire imaginer. Il nous en coûte des hommes; mais ils ont beau faire, ils viendront avec nous, comme disent les grivois. Il n'y a plus une maison sur pied dans la ville; nous et les assiégés avons fait sauter tant de mines, que l'on ne connaît plus où était le chemin couvert. Le fils d'Erdmannsdorf a eu un coup de fusil à travers le visage; il est dans mon régiment d'infanterie. J'y ai perdu quelques Saxons, qui sont là à une rude école. Les ennemis consomment par jour trente mille (?) de poudre. Lœwendal m'écrit qu'ils lui jettent tant de choses au visage, qu'il croit qu'à la fin ils lui gâteront toute la ville.

Il (Lœwendal) est ferme comme un roc; je crois cependant que la tête lui tourne quelquefois, car on lui rase à coups de canon pendant le jour toute sa tranchée. Il la rétablit la nuit, et c'est toujours à recommencer. Je joins ici un plan de l'attaque, par lequel Votre Majesté verra que nous avançons tous les jours un peu...... Il a fallu s'emparer de tout le dessous du chemin couvert pour pouvoir y établir nos batteries à battre en brèche (ce qui est fait à présent). On va procéder à établir ces batteries; le reste ne sera pas si long, et j'espère que la fin du mois verra tomber cette place [1]).

[1]) Berg-op-Zoom ne capitula que le 16 septembre 1747.

LXXXIX.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Même sujet. — Mémoire du cabinet de Vienne.

Monsieur, Au camp de Tongres, le 14 août 1747.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le . . .[1]) du mois passé. M. de Loss m'a fait voir le mémoire de la cour de Vienne, qui, selon moi, ne laisse rien à désirer; et j'aurais été charmé de m'aboucher avec Son Excellence M. le comte de Batthyany, mais le roi très-chrétien a cru devoir attendre encore quelques jours pour recevoir d'Angleterre la réponse à un mémoire que j'ai envoyé à M. de Ligonier[2]). Si j'avais été le maître de diriger cette négociation selon mes lumières, ou plutôt selon mon inclination, j'aurais préféré traiter avec Son Excellence M. le comte de Batthyany. J'espère cependant que cette commission n'est que différée. Quoique je sois chargé d'assez d'occupations, celle-ci me sera infiniment précieuse, parce qu'elle intéresse le Roi et Votre Excellence. L'on ne saurait être avec un attachement plus sincère etc.

M. de Saxe.

[1]) Cette date manque dans l'original.

[2]) Voyez: la lettre du maréchal et le mémoire envoyé le 8 août au général anglais Ligonier, qui avait été fait prisonnier à Lawfeld: *Die Geheimnisse des Sächsischen Cabinets*, T. I., p. 232.

XC.

MAURICE A AUGUSTE III.

Arrivée du comte de Flemming, ministre de Saxe à Londres. — Considérations sur la paix à faire. — Batthyany sans pouvoirs. — La bonne volonté de Maurice devenue inutile.

SIRE, à TONGRES, le 16 septembre 1747.

M. le comte de Flemming [1]) est arrivé avant-hier ici, et repart aujourd'hui pour aller faire sa cour à Votre Majesté. J'envie son bonheur. Je l'ai présenté hier au Roi très-chrétien, et je l'ai mis aux prises, l'après-dînée, avec M. de Puysieux. Je l'ai mis au fait de notre façon de penser ici, pour qu'il puisse en rendre compte à Votre Majesté. La paix me paraît prendre une tournure qui ne présage pas une conclusion bien prochaine. Les Anglais ne la veulent pas bien fort, et ne sont pas encore assez las de la guerre. Ils amusent tous leurs alliés, je pense, de vaines espérances. Comme ils retirent des avantages par la guerre, sur mer, et qu'ils en espèrent de plus grands, ils ne sont pas pressés de faire la paix, d'autant plus qu'ils ne mettent pas la nappe, comme on dit, et que nous ne saurions aller dans leur île. Je crois que, si la reine de Hongrie se décidait bien positivement à faire sa paix particulière avec la France, elle en retirerait plus d'avantages que si elle s'en rapporte aux Anglais. M. de Batthyany n'a rien fait parvenir à M. de Loss qui ressemblât aux pouvoirs que la reine de Hongrie lui avait donnés de traiter et de s'aboucher avec moi. Il a même répondu à M. de Loss, qui lui a fait

[1]) Charles-George-Frédéric comte de Flemming (né le 29 novembre 1706, mort, ministre-secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, général d'infanterie etc., le 19 août 1765), à cette époque, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Saxe à Londres; le même qui durant la guerre de sept ans représenta la Saxe à Vienne.

une espèce d'invitation à ce sujet, qu'il attendait des ordres de sa cour à cet effet. Ainsi ma bonne volonté s'est trouvée inutile, à mon grand regret; car je ne désire rien plus ardemment que des occasions de donner à Votre Majesté des preuves de mon zèle, de mon respect et de la soumission avec laquelle je serai toute ma vie, Sire, de Votre Majesté le plus humble, le plus obéissant et le plus soumis serviteur et sujet

M. de Saxe.

XCI.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Remercîments pour l'envoi des officiers tartares. — Babac le premier lieutenant-colonel musulman au service de France. — Maurice prédit le congrès, et *ne désire que le repos*.

Au camp de Tongres, le 16 septembre 1747.

Monsieur,

Je profite du départ de M. le comte de Flemming pour faire mes remercîments à Votre Excellence des officiers hulans, qu'elle a bien voulu favoriser de sa protection pour qu'ils aient pu me parvenir [1]). J'en suis extrêmement content, et le capitaine Babac a été fait lieutenant-colonel à son arrivée; je crois que ce sera le premier lieutenant-colonel mahométan qui aura été au service de Sa Majesté très-chrétienne. Cela fait bien voir que ce dont on nous accuse n'est pas tout-à-fait injuste, qui est d'être un peu turc.

M. le comte de Flemming pourra rendre compte d'une conversation que je lui ai procurée avec M. de Puysieux. Notre affaire tourne à un congrès qui nous mènera probablement bien loin. Je suis toujours dans l'opinion que

[1]) Les six Tartares, voyez la lettre LXXXII, p. 171.

celui qui fera la paix le premier y gagnera le plus. Les Anglais ne cherchent qu'à prolonger la guerre, et ont raison. Si la reine de Hongrie prenait bien décidément son parti, elle gagnerait plus à faire la paix que si elle la laisse faire aux Anglais. Les Hollandais souffriront le plus de la continuation de la guerre. Mais Dieu fera tout pour le mieux. *Je ne désire que le repos*, et d'avoir bientôt l'honneur d'assurer Votre Excellence de l'attachement etc.

M. DE SAXE.

XCII.

MAURICE AU COMTE DE LOSS.

Pourparlers de Lord Sandwich avec le marquis de Puysieux. — Raisons pourquoi ils ont échoué. — *Flemming stupéfait* de la prise de Berg-op-Zoom.

TONGRES, le 29 septembre 1747.

MONSIEUR,

La conférence entre M. de Sandwich et M. de Puysieux n'a abouti à rien [1]. Le premier s'est plaint que l'on ne voulait pas renoncer aux liaisons avec le Prétendant, et son grief n'est pas fondé, car M. de Puysieux n'a rien dit d'affirmatif là-dessus; mais le ministre anglais a prétendu plus qu'il n'a été accordé par les traités précédents. Voilà où a abouti cette négociation. Nous avons eu ici M. le comte de Flemming, qui a été stupéfait de la prise de Berg-op-Zoom qu'il avait assuré imprenable la veille. Je l'ai retenu vingt-quatre heures, pour le renvoyer à l'armée ennemie avec cette agréable nouvelle .....

[1]) Cette *conférence* fut provoquée par les ouvertures de paix que le maréchal avait fait faire au duc de Cumberland par le général Ligonier.

XCIII.

MAURICE AU COMTE DE BRUHL.

Remercîments. — Sentiments pacifiques. — Recommandation du général Rochow. — Explications.

à Bruxelles, le 24 octobre 1747.

Monsieur,

J'ai bien des grâces à rendre à Votre Excellence de la lettre obligeante qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 13 du courant. La part que vous voulez bien prendre à ce que les succès des armes du Roi très-chrétien, dans les Pays-Bas, ont de flatteur pour moi, me donne, Monsieur, une nouvelle marque de votre amitié, à laquelle je suis d'autant plus sensible que le cas que j'en fais me les rend toutes infiniment précieuses.

Je ne suis pas éloigné de l'idée où est Votre Excellence que, dans le fond, les dispositions à la paix ne sont pas totalement évanouies, et qu'on ne doit pas entièrement désespérer de voir renouer les négociations. Nous verrons ce qu'elles produiront cet hiver; pour moi, *je désire bien sincèrement qu'elles nous donnent la paix, malgré les avantages que je pourrais espérer de la continuation de la guerre, et la raison que j'aurais de la souhaiter, pour jouir plus longtemps du gouvernement général des Pays-Bas, que Sa Majesté très-chrétienne vient de me donner.*

Si les relations qui ont été envoyées à Dresde de nos opérations avaient omis quelque chose, personne n'est plus en état d'y suppléer et d'en rendre bon compte que M. le général de Rochow, qui aura l'honneur de remettre cette lettre à Votre Excellence. Il s'est trouvé partout, et a voulu voir par lui-même tout ce qui s'est

passé d'intéressant. La cour aussi bien que les généraux de cette armée lui ont fait beaucoup de politesses; il a même été généralement gâté, et j'ai vu avec beaucoup de plaisir qu'on rendait justice à ses lumières, à ses talents et à son expérience. De mon côté, j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour lui rendre supportables les malaises et les embarras de la campagne, et je me flatte que M. de Rochow est aussi content de moi que je le suis de lui.

J'ai trouvé dans un paquet de M. de Loss un *post-scriptum* de Votre Excellence, qui, sur ce qu'on a dit qu'on avait arrêté, tenant la route d'Allemagne, quelqu'un que j'aurais dépêché, a cru qu'il aurait été porteur de lettres pour la cour de Sa Majesté le Roi de Pologne, notre auguste maître. Mais c'était une estafette qui avait été expédiée de Spa par un officier français, à qui j'avais adressé quatre lignes pour Fontenay en le priant de les lui faire passer par un exprès. Cette estafette fut arrêtée en sortant de Spa par un détachement de cavalerie anglaise; mais n'était porteur que de cette lettre pour Fontenay, dans laquelle je lui apprenais la prise de Berg-op-Zoom, et le priais d'en faire part à Votre Excellence etc.

M. DE SAXE.

Post-scriptum.

J'ai avancé cinq cents louis d'or à M. le général de Rochow; je me flatte que Votre Excellence ne le désapprouvera pas.

XCIV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Recommandation de M. de Rochow. — Les trophées de la campagne de 1747. – Nomination de Maurice au gouvernement des Pays-Bas.

à BRUXELLES, le 26 octobre 1747.

SIRE,

Personne n'est mieux en état de rendre compte à Votre Majesté des différentes opérations de la campagne que nous venons de finir que M. de Rochow, s'étant trouvé presque à tous les siéges et à la journée de Lawfeld. Les siéges ont été au nombre de treize; nous avons pris environ trois mille pièces de canon, et fait au delà de dix-huit mille prisonniers, dont il y aura environ douze mille aux Hollandais. Voilà, Sire, à quoi se sont bornés les avantages de cette campagne. Je serais au comble de la satisfaction si elle avait l'approbation de Votre Majesté. Sa Majesté très-chrétienne m'a conféré le gouvernement général des Pays-Bas. On me chicane encore un peu sur la forme, parce qu'en France les intendants se sont emparés de tout, et que la robe l'emporte sur l'épée. Mais quand la guerre vient, nous avons notre revanche, parce qu'ils n'y entendent rien. Je passerai une partie de l'hiver ici. Je m'estimerais heureux si je trouvais des occasions d'y exécuter les ordres de Votre Majesté, et si je pouvais lui donner des preuves du respect et de la soumission avec laquelle je me fais gloire d'être, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-soumis et très-obéissant serviteur

M. DE SAXE.

XCV.

MAURICE A AUGUSTE III.

Nouvelles de la dauphine. — Le gouvernement des Pays-Bas. — *Ho!.. que je préférerais l'état du comte Maurice à Hubertsburg!*

VERSAILLES, 24 décembre 1747.

(Voyez: page 199.)

XCVI.

MAURICE A AUGUSTE III.

Description de Chambord. — Nouvelles de chasse. — La dauphine et la cour. — M. de Ponickau. — Sylvestre et Raphaël Mengs.

VERSAILLES, 10 février 1748.

(Voyez: page 201.)

XCVII.

MAURICE AU COMTE DE LOSS.

(EXTRAIT.)

Départ pour Maestricht.

à TONGRES, le 8 avril 1748, à 5 heures du matin.

Je suis arrivé avant-hier, et j'en pars dans ce moment pour les bords de la Meuse. Je passerai par Hasselt. J'entendrai aujourd'hui les sept coups de canon de l'armée. Tout va bien jusqu'à présent, et j'espère qu'il en sera de même dans la suite [1]).

[1]) La division du comte Lautrec ayant joint l'armée du maréchal-général le 7 avril à Tongres, Maurice passa la Meuse le 8, et établit son quartier-général à Hoichten; le 10 l'investissement de Maestricht était achevé.

XCVIII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Arrivée de M. de Ponickau. — Mission du comte de Friesen. La ligne de démarcation de l'armistice.

Sire, Au camp sous Maestricht, le 8 mai[1]) 1748.

J'ai reçu aujourd'hui la lettre que Votre Majesté m'a fait la grâce de m'écrire le 27 du mois passé, et que M. de Ponickau m'a remise. J'ai bien reconnu les anciennes bontés de Votre Majesté pour moi, par l'arrivée dudit M. de Ponickau, et j'en remercie très-humblement Votre Majesté. Le chevalier[2]) me boude; mais je tâcherai de me raccommoder avec lui. Il m'a fait écrire que je le traitais avec plus de dureté que les Hollandais. Ces Messieurs, ne sachant plus où donner de la tête, vont faire la paix; ils m'écrivent les lettres du monde les plus polies, et je suis fort joliment avec le duc de Cumberland et le Stathouder. Je viens d'envoyer Friesen au premier pour régler avec lui la barrière pour l'armistice, qui prend depuis Steenberg, passe à Rosendal, Hoogstraten, Turnhout, Arendonck, Hamont, Wert, Ruremonde et la Roer. Il reste un limitrophe neutre, et notre barrière sera: Berg-op-Zoom, Putten, Liere, Hasselt, la Demer jusqu'à Reckem, et la Gueule; de manière que nous avons tout le pays de Limbourg.

[1]) Maurice date cette lettre par erreur du 8 *avril*, jour où il quitta Tongres (voyez la lettre précédente). Nous rectifions ce *lapsus calami* d'après la dépêche que Maurice envoya, le 8 mai, par Friesen au duc de Cumberland; voyez *Lettres et Mémoires*, T. V., p. 254.

[2]) Le chevalier de Saxe, frère de Maurice, était chef du régiment des gardes du corps. Il n'aimait pas à perdre un de ses meilleurs officiers, M. de Ponickau qui devait entrer pour deux ou trois ans dans le régiment de hulans que le maréchal avait formé (voyez lettre XCVI).

La garnison de Maestricht, qui consiste en vingt-trois bataillons, sortira après-demain avec les honneurs de la guerre; je n'ai pas voulu les prendre prisonniers de guerre, à la réquisition du prince d'Orange, car ils ne pouvaient tenir vingt-quatre heures. M. Hiller aura le bonheur de remettre cette lettre au comte de Bruhl, et de revoir Votre Majesté. Il faut espérer que j'aurai aussi ce bonheur-là, au retour de Votre Majesté de la Pologne; car tout ceci est fini ou on peut le regarder comme tel. Je ne sais quand je pourrai aller un peu chasser à Chambord.. Ce ne sera pas encore vraisemblablement cet automne, car l'évacuation du cap Breton et de Pondichéry alongera celle de ce pays-ci. Recevez avec bonté, Sire, les assurances de mon tendre, fidèle et respectueux attachement, avec lequel je ne cesserai d'être, Sire, de Votre Majesté le plus humble, plus soumis et plus fidèle serviteur et sujet

M. DE SAXE.

XCIX.

MAURICE AU COMTE DE LOSS.

(EXTRAIT.)

Conclusion de l'armistice.

MAESTRICHT, 12 mai 1748.

Je viens de mettre toute l'armée en cantonnements depuis Maestricht jusqu'à Bruxelles [1]). Je laisse Lœwendal ici, et je transporte mon quartier-général à Bruxelles. Voilà donc le grand chemin de la paix que nous prenons. *J'en suis bien aise;* mais on ne tardera pas de s'en repentir; car tout change, et même les opinions. . . . .

[1]) L'armistice avait été publié la veille, le 11 mai. Voyez *Lettres et Mémoires*, T. V., p. 156.

C.

MAURICE A AUGUSTE III.

Affaire d'Erfurt. — Conférences avec Puysieux et Loss. — La paix. — La dauphine. — Les Russes attendus. — Saint Hubert et le château de Ter-Vuren.

Bruxelles, 1er août 1748.

(Voyez: page 204.)

CI.

MAURICE A AUGUSTE III.

M. Le Fort. — Nouvelles de chasse. — Les bruyères de Chambord. — Projet de visite.

à Chambord, le 10 novembre 1748.

Sire,

Oserai-je prendre la liberté de supplier Votre Majesté de permettre à Le Fort, qui est dans vos gardes du corps, Sire, de servir en France, pendant deux ou trois ans[1])? Il a un oncle qui a près de quatre-vingts ans, et qui possède plus de quatre millions de bien. Ce bonhomme est capricieux comme le sont la plupart des gens de son âge. Il n'a que des neveux, mais qu'il a éloignés de lui. J'ai quelque crédit sur son esprit: il a voulu que Le Fort quitte l'état militaire, et qu'il vienne demeurer avec lui, ce qui ne l'aurait mené qu'à se brouiller ensemble; enfin il a consenti et j'ai obtenu sa parole que, pourvu qu'il reste avec moi, il le mettra au fait de ses affaires; ce qui mène Le Fort à être son principal héritier. Le chevalier de Saxe consentira difficilement à cet arrangement, si Votre Majesté n'a la bonté de me secourir encore de Son autorité. Il y aurait un moyen simple et qui attacherait Le Fort au service de Votre

[1]) Cette demande fut accordée, et le major baron Le Fort soigna Maurice dans sa dernière maladie. Voyez l'Appendice.

Majesté, ce serait de lui laisser espérer qu'il sera admis un jour au nombre de vos aides de camp, Sire.

J'ai lu dans les nouvelles publiques que Votre Majesté avait tué trois ours à une chasse. Nous ne portons pas notre ambition si haut dans ce pays-ci: des perdrix rouges font notre principal objet. J'ai tué quelques sangliers assez grands et j'ai forcé douze daims depuis le 20 du mois passé. C'est un très bon courre que Chambord; c'est presque tout bruyères, mais comme il n'y en a nulle autre part, car l'on a peine à y voir les bois d'un cerf, tant elles sont hautes.

Mon régiment arrive dans ces environs le 26 de ce mois; après que je l'aurai établi, je retournerai à Versailles et à Paris, où je chercherai à prendre un peu de repos, et à prendre mes arrangements pour aller faire ma cour au printemps à Votre Majesté, qui est la chose du monde que je désire le plus ardemment. L'on ne saurait rien ajouter au très-profond respect avec lequel je suis, Sire, de Votre Majesté le très-humble, très-obéissant et très-soumis serviteur et sujet M. DE SAXE.

Post-scriptum.

Il fait ici un temps admirable, même trop chaud; l'on ne saurait encore supporter le feu dans les chambres, et la moitié des feuilles sont encore vertes.

CII.

MAURICE A AUGUSTE III.

Revenu de Dresde, Maurice a revu la dauphine à son retour de Forges. — Bonnes nouvelles et prédictions.

VERSAILLES, le 26 août 1749.

(Voyez: page 206.)

APPENDICE.

LES DERNIERS JOURS DU MARÉCHAL DE SAXE.

Parmi cette *troupe dorée* de volontaires désireux de partager les lauriers et les périls de l'armée française que le maréchal de Saxe commandait en Flandre, un jeune et brillant officier saxon se faisait remarquer par son grand air, sa bonne mine et sa valeur: c'était le comte de Friesen, neveu du maréchal [1]). Colonel à vingt ans, Friesen avait rejoint le camp français juste à temps pour faire ses preuves à Raucoux. Grâce à la protection de ses deux oncles, Auguste III et Maurice, il put entrer au service de France sans sortir des rangs de l'armée saxonne. Louis XV le nomma brigadier en 1747, maréchal de camp en 1748, lui donna un régiment, puis un deuxième, enfin, après la mort de Maurice, le château de Chambord, avec toutes les dépendances et tous les priviléges accordés au maréchal (patente du 5 février 1751). Friesen ne devait pas jouir longtemps de toutes ces faveurs: il mourut, à peine âgé de trente ans, à Paris, le 29 mars 1755. Son secrétaire: le baron de Grimm, son ami: le baron de Besenval, le marquis d'Argenson, le duc de Luynes, le prince de Ligne, tous parlent de lui dans leurs *Mémoires*, et à bonnes enseignes, car *tout Paris*, sous le règne de Madame de Pompadour, citait les prouesses, les madrigaux et les galantes aventures du comte de *Frise*.

Les papiers du dernier comte de Friesen furent envoyés en Saxe après sa mort[2]), et le baron de Friesen-Rœtha, son cousin et héritier, les déposa aux archives de famille, où nous les avons retrouvés dernièrement.

Il y a parmi ces documents plusieurs lettres particulières qui renferment sur les derniers jours du maréchal de Saxe des détails

[1]) Auguste-Henri comte de Friesen, dernier *comte* de ce nom, était fils unique du ministre de cabinet Henri Frédéric comte de Friesen, qui, en 1725, avait épousé une sœur du comte de Saxe: Auguste-Constance, comtesse de Cossell, fille légitimée du roi Auguste II de Pologne, électeur de Saxe.

[2]) Le gouvernement français usa seulement du droit de rétention à l'égard des correspondances officielles que Maurice avait leguées à son neveu. Ce sont les matériaux dont on composa plus tard les *Lettres et Mémoires* du maréchal de Saxe (Paris, 1794). Voyez l'*Avertissement* en tête du premier volume.

authentiques et inédits. Nous choisissons deux des plus curieuses [1]), et pour expliquer l'intérêt historique qui s'y rattache nous ajoutons quelques documents, également inédits, des archives de Dresde.

M. ROTH [2]) A M. LE COMTE DE FRIESEN A PARIS.

(EXTRAIT.)

à CHAMBORD, 25 novembre 1750, à midi.

... Le 12 au 13 de ce mois Monseigneur (le comte de Saxe) fut attaqué d'un léger rhume ..... le rhume subsistait toujours sans crachat, pour quel effet il garda sa chambre jusqu'au 18. Pendant ce temps il prenait, en se couchant, un léger bouillon fait avec du seigle, dans lequel on a délayé un peu de miel de Narbonne, ordonnance qui venait de lui-même. Mais voyant que le rhume ne passait pas, il a adopté son remède ordinaire, qui est de boire du cidre, le 19 et le 21. Le même jour il sortit du château, et s'exposa pendant deux heures à un froid assez considérable. Le même soir il parut que le rhume avait disparu entièrement, malgré le froid qu'il a enduré pendant la journée. La nuit du 21 au 22, il (la) passa très-bien. Il se leva, et travailla à son ordinaire jusque vers 10 heures du matin, où il eut un peu mal à la tête, ce que d'abord on a attribué à son travail.....

LE BARON LE FORT [3]) A M. LE COMTE DE FRIESEN A PARIS.

CHAMBORD, du 25 novembre 1750, à midi.

MONSIEUR,

Vous aurez su par la lettre de M. de Sauveau la maladie de Monseigneur le maréchal-général. Je profite du retour de votre valet de chambre pour vous envoyer le détail ci-joint.

Dimanche, 22 du courant, Son Altesse fut attaquée, sur les dix heures du matin, d'une fièvre assez vive, accompagnée d'une toux sèche, de difficulté de respirer et de beaucoup d'agitation.

Ces accidents subsistèrent le reste de la journée et la nuit entière jusqu'au lendemain 23e, à huit heures, que la fièvre parut donner quelque diminution. Elle ne fut pas de durée; la fièvre se réveilla presque sur-le-champ, et avec elle tous les autres accidents. La difficulté de respirer surtout devint si vive, qu'elle donna lieu de craindre pour la poitrine, et détermina les médecins à recourir à la saignée du bras. Elle fut faite sur les onze heures. On tira un sang très-sec et conneux (?); sur les quatre heures on en fit une seconde; et sur les onze heures du soir une troisième. Dans l'intervalle de la seconde à la troisième saignée il y eut un redoublement, qui donna beaucoup d'agitation au malade, et parut même altérer la raison.

[1]) M. le baron de Friesen-Rœtha (petit-fils de celui qui hérita des papiers du dernier comte de Friesen), mon oncle maternel, a bien voulu me permettre de publier ces lettres, dont M. le baron Forth-Rouen, ministre de France à Dresde, a pu constater l'authenticité, après avoir eu l'extrême obligeance de les examiner avec moi.

[2]) Chirurgien en chef du régiment de hulans, en garnison à Chambord. Tous les biographes de Maurice parlent de Roth, qui, durant la grave maladie du maréchal en 1745, l'avait soigné sous la direction du docteur Senac, et que Maurice n'oublia pas dans son testament.

[3]) Voyez sur cet aide de camp de Maurice la lettre CI.

Sur les deux heures du matin, comme hier, on s'aperçut d'un peu de diminution. Elle fut suivie d'un sommeil assez tranquille; sur les huit heures il y eut un redoublement, et un autre à midi. Ils ont été moins vifs que le jour précédent. J'oubliais de vous dire, Monsieur, qu'il fut encore saigné avant midi.

La fièvre subsiste toujours, mais elle a beaucoup diminué. Monseigneur le maréchal-général a été fort tranquille cette nuit.

Vous pouvez être persuadé qu'on n'a rien négligé jusqu'à présent, et tout le monde vous dira que c'est moi qui ai décidé le courrier qui vous a été envoyé; car, sans cela, j'assurai tous ces messieurs qui ne voulaient prendre aucun parti, que je vous enverrais un de mes gens.

De plus, j'ai fait venir un médecin de Blois qui connaît beaucoup toutes ces maudites fièvres, qui est ici depuis avant-hier au soir, et qui a été introduit hier matin chez Monseigneur le maréchal, qui a paru prendre confiance en lui.

Dans le moment, M. Roth vient dire au maréchal s'il ne serait pas bien aise de voir M. Senac. Son Altesse lui répondit que cela mettrait beaucoup de personnes à Paris aux alarmes. Bref, il lui dit qu'il était arrivé, et s'il ordonnait qu'il entrât. Monseigneur répondit: „Qui est-ce qui l'a envoyé? — C'est le comte Friesen qui l'a envoyé, ayant appris que Votre Altesse était malade.“ Tout aussitôt il entra. Le maréchal l'embrassa tendrement, avec sa bonté ordinaire, et fut attendri à un point de le voir, qu'il versa des larmes, comme M. Senac et ceux qui étaient présents.

Donnez-moi vos ordres pour (que je puisse) vous donner régulièrement des nouvelles d'une santé qui vous est si chère etc.

LE FORT.

LE BARON LE FORT A M. LE COMTE DE BRUHL[1]).

CHAMBORD, du 28 novembre 1750.

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence l'état de la maladie de Monseigneur le maréchal-général comte de Saxe, qui nous a mis dans de grandes alarmes. *Le lendemain qu'il est tombé malade, j'envoyai un courrier à Paris pour en faire part à M. le comte de Friesen, et mander M. Senac, qui a été médecin de Monseigneur le maréchal à l'armée, pour qu'il se rendît en toute diligence à Chambord.* Il arriva ici à l'heure que nous l'attendions, et sa présence nous tranquillisa un peu.

Monseigneur le maréchal de Lœwendal, le comte de Friesen et le marquis de Sourdis sont arrivés ici en toute diligence; ce qui était nécessaire pour disposer M. le maréchal de Saxe à suivre les ordonnances de la faculté. . . . .

M. le maréchal-général, quoiqu'il fût un peu mieux aujourd'hui, est toujours en danger. . . . . .

LE FORT.

Ces lettres établissent que ni Friesen ni Senac ne furent à Chambord le 22, jour où le maréchal tomba malade; que Senac,

[1]) L'original se trouve aux archives de Dresde.

mandé par Le Fort, arriva chez le maréchal le 25, et que Friesen n'y fut pas encore le 25, mais le 28, étant accouru de Paris sur les nouvelles alarmantes qu'on lui avait données.

Cependant M. le baron de Grimm, secrétaire du comte de Friesen, prétend avoir été sur les lieux avec Friesen et Senac. Ecoutons la déposition de ce soi-disant témoin oculaire [1]):

„J'étais depuis trois jours à Chambord avec le comte de Friesen, et déjà notre retour à Paris était arrêté; le maréchal souffrait moins de ses infirmités, et son neveu avait obtenu de lui la promesse qu'il viendrait à Paris tout l'hiver."

Nous avions vu entrer au château un homme sans livrée qui donna mystérieusement au maréchal un billet cacheté. Le maréchal était seul dans son cabinet. L'émissaire attendait dans la pièce voisine; le maréchal lui avait remis sa réponse, et le courrier mystérieux était reparti sur-le-champ. Le maréchal, rentré dans son cabinet, s'y fit consigner pour tout le monde. Nous avons su depuis qu'il s'y était occupé à ranger des papiers et à écrire. Il sortit, demanda son neveu, avec lequel il s'entretint quelques instants, et se rendit au parc sans vouloir être suivi. Je le vis s'y promener seul et toujours dans la même allée; il fixait parfois ses regards vers la grille qui communique avec le bois.

J'étais rentré au château avec une sorte d'inquiétude mélancolique dont je ne pouvais définir la cause. On s'entretenait au salon de la mort toute récente de Mademoiselle de Sens. A cette nouvelle M. de Friesen s'était écrié brusquement: *Où est mon oncle?* et, se levant avec une agitation extrême, il me prend par la main et m'entraîne vers le parc. Nous apercevons un groupe de domestiques portant un brancard: nous approchons .... c'était le maréchal, blessé, sans mouvement et d'une effrayante pâleur. Aux cris de son neveu, il ouvre les yeux, fait un effort pour lui tendre la main, et les seuls mots qu'il pût prononcer nous révélèrent la cause de sa blessure: „Le prince de Conti est-il encore ici?" Assurez-le que je ne lui en veux nullement. Faites prévenir Senac: je sens qu'il arrivera trop tard; mais j'ai besoin de revoir mon ami. Je demande le plus grand secret sur ce qui vient de se passer.

Senac était au château, mais il ne pouvait faire de miracle: la blessure était mortelle." ....

Si, ce que nous ignorons, l'authenticité de ces *Mémoires* est constatée, s'il n'y a pas de doute que ce fantastique récit ne soit de la plume de l'encyclopédiste Grimm, que faut-il en conclure? Rien, selon nous, si ce n'est que le spirituel baron a mystifié ses lecteurs, en dramatisant une de ces légendes populaires, une de ces rumeurs qui, dans une ville comme Paris, se retrouvent toutes les fois qu'il s'agit d'expliquer la mort subite ou presque subite d'un illustre personnage [2]).

[1]) Voyez: *Mémoires politiques et anecdotiques du baron de Grimm*, traduits de l'allemand par M. Linmany. (Paris 1830.) T. I., p. 54—56.

[2]) M. Saint René Taillandier, sans citer Grimm, et sans se prononcer sur le fait même du prétendu duel, constate l'existence et la ténacité de cette rumeur.

Or le duel, si duel il y a eu, ne peut avoir eu lieu que le 21 novembre, jour où Maurice sortit pour la dernière fois et se promena dans le parc; car le 22, à 10 heures du matin, le maréchal se coucha pour ne plus se relever. Ni le comte de Friesen ni le docteur Senac ne se trouvèrent à Chambord le jour où Maurice tomba malade; et l'*alibi* de Friesen, si bien constaté par les dépositions de deux témoins irrécusables, Roth et Le Fort, rend peu probable la prétendue présence de Grimm. Mais, en admettant (comme il faut bien l'admettre) que le récit de Grimm soit réfuté quant au fait de la présence du comte de Friesen, ne se pourrait-il pas que l'histoire du duel fût vraie quant au fond? et ce mystère que Maurice désirait faire de sa maladie ne donne-t-il pas à penser? Nous répondons, que l'ordre donné par le maréchal de n'appeler personne, pas même Senac, s'explique fort simplement par le motif que Le Fort allègue dans sa lettre: le maréchal ne voulait pas alarmer Paris. Si cet ordre avait été donné pour ne pas ébruiter une fatale rencontre, Le Fort aurait-il pris sur lui d'y désobéir en faisant venir Senac? et, une fois résolu d'appeler à Chambord le médecin ainsi que le neveu du maréchal, comment expliquer le singulier silence que Le Fort garde dans sa lettre sur un fait aussi important qu'aurait été ce duel? Le Fort écrivant à Friesen par un courrier spécial, quelle raison pouvait-il avoir de lui cacher le duel, si duel il y avait eu? Friesen ne devait-il pas l'apprendre aussitôt qu'il fut arrivé?... Pour comprendre cette crainte de Maurice d'*alarmer Paris,* on n'a qu'à se rappeler le rôle qu'avait joué celui que M. de Voltaire nomme le *sauveur* et Madame de Pompadour le *défenseur* de la France. Dès que la nouvelle de la maladie de Maurice se répandit, les courriers et les pages arrivèrent de tous côtés à Chambord. On conserve à Rœtha bon nombre d'autographes signés des plus grands noms de France: des Turenne, des Polignac, des Saint-Simon etc., tous demandant à Friesen des nouvelles de son oncle. Que Maurice, se faisant illusion sur la gravité de sa maladie, ait désiré échapper à l'ennui de répondre à toutes ces tendresses épistolaires, ce n'est certes pas étonnant. Madame de Pompadour ne démentit pas la sympathie qu'elle avait de tout temps témoignée à son „cher maréchal.“ Elle dépêcha de Versailles un courrier à M. Pâris de Monmartel, avec une lettre fort tendre pour le comte de Friesen. Celui-ci n'étant plus à Paris, Monmartel la lui expédia par un exprès à Chambord. La lettre d'envoi du financier étant datée du 29 à minuit, son exprès ne sera guère arrivé à temps pour permettre à Friesen de dire au maréchal avec quelle sollicitude le roi et la marquise demandaient de ses nouvelles [1]).

[1]) Voyez dans les *Lettres de Madame la marquise de Pompadour.* (Londres

Parmi tous ces billets, il y en a un qui vient d'une amie qui ne signe pas, mais qui, en revanche, „embrasse son cher Frise," lui demande de descendre chez elle, et lui promet de parler en sa faveur à Madame de Pompadour, si faire se peut, avant le départ de cette dame pour Bellevue. Ce billet anonyme pourrait bien être de Mademoiselle de Sens, qui avait beaucoup de bontés pour Friesen, et qui, à cette époque, revenait précisément de Chambord, visite dont Maurice parle si gaiement dans la dernière lettre que le roi son frère devait recevoir de lui [1]). La belle inconnue date son billet de *lundi soir,* et parle de la mort du maréchal comme d'une nouvelle à peine arrivée à Versailles. On sait, en effet, que la cour apprit le funeste événement lundi soir, 30 novembre, par un page que la dauphine avait dépêché à Chambord [2]).

Ce fut ce même soir que Louis XV écrivit au roi Auguste la lettre olographe que M. de Weber a publiée; et le lendemain M. Spinhirn, chargé d'affaires de Saxe à Paris, dépêcha un courrier au comte de Bruhl pour l'informer de la perte que la France et la Saxe venaient de faire.

LE CHARGÉ D'AFFAIRES DE SAXE A M. LE COMTE DE BRUHL.
(EXTRAIT.)

Paris, le 1er décembre 1750.

..... Ce fut hier matin, entre 6 et 7 heures, qu'il (le comte de Saxe) décéda à Chambord, après une maladie de huit jours, qui a commencé à se déclarer dimanche, le 23 du passé, par une fièvre continue, avec des transports qui ne lui ont laissé que par intervalles, une heure ou deux de suite, la tête libre. Il avait ordonné de cacher sa maladie.....

1776 et 1778.) T. III., p. 76, celle que la marquise adressa à Friesen après avoir reçu la nouvelle de la mort du maréchal:

„Toute la France pleure avec nous la perte du grand homme qui lui a fait tant d'honneur. Il était vieux et accablé d'infirmités: la mort était un bien pour lui. Il n'y a que l'Etat qui soit à plaindre d'avoir perdu son défenseur; tous les bons Français sont dans l'affliction: le roi, qui la partage, veut vous donner des marques de son estime pour le maréchal de Saxe et l'honorer, après sa mort, dans son neveu. Il vous laisse le château de Chambord avec toutes ses dépendances et les mêmes priviléges dont feu votre oncle jouissait." ....

Le baron Grimm, qui reproduit cette lettre dans ses *Mémoires* (T. I., p. 57.), la trouve *„froide et compassée,"* et ajoute que Friesen n'aurait jamais songé *„à mettre à l'épreuve les offres brillantes de la fière marquise."* .... Voilà comment on écrit l'histoire! Le neveu du maréchal fut, en vérité, trop heureux de recevoir le cadeau royal que lui annonçait la marquise, et, la preuve se trouve encore aujourd'hui sur les murs du château de Chambord, c'est l'écusson du dernier comte de Friesen.

[1]) Voyez le commencement cette lettre, du 5 septembre 1750, p. 208.

[2]) Mémoires du duc de Luynes. T. X, p. 386.

